



RAPPORT DE GESTION 2024

# RAPPORT DE GESTION

DE LA MUNICIPALITÉ  
AU CONSEIL COMMUNAL  
SUR L'EXERCICE 2024

RAPPORT DE GESTION 2024  
DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL SUR L'EXERCICE 2024



# SOMMAIRE

3 MUNICIPALITÉ

9 BUREAU DE L'ÉCONOMIE,  
DU TOURISME ET DES VIGNES

17 BUREAU DE L'ANIMATION-JEUNESSE

20 BUREAU DE LA DURABILITÉ

27 MUSÉE JENISCH VEVEY

43 CONSEIL COMMUNAL

53 SECRETARIAT GÉNÉRAL

85 SERVICE ACCUEIL  
ET POPULATION

99 SERVICE DES RELATIONS  
HUMAINES

105 SERVICE DES FINANCES

109 SERVICE DES SYSTÈMES  
D'INFORMATION

119 SERVICE DE L'URBANISME ET  
DE LA MOBILITÉ

131 SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE

149 SERVICE DE LA CULTURE

189 SERVICE BÂTIMENTS,  
GÉRANCE ET ÉNERGIE

213 SERVICE DE LA FAMILLE,  
DE L'ÉDUCATION ET DU SPORT

231 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS,  
ESPACES VERTS ET ENTRETIEN

2024



Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions:

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c);
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34);
- du règlement du Conseil communal de Vevey du 10 octobre 2014 (art. 131);

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2024.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante:

*le Conseil communal de Vevey*


*vu le rapport de la Municipalité sur sa gestion 2024*

*vu les rapports de la commission de gestion*

*décide*

*d'approuver la gestion relative à l'exercice 2024 et d'en donner décharge  
à la Municipalité.*

Au nom de la Municipalité  
le Syndic la Secrétaire adj.

  
Yvan Luccarini



  
Chloé Milner



# 3

**Pouvoir exécutif de la Commune, la Municipalité exerce son autorité selon la législation cantonale en vigueur. Composée de sept membres : un syndic, trois municipales et trois municipaux. Elle est à la tête de l'administration communale.**

**Les attributions de la Municipalité concernent spécialement l'administration des services publics, y compris celle des services industriels, des biens communaux, du domaine public et des biens affectés aux services publics.**

# MUNICIPALITÉ



« Travailler davantage ensemble » constitue l'une des premières mesures de notre programme de législature 2021-2026. Alors que cette dernière entre dans sa dernière ligne droite, nous sommes heureuses et heureuses de constater que l'année 2024 a vu éclore de nombreux projets importants, fruits du travail en commun des services et bureaux qui composent l'administration communale veveysanne. Au rang de ces collaborations interservices, citons l'aboutissement du projet de réaménagement de la place du Marché, qui a enfin obtenu un feu vert définitif après des années de procédures. Mais aussi le développement de la stratégie scolaire, la rénovation de l'emblématique chalet de La Cheneau à Château-d'OEx, celle du Poids du Foin au cœur de notre ville, ou la piétonnisation de la place Robin

Les échanges de compétence ne s'arrêtent pas aux murs des bâtiments communaux. En 2024, nous avons également poursuivi, ou débuté, des partenariats étroits avec des institutions ou des associations extérieures à Vevey, afin de favoriser l'hébergement d'urgence dans la commune (déménagement du Hublot), ou lutter contre le sentiment d'insécurité dans le secteur de la gare, grâce à un projet pilote de médiation urbaine. Les Villes de Vevey, Lausanne et Yverdon-les-Bains ont par ailleurs fait front commun devant le Conseil d'Etat face à la problématique du deal de rue, et nous avons posé les premiers jalons avec La Tour-de-Peilz et Groupe E du futur réseau thermique multi-énergies intercommunal visant à assurer un approvisionnement énergétique renouvelable, local et diversifié.

L'année écoulée a aussi été marquée par des échanges nourris avec la population veveysanne, à travers des démarches participatives toujours plus nombreuses et suivies, notamment en matière d'urbanisme. Nous avons également mené une consultation auprès de 4'372 seniors, ouvert un accueil hebdomadaire pour les adolescentes et adolescents dans les locaux de l'Animation-jeunesse, et lancé la première édition de la bourse aux

projets durables de la Ville de Vevey.

Pour mieux informer notre population, notamment les citoyennes et citoyens à l'écart des réseaux numériques, nous avons réalisé et diffusé le premier numéro de « Vevey infos », notre nouveau bulletin communal, qui vient renforcer les vecteurs de communication déjà actifs. Le film d'animation « Vevey, ville vivante », qui illustre de façon inédite les projets phares menés entre 2021 et 2024 participe de ce développement.

2024 a aussi été une année marquée par l'organisation d'un référendum communal, les travaux d'entretien spectaculaires menés dans la forêt des Bosquets, l'accueil de la parade navale de la CGN qui a réuni 10'000 personnes sur nos quais, les 20 ans du festival de dessin PictoBello ou l'exposition artistique LIGNE(S) 202 dans les abribus de la ville. Nous nous réjouissons également de l'entrée en vigueur du Plan directeur communal et de celle des plans d'affectation « avenue Reller », « rue de Fribourg » et « Les Moulins » qui permettront, à terme, la construction de plus de 400 appartements, mais aussi celle de surfaces dédiées à de l'activité et à des équipements publics.

Notons aussi que c'est l'an dernier que le Musée Jenisch Vevey a battu son record de fréquentation, et la Bibliothèque municipale connu un nombre de prêts qui n'avait encore jamais été atteint. Le collège exécutif veveysan tient à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui, au sein de l'administration et en dehors, ont participé à la réalisation des projets déclinés au fil des pages de ce rapport de gestion.

Jusqu'à la fin de cette législature, la Municipalité, soutenue par les services et bureaux communaux, continuera à mettre en œuvre les trois axes forts d'action qui guident son mandat : Prendre soin de notre ville ; Vevey, ville vivante ; Faire rayonner Vevey.

Les projets développés durant l'année 2024 s'inscrivent pleinement dans cet engagement.



*La Municipalité*




**Répartition des services  
Législature 2021-2026**

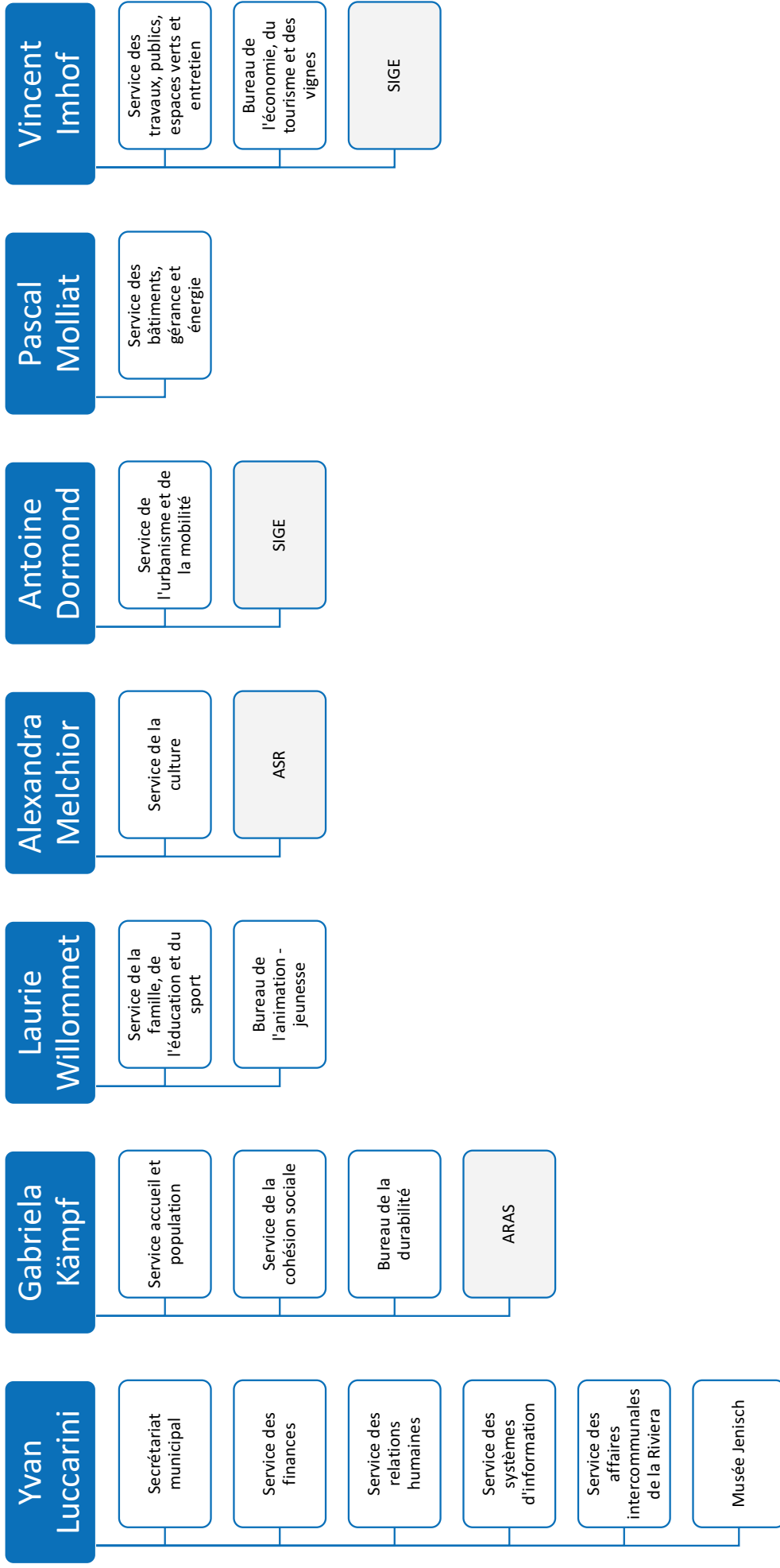
Photos : © Céline Michel / Ville de Vevey

**Dès le 25.11.2024 (changement de suppléances)**



Titulaire	Services	Suppléant/e
 <b>Yvan Luccarini</b> Syndic décroissance alternatives	Secrétariat général Relations humaines Finances Systèmes d'information Affaires intercommunales Musée Jenisch	Vice-président ·e de la Municipalité (Tournus) Laurie Willommet Laurie Willommet Vincent Imhof Vice-syndic·que Alexandra Melchior
 <b>Gabriela Kämpf</b> Municipale décroissance alternatives (Vice-présidence : 2023- 2024)	Accueil et population Cohésion sociale Durabilité Association régionale de l'action sociale (ARAS)	Alexandra Melchior Alexandra Melchior Alexandra Melchior
 <b>Laurie Willommet</b> Municipale Parti socialiste veveysan (Vice-présidence : 2022- 2023)	Famille, éducation et sports Animation - Jeunesse	Yvan Luccarini Yvan Luccarini
 <b>Alexandra Melchior</b> Municipale Les Vert ·e ·s et les jeunes Vert ·e ·s de Vevey	Culture Association Sécurité Riviera (ASR)	Vincent Imhof -

Titulaire	Services	Suppléant/e
 <p><b>Antoine Dormond</b> Municipal Les Vert·e·s et les jeunes Vert·e·s de Vevey (Vice-présidence : 2021- 2022)</p>	<p>Urbanisme et mobilité</p> <hr/> <p>Service intercommunal de gestion (SIGE)</p>	<p>Gabriela Kämpf</p>
 <p><b>Pascal Molliat</b> Municipal Vevey Libre (Vice-présidence : 2025- 2026)</p>	<p>Bâtiments, gérance et énergie</p>	<p>Antoine Dormond</p>
 <p><b>Vincent Imhof</b> Municipal Le Centre - Vert'Libéraux (Vice-présidence : 2024- 2025)</p>	<p>Travaux publics, espaces verts et entretien</p> <hr/> <p>Economie et tourisme, vignes</p> <hr/> <p>Service intercommunal de gestion (SIGE)</p>	<p>Pascal Molliat Pascal Molliat</p>



## Présentation

Le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes a pour but de favoriser les activités de promotion économique et de développement touristique, menées avec la collaboration des acteurs régionaux et actrices régionales. Sa nature transversale l'amène à collaborer étroitement avec les autres services et bureaux de la Ville, notamment dans le but de faciliter les contacts avec les commerçants et commerçantes.

Le bureau de l'Economie du tourisme et des vignes gère également les domaines viticoles de la Ville, tout en veillant à faire briller la marque "Les Vignes de Vevey".

## Organisation

Le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes fonctionne avec une petite équipe de 4 personnes (2,8 EPT et 1 apprentie) et est répartie ainsi :

- une responsable du bureau à 80%
- une chargée de projets vignes à 100%
- un chef de cave et de culture à 100%
- une apprentie caviste

Depuis le 8 août 2024, la cave de l'Hôpital a ajouté une nouvelle corde à son arc en devenant entreprise formatrice. Notre apprentie caviste, déjà titulaire d'une maturité, suivra un apprentissage accéléré en deux ans au lieu des trois habituels. Une belle aventure formatrice, autant pour elle que pour nous.

L'équipe a aussi traversé quelques remous : la chargée de projets a quitté ses fonctions en novembre, et la responsable du bureau a temporairement relevé son taux d'activité à 100 % pour absorber la charge de travail accrue. La mise au concours du poste a suscité un engouement impressionnant avec 293 candidatures reçues. Après deux séries d'entretiens, une candidate a été sélectionnée et prendra ses fonctions le 15 janvier 2025.

## Faits marquants

### La Via Francigena – Assemblée générale de l'Association européenne à Vevey

Le 26 avril 2024, Vevey a accueilli l'Assemblée générale de l'Association européenne de la Via Francigena à la salle del Castillo, réunissant une septantaine de représentants et représentantes d'Angleterre, de France, de Suisse et d'Italie. Cette édition marquait les 30 ans de la reconnaissance de l'itinéraire par le Conseil de l'Europe et officialisait l'adhésion de Vevey comme membre.

Orchestré par le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes, l'événement s'est déroulé sur trois jours avec un programme alliant culture, découverte et gastronomie : spectacle à l'église Ste-Claire, dégustation de chasselas et fondue, inauguration d'une exposition sur la Place du Marché et promenade sur la Via Francigena.

Cette rencontre a offert à Vevey une visibilité exceptionnelle et renforcé son rôle au sein du réseau. En reconnaissance de son engagement, la Ville a été invitée à rejoindre le comité suisse de l'Association dès 2025.



### La Parade navale de la CGN

Le 26 mai 2024, plus de 10'000 personnes se sont rassemblés sur les quais de Vevey et de La Tour-de-Peilz pour admirer les ballets aquatiques de la flotte Belle Époque de la CGN. Cinq bateaux, 1'500 passagers et passagères et une météo radieuse ont fait de cet événement un succès.

Le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes a coordonné cette journée avec la collaboration du secteur Manifestations du service Accueil et population, la Commune de La Tour-de-Peilz et la CGN, assurant une organisation fluide et un accueil optimal. Musique, restauration et une forte couverture médiatique ont contribué à faire briller Vevey, renforçant son attractivité touristique.

### Le Festival Septembre Musical Montreux-Vevey

L'édition 2024 du Festival Septembre Musical a dû repenser son organisation en raison de l'indisponibilité de l'Auditorium Stravinski à Montreux, déplaçant certains concerts vers des lieux alternatifs, dont le Temple St-Martin à Vevey.

Cette adaptation a aussi ouvert la porte à de nouvelles collaborations, notamment avec les Vignes de Vevey, qui ont, pour la première fois, participé au Festival en s'associant à la Cave Riviera Montreux. Ensemble, nous avons proposé une sélection de vins au bar du Festival avant et après les concerts. Malgré une météo capricieuse, l'initiative a été un succès, avec une cinquantaine de bouteilles des crus veveysans écoulées, ainsi qu'environ 200 bouteilles de Baigneuse.

Cette première incursion du vignoble veveysan dans l'univers du Septembre Musical a offert une belle visibilité aux vins locaux. Forts de cette expérience, des discussions sont déjà en cours pour renforcer et optimiser cette collaboration lors des prochaines éditions. Une belle partition à rejouer l'an prochain !

### Falstaff - Lavaux Trophy

À l'initiative de la Communauté de la vigne et des vins de Lavaux, le Lavaux Trophy 2024 a été lancé en fin d'été. Confiant dans la qualité de son Chasselas Eys Rueyres 2023 fraîchement mis en bouteille, notre caviste l'a choisi pour le présenter au prestigieux concours du magazine Falstaff.

Et en novembre, la surprise fut de taille : avec un score impressionnant de 94 points, notre vin a décroché la première place ! Un véritable exploit, plaçant notre Chasselas parmi les vins d'exception. Une belle reconnaissance pour notre vignoble, qui prouve que le travail de la vigne porte décidément ses fruits... et ses raisins !



### La CITS – Manifestations locales soutenues

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau règlement en janvier 2023, les communes partenaires bénéficient d'une ristourne destinée à soutenir les animations locales ayant une importance touristique et un impact économique significatif. Le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes analyse les demandes des organisateurs et organisatrices et attribue les subventions en conséquence. En 2024, une enveloppe de Fr. 33'200.- a permis de soutenir les manifestations suivantes :

- Le Festival Littérature Jeunesse
- La Fête Multiculturelle
- Le Cinéma Open air
- Le Festival du Bout du Monde
- La Brisolée
- La Foire de la St-Martin
- La Foire aux Vins
- La patinoire de Vevey sur Glace

En parallèle, une exposition de photos de Mario d'Ippolito sur les Ateliers de Constructions Mécaniques de Vevey, mettant en lumière le travail des immigrés de Colledimezzo, a pu être soutenue. Cette exposition a été installée à la Grenette à l'occasion du 45<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des Colledimezzesi en Suisse.

Un soutien financier a aussi été attribué à la Cour de l'Avenir afin de promouvoir son offre auprès des visiteurs et visiteuses de passage, ainsi qu'à la Société industrielle et commerciale (SIC) pour assurer la circulation du Petit Train durant les week-ends de Riviera Noël. Ce dernier a ravi jeunes et adultes en reliant la gare, la Place du Marché et la vieille ville, ajoutant une touche de féerie à la saison hivernale.

Ces initiatives s'inscrivent pleinement dans la mission de dynamisation touristique et culturelle, contribuant à faire de Vevey une destination toujours plus attractive et animée.

### La Cour de l'Avenir, un projet pérennisé

L'Association La Cour de l'Avenir a exploité et animé avec succès, pour la troisième année consécutive, du 1<sup>er</sup> avril au 29 septembre 2024, la Cour de l'Avenir.

Le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes joue un rôle de coordination entre les services de la Ville de Vevey et l'Association. Cette saison s'est à nouveau clôturée sur une note positive et, compte tenu de la stabilité trouvée après ces trois années ainsi que du calendrier encore incertain quant au futur de ce lieu, la Municipalité a décidé de renouveler, sans remise au concours ni nouvel appel d'offres, l'exploitation et l'animation du site par l'Association La Cour de l'Avenir. Une nouvelle convention a ainsi été signée, confirmant l'exploitation du lieu pour les prochaines saisons.

### La Grenette - projet de rénovation

Le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes a poursuivi le travail sur le réaménagement de l'intérieur de la Grenette. Le dossier de demande de soutien via la LADE, à remettre au canton, est en phase finale, et un préavis sera soumis au Conseil communal en 2025.

Ce projet a pour ambition de moderniser l'Office du tourisme en y intégrant un espace boutique dédié aux artisans locaux. L'objectif est d'améliorer l'accueil des visiteurs et des habitants et habitantes, tout en mettant en valeur les produits régionaux sans concurrencer les commerces existants.

Le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes collabore étroitement avec MVT et bénéficie des conseils précieux de Promove, tandis que

le service des Bâtiments, gérance et énergie apporte un soutien technique essentiel.

### La collaboration avec la SIC

Le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes assure le rôle de courroie de transmission entre la SIC et la Ville de Vevey, facilitant ainsi les relations, notamment avec le service de l'Urbanisme. Il collabore également directement avec la SIC sur des dossiers comme le soutien au commerce local, l'extension des horaires d'ouverture en fin d'année et le règlement des horaires des commerces.

En février 2024, la SIC a partagé avec la Municipalité les résultats de son sondage mené auprès d'une partie des commerces veveysans. Si l'enquête initiale devait porter sur les horaires d'ouverture, elle a élargi son spectre à des sujets récurrents : stationnement, mobilité, surfaces vacantes et animations urbaines. Pour ne pas laisser ces préoccupations sans réponse, une délégation municipale et le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes ont rencontré des membres du comité de la SIC en mai. Cette séance, riche en échanges constructifs, a permis d'apporter des éclaircissements et de proposer des mesures adaptées. L'idée de rencontres plus régulières a été évoquée, ouvrant la porte à un dialogue plus fluide à l'avenir. Étonnamment, les conclusions de cette discussion n'ont pas trouvé leur place dans la newsletter de la SIC de juillet 2024...

#### *Soutien au commerce local*

Depuis l'automne 2022, le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes travaille avec la SIC pour concevoir une solution favorisant le commerce local, inspirée du programme BienVenue lancé après la pandémie.

En 2024, Le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes a analysé l'outil proposé et choisi par la SIC, ensuite celle-ci a émis le vœu que la Ville gère les transactions financières et le suivi administratif, une perspective peu enthousiasmante pour le service des Finances et Systèmes d'information. Parallèlement, la Ville envisageait une évolution sous forme de carte citoyenne, intégrant plusieurs avantages.

Face à ces différentes attentes, le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes a élaboré un plan de fonctionnement structuré, présenté à la Municipalité en septembre. Il a alors été demandé à la SIC de clarifier son engagement dans ce projet. En parallèle, la décision a été prise de lancer un appel d'offres public afin d'identifier un outil répondant aux exigences établies. Cependant, le manque de ressources a freiné la progression du projet, qui sera repris en 2025.

#### *Les horaires d'ouverture des commerces*

Le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes a de nouveau joué un rôle-clé dans les négociations entre la SIC et les partenaires sociaux, permettant le renouvellement d'une formule assouplie pour les nocturnes de décembre : trois soirées avec une ouverture prolongée jusqu'à 20h, au lieu des traditionnelles deux soirées jusqu'à 22h. Tout semblait bien parti, jusqu'à ce qu'UNIA, après un revirement soudain, annonce son retrait en raison de la fermeture d'une succursale de Manor à Yverdon. Après discussions et la garantie d'une table ronde en début 2025 avec la SIC et la Ville pour une éventuelle élaboration d'une Convention Collective de Travail (CCT) spécifique à Vevey, l'accord a finalement été signé le 23 novembre. Un compromis qui pose les bases d'une approche plus stable et pérenne pour l'avenir des ouvertures nocturnes.

### La SIC et Riviera Noël

Face aux inquiétudes de plusieurs restaurateurs et restauratrices quant à l'impact de Riviera Noël sur la fréquentation de leurs établissements, ainsi qu'à la demande de soutien de la SIC pour dynamiser les rues de la ville durant cette période, le bureau de l'Économie, du tourisme et des vignes a répondu à ces préoccupations en aidant la SIC au financement d'une solution double: d'un côté, une signalétique pour guider les visiteurs et visiteuses de Riviera Noël vers les restaurants locaux, et de l'autre, un parcours de lanternes destiné à créer une ambiance féerique dans les rues commerçantes. Si l'initiative de signalétique a pu voir le jour, les lanternes, elles, n'ont malheureusement pas pu être installées à temps mais sont déjà prêtes à illuminer l'édition 2025.

### Le tourisme à Vevey

#### Les nuitées

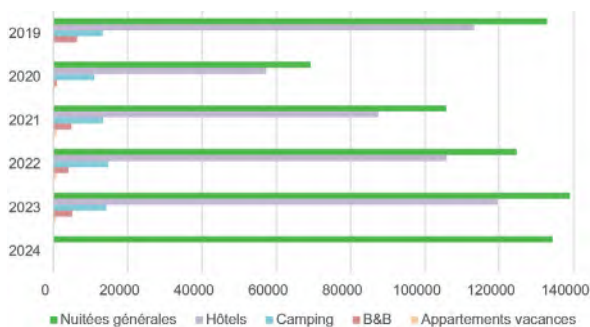
Vevey a enregistré 134'439 nuitées en 2024, marquant une baisse de 3,33 % par rapport à l'année record de 2023 (-4'630 nuitées). Cette diminution s'explique en partie par l'absence de certains chiffres au moment de la rédaction du rapport : le Léman Hôtel (3'829 nuitées en 2023) n'avait pas encore communiqué ses résultats ; le Base Hôtel, ayant changé d'exploitant en décembre, n'a pas transmis ses données pour novembre et décembre (1'317 nuitées sur ces deux mois en 2023) ; l'Hostellerie de l'Hôtel de Ville a fermé ses portes fin août.

Le changement de système de gestion de la CITS ne permet pas d'affiner les données par catégorie d'hébergement ou période cette année. Toutefois, une note positive : le camping de la Pichette affiche une progression de 5,53 %, passant de 14'290 nuitées en 2023 à 15'081 en 2024.

Au niveau national, Suisse Tourisme annonce une augmentation globale des nuitées de 1,9 %, malgré un léger recul de la clientèle suisse (-0,3 %).

La météo capricieuse du printemps pourrait avoir freiné certains séjours, mais Vevey a su attirer les visiteurs et visiteuses grâce au Festival Images, aux nombreux événements culturels et à une belle dynamique en fin d'année avec Riviera Noël. Les retours des hôteliers et hôtelières sont d'ailleurs encourageants, certains ayant enregistré une hausse de fréquentation en décembre.

#### Evolution des nuitées



#### Les résidences secondaires

Le travail de régularisation mené par l'enquêtrice du service Accueil et population continue de porter ses fruits. En 2024, 42 logements ont été enregistrés comme résidences secondaires, générant une taxe de Fr. 44'535.-. À titre de comparaison, 2023 comptabilisait 29 logements pour Fr. 34'400.- de taxes. Cette progression témoigne d'un meilleur recensement et d'une application rigoureuse de la réglementation en vigueur. Pour rappel, en 2022,

seules 140 nuitées avaient été enregistrées pour l'ensemble des résidences secondaires à Vevey, soulignant ainsi l'évolution positive de la situation.

#### Le Point Info de Vevey

Malgré une légère baisse des nuitées, le Point Info de la Grenette a enregistré une fréquentation en hausse, avec près de 13'500 visiteurs et visiteuses en 2024. Un pic d'affluence est observé en mai, ainsi qu'en août et septembre, notamment grâce au Festival Images. En revanche, janvier demeure le mois le plus calme.

Au-delà de son rôle d'accueil et d'information touristique, l'équipe du Point Info propose une large palette de services : vente d'abonnements de transports publics et de billets de spectacles, gestion de forfaits touristiques, réservations hôtelières, ainsi que la vente des vins des Vignes de Vevey dans l'espace boutique.

#### Vevey A.Live

En 2024, dans la continuité de la convention signée en 2023, le bureau de l'Économie, du tourisme et des vignes a poursuivi son soutien à l'Association Vevey A.Live. Cela s'est traduit par un appui financier destiné à la logistique des infrastructures ainsi qu'au remplacement des lames de plancher des decks du quai Perdonnet. Une intervention essentielle pour garantir la sécurité des nombreux visiteurs et visiteuses, touristes et résidents et résidentes qui apprécient tant ces decks du bord du lac, tout en profitant des restaurants et commerces alentours.

#### Le Train du Lavaux Panoramic

Le bureau de l'Économie, du tourisme et des vignes poursuit son soutien au Train du Lavaux Panoramic, une expérience prisée des visiteurs et visiteuses. En 2024, les chiffres parlent d'eux-mêmes : entre avril et septembre, près de 4'180 personnes ont fait une halte à Vevey après un voyage à bord. Plusieurs itinéraires sont proposés, certains partant de Vevey, d'autres y faisant escale, avec même des combinaisons spéciales incluant le Marché folklorique. Une belle façon de découvrir la région, en douceur et avec vue !

#### La Via Francigena - Tourisme doux et quatre saisons

S'étendant sur 3 200 kilomètres et traversant 715 communes, de Canterbury (Angleterre) à Santa Maria di Leuca (Italie) en passant par Vevey, la Via Francigena continue d'attirer un public international grandissant. En 2024, son succès ne se dément pas, avec une fréquentation en hausse, notamment chez les jeunes.

Les moins de 25 ans (21%) et les 55-64 ans (21%) se partagent la première place des marcheurs et marcheuses, suivis de près par les 45-54 ans (17 %) et les 25-34 ans (17%). Les plus de 65 ans représentent 14 %, tandis que les 35-44 ans ferment la marche avec 10 %. On note une légère prédominance masculine (51%), bien que la proportion de femmes (49%) soit en augmentation ces dernières années. Avril reste le mois privilégié pour débiter l'aventure. Quant aux motivations, le partage arrive en tête devant le tourisme, la culture, la spiritualité et la quête personnelle, la foi, sans oublier les raisons environnementales, sportives et gastronomiques.

#### La Via Francigena - Assemblée générale de l'Association européenne à Vevey

Le 26 avril 2024, la salle del Castillo a accueilli l'Assemblée générale de l'Association de la Via Francigena. Cet événement a rassemblé une

septantaine de représentants des quatre pays traversés par ce prestigieux itinéraire culturel : l'Angleterre, la France, la Suisse et l'Italie. Cette édition a été particulièrement marquante, puisqu'elle célébrait les 30 ans de la reconnaissance de la Via Francigena par le Conseil de l'Europe et officialisait l'adhésion de Vevey en tant que membre.

Le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes a orchestré cette manifestation et conçu un programme permettant un rayonnement de Vevey durant trois jours. La veille de l'Assemblée générale, l'église Ste-Claire a vibré au rythme du spectacle La Légende de Sigéric, interprété par la Compagnie Amata venue de la région parisienne. La soirée s'est ensuite poursuivie à la cave de l'Hôpital autour d'une dégustation de notre chasselas du Chavonchin, cultivé sur le passage de la Via Francigena, et d'une fondue qui n'a laissé personne indifférent.

Le 26 avril au matin, les festivités ont commencé par l'inauguration d'une exposition dédiée à la Via Francigena sur la Place du Marché. Les invités et invitées ont ensuite pu choisir entre une conférence sur la valorisation des itinéraires culturels, tenue à la salle du Conseil, ou une visite guidée de Vevey. Avant d'entrer dans le vif du sujet avec les débats de l'Assemblée générale, un apéritif dînatoire convivial a permis d'échanger et de partager un moment chaleureux.

Le lendemain, le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes a emmené une trentaine de participants en promenade sur la Via Francigena, de St-Saphorin à Vevey, avec une pause apéritive bien méritée sur le chemin du Chavonchin.

Cet événement a offert une visibilité exceptionnelle à Vevey et son magnifique territoire. Il a également favorisé des échanges constructifs et renforcé la place de Vevey dans le réseau de la Via Francigena. En tant que nouvelle membre de l'Association, la ville bénéficiera d'une mise en avant accrue à travers divers supports et canaux de communication. Cerise sur le gâteau, cette belle collaboration a conduit le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes à être sollicité pour rejoindre le comité suisse de l'Association dès 2025. Une reconnaissance qui témoigne du dynamisme et de l'engagement de la Ville de Vevey.

#### *La Via Francigena - Exposition sur la Place du Marché*

Inaugurée le 26 avril 2024 lors des festivités de l'Assemblée générale de l'Association européenne, l'exposition photographique dédiée à la Via Francigena a animé la Place du Marché jusqu'au 26 août. Durant ces quatre mois, de nombreux passants et passantes ont pu plonger dans l'histoire de cet itinéraire mythique et découvrir les étapes suisses de ce parcours, dont Vevey.



#### *La Parade navale de la CGN*

Le 26 mai, plus de 10'000 spectateurs et spectatrices se sont massés sur les quais de Vevey et de

La Tour-de-Peilz pour admirer les élégants ballets aquatiques de la flotte Belle Époque de la CGN. Cinq bateaux, 1'500 passagers et passagères à bord, une météo radieuse et une ambiance festive ont fait de cet événement un succès retentissant. Le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes a coordonné cet événement d'envergure en étroite collaboration avec le secteur Manifestations du service Accueil et population, la commune de La Tour-de-Peilz et bien sûr la CGN. Assurer un accueil optimal pour tous ces visiteurs et visiteuses a nécessité une organisation millimétrée, avec l'appui du secteur Sécurité et de l'Office de la mobilité d'ASR. Les équipes des espaces verts ont également mis la main à la pâte pour embellir les quais.

Un lien avec Vevey A.Live a facilité l'engagement des groupes musicaux et, en plus des fanfares itinérantes, deux groupes ont alterné leurs prestations sur les scènes de Dolce Riviera. Quant aux restaurateurs veveysans et restauratrices veveysannes, ils ont bénéficié d'un coup de pouce spécial avec la possibilité d'installer des espaces extérieurs pour tirer profit de l'affluence. Seule la Société de Sauvetage Vétéran a été autorisée à proposer un stand de boissons et de restauration, limitant ainsi toute concurrence.

L'événement a bénéficié d'une large couverture médiatique : un dépliant tiré à 70'000 exemplaires, une campagne d'affichage et digitale importante, et la présence de nombreux et nombreuses journalistes et photographes immortalisant cette journée mémorable. Accueillir un tel rendez-vous contribue sans aucun doute au rayonnement touristique de Vevey et renforce son attractivité.



#### *Le Festival des artistes de rue*

Pour sa 30<sup>e</sup> édition, le Festival des artistes de rue a une fois de plus enchanté Vevey, attirant plus de 20'000 visiteurs et visiteuses. Le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes soutient cet événement emblématique à travers une convention, avec une aide précieuse pour l'installation des gradins sur la Place Scanavin.

#### **Les Jumelages et la Journée de l'amitié**

En mars, le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes a rassemblé les associations des jumelages Vevey-Carpentras, Vevey-Müllheim ainsi que celle de Colledimezzo à la cave de l'Hôpital. Dans l'idée de dynamiser les échanges et de mieux faire connaître leurs activités, chaque association s'est vue offrir l'opportunité de tenir un stand de spécialités culinaires sous la Grenette lors des Caves ouvertes vaudoises, en partenariat avec les Vignes de Vevey. Finalement, seuls les Italiens et italiennes ont relevé le défi, les deux jumelages ayant manqué de disponibilité.

#### *Jumelage Vevey-Carpentras et Jumelage Vevey-Müllheim*

Dans l'esprit de renforcer les liens et de dynamiser les contacts, une rencontre entre des membres

des deux associations et une délégation municipale s'est tenue en septembre. Plusieurs idées ont émergé, notamment celle de participer à la soirée des nouveaux habitants et nouvelles habitantes afin de mieux faire connaître les jumelages et d'encourager les relations entre les villes partenaires.

#### *Colledimezzo - 45<sup>e</sup> anniversaire*

Le 4 mai, l'Association des Colledimezzesi en Suisse a célébré son 45<sup>e</sup> anniversaire à Vevey. Pour l'occasion, une quarantaine de résidents et résidentes du village des Abruzzes, dont le maire et sa famille, a fait le déplacement. Cet événement marquant a également permis d'inaugurer l'exposition photographique de Mario d'Ippolito sur les Ateliers de Constructions Mécaniques de Vevey, rendant hommage au travail des immigrés et immigrées de Colledimezzo. Une belle manière de mettre en lumière ces liens historiques à la Grenette.



#### **Le sauna éphémère de Steam on the water**

C'est finalement le 19 janvier que le nouveau concept de sauna éphémère a vu le jour à la plage du Port Eiffel, porté par la Coopérative Steam on the Water. Après une mise à l'enquête, le projet s'est concrétisé avec l'installation d'une roulotte-sauna offrant une vue imprenable sur le lac, d'une autre roulotte aménagée en vestiaires et d'une yourte servant d'espace d'accueil et de repos. Une rampe en bois a également été installée pour faciliter l'accès au lac. Le tout a rencontré un vif succès jusqu'au 20 avril, conformément à la convention établie par le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes, avec la collaboration du secteur Gérance du service Bâtiments, gérance et énergie ainsi que le service de l'Urbanisme. Le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes a notamment pris en charge une partie des frais de raccordement à l'eau et à l'électricité ainsi que la remise en état du terrain au printemps.

En juin, une séance de bilan réunissant la Coopérative et les services concernés de la Ville a permis de constater l'enthousiasme suscité par cette première saison, tout en identifiant quelques ajustements nécessaires. Parmi eux, une adaptation des horaires a été discutée afin de répondre aux préoccupations du Centre de sports subaquatiques, dont les opérations de gonflage des cylindres étaient perturbées par la fumée du sauna. Des rencontres sur site ont facilité le dialogue entre partenaires, menant à une révision de la convention.

La deuxième saison a été lancée le 23 novembre avec quelques nouveautés : un espace d'accueil agrandi, une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite et une nouvelle plateforme extérieure dédiée à la détente. De quoi réchauffer encore un peu plus l'hiver veveysan !

#### **La Poste**

En 2024, le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes a multiplié les échanges avec La Poste afin d'anticiper les évolutions de ses services à Vevey. En juin, une rencontre avec le service de l'Urbanisme a permis d'éclaircir l'avenir des locaux de la rue Général-Guisan 4. Bonne nouvelle : l'activité postale y sera non seulement maintenue, mais pourrait même être renforcée avec l'extension de la logistique et du tri à de nouvelles communes voisines. Seul le centre de formation prévoit de quitter les lieux d'ici fin 2025.

En juillet et août, les discussions se sont poursuivies autour de l'agence postale de Vevey-Orient, dont le partenaire en place a décidé de mettre un terme à son contrat en novembre. Malgré plusieurs pistes explorées, aucune solution ne répondait aux critères de La Poste. Le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes, en collaboration avec les services Bâtiments, gérance et énergie ainsi qu'Accueil et population, poursuit néanmoins l'analyse d'éventuelles alternatives pour garantir la continuité des services postaux dans ce secteur.

#### **Le marché et ses marchands**

Le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes a réuni les membres du comité des marchands et marchandes du marché ainsi que l'Office du commerce et des manifestations de l'ASR afin de discuter d'une demande de prolongation d'horaire de la part des stands de nourriture (food-trucks). Si les réflexions et les souhaits de la Municipalité étaient favorables, un regroupement des stands de nourriture s'est toutefois avéré nécessaire pour des raisons de sécurité. Cela a conduit à une révision des prescriptions, entreprise durant l'été par le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes à la demande de l'ASR, qui elle a revu les plans, avec pour l'objectif d'une entrée en vigueur dès la saison hivernale. Toutefois, en raison de l'arrivée de la patinoire et de la structure de Riviera Noël, ainsi que de l'annonce des travaux de la Place du Marché, il a été décidé, d'un commun accord entre toutes les parties, de reporter ces changements. Par ailleurs, il est apparu que la gestion des prescriptions relève de l'ASR, qui assumera désormais la suite du dossier.

En parallèle, le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes, en collaboration avec les services de l'Urbanisme et des Travaux, des espaces verts et de l'entretien, souhaite impliquer les marchands et les marchandes dans le projet de réaménagement de la Place du Marché. L'objectif est qu'ils puissent exprimer leurs besoins et se sentir informés et à l'aise durant cette phase de transition et sur la future place. Une première rencontre est d'ores et déjà agendée pour début 2025.

#### **La salle del Castillo**

Une étude est en cours afin d'optimiser le fonctionnement de la salle del Castillo et d'améliorer sa rentabilité. Le secteur juridique du service Accueil et population pilote ce projet, en collaboration avec les services de la Culture et des Bâtiments, gérance et énergie. Le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes apporte également son expertise en facilitant les liens avec les acteurs et actrices du tourisme, afin de permettre une analyse approfondie par un expert du secteur.

#### **Riviera Noël**

La Ville de Vevey a répondu favorablement à Riviera Noël en adhérant à sa fondation avec un siège consultatif. Cette fondation vise à soutenir et promouvoir les manifestations liées aux pé-

riodes de l'Avent, de Noël et du Nouvel An dans la région, en collaboration avec les projets existants. Le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes a participé à plusieurs réunions et a mis l'accent sur la défense de l'économie locale. Il a également soutenu les restaurateurs veveysans et restauratrices veveysannes en aidant la SIC à mettre en place des panneaux destinés à orienter les visiteurs et visiteuses vers leurs établissements durant les festivités de Riviera Noël.

### La Société de développement

La Société de développement de Vevey bénéficie d'une subvention du bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes, afin de soutenir et encourager son engagement dans l'organisation d'événements tels que les Marchés folkloriques, la brocante et la brisolée, qui participent au dynamisme du territoire veveysan.

### La patinoire de Vevey sur Glace

La patinoire de Vevey sur Glace s'est installée sur le bas de la Place du Marché dès le 25 novembre. Le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes a contribué à son financement, cette infrastructure s'inscrivant en parfaite synergie avec Riviera Noël. Elle constitue une animation attractive tant pour les visiteurs et visiteuses que pour les habitants et habitantes et les écoliers veveysans et écolières veveysannes.

### L'Association Film Location Riviera

Soutenue par le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes, l'Association Film Location Riviera a pour mission de développer une politique d'accueil des tournages dans la région. L'année 2024 a notamment été marquée par le tournage de «The Deal», une série originale de Jean-Stéphane Bron et Alice Winocour, produite par Bande à Part Films et coproduite avec la RTS, Gaumont, ARTE et Les Films Pelléas. Ce projet d'envergure a généré un impact significatif sur l'économie locale, avec 45 jours de tournage dans la région et une injection de CHF 1,2 million directement auprès des entreprises locales (hébergement, restauration, installations, décors et costumes).

### Les Vignes de Vevey

#### Les nouveautés de la gamme

##### Au Crotton

Notre Gamaret, récolté en 2022 sur le parchet Au Crotton à La Tour-de-Peilz, a bénéficié d'un soin tout particulier, d'abord entre les mains expertes de notre vigneron, puis sous l'œil attentif de notre caviste. Juste après la vendange, les raisins ont été délicatement séchés en caissettes pendant un mois, une technique appelée passerillage qui favorise une légère surmaturation. Après la pressée, le vin a reposé durant 18 mois en fût de chêne à la cave de l'Hôpital avant d'être mis en bouteille à la fin de l'été 2024. Le résultat ? Un vin puissant, structuré, mais parfaitement équilibré.

##### Les folies Veveysannes

La fin de l'année a marqué le retour de Madame de Warrens et de notre vin mousseux ! Elaboré selon la méthode de gazéification, cet assemblage de Chasselas et de Doral séduit par sa finesse et sa légèreté, offrant un effervescent festif et délicieusement rafraîchissant.

##### Co/Ve

Une cuvée unique de 400 bouteilles, symbole d'amitié entre Vevey et Colledimezzo. Ce vin réunit le terroir ensoleillé de la province de Chieti,



dans les Abruzzes, et celui de La Tour-de-Peilz, donnant naissance à un assemblage original et harmonieux. Fruit d'un échange entre ces deux régions, il incarne le mariage de savoir-faire et de traditions viticoles, pour un résultat à la hauteur de cette belle rencontre.

### La Baigneuse

La Baigneuse poursuit son ascension avec succès. Son originalité et sa fraîcheur séduisent de plus en plus, lui ouvrant les portes de nombreux restaurants veveysans, boutiques spécialisées et même d'une grande enseigne. En 2024, près de 10'800 bouteilles ont trouvé preneur ou preneuse.

### La promotion des vins

#### Une nouvelle plaquette promotionnelle

Au printemps 2024, la nouvelle plaquette promotionnelle des Vignes de Vevey a été publiée à 4'000 exemplaires. Conçue dans un design épuré et moderne, elle met en lumière l'alliance entre tradition et modernité, avec l'encavage des crus dans une cave historique en milieu urbain. Afin d'optimiser son utilisation à long terme, son format a été pensé pour permettre l'encartage de la liste des prix, mise à jour annuellement en fonction des millésimes.



### Les événements

#### Soirée des nouvelles habitantes et nouveaux habitants, le 6 mai

Le bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes a pris part à la traditionnelle soirée d'accueil des nouvelles habitantes et nouveaux habitants, aux côtés des autres services et bureaux de la Ville. Afin de leur offrir un premier aperçu du patrimoine local, un bon leur a été remis pour l'achat de produits issus des Vignes de Vevey, une invitation à découvrir et apprécier les saveurs du terroir veveysan.

#### Les caves ouvertes vaudoises, le 18 et le 19 mai

C'est de nouveau sous la Grenette que les Vignes de Vevey ont accueilli un public nombreux et enthousiaste. Avec plus de 90'000 visiteurs et visiteuses à l'échelle cantonale, cet événement a

offert une superbe vitrine aux vins vaudois et Vevey n'a pas fait exception ! Le succès s'est aussi mesuré en chiffres avec : 380 verres officiels vendus par l'équipe du Point Info de MVT, tandis que Les Vignes de Vevey ont bénéficié d'une rétribution de Fr. 3'164.- de l'Office des Vins Vaudois, en fonction du nombre de bouteilles ouvertes pour la dégustation. Et ce n'est pas tout : près de 300 bouteilles ont été commandées par des visiteurs séduits ! Côté gastronomie, l'Association de Colledimezzo a régalé les participants et participantes avec ses spécialités des Abruzzes, qui se sont mariées à merveille avec nos vins.



#### *Le marché folklorique, le 24 août*

Les vins des Vignes de Vevey étaient à l'honneur sous la Grenette et sur la Place de l'Hôtel de Ville. La Municipalité a assuré le service sur la Place de l'Hôtel de Ville tandis que l'équipe du bureau de l'Economie, du tourisme et des Vignes s'est activée en coulisse pour préparer pas moins de 695 bouteilles destinées à la dégustation.

#### *Le festival Septembre musical, du 5 au 13 septembre*

L'édition 2024 du festival a dû revoir son organisation en raison de l'indisponibilité de l'Auditorium Stravinski de Montreux. Plusieurs concerts ont ainsi trouvé refuge dans des lieux alternatifs, dont le Temple St-Martin à Vevey.

Cette réorganisation a également conduit les organisateurs à développer de nouveaux partenariats, notamment avec des caves locales. Pour la première fois, les Vignes de Vevey ont collaboré avec la Cave Riviera Montreux afin de proposer une sélection de vins au bar du Festival avant et après les concerts. Malgré une météo capricieuse, l'expérience s'est révélée concluante : une cinquantaine de bouteilles de notre Sauvignon blanc, de notre Mara et de notre rosé, ainsi qu'environ 200 bouteilles de Baigieuse, ont trouvé preneurs et preneuses.

Cette première incursion du vignoble veveysan dans l'univers du Septembre Musical a été une belle opportunité de visibilité, tant pour nos vins que pour notre terroir. Forts de cette expérience, des discussions sont déjà en cours afin d'optimiser cette collaboration pour les éditions futures, avec

des améliorations logistiques qui permettront de mieux valoriser encore nos crus. Une belle partition à rejouer l'an prochain !

#### *La dégustation au Caveau St-Martin, le 10 et le 11 novembre*

En collaboration avec les Celliers du Chablais, l'équipe des Vignes de Vevey a eu le plaisir de présenter ses vins dans ce cadre chaleureux, offrant aux visiteurs une belle découverte de notre terroir.

#### *La Foire aux vins, du 21 au 23 novembre*

Une édition réussie, marquée par une forte affluence et des visiteuses et visiteurs curieux et passionnés. De belles rencontres et de nombreux échanges autour de nos cuvées.

#### *Les portes ouvertes à la cave, le 6 et le 7 décembre*

Accueillir les visiteurs et des visiteuses à la cave de l'Hôpital est toujours un moment privilégié. Cette année, l'expérience a été enrichie par une exposition photo de l'artiste veveysan David Bochud, qui a offert un voyage visuel entre patrimoine et paysages viticoles, en parfaite harmonie avec l'esprit du lieu.

#### *Le Lavaux Vinorama*

Les Vignes de Vevey sont représentées au Lavaux Vinorama de Rivaz, où nous louons trois casiers dédiés à la vente de notre Plant Robert, Sauvignon Blanc et mousseux. Une belle vitrine pour faire découvrir nos cuvées aux amateurs et amatrices de vin, de passage dans la région.

#### *La Boutique de la Grenette*

La Grenette séduit de plus en plus de clients et clientes, qu'ils soient habitués ou simples visiteurs de passage. L'attrait pour nos vins ne cesse de grandir, et la synergie avec l'Office du Tourisme permet une accessibilité optimale grâce à des horaires adaptés. En 2024, la boutique a enregistré de belles ventes avec plus de 1'300 bouteilles de vins et mousseux écoulées, ainsi que 475 bouteilles de Baigieuse.

#### *Le web*

Le site internet [www.vignesdevevey.ch](http://www.vignesdevevey.ch) a attiré plus de 3'800 visites en 2024, avec des pics notables en mai, novembre et décembre, probablement en lien avec nos événements promotionnels. La page «Les vins» arrive en tête des consultations, confirmant l'intérêt grandissant pour nos cuvées. C'est également via ce canal que la majorité de nos clients et clientes suisse-allemands passent commande, preuve que notre visibilité en ligne joue un rôle clé dans notre développement.

#### **L'œnotourisme**

##### *Le chemin des Capites*

Les Vignes de Vevey ont de nouveau pris part à cette aventure, mettant à disposition la capite du domaine des Allours. Au fil des 7 journées proposées, plus de 1'440 participants et participantes ont arpenté le parcours, profitant de l'ambiance et des dégustations. À cette occasion, 240 bouteilles de notre vin et 25 de La Baigieuse ont été servies.



### Les visites de cave

Avec les travaux du poste de police juste au-dessus de la cave de l'hôpital, nous avons choisi de limiter les visites cette année. Entre nuisances et poussière, chaque accueil demandait un nettoyage conséquent.

Malgré ces contraintes, nous avons reçu cinq petits groupes (6 à 13 personnes), dont une institution pour personnes en situation de handicap, notre cave étant parfaitement accessible en fauteuil roulant. Un séminaire de plus de 70 participants et participantes a également été accueilli sous la Grenette, avec une visite de la cave organisée par petits groupes.

Ces expériences enrichissantes nous ont permis de poser les bases pour développer cette activité une fois les travaux terminés.

### Les labels et les concours

#### Vinataura®

Attribué par la fédération Vitiswiss, ce label certifie une viticulture et une vinification respectueuses des principes du développement durable. Nous sommes fiers et fières que tous nos vins portent cette certification.

#### Terravin®

Véritable distinction d'excellence, le label Terravin® est décerné par un collège d'œnologues et d'experts et d'expertes selon des critères rigoureux. Chaque vin mis en bouteille a été présenté à la dégustation et tous ont obtenu cette prestigieuse reconnaissance de qualité.

#### Falstaff - Lavaux Trophy

C'est sous l'impulsion de la Communauté de la vigne et des vins de Lavaux que le Lavaux Trophy 2024 a été lancé en fin d'été. Notre Chasselas Eys Rueyres 2023, fraîchement mis en bouteille, révélait une grande qualité. C'est donc avec une belle dose de confiance – et un soupçon de curiosité – que notre caviste a choisi de le présenter à ce prestigieux concours, en envoyant quelques flacons aux éminents dégustateurs et dégustatrices du magazine Falstaff, référence incontournable en matière de vin et de gastronomie, avec un fort lectorat alémanique.

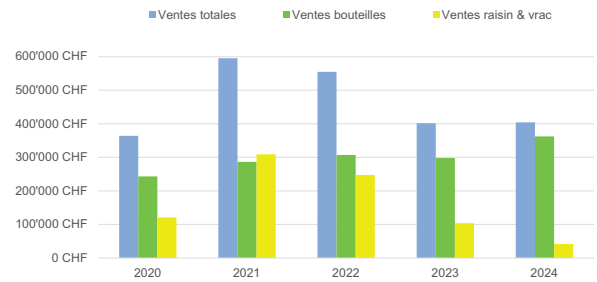
Et quelle surprise en novembre ! Notre vin a décroché la première place avec un impressionnant score de 94 points ! Pour mieux comprendre l'exploit, rappelons que l'échelle de notation sur 100 points distingue les bons vins (80-84), les très bons vins (85-89) et les vins d'exception (90-94). Autrement dit, notre Chasselas a officiellement rejoint l'élite ! Une belle reconnaissance qui confirme que nos efforts portent leurs fruits... ou plutôt leurs raisins !

Les résultats ne se sont pas fait attendre : en moins d'un mois, une douzaine de nouveaux clients et clientes des régions zurichoïse et ber-

noise ont passé commande, confirmant ainsi l'attrait pour notre vin.

### Les ventes

Une belle progression qualitative ! Le chiffre d'affaires 2024 dépasse légèrement celui de 2023, mais avec une évolution marquante dans sa composition. Seuls 10,4 % des ventes proviennent du raisin rond ou du vrac, contre près de 26 % l'année précédente, 45 % en 2022 et même 52% en 2021. Cette tendance confirme une nette hausse des ventes en bouteilles, portée par l'arrivée de nouveaux restaurateurs et nouvelles restauratrices, la fidélisation de nos clients et clientes existants et un intérêt grandissant de la part des particuliers et particulières.



### Le millésime 2024

Le millésime 2024, éprouvant ! Les conditions météorologiques durant l'été et la période des vendanges, entre septembre et octobre, ont donné du fil à retordre aux vignerons et vigneronnes. Une pression sanitaire exceptionnelle avec un mildiou virulent et des pluies récurrentes durant les vendanges ont mis le petit monde viticole sous pression. Difficile de trouver les bonnes dates de récolte, entre deux averses, pour encaver des raisins de qualité aux maturités physiologiques souvent hétérogènes. Ce millésime a demandé aux vendangeurs et vendangeuses de faire un tri sévère à la vigne.

La récolte, plus modeste qu'en 2023, a néanmoins réservé de belles surprises. Blancs et rosés se distinguent par une fraîcheur et un fruité agréable et délicat, tandis que les rouges, en moindre quantité et avec des maturités moins élevées qu'en 2022 et 2023, offrent des profils plus souples et fruités. Des vins 2024 à ne pas garder en cave trop longtemps avant de les consommer !

Vincent Imhof, municipal  
Sophie Reymond, responsable du bureau de  
l'Economie, du tourisme et des vignes

Suite aux vœux de la commission de gestion,  
exercice 2023 : néant

## Présentation

Le bureau de l'Animation-jeunesse a pour mission de favoriser et créer des liens avec les jeunes de 6 à 25 ans, promouvoir le « vivre-ensemble » et le « faire ensemble », en accompagnant le bien être des individus et des groupes de jeunes, toute culture et niveau social confondus.

L'animation socioculturelle vise à renforcer la vie en collectivité, l'inclusion et l'autonomie des individus, en facilitant la participation active et le pouvoir d'agir.

## Organisation

L'équipe du bureau de l'Animation jeunesse est constituée de six personnes pour un total de 3,3 EPT, répartis de la manière suivante :

- une responsable de bureau (0,6 EPT) ;
- quatre animatrices et animateurs (2,2 EPT) ;
- un secrétaire (0,5 EPT).

Plusieurs mouvements au sein de l'équipe ont marqué cette année. Monsieur Rossel, nouvel animateur socioculturel engagé pour compléter l'équipe, a pris ses fonctions en février. Madame Aeberhard, en congé maternité jusqu'à octobre, a été remplacée par Madame Beetschen, dont le congé maternité s'est terminé en mars. Madame Bernasconi a poursuivi son activité afin d'assurer le remplacement du poste vacant. Les activités du bureau de l'Animation-jeunesse ont été soutenues par la présence d'un civiliste entre les mois de janvier et juillet, ainsi que par une équipe d'une vingtaine de jeunes moniteurs et monitrices auxiliaires. En décembre, il a été décidé que le poste de responsable du bureau de l'Animation-jeunesse ferait l'objet d'un partage de poste. Mesdames Aeberhard et Beetschen occuperont cette fonction, à 0,3 EPT chacune, du 1er janvier 2025 au 31 août 2026.

## Faits marquants

Le bureau de l'Animation-jeunesse a poursuivi ses objectifs et activités phares que sont Animai, Animambule, Open Sport et @Aout. Ces activités rencontrent chaque année une fréquentation en augmentation et répondent à un besoin de la population jeune. En parallèle à ses activités régulières et ponctuelles, l'équipe d'animation a consolidé son programme avec de nouvelles activités, notamment l'ouverture dans ses locaux d'un Accueil Jeunes le 13 à 17 ans une fois par semaine sans inscription, ainsi que la proposition d'un programme d'animation durant les vacances scolaires d'automne.

L'étude jeunesse, issue de la commission municipale de la jeunesse, a été menée en collaboration avec Unisanté. Ce travail est l'occasion d'identifier les partenaires locaux œuvrant en faveur de la jeunesse et de mettre en évidence des besoins.

## Les activités emblématiques

### Animai

La 42<sup>e</sup> édition du festival Animai s'est déroulée du 24 au 26 mai 2024 au Jardin du Rivage. Grâce à son comité d'organisation et à des collaborations fructueuses avec les différentes associations locales, l'événement a proposé une programmation variée mêlant concerts, ateliers et animations.

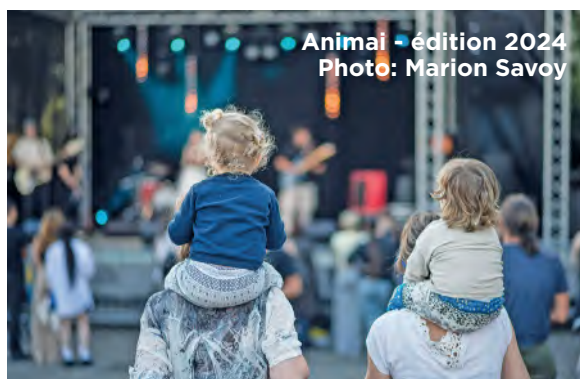
Le festival Animai a mis en avant des jeunes talents locaux. Les propositions ont rencontré un franc succès, notamment avec la tenue d'une soirée DJ Afro, des concerts et un atelier rock, ainsi que la traditionnelle battle de hip-hop.

Les ateliers et animations ont inclus bricolages, spectacles, initiations sportives et improvisation théâtrale. Une collaboration avec la Fête de la Na-

ture a enrichi le programme avec des activités autour de la thématique de l'environnement. Une collaboration entre l'association Cosimo et le Bibliobus a notamment permis aux enfants de lire confortablement installés dans des arbres.

L'aménagement du site a été repensé pour faciliter la circulation des visiteurs et visiteuses du festival. Des stands de crêpes et de pâtisseries proposées par la Brigade Scout de Vieux-Mazel et les jeunes de l'animation-jeunesse sont venus compléter l'offre alimentaire du festival.

Grâce aux collaborations et participations des différents services de la Ville, ainsi qu'à un budget consolidé, le festival Animai a rencontré un public varié. Malgré une météo fraîche et humide, cet événement a permis la participation à la vie locale des enfants et de leur famille, des adolescentes et des jeunes adultes.



### Animambule

Pour la sixième année consécutive, l'Animambule a animé les quartiers en vue de renforcer les liens sociaux. Cette année, l'accent a été mis sur la place Robin et le quartier de Rolliez, en lien avec deux projets de réaménagements urbains participatifs. Sur la place Robin, l'équipe d'animation a collaboré avec les services communaux et le collectif Olga pour impliquer les habitantes et habitants du quartier dans la piétonisation des rues entourant la place.

Dans le quartier de Rolliez, la présence de l'Animambule a facilité la participation et l'adhésion au projet de réaménagement, tout comme à l'appropriation du terrain de foot par les jeunes au moyen d'une activité de graffiti. Des passages de la charrette ont également eu lieu à Gilamont et à la Byronne.

Outil clé de l'animation hors murs, l'Animambule méritera à l'avenir que sa mobilité et ses possibilités de stockage soient repensées et améliorées.



### Open Sport

A cheval sur deux années civiles, le bilan annuel d'Open Sport concerne deux saisons. Activité sportive mêlée à l'activité sociale, Open Sport permet aux jeunes de 6 à 25 ans de pratiquer librement une activité physique, en soutenant les rencontres, la mixité sociale et l'inclusion.

La saison 2023-2024 a connu une forte affluence et un objectif clé : encourager la participation des filles dans les salles. Un travail de fond a été mené, via notamment une formation en collaboration avec le réseau « Genre et Jeunesse » de la Haute École de Travail Social Lausanne (HETSL). Leur présence a significativement augmenté grâce à quelques ajustements (aménagement des espaces, types d'activités proposées, présences féminines dans l'équipe).

Des questionnements autour de la gestion de groupes ont émergé en cours de saison, en particulier avec des jeunes au comportement agité. L'équipe a mis en place des rencontres avec ces jeunes et leurs parents, pour clarifier le cadre de l'activité, ce qui a permis un meilleur climat dans les salles.

En ce qui concerne la saison 2024-2025, une formation sur l'affirmation de soi a été proposée aux moniteurs et monitrices, afin de poser un cadre rassurant et agréable pour le groupe. Face à une demande sans cesse croissante et une forte participation des jeunes dès l'ouverture de la saison, la jauge par salle a été limitée, pour des raisons de sécurité.

L'équipe, renouvelée cette année avec six nouvelles personnes, comprend 16 moniteurs et monitrices. Ces derniers et ces dernières ont des profils variés, qu'il s'agisse de jeunes qui ont fréquenté l'activité Open Sport étant enfant, de jeunes en étude, en emploi ou sans emploi (requérants ou requérantes d'asile). Un besoin croissant d'espaces dédiés aux pré-adolescents et pré-adolescentes a été identifié, des réflexions sont en cours pour développer de nouvelles offres qui leur soient adaptées.



### Cabines téléphoniques

Depuis leur installation, les deux anciennes cabines téléphoniques situées à la rue du Panorama et à la Place du 14 Juin sont des outils de promotion et d'expérimentation. Elles accueillent des projets de créations artistiques, de sensibilisations à des thématiques de société, des concepts interactifs, installations et expositions proposées par de jeunes artistes ou collectifs de la région. Les ex-cabines sont également régulièrement utilisées par le bureau de l'Animation-jeunesse ainsi que d'autres services communaux pour sensibiliser la population et relayer des informations sur des événements ou projets en cours.

Des réflexions à propos de la gestion et de l'utilisation des cabines téléphoniques sont en cours,

afin d'identifier les besoins et ressources à disposition de cet outil. Ces éléments pourront mener à des nouvelles décisions pour l'année à venir.

### Accueil Jeunes

Grâce à ses nouveaux locaux, le bureau de l'Animation-jeunesse a pu mettre en place une nouvelle activité pour les jeunes, une fois par semaine dès le mois d'avril. L'Accueil Jeunes est un accueil libre pour les jeunes de 13 à 17 ans, une fois par semaine l'après-midi jusqu'en début de soirée. Cet accueil se fait sans inscription, avec comme principe premier l'adhésion libre. Ce projet répond à la demande des jeunes d'avoir un lieu de rencontre, tout comme au besoin de l'équipe d'animation de renforcer les liens avec le public adolescent.

L'Accueil Jeunes est un lieu pour les jeunes, organisé principalement par ceux-ci et celles-ci, dans l'objectif de développer leur autonomie. Les participantes et participants peuvent ainsi profiter de l'espace pour discuter, être ensemble, écouter de la musique et proposer différents projets. Le partage du repas est mis en avant durant ces accueils, une occasion d'expérimenter le faire et le vivre-ensemble. C'est aussi le lieu pour les participants et participants d'exprimer leurs demandes et besoins à l'équipe d'animation, telle que l'ouverture d'un deuxième accueil qui répondrait à d'autres besoins d'autres jeunes. Pour répondre à cela, l'équipe d'animation doit pouvoir compter sur des ressources humaines supplémentaires.

Une quinzaine de jeunes fréquentent régulièrement cet accueil, ce qui permet de créer un réel lien de confiance. Un stand de pâtisseries a pu être mis en place avec ces jeunes lors du festival Animai, ce qui a permis une recette mise à profit d'une sortie organisée par et avec les jeunes.



### Activités vacances

Pendant les vacances d'automne, deux propositions d'activités ont vu le jour cette année. L'équipe d'animation a accueilli entre 45 et 60 personnes par jour dans ses locaux durant la première semaine des vacances, pour des jeux, ateliers de cuisine et créativité. La fréquentation a révélé un besoin important pour les jeunes et les familles. Durant la deuxième semaine des vacances, les activités se sont déroulées dans le quartier de Rolliet. Une collaboration avec les services communaux et l'association Chromatix a permis d'aménager un terrain de foot récemment investi. L'atelier graffiti, impliquant 40 participantes et participants, a favorisé l'appropriation du terrain par les jeunes.

### Conseil des Jeunes de Vevey (CJV)

Le Conseil des jeunes de Vevey (CJV), soutenu activement par le bureau de l'Animation-jeunesse, vise à encourager l'engagement citoyen des jeunes de 14 à 25 ans. Cette année a permis à un noyau de jeunes de se constituer en conseil. Le comité a travaillé cette année à structurer son organisation et ses fonctionnements, rédiger ses

statuts et créer son logo. Afin de recruter des membres, le CJV a organisé un premier repas en décembre et lancé un compte sur Instagram. Le CJV ambitionne de devenir un acteur clé de la participation de la jeunesse à Vevey, avec une programme d'activités diverses dès 2025.

### Collaborations et partenariats

Le bureau de l'Animation-jeunesse travaille en étroite collaboration avec divers partenaires, qu'il s'agisse de services communaux et intercommunaux, d'associations ou de prestataires. Le développement de ce réseau constitue un socle de travail qui facilite la mise en œuvre des activités régulières, ainsi que le déploiement d'initiatives ponctuelles, telles que la fête des écoles, les rendez-vous de l'hiver, le tournoi de tapettes à mouches, et le projet régional @Août.

#### @Août

Pour la troisième année consécutive, l'activité estivale « @Août » a animé la place Robin durant la dernière semaine des vacances scolaires. Cette animation est organisée en partenariat entre 5 services d'animation socioculturelle de communes avoisinant Vevey.

La semaine d'activités a réuni jeunes et familles autour d'un programme festif et coloré. En plus des jeux libres installés sur la place, les participantes et participants ont ainsi fabriqué des raquettes de ping-pong avec FABLAB, dansé avec l'école Neptune, découvert les percussions brésiliennes et appris les bases du football freestyle. L'événement a permis de renforcer les liens avec la Villa Métisse, ainsi qu'avec les centres d'animation de la région et les associations locales, telles que de la Cour de l'Avenir et l'APERO.



### Commission municipale de la jeunesse

En 2024, la commission municipale de la jeunesse s'est réunie une fois pour échanger sur les actualités et projets dont ses membres se sont fait

porte-paroles. A cette occasion, les premières pistes d'analyse issue de l'étude jeunesse mandatée à Unisanté ont pu être présentées aux membres de la commission.

### Etude jeunesse

L'étude jeunesse, qui s'est déroulée durant cette année avec la collaboration d'Unisanté, a permis de cartographier les partenaires œuvrant en faveur de la jeunesse (services de la Ville et organisations locales), ainsi que d'identifier les besoins des jeunes du point de vue des professionnels et professionnelles les accompagnant. Une cinquantaine d'entretiens ont été menés et les résultats de cette étude permettront d'identifier des mesures concrètes à mettre en place. Le début d'un deuxième volet de l'étude est prévu en automne 2025 pour donner la parole aux jeunes directement concernés.

Le bureau de l'Animation-jeunesse veille à collaborer de manière étroite avec les services de la Ville qui œuvrent également en faveur de la jeunesse, tout comme avec les partenaires associatifs concernés. Cette étude, tout comme le suivi du Conseil des Jeunes de Vevey, est pilotée par le bureau de l'Animation-jeunesse, qui a à cœur d'impliquer et d'informer tant que possible tous les autres services et partenaires concernés dans le suivi de ses activités.

### Soutiens et subventions aux partenaires

#### Association de la Ferme Menthée (AFM)

La collaboration entre le bureau de l'Animation-jeunesse et l'AFM a poursuivi son cours. L'association vit une période de continuité à l'interne puisque son président a reconduit son mandat, ainsi qu'une grande partie du comité.

L'édition 2024 d'Animai a permis une nouvelle collaboration avec l'AFM. L'association a en effet co-produit les concerts de deux groupes musicaux.

#### Association-Jeu Vevey – La Jouerie et l'Association Tremplin

Cette année à nouveau, les familles ont fréquenté en nombre l'Association-Jeu Vevey-La Jouerie et l'Association Tremplin, chacune de leurs activités a été plébiscitée par les familles de Plan-Dessus (Place Robin et Gilamont). Un grand merci à ces deux associations pour leur implication auprès des enfants et familles du quartier.

*Laurie Willommet, municipale  
Marilune Aeberhard et Céline Beetschen,  
co-responsables du bureau*

### Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2024 :

#### Vœu 4/2024

*La Commission de gestion souhaite que tous les services concernés par la jeunesse (Cohésion sociale, Ginkgo, etc.) soient impliqués dans la mise en place du futur Conseil des jeunes de Vevey.*

#### Réponse :

Le bureau de l'Animation-jeunesse veille à collaborer de manière étroite avec les services de la Ville qui œuvrent également en faveur de la jeunesse, tout comme avec les partenaires associatifs concernés. L'étude jeunesse, initiée par le bureau de l'Animation-jeunesse, est l'occasion de cartographier les acteurs et actrices de la jeunesse sur le territoire veveysan, ainsi que de recenser les besoins des jeunes du point de vue des professionnels et des professionnelles qui les accompagnent dans un premier temps. Ce projet, tout comme le suivi du tout nouveau Conseil des jeunes de Vevey, est piloté par le bureau de l'Animation-jeunesse, qui a à cœur d'impliquer et d'informer tant que possible le service de la Cohésion sociale et tous les partenaires concernés dans le suivi de ses activités.

## Présentation

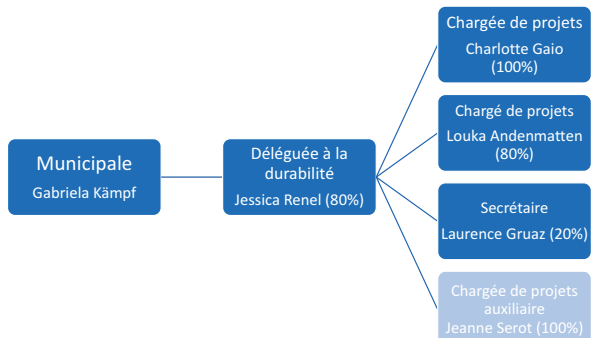
Le Bureau de la durabilité pilote et coordonne la mise en œuvre de la stratégie climatique et de durabilité de la Commune de Vevey. Il gère les aspects administratifs, le support interne et mobilise la société civile en encourageant la participation citoyenne et les changements de pratiques vers plus de respect de l'environnement et d'équité sociale.

Ses missions sont les suivantes :

- Veiller à ce que l'administration communale soit exemplaire en termes de durabilité.
- Assurer l'élaboration et le suivi du Plan climat et de la stratégie de durabilité.
- Développer une stratégie de participation citoyenne, organiser des événements et soutenir les initiatives de la société civile.
- Sensibiliser les différents publics aux enjeux environnementaux et sociaux via des campagnes, subventions et événements.
- Proposer des actions pour favoriser le report modal et la mobilité durable.
- Promouvoir la biodiversité et veiller à la préservation des ressources.
- Inciter à la réduction de la production de déchets et à la consommation responsable.
- Collaborer avec les actrices et acteurs du territoire pour accélérer la transition.

## Organisation

Le Bureau de la durabilité dispose d'un effectif de quatre personnes fixes (2,8 ETP). Il bénéficie également du soutien d'une ou d'un stagiaire (auxiliaire) à 100% pendant 6 mois, suivi d'un contrat de chargée ou chargé de projets auxiliaire à 100% pour 12 mois.



## Faits marquants

### Stratégie de durabilité

Le Bureau de la durabilité a commencé l'élaboration de la stratégie de durabilité communale. Cette démarche vise à définir une vision globale et multisectorielle pour la Commune, en intégrant les dimensions sociales, de biodiversité, économiques, etc. au Plan climat. En partenariat avec le Centre de compétence en durabilité de l'Université de Lausanne, Vevey prend part à un projet-pilote pour opérationnaliser le cadre conceptuel du donut de Kate Raworth. Ce modèle innovant concilie les besoins humains essentiels avec les limites planétaires, offrant ainsi une boussole pour orienter les politiques publiques vers des décisions durables.

### Bourse aux projets durables

La première édition de la Bourse aux projets durables a été lancée en 2024 pour associer la population à la mise en œuvre du Plan climat communal et de la stratégie de durabilité. Treize projets ont été soumis au vote de la population, et les quatre projets lauréats seront soutenus, soit l'atelier de réparation vélo Rayon X, le jardin par-

tagé et pédagogique de l'observatoire, les ateliers textiles et d'upcycling des Sacochier-es et les nichoirs à domicile de NIDO.



## Exemplarité de l'administration

### Plan de mobilité

#### Mise à jour

Le Bureau de la durabilité, en collaboration avec le groupe de travail interservices mobilité, a œuvré à la mise à jour du Plan de mobilité de l'administration, en place depuis 2008.

Conformément aux intentions du Plan climat, et dans le but de s'aligner sur l'augmentation des prix des CFF, la mesure incitative est passée d'un montant de Fr. 185.- à Fr. 190.-. En parallèle, les modalités d'accès à cette mesure ont été assouplies afin d'atteindre un plus large public.

Concernant les trajets professionnels, une nouvelle procédure a été mise en œuvre en 2024 afin d'élargir et faciliter l'achat de billets de transports publics. Ce dispositif, demandant autrefois un délai de 48h et entièrement géré par le Bureau de l'information, permet désormais d'acheter instantanément et facilement les billets sur son téléphone portable ou en ligne.

#### Mesure incitative

Cette mesure incite les collaboratrices et collaborateurs à emprunter les transports publics et/ou à favoriser la mobilité douce, par l'octroi d'un bon pour un abonnement de transports publics ou pour l'achat de matériel lié à la pratique du vélo/trottinette.

En 2024, 283 personnes ont bénéficié de la mesure incitative, sur les 584 personnes pouvant en bénéficier. L'année passée, 251 personnes avaient bénéficié de la mesure, sur 553 inscrites. On constate donc une très légère augmentation des bénéficiaires, qui peut en partie s'expliquer par une clarification des critères d'attribution et une communication plus ciblée.

Cela représente un montant total de Fr. 50'400.-, contre Fr. 43'400.- pour l'année 2023. Cette augmentation, beaucoup plus significative que celle du nombre de bénéficiaires, s'explique par l'augmentation du montant maximal octroyé.

### Achats durables

La Ville dispose, depuis 2013, de directives visant à promouvoir les achats durables au sein de l'administration. Ces directives traitent de différentes catégories (informatique, véhicules, mobilier, etc.) et chaque service acheteur est responsable de leur application. Afin de mettre à jour ces directives et de développer une véritable stratégie d'achats durables au sein de l'administration, le Bureau de la durabilité fait partie, ainsi que d'autres communes romandes, du comité de pilotage d'un mandat coordonné par le Canton et ayant pour but de développer des outils que les Communes pourront utiliser pour déployer une stratégie efficace dans leur administration respective.

La première étape de ce mandat, effectuée en 2024, était la réalisation d'un état des lieux des pratiques dans différentes catégories d'achats pour déterminer les freins à l'adoption de pratiques plus durables. Le mandat se poursuivra en 2025.

### Ressourcerie interne

Comme l'achat le plus durable est celui qui n'est pas effectué, le Bureau de la durabilité a développé une ressourcerie interne à l'administration. Celle-ci, disponible sur l'intranet, recense tous les objets que les services possèdent et qu'ils peuvent prêter ou donner (mobilier, flipchart, diable, bouilloire, etc.).

### Stratégies climatique et de durabilité

#### Stratégie de durabilité

Publié en 2022, le Plan climat communal présente des objectifs et mesures en lien avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques. Ce document stratégique prend donc en considération uniquement une partie de ce qui compose la durabilité et n'aborde notamment pas les enjeux sociaux, de biodiversité, culturels ou encore économiques. Pour définir une vision globale et multisectorielle, tout en définissant des objectifs clairs pour la commune, le Bureau de la durabilité a lancé l'élaboration de la stratégie de durabilité communale et est accompagné par un groupement de mandataires à cet effet.

Parallèlement, la Ville de Vevey a été retenue pour un projet-pilote piloté par le Centre de compétence en durabilité (CCD) de l'Université de Lausanne qui vise à opérationnaliser le cadre conceptuel du donut de Kate Raworth, aux côtés de deux autres communes romandes.

Ce cadre conceptuel, également connu sous le nom de «Théorie du Donut», est un modèle économique qui vise à concilier les besoins humains essentiels avec les limites planétaires. Il définit ainsi un plancher social qui représente les besoins humains fondamentaux qui doivent être satisfaits et un plafond écologique qui définit les limites environnementales qui ne doivent pas être franchies pour préserver la stabilité de la planète.

L'appropriation de ce modèle à l'échelle locale doit offrir une boussole pour orienter les politiques publiques vers des décisions qui assurent le bien-être de toutes et tous, tout en préservant l'environnement pour les générations futures.

Les démarches suivantes ont été effectuées en 2024 en lien avec cet objet :

- Adjudication du mandat pour l'élaboration de la stratégie de durabilité, y compris pour la démarche participative associée.
- Mise en place d'un partenariat avec le CCD pour prendre part au projet-pilote sur le cadre conceptuel du donut.
- Etat des lieux des politiques publiques existantes en termes de durabilité.
- Entretiens avec l'ensemble des services communaux.

Ces premières étapes ont permis de poser les bases du diagnostic pour la stratégie de durabilité de la Ville de Vevey afin de faire sortir les axes prioritaires à considérer. Il est prévu que cette stratégie, accompagnée d'un plan d'action, soit finalisée fin 2025.

#### Plan climat

L'administration communale a publié en septembre 2022 son Plan climat. Cette stratégie climatique explicite les objectifs de réduction des gaz à effet de serre que la Ville souhaite suivre et les mesures à mettre en œuvre pour adapter son territoire aux effets des changements climatiques.

#### Suivi des mesures

Un suivi détaillé de l'ensemble des mesures du Plan climat communal a été effectué en 2024. Tous les services et bureaux ont été entendus sur l'avancée des mesures dont ils ont le pilotage et de la possibilité d'en ajouter de nouvelles.

Ainsi, à la suite de cette deuxième année de suivi, le Plan climat compte 262 mesures dont 8 nouvelles et 7 abandonnées.

Le graphique de la page suivante compare le statut des mesures du Plan climat entre 2022 et 2024. La tendance observée l'année dernière avec une augmentation des mesures « en cours de mise en œuvre » et « en vigueur/réalisée » se confirme, montrant que les services communaux participent activement à la mise en œuvre des mesures.

Un catalogue de mesures à jour est disponible sur la page internet [www.vevey.ch/plan-climat](http://www.vevey.ch/plan-climat).

#### Suivi des indicateurs

Les indicateurs de suivi du Plan climat ont également été mis à jour. Comme ils suivent des tendances qui évoluent sur de longues périodes, il n'a à nouveau pas été jugé pertinent de les communiquer cette année.

En effet, les données récoltées ne permettent pas, d'une année à l'autre, de définir si l'évolution de l'indicateur va dans le bon sens ou non, car ces données peuvent facilement être influencées par des événements exceptionnels (ex : canicule, etc.). Ainsi des évolutions d'une année à l'autre peuvent être jugées comme positives ou négatives alors qu'elles ne sont, en réalité, que le fruit d'un de ces événements exceptionnels.

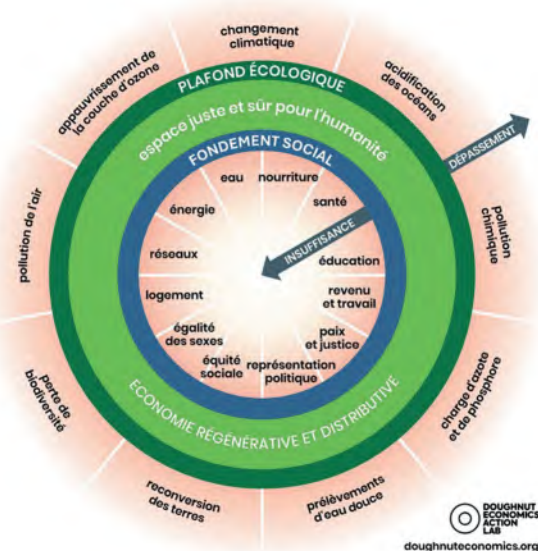
C'est pourquoi un bilan plus détaillé sera effectué à la fin de la législature, ce qui devrait permettre de voir des tendances se dessiner.

#### Cité de l'énergie

Le Bureau a collaboré étroitement avec le Service des bâtiments, gérance et énergie dans le processus de relabellisation Cité de l'énergie.

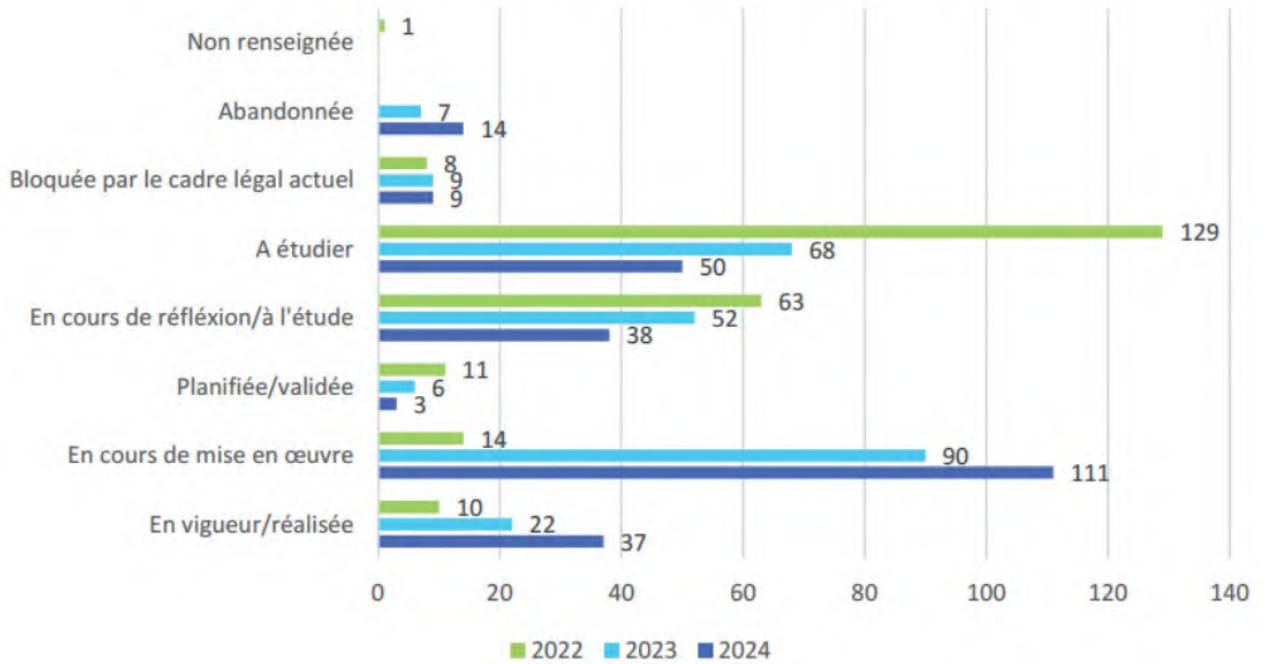
Un important travail préalable a été réalisé afin de coupler les démarches de suivi du Plan climat et de Cité de l'énergie.

De fait, la conseillère Cité de l'énergie a pris part à un certain nombre de séances du suivi annuel, a étudié les fichiers de suivi des mesures et des



Cadre conceptuel du donut

Figure 1 : Comparaison du statut des mesures



**Suivi du statut des mesures de 2022 à 2024**

indicateurs du Plan climat pour assurer une synergie maximale entre les deux démarches et limiter le travail à fournir par les services dans le cadre de ce ré-audit qui se déroulera en 2025.

**Participation**

**Bourse aux projets durables**

La Bourse aux projets durables est destinée à associer la population à la mise en œuvre du Plan climat communal et de la stratégie de durabilité et à soutenir des projets en termes d’environnement, de société et d’économie locale.

Pour cette première édition, l’appel à projets a été ouvert du 19 février au 31 mai 2024. La population, ainsi que les actrices et acteurs du territoire (culturels, économiques, sociaux, etc.), ont pu participer et proposer des projets qui leur tiennent à cœur et contribuent à l’atteinte des objectifs de durabilité. Treize projets touchant à des thématiques variées (agriculture urbaine, sauvegarde de la biodiversité, mobilité, consommation responsable et économie locale) ont été déposés par des associations, entreprises, citoyennes et citoyens.

À la suite d’une analyse de faisabilité, afin de s’assurer qu’ils soient conformes aux critères établis et concrètement réalisables, les treize projets déposés ont été retenus et soumis au vote de la population, ainsi que des entreprises et associations basées à Vevey du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2024.

Après un dépouillement à la main, vote par vote, afin de contrôler leur validité, un total de 1’045 votes valables ont été comptabilisés et permettent aux quatre projets suivants d’être lauréats :

- Rayon X - Atelier de réparation vélo avec 451 votes (Fr. 10’000.-) ;
- L’observatoire : un jardin partagé et pédagogique avec 351 votes (Fr. 8’000.-) ;
- Upcycling et ateliers textiles – Les Sacochier-es avec 332 votes (Fr. 10’000.-) ;
- NIDO – Nichoirs à domicile, avec 330 votes (Fr. 2’000.-).

Les porteuses et porteurs de projets reçoivent également un soutien et des conseils de la part du Bureau de la durabilité et des services communaux concernés pour leur réalisation et mise en œuvre. Les projets n’ayant pas obtenu suffisamment de votes pourront être conseillés par le Bureau de la durabilité afin de trouver d’autres moyens de financement ou redéposer lors d’une seule des prochaines éditions de la Bourse aux projets durables.

**Vevey s’engage**

Le site Internet [Vevey s’engage](#) a pour but de donner de la visibilité aux initiatives et aux événements s’inscrivant dans une démarche de durabilité sur la Riviera. 46 initiatives sont présentées et 31 événements y ont été relayés, ce qui s’inscrit dans la continuité des exercices précédents. Cependant, le nombre de visites sur l’année a plus que doublé, passant de 7’000 à 15’000. La page la plus visitée est celle des événements, mais la nouvelle page sur la Bourse aux projets durables totalise sensiblement le même nombre de visites, soit 6’505 en vue unique – 8’976 en vue totale. La recherche (ex : Google) représente le moyen le plus utilisé pour arriver sur le site, avec 7’121 personnes ayant accédés par ce biais.

Cette dernière se développe et évolue pour devenir une plateforme de participation citoyenne virtuelle. En plus de la Bourse aux projets durables, un appel à projets participatif sur le thème des droits de l’enfant par le Service famille, éducation et sport est en cours de préparation.



Cabine de vote

### Local associatif Le Marronnier

Le Bureau de la durabilité soutient l'association du Marronnier par la prise en charge du loyer du local associatif « Le Marronnier », situé à la rue des Marronniers 3b. Ce local a pour but d'offrir un espace de rencontre et d'événement pour les associations engagées sur des thématiques sociales et de durabilité.

Les collectifs Coopérative solaire Riviera, Epicoop, La Cour de l'Avenir, Mets tes palmes, Permaculture Riviera, PRO VELO Riviera, TROC'SEL Riviera et 1800 Trucs font partie du comité de l'association du Marronnier. Elles gèrent ainsi ce lieu de manière collaborative et permettent à tout autre association, collectif ou groupe de citoyennes et citoyens engagés dans une démarche sociale ou de durabilité d'utiliser ces locaux.

En plus de la mutualisation des équipements, cette initiative permet le développement de synergies entre les différentes associations et encourage la naissance de nouveaux projets citoyens et associatifs par effet d'entraînement.

Le local du Marronnier a été utilisé plus de 200 fois sur 189 jours en 2024, par plus de 28 associations, collectifs, institutions publiques, fondations et privés.

### Sensibilisation et incitation

#### Fonds pour l'énergie et le développement durable

Le Fonds pour l'énergie et le développement durable (FEDD) a pour but d'encourager les particuliers et les entreprises à entreprendre des actions en faveur de la durabilité et du climat. Ce fonds est alimenté via une taxe sur l'énergie de 0.85 cts/kWh prélevée sur la consommation des ménages et des entreprises veveysannes pour être répartie dans deux fonds : énergie et durabilité. En 2024, la clé de répartition de la taxe a été revue afin d'octroyer un pourcentage plus important de la taxe au fonds durabilité, lui permettant de répondre au nombre croissant de demandes auquel il fait face. La partie du FEDD dédiée à la durabilité comptabilise 709 subventions octroyées en 2024 pour un montant total de Fr. 203'646.90. Les actions ayant rencontré le plus de succès sont celles liées à la mobilité (abonnements de transports publics, réparations vélo, achat d'un vélo(-cargos)). Par ailleurs, pour la première fois, deux demandes ont été octroyées pour la récupération des eaux de toiture, et le nombre de demandes pour la plantation d'arbres et de haies a doublé par rapport à l'année passée, passant de deux à quatre.

Le FEDD a également permis de soutenir le projet « Nourrir la diversité » de l'association B.R.E.A.D Collective à hauteur de Fr. 10'000.-.

### Evénements

Le Bureau de la durabilité organise plusieurs événements pendant l'année. Dans un souci d'exemplarité, le Bureau suit pour chacun de ses événements les grands principes du guide pratique des manifestations, qui a été mis à jour en fin d'année 2024. Seules les manifestations d'importance sont détaillées ci-après.

#### Fête de la Nature

Dans le cadre de la Fête de la Nature, le Bureau de la durabilité, en coordination avec le secteur des espaces verts et en collaboration avec l'association de la Fête de la Nature, a créé un parcours didactique intitulé « En nature Simone ». Composé de 11 postes sur des thématiques diverses liées à la biodiversité urbaine, ce parcours a pour objectif de sensibiliser à la préservation de l'environnement et inciter à l'observation de la nature à Vevey.

ronnement et inciter à l'observation de la nature à Vevey.

Ce parcours a été pensé pour être le plus inclusif possible, avec trois longueurs, dont deux accessibles entièrement aux PMR et aux poussettes. Une version audio est également proposée. Une inauguration réalisée dans le cadre de la semaine de la Fête de la Nature a permis une visite commentée et a attiré une cinquantaine de personnes.



Visite guidée ©Yann André

#### Campagne de sensibilisation à la réduction des déchets

Au printemps et en été, le Bureau de la durabilité a fait appel à l'IGSU pour organiser plusieurs campagnes de sensibilisation à la réduction et au tri des déchets urbains pendant la période estivale.



Sensibilisation déchets ©IGSU

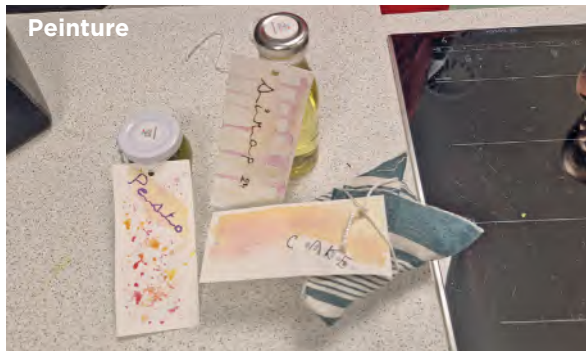
#### « Métabolisme du Goût »

Dans le cadre de la Semaine du Goût 2024, qui s'est tenue en septembre, le Bureau de la durabilité en collaboration avec l'association foodculture days et différents acteurs et actrices locales a conçu une journée autour de l'alimentation durable et locale. Plusieurs temps ont rythmé la journée, avec une table ronde intitulée « Qui nourrira demain ? », des activités pour les enfants, et un « café papote » sur les thématiques de l'alimentation locale et la résilience alimentaire. La journée s'est soldée par un banquet urbain végétarien à base de produits locaux, cuisiné par de ta-



Banquet urbain

lentueuses cheffes veveysannes. Cet événement a rassemblé environ 150 personnes dans un moment de convivialité autour de l'alimentation durable. Parallèlement, le Bureau a collaboré avec l'Alimentarium pour offrir deux cours de cuisine zéro déchets pour les enfants et leurs parents, suivis d'un atelier de peinture faite avec les cuisiniers. Environ 30 personnes ont pu y participer.



### Mobilité durable Dring Dring

La gratuité du service de livraisons d'achats à domicile à vélo Dring Dring est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2022.

Le succès du service en 2024 reste comparable à celui de 2023. Un total de 3'126 livraisons ont été effectuées soit une légère augmentation de 35 livraisons par rapport à l'année passée, pour un montant total de Fr. 40'553.-.



### Vélostation

Sur l'année 2023, 1'112 abonnements (tout type compris) ont été achetés, contre 741 en 2023. C'est l'abonnement vélo 1 jour (24h) qui représente la majeure partie des achats avec un total de 740 abonnements. Les abonnements « vélo 1 an » arrivent en seconde position avec un total de 115 abonnements. Par ailleurs, il y a 112 clients actifs. Le système de vidéosurveillance a été changé cette année, car l'ancien système devenait obsolète.

### Carvelo

Le Bureau de la durabilité a conclu en 2015 un partenariat avec l'Académie de la mo-

bilité pour implémenter le projet Carvelo à Vevey.

Ce service permet à chacune et chacun de louer un vélo-cargo à l'heure pour un tarif attractif. Les vélos-cargos sont gérés par des commerces qui, en retour, peuvent les utiliser dans le cadre de leurs activités.

La convention entre l'Académie de la mobilité et le Bureau de la durabilité a été renouvelée en 2022. Carvelo compte désormais 4 vélos à Vevey, qui ont comptabilisé 248 locations d'une durée totale de 3'922 heures.

### Véhicules partagés

Afin d'œuvrer pour l'atteinte des objectifs de développement et d'électrification que la Ville s'est fixés pour les véhicules partagés, le Bureau de la durabilité et l'entreprise coopérative Mobility ont ajouté, en 2024, deux véhicules sur le territoire et en ont électrifié trois autres.

Un nouvel emplacement pour un véhicule thermique a ainsi été ouvert au nord de l'avenue de Gilamont et un emplacement pour un véhicule hybride sur l'avenue de Nestlé.

Parallèlement, les trois véhicules situés vers l'Hôtel de Ville ont été rassemblés dans le parking Vieille Ville et électrifiés créant ainsi le premier hub Mobility 100% électrique à Vevey.

Vevey compte, au 31 décembre 2024, 17 véhicules d'autopartage de la coopérative Mobility sur son territoire, dont 3 électriques et un hybride.

### Biodiversité et ressources naturelles

#### Agriculture urbaine

Le Bureau de la durabilité, accompagné étroitement par le Service des travaux publics, espaces verts et entretien, encourage la création et le maintien de projets d'agriculture urbaine à Vevey.

#### Potaclos

À la suite de plusieurs années difficiles pour le comité de l'association et aux difficultés de renouvellement qu'il rencontrait en 2023, le Bureau de la durabilité a internalisé la gestion du potager pour éviter que celui-ci ne disparaisse. Cette proposition a été acceptée lors d'une assemblée extraordinaire le 8 février 2024 pendant laquelle la dissolution a été votée.

Depuis, le Bureau de la durabilité en a repris la gestion (contrats d'utilisation, facturation, liste d'attente, accueil, régularisations, etc.) et a planifié des travaux nécessaires sur le terrain pour assurer sa pérennité.

#### Gouvernance des potagers

La situation du Potaclos a mis en lumière les difficultés pour les groupements en charge de ces espaces communautaires. Par conséquent, le Bureau de la durabilité a entrepris de clarifier la manière dont l'ensemble des potagers sont gérés.

Historiquement, la Ville ne participait au développement de ces projets qu'en apportant des conseils pratiques ou en assurant la coordination entre les différents services et la population. Or, depuis quelques années, la dégradation générale de l'état des potagers, particulièrement en bacs, ainsi que l'effritement généralisé des groupements bénévoles, a poussé le Bureau à questionner cette manière de faire pour assurer la pérennité de ces projets.

A la suite d'une analyse des pratiques existantes dans d'autres Communes, il a ainsi été identifié que la Ville pourrait proposer davantage de prestations (mise à disposition du matériel, gestion administrative, etc.) contre la mise en place d'une cotisation annuelle.

Cette démarche devrait permettre de faciliter le développement de ce type de projet en fournissant une option « clé en mains » aux personnes intéressées, d'uniformiser leur traitement et de clarifier les rôles, droits et devoirs de chacun. Une période de transition débutera donc en 2025 avec les potagers déjà existants pour leur proposer de rejoindre ce modèle s'ils le souhaitent.

#### Ateliers de jardinage

Le Bureau de la durabilité a organisé quatre ateliers de jardinage en 2024. Le premier en avril, pendant le marché aux plantons, en collaboration avec l'Alimentarium, pour échanger sur la gestion naturelle des nuisibles. Le deuxième au potager du Panorama sur l'association des plantes et l'ensoleillement et le troisième au potager des Moulins sur le thème de la rotation des cultures. Les deux derniers ateliers ont eu lieu au mois de mai pendant la Fête de la nature. Ce sont à chaque fois une dizaine de personnes qui ont pris part aux ateliers. Enfin, le quatrième atelier a été organisé en collaboration avec le service de la cohésion sociale, Ginkgo. Une quinzaine de jeunes adultes ont pu apprendre, le temps d'une matinée, comment préparer le sol et planter des plantons divers.



Atelier jardinage - Ginkgo

#### Toveires

La parcelle des Toveires comporte sur certains secteurs une pollution élevée aux métaux lourds (plomb, mercure, cuivre et zinc) mise en avant en 2020 lors de la réalisation d'analyses de sol.

À la suite de démarches entreprises avec le Canton pour réévaluer le statut de cette parcelle au cadastre des sites pollués, de nouvelles analyses ont été réalisées pour permettre de mieux délimiter l'étendue de la pollution.

La Ville a également dû faire réaliser une « investigation préalable » ayant pour objectif de retracer l'historique des activités polluantes sur cette parcelle pour déterminer l'origine probable de cette pollution. Sans surprise, elle serait essentiellement liée aux activités des anciennes installations de tir et de l'ancienne décharge qui s'y trouvaient.

Cette étude, transmise au Canton en décembre 2024, devra lui permettre de décider si une investigation technique pour déterminer l'ampleur des pollutions présentes et le besoin d'assainissement est nécessaire.

Des panneaux d'information seront prochainement installés dans la zone pour avertir le grand public.

#### Commune ouVerte

Le Bureau de la durabilité, en collaboration avec le secteur des espaces verts, a rejoint la démarche « Commune ouVerte » de ProNatura. Ce programme a pour but d'établir un diagnostic de la qualité de l'infrastructure écologique au sein de la Commune et de déterminer des objectifs et mesures concrètes de restauration/revitalisation de la biodiversité et des biotopes à mettre en place dans la Commune.

La première phase (réalisation du diagnostic) est offerte aux Communes par ProNatura. Un bureau spécialisé a réalisé celui de Vevey fin 2024.

Sur cette base, les prochaines phases du projet (définition d'objectifs et de mesures) pourraient être lancées en 2025.

#### Programme national de recherche 82

La Haute École de Travail Social de Lausanne (HETSL) et le Bureau de la durabilité collaborent dans le cadre d'un projet national de recherche financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS).

Le projet, intitulé « Améliorer la biodiversité urbaine et la justice environnementale : Une approche inclusive », se concentre sur l'intégration de la biodiversité et de la justice sociale dans les milieux urbains, avec Vevey comme terrain d'étude.

Les écosystèmes urbains sont essentiels pour la biodiversité et apportent une valeur sociale significative. Cependant, la distribution des espaces verts est souvent inégale, affectant particulièrement les groupes marginalisés. Le projet cherche à promouvoir un accès équitable à la nature en utilisant des approches participatives.

Il est attendu que ce projet permette de guider le développement d'actions de verdissement urbain sensibles aux inégalités socio-spatiales et ainsi contribuer à la justice environnementale.

#### Consommation

##### Vaisselle réutilisable

La Ville de Vevey sensibilise depuis plusieurs années les organisatrices et organisateurs de manifestations à l'utilisation de la vaisselle réutilisable.

##### Subvention

Le Bureau de la durabilité a prolongé son partenariat avec l'entreprise Papival SA, qui a racheté en juillet 2024 l'activité « vaisselle réutilisable » à Molotov Event SA, permettant de prolonger le rabais de 12% sur la facture de location de vaisselle réutilisable des manifestations veveysannes.

Une subvention qui couvre 50% de la location de vaisselle réutilisable jusqu'à maximum Fr. 2'000.- est également proposée. 11 subventions ont été accordées en 2024, pour un total de Fr. 5'209.-.

##### Obligation d'utiliser la vaisselle réutilisable

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026, la vaisselle réutilisable s'imposera dans toutes les manifestations veveysannes. Un accompagnement de deux manifestations est en cours pour faciliter cette transition. De plus, afin d'offrir un soutien pratique, un guide a été publié pour accompagner les manifestations dans cette démarche.

#### Partenariats

Le Bureau de la durabilité collabore activement avec différents partenaires pour accélérer la transition vers un avenir plus durable. Rencontres, comités et COPIL intercommunaux sont autant d'opportunités pour renforcer ces synergies. Les différents acteurs et actrices du territoire sont également des partenaires privilégiés.

### Société civile

Le Bureau répond régulièrement aux sollicitations de citoyennes et citoyens qui souhaitent des informations sur les engagements et prestations de l'administration communale en matière de durabilité ou pour développer des projets.

Il conseille, accompagne et soutient diverses associations locales engagées dans des démarches de durabilité. L'aide proposée peut être d'ordre logistique ou financier.

### Administration communale

Le Bureau est régulièrement sollicité par les services communaux sur des projets qu'ils portent pour les accompagner et les conseiller dans leur démarche de durabilité.

Il est aussi appelé à intervenir au sein de différentes commissions municipales ou du Conseil communal :

- commission permanente environnement et énergie (ComEn2) ;

- commission municipale d'aménagement du territoire (CAT).

### Institutions publiques

Afin de favoriser le partage d'informations et les échanges entre les institutions publiques engagées dans une démarche de durabilité, le Bureau prend part aux rencontres et aux comités de l'association Coord21. Cette dernière encourage les synergies intercommunales et cantonales, et permet ainsi de bénéficier des résultats de projets menés à l'échelle romande ou nationale.

Enfin, le Bureau entretient des liens étroits avec plusieurs communes romandes impliquées dans des démarches de durabilité, ainsi qu'avec le service cantonal homonyme.

*Gabriela Kämpf, municipale  
Jessica Renel, responsable du bureau*

### Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2024 :

*Vœu 5/2024*

*La réponse donnée l'année passée n'est pas satisfaisante et le vœu est repris en insistant sur la Maison de la réparation promise les années passées en lien avec la Ressourcerie. Ni l'une ni l'autre ne semble vraiment fonctionner.*

Réponse :

La création d'une maison de la réparation est toujours à l'ordre du jour des projets du Bureau de la durabilité. Toutefois, la complexité de trouver un site propice à accueillir cet espace ainsi que les questions liées à la gouvernance sont toujours en suspens.

Des informations complémentaires concernant la possibilité de créer une annexe à la déchetterie actuelle mettent en attente un éventuel développement sur le site. Concernant la gouvernance, des discussions sont en cours avec différents partenaires sociaux régionaux.

Dans la mesure où ces pistes évoluent positivement en 2025, un préavis pourrait être soumis au Conseil dans le courant de l'année.



Musée Jenisch Vevey

## Présentation

Ouvert à toutes et tous, le Musée Jenisch Vevey est un musée d'art – dessin, estampe, peinture – à taille humaine, qui préserve et fait rayonner six siècles de création et invite à des expériences participatives et enrichissantes. Créé par une femme dont il porte le patronyme, Fanny Jenisch, il présente une collection permanente très riche (Bocion, Courbet, Corot, Hodler, Vallotton, Picasso, Morandi, etc.), un lieu spécifiquement dédié à l'art gravé – le Pavillon de l'estampe –, une évocation de l'atelier d'Oskar Kokoschka, des expositions qu'on ne peut voir nulle part ailleurs, ainsi que des actions de médiation innovantes. C'est un musée dynamique et inclusif qui a l'art d'inviter les visiteuses et visiteurs à une rencontre authentique et vivante avec les œuvres. Un lieu privilégié de plaisir, d'émotions, de connaissance et d'inspiration.

Deuxième musée d'art du canton de Vaud, le Musée Jenisch Vevey accueille une collection extraordinaire d'œuvres sur papier, en particulier le Cabinet cantonal des estampes qui rassemble plus de 40'000 œuvres de la Renaissance à nos jours et fait ainsi partie des cinq plus prestigieux fonds d'estampes de Suisse. Il abrite également le fonds le plus important au monde d'œuvres graphiques d'Oskar Kokoschka, ainsi qu'une collection de plus de 11'000 dessins des plus grands artistes de l'histoire de l'art.

En tant qu'institution patrimoniale, le Musée Jenisch Vevey a pour mission la conservation, l'étude et la valorisation de ses collections. Il s'applique à offrir à ses publics des prestations de grande qualité, attrayantes, novatrices et d'un haut niveau scientifique. Il s'efforce de contribuer utilement à la vie de la cité, au développement du lien social et à l'édification des citoyennes et citoyens, en offrant des repères et un espace de dialogue, tout en favorisant l'innovation culturelle et artistique. Les compétences réunies au Musée Jenisch Vevey ainsi que les collections qu'il conserve lui permettent de rayonner au-delà de son territoire immédiat et de compter parmi les institutions internationales influentes dans le domaine des œuvres sur papier.

## Organisation

### Ressources humaines

Au 31 décembre 2024, le musée dispose de 12 EPT en contrat fixe (pérennisation de 2 auxiliaires de conservation en 2024) et de 4,8 EPT en contrat auxiliaire. Son équipe est composée de 25 collaborateurs et collaboratrices, principalement à temps partiel. Le musée est constitué de trois pôles : un pôle conservation et expositions qui comprend le Cabinet cantonal des estampes, les Beaux-Arts (dessins, peintures, sculptures), la

régie, la technique des collections, ainsi que du personnel scientifique de la Fondation Oskar Kokoschka et de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex ; le pôle des publics qui regroupe la médiation culturelle, la communication et l'accueil-boutique ; et enfin un pôle administration et exploitation qui réunit le secrétariat et la maintenance-sécurité.

Une bibliothécaire, une conservatrice et deux collaboratrices scientifiques ont été engagées en 2024 pour une durée déterminée.

En outre, attaché à sa mission de formation, le musée a accueilli et formé plusieurs stagiaires, au sein de l'administration, de la direction (stagiaire BNF), de la médiation et de la communication.



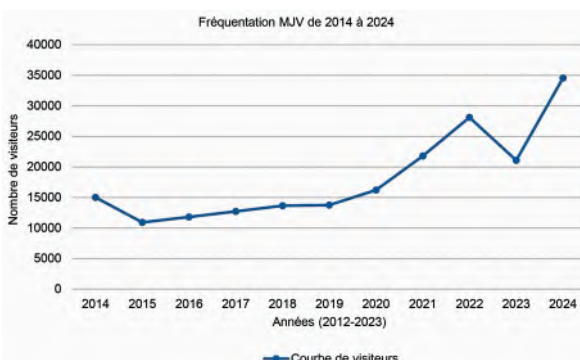
## Faits marquants

### Nouveau record de fréquentation

Le Musée Jenisch Vevey est fier d'annoncer une fréquentation record en 2024 avec plus de 34'500 visiteuses et visiteurs. Ce succès témoigne des efforts constants déployés pour faire du musée un lieu ouvert, dynamique, inclusif et attractif.

Les expositions de l'année, en particulier *La main (et) le gant* et les six projets présentés dans le cadre d'Images Vevey-Biennale des arts visuels ont rencontré un large succès auprès du public. Les événements phares tels que la Nuit des musées ou les Journées des arts graphiques ont également contribué à cette réussite.

Ce record marque une étape importante pour le Musée Jenisch Vevey et renforce sa position comme institution culturelle incontournable de la région.



### Projet d'autonomisation

En juin, un projet de préavis a été déposé auprès du Conseil communal, visant à obtenir le mandat pour engager les démarches nécessaires à la création d'une fondation de droit public.

Lors de sa séance du 5 septembre dernier, le Conseil communal a approuvé ce préavis. Ainsi, les travaux d'élaboration du règlement qui permettra à la Commune de créer cette fondation de droit

public seront initiés, ainsi que la rédaction des statuts de la future fondation. Plusieurs démarches juridiques et administratives seront requises pour mener à bien ce projet d'autonomisation. Il va sans dire que ce processus s'étalera sur plusieurs années.

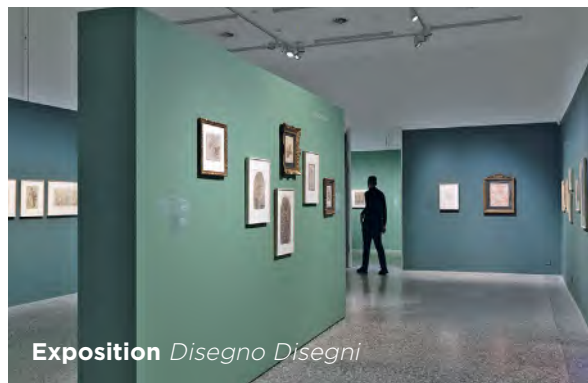
### Mise en ligne des collections

Après l'importante phase de migration des données sur un nouveau logiciel en 2023, les collections du musée ont pu être mises en ligne au début de l'année 2024, avec un lancement officiel au mois d'avril. Ce nouveau site internet est l'aboutissement d'un projet amorcé dix ans plus tôt pour offrir une diffusion et une valorisation des peintures, dessins et estampes conservés à Vevey. Actuellement, près de 500 œuvres sont répertoriées en détail, accompagnées de photographies en haute définition et de fonctionnalités de recherches adaptées aux visiteuses et visiteurs curieux comme aux spécialistes. Dans les années à venir, le site sera régulièrement mis à jour avec de nouvelles œuvres, au fur et à mesure de l'avancement du travail de recherche, d'inventaire et de numérisation. Dès 2024, cette nouvelle plateforme a permis d'accroître la visibilité du musée, avec des demandes plus régulières de consultations venant de chercheuses et chercheurs. Avec une meilleure connaissance des trésors des collections, l'institution peut également s'attendre à recevoir des demandes de prêts plus fréquentes de la part d'autres musées.

### Mission culturelle

#### Expositions permanentes

Les espaces permanents du musée présentent une sélection des plus belles peintures des collections réparties en cinq sections thématiques : l'eau, le paysage, le portrait, la nature morte et le nu. En raison de prêts dans des institutions en Suisse et dans le monde, plusieurs rocadeurs ont eu lieu durant l'année afin de remplacer les œuvres empruntées. De même, les espaces permanents accueillent l'exposition-dossier *D'où je viens* depuis le 7 novembre. Dans ce contexte, une dizaine de changements sont intervenus au niveau de l'accrochage. Certaines peintures ont été replacées en salle, quand d'autres ont été sorties des réserves spécialement pour l'occasion. Pour le propos de l'exposition, la salle focus dédiée aux thèmes de la nature morte et du nu a également été décrochée au profit d'une sélection d'œuvres sur papier. La Fondation Oskar Kokoschka dispose aussi d'un espace d'exposition permanent depuis 2012. L'Espace Kokoschka est un ensemble de salles présentant le travail de l'artiste autrichien. Sur une aile du musée, deux petites salles permanentes et une grande salle temporaire permettent de développer des thèmes d'exposition liés à cette figure de l'expressionnisme.



Exposition *Disegno Disegni*

### Expositions temporaires

Durant l'année 2024, les expositions temporaires suivantes ont été présentées :

#### Disegno disegni

Du 8 décembre 2023 au 14 avril 2024, près de 6'500 visiteuses et visiteurs ont découvert l'exposition *Disegno disegni*. De Zuccari à Canaletto en passant par Guercino et Tiepolo, le dessin italien ancien et moderne figurait au cœur de cette manifestation. Pour l'occasion, plus de 100 feuilles issues d'une collection particulière déposée au musée ont été mises en lumière, dans un dialogue fertile avec les propres fonds de l'institution. Les pièces ainsi réunies invitaient à voyager à travers les grands centres artistiques d'Italie, qu'il s'agisse de Venise, Rome, Bologne ou Florence. Autant d'écoles à l'origine d'une production graphique placée sous le signe de la diversité technique et stylistique. Sujets religieux et profanes, pages d'études et dessins autonomes célébraient tour à tour la pluralité qui caractérise le médium et ses multiples fonctions sur plus de quatre siècles de création.

Une importante publication de référence (340 pages) intitulée *Disegno disegni. Dessins italiens de la Renaissance au XIXe siècle* accompagnait l'exposition. Coédité par le Musée Jenisch Vevey et Silvana Editoriale à Milan, ce volume regroupe une trentaine de spécialistes internationaux qui ont enrichi de leur savoir le riche corpus d'œuvres sélectionnées.

L'exposition comme la publication ont bénéficié du patronage de son Excellence Monsieur Gian Lorenzo Cornado, ambassadeur d'Italie en Suisse. Commissariat : Pamella Guerdat et Emmanuelle Neukomm, assistées de Leïla Thomas, collaboratrice scientifique.



Exposition *La main (et) le gant*

#### La main (et) le gant

Du 17 mai au 18 août 2024, le Musée Jenisch Vevey consacrait une exposition d'importance aux motifs universels de la main et de son accessoire de choix, le gant.

Les six salles du rez-de-chaussée ont permis d'explorer les multiples fonctions narratives, politiques, émotives, symboliques ou encore sociales que peuvent incarner la main et son gant en proposant un parcours thématique en sept sections : *La main sur le vif, Ce que les mains disent, Jeux de mains, Du tactile à l'empreinte, Le gant, Des visages et des mains, La main au travail !*

Placée sous le commissariat de Philippe Piguët,

commissaire et historien de l'art indépendant, accompagné par Margaux Farron, assistante de conservation, cette exposition est le fruit d'un long travail de repérage visuel s'étendant sur plusieurs années. Au fil de ses pérégrinations artistiques, Philippe Piguet a réuni un large corpus d'œuvres sur cette thématique, témoignant de son omniprésence dans la création visuelle ancienne comme contemporaine.

Cet ensemble, placé aux côtés des œuvres de la collection du Musée Jenisch Vevey, a donné naissance à une exposition riche, dynamique et contrastée, composée d'une multitude de techniques – estampe, dessin, sculpture, peinture, vidéo –, de styles et d'artistes allant de la Renaissance à la création la plus contemporaine. Par sa grande connaissance du milieu artistique international mais surtout français, Philippe Piguet a ainsi permis au Musée Jenisch Vevey d'exposer de nouveaux artistes et d'augmenter le rayonnement de l'institution.

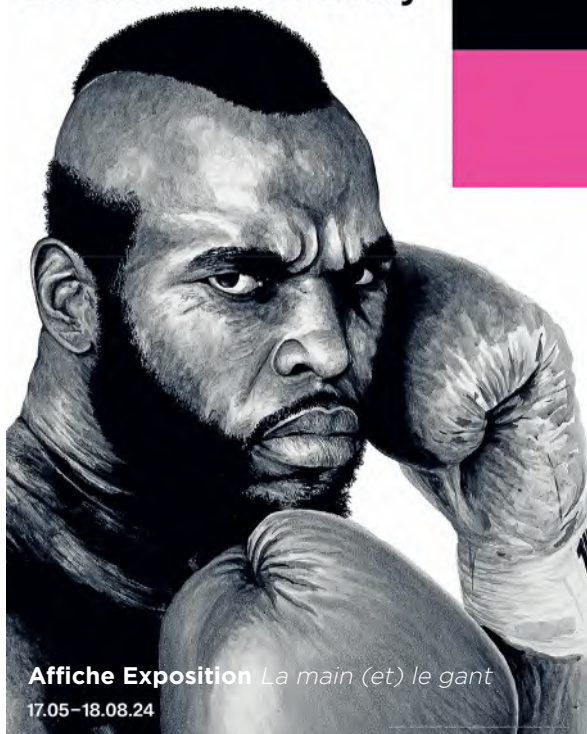
Cet accrochage foisonnant et éclectique, déclinant l'étendue de l'imaginaire collectif qui entoure le motif de la main, a rencontré un véritable succès auprès de nos visiteuses et visiteurs.

Pour répondre à l'impératif tactile qu'exigeait cette exposition, des dispositifs de médiation in situ – une boîte à gants ainsi que des « planches à textures » – ont été placés directement dans les salles d'exposition, permettant ainsi une visite participative.

L'exposition a accueilli 6'276 visiteuses et visiteurs, dont 432 en visites guidées. Ces dernières, au nombre de 32, ont été menées par les équipes de médiation.

À l'occasion de cette exposition, une publication homonyme est parue, éditée en collaboration par Scheidegger & Spiess, le Musée Jenisch Vevey, ainsi que la Fondation Oskar Kokoschka, qui présentait à la même période une exposition conjointe sur les représentations de mains dans le travail d'Oskar Kokoschka : *Kokoschka à portée de mains*.

## La main (et) le gant Musée Jenisch Vevey



Affiche Exposition *La main (et) le gant*  
17.05 – 18.08.24

## Images Vevey. Biennale des arts visuels

Cette année, la biennale Images Vevey a proposé six expositions au Musée Jenisch Vevey, parmi lesquelles :

celle de Sasha Kurmaz, lauréat du Grand Prix Images Vevey, pour son travail *Red Horse*, témoignage personnel poignant sur le conflit en Ukraine ;

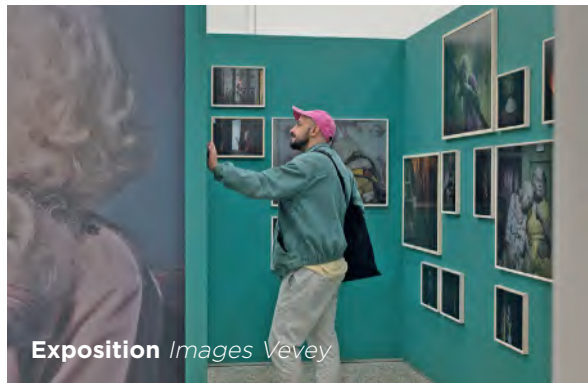
celle du lauréat du Prix du Livre Images Vevey 2023-2024, Debsuddha, pour son projet *Crossroads* mettant en scène ses deux tantes, nées albinos, habitant dans la banlieue de Kolkata ;

celle d'Anna Galí, lauréate du Prix spécial du Jury du Prix du Livre Images Vevey 2023-2024 pour son projet *Time on Quaaludes and Red Wine* portant sur le décès de son fils de 18 ans ;

*Encyclopædia*, un projet de Weronika Gęsicka, lauréate de la Mention Lumière Broncolor du Grand Prix Images Vevey 2023-2024.

Commissariat : Images Vevey

Plus de 19'500 personnes ont visité les expositions.



Exposition Images Vevey

## Offrir son art au musée

L'enrichissement des collections d'un musée revêt plusieurs formes – achats, donations, legs, dépôts, dations. La générosité des donatrices et des donateurs se manifeste chaque année sans exception, et cela depuis la création du Musée Jenisch Vevey. Les artistes tiennent un rôle actif dans cet élan en faveur de l'institution qui contribue à façonner son identité. L'exposition présentée cet automne rend hommage à trois importantes donations récentes : celles de Gaspard Delachaux, d'Andrea Gabutti et de Charles de Montaigu. Merci à eux de concourir si prodigieusement au développement des collections de dessins qu'abrite le musée.

Commissariat : Nathalie Chaix, directrice

## Anjesa Dellova et Anaëlle Clot

### Lauréates 2023 et 2024 de la Bourse Alice Bailly

À la mort de l'artiste Alice Bailly en 1938 et selon l'expression de ses vœux se constitue la Fondation Alice Bailly dont l'un des objectifs est l'octroi d'une bourse annuelle afin de soutenir de jeunes plasticiens et plasticiennes vivant en Suisse romande. Soucieux de promouvoir les artistes de la région, le Musée Jenisch Vevey a à cœur d'exposer les lauréates de la Bourse Alice Bailly 2023 et 2024.

Lauréate 2023 : Anjesa Dellova

Après une formation à l'École cantonale d'art de Lausanne (ECAL) puis à la Haute école d'art et de design (HEAD) de Genève, Anjesa Dellova décide de se consacrer pleinement à sa pratique picturale et expérimente différents médias, notamment la photographie, la vidéo et la peinture. Dans ses œuvres, elle cherche avant tout à capter la fragilité et l'étrangeté des figures qu'elle représente. Pour cette exposition, l'artiste montre des œuvres récentes.

Lauréate 2024 : Anaëlle Clot

Après une formation de graphiste, Anaëlle Clot s'est rapidement orientée vers le dessin et la peinture avec comme thème de prédilection son rapport au vivant et à la matière en décomposition. Avec délicatesse, elle trace des constructions picturales organiques, enchevêtrements d'espèces et entrelacements qui traduisent son émerveillement face à la nature, mais également son écoanxiété. Un univers d'une poésie rare.

Commissariat : Nathalie Chaix, directrice



Exposition  
*Lauréates de la Bourse Alice Bailly*

**Noémie Doge**

**Lauréate de la Distinction Jacqueline Oyex**

Propriétaire de la plupart des toiles, des dessins, des gravures et des plaques de Jacqueline Oyex, ainsi que des documents la concernant, la fondation éponyme, créée en 2007, s'est donné pour objectif la conservation, la diffusion et la mise en valeur de l'œuvre de l'artiste. L'institution décerne chaque année la Distinction Jacqueline Oyex, destinée à soutenir et à promouvoir des artistes qui se sont illustrés par leur engagement et leur intensité expressive. Elle achète alors une œuvre ou un ensemble d'œuvres pour les remettre à un musée intéressé à une telle acquisition. Ainsi, le Musée Jenisch Vevey est heureux d'annoncer qu'il enrichit ses collections de deux grands dessins de Noémie Doge grâce à cette distinction.

Formée à la HEAD de Genève, ainsi qu'à Amsterdam et à Londres, Noémie Doge travaille pendant plusieurs années dans le champ des arts appliqués, en particulier le bijou, puis commence une œuvre plastique qui associe le dessin et la sculpture pour décrire un univers mental onirique que profondément ancré dans l'histoire de la peinture, conservant le goût scrupuleux de la minutie.

Commissariat : Nathalie Chaix, directrice

Près de 1'400 personnes ont visité ces expositions qui duraient un mois.



Exposition *D'où je viens*

**D'où je viens**

L'exposition-dossier *D'où je viens* se penche sur l'origine des collections veveysannes, tout en éclai-

rant certains moments phares de leur histoire. En traversant les époques jusqu'à nous, les œuvres d'art voyagent de mains en mains et voient parfois leur existence prolongée dans un musée. Depuis 1896, 53'000 dessins, estampes, peintures et sculptures, de la Renaissance à nos jours, ont convergé vers le Musée Jenisch Vevey. D'où provient ce patrimoine destiné aux générations futures ? Quels chemins a-t-il empruntés ?

Au cours des quatre dernières années, ce riche héritage a bénéficié d'un vaste projet de recherche, avec l'appui de l'Office fédéral de la culture et l'étroite collaboration de Lange & Schmutz, l'Université de Neuchâtel et les Archives municipales de Vevey. Dans ce cadre, 240 œuvres issues des collections municipales ont fait l'objet - pour la première fois - d'un examen approfondi visant à mieux connaître leur parcours comme leurs circonstances d'acquisition. Prenant appui sur les premiers résultats de cette enquête, l'exposition invite le public à entrer en dialogue avec une sélection d'œuvres clés signées Courbet, Dürer, Dix, Giacometti, Ingres ou encore Picasso, en les observant sous un angle résolument différent. Autant de voies et d'histoires à découvrir du 7 novembre 2024 au 23 février 2025, au niveau des espaces permanents de l'institution.

Un livret d'exposition sur mesure, des supports de visite imprimés, numériques et sonores, ainsi qu'un programme de médiation culturelle étoffé accompagnent le projet. En écho à celui-ci, une exposition conçue en partenariat avec l'association L'éprouvette - Laboratoire Sciences et Société et le pôle Les Accroches se tiendra également à l'Université de Lausanne en 2025.

Commissariat : Pamella Guerdat, conservatrice adjointe et responsable de la recherche de provenance

**Pavillon de l'estampe**

**De Raphaël à Piranèse**

En écho à l'exposition *Disegno disegni*, le Pavillon de l'estampe proposait depuis le 8 décembre 2023 une sélection de gravures produites en Italie entre le début du XVI<sup>e</sup> et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à partir des collections du Cabinet cantonal des estampes. Le parcours chrono-thématique de la Renaissance à la période néoclassique abordait l'histoire des styles, des techniques et des sujets choisis par les graveurs dans le sud des Alpes. L'exposition faisait la part belle aux paysages de la Péninsule, allant des panoramas sur les monuments d'Italie aux architectures imaginaires de Piranèse. Après une série d'événements et d'activités de médiation autour de la saison italienne du musée, l'exposition s'est terminée le 28 avril 2024.

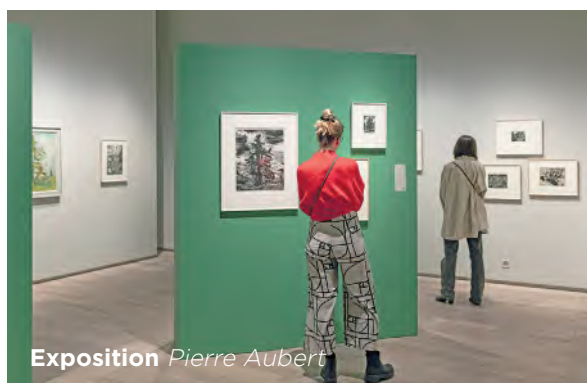
Commissariat : Anne Deltour, conservatrice *ad interim* du Cabinet cantonal des estampes

**Pierre Aubert. Maître des bois**

Déposée au Cabinet cantonal des estampes depuis 1997, la collection de gravures sur bois de la Fondation Pierre Aubert regroupe plus de 1'200 planches de l'artiste vaudois. L'exposition proposée du 17 mai au 25 août 2024 proposait une sélection des œuvres marquantes du graveur, offrant une immersion dans ses thèmes de prédilection. Les paysages, notamment la représentation des arbres, constituent le cœur de son œuvre, aux côtés de natures mortes, portraits, animaux et scènes de genre. Originaire de la vallée de Joux, Pierre Aubert est devenu une figure majeure de la xylographie en Suisse au XX<sup>e</sup> siècle, contribuant au renouveau du médium. Le

parcours, organisé en une promenade à travers les bois de l'artiste, était ponctué d'œuvres documentant son processus créatif (dessins, matrices, carnets de notes, peinture) et proposait quelques œuvres de comparaison d'autres graveurs ayant influencé ou connu Aubert. En parallèle, une exposition de peintures intitulée *Les Pays de Pierre Aubert* s'était ouverte à la Maison Visinand de Montreux et offrait un complément pour entrer dans l'univers de cet artiste décédé en 1987.

Commissariat : Sébastien Dizerens, commissaire indépendant mandaté par la Fondation Pierre Aubert



Exposition Pierre Aubert

### Ferdinand Springer. Le geste et l'esprit

À la suite d'une exceptionnelle donation d'estampes de la main de Ferdinand Springer, artiste ayant traversé le XX<sup>e</sup> siècle, le Pavillon de l'estampe met son art à l'honneur depuis le 13 septembre 2024 et jusqu'au 12 janvier 2025.

Au fil de sections chrono-thématiques, l'exposition retrace l'évolution de la pensée et du style de Springer. Sont présentées les diverses sources d'inspiration de l'artiste : de la mythologie classique aux cultures millénaires, en passant par la musique et la nature. L'exposition révèle son passage à l'abstraction, qu'il découvre lors de ses études à Zurich et qu'il développe aux côtés d'un groupe d'artistes vivant à Grasse et où il installe son atelier en 1938. Parmi eux : Sonia Delaunay, Jean Arp, Sophie Taeuber-Arp, Roberto Magnelli. Le geste et l'esprit se focalise essentiellement sur les recherches techniques et formelles entreprises par Springer tout au long de sa carrière de graveur. D'abord passionné par le burin auquel il se forme à Paris, il découvre ensuite l'aquatinte qu'il utilise presque à la manière d'un sculpteur, créant des compositions en relief par lesquelles il explore, à travers des formes de cuivre découpées, leurs multiples possibilités d'agencement et l'usage de la couleur.

Commissariat : Anne Deltour, conservatrice *ad interim*, et Margaux Honegger, assistante de conservation, Cabinet cantonal des estampes



Exposition Ferdinand Springer

### Espace Oskar Kokoschka

L'exposition temporaire annuelle de la Fondation Oskar Kokoschka réalisée par Aglaja Kempf, conservatrice, a été présentée dans la grande salle de l'aile est du musée entre le 17 mai et le 25 août 2024 et s'intitulait *Kokoschka à portée de main*. La présentation se concentrait sur le thème central et très symbolique des mains chez l'artiste autrichien. Souvent représentées de manière exagérée, puissante et dramatique, elles sont plus qu'un simple élément anatomique. Elles sont des moyens d'expression, des symboles de relation humaine et des représentations de la créativité artistique. Elles valent aussi pour leur dimension narrative, en particulier pour évoquer le pouvoir ou la religion. Grâce à son utilisation habile du trait, Kokoschka a su transmettre l'énergie, la tension et la vitalité inhérentes aux mains. Il en explore toutes les possibilités expressives, aimant les placer dans des postures dynamiques et agissantes.

### Médiation culturelle et collaborations

Les actions de médiation s'adressent au grand public, aux amatrices et amateurs d'arts ainsi qu'au jeune public afin de permettre à chacune et chacun de vivre une expérience enrichissante au Musée Jenisch Vevey. Le programme de médiation comprend notamment des ateliers artistiques destinés aux adultes et aux enfants, des cours, des rencontres avec des artistes ainsi que des visites guidées. Les classes sont accueillies par la médiatrice dans le cadre de visites interactives, qui donnent lieu, en fonction des besoins des enseignants et des prolongements spécifiques en classe.

### Résidences artistiques

À la suite d'une année particulièrement éprouvante pour le monde de la culture, le Musée Jenisch Vevey a invité, en 2021, des artistes en résidence en ses murs, toutes disciplines confondues (arts visuels, arts vivants, littérature, musique, design) pour autant que la création soit possible dans un espace muséal.

Par cette démarche, le Musée Jenisch souhaite maintenir ses espaces comme lieu de vie, d'échanges et de création. Ainsi, des places de travail ont été aménagées dans les salles d'exposition afin de pouvoir soutenir les artistes dans leur démarche artistique et de la promouvoir sur ses supports web (site internet et réseaux sociaux).

Après trois volées riches en échanges et découvertes, le Musée Jenisch Vevey a prolongé l'expérience en accueillant les artistes Joël Person et Jana Bochet.

### Tandem au Musée

Le Musée Jenisch Vevey prend part au projet TaM – Tandem au Musée, qui fait la part belle à l'échange et à l'imagination. Cette initiative nationale encourage le public à découvrir les musées et leurs collections. En duo ou en groupe, les participantes et participants sont invités à choisir librement une œuvre et à imaginer ensemble une histoire inspirée de cette dernière. Puis, les autrices et auteurs publient leur création sur le site du Musée imaginaire Suisse qui rassemble toutes les histoires créées dans le cadre de Tandem au Musée.

### Môm'Art – La famille au musée

Parce que l'art et la culture doivent être toujours plus accessibles à toutes et tous, le Musée Jenisch Vevey s'engage dans ce sens et adhère à la charte Môm'Art – La famille au musée. Développée en France, la charte Môm'Art a vu le jour grâce à des

parents et des visiteuses et visiteurs qui ont à cœur d'accompagner les enfants au musée. Le Musée Jenisch Vevey a signé la charte en 2021 et s'engage ainsi à entrer dans une démarche active de qualité envers le jeune public et les familles. De plus, en rejoignant cette initiative, le musée adhère aux « Dix droits du petit visiteur » qui invitent les enfants à s'approprier l'institution de manière vivante et décomplexée.



### Un jeu pour les familles

En partenariat avec l'association pour la médiation culturelle La Lucarne dont l'objectif est de coordonner des projets et de dynamiser la médiation culturelle en créant et proposant des actions ciblées, un jeu pour découvrir en toute liberté et autonomie la collection permanente de peintures est en cours d'élaboration. Composé de cartes et d'un plateau, le jeu invite les familles à déambuler dans l'exposition à la recherche de détails suggérés par le plateau et, face aux œuvres, des cartes proposent différentes activités (défis, observations, etc.). La phase test a été menée en 2022 et, à la suite des améliorations apportées, le graphisme est lancé à l'hiver 2024 et la production au début 2025.

### Pass « Tous au Musée Jenisch Vevey »

Souhaitant renforcer ses liens avec les élèves de la commune, le Musée Jenisch Vevey a inauguré en septembre 2021 le projet « Tous au Musée Jenisch ». Après le succès rencontré, une quatrième édition a été organisée à l'automne 2024.

L'art et la culture permettent à l'enfant de construire sa sensibilité, son imaginaire, son expression personnelle et son rapport au monde. La rencontre avec le patrimoine culturel, avec la création et l'expérience artistique contribue au développement de l'identité et de l'autonomie de l'enfant. Pour prendre part à cette mission, le musée a développé une action de médiation qui fera des jeunes veveysannes et veveysans des ambassadrices et ambassadeurs culturels.

En collaboration avec l'établissement primaire de Vevey, le musée organise des ateliers de médiation culturelle avec les classes de 6P. En lien avec les expositions temporaires du musée, ces rencontres ont lieu en classe et au sein de l'institution. Cette démarche, qui se veut créative, stimulante et informelle, est complétée par la remise d'un pass aux élèves ayant participé à ces rencontres. Il leur permet d'inviter leur famille à venir gratuitement au musée durant l'année scolaire en cours.

Lors de cette quatrième édition, cinq classes, pour un total de 100 enfants, ont pris part au projet, qui bénéficie du soutien financier de la Fondation Brentano et de Nestlé.

### Cours d'histoire de l'art

Destiné à un large public, un cycle de neuf cours a posé, dans une dynamique d'interactivité, les principales bases permettant de mieux s'orienter dans le labyrinthe des mouvements artistiques de l'histoire de l'art. Cette édition a invité le public à apprécier les mouvements artistiques de la Renaissance à nos jours, regards croisés entre la peinture, le dessin et la gravure.

Ce cycle est animé par Frédéric Elkaïm, spécialiste du marché de l'art contemporain et conseiller en art.

### Journée mondiale du conte

**Dimanche 17 mars 2024**

En partenariat avec Tandem au Musée, le musée a proposé aux visiteuses et visiteurs d'imaginer des histoires à partir de ses œuvres. Les histoires sont disponibles sur le site du Musée imaginaire Suisse.

### PâKOMUZé

**4 et 5 avril 2024**

PâKOMUZé, ce sont plus de 100 activités pour les enfants et leurs familles, pour tous les goûts et tous les âges, dans une quarantaine de musées et institutions culturelles vaudoises pendant les vacances scolaires de Pâques.

Durant cette période, le musée a proposé aux participantes et participants de réaliser des boîtes à bonbons en papier avec d'anciennes affiches d'exposition du musée en compagnie de Nathalie Compondu. Les enfants ont également pu découvrir la technique de l'enluminure avec l'artiste Joëlle Sportès.

### Journée internationale des musées

**Dimanche 18 mai 2024**

À l'occasion de cette journée, l'entrée était gratuite pour le public.

### Journée suisse de la lecture à voix haute

**Mercredi 22 mai 2024**

La Journée suisse de la lecture à voix haute est une initiative de l'Institut suisse Jeunesse et Médias. Elle a pour but de montrer l'importance de la lecture à voix haute qui est non seulement une source de partage, mais aide aussi l'enfant à mieux se développer.

Pour cette quatrième édition organisée au musée, en collaboration avec la Bibliothèque municipale de Vevey, les familles inscrites ont découvert des histoires lues par plusieurs collaboratrices du musée.

### Nuit des musées de la Riviera vaudoise

**Samedi 25 mai 2024**

Tout au long de la soirée, le Musée Jenisch Vevey a invité les visiteuses et visiteurs à explorer ses expositions et à participer aux activités proposées en continu :



- contes sur le thème de la main et du gant par la Cie Raconte ;
- atelier créatif pour les enfants ;
- visite guidée éclair des expositions *Kokoschka à portée de main* et *Pierre Aubert* ;
- visite commentée de l'exposition *La main (et) le gant* par Frédéric Elkaim, historien de l'art ;
- concert acoustique de Marc Aymon et Milla ;
- lecture par Raphaël Aubert du *Voyage à Paris. Un carnet de Pierre Aubert*.

### PictoBello

**6 juin au 7 juillet 2024**

Pour la 20<sup>e</sup> édition, quatre artistes se sont librement inspirés du thème 2024 – Mémento – pour réaliser en live leur dessin dans le jardin du musée. Les œuvres, réalisées au musée et dans quatre autres lieux de la ville de Vevey, étaient ensuite visibles jusqu'au 7 juillet.

### Passeport Vacances

**4 juillet et 17 octobre 2024**

Dans le cadre des vacances, deux ateliers, un de linogravure et un de sculpture, ont été proposés aux enfants du Passeport Vacances Vevey.

### En famille aux musées

**2 et 3 novembre 2024**

Le temps d'un week-end, les musées de la Riviera ont proposé des activités pour les familles. Au Musée Jenisch Vevey, celles-ci ont pu participer à un atelier mené par l'artiste Noël Hémon, pour découvrir la technique du fusain. L'artiste Daniel Galasso a, quant à lui, proposé un atelier croquis.

### Tes vacances au Musée Jenisch !

Durant les vacances scolaires, le musée propose différentes activités pour le jeune public.

Lors de la période estivale, le 4 juillet, les participantes et participants ont réalisé avec Hélène Bouillaguet des broderies en lien avec l'exposition *La main (et) le gant*. Le 5 juillet, les enfants ont pu créer un théâtre d'ombres.

À l'automne, un atelier consacré au paysage a été organisé le 15 octobre et un autre dédié à la création d'un carnet le 17 octobre. Enfin, le 4 décembre, les enfants ont pu réaliser des gravures sur Tétrapak avec l'artiste Delphine Broggio.

### Espace ART&BIEN-ÊTRE

Chaque mois, un atelier créatif à but art-thérapeutique est proposé aux visiteuses et visiteurs. Regroupant au maximum cinq personnes, ces moments de créativité et de bien-être sont dédiés à une exposition en cours et sont menés par une art-thérapeute.

### Yoga pour seniors

Dans le cadre de son offre ART&BIEN-ÊTRE, le musée a inauguré un nouveau rendez-vous et propose aux seniors de se ressourcer au sein de notre collection permanente de peintures. Les séances sont menées par Dominique Roger, du Centre de yoga Adi Shakti de Vevey, une fois par mois.

### Jeu dits inédits

Tout au long de l'année, visites guidées, rencontres avec des artistes, échanges littéraires et ateliers créatifs ont été proposés au public. De plus, une nouvelle offre, proposant des visites guidées en langue des signes en compagnie de la médiatrice culturelle Noah El Sadawy, a été inaugurée.

### Audioguides

Dans le but de rendre vivante la découverte des expositions permanentes et temporaires, des vi-

sites guidées audio sont proposées. Vingt audioguides sont disponibles gratuitement en tout temps à l'accueil.

Ces visites se retrouvent également sur l'application gratuite izi.TRAVEL et sur le site internet du musée. Elles présentent en détail les expositions suivantes : *Collection permanente de peintures, Pierre Aubert. Maître des bois, Kokoschka à portée de main, La main (et) le gant, Images Vevey. Biennale des arts visuels, Offrir son art au musée, Noémie Doge, lauréate de la Distinction Jacqueline Oyex, Anjesa Dellova et Anaëlle Clot, lauréates 2023 et 2024 de la Bourse Alice Bailly et D'où je viens.*

### Accueil de classes

Cette année, environ 974 élèves ont suivi une visite guidée des expositions avec leur classe.

Les formats des visites sont centrés sur l'interactivité avec les élèves et prévoient des démonstrations des techniques ou des outils utilisés pour la réalisation des œuvres exposées, afin de permettre aux enfants de se familiariser avec le musée et d'appréhender les œuvres à travers une approche ludique.

### Association des musées de la Riviera vaudoise (AMRV)

Tout au long de l'année, le Musée Jenisch Vevey a pris part aux réunions de l'AMRV, particulièrement en ce qui concerne les projets de médiation culturelle (PâKOMUZé, Nuit des musées, En famille aux musées).

La médiatrice culturelle du Musée Jenisch fait partie du comité de la Nuit des musées depuis 2021.



Ultra Noël

### Communication

#### Communication institutionnelle

Plusieurs supports promotionnels ont été utilisés pour la communication du Musée Jenisch Vevey en 2024 : programme annuel, affiches format mondial F4, affichettes A2 et A3, dépliants pour les expositions temporaires et certains événements de médiation, site internet et réseaux sociaux principalement.

Une brochure de présentation des collections du Cabinet cantonal des estampes a été développée en 2024.

Régulièrement, des lettres d'information ont été adressées par courriel à plus de 4'290 contacts.

Les statistiques de fréquentation du site internet [museejenisch.ch](http://museejenisch.ch) sont connues pour la période allant de juin à décembre 2024, soit 52'000 personnes. Il faut ajouter à ce chiffre, les 20'060 visiteuses et visiteurs du site internet [oskar-kokoschka.ch](http://oskar-kokoschka.ch) de la Fondation Oskar Kokoschka (sur l'ensemble de l'année).

#### Communication événementielle

En 2024, le musée a édité :

- un programme annuel tiré à 13'000 exemplaires ;
- sept affiches format mondial F4 (ainsi que for-

mats A2 et A3) pour les expositions *Disegno disegni, De Raphaël à Piranèse, La main (et) le gant, Kokoschka à portée de main, Pierre Aubert. Maître des bois, Ferdinand Springer. Le geste et l'esprit*, les expositions de novembre (*D'où je viens, Anjesa Dellova et Anaëlle Clot, lauréates 2023 et 2024 de la Bourse Alice Bailly, Noémie Doge, lauréate de la Distinction Jacqueline Oyex, Offrir son art au musée*) ;

- quatre dépliants : un premier regroupant les expositions *Disegno disegni* et *De Raphaël à Piranèse*, un deuxième pour *La main (et) le gant, Kokoschka à portée de main, Pierre Aubert. Maître des bois*, un troisième pour *Ferdinand Springer. Le geste et l'esprit* et un dernier pour les expositions de novembre (*D'où je viens, Anjesa Dellova et Anaëlle Clot, lauréates 2023 et 2024 de la Bourse Alice Bailly, Noémie Doge, lauréate de la Distinction Jacqueline Oyex, Offrir son art au musée*).



Affiche de l'exposition «La main (et) le gant»

#### Médias et presse

Le musée a diffusé plusieurs dossiers et communiqués de presse :

- trois communiqués de presse :
  - . la mise en ligne des collections ;
  - . 2025 | Année Vallotton ;
  - . la fréquentation du musée en 2024.
- des dossiers de presse pour les expositions suivantes : *Disegno disegni, De Raphaël à Piranèse, La main (et) le gant, Kokoschka à portée de main, Pierre Aubert. Maître des bois, Ferdinand Springer. Le geste et l'esprit*, les expositions de novembre (*D'où je viens, Anjesa Dellova et Anaëlle Clot, lauréates 2023 et 2024 de la Bourse Alice Bailly, Noémie Doge, lauréate de la Distinction Jacqueline Oyex, Offrir son art au musée*).

L'année 2024 a été riche en retours médiatiques, les points forts étant les expositions sur la théma-

tique de la main et du gant qui ont suscité beaucoup d'intérêt dont celui de la RTS et les expositions du Cabinet cantonal des estampes qui ont été considérées comme de belles surprises par les journalistes (*Pierre Aubert. Maître des bois, Ferdinand Springer. Le geste et l'esprit*).

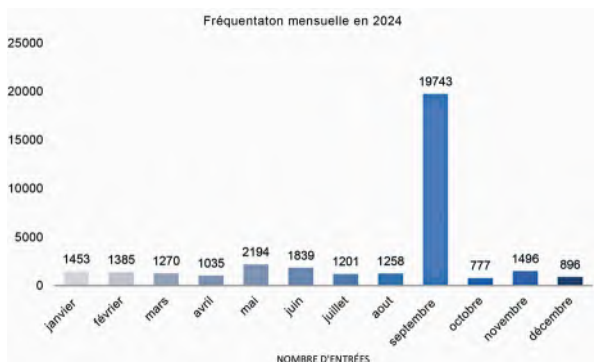
#### Communication digitale

Le compte Instagram du musée recense actuellement 4'936 abonnements. La page Facebook @museejenisch compte quant à elle plus de 4'880 abonnements. L'engagement des abonnées et abonnés reste constant et permet des échanges riches et variés avec ce public. Enfin, la page LinkedIn est suivie par 1'051 personnes.

#### Accueil

##### Visiteuses et visiteurs

Le Musée Jenisch a accueilli 34'547 visiteuses et visiteurs.



#### Boutique

La librairie-boutique du Musée Jenisch Vevey propose aux visiteuses et visiteurs et à sa fidèle clientèle non seulement les catalogues édités à l'occasion des expositions temporaires, mais également une sélection de titres en écho aux thèmes de ces dernières, choisis avec la collaboration de Payot Librairie Vevey et de La Fontaine.

Le musée continue de privilégier et de soutenir l'artisanat local, en diffusant des articles de papeterie en série limitée : carnets et cahiers réalisés par Davel 14, espace d'exposition et atelier d'encadrement et de reliure à Cully, collection Carnet Numéro, des carnets élaborés à partir des affiches du musée par l'Atelier 20 à Vevey, des sacs confectionnés avec les bâches des expositions par l'atelier BimBamBag, du matériel de papeterie de chez Jallut, des cartes conçues par Nicole Chuard, Hélène Bouillaguet, Studio Ludivine, Atelier 20 et Jana Bochet, des badges et cartes des éditions LaClac, et des goodies en collaboration avec Equinox Concept. À cela s'ajoutent encore les cartes postales et affiches réalisées dans le cadre des expositions, ainsi qu'un partenariat Caran d'Ache.



La boutique

En 2024, 6'782 publications et différents objets ont été vendus. Au total, les recettes de la boutique s'élèvent à Fr. 108'653.95 et celles des entrées à Fr. 9'340.50.

### Mission patrimoniale et scientifique Collections et restaurations

Le musée a pour mission de veiller à la conservation des collections qui lui sont confiées afin de les transmettre aux générations futures par la mise en place de programmes de suivi et de protocoles de contrôle : cela implique d'inventorier, de documenter, d'entretenir ou encore de restaurer les œuvres. La conservation et la gestion des collections passent également par un conditionnement, un entreposage ainsi que des manipulations adéquates, répondant aux standards muséaux internationaux. En outre, l'étude, le développement et l'enrichissement des fonds comptent parmi les objectifs clés poursuivis par le musée.

L'évaluation des dépôts du musée s'est par ailleurs poursuivie pour estimer au plus juste leur état actuel et envisager de nouveaux espaces de stockage.

Parallèlement aux projets d'expositions, de publications et de recherche qui ont rythmé l'année 2024, les secteurs conservation Beaux-Arts et estampes ont poursuivi leurs activités de gestion, de documentation, d'étude, d'accroissement et de valorisation des collections du musée.

La conservation Beaux-Arts a bénéficié de l'assistance d'une conservatrice adjointe auxiliaire à 70 % pendant six mois et d'une collaboratrice scientifique à 40 % pendant cinq mois et demi, en l'absence de la conservatrice. Un stagiaire BNF a également participé aux activités du secteur durant six mois.

La conservation du Cabinet cantonal des estampes a bénéficié de l'assistance de deux collaboratrices scientifiques : l'une à 50 % à partir d'avril a poursuivi son étude du fonds d'estampes japonaises en vue d'une grande exposition en 2025, l'autre à 40 % à partir de mai a épaulé la conservatrice *ad interim* et l'assistante de conservation pour l'inventaire des nouvelles acquisitions, la gestion des réserves et la préparation des expositions. La gestion des collections du Cabinet cantonal des estampes a pu être discutée lors de deux séances de la Commission opérationnelle réunissant les conservatrices et conservateurs des fonds et chargée notamment de proposer une programmation au Pavillon de l'estampe.

Plusieurs travaux de restauration entrepris sur les collections ont été confiés à des ateliers spécialisés en Suisse, dans une optique de conservation préventive ou dans le but d'améliorer la présentation des pièces, dans le cadre de prêts ou d'expositions.

Concernant les collections Beaux-Arts, deux peintures (Domenjot, Van Ostade) et 12 dessins (Oppenheim, Hodler, Kokoschka, Poncet, Carrière, Hermès, Huguenin-Lassauguette) ont bénéficié d'une intervention. De plus, un tableau de Courbet a fait l'objet d'examens radiographiques et d'analyses technologiques dans deux laboratoires à Genève et Berne.

Le Cabinet cantonal des estampes a pour sa part confié 16 estampes à des restaurateurs afin d'améliorer leur état en vue de leur exposition : 14 gravures de Ferdinand Springer et une estampe de Robert Hainard ont fait partie des accrochages du Pavillon de l'estampe, tandis qu'une eau-forte de Rembrandt a rejoint l'exposition *D'où je viens*. De petites interventions de conservation préventive ont pu être réalisées en interne par les techniciens

des collections, notamment en ce qui concerne le conditionnement des œuvres : encadrements, mise sous passe-partout et réalisation de fourres de conservation non acides.

En outre, les dépôts papier ont bénéficié d'un nettoyage. Les collections de dessins ont également fait l'objet de rangements, parallèlement à un récolement qui se poursuivra en 2025.

La gestion de la collection a continué à occuper la Fondation Oskar Kokoschka, notamment par la restauration de plusieurs œuvres. Les travaux ont pu massivement avancer cette année grâce à l'engagement d'une stagiaire à 20 %, qui a complété l'inventaire pour l'œuvre gravé.



### Acquisitions

En 2024, la Commission d'acquisition s'est réunie à quatre occasions. 133 pièces ont rejoint les collections Beaux-Arts du Musée Jenisch Vevey (107 œuvres comme achat ou donation et 26 comme dépôt) et 348 œuvres sont entrées au Cabinet cantonal des estampes, dont 145 dans la collection de la Ville de Vevey, selon les modes d'acquisition habituels (achats, donations). Les nouvelles acquisitions sont en outre valorisées et mises en lumière sur le site internet du musée.

La liste détaillée des achats, donations et dépôts en 2024 se trouve à la fin du présent rapport.

### Régie

Une activité de prêts d'œuvres a été réalisée en 2024. Ces échanges entre musées permettent de créer ou de renforcer des réseaux professionnels en Suisse et à l'étranger, d'approfondir les connaissances sur les œuvres et de faciliter les démarches lors de demandes d'emprunts dans le cadre d'expositions temporaires.

### Prêts des œuvres 2024

#### Espace Graffenried, Aigle

*Marius Borgeaud (1861-1924)*, du 13 octobre 2023 au 10 mars 2024.

Prêt d'une œuvre de la Fondation des Arts et des Lettres.

#### Musée international de la Réforme, Genève

*Rembrandt et la Bible*, du 30 novembre 2023 au 7 avril 2024.

Prêt de dix œuvres de la Fondation William & Atelier de Saint-Prex, du Fonds Decker et du Musée Alexis Forel.

Publication d'un catalogue sur l'exposition.

#### Fondation Maison Visinand, Montreux

*Les pays de Pierre Aubert*, du 19 avril au 2 juin 2024.

Prêt de six œuvres de la Fondation Pierre Aubert.

**Festival du dessin, Arles**

*Oskar Kokoschka. Les dessins*, du 20 avril au 19 mai 2024.

Prêt de 52 œuvres de la Fondation Oskar Kokoschka et de trois œuvres du Musée Jenisch.

Publication d'un catalogue commun à toutes les expositions.

**La Filature, La Sarraz**

*Épiphanies Dames de Pierre. Peintures, dessins, clichés-verres et livres d'artiste de Pierre Schopfer et sa collection*, du 24 août au 27 octobre 2024.

Prêt de quatre œuvres de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex.

**Brücke Museum, Berlin**

*Biografien der Moderne – Sammelnde und ihre Werke*, du 1<sup>er</sup> septembre au 24 novembre 2024.

Prêt d'une œuvre de la Fondation Oskar Kokoschka.

**Musée du Louvres-Lens, Lens**

*Exils*, du 25 septembre 2024 au 20 janvier 2025.

Prêt d'une œuvre du Musée Jenisch.

Publication d'un catalogue sur l'exposition.

**Kunsthau Zürich, Zurich**

*Albert Welti et l'art du fantastique*, du 15 novembre 2024 au 9 février 2025.

Prêt de cinq œuvres des fonds de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex, de l'État de Vaud et de la Werner Coninx Stiftung.

Publication d'un catalogue sur l'exposition.

**Musée d'art et d'histoire de Fribourg, Fribourg**

*Corpus IV : Le corps hybride*, du 28 novembre 2024 au 23 février 2025.

Prêt de 11 œuvres des fonds du Musée Jenisch, de la Werner Coninx Stiftung et du Musée Alexis Forel.

Publication d'un catalogue sur l'exposition.

**Plan de protection des biens culturels**

Tout au long de l'année 2024, le groupe de travail de protection des biens culturels (PBC) s'est retrouvé à plusieurs reprises pour mettre en place le plan PBC en cas de sinistre.

La chaîne téléphonique ainsi que la liste d'affectation du personnel en situation de sinistre ont été mises en place. Une prise de contact avec différents prestataires a été menée (service des Bâtiments de la Ville de Vevey, Service cantonal, PBC Riviera, etc.). Une boîte de matériel de première intervention (bottes en caoutchouc, combinaison, masque, lampe de poche, etc.) a été mise en place au musée. Les équipes de conservation ont établi la liste des œuvres à évacuer en priorité numéro un ainsi qu'en priorité numéro deux, nettoyé leurs fiches sur la base de données et actualisé leur valeur d'assurance. Le premier groupe d'œuvres a été réuni pour faciliter leur évacuation.

Les documents nécessaires aux pompiers (plan des lieux et des canalisations, données techniques, etc.) ont été réunis par l'équipe de maintenance.

Le plan PBC permet en cas de gros sinistre survenant au bâtiment (incendie, inondation, séisme...) de faciliter et d'accélérer le retour à la normale de l'activité, de retrouver l'accès aux collections, d'éviter d'aggraver l'état des collections en agissant rapidement et efficacement, d'intervenir de manière organisée et d'optimiser les ressources à disposition.

À la suite d'une année particulièrement chargée, le

plan PBC n'a pas pu être finalisé en 2024. Le projet sera donc terminé au premier semestre de 2025.

**Recherche**

Au long de l'année écoulée, le musée a mis en œuvre le deuxième volet du projet de recherche de provenance, soutenu par l'Office fédéral de la culture, en collaboration avec les équipes de Lange & Schmutz. Le but consistait à approfondir les investigations et à valoriser les recherches entreprises grâce à une exposition temporaire – l'exposition *D'où je viens* inaugurée le 7 novembre – et à un concept de médiation culturelle. Dans ce contexte, des synergies avec des musées et centres de recherche, en Suisse et dans le monde, se sont multipliées, favorisant la mise en réseau de connaissances.

Le musée a également contribué à la formation de la relève dans les domaines de la recherche de provenance et de l'histoire des collections en Suisse. La première édition du projet muséal « Le Musée Jenisch : histoire des collections » s'est terminée à la fin de l'été 2024. Ce projet s'est déroulé dans le cadre du Master en Études muséales de l'Université de Neuchâtel, sous la conduite de la professeure Valérie Kobi et de la conservatrice adjointe. Il consiste en un enseignement, composé d'une quinzaine de cours organisés tantôt à Vevey, tantôt à Neuchâtel, et tourné vers la recherche appliquée. Vingt-sept peintures, dessins et estampes, issues des collections du musée, ont ainsi été examinés par neuf étudiantes du Master. Leurs précieux travaux ont permis d'enrichir nos connaissances, tout en nourrissant l'exposition *D'où je viens*.

En parallèle, une importante campagne de numérisation des archives du musée a par ailleurs été menée à terme durant l'année.

Le 27 septembre 2024, la conservatrice adjointe Beaux-Arts a donné une communication dans le cadre du nouveau CAS suisse en Recherche de provenance (Université de Neuchâtel).

La conservatrice *ad interim* du Cabinet cantonal des estampes a poursuivi le partenariat initié avec l'Université de Lausanne en donnant six cours d'histoire de la gravure de la période moderne pour les étudiantes et étudiants de Bachelor et de Master. Ces séances avaient lieu dans la salle de consultation du Musée Jenisch Vevey, devant une sélection d'œuvres sorties pour l'occasion.

Quant à la directrice, elle a donné un cours sur la politique d'expositions temporaires du Musée Jenisch Vevey en lien avec sa collection permanente dans le cadre du MAS muséologie de l'Université de Genève.

En 2024 également, la Fondation Oskar Kokoschka a œuvré à la diffusion des connaissances sur Kokoschka par le biais de publications et de contributions scientifiques. Une importante publication monographique de plus de 200 pages consacrées aux dessins de Kokoschka, avec un essai d'Aglaja Kempf, est parue aux prestigieuses éditions *Les cahiers dessinés*. Le festival du dessin d'Arles a par ailleurs consacré une section à Kokoschka dans son catalogue d'exposition 2024. Aglaja Kempf a aussi écrit une contribution sur Kokoschka dans *La main (et) le gant*, catalogue commun autour des expositions *La main (et) le gant et Kokoschka à portée de main*. En outre, elle a rédigé un essai autour de Kokoschka et la Suisse, à paraître en 2025 dans les actes de la journée d'études sur Kokoschka donnée à Paris en janvier 2023.

En parallèle, la Fondation Oskar Kokoschka a continué à verser de nouvelles informations (recherche de provenance, nouvelles expositions, références bibliographiques et illustrations) dans le

catalogue raisonné de l'œuvre peint d'Oskar Kokoschka, en ligne sur le site internet de la fondation (oskar-kokoschka.ch).

Enfin, la Fondation Oskar Kokoschka continue à gérer les demandes d'authentification (136 demandes pour l'année passée en revue) qui lui parviennent en faisant le lien avec les spécialistes en fonction des techniques et en donnant une réponse définitive.

Le traitement des demandes usuelles de droits d'auteur pour le monde entier s'est par ailleurs poursuivi de façon régulière. Ce sont 55 demandes qui sont parvenues directement à la conservatrice.



### Échanges scientifiques

Le 22 mars 2024, le secteur Beaux-Arts a participé au symposium international du Salon du dessin contemporain Drawing Now à Paris. Dans ce cadre, la conservatrice adjointe a co-organisé et modéré un panel intitulé « Le dessin en transition : nouvelles approches des collections », regroupant des intervenantes et intervenants affiliés au Centre Pompidou, à la Morgan Library and Museum de New York et au FRAC Picardie.

Le 25 avril, la formation en muséologie de l'ICOM (Conseil international des musées) a permis aux participantes et participants de découvrir notamment l'offre de médiation culturelle du musée dans le cadre d'une journée consacrée à l'accueil des publics.

Pour la septième année consécutive, le musée a également accueilli le CAS mis sur pied par l'Institut suisse pour l'étude de l'art, en collaboration avec la Zürcher Hochschule der Künste de Zurich. Enseignée par Pamela Guerdat et Olivier Masson, la formation continue « Histoire de l'art appliquée – Matériaux et techniques », centrée sur les techniques du dessin, a eu lieu le 20 décembre 2024. Elle a rassemblé une quinzaine de participantes et participants venus de la Suisse entière et de divers horizons professionnels.

Au fil de l'année, la conservation Beaux-Arts a répondu à de nombreuses sollicitations ayant trait aux collections de peintures, dessins et sculptures, de même qu'aux archives et à l'histoire de l'institution. Ces demandes de renseignements et consultations, émanant de chercheuses et chercheurs suisses et étrangers, étaient tantôt liées à des travaux universitaires, tantôt à la préparation d'expositions, à des publications ou à des projets de recherche.

Le Cabinet cantonal des estampes a également reçu plusieurs demandes de chercheuses et chercheurs, spécifiquement sur des fonds d'artistes particuliers en vue de projet de publications monographiques ou d'expositions.

### Mission de gestion

#### Ressources financières

Le Cabinet cantonal des estampes a été soutenu à hauteur de Fr. 220'000 par l'État de Vaud.

Grâce à ses généreux partenaires (La Loterie Romande ; Fondation pour les Arts et les Lettres ; Fondation philanthropique Famille Sandoz ; Fondation Minkoff ; Nestlé ; Fondation Casino Barrière de Montreux ; Fondation Ernst Göhner ; Fondation Jan Michalski), le Musée Jenisch Vevey a reçu la somme de Fr. 208'000 de soutiens en 2024 pour appuyer le financement de ses activités.

### Infrastructures

L'équipe de maintenance du musée a assuré la gestion du bâtiment que ce soit en ce qui concerne les travaux de maintenance courant de la climatisation, des systèmes d'alarme, de la surveillance vidéo, du système anti-incendie et du coffre-fort. Elle s'est également chargée de suivre les urgences et défaillances pour remettre en état les accès, les imprimantes, les exutoires de fumée et la mise en place d'un nouveau programme de surveillance des conditions de conservation.

Concernant la sécurité, l'équipe a procédé à un exercice d'évacuation et un défibrillateur a été disposé dans le hall central. Un nouveau programme de surveillance à distance Elpro a été mis en service.

Une génératrice de secours a été installée. Celle-ci pourra être mise en route en cas de coupure de courant importante ou de crise énergétique.

De multiples interventions ont en outre été gérées par la maintenance tout au long de l'année, aussi diverses que le délogement de deux nids de frelons asiatiques, le remplacement d'antennes wifi et d'échelles de secours, ou encore la maintenance et la réparation des stores aux fenêtres des salles d'exposition. Des travaux ont été entrepris pour améliorer la fonctionnalité des portes livraison et de celle de l'entrée principale. Les câbles de l'ascenseur ont été remplacés.

À la suite de plusieurs pannes de la climatisation du dépôt extérieur, un nombre important d'interventions ont été réalisées pour la surveillance des travaux.

Un grand chantier a été effectué en collaboration avec le service des Bâtiments concernant les travaux de changement du chauffage et de certaines installations de climatisation, et regroupant un nombre important de fournisseurs (électriciens, spécialistes MCR et techniciens CGC). Le chauffage a été mis à l'arrêt temporairement et l'ensemble a été purgé, les éléments obsolètes enlevés et une nouvelle armoire MCR (gestion du chauffage) a été mise en service. Le collecteur de chauffage a été remplacé.

Un travail important sur l'éclairage du bâtiment a été réalisé avec le remplacement des lumières dans l'espace administratif et l'ajout de rails pour les focus des expositions permanentes ainsi que dans l'espace de projection de l'aile Oskar Kokoschka.

Lors d'Images Vevey-Biennale des arts visuels, l'équipe de maintenance a assuré une forte présence pour le montage, notamment au niveau de l'éclairage, pour la surveillance en cas de forte affluence et pour le démontage, entre la dernière semaine d'août et la première semaine d'octobre.

Un membre de l'équipe a également fait partie d'un groupe de travail sur les conditions climatiques des musées au sein d'ICOM Suisse. Cette commission s'est réunie à plusieurs reprises afin d'élaborer un document pour fixer les recommandations pour la surveillance climatique des musées. En se basant sur des recherches et sur les travaux récents, il a pu être établi qu'il est possible d'élargir les couloirs des conditions de conservation tout en garantissant la sécurité des œuvres. Dans un avenir proche, ce protocole doit permettre une standardisation des pratiques.

Enfin, l'équipe de maintenance s'est occupée de la mise en lumière (éclairage) de toutes les expositions temporaires de l'année. Elle a aussi activement participé à un renforcement de la stratégie de conservation préventive des œuvres. Enfin, elle a assuré la mise en place et la surveillance des salles, et les rangements lors des événements : les Jeudis inédits, les vernissages des nouvelles expositions, les animations et stages proposés par le secteur médiation, la Nuit des musées, ainsi que les conférences et formations données par le pôle conservation

Yvan Luccarini, syndic  
Nathalie Chaix, directrice



Robin Wen INV 2024-0065

**Emmanuel Wüthrich**, *Rouge-gorge mort*, 2022, encre de Chine et lavis sur papier, INV 2024-0168  
**Christine Sefolosa**, *Rêve de jeune fille*, 2020, fusain sur papier Rives, INV 2024-0169  
**Françoise Pérovitch**, *Sans titre*, 2023, lavis d'encre sur papier, INV 2024-0170  
**Gabriel Folli**, *Sans titre (L'exode)*, 2022, fusain sur papier peint, INV 2024-0171  
**Edi Dubien**, *Sans titre*, 2024, aquarelle et crayon sur papier, INV 2024-0189



Jean-Christophe Norman INV 2024-0066

#### Liste des achats et donations 2024

##### Achats Beaux-Arts

**Sophie Jodoin**, *Un portrait inachevé 3*, 2021-2024, encre, gesso noir, transfert xylène et graphite sur film polyester, INV 2024-0005

**Florian Dong Nguyen**, *Le Poids des yeux*, 2024, encre sur papier marouflé sur bois, INV 2024-0006

**Robin Wen**, *Blue Rave*, 2024, stylo à bille sur papier, INV 2024-0065

**Jean-Christophe Norman**, deux dessins (*Sans titre*) de la série *The New York Times*, 2024, huile et encaustique sur papier journal, INV 2024-0066 et INV 2024-0067

**Felice Giani**, *Groupe de visiteurs au milieu des ruines*, non daté, plume, encre brune, lavis d'encre brune sur trait à la pierre noire sur papier vergé beige, INV 2024-0120

**François Bocion**, *Sans titre*, non daté, carnet de dessins, donation de l'Association des amis du peintre Julien Renevier, INV 2024-0121

**Anaëlle Clot**, quatre dessins (nos 11, 19, 23, 25) de la série *Germinations-ruminations*, 2022-2024, plume et encre de Chine sur papier, INV 2024-0122 à 2024-0125

**Robin Wen**, *Je m'arrêterai au matin*, 2024, stylo à bille sur papier, INV 2024-0139

**François Réau**, *On voit les grandes étoiles d'une nuit de printemps*, 2024, crayon au graphite sur papier marouflé sur toile, INV 2024-0167

##### Donations et legs Beaux-Arts

**Charles de Montaignu**, deux dessins, *Chat Montaignu* et *Chat Montaignu « le géniteur »*, 2016-2017, plume, pinceau et encre de Chine sur papier, donation de l'artiste, INV 2024-0007 et INV 2024-0008

**Charles de Montaignu**, *Vue sur le Bouveret*, 2007, crayon au graphite sur papier, donation de l'artiste, INV 2024-0009

**Fritz Edouard Huguenin-Lassauguette**, trois dessins, *Sans titre*, non daté, aquarelle sur trait de crayon au graphite sur papier vélin, donation Mirielle Dutrançois Huguenin, arrière-petite-fille de l'artiste, INV 2024-0010 à INV 2024-0012

**Karl Beaudelere**, deux dessins, *Regarder de loin* et *Vous qui passez sans me voir*, 2020, stylo à bille sur papier, donation de l'artiste, INV 2024-0013 et INV 2024-0014

**Julius Baltazar**, quatre dessins, *Sans titre* et *Monticello*, 2017, plume, pinceau, encre de Chine et aquarelle sur papier vergé, donation de l'artiste, INV 2024-0019 à INV 2024-0022

**Karl Beaudelere**, *Rectangle en rouge*, 2021, plume et encre de Chine sur papier-ménage, donation de l'artiste, INV 2024-0015

**Oskar Kokoschka**, deux dessins, *Sans titre*, 1955 et 1959, crayon de couleur sur papier vélin, donation de Lorenzo Prieto, INV 2024-0025 et INV 2024-0026

**Marcel Poncet**, sept dessins, non daté, techniques mixtes (crayon au graphite, sépia, fusain), donation de la famille de Marcel Poncet, INV 2024-0027

à INV 2024-0029, INV 2024-0031 à INV 2024-0033, INV 2024-0070

**Marcel Poncet**, *Autoportrait*, non daté, huile sur toile, donation de la famille de Marcel Poncet, INV 2024-0034

**Loul Schopfer**, *Portrait de Marcel Poncet*, 1976, fusain et graphite sur papier, donation de la famille de Marcel Poncet, INV 2024-0042

**Martial Leiter**, *Sans titre [carte de vœux]*, 2024, pinceau et encre de Chine sur papier vergé collé en plein sur une carte de vœux, donation de l'artiste, INV 2024-0045

**Claire Koenig**, deux dessins, *Sans titre [cartes de vœux]*, 2024, aquarelle et fusain sur papier vélin entouré d'une bande de papier japonais, donation de l'artiste, INV 2024-0046 et INV 2024-0047

**Jacques Pajak**, deux dessins, *Sans titre*, 1988-1989, crayons de couleur sur papier, donation Fondation Jacques Pajak, INV 2024-0048 et INV 2024-0049

**Jean-Christophe Norman**, *Sans titre* de la série *The New York Times*, 2024, huile et encaustique sur papier journal, donation de l'artiste, INV 2024-0068

**Anaëlle Clot**, deux dessins (n<sup>os</sup> 78 et 113) de la série *Germinations-ruminations*, 2022-2024, plume et encre de Chine sur papier, donation de l'artiste, INV 2024-0126 à INV 2024-0127

**Noémie Doge**, deux dessins, *ADHD* et *Double Hunger*, 2023, graphite sur papier, donation de la Fondation Jacqueline Oyex, INV 2024-0128 et INV 2024-0129

**Francine Simonin**, *Dorothée*, non daté, encre sur papier, donation Philippe Cordey, INV 2024-0140  
**Jean Lecoultre**, 26 dessins, technique mixtes (dessins et collages), donation de la succession Lecoultre, INV 2024-0141 à INV 2024-0166

**Alan Schmalz**, deux dessins, *Sans titre*, 2024, aquarelle, huile et lettraset sur papier monté sur aluminium, donation de la Fondation Léo Fiaux, INV 2024-0172 et INV 2024-0173

**Jacques Duboux**, six dessins, *Sans titre*, 2023, graphite sur papier, donation de la Fondation Léo Fiaux, INV 2024-0175 à INV 2024-0180

**Jeanne Jacob**, huit dessins, *Sans titre*, 2021-2023, fusain, crayon au graphite et craie sur papier, donation de la Fondation Léo Fiaux, INV 2024-0181 à INV 2024-0188

**Louis Moilliet**, onze dessins, de 1907 à 1940, technique mixtes (aquarelles, crayon au graphite et

deux huiles sur toile), legs de Pierre Moilliet, INV 2024-0229 à INV 2024-0239

**Gaspard Delachaux**, *Téton sans nom*, 1991, granite de Belgique, donation de Liliana Olsommer, INV 2024-0240

#### Dépôts Beaux-Arts

#### Musée Jenisch Vevey

**Henri Fantin-Latour**, *Pieds d'alouettes*, 1876, huile sur toile, dépôt collection Bernheim-Blank, D 29

#### Collection particulière

**Bartolomeo Passarotti**, *Angelot*, non daté, plume et encre brune sur papier vergé collé en plein sur papier vélin, INV 764

**Franklin Chow**, *Sans titre*, 2005, plume, pinceau, encre de Chine et vernis sur page en braille beige, INV 765

**Charles Meynier**, *L'Ensevelissement de la Vierge et la Punition de Jephonias*, non daté, plume, encre brune, lavis d'encre brune et trace de pierre noire sur papier vergé crème monté sur un papier cartonné ajouré, INV 766

**Lo Spolverini**, *Entrée de la Duchesse Dorothea à Parme*, 1690, plume, encre brune, lavis brun, sur mise en place à la pierre noire sur papier vergé restauré et complété, contrecollé sur papier cartonné, INV 767

**Erich Hermès**, *Jeune homme en prière*, non daté, fusain et craie sur traits de crayon au graphite sur papier vélin beige, INV 768

**Camille Bryen**, *Composition abstraite*, non daté, plume et encre de Chine sur papier vélin monté sur papier cartonné, INV 769

**Gérald Minkoff**, *Le vin s'échappe*, 1986, crayon au graphite et aquarelle sur papier vélin, INV 770

Anonyme, *Sans titre*, non daté, crayon au graphite et fusain sur papier vergé, INV 771

**Anonyme**, *Sans titre*, non daté, crayon noir et lavis d'encre grise sur papier vélin verdâtre filigrané, INV 772

**Horace Vernet**, *Deux militaires, étude pour les deux personnages au centre de « La Bataille de Fontenoy »*, 1826-1828, crayon au graphite sur papier vergé, INV 773

**Giovanni Domenico Tiepolo**, *Dieu le Père entouré d'anges*, non daté, pierre noire, plume et encre brune, lavis brun sur papier vergé, INV 774



Henri Fantin-Latour



Giovanni Domenico Tiepolo FED 774

**Giacinto Calandrucci**, *Dieu le Père entouré d'anges*, non daté, pierre noire, plume et encre brune, lavis brun sur papier vergé, INV 775

**Jean Daret**, *Persée et Andromède*, non daté, pierre noire sur papier vergé avec filet d'encadrement à la pierre noire, INV 776

**Kurt Seligmann**, *Sans titre*, 1935, plume, encre noire et crayon au graphite sur papier vergé, INV 777

**Charles Meynier**, *Saint Vincent de Pau prêchant la charité aux dames de la cour de Louis XIII*, non daté, plume, encre noire, pinceau et lavis d'encre brune sur mise au carreau à la pierre noire, rehauts de gouache blanche ou de blanc de plomb (oxydé), sur papier vélin beige, INV 778

**Étienne Parrocel**, *David chassé par Saül*, non daté, plume, encre brune, lavis d'encre brune (métallogallique), sanguine, traits de pierre noire et rehauts de gouache blanche sur papier vergé préparé d'ocre, INV 779

**Étienne Parrocel**, *Vierge sur des nuages accueillant un saint*, non daté, plume et lavis d'encre brune (métallogallique) et rehauts de gouache blanche sur papier vergé préparé d'ocre, INV 780

#### Dépôts Beaux-Arts

##### Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey

**Jacques Berger**, quatre dessins, *Sans titre et Douche*, 1970 à 1976, techniques mixtes (crayon au graphite, peinture à la colle, lithographie sur papier), SBAV 316 à 319

**Edouard Fontannaz**, deux dessins, *Quotidien 1 et Quotidien 2*, 2022, pigments et caséine sur papier, SBAV 322 et SBAV 323

**Caroline Bachmann**, *Risée Reflets*, 2024, huile sur toile, SBAV 324

##### Fondation Léo Fiaux

**Léo Fiaux**, *Sans titre*, non daté, huile sur toile, donation Muriel Broggi, FLF 2135

#### Achats Cabinet cantonal des estampes

##### Collection de la Ville de Vevey

**Patricia Glave**, *Les Épines*, 2024, sérigraphie sur papier vélin, INV 2024-0050

**Nicolas Fournier**, *De leurs propres yeux*, 2024, lithographie sur papier vélin, INV 2024-0051

**Nicolas Fournier**, *De leurs propres yeux*, 2024, lithographie sur papier vélin, INV 2024-0052

**Gaspard Combes**, *Le Goût du risque*, 2024, sérigraphie sur papier vélin, INV 2024-0053

**Alexeï Aad Monney**, *Untitled (photo de famille)*, 2024, tirage jet d'encre sur papier baryté, INV 2024-0054

**Uriel Orlow**, *Forest Essentials Take Two / Long Shot (Bóbe)*, 2022, sérigraphie sur bois, INV 2024-0057

**Uriel Orlow**, *Forest Essentials Take Two / Close-up (Bóbe)*, 2022, gravure sur bois sur papier japon, INV 2024-0058

**Caroline Tschumi**, *Scoliose et cyclone*, 2024, pointe sèche sur papier vélin Rives, INV 2024-0059

**Caroline Tschumi**, *1966*, 2024, pointe sèche sur papier vélin Rives, INV 2024-0060

**Caroline Tschumi**, *Les Grands Arbres*, 2024, pointe sèche sur papier vélin Rives, INV 2024-0061

**Line Marquis**, *Aube (bateau-abri)*, 2024, pointe sèche sur papier vélin, INV 2024-0062

**Anaëlle Clot**, *Sans titre*, planche de la série *Décomposition Recomposition*, sérigraphie sur papier vélin, INV 2024-0071

**Anaëlle Clot**, *Sans titre*, planche de la série *Décomposition Recomposition*, sérigraphie sur papier vélin, INV 2024-0072

**Elias Njima**, *Le Jour d'avant*, 2024, aquarelle sur papier vélin, INV 2024-0079

**Elias Njima**, *Chaussures*, 2024, aquarelle sur papier vélin, INV 2024-0080

**Paul Gauguin**, *La Femme aux figures*, eau-forte sur papier simili japon, INV 2024-0130

**Giovanni Battista Piranesi**, *Vue du Campo Vaccino*, eau-forte sur papier vergé, INV 2024-0131

**Uwe Wittwer**, *Sieben Stille Leben*, suite de sept aquarelles sur papier vélin, INV 2024-0132 à 0138

**Lucile Piketty**, *Swimming pool*, gravure sur bois et monotype sur papier japon, 2024, INV 2024-0221  
Lucile Piketty, *Dos*, manière noire sur papier, 2024, INV 2024-0222

**Françoise Pérovitch**, *Inséparables*, 2024, sérigraphie en sept couleurs sur papier, INV 2024-0223

**Françoise Pérovitch**, *Se coiffer*, planche de la série *Les Sommeils*, 2011, eau-forte et aquarelle sur papier, INV 2024-0224

**Françoise Pérovitch**, *Les Oublis*, planche de la série *Les Sommeils*, 2011, eau-forte et aquarelle sur papier, INV 2024-0225

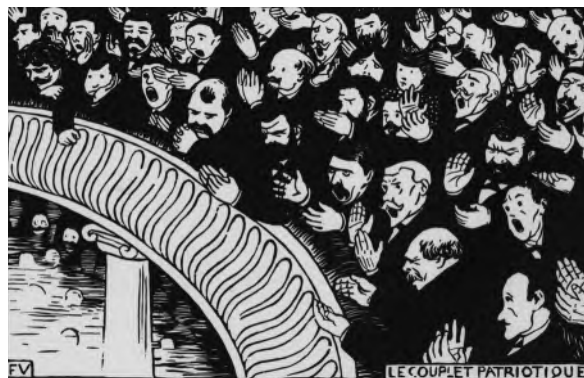
**Françoise Pérovitch**, *Se coiffer*, planche de la série *Les Sommeils*, 2011, eau-forte et aquarelle sur papier, INV 2024-0226

**Françoise Pérovitch**, *Petits dans un lit*, planche de la série *Les Sommeils*, 2011, eau-forte et aquarelle sur papier, INV 2024-0227

**Françoise Pérovitch**, *S'envoler*, planche de la série *Les Sommeils*, 2011, eau-forte et aquarelle sur papier, INV 2024-0228

**Félix Vallotton**, *Le Couplet patriotique*, 1893, gravure sur bois sur papier vélin, INV 2024-0241

**Jean-Robert Schaffter**, *Southampton - New York*, 2024, suite de 8 aquarelles sur papier, INV 2024-0242.001 à 008



**Félix Vallotton INV 2024-0241**

##### Collection de l'État de Vaud

**Ulla van Brandenburg**, *Sans titre*, 2023, lithographie sur papier vélin, abonnement SGG, VD 024-0002

**Raphael Hefti**, *Ssssssss*, 2024, aluminium coulé et gravé, abonnement SGG, VD 024-0003

**Karim Noureldin**, *Play*, 2023, sérigraphie sur bois, VD 024-0004 à VD 024-0007

**Jacques Callot**, *La Tentation de saint Antoine*, 1635, eau-forte sur papier vélin, VD 024-0008

**Frédéric Cordier**, *Swim 1*, 2022 linogravure sur papier vélin d'Arches, VD 024-0009

**Francis Baudevin**, *Sans titre I*, 2005, sérigraphie sur papier vélin Rives, VD 024-0010

**Francis Baudevin**, *Sans titre II*, 2005, sérigraphie sur papier vélin Rives, VD 024-0011

**Claudia Comte**, *Demi-cercles VI*, 2010, lithographie sur papier vélin Rives, VD 024-0012

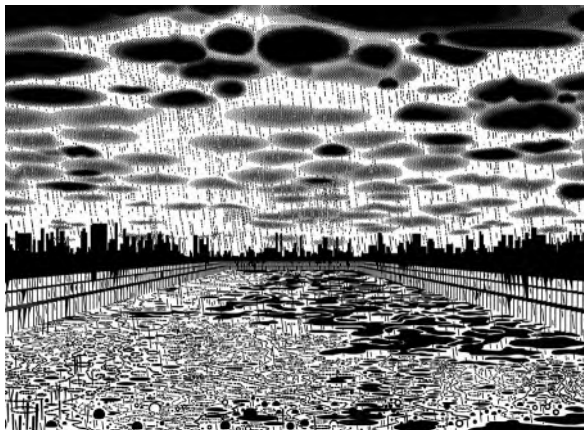
**Mingjun Luo**, *Le Silence*, 2018, lithographie sur papier vélin Rives, VD 024-0013

**Jean-Luc Manz**, *Madame Martin*, 2003, diptyque

lithographique sur papier vélin Rives, VD 024-0014  
**Olivier Mosset**, *Sans titre*, 2004, suite de quatre lithographies sur papier vélin Rives, VD 024-0015  
**Carmen Perrin**, *Sans titre I*, 2000, caoutchoucs sur papier japon Kozo, VD 024-0016  
**Bartolomeo Coriolano, d'après Guido Reni**, *Hérodiade et Salomé et la tête de saint Jean-Baptiste*, 1632, gravure sur bois en clair-obscur sur papier vergé, VD 024-0046

#### Fonds Decker

**Rembrandt Harmensz van Rijn**, *Ecce Homo ou Le Christ présenté au peuple*, 1655, eau-forte et pointe sèche sur papier vergé, 383 x 454 mm, DK-0082



**Frédéric Cordier VD 024-0009**

#### Dons et legs Cabinet cantonal des estampes Collection de la Ville de Vevey

**Claudia Comte**, *Demi-cercles*, 2010, quatre lithographies sur papier vélin Rives, INV 2024-001 à 004, donation Edmond Bourqui

**Julius Baltazar**, *Sans titre*, non daté, pointe sèche sur papier vélin, INV 2024-0016, donation Julius Baltazar

**Julius Baltazar**, *Sans titre*, non daté, pointe sèche sur papier vélin, INV 2024-0021, donation Julius Baltazar

**Julius Baltazar**, *Sans titre*, non daté, pointe sèche sur papier vélin, INV 2024-0022, donation Julius Baltazar

**Oskar Kokoschka**, *Sans titre*, 1960, lithographie sur papier vélin, INV 2024-0023, donation Lorenzo Prieto

**Oskar Kokoschka**, *Sans titre*, non daté, lithographie sur papier vélin, INV 2024-0024, donation Lorenzo Prieto

**Marcel Poncet**, *La Bretonne*, non daté, eau-forte et aquarelle sur papier vélin, INV 2024-0030, donation de la famille de Marcel Poncet

**Marcel Poncet**, *Cène*, non daté, eau-forte et aquarelle sur papier vélin, INV 2024-0035, donation de la famille de Marcel Poncet

**Marcel Poncet**, *Femme et fillette*, non daté, eau-forte et aquarelle sur papier vélin, INV 2024-0036, donation de la famille de Marcel Poncet

**Marcel Poncet**, *Femme voilée*, non daté, eau-forte et aquarelle sur papier vélin, INV 2024-0037, donation de la famille de Marcel Poncet

**Marcel Poncet**, *Gitane et ses enfants*, non daté, eau-forte et aquarelle sur papier vélin, INV 2024-0038, donation de la famille de Marcel Poncet

**Marcel Poncet**, *Isadora, bras levé (Bourdelle)*, non daté, eau-forte et aquarelle sur papier vélin, INV 2024-0039, donation de la famille de Marcel Poncet

**Marcel Poncet**, *Le Dilemme, hommage à Manet*, 1930, lithographie sur papier vélin, INV 2024-0040, donation de la famille de Marcel Poncet

**Marcel Poncet**, *La Liberté*, non daté, lithographie sur papier vélin, INV 2024-0041, donation de la famille de Marcel Poncet

**Schang Hutter**, *Dumiswie - mis so du [?]*, 1995, lithographie sur papier vélin, INV 2024-0043, donation Konrad von Arx

**Umberto Maggioni**, *Sans titre*, non daté, eau-forte et aquarelle sur papier vélin, INV 2024-0044, donation Konrad von Arx

**Carles Valverde**, *vœux 2024*, collage et pliage, INV 2024-0055, donation Carles Valverde

**Bruno Kammerer**, *vœux 2024*, lithographie (report d'une aquarelle) sur papier vélin, INV 2024-0056, donation Bruno Kammerer

**Jacques Pajak**, *Sans titre*, non daté, lithographie sur papier vélin, INV 2024-0063, donation Fondation Jacques Pajak

**Jacques Pajak**, *Sans titre*, non daté, lithographie sur papier vélin, INV 2024-0064, donation Fondation Jacques Pajak

**Francine Simonin**, *Nomade*, monotype et pointe sèche sur papier chine, INV 2024-0069, donation Philippe Cordey

**Anaëlle Clot**, *Sans titre*, six planches de la série *Décomposition Recomposition*, sérigraphies sur papier vélin, INV 2024-0073 à 0078

**Jean-Michel Jaquet**, donation d'un lot de 80 estampes, INV 2024-0081 à 0119 ; 0190 à 0221, donation Jaquet Prod'hom

**Sonia Kacem**, *Gargouille (bleu-gris-citron)*, 2024, lithographie sur papier vélin, INV 2024-0174, donation Fondation Lélo Fiaux

#### Collection de l'État de Vaud

**Lucia Masu**, *Trouvailles*, 2023, sérigraphie sur papier vélin, VD 024-0001, donation Visarte Vaud

**Stéphane Brunner**, lot de 12 lithographies sur papier vélin, 2007, VD 024-0017 à 0028, donation Atelier & Galerie Raynald Métraux

**Pierre Chevalley**, *Sans titre (vertical)*, 2003, lithographie sur papier vélin, VD 024-0029, donation Atelier & Galerie Raynald Métraux

**Pierre Chevalley**, *Sans titre (horizontal)*, 2003, lithographie sur papier vélin, VD 024-0030, donation Atelier & Galerie Raynald Métraux

**Peter Emch**, *Passé composé*, 2006-2009, portfolio de trois gravures sur bois, VD 024-0031, donation Atelier & Galerie Raynald Métraux

**Stéphane Fretz**, *Singe et spectateur*, 1998, lithographie sur papier vélin, VD 024-0032, donation Atelier & Galerie Raynald Métraux

**Stéphane Fretz**, *Sans titre (personnage)*, 1994, trois lithographies sur papier vélin, VD 024-0033 à 0035, donation Atelier & Galerie Raynald Métraux

**Haydé**, lot de 7 lithographies sur papier vélin, VD 024-0036 à 0042, donation Atelier & Galerie Raynald Métraux

**Christine Sefolosa**, *Sans titre*, lithographie sur papier vélin VD 024-0043, donation Atelier & Galerie Raynald Métraux

**Christine Sefolosa**, *Sans titre*, lithographie sur papier vélin, VD 024-0044, donation Atelier & Galerie Raynald Métraux

**Lorna Bornand**, *Sans titre*, 2009, lithographie sur papier vélin, VD 024-0045, donation Atelier & Galerie Raynald Métraux

**Ronan Bouroullec**, *Sans titre*, 2024, sérigraphie sur bois, VD 024-0047, donation École cantonale d'art de Lausanne (ECAL)

**Hans Jörg Glattfelder**, *carte de vœux*, sérigraphie sur papier vélin, VD 024-0048, donation Atelier Éditions Fanal

**Nicolas Party**, *carte de vœux*, gravure sur bois sur papier vélin, VD 024-0049, donation Nicolas Party

Dépôt de 80 estampes issues d'une collection privée (VD 024-0050 à VD 024-0128)

**Dépôts Cabinet cantonal des estampes  
Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex (donations)**

Donation Edmond Quinche :

**Massimo Cavalli**, 7 lithographies sur chine appliqué en grandes marges pour l'ouvrage *Pierre* de Fabio Pusterla, 2000, aux éditions Sassello

**Massimo Cavalli**, 12 diverses lithographies, entre 1998 et 2007

**Denise Voïta**, *Sans titre (planche pour l'édition de tête du catalogue du Musée Jenisch)*, 1995

**Jean Lecoultre**, [*Horloge (étiquette pour Claude Giroud)*], lithographie, 1993

Donation Ilse Lierhammer :

**Ilse Lierhammer**, env. 10 carnets d'artistes, env. 450 dessins, env. 100 peintures, 1 portfolio et 5 matrices de linogravures

**Divers artistes (Edmond Quinche, Pierre Tal Coat, Pietro Sarto, Jean Fautrier, Claude Mellan, Pierre Schopfer, Marianne Décosterd, etc.)**, env. 50 livres et portfolios, env. 100 dessins, env. 40 estampes et 3 peintures

**Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex (achats)**

**Claude Mellan**, d'après Nicolas Poussin, *Dieu le Père, l'Histoire et la Prophétie (frontispice)*, 1642, burin sur papier vergé, FWC&ASP-2024-0001

**Albrecht Dürer**, *Saint Jean devant Dieu et les Anciens*, 1498, gravure sur bois et typographie (au verso) sur papier vergé, FWC&ASP-2024-0002

**Albrecht Dürer**, *La Bête qui a des cornes d'agneau*, 1498, gravure sur bois sur papier vergé, FWC&ASP-2024-0003

**Jean-Étienne Liotard**, *Le Grand Autoportrait*, 1778-1780, manière noire, roulette et burin sur papier vergé, FWC&ASP-2024-0004

**Charles Meryon**, *L'Abside de Notre-Dame*, 1854, eau-forte, burin et pointe sèche sur papier vergé, FWC&ASP-2024-0005

**Claude Mellan**, *Saint Pierre Nolasque porté à l'office divin par deux anges*, 1627, burin sur papier vergé, FWC&ASP-2024-0007

**Anton Maria Zanetti, d'après Lelio Orsi**, *Vierge à l'enfant dans un paysage*, [1700-1750], gravure sur bois en camaïeu, FWC&ASP-2024-0008

**Jon Goodman**, *Whitewater & Stone*, 2004, héliogravure sur papier, FWC&ASP-2024-0009

**Jon Goodman**, *Tree tops, Maui*, 2014, tirage au charbon sur papier bleuté, FWC&ASP-2024-0010

**Jon Goodman**, *Below Elves Chasm, Grand Canyon*, 2016, tirage au charbon sur papier, FWC&ASP-2024-0011

**Jon Goodman**, *Outrigger and Typee, Columbia Mountains*, 2016, tirage au charbon sur papier, FWC&ASP-2024-0012

Suite aux vœux de la commission de gestion,  
exercice 2023 :  
Néant

# 43

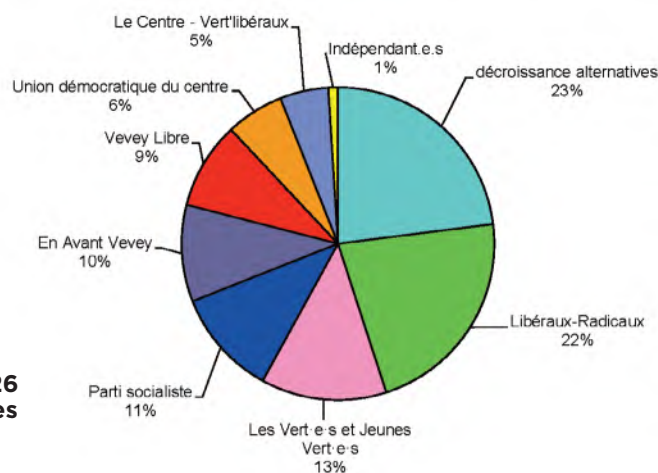
Le Conseil communal est l'organe délibérant (parlement) de la Ville de Vevey. Il est composé de 100 membres, élues et élus pour cinq ans par les citoyennes et citoyens. Les dernières élections ont eu lieu le dimanche 7 mars 2021. Le Conseil communal débat des aspects de la vie communale (écoles, transports, culture, sports, durabilité, etc.). Il fait des propositions et vote, notamment, sur les plans d'affectation, le budget et les comptes communaux. Il contrôle aussi chaque année la gestion de la Municipalité.

# CONSEIL COMMUNAL



Parti	Nom	Prénom	Profession	Date de naissance
da.	AGNETTI	Sébastien	Photographe	1976
PLR	ALBANESI	Sébastien	Commercial en vins	1969
PS	AMIGUET	Céline	Indépendante	1983
da.	ANDRÉ	Jérémie	Médecin	1987
PS	ANSERMET	Serge	Retraité	1947
da.	BALLIF	Aurélien	Rédacteur, assistant RH	1987
VL	BAYS	Eric	Formateur d'adultes	1967
PLR	BEAUSIRE	Alexandre	Comptable	1971
EAV	BERARDOCCO	Nicolino	Ingénieur Télécom	1968
da.	BERROCAL	Sabrina	Travailleuse sociale MA HES	1982
da.	BERTHOLET	Marc	Enseignant	1979
PLR	BERTSCHY	Patrick	Paysagiste	1969
PS	BESSON	Dominique	Ing. HES retraité spécialiste sécurité au travail et protection de la santé	1954
VL	BONJOUR	Nicolas	Economiste d'entreprise HES	1990
UDC	BONJOUR	Yvette	Retraîtée	1949
PLR	BOISSARD	Maria	Architecte d'intérieur	1965
PLR	BOVAY	Olivier	Technicien de bâtiments	1978
PS	BUTTY	Pierre	Communication et relations publiques	1962
Verts	CARRUZZO EVÉQUOZ	Emmanuelle	Psychologue/Psychothérapeute	1983
VL	CARTERON	Marie-Anna	Educatrice sociale	1985
da.	CHIFFELLE	Pierre	Avocat	1957
VL	CHRISTEN	Jérôme	Coordinateur de projets	1965
da.	COLIN	Adrien	Gérant du Bachibouzouk	1989
PLR	CORNU	Laurent	Administrateur	1964
PS	DE REGIBUS	Giuliana	Secrétaire/Conseillère en voyage	1957
PS	DE STEFANIS	Maria Antonia	Accueillante familiale jour	1955
UDC	DESLOT	Fabienne	Ingénieur en environnement	1965
VL	DOHR	Sarah	Magasinière	1980
PLR	DUBEY	Marcel	Directeur d'entreprise/Ing. phys. dipl. EPFL	1978
Verts	EL KHALIFA	Karim	Informaticien	1979
EAV	FLEURY	Patrick	Gestionnaire en logistique	1989
da.	FOSTER	Helen	Cuisinière pour enfant	1976
da.	GANDAR	Hélène	Responsable de production	1992
EAV	GARÇON	Nathalie	Physiothérapeute	1973
PS	GAVIN	Monique	Retraîtée infirmière	1956
EAV	GHORAYEB	Alexandre	Etudiant EPFL	2001
EAV	GHORAYEB	Oliver	Ingénieur informatique	1973
IND	GIGON	Caroline	Infirmière, Directrice adjointe EPSM	1972
da.	GONTHIER	Alain	Géographe	1953
LCVL	GÜLCÜ	Ceki	Ingénieur télécommunications	1969
PLR	HERMINJARD	Philippe	Secrétaire d'ass. professionnelles	1958
Verts	HOFSTETTER	Koya	Etudiante en droit	2001
PS	HOURIET	Marion	Co-directrice du Théâtre Boulimie coordinatrice culturel pour Minuit Pile	1987
PLR	IAMARTINO	Anna	Employée de commerce	1967
da.	JAMET	Sandra	Programmatrice musicale, serveuse	1994
PLR	KELLER	Peter	Consultant	1943
da.	LAVANCHY	Laurent	Retraité	1953
PLR	LE DELEY	Yann	Webmasteur, concepteur, infographiste	1965
PLR	LÉGERET	Jean-Daniel	Administrateur PME	1969
Verts	LERCH	Juliette	Chargée de projet en environnement	1990
da.	LOPEZ	Elodie	Collaboratrice scientifique	1993
da.	LUCCARINI	Valérie	Factrice	1971
PLR	MARINELLI	Vittorio	Chef d'entreprise / électricien RTV dipl.	1959
PLR	MARQUES	Sandra	Spécialiste en prévoyance professionnelle	1984
PS	MATTHYS	Vincent	Dir. réseau santé Haut-Léman/ Economiste	1964
PLR	MÉAN	Ambroise	Consultant en gestion risques informatiques	1995
Verts	MÉTRAUX	Sophie	Secrétaire de commissions parlementaires	1981

da.	MEYER	Carole	Entrepreneuse	1964
da.	MINACCI	Joëlle	Educatrice sociale et serveuse	1986
PLR	MODOUX	Stéphane	Employé de commerce	1973
PLR	MOLLET	Claire	Architecte EPFL SIA	1966
VL	MOLLIAT	Stéphan	Gestionnaire de travaux	1959
da.	MORIER-GENOUD	Luc	Laborantin en physique	1990
da.	OGUEY	Eric	Enseignant retraité	1952
EAV	OMENA	Ekoko Henriette	Aide-infirmière	1974
da.	PAHLISCH	Colin	Enseignant - Chercheur UNIL	1986
Verts	PERRIER	Mélusine	Project Manager	1992
VL	PIEREN	Roger	Conducteur de travaux - indépendant	1960
VL	PILET	Bryan	Gestionnaire de salaire	1991
UDC	PILLOUD	Corinne	Secrétaire municipale	1964
UDC	PILLOUD	Guillaume	Etudiant en histoire	1995
PLR	PLUMEZ	Marc	Avocat	1992
da.	QUEYRANNE	Hervé	Consultant digital	1976
PS	RILLIET	Julien	Conseiller en communication	1989
LCVL	RIZZELLO	Martino	Juriste	1987
LCVL	RODUIT	Jean-Marc	Maître éduc. physique	1963
EAV	RÖMER	Karine	Assistante courtage	1982
LCVL	SANNA GEORGI	Fabrizia	Accueillante familiale de jour	1957
PLR	SAUVONNET	Jacques	Indépendant	1964
UDC	SCHOBINGER	Bastien	Ingénieur civil	1985
PLR	SCHWEIZER	Rolf	Ingénieur en informatique	1963
VL	SIMONIN	Anne-Francine	Enseignante	1961
PS	SPIELDENNER	Jörg	Médecin	1964
EAV	STEPHANIDIS	Antoine	Consultant informatique	1970
Verts	STÜBI	Antoine	Employé CFF, resp. comm.	1984
PLR	TEIXEIRA	Pedro	Paysagiste	1982
PLR	TOBLER	Sarah	Avocate	1991
da.	TOLUSSO	Clément	Ecologiste/Traducteur	1964
da.	VALLOTTON	Alexandre	Géologue	1973
da.	VALLOTTON	Frédéric	Tavernier	1976
UDC	VERDAN	Ariane	Greffière-rédactrice	1992
LCVL	VIDOZ	Mattia	Avocat	1993
Verts	VINCENT	Jennyfer	Thérapeute Consultante en PNL	1969
EAV	VLAJIC	Sacha	Spécialiste en sécurité en contrôle d'accès	1981
Verts	VON GUNTEN	Diane	Ingénieure	1987
Verts	WAHLI	Colin	Travailleur social	1992
Verts	WAHLI	Tom	Animateur et réalisateur en dessin animé	1995
Verts	WIDER-NICOULAZ	Myriam	Juriste	1980
Verts	ZONCA	Valérie	Employée d'ONG	1992



**Législature 2021-2026**  
Répartition des sièges  
par parti au Conseil  
communal de Vevey

Le Conseil communal a siégé 10 fois en 2024

### Première séance - Jeudi 1<sup>er</sup> février 2024

#### Rapports des commissions

##### Adoption du Plan Directeur Communal (PDCom) (2023/P33)

Rapport : M<sup>me</sup> Hélène Gandar

- Adopté tel qu'amendé

#### Réponses aux interpellations

- Interpellations de Mesdames :
  - Sandra Marques (PLR), intitulée « Insécurité à la Place de la Gare et environs... Ça suffit ! »
  - Sarah Dohr (VL), intitulée « Vevey - Riponne, drogues et toxicomanie, que fait ASR et la Municipalité ? » (2024/RI01)
  - Interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Publicité commerciale et autres... » (2024/RI02)

#### Communications de la Municipalité

- Ouverture d'un compte d'attente d'un montant de Fr. 85'000.- en vue du financement d'études complémentaires pour le projet de piétonnisation de la rue Jean-Jacques Rousseau et de son réaménagement de surface (2024/C01).

### Deuxième séance - Jeudi 14 mars 2024

#### Rapports des commissions

##### Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2023 - 2<sup>e</sup> série (2024/P01)

Rapport : M. Vincent Matthys

- Adopté

##### Adoption du Plan d'affectation « Les Moulins » et de la servitude de passage public à pied et à vélo (2024/P03)

Rapport : M<sup>me</sup> Sarah Tobler

- Adopté tel qu'amendé

##### Adoption du Plan d'Affectation « Avenue Reller » et son règlement et rapport de minorité (2024/RM07) (2024/P07)

Rapport (majorité) : M<sup>me</sup> Marianne Ghorayeb

Rapport (minorité) : M. Alain Gonthier

- Adopté tel qu'amendé (rapport de majorité)

##### Adoption du Plan d'affectation « Rue de Fribourg » et son règlement et rapport de minorité (2024/RM08) (2024/P08)

Rapport (majorité) : M<sup>me</sup> Marianne Ghorayeb

Rapport (minorité) : M. Pierre Chiffelle

- Adopté tel qu'amendé (rapport de majorité)

##### Demande de crédit d'ouvrage de Fr. 7'605'000.— pour la transformation du bâtiment « La Cheneau » à Château-d'OEx » (2024/P04)

Rapport : M. Vincent Matthys

- Adopté

##### Demande d'un crédit de Fr. 572'000.— pour financer la démarche participative, l'aménagement temporaire et l'organisation de mandats d'études parallèles pour le réaménagement de la place Robin (2024/P02)

Rapport : M. Jérémie André

- Adopté

##### Demande de crédits et d'autorisations pour l'achat du bien-fonds N° 314 et études de rénovation du bâtiment rue des Moulins 11, propriété de la Société Coopérative d'Habitation « Charmontey » (2024/P05)

Rapport : M<sup>me</sup> Diane von Gunten

- Adopté tel qu'amendé

##### Demande de crédit supplémentaire de Fr. 279'500.— pour le financement de l'accueil scolaire de migrant-e-s dans le bâtiment Nestlé à Plan-Dessus (2024/P06)

Rapport : M. Vincent Matthys

- Adopté tel qu'amendé

##### Interpellation de M<sup>me</sup> Valérie Zonca (Vert-e-s), intitulée « Des bouteilles de vin lavables pour les Caves de la Ville de Vevey »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

##### Interpellation de MM. Jérôme Christen (VL) et Serge Ansermet (PS), intitulée « Revenir à la raison et réaliser un centre sportif à La Veyre Derrey »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

### Troisième séance - Jeudi 2 mai 2024

#### Prestation de serment

M. Hervé Queyranne et M<sup>me</sup> Sandra Jamet prêtent serment en remplacement de M. Pierre-Gilles Sthioul (da.) et de M. Grégoire Gavin (da.), démissionnaires

#### Rapports des commissions

##### Demande d'adoption, en application de la loi sur les routes du 10 décembre 1991 (LRou), du projet de sécurisation du boulevard d'Arcangier et de son réaménagement de surface (2024/P09)

Rapport : M. Roger Pieren

- Adopté

##### Demande d'adoption, en application de la loi sur les routes du 10 décembre 1991 (LRou), du projet de réaménagement de l'avenue Nestlé Ouest et Savoie (2024/P10)

Rapport : M<sup>me</sup> Sarah Tobler

- Adopté

##### Demande d'un crédit d'étude de Fr. 615'000.— pour le projet des jeux d'eau du Jardin Doret, du réaménagement des quais, de la rénovation de la place de jeux et de l'aménagement d'un accès au Léman (2024/P11)

Rapport : M<sup>me</sup> Elodie Lopez

- Adopté tel qu'amendé

##### Demande de crédit d'étude de Fr. 664'000.— pour la rénovation de l'immeuble locatif, propriété communale « Simplon 31 » à Vevey (2024/P12)

Rapport lu par M. Vincent Matthys

- Adopté

##### Etat de l'étude des motions et postulats en suspens et demandes de prolongation de délais (2024/P13)

Rapport : M. Jean-Marc Roduit

- Adopté tel qu'amendé

#### Réponses aux interpellations

- Interpellation de M. Philippe Herminjard (PLR), intitulée « Estimations fiscales immobilières, pourquoi jouer à Arnold von Winkelried » (2024/RI03)
- Interpellation de M<sup>me</sup> Valérie Zonca (Vert-e-s), intitulée « Des bouteilles de vin lavables pour les Caves de la Ville de Vevey » (2024/RI04)
- Interpellation de MM. Jérôme Christen (VL) et Serge Ansermet (PS), intitulée « Revenir à la raison et réaliser un centre sportif à La Veyre Derrey » (2024/RI05), résolution adoptée

#### Communications de la Municipalité

- Copet 1 - Augmentation du montant du compte d'attente N° 9143.269.04 réf. C19/2023 (2024/C02)

- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la Ville de Fr. 45'000.— pour financer une étude de faisabilité pour l'acquisition et l'aménagement d'une structure d'accueil préscolaire de 44 places sur la parcelle 726, rue de la Valsainte 3&5 (2024/C03)
- Ouverture d'un compte d'attente de Fr. 180'000.— pour le financement des études nécessaires à l'élaboration d'une vision directrice pour le secteur Entrée de ville Ouest en vue des futurs travaux de requalification des espaces publics (2024/C04)
- MCH2 - Situation actuelle et à venir (2024/C05)
- Communication sur l'affaire Lionel Girardin (2024/C06)

**Postulat de M. Mickael Bertschy (VL), intitulé « La complémentarité de l'offre publique-privée au service de l'accueil préscolaire »**

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

**Interpellation de M<sup>me</sup> Sandra Marques (PLR), intitulée « Musée Jenisch, à quand un nouvel élan? »**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Interpellation de M. Jérôme Christen (VL), intitulée « Abattoirs de Clarens : n'abattons pas des filières de produits de proximité ! »**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Vevey mange-t-elle du foin... »**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Quatrième séance - Jeudi 13 juin 2024**

**Elections du Bureau du Conseil 2024-2025**

- M. Philippe Herminjard (PLR) est élu président
- M<sup>me</sup> Marion Houriet (PS) est élue 1<sup>re</sup> vice-présidente
- M<sup>me</sup> Marianne Ghorayeb (EAV) est élue 2<sup>e</sup> vice-présidente
- M. Colin Wahli (Vert-e-s) est élu scrutateur, M<sup>me</sup> Yvette Bonjour (UDC) est élue scrutatrice
- M<sup>mes</sup> Anne-Francine Simonin (VL) et Maria Antonia De Stefanis (PS) sont élues scrutatrices suppléantes

**Rapports des commissions**

**Gestion et comptes 2023 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (2024/P14)**

- Rapport lu par M<sup>me</sup> Diane von Gunten
- Adopté

**Comptes 2023 du Fonds culturel Riviera (FCR) (2024/P15)**

- Rapport lu par M<sup>me</sup> Carole Meyer
- Adopté

**Commission de gestion - rapport général, vœux et rapport des sous-commissions, exercice 2023 (2024/P16)**

- Réponses de la Municipalité aux vœux concernant la gestion, exercice 2023 (2024/C07)
- Rapport général : Guillaume Pilloud

**Rapports des sous-commissions**

- Bureau de l'Animation - jeunesse : Alexandre Beausire
- Bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes : Pierre Butty
- Bureau de la Durabilité : Pierre Butty
- Musée Jenisch Vevey : Joëlle Minacci
- Secrétariat municipal : Jennyfer Vincent
- Service Accueil et population : Dominique Besson

Service de l'Urbanisme et de la mobilité : Sarah Dohr

Service de la Cohésion sociale : Joëlle Minacci

Service de la Culture : Joëlle Minacci

Service de la Famille, de l'éducation et du sport : Karine Römer

Service des Affaires intercommunales : Hélène Gandar

Service des Bâtiments, gérance et énergie : Clément Toluoso

Service des Finances : Hélène Gandar

Service des Relations humaines : Dominique Besson

Service des Systèmes d'information : Sarah Dohr

Service des Travaux publics, espaces verts et entretien : Clément Toluoso

Comptes : Sarah Dohr

Vœux : Pierre Butty

- Adopté, décharge donnée à la Municipalité

**Comptes communaux de l'exercice 2023 (2024/P17)**

- Rapport : M<sup>me</sup> Sarah Dohr
- Adopté

**Le jardin de Demetan : création et exploitation d'un jardin d'enfants intégré au sein du Réseau VV. Demande d'un crédit supplémentaire de Fr. 73'000.— au budget 2024, dont Fr. 15'800.— sont compensés par le Fonds de réserve pour création de nouvelles garderies (compte 9282.70) (2024/P18)**

- Rapport : M<sup>me</sup> Sarah Tobler
- Adopté tel qu'amendé

**Tarification du quartier de Plan-Dessus : demande de crédit de Fr. 110'000.— pour l'achat et la pose de 17 horodateurs et la pose de 4 horodateurs en stock (2024/P19)**

- Rapport : M. Alain Gonthier
- Adopté par 44 voix contre 29

**Cinquième séance - Jeudi 22 juin 2023**

**Demande de crédit de Fr. 2'930'000.— pour le remplacement du revêtement et de l'éclairage du terrain de football de Copet 1 (2024/P20)**

- Rapport : M. Pierre Butty
- Adopté

**Ajustements et améliorations des indemnités et des modalités de travail au sein du Conseil communal (2024/P21)**

- Rapport : M. Karim El Khalifa
- Adopté tel qu'amendé

**Demande d'un crédit de Fr. 12'203'000.— au total pour la construction d'un collège provisoire modulaire en bois sur le site des Galeries du Rivage - Clause d'urgence, article 52 du règlement du Conseil communal (2024/P23)**

- Rapport : M<sup>me</sup> Marianne Ghorayeb
- Adopté

**Communications de la Municipalité**

- Endettement net et brut — Situation au 31 décembre 2023 (2024/C08)
- Adaptation du calendrier de révision des planifications communales en aménagement du territoire (2024/C09)
- Information relative à la clôture définitive du différend opposant la Fondation Lichtensteiger à la Ville de Vevey suite à la fermeture d'urgence de la structure d'accueil Les Petits Pois et la résiliation anticipée de son bail à loyer (2024/C10)
- Festival Vibiscum 2024 — Rôle de la Ville de Vevey (2024/C11)

- Nouvelle orientation pour l'intégration à Vevey (2024/C12)

**Interpellation de M<sup>me</sup> Monique Gavin (PS), intitulée « Places de jeux privées »**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

**Motion de M<sup>me</sup> Joëlle Minacci (da.) / Interpartis, intitulée « Pour un congé menstruel et de ménopause intégré dans le règlement du personnel »**

- Transmise à la Municipalité pour étude et rapport

**Interpellation de M<sup>me</sup> Sarah Dohr (VL), intitulée « Ville de Vevey : une autorisation spéciale pour la publicité partisane ? »**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

**Interpellation de M<sup>me</sup> Marion Houriet (PS), intitulée « Diète postale à marche forcée - Stop ! »**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Interpellation de M<sup>me</sup> Valérie Zonca (Vert-e-s), intitulée « Violences domestiques : l'urgence d'agir »**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Sur proposition du groupe Décroissance-Alternatives, le jeton de présence de la dernière séance est abandonné au profit de l'association ciao.ch

**Sixième séance - Jeudi 5 septembre 2024**

**Prestation de serment**

M<sup>me</sup> Maria Boissard et M. Yann Le Deley prêtent serment, en remplacement de M. Stéphane Baudin (PLR) et de M. Laurent Dällenbach (PLR), démissionnaires

**Elections complémentaires**

**D'un ou d'une membre suppléante à la Commission de gestion**

M. Sébastien Albanesi (PLR) est élu en remplacement de M. Stéphane Baudin (PLR), démissionnaire

**Rocade à la Commission de gestion pour le groupe PLR**

MM. Jacques Sauvonnnet (PLR) et Olivier Bovay (PLR) sont élus respectivement membre et membre suppléant

**Rocade à la Commission des finances pour le groupe Vevey Libre**

M<sup>me</sup> Anne-Francine Simonin (VL) et M. Jérôme Christen (VL) sont élus respectivement membre et membre suppléant.

**Rapports des commissions**

**Étude sur les structures juridiques envisageables pour le projet d'autonomisation du Musée Jenisch Vevey et demande de crédit de Fr. 100'000.—. Réponse à l'interpellation de M<sup>me</sup> Sandra Marques (PLR), intitulée « Musée Jenisch, à quand un nouvel élan ? » (2024/P22)**

Rapport : M. Alain Gonthier

- Adopté

**Demande d'un crédit de Fr. 4'993'000.— pour l'étude et l'installation d'un collège provisoire sur la dalle-parking du SIGE et pour la réalisation d'un ascenseur d'accès (2024/P24)**

Rapport : M<sup>me</sup> Sandra Marques

- Adopté tel qu'amendé

**Réponses aux interpellations**

- Interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Vevey mange-t-elle du foin... » (2024/RI06)
- Interpellation de M. Jérôme Christen (VL), intitulée « Abattoirs de Clarens : n'abattons pas des filières de produits de proximité ! » (2024/RI07)
- Interpellation de M<sup>me</sup> Valérie Zonca (Vert-e-s/Interpartis), intitulée « Violences domestiques : l'urgence d'agir » (2024/RI08)
- Interpellation de M<sup>me</sup> Marion Houriet (PS), intitulée « Diète postale à marche forcée - Stop ! » (2024/RI09)

**Communications de la Municipalité**

- Période de rénovation de La Cheneau : location de chalets de remplacement aux Mosses (2024/C13)
- Place du Marché - Rejet des recours au projet de réaménagement adopté par le Conseil communal (2024/C14)

**Interpellation de M. Jérôme Christen (VL), intitulée « L'affichage commercial ne devrait-il pas permettre de financer l'affichage communal et associatif ? »**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Et alors elles rapportent combien ces baignoires !!! »**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Postulat de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulé « Agir sans attendre pour notre bien... et pas seulement... »**

- Transmis à une commission de prise en considération

**Septième séance - Jeudi 3 octobre 2024**

**Prestation de serment**

M. Eric Bays prête serment en remplacement de M. Mickael Bertschy (VL), démissionnaire

**Elections complémentaires**

**De deux membres et d'un membre suppléant à la Commission de l'environnement et de l'énergie**

M<sup>me</sup> Marie-Anna Carteron (VL) et M. Hervé Queyranne (da.) sont élus membres, M<sup>me</sup> Sandra Jamet (da.) est élue membre suppléant en remplacement de M. Mickael Bertschy (VL) et de M<sup>mes</sup> Elodie Lopez (da.) et Carole Meyer (da.), démissionnaires

**D'un membre suppléant à la Commission de recours en matière d'impôts communaux**

M. Vincent Matthys (PS) est élu en remplacement de M. Henok Gyger (PS), démissionnaire

**Rapports des commissions**

**Arrêté communal d'imposition pour l'année 2025 (2024/P25)**

Rapport : M<sup>me</sup> Marianne Ghorayeb

- Adopté

**Demande d'un crédit d'étude de Fr. 1'063'000.— pour l'assainissement énergétique de Charmontey 41-43 et Charmontey 45-47, propriétés du rentier Caisse de dépôt pour l'amortissement de l'impôt communal de Vevey et d'un crédit d'étude de Fr. 2'657'000.— pour l'assainissement énergétique de Simplon 14-16, Panorama 17/Clos 9 et Verger 10, propriétés communales (2024/P26)**

Rapport : M. Vincent Matthys

- Adopté

**Demande de trois crédits d'investissement d'un total de Fr. 2'095'000.— pour la réfection des réseaux communaux - des canalisations et des routes : Fr. 825'000.— pour le projet de la rue du Collège Fr. 1'165'000.—, pour le projet de l'avenue Ernest-Biéler Fr. 105'000.—, pour le projet de la RC 780 et demande d'adoption, en application de la Loi sur les routes du 10 décembre 1991 (LRou), du projet de piétonnisation de la rue du Collège (2024/P27)**

Rapport : M. Colin Wahli  
- Adopté tel qu'amendé

**Interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Comptes et études, éclaircir le brouillard... »**  
- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Une mise à jour s'impose ! »**  
- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Interpellation de M<sup>me</sup> Sandra Marques (PLR), intitulée « Vevey... à la recherche du deal perdu ? »**  
- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Interpellation de M<sup>me</sup> Sarah Dohr (VL), intitulée « Situation d'urgence précaire Vevey - Riviera - Vaud »**  
- Réponse ultérieure de la Municipalité

#### Huitième séance - Jeudi 16 novembre 2023

##### Prestation de serment

M. Jörg Spieldenner prête serment en remplacement de M. Henok Gyger (PS), démissionnaire

##### Rapports des commissions

**Budget 2025 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve (CITS) (2024/P28)**  
Rapport lu par M<sup>me</sup> Emmanuelle Carruzzo Evéquoz  
- Adopté

**Comptes 2023 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve (CITS) (2024/P29)**  
Rapport lu par M<sup>me</sup> Emmanuelle Carruzzo Evéquoz  
- Adopté

**Révision partielle des Statuts de l'Association de communes Sécurité Riviera (2024/P30)**

Rapport : M<sup>me</sup> Sarah Tobler  
- Adopté

##### Réponses aux interpellations

- Interpellation de M<sup>me</sup> Sarah Dohr (VL), intitulée « Situation d'urgence précaire Vevey - Riviera - Vaud » (2024/RI10)  
- Interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Et alors elles rapportent combien ces bagnoles !!! » (2024/RI11)

##### Communications de la Municipalité

- Communication orale au sujet du deal de rue

#### Neuvième séance - Jeudi 5 décembre 2024

##### Prestation de serment

M. Pedro Da Silva Teixeira prête serment en remplacement de M. Loïc Brawand (PLR), démissionnaire

##### Rapports des commissions

**Budget 2025 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (2024/P31)**

Rapport lu par M<sup>me</sup> Anne-Francine Simonin  
- Adopté

**Budget 2025 du Fonds culturel Riviera (FCR) (2024/P32)**

Rapport lu par M<sup>me</sup> Carole Meyer  
- Adopté

**Budget communal pour l'exercice 2025 (2024/P33)**

Rapport : M<sup>me</sup> Marianne Ghorayeb  
- Adopté tel qu'amendé

#### Dixième séance - Jeudi 12 décembre 2024

##### Elections complémentaires

**D'un membre à la délégation fixe du Conseil intercommunal Sécurité Riviera**

M<sup>me</sup> Caroline Gigon (IND pour les Vert-e-s) est élue en remplacement de M. Yvan Luccarini

##### Rapports des commissions

**Rapport-préavis en réponse au postulat de Mickael Bertschy (VL), intitulé « Faire de Vevey une ville d'images au quotidien » (2024/RP34)**

Rapport : M<sup>me</sup> Fabienne Despot  
- Adopté

**Demande d'un crédit de Fr. 5'025'000.— pour l'entretien du patrimoine communal année 2025 et d'un crédit de Fr. 270'000.— pour l'entretien du patrimoine du rentier Caisse de dépôt pour l'amortissement de l'impôt communal de Vevey année 2025 et d'un crédit de Fr. 110'000.— pour l'entretien du patrimoine du rentier Fondation Jules Monnerat en faveur des vieillards année 2025 (2024/P35)**

Rapport : M. Ceki Gülcü  
- Adopté

**Prise en considération du postulat de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulé « Agir sans attendre pour notre bien... et pas seulement... » (2024/P36)**

Rapport lu par M<sup>me</sup> Sandra Jamet  
- Adopté

##### Réponses aux interpellations

- Interpellation de M<sup>me</sup> Sandra Marques (PLR), intitulée « Vevey... à la recherche du deal perdu? » (2024/RI13)

##### Communications de la Municipalité

- Plan des investissements 2024-2026 (2024/C15)  
- Aide humanitaire et en cas de catastrophe. Aide aux pays en voie de développement - Année 2024 (2024/C16)  
- Bâti scolaire : la cour de droit administratif et public annule l'autorisation de construire pour le collège modulaire du Rivage (2024/C17)  
- Développement des réseaux thermiques (2024/C18)

**Postulat de M. Hervé Queyranne (da.), intitulé « Pour une commission de l'évènementiel »**

- Transmis à une commission de prise en considération

**Postulat de M<sup>me</sup> Sandra Marques (PLR), intitulé « Audit externe pour l'amélioration de la gestion des services communaux de Vevey concernant les chefs et les cheffes de service de la Commune »**

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

## Fixation des indemnités aux membres du Conseil pour la législature 2021-2026

### Indemnités du Conseil communal pour la législature 2021-2026

<b>Présidence du Conseil</b>	Annuel	Fr.	4'000.-
<b>Secrétaire du Conseil</b> (pas de jeton de présence)	Annuel	Fr.	15'500.-
<b>Secrétaire suppléante ou suppléant</b>			
- indemnité fixe	Annuel	Fr.	300.-
- en plus pour chaque PV de séance du Conseil	PV	Fr.	500.-
<b>Bureau du Conseil communal</b>			
1 <sup>re</sup> vice-présidence	Annuel	Fr.	500.-
2 <sup>e</sup> vice-présidence	Annuel	Fr.	250.-
Scrutateurs/Scutatrices	Annuel	Fr.	250.-
Scrutateurs suppléants/Scutatrices suppléantes	Annuel	Fr.	200.-
<b>Jetons de présence</b>			
Séances du Conseil communal	Par séance	Fr.	30.-
<b>Toutes Commissions</b>			
Présence à la séance et par tranche de 30 minutes	Par séance	Fr.	30.-
Tranche de 30 minutes supplémentaires entamée	Par tranche	Fr.	10.-
<b>Rédaction d'un rapport</b>			
Rapport pour une commission d'une séance	Par séance	Fr.	150.-
Complément pour chaque séance supplémentaire	Par séance	Fr.	80.-
<b>Votations et élections</b>			
Participation aux opérations de dépouillement des scrutins (dimanche)	Par dimanche	Fr.	90.-
Ouverture des enveloppes de transmission avant le jour de scrutin	Tarif horaire	Fr.	25.-

Dans sa séance du 20 juin 2024, le Conseil communal a validé le préavis 21/2024 intitulé « Ajustements et améliorations des indemnités et des modalités de travail au sein du Conseil communal » : modifiant les indemnités du Conseil communal pour la législature 2021-2026, à partir du **1<sup>er</sup> juillet 2024**, soit :

- d'approuver la rétribution des procès-verbaux établis par les commissions, selon les termes présentés dans le présent préavis, par une indemnité fixe de Fr. 150.— pour la rédaction d'un procès-verbal, conformément à l'art. 89 du RCC.
- d'approuver le principe de remboursement des frais de garde des enfants des membres du Conseil communal, selon les modalités définies par le Bureau, réalisé selon la DIRECTIVE 1 annexée au RCC.



# 53

Plaque tournante de l'administration communale le Secrétariat général (SGE) gère les relations internes et externes, dont le Secrétariat municipal (SMU).

C'est également au Secrétariat général que revient la gestion des affaires de la Municipalité et des relations avec le Conseil communal, tout comme avec l'ensemble des réseaux et organismes intercommunaux, cantonaux et fédéraux.

# SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



## Avant-propos

L'année 2024 s'inscrit dans la continuité des efforts entrepris par le Secrétariat municipal pour faire fonctionner l'administration veveysanne tout en œuvrant au quotidien à moderniser et optimiser les processus administratifs face à de nouveaux défis.

Cette année encore, l'activité du Secrétariat municipal a été dense avec la gestion des séances hebdomadaires de la Municipalité et l'organisation des séances mensuelles du Conseil communal. Grâce à l'outil eSéances, désormais pleinement intégré à notre fonctionnement, nous avons convoqué et coordonné une soixantaine de réunions de la Municipalité, garantissant ainsi une fluidité et une efficacité accrues dans le processus décisionnel. L'arrivée prochaine de eS.Législative pour améliorer le travail des membres du Conseil communal s'annonce passionnante.

Un référendum communal est venu pimenter l'organisation des votations cantonales et fédérales. L'usage du nouveau scanner de lecture des bulletins ainsi que du logiciel Kaiser Data ont prouvé leur efficacité, assurant un dépouillement rapide et fiable. Ces innovations technologiques, introduites en 2023, ont permis d'optimiser encore l'organisation des scrutins.

La Gestion Électronique des Documents (GED) continue de se déployer, facilitant la gestion des courriers entrants et sortants, ainsi que l'archivage numérique des dossiers administratifs. Le Secrétariat municipal s'investit activement aux côtés des services pour favoriser la transition numérique et la dématérialisation des procédures. Mais ce chantier est complexe et nécessite un accompagnement au changement important.

L'année 2024, marquée par des défis géopolitiques et humanitaires persistants, a réaffirmé l'importance d'un engagement continu en faveur de la coopération internationale. Le budget alloué aux subventions pour l'aide humanitaire et au développement a permis de répondre rapidement aux urgences tout en poursuivant le soutien à nos partenaires, notamment la FEDEVACO, pour la mise en œuvre de projets de coopération durable dans des régions plus stables.

Malgré une charge de travail soutenue, l'année s'est déroulée sans accroc majeur, grâce à une équipe toujours aussi engagée et compétente. La nouvelle législature frappe déjà à la porte et l'équipe du Secrétariat municipal s'y prépare activement, consciente des enjeux à venir et déterminée à poursuivre sa mission au service des citoyennes et citoyens.

*Grégoire Halter, Secrétaire municipal*

## Votations

### Votation fédérale - 3 mars 2024

1. Initiative populaire du 28.05.2021 «Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13e rente AVS)»

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	4'341	204'085	1'884'096
NON	1'026	70'222	1'350'325
PARTICIPATION	54.55 %	58.17%	58.36%

2. Initiative populaire du 16.07.2021 «Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes)»

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	655	40'647	808'578
NON	4'684	232'004	2'393'930
PARTICIPATION	54.55 %	58.12%	58.13%

### Votation fédérale - 9 juin 2024

1. Initiative populaire du 23.01.2020 «Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes)»

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'902	128'093	1'117'095
NON	1'207	83'469	1'391'645
PARTICIPATION	42.17 %	45.06%	45.45%

2. Initiative populaire du 10.03.2020 «Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts)»

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'113	59'685	927'386
NON	2'926	149'843	1'563'769
PARTICIPATION	42.17 %	45.06%	45.40%

3. Initiative populaire du 16.12.2021 «Pour la liberté et l'intégrité physique»

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	905	48'288	655'106
NON	3'159	161'953	1'838'740
PARTICIPATION	42.17 %	45.04%	45.37%

4. Loi fédérale du 29.09.2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité)

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	3'257	154'157	1'717'607
NON	778	55'610	781'811
PARTICIPATION	42.17 %	45.05%	45.42%

### Votation fédérale - 22 septembre 2024

1. Initiative populaire «Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité)»

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'307	86'190	926'159
NON	1'626	129'099	1'579'316
PARTICIPATION	40.44 %	45.70%	45.19%

2. Modification de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Réforme de la prévoyance professionnelle)

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	803	110'612	810'777
NON	3'116	132'016	1'655'316
PARTICIPATION	40.44 %	52.68 %	45.04%

### Votation fédérale et communale - 24 novembre 2024

#### Votation fédérale

1. Arrêté fédéral sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'403	92'549	1'181'557
NON	3'392	131'045	1'316'500
PARTICIPATION	49.43 %	47.26%	45.05%

2. Modification du code des obligations (droit du bail: sous-location)

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'229	92'005	1'196'640
NON	3'588	130'682	1'274'814
PARTICIPATION	49.43 %	47.24%	44.89%

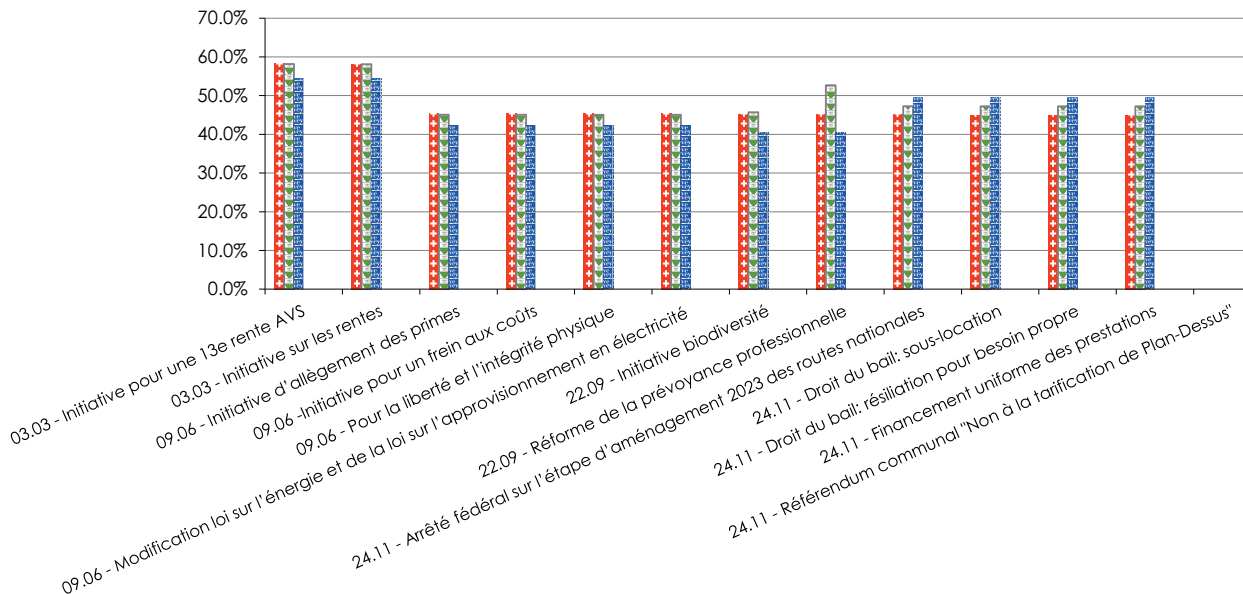
3. Modification du code des obligations (droit du bail: résiliation pour besoin propre)

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'068	87'970	1'141'741
NON	3'750	134'560	1'331'128
PARTICIPATION	49.43 %	47.24%	44.90%

4. Modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (financement uniforme des prestations)

### Evolution des taux de participation en 2024

Objets fédéraux - taux fédéral    Objets fédéraux - taux cantonal    Objets fédéraux - taux communal  
Objets cantonaux - taux cantonal    Objets cantonaux - taux communal    Objets communaux - taux communal



	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'305	82'240	1'302'528
NON	3'359	135'951	1'140'791
PARTICIPATION	49.43 %	47.24%	44.87%

#### Votation communale

1. Référendum communal "Non à la tarification de Plan-Dessus"

	Vevey
OUI	2'282
NON	3'001
PARTICIPATION	40.54 %



#### Jumelage Vevey-Carpentras

A la veille de célébrer le 40<sup>e</sup> anniversaire de notre jumelage avec Carpentras (ce sera en 2025), les comités respectifs ont mis sur pied les échanges habituels.

Tout d'abord la tenue d'un stand de spécialités provençales les 31 juillet et 1<sup>er</sup> août, au bas de la Grande Place, dans le giron de la Société de développement, à l'occasion de notre fête nationale. Il faut malheureusement relever que l'emplacement proposé, qui était situé derrière la plage et au bas d'une place entièrement vidée de ses voitures et sans aucune animation particulière dans l'espace ainsi libéré, était peu visible des passants et des passantes. Lors des éditions précédentes, placé sur le quai Perdonnet, devant l'Alimentarium, notre stand était nettement plus accessible.

Ensuite, une délégation de Carpentras a participé à la foire de la Saint-Martin où, cette fois, le nouvel emplacement réservé aux jumelages était judi-



Foire Saint-Siffrein: stand du jumelage

cieusement choisi par les organisateurset organisatrices, ce qui a grandement favorisé les contacts. Enfin, comme de coutume, quelques membres du comité veveysan se sont rendus à Carpentras pour la 499<sup>e</sup> foire de la Saint-Siffrein. Cette année, après quelques éditions au cours desquelles divers organisateurs et organisatrices ont tenté, sans grand succès, de remodeler cette importante manifesta-



Foire Saint-Siffrein: restaurant et ses abords



Foire Saint-Siffrein:  
une ferme

tion, la Mairie a repris le flambeau avec succès, privilégiant les activités locales en lien avec l'agriculture, la viticulture, la gastronomie et l'artisanat, ce qui n'a pas manqué d'attirer une foule considérable, d'autant plus que la météo a été particulièrement douce et radieuse tout au long des cinq jours de la manifestation (du 27 novembre au 1<sup>er</sup> décembre). Contrairement à 2023, les Carpentrassiens et Carpentrassiennes n'ont pas été en mesure de participer aux « Caves ouvertes vaudoises », par manque de disponibilité le week-end de Pentecôte. Le 23 septembre, une délégation municipale a reçu des représentants du comité afin de trouver quelques pistes visant à donner un nouvel élan à ce jumelage qui découle, rappelons-le, d'une décision politique.

A cette occasion, diverses idées ont été émises et seront explorées avec la collaboration du bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes : table d'information lors de la journée d'accueil des nouveaux citoyens et nouvelles citoyennes, communiqués sur le site de la Ville, rappel des possibilités de séjours scolaires au travers du Conseil d'établissement, prise de contact avec les services culturel et des sports veveysans, approche des hôteliers veveysans et hôtelières veveysannes en vue d'étudier une offre hôtelière attractive pour des habitants et habitantes de Carpentras désirant séjourner dans notre ville, etc.

De son côté, durant l'été, notre association a adressé une lettre à toutes les conseillères et tous les conseillers communaux pour leur présenter le jumelage et ses buts, susciter leur intérêt et, éventuellement, amener un peu de sang neuf au sein de dite association.

Notre comité se réjouit d'avoir enregistré quelques marques d'intérêt, dont celle du Président du Conseil communal qui souhaite participer à l'une de nos prochaines séances.

Au terme de ce bref rapport, il convient de remercier une nouvelle fois la Municipalité et le Conseil communal pour le soutien, principalement financier, qu'ils nous apportent.

*Association du jumelage Vevey-Carpentras  
Alexandre Bays, président*



### Jumelage Vevey-Müllheim

**27 mars 2024** - Assemblée générale

**13 avril 2024** - Rencontre des deux comités à Müllheim pour discuter du programme de l'année en cours et les préparatifs pour la symphonie musical à Vevey joué par l'Orchestre symphonique de Müllheim en 2025.

**23 septembre 2024** - Rencontre entre l'association et la Municipalité de Vevey.

**26 septembre 2024** - sortie des aînés et des aînées à Vevey, 31 personnes se sont déplacées depuis Müllheim. Visite de la ville de Vevey, Musée Jenisch. Déplacement en car à Epesses pour un repas à L'auberge des Vignerons, retour des Allemands en fin de journée. Du au mauvais temps le déplacement en petit train de Lavaux a été annulé.

**12 novembre 2024** - Foire de la St-Martin, l'association du jumelage y tenait un stand.

**30 novembre 2025** - Marché de Noël à Müllheim, l'association y tenait un stand, un membre du comité de Vevey s'y est rendu.

*Rajith Rangan, Président*



Carpentras, Foire Saint-Siffrein:  
une ferme

## Représentations municipales

Législature 2021-2026 (état au 31 décembre 2024) sans les commissions municipales

2021-2026

### Coordination régionale et extra-régionale

Conférence des Syndics Y. Luccarini

CIEHL - Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman  
 Délégué-e municipal-e Y. Luccarini  
 Suppléance Vice-président ou vice-présidente Mun.

UCV - Union des communes vaudoises  
 Comité exécutif Y. Luccarini  
 Conseil des 50 (Chardonne, Jongny, Saint-Légier) Pas de représentation  
 Groupe des villes Y. Luccarini  
 Commission cantonale pour la protection de la nature (CCPN) Y. Luccarini  
 Commission cantonale de l'énergie (COMEN) Y. Luccarini  
 Commission cantonale consultative en matière d'asile Y. Luccarini

Association de la coordination des villes de Suisse romande  
 Membre Y. Luccarini

Union des villes suisses  
 Commission de politique énergétique et climatique G. Kämpf  
 Suppléance V. Imhof

### Aménagement Territoire/Environnement/Infrastructures

CORAT membre A. Dormond  
 Suppléance G. Kämpf

AGGLORIVELAC  
 Copil A. Dormond

VMCV (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve Trolleybus)  
 Conseil administration V. Imhof

CRTPR- Conférence régionale des transports publics Riviera  
 Membre A. Dormond

MVR - Transports Montreux-Vevey-Riviera  
 Conseil administration Y. Luccarini

SIGE - Service intercommunal de gestion  
 Comité de direction V. Imhof +  
 A. Dormond  
 Délégation fixe au conseil intercommunal P. Molliat  
 Suppléance G. Kämpf

SATOM SA  
 Conseil administration (pas de représentation municipale actuellement) —

GEDERIVIERA (gestion des déchets)  
 Membre V. Imhof

CICG - Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA  
 Conseil administration Y. Luccarini  
 Contrôleur des comptes exercices allant de 2021-2022 à 2024-2025 P. Molliat

Groupe forestier de la Veveyse  
 Comité P. Molliat

Association des Jardins Familiaux de Gilamont-Village  
 Comité P. Molliat

Commission d'estimation fiscale des immeubles (Registre foncier)  
 Délégué municipal Y. Luccarini  
 Suppléance P. Molliat

Energiapro  
 Conseil administration Y. Luccarini

Harivest Société coopérative de constructions et d'habitations  
 Conseil administration P. Molliat

Holdigaz SA  
 Conseil administration Y. Luccarini

Société coopérative d'habitation Charmontey  
 Conseil administration P. Molliat

Société coopérative d'habitation Gilamont-Village  
 Conseil administration G. Kämpf

Société coopérative d'habitation La Demeure Vermeille Conseil administration	G. Kämpf
Société coopérative d'habitation de la Valsainte Membre	A. Dormond
Société des Entrepôts Vevey SA Conseil administration	Y. Luccarini
COMEN - Commission cantonale de l'énergie Représentant de l'UCV	Y. Luccarini
<b>Culture / Sports</b>	
Fonds culturel Riviera Conseil administratif	A. Melchior
Bureau exécutif	A. Melchior
Fondation du Conservatoire de Musique et Ecole de jazz Montreux-Vevey-Riviera Conseil de Fondation	A. Melchior
Fondation du Septembre Musical Montreux-Vevey Conseil de Fondation	A. Melchior
Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes Membre	L. Willommet
Société coopérative des Pléiades Conseil administration (Tournus entre Vevey et La Tour-de-Peilz pour 2021-2026 = Vevey)	V. Imhof
Association de la Ferme Menthée Comité (participation bureau de l'Animation-jeunesse)	L. Willommet
Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique Comité de direction	A. Melchior
Association des responsables communaux des sports, section Suisse romande et Tessin Membre	L. Willommet
CEPV - Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey Conseil d'établissement	L. Willommet
CETV - Conseil d'Etablissement des Etablissements primaire et primaire et secondaire Conseil d'établissement - Présidence	L. Willommet
GAS - Groupement des Autorités scolaires communales du canton de Vaud Membre du comité	L. Willommet
FAS - Fondation des Arts et spectacles (Théâtre) Conseil de Fondation	Y. Luccarini + A. Melchior + L. Willommet
Comité de Direction	Y. Luccarini + A. Melchior
FLR - Film Location Riviera Comité	A. Melchior
Fondation islamique Conseil de Fondation	G. Kämpf
Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique Conseil de Fondation	A. Melchior
Fondation Musée de l'Alimentation «Alimentarium» Conseil de Fondation	A. Melchior
Fondation Vevey Ville d'Images Conseil de Fondation	Y. Luccarini + A. Melchior
Passeport Vacances Déléguée municipale	L. Willommet
Fondation Fonds des écoliers de Vevey à la montagne Conseil de Fondation - Présidence	L. Willommet
ICG Riviera 2009 - Jeux internationaux des écoliers Déléguée municipale	L. Willommet

### Economie / Tourisme

<b>Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera</b> Conseil de Fondation	V. Imhof
<b>MVT - Montreux-Vevey Tourisme</b> Comité de direction	V. Imhof
<b>Commission intercommunale Taxe de séjour</b> Membre	V. Imhof
<b>PROMOVE - Association pour la promotion économique de la région Est-vaudois</b> Comité	V. Imhof
Délégué assemblée générale	Y. Luccarini
<b>Association Lavaux Patrimoine Mondial</b> Membre	V. Imhof
<b>Approvisionnement économique du Pays (AEP)</b> Responsable communal	V. Imhof
<b>Vevey A.live</b> Comité	V. Imhof
<b>Société de développement de Vevey</b> Comité (pas de représentation municipale actuellement)	—
<b>Confrérie de la Saint-Martin</b> Conseil	P. Molliat
<b>Coopérative One Creation</b> Membre	G. Kämpf
<b>Forces motrices de la Veveyse</b> Membre	P. Molliat
<b>Fondation Riviera Noël</b> Conseil de Fondation	V. Imhof

### Sécurité / Prévention

<b>Association de Communes Sécurité Riviera</b> Comité de direction	A. Melchior
Conseil intercommunal	Y. Luccarini
<b>Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage</b> Membre	A. Dormond
<b>Association groupement de défense contre la grêle de Pully-Lavaux-Corsier</b> Délégué municipal	V. Imhof

### Santé / Social

<b>ARAS - Association régionale d'action sociale Riviera</b> Comité de direction	G. Kämpf
Conseil intercommunal	L. Willommet
<b>ASANTE SANA - Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois</b> Comité	G. Kämpf
<b>AVASAD</b> Membre représentant ASANTE SANA	G. Kämpf
<b>RÉSEAU SANTÉ - PLATEFORME HAUT-LÉMAN</b> Comité de Direction (pas de représentation municipale actuellement)	—
<b>Association des repas à domicile</b> Comité	G. Kämpf
<b>Fondation Enfance Emma Couvreu</b> Conseil de Fondation	L. Willommet
<b>Fondation Haefeli Meylan</b> Conseil de Fondation	G. Kämpf
<b>AACTS Addiction Action Communautaire, Travail Social (fondation)</b> Conseil de Fondation (représentation ARAS)	
<b>ARPR - Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite</b> Vice-Présidence	G. Kämpf
<b>Fondation Beau-Séjour</b> Conseil de Fondation	G. Kämpf
<b>Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen</b> Comité	Y. Luccarini

**Fondation SIC / apprentis méritant**

Membre (pas de représentation municipale actuellement)

**Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs**

Présidence G. Kämpf

**Réseau d'accueil de jour des enfants de Vevey**

Présidence L. Willommet

**FRAJE - Faïtière des Réseaux d'Accueil de Jour des Enfants**

Présidence L. Willommet

**Université populaire Vevey-Montreux**

Déléguée municipale A. Melchior

**Pro Senectute Vaud**

Déléguée municipale G. Kämpf

**Fondation Les Eglantines**

Conseil de Fondation G. Kämpf

**Initiative des villes pour la politique sociale**

Membre G. Kämpf

**Commission Prévention Riviera**

Présidence G. Kämpf

**Représentations de la Municipalité assumées par le syndic en charge du Secrétariat municipal, des services Finances, Relations humaines, Systèmes d'information, Affaires intercommunales et du Musée Jenish.****Union des Communes Vaudoises (UCV)***Présentation*

L'UCV est une association faïtière chargée de défendre les intérêts de ses membres et de les promouvoir devant les autorités et le public. Elle est la courroie de transmission entre l'État et les communes afin d'aider ces dernières à sauvegarder leurs prérogatives, notamment en participant à des groupes de réflexion ou en faisant connaître son point de vue dès l'ébauche de certains projets. À noter qu'en plus du magazine trimestriel *Point CommUNE !*, l'UCV publie annuellement son rapport de gestion. Ces documents et bien d'autres informations sur les activités de l'UCV sont accessibles sur leur site Internet [www.ucv.ch](http://www.ucv.ch)

*Organisation*

L'UCV compte 278 communes membres, soit plus de 92% de l'ensemble des communes du Canton de Vaud.

En plus de l'Assemblée générale, la Ville de Vevey est représentée pour la législature 2021-2026 au sein de deux des organes de l'UCV.

- 1) Au Comité exécutif, par la désignation de l'ensemble des Municipalités de notre district. Le Comité est composé de 13 membres, tous et toutes syndiqués en fonction et il s'est réuni 9 fois en 2024.
- 2) Au Groupe des Villes qui est composé notamment des syndics et syndiqués des communes de plus de 10'000 habitantes et habitants. Ce Groupe est composé de 26 membres, il s'est réuni 3 fois en 2024 à Lausanne.

Les membres du Comité exécutif assument également des représentations au sein de commissions ou groupes de travail cantonaux.

Le représentant de Vevey siège ainsi :

- à la Commission cantonale de la protection de la nature (CCPN). Elle s'est réunie deux fois en 2024 pour discuter de l'entrée en vigueur du règlement d'application de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (RLPrPNP) et des mesures de formation et d'accompagne-

ment à mettre en place. Ainsi que pour présenter les travaux d'inventaires des géotopes et des arbres remarquables prévus par la même loi ;

- à la Commission cantonale de l'énergie (COMEN). Qui n'a pas été convoquée durant l'année 2024 ;
- à la Commission consultative en matière d'asile (CCMA) qui n'a pas été convoquée durant l'année 2024.

Enfin, il est délégué à la plateforme pour la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise et le financement de la facture sociale (NPV-FS) qui traite aussi des questions fiscales. La plateforme s'est réunie une fois en 2024 avec une délégation du Conseil d'Etat pour échanger sur les modifications de la fiscalité cantonale et les éventuels impacts pour les communes.

*Faits marquants*

L'année 2024 a été marquée par l'acceptation début juin par le Grand Conseil vaudois de la nouvelle loi sur la péréquation intercommunale. Cette dernière étape est l'aboutissement de longs mois et années de négociations de la part de l'UCV, pour que ce nouveau système péréquatif soit plus juste et plus équitable pour les communes de ce Canton. Suite au retrait fin juin de l'initiative « SOS Communes », la nouvelle loi est entrée en vigueur le 1er janvier 2025.

La révision de la loi sur les communes (LC) a également occupé le devant de la scène durant l'année 2024. Après la fin des travaux des groupes thématiques en 2023, c'est le comité de pilotage qui a pu effectuer une synthèse et un arbitrage des principaux changements avancés à l'attention du Conseil d'Etat.

Ce dernier a ensuite mis en consultation publique un avant-projet de loi avec un délai de réponse fixé au 31 mars 2025.

**Transports Montreux Vevey Riviera SA (MVR)***Présentation*

MVR est une entreprise publique de transport sise à Montreux. Elle exploite, dans le district Riviera - Pays d'Enhaut, les lignes de chemin de fer et les funiculaires suivants :

- Chemin de fer Montreux - Glion - Les Rochers-de-Naye

- Chemin de fer Vevey – Blonay – Les Pléiades
- Funiculaire Vevey – Chardonne – Mt-Pèlerin
- Funiculaire Territet – Glion
- Funiculaire Les Avants – Sonloup

#### Organisation

La Ville de Vevey détient 46'899 actions (8.15% du capital) et occupe un siège au Conseil d'administration (CA) de MVR. Ce CA est composé de 6 membres élus pour trois ans et il s'est réuni 4 fois en 2024 à Montreux.

#### Faits marquants

En 2024, l'Assemblée générale a validé une modification des statuts de la société. Il s'agit d'un toilettage pour se mettre en conformité avec l'évolution du droit.

Durant cette année, le CA a également poursuivi ses réflexions concernant sa composition : nombre de représentants et représentantes des collectivités publiques et des actionnaires privées et privés ainsi qu'en lien avec le besoin de compétences métiers utiles à la bonne marche de l'entreprise.

Cela devrait aboutir en 2025 à une proposition à soumettre à l'Assemblée générale.

Concernant les activités de la société, MVR publie un rapport de gestion annuel qui comprend également tous les résultats opérationnels et financiers détaillés. Celui-ci est disponible dans le courant du mois de mai de chaque année sur le site [www.mob.ch](http://www.mob.ch) (rubrique Informations aux actionnaires).

### Holdigaz SA

#### Présentation

Holdigaz SA est une société holding regroupant des fournisseurs et distributeurs de gaz naturel, des entreprises spécialisées dans les techniques du bâtiment (sanitaire, chauffage et ventilation), ainsi que des sociétés actives dans les énergies renouvelables (production de biogaz et énergie solaire). Elle dispose, pour ses activités transversales et de support, des filiales couvrant les domaines des services, de la production et de l'immobilier. Diverses participations complètent la palette des sociétés faisant partie de l'environnement d'affaires du groupe.

#### Organisation

Le groupe déploie ses activités sur l'entier de la Suisse romande et dessert plus de 160 communes des cantons de Vaud, du Valais et de Fribourg en gaz naturel-biogaz. Au total, ce sont 480 collaboratrices et collaborateurs qui constituent l'effectif de Holdigaz SA, dont une soixantaine de places d'apprentissage, soit plus de 12% de l'effectif.

Pour l'année civile 2024, l'exercice comptable du groupe Holdigaz débute le 1er avril 2023 et se termine le 31 mars 2024.

La Ville de Vevey est représentée dans les conseils d'administration du groupe Holdigaz, de la CICG et d'Energiapro (en charge de la fourniture et de la commercialisation du gaz naturel de la clientèle des trois sociétés de réseau du groupe, à savoir la CICG, la Société du gaz de la Plaine du Rhône SA et Cosvegaz SA). En plus de l'assemblée générale annuelle, ils se réunissent chacun 4 fois par année.

#### Faits marquants

La Commune de Vevey, actionnaire de Holdigaz SA, possède 206'648 actions qui ont rapporté un dividende de Fr. 6.— représentant ainsi un revenu de Fr. 1'239'888.—, stable par rapport à 2023.

Par ailleurs, la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz (CICG) a versé pour l'utilisation

du sous-sol public une redevance annuelle de Fr. 180'759.65, soit en progression de Fr. 3'989.70 par rapport à l'année 2023.

Pour son exercice 2023-2024, le groupe Holdigaz réalise de bons résultats dans un contexte énergétique plus stable. Le chiffre d'affaires consolidé atteint Fr. 327,9 millions, en progression de 4,0% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat opérationnel (EBITDA) enregistre une baisse de 14,3% et se situe à Fr. 59,7 millions en raison de prix d'approvisionnement plus élevés. Le bénéfice net consolidé affiche, quant à lui, une hausse et totalise Fr. 26,9 millions, en progression de 4,3% par rapport à l'exercice précédent. Ces résultats positifs proviennent de la bonne marche des affaires dans les différents secteurs d'activité ainsi que des revenus des investissements dans des projets renouvelables en Suisse et à l'étranger.

L'Assemblée générale qui s'est tenue en septembre a alors validé le maintien du dividende à 6 francs par action comme proposé par le Conseil d'administration.

Concernant la production et la vente d'énergie durant l'exercice sous revue, le développement des activités liées aux énergies traditionnelles et renouvelables s'est poursuivi. La production de biogaz a atteint 30,7 millions de kWh sur les sites de Lavigny, Roche, Penthaz, Collombey-Muraz et Écublens (FR), soit une augmentation de la production de 8,4% par rapport à l'exercice précédent, principalement enregistrée sur le site de Lavigny. Ces cinq sites injectent le gaz renouvelable directement dans le réseau gazier du groupe. Dans le secteur des installations solaires photovoltaïques et thermiques, domaines d'activités de la société Agena SA, la période sous revue est caractérisée par une excellente performance avec un chiffre d'affaires en hausse de 23% par rapport à l'exercice précédent. Dans le domaine du contracting solaire, la production d'électricité renouvelable a augmenté de 15,5% par rapport à l'exercice précédent, totalisant près de 6,35 millions de kWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle moyenne d'électricité d'environ 1'600 ménages. Parallèlement, des investissements supplémentaires ont été réalisés dans le projet de chauffage à distance de Bourg-en-Lavaux durant l'exercice, portant à 75,8% la part des investissements directs du groupe dans le domaine des énergies renouvelables et l'innovation en Suisse romande.

Les quantités de gaz vendues par Energiapro SA sur les réseaux de distribution du groupe ont atteint 1,291 milliard de kWh (y inclus le biogaz produit à Lavigny, Roche, Penthaz, Collombey-Muraz et Écublens), soit une diminution de 4,3% par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est essentiellement due à des températures plus clémentes, au basculement de certains clients sur une énergie alternative ainsi qu'à la fermeture d'un site de production industriel.

Au niveau international, Holdigaz SA a réalisé, durant la période sous revue, un nouvel investissement d'envergure dans un portefeuille actif dans le domaine des énergies renouvelables, élargissant ainsi ses participations dans les secteurs solaire, éolien et hydraulique à l'étranger, non seulement en développant la part renouvelable de ses participations, mais aussi en nous assurant des rendements financiers favorables.

Enfin, en matière de techniques du bâtiment, les sociétés, qui proposent notamment des solutions dans l'assainissement des installations techniques et la rénovation énergétique, ont réalisé de bonnes performances dans les différentes spécialités. Le chiffre d'affaires consolidé de ces sociétés – Hol-

dibat SA, Joseph Diémand SA, Brauchli SA, Roos Ventilation SA, Taxa SA et CoGen SA – est en très légère baisse de 0,15% et atteint Fr. 67,4 millions, en raison d'un climat conjoncturel contrasté avec des prix de vente et des marges sous pression. Le rapport de gestion 2023-2024 du groupe Holdigaz est disponible sur leur site Internet [www.holdigaz.ch](http://www.holdigaz.ch) (rubrique A propos puis Presse et publications).

### **Société des Entrepôts Vevey SA (SEV)**

#### *Présentation*

La SEV, Société des Entrepôts Vevey SA a été fondée le 28 décembre 1940 et exploite depuis 1982 le Port Franc de Vevey.

Ses activités principales sont la gestion de stock, les transports par mer, air et route, les transports express nationaux et internationaux, les livraisons nationales et internationales, les accomplissements de toutes formalités douanières, la création d'emballages de tout genre et la logistique pour les œuvres d'art.

#### *Organisation*

La Municipalité détient un siège au sein du Conseil d'administration de la SEV. Celui-ci se réunit une fois par année, notamment pour l'examen des comptes et la présentation du budget et des activités de la nouvelle année.

Propriétaire du bâtiment à l'avenue Reller 1, la Ville de Vevey perçoit un loyer qui représente le 70% des locations encaissées (magasinage) par la SEV.

#### *Faits marquants*

Le magasinage facturé pour l'année 2024 est de Fr. 423'360.76 contre Fr. 399'481.80 pour l'exercice précédent. Le 70% pour l'exercice 2024 représente donc Fr. 299'852.53 contre Fr. 279'637.26 en 2023, soit Fr. 20'215.27 de plus que l'année précédente. L'exercice 2024, marqué par un contexte géopolitique et économique complexe, a été plutôt décevant pour la société. Le chiffre d'affaires global est en légère baisse et l'année présente de grandes disparités au sein des diverses activités. Les services d'agence en douane et de logistique ainsi que le secteur vente à distance présentent ainsi un recul marqué, alors que les activités de transitaire et d'entrepôt progressent.

Les efforts importants effectués au niveau de l'optimisation des surfaces, de la recherche active de nouveaux clients, et de l'ajustement des tarifs ont porté leurs fruits. Les recettes de magasinages, loyers et droits de passage présentent ainsi une hausse réjouissante de 7.23%, à leur plus haut niveau depuis 2016.

Plus de détails sur les activités et les services de la SEV sont disponibles sur leur site Internet [www.sevpf.ch](http://www.sevpf.ch)

### **Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen**

#### *Présentation*

Cette fondation, créée en 1979, vient en aide financière aux jeunes gens, suisses, habitant le sous-arondissement de Vevey, de parents non fortunés pour leur permettre d'étudier à un niveau supérieur.

#### *Organisation*

Le Conseil de fondation est composé des syndicats de Montreux et de Vevey ainsi que d'un membre de la direction de la succursale UBS de Montreux. Un secrétaire désigné par le Conseil est chargé des démarches administratives ainsi que du traitement des dossiers de demande de soutien.

Les décisions d'octroi et concernant la gestion sont prises par circulation, ce qui signifie qu'il n'y

a pas de séances en présence du Conseil de fondation durant l'année.

#### *Faits marquants*

En 2024, la fondation a octroyé deux aides financières à des jeunes gens pour un montant total de Fr. 7'000.—.

La fondation a également modifié ses statuts afin, d'une part, de donner la possibilité aux détenteurs et détentrices de permis d'établissement C d'obtenir une bourse d'études. En effet, jusqu'à maintenant, seules et seuls les étudiantes et étudiants de nationalité suisse y avaient droit. D'autre part, la zone géographique a été étendue jusqu'à Ville-neuve à l'est et jusqu'à Bourg-en-Lavaux à l'ouest.

### **Commission d'estimation fiscale des immeubles**

#### *Présentation*

L'estimation fiscale d'un immeuble constitue la base pour la taxation de l'impôt foncier.

Une révision de cette estimation est notamment nécessaire lors d'un changement de propriétaire ou suite à des travaux de transformation.

La Loi cantonale sur l'estimation fiscale des immeubles (LEFI) prévoit à son article 5 la constitution d'une commission de district pour procéder à ces révisions.

#### *Organisation*

La commission est constituée de trois membres. Pour Vevey, elle se compose d'un président, d'une collaboratrice du Registre foncier et d'un représentant de la Commune. Le Conseil d'État a nommé le président et la collaboratrice du Registre foncier, tandis que le troisième a été désigné par la Municipalité en son sein.

Cette commission se réunit plusieurs fois par année à l'Hôtel-de-Ville de Vevey. Elle est également amenée à effectuer des visites de terrain pour étudier les recours des propriétaires lors d'une contestation du montant révisé de l'estimation fiscale ou sur demande de l'Administration cantonale des Impôts lors d'une succession.

#### *Faits marquants*

En 2024, la commission s'est réunie à 4 reprises durant une demi-journée et a effectué 4 visites de terrain.

### **Fondation des Arts et Spectacles de Vevey (FAS)**

#### *Présentation*

La FAS a pour but dans ses statuts la gérance et l'administration artistique des salles de spectacles, propriété de la Commune de Vevey, dont la gestion lui a été attribuée.

La Ville de Vevey lui a confié la gestion et la programmation artistique du Théâtre Le Reflet ainsi que la gérance de la Salle del Castillo pour l'ensemble des locations.

#### *Organisation*

Le Conseil de fondation est constitué de 13 membres nommés par la Municipalité, comprenant les trois membres du collège en charge des écoles, de la culture et des finances. Ces deux derniers étant également membre du Comité de direction avec la présidente et la vice-présidente du Conseil ainsi que la cheffe du service de la Culture.

En 2024, le Conseil de fondation et le Comité directeur se sont réunis chacun 4 fois.

#### *Faits marquants*

Pour l'année civile 2024, l'exercice comptable de la fondation débute le 1<sup>er</sup> août 2023 et se termine le 31 juillet 2024.

L'excellente fréquentation de la saison écoulée (comparable à la saison de référence 2017-18) couplée à des entrées de fonds privés (sponsors et partenaires) réjouissantes a permis de boucler l'exercice comptable sur un résultat nettement meilleur que prévu tout en consentant quelques dépenses nécessaires à garantir une qualité d'accueil optimale, tant pour les artistes et leurs équipes que pour les publics.

Concernant la salle del Castillo, l'arrivée de la responsable administrative dédiée à la gestion de la salle au printemps 2023 a permis de redynamiser son exploitation avec pour effet une forte progression du nombre de locations. Ceci explique en partie l'augmentation considérable du chiffre d'affaires tant par rapport au budget qu'à l'effectif de la saison précédente.

Pour en savoir plus sur la programmation artistique et les activités de la saison 2023-2024 du Théâtre Le Reflet, voir au chapitre Culture.

### Fondation Vevey ville d'images

#### Présentation

La Fondation Vevey ville d'images contribue à la promotion et au développement culturel de la région dans le domaine des arts visuels, à travers la valorisation du label « Vevey ville d'images ».

Afin de remplir ses missions, la Fondation compte quatre activités principales, qu'elle finance et développe sur une période de deux ans : la biennale Images Vevey, le Grand Prix Images Vevey, L'Appartement – Espace Images Vevey et les Éditions Images Vevey.

#### Organisation

Le Conseil de fondation est composé de 11 membres, dont deux représentantes et représentants de la Municipalité de Vevey et une représentante des autorités régionales qui sont membres de droits. Les autres membres proviennent des milieux économique, touristique, culturel et de la société civile. La présidence du Conseil est assurée par le syndic de Vevey. En 2024, le Conseil de fondation s'est réuni 4 fois.

#### Faits marquants

La 9e édition de la Biennale Images Vevey, placée sous le thème «(dis)connected. Entre passé et futur», s'est achevée le 29 septembre 2024 après trois semaines d'expériences visuelles inédites. Ce thème central a permis de questionner nos liens et nos ruptures dans un monde en pleine mutation numérique, où l'histoire et la technologie se croisent sans cesse, créant de nouveaux dialogues entre le passé et l'avenir. Du 7 au 29 septembre 2024, cinquante installations uniques, réalisées sur mesure par des artistes venues et venus de 22 pays, ont transformé la ville de Vevey en témoin de notre temps, mêlant tradition et innovation.

Entièrement gratuites, les expositions ont investi aussi bien l'espace public que des lieux intérieurs de Vevey spécialement transformés pour l'occasion. La reconnaissance nationale et internationale témoigne de la qualité et de la portée des projets proposés par la manifestation. Selon le quotidien Le Monde, «le résultat est de très grande qualité, faisant de Vevey l'un des tout premiers festivals d'arts visuels au monde.»

La force de la Biennale réside dans son savoir-faire unique en matière de conception des projets. Elle propose un programme artistique qui allie la découverte de talents émergents à la présentation d'œuvres de figures majeures de la photographie, aux côtés d'artistes confirmées et confirmés. Ces artistes présentent des projets exclusifs, conçus et

produits spécifiquement pour Images Vevey. Cette édition, véritable plateforme d'échanges, a permis de tisser des liens durables entre culture, patrimoine, tourisme et économie. La Biennale a notamment enregistré une nette augmentation des visites guidées, avec un chiffre record d'élèves et d'étudiantes et étudiants participant à ses activités de médiation culturelle.

L'édition 2024 en quelques chiffres clés :

- plus de 200 000 visites cumulées en intérieur ;
- plus de 45 000 visiteurs et visiteuses à la Salle del Castillo ;
- plus de 7500 personnes inscrites dans les programmes de médiation ;
- plus de 100 kilos de raclette servis lors de la Booklette ;
- plus de 60 partenaires pour soutenir la Biennale ;
- 50 installations photographiques ;
- 30 sites d'exposition ;
- 22 pays représentés ;
- 7 projets réalisés avec l'intelligence artificielle.

La Biennale Images Vevey reviendra pour sa dixième édition du 5 au 27 septembre 2026.

Pour en savoir plus sur les activités 2024 de la fondation, voir au chapitre Culture.

Le rapport d'activité 2023-2024 de la fondation sera disponible quant à lui au printemps 2025.

### Conférence des Syndics de la Riviera (CSD)

Voir le rapport d'activités 2024 du service des Affaires intercommunales de la Riviera (SAI).

### Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Voir le rapport d'activités 2024 du service des Affaires intercommunales de la Riviera (SAI).

*Yvan Luccarini, syndic*

### Représentations de la Municipalité assumées par Gabriela Kämpf, Municipale des services Accueil et population, Cohésion sociale et du bureau de la Durabilité.

#### Social - Santé

### Comité de direction de l'Association régionale d'action sociale ARAS Riviera

#### Présentation

L'ARAS Riviera est une association regroupant les 9 communes de la Riviera et les 4 communes du cercle de Saint-Saphorin. Elle est en charge d'appliquer la loi sur l'action sociale vaudoise (LASV) (Centre social régional – Revenu d'insertion), la loi sur les Prestations complémentaires familles pour la Riviera et la région Bex-Pays-d'Enhaut (PC Familles et Rente-pont cantonale – Centre régional de décisions PC Familles), ainsi que le règlement sur les agences d'assurances sociales (Agences d'assurances sociales). Via l'ARAS, les communes financent aussi solidairement des associations (buts optionnels).

#### Organisation

Le Comité de direction de l'association, composé de municipales et municipaux uniquement, s'est réuni cinq fois en 2024. Le Conseil intercommunal, composé également de municipales et municipaux, s'est réuni à deux reprises en 2024, en présence également du Comité de direction. Le choix de la composition du Comité de direction et du Conseil intercommunal exclusivement par des municipales et municipaux avait été motivé par des raisons d'accès à des informations sensibles et confidentielles. Ce sont environ 800 dossiers par année qui sont traités par le Centre social régional (CSR) pour la commune de Vevey et environ 9'000 bénéficiaires de subsides LAMal.

### Faits marquants

Dans la perspective d'une nouvelle législature en 2026, le Comité s'est attelé à la révision de la principale convention de subvention par la voie des buts optionnels, entre les communes de la région ARAS et la Fondation AACTS (Addiction, Action Communautaire, Travail Social).

Compte tenu de l'évolution sociétale et de la pression sur les milieux précarisés (santé mentale, addictions, sans-abrisme, alimentation et soins), il est primordial de pouvoir maintenir les prestations pour le public concerné tout en respectant les principes de la subsidiarité entre le Canton et la Commune qui sont les deux principaux financeurs. Comme cela a été expliqué en réponse à une interpellation au Conseil communal, le travail est en cours et sera finalisé en 2025 pour une entrée en vigueur de la nouvelle convention en 2026.

Le Comité soutient aussi la directrice dans son immense travail organisationnel sur les différents sites et en tant que suppléante sur appel de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

Lors de la prochaine législature cantonale, il est probable que les ARAS régionales subissent une restructuration et il s'agira pour les comités locaux de défendre la proximité et le service à la population.

Enfin, le comité a dû acter des changements de modèles, sous forme de tests pour les agences de Blonay et Chexbres pour lesquelles il est problématique ou très coûteux d'assurer des présences continues.

Enfin, la première année de fonctionnement du guichet Riviera pour Vous dans le cadre de l'appel à projets cantonal Vaud pour vous pour lutter contre le non-recours confirme que ce guichet qui réunit ARAS, Caritas et Centre social protestant répond réellement à un besoin et a trouvé son public.

Plus d'informations : [www.arasriviera.ch](http://www.arasriviera.ch)

### Conseil intercommunal

- Laurie Willommet

### Comité de ASANTE SANA

#### Présentation

L'Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois (ASANTE SANA) a pour mission de fournir des prestations d'aide et de soins à domicile sur le lieu de résidence de sa patientèle (assistance à domicile), lorsque son état de santé lui fait vivre une situation de dépendance durable ou pour un appui momentané.

#### Organisation

Le Comité de l'association s'est réuni cinq fois en 2024 et une fois en assemblée générale lors de laquelle il a été souhaité de réactiver une commission de gestion. L'association régionale regroupe 10 CMS pour 28 communes et 14 membres collectifs représentant env. 680 collaboratrices et collaborateurs. La municipale de la Cohésion sociale de Vevey est également déléguée à l'association faitière, l'AVASAD qui est garante de la mission publique confiée par l'Etat de Vaud.

### Faits marquants

Suite au processus de recrutement au poste de direction de l'institution, initié en 2023, une directrice, Christine-Ambre Felix, a été nommée et a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2024, avec d'importants défis structurels à relever.

A la demande du Comité, un Bureau a été constitué pour travailler sur des thématiques spécifiques et accompagner au plus proche, si nécessaire, la direction et la présidence. La municipale représentant Vevey en fait partie.

Le Président Pierre Salvi, ayant souhaité quitter sa fonction, Nicolas Büchler a été nommé à la présidence dès janvier 2025.

Plus d'informations : [www.cms-vaud.ch](http://www.cms-vaud.ch)

### Initiative des villes suisses pour la politique sociale

#### Présentation

L'Initiative des villes pour la politique sociale représente les intérêts socio-politiques de quelque 60 villes suisses de toutes les régions du pays. Elle s'engage pour un système de sécurité sociale cohérent et pour une collaboration de qualité entre les villes, la Confédération et les cantons. L'Initiative des villes pour la politique sociale est une section de l'Union des villes suisses.

Les villes sont des systèmes de détection précoce en matière sociale et elles jouent un rôle important dans la politique sociale. Les problèmes sociaux apparaissent d'abord et de manière plus marquée dans l'environnement urbain. Aussi les villes sont-elles toujours amenées à faire face à de nouvelles difficultés. Par exemple, la pauvreté, l'exclusion sociale, la violence ou le chômage.

L'Initiative des villes pour la politique sociale dispose d'un savoir d'expertes et d'experts étendu et d'un talent certain pour trouver des solutions. L'échange et l'implication précoce de l'association dans le processus décisionnel profitent à la politique et à l'administration fédérales et cantonales, comme à d'autres partenaires.

Près des trois quarts de la population suisse vivent dans un milieu urbain. Le statut politique des villes ne reflète pas cette réalité. L'article 50 de la Constitution fédérale prescrit que la Confédération doit tenir compte des conséquences éventuelles de son activité sur les communes et prendre en considération la situation particulière des villes et des agglomérations. Ceci implique une participation constante et contraignante des villes à la politique sociale nationale - une exigence centrale de l'Initiative des villes.

#### Organisation

L'Initiative est composée d'une assemblée, d'un comité de cinq à sept conseillères et conseillers municipaux de villes suisses, présidé par Nicola Galladé (Winterthur), d'un secrétariat dirigé par Katharina Rüegg, d'un organe de révision et du groupe de travail «responsables administratifs». Elle fonctionne sur la base de statuts validés en 2018. Une partie du comité a été remplacée en 2023. La coordination de la Suisse romande est assurée par Christelle Joly (Ville de Lausanne) depuis 2024.

La stratégie d'action de cette législature est d'élargir la politique sociale et travailler en réseau sur les thèmes :

- Sécurité sociale dans l'ensemble du système
- Développement de l'aide sociale
- Intégration globale

### Faits marquants

L'assemblée de printemps a été consacrée à la santé et l'aide sociale avec des exemples et présentations de recherches inspirants, notamment concernant l'organisation des soins communautaires dans nos pays voisins.

L'assemblée d'automne était consacrée aux droits des enfants, à la suite de laquelle Vevey a signé la déclaration proposée par la Maire de Genève, Christina Kitsos, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre.

Lors de cette journée, l'étude sur la situation des enfants et des jeunes à l'aide sociale a été présentée en avant-première : <https://charta-sozialhilfe>

.ch/fr/. Cette étude montre que les enfants et les jeunes sont plus souvent touchés par la pauvreté que la moyenne et présentent le taux d'aide sociale le plus élevé de toutes les classes d'âge.

Enfin, en termes de projets et groupes de travail, la Municipale de la Cohésion sociale de Vevey a apporté une contribution à un travail de recherche sur l'évolution de la consommation de crack dans les villes et des mesures qui peuvent être prises. Le rapport paraîtra en 2025.

Plus d'informations : [www.initiative-villes.ch](http://www.initiative-villes.ch)

### Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs

Voir le rapport du service de la Cohésion sociale

### Commission prévention Riviera

Voir le rapport du Service des affaires intercommunales : <https://www.sai-riviera.ch>

La Municipale de la Cohésion sociale de Vevey a repris la présidence de la commission, succédant à Jacqueline Pellet, municipale à Montreux qui a assumé cette fonction durant de longues années.

### Seniors

#### Comité de l'association Repas à domicile

##### Présentation

Association régionale qui a pour but la livraison de repas chauds aux personnes en situation de handicap par l'âge ou une atteinte dans leur santé. L'association est membre de ASANTE SANA et collabore avec les CMS de Vevey est, Vevey ouest, et La Tour-de-Peilz. Les communes desservies sont Vevey, La Tour-de-Peilz, Corseaux, Corsier, Chardonne, Jongny et Blonay-St-Légier.

##### Organisation

Le Comité est composé de 4 membres délégués et délégués des municipalités, d'une représentante de l'Entraide familiale Chardonne-Jongny, d'un président et d'un vice-président. L'association engage du personnel administratif (un directeur et une adjointe) et du personnel (10) de production, logistique et ménage. Les livraisons sont assurées par des bénévoles (45), défrayés.

L'association est financée par les produits des repas livrés, des cotisations de membres et les subventions des pouvoirs publics, via ASANTE SANA (AVASAD). Les dons sont utilisés pour des cadeaux et des sorties des membres et bénévoles, toujours très appréciées et tisseuses de lien.

##### Faits marquants

En 2024, le Comité a été principalement concerné par la reprise de l'association des repas à domicile de Montreux qui a dissout son association fin 2024. En effet, grâce à une organisation rodée et une légère restructuration, l'association a pu assurer le maintien des prestations pour les bénéficiaires de la commune de Montreux, en collaboration avec les nombreuses et nombreux bénévoles engagés dans l'association montreuvisienne. Cette reprise sera effective dès janvier 2025 mais les tests ont démontré que cela fonctionnerait.

Plus d'informations : [www.repasdomicile.ch](http://www.repasdomicile.ch)

#### Comité de l'Association régionale de la Riviera de préparation à la retraite (ARPR)

##### Présentation

L'ARPR est une association régionale d'intérêt public, sans but lucratif, qui a pour mission de préparer à la retraite les personnes habitant ou travaillant sur la Riviera vaudoise. Des cours sont proposés

dès l'âge de 45 ans pour anticiper la retraite. Ces cours attirent entre 40 et 60 personnes par année. Des cours sur d'autres thématiques de société en lien avec l'âge sont proposés «à la carte».

##### Organisation

Le Comité est composé de représentantes et représentants des communes, ainsi que de personnes morales de droit public ou privé de la région. Le paiement de cotisations ou de dons donne la qualité de membre. Les formations dispensées sont payantes et leur tarif reste modéré grâce à cette organisation. La révision des comptes est assurée par le chef du service des Finances de la Ville de Vevey. L'association emploie un secrétaire général.

##### Faits marquants

L'année 2024 a été marquée par la célébration des 40 ans de l'association qui fut l'occasion de communiquer sur l'association mais aussi largement sur les aspects de prévoyance, tout à fait en lien avec l'actualité politique de l'année. Cela a donné une bonne visibilité et «dépoussiéré» les questions liées à la retraite.

Le 19 septembre, une centaine de personnes ont assisté à une table ronde «ma retraite : y a-t-il un pilote dans l'avion» animée par Blaise Willa, rédacteur en chef du magazine «Génération» et avec des invitées et invités de différents horizons et fonctions.

Les cours proposés ont trouvé un public nombreux. Les questions autour de la retraite s'élargissent, notamment sur les questions de société. Plus d'informations : <https://arpr.ch>

#### Conseil de fondation Beau-Séjour

##### Présentation

Le but de la fondation Beau-Séjour est d'offrir un lieu de vie, d'accueil, de travail et de formation adapté à l'accompagnement de la personne âgée. La fondation gère un EMS de 48 lits, un centre de jour, lieu de rencontres et d'animation «Panorama» soutenu par la Commune, 50 appartements protégés et une organisation de soins à domicile.

##### Organisation

La fondation est composée d'un Comité de direction et d'un Conseil de fondation. Ce dernier s'est réuni deux fois en 2024. Le Conseil de fondation est également toujours invité à la fête de Noël de l'EMS et du Panorama.

Quelques changements de personnes sont survenus au sein du Comité et du Conseil de fondation en 2024. La Ville de Vevey a un siège de droit au comité (opérationnel) et deux au sein du Conseil de fondation.

##### Faits marquants

La préoccupation principale du Conseil de fondation est de définir l'emplacement du nouvel EMS à construire pour respecter les normes (chambres individuelles et normes constructives en adéquation avec les prestations et les dotations). Plusieurs opportunités ont été étudiées avec le soutien de la Ville de Vevey, le RSHL et le Canton, sans aboutir à l'heure actuelle.

Plus d'informations :

<https://fondationbeausejour.ch>

#### Assemblée générale de Pro Senectute Vaud

##### Présentation

Pro Senectute Vaud veille au bien-être des seniors vaudois. Cette association propose des prestations pour prendre soin des seniors du canton de

Vaud, tout en favorisant leur intégration et leur participation sociale.

#### Organisation

La Municipalité de Vevey a été invitée par l'association à prendre part à l'assemblée générale, qui se déroule une fois par année avec une présentation thématique. Elle n'a pas pu être représentée en 2024 en raison d'un agenda trop chargé en fin d'année.

#### Faits marquants

Pro Senectute Vaud, qui a une antenne à Vevey, à la rue du Collège, est un partenaire essentiel pour la politique des seniors avec son soutien au maintien à domicile, dans l'adaptation des logements et son programme d'activités par région.

Plus d'informations : <https://vd.prosenectute.ch/>

### Handicap

#### Conseil de fondation des Eglantines

##### Présentation

La fondation a pour but d'accueillir et d'accompagner des personnes adultes avec un handicap physique, en situation de polyhandicap ou présentant une déficience intellectuelle légère, domiciliées en principe dans le canton de Vaud.

##### Organisation

La fondation comprend un Conseil de fondation, un Bureau du conseil et la direction opérationnelle. Le personnel est constitué de professionnelles et professionnels actifs dans les domaines socio-éducatif, socio-professionnel et thérapeutique. Les fonctions «supports», sont assumées par le personnel des services hôtelier, cuisine, maintenance et sécurité, informatique ainsi que par les ressources humaines, l'administration et les finances. Le Bureau veille à une bonne représentation des différents milieux concernés au sein du Conseil de fondation et deux membres ont rejoint le Conseil en 2024. Quelques mandats de droit ont été remis dans le courant de l'année.

##### Faits marquants

Malheureusement, la fondation a été touchée par le décès de trois bénéficiaires durant l'année écoulée. Ce sont toujours des moments douloureux car une réelle solidarité et des liens profonds se nouent au fil du temps.

Lors de la démarche participative pour le réaménagement du secteur gare, des bénéficiaires ont représenté les personnes en situation de handicap dans les ateliers.

Le directeur, José Barroso, ayant souhaité prendre une retraite anticipée, le Conseil de fondation, après un processus de recrutement ouvert, a nommé son adjoint, Joseph Bieri à la direction à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Plus d'informations: <https://eglantines.ch>

### Logement

#### Comité de la coopérative d'habitation de Gilamont-Village

##### Présentation

Cette coopérative d'habitation a été fondée en 1986 et gère les habitations de l'avenue de Gilamont 62, 64 et 66.

##### Organisation

Le Comité est composé d'anciens habitantes et habitants fondateurs de la coopérative, d'un représentant de Gérofinance mandatée pour l'administration, de représentants des habitantes et

habitants (sans rôle décisionnel), ainsi que de la municipale de la Cohésion sociale de la Ville de Vevey. Le comité s'est réuni deux fois et une fois en assemblée générale, en présence des habitantes et habitants, ce qui permet un dialogue direct, toujours apprécié.

##### Faits marquants

En début d'année, le président de la coopérative et la représentante de la Municipalité de Vevey ont rencontré la Direction du Logement (DGTL) pour un point de situation. Un nouveau membre a été nommé au sein du comité en 2024.

#### Comité de la coopérative d'habitation la Demeure-Vermeille

##### Présentation

La coopérative a pour but de construire, d'acquérir et d'exploiter des maisons dont les logements sont réservés en priorité aux personnes du troisième âge et aux familles. Elle peut acquérir, louer ou vendre d'autres immeubles. La coopérative ne poursuit pas de but lucratif. Actuellement, elle gère un immeuble de 15 appartements au chemin du Petit-Clos 15.

##### Organisation

La gérance l'Arcade Sàrl à Corsier-sur-Vevey assure l'administration. Le comité composé de représentants des habitantes et habitants, d'un président, d'un représentant du droit et d'une représentante de la Commune de Vevey s'est réuni une fois et ainsi qu'à une autre occasion en assemblée générale organisée dans l'immeuble.

##### Faits marquants

Le comité souhaite faire des démarches pour une installation solaire en toiture de l'immeuble.

L'assemblée générale s'est déroulée dans un esprit positif et a constitué une occasion de parler des aménagements de la place de Subriez et le déplacement des jeux de ballon.

### Intégration

#### Conseil de la Fondation islamique du district Riviera-Pays-d'Enhaut

##### Présentation

La fondation a pour but de répondre aux besoins culturels, culturels et sociaux des musulmanes et musulmans du district Riviera-Pays-d'Enhaut.

Pour des raisons d'agenda, la Municipalité n'a pas pu être représentée à l'assemblée générale 2024 mais les contacts sont établis aux niveaux opérationnel et politique.

Le Conseil de fondation s'est réuni en août 2023 et a pu prendre connaissance du riche rapport d'activités et des démarches communautaires entreprises. Il a également adopté les comptes 2022.

##### Faits marquants

L'installation solaire sur le toit de la mosquée a pu être inaugurée en présence de la coopérative, de la fondation et des autorités.

### Durabilité

#### Union des villes suisses - commission de politique énergétique et climatique

##### Présentation

L'Union des villes suisses a créé la Commission de politique énergétique et climatique. Celle-ci a pour mission d'accompagner la politique énergétique et climatique de la Confédération et de pré-

parer des bases qui serviront à l'élaboration de positions communes des villes. Cette commission vise aussi à permettre les échanges d'expériences et de connaissances et d'entretenir, du point de vue des autorités, la coopération en matière de politique énergétique et climatique au sein de l'Union des villes suisses, avec le groupe d'experts et d'expertes Énergie de l'Organisation Infrastructures communales, Cité de l'énergie et d'autres organisations. Enfin, elle représente les villes au sein de certains organes.

#### *Organisation*

La commission est en principe convoquée deux fois par année à Berne. Elle est invitée à prendre position sur des thèmes fédéraux, elle prend connaissance de l'état des travaux de l'Office fédéral de l'énergie, de l'Office fédéral de l'environnement, ainsi que de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie. Un intranet avec les documents de référence est mis à disposition des membres.

#### *Faits marquants*

Les grands thèmes de l'année ont été la production d'énergie et les accords avec l'Union européenne mais aussi les stratégies des villes, notamment avec Cité de l'énergie et la mise en commun des stratégies climatiques.

Les Villes romandes ont communiqué leur appréhension par rapport à la stratégie très libérale négociée avec l'Union européenne et elle encourage le comité à prendre en compte les notions territoriales pour planifier et financer les mesures de protection du climat, notamment par le biais des projets d'agglomération.

La question du logement a également été posée. S'il semble indispensable et d'une grande efficacité de faire des rénovations énergétiques, il est primordial d'assurer un accès au logement à toutes les populations pour ne pas reporter les problèmes énergétiques sur le secteur social.

Suite au départ de Reto Nause en raison de sa nomination au Conseil national, Lena Frank, cheffe de la Direction des constructions, de l'énergie et de l'environnement de la Ville de Bienne a été élue à la présidence de la Commission.

#### **Suppléance :**

- Vincent Imhof

Plus d'informations : <https://uniondesvilles.ch>

#### **Assemblée générale des associées et associés de la coopérative ONE CREATION**

##### *Présentation et contexte*

ONE CREATION est une société coopérative créée en juin 2010 et basée à Vevey, visant à soutenir l'essor des technologies de l'environnement. Elle aide notamment des secteurs actifs dans le domaine des énergies renouvelables, des nouveaux matériaux écologiques et de la gestion des ressources naturelles à se développer. Le but de cette coopérative est « de favoriser ou de garantir, par une action commune, les intérêts économiques déterminés de ses membres, en favorisant la recherche appliquée en matière de protection de l'environnement et de préservation des ressources naturelles, ainsi que le soutien au développement des technologies assurant un progrès économique respectueux de la nature ».

En 2017, la Municipalité a décidé de souscrire une part sociale de Fr. 10'000.- à la coopérative ONE CREATION.

Depuis, la Municipalité a prévu la possibilité de prendre des parts sociales dans les coopératives

faisant une demande de subventionnement et, consécutivement, le collège exécutif a décidé en décembre 2023 que les dividendes liés aux parts sociales de ONE CREATION seront affectés au compte 9280.102 « FEDD développement durable » et que la municipale du Bureau de la durabilité représenterait les autorités veveysannes à l'assemblée générale de la coopérative.

Le rapport de la coopérative a été analysé par le Bureau de la durabilité, la municipale n'ayant pas pu se rendre à l'assemblée générale.

*Gabriela Kämpf, municipale de l'Accueil et de la population, de la Cohésion sociale et de la Durabilité*

#### **Représentations de la Municipalité assumées par Alexandra Melchior, Municipale en charge du service de la Culture et membre du Comité de direction (CODIR) de l'Association Sécurité Riviera**

#### **Fondation Arts et Spectacle**

##### *Présentation*

La Fondation a pour but la gestion administrative et financière du Théâtre de Vevey - Le Reflet ainsi que la gestion des réservations et de la conciergerie de la Salle del Castillo.

##### *Organisation*

La Fondation repose sur 2 organes : le Comité : Yvan Luccarini, Syndic et municipal en charge des finances, Vevey ; Alexandra Melchior, municipale en charge de la culture, Vevey ; Sabine Carruzzo, présidente ; Sabrina Dalla Palma, Vice-présidente ; Cécile Roten, cheffe du service de la Culture, Vevey. Le Conseil de fondation, dont les membres du comité avec la même fonction ainsi que Jean-Baptiste Piémontesi, Municipal de Montreux, Laurence Moriggi, Directrice école secondaire, Marion Houriet et Anna Iammartino, membres du Conseil communal de Vevey, Sonia Meyer, Nana Sjöblom, Marion de Lattre et Brigitte Romanens, Directrice du Reflet et membre du Conseil de fondation avec voix consultative. Le Comité et le Conseil de fondation siègent chacun 4 fois par année.

##### *Faits marquants*

Le Théâtre du Reflet voit sa fréquentation progresser grâce à une programmation ambitieuse et éclectique qui lui vaut la réputation, bien méritée, de lieu ouvert à toutes et tous, loin à la ronde. Les spectacles d'humour ont la cote mais le cirque, la chanson, le théâtre classique, la danse, pour le jeune public ou moins jeune, tous les styles sont représentés au Reflet, dont quatre coproductions romandes. Avec sa labellisation «Label Culture Inclusive» le Reflet fait la part belle à l'inclusivité et aux collaborations. À la suite du départ à la retraite de l'administrateur Patrick Oulevay, Nicolas Boche a pris les rênes de ce poste à partir du 1<sup>er</sup> août. Les premières discussions autour du projet «Le Petit Reflet» ont débuté dès la rentrée d'août. Ce projet ambitieux prévoit la création d'un nouvel espace adapté et entièrement dédié au théâtre pour enfants. Il prendra place dans le bâtiment de l'ancienne droguerie situé rue du Théâtre, après une série de travaux de rénovation et de réaménagement.

#### **Fondation Vevey Ville d'Images (FFVI)**

##### *Présentation*

Afin d'accomplir ses missions et sa contribution au rayonnement du label Vevey ville d'images en suisse et à l'étranger, la Fondation compte quatre activités principales, qu'elle finance et développe

sur une période de deux ans : la biennale Images Vevey, le Grand Prix Images Vevey, L'Appartement - Espace Images Vevey et les Editions Images Vevey. Cette identité ancre fortement les racines veveysannes d'un projet qui rayonne toujours plus au niveau national et international et qui est au service du développement économique touristique et culturel de la Riviera.

#### *Organisation*

La Fondation Vevey ville d'images est pilotée par un Conseil de fondation de 11 membres : Yvan Lucchini, Président, Syndic de Vevey ; René Ciocca, Vice-Président ; Alain Siegrist, Trésorier ; Alexandra Melchior, Municipale ; Dominique Radrizzani, Historien de l'art ; Luc Meier, Directeur de la Becque ; Henry Leutwyler, Photographe ; Sabine Carruzzo, représentante du Fonds Culturel Riviera ; Jörg Meyer, Ingénieur civil, Cécile Maud Tirrelli, Juriste ; Staffan Ahrenberg, Editeur et collectionneur. La direction de la FVVI est assurée par Stefano Stoll et Raphael Biollay.

#### *Faits marquants*

En juin dernier, la Biennale Images Vevey a marqué un tournant dans l'art photographique avec la révélation d'un projet monumental du photographe Paul Graham, exposé au cœur de Times Square, à New York. Cet événement spectaculaire a donné le ton à une année 2024 riche en découvertes et en émotions visuelles. En septembre, la FFVI a enchaîné avec la présentation exclusive de la Biennale Images Vevey 2024, un rendez-vous incontournable pour les amateurs et professionnels de la photographie. Nestlé, en collaboration avec Images Vevey et la Compagnie Générale de Navigation sur le Lac Léman (CGN), a orchestré le lancement du programme dans les nouveaux jardins de son siège à Vevey, devant un public de journalistes et de personnalités. Cette édition, placée sous le thème évocateur «Disconnected», a proposé plus de 50 expositions et installations photographiques, toutes conçues sur mesure pour l'occasion. Les œuvres étaient visibles gratuitement, aussi bien en plein air qu'en intérieur, transformant Vevey en un véritable musée à ciel ouvert. Les artistes, venus de plus de 20 pays, ont offert une diversité de visions du monde à travers leurs œuvres, abordant des sujets aussi variés que la déconnexion, l'isolement et la réflexion sur l'époque contemporaine. L'Appartement, espace emblématique de la Biennale, a également accueilli plusieurs expositions tout au long de l'année, contribuant à renforcer la place de Vevey sur la scène internationale de la photographie. Les éditions Images, avec des événements comme la Booklette, ont attiré un large public de visiteurs et visiteuses et d'éditeurs et éditrices, confirmant le succès croissant de cet événement unique. Grâce à son approche innovante et son engagement en faveur de la photographie contemporaine, la Biennale Images Vevey continue de s'affirmer comme une actrice majeure dans le paysage culturel mondial.

#### **Fondation du Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera (CMVR)**

##### *Présentation*

La Fondation du CMVR existe depuis le 1er janvier 2002 suite à la fusion des conservatoires de Montreux et de Vevey ; son siège est à Vevey. La Fondation a pour but l'enseignement de la musique classique et jazz, ainsi que toutes activités permettant le développement de la culture musicale en général, notamment dans le district de Vevey et sa région.

#### *Organisation*

Olivier Rapin, président, Ursula Bucher, vice-présidente, José Giavazzi, trésorier, Alexandra Melchior, membre et représentante de la Municipalité de Vevey, Jean-Baptiste Piemontesi, membre et représentant de la Municipalité de Montreux, Maria-Alice Reymond, membre et conseillère municipale à Chardonne, Vincent Bonvin, membre et conseiller municipal à la Tour-de-Peilz, Antonin Scherrer, membre, Stéphanie-Aloysia Moretti, membre, Guillaume Grisel, membre, Nicolas Bohnet, membre, Roxane Horisberger, représentante de la direction François Grin, représentant de la direction, Eleonora Hess-Esposito, représentante des professeurs, Valérie Monnin, représentante des professeurs. Le Conseil de fondation se réunit au minimum 2 fois par année, il valide les comptes ainsi que toutes les décisions majeures concernant le Conservatoire.

#### *Faits marquants*

Durant l'été, des travaux d'entretien majeurs ont été réalisés à l'intérieur de la Maison de Warens, un lieu emblématique de Vevey, avec une ultime phase de rénovation prévue pour 2025. Ces travaux auront permis de rafraîchir en profondeur quasiment toutes les salles de cours, assurant ainsi un cadre moderne et fonctionnel pour les générations futures d'élèves. Du côté musical, l'année a été marquée par une série d'événements mémorables. Parmi eux, la collaboration exceptionnelle entre l'Orchestre du Conservatoire et le Vevey Spring Classic a captivé les familles, sous la direction de Wilson Hermanto et avec la participation du virtuose Daniel Müller-Schott au violoncelle. Cet événement a été l'un des moments forts du festival, illustrant la synergie entre musique classique et engagement communautaire. Le Conservatoire a également marqué la fin de l'année scolaire avec la grande soirée de clôture et de remise des prix et certificats au Théâtre le Reflet. Un événement attendu par tous les collaborateurs et collaboratrices du Conservatoire, réunis pour célébrer en musique et en discours l'aboutissement d'une année riche en apprentissages. Ce moment de festivités a mis en lumière le travail des élèves et des enseignants et enseignantes, mais aussi la solidarité et l'engagement qui animent cette institution. Enfin, pour clore l'année 2024 en beauté, les Concerts des Ensembles, organisés le 1<sup>er</sup> décembre à la Salle del Castillo, ont rassemblé près de 170 élèves, offrant un spectacle musical d'exception et marquant la fin d'une saison culturelle qui a su combiner tradition et innovation. Ces concerts ont été l'occasion de célébrer l'engagement et la passion de la nouvelle génération de musiciens et musiciennes, porteurs d'un avenir prometteur pour la scène musicale veveysanne.

#### **Fondation du septembre Musical**

##### *Présentation*

Constituée à l'initiative de l'Association des Amis du Festival de musique Montreux-Vevey sous la dénomination de Fondation du Septembre musical, cette dernière a pour but d'organiser un festival de musique classique, principalement dans la région de Montreux-Vevey, dénommé le Septembre musical, deuxième plus ancien festival de musique classique en Suisse. La Fondation organise, soit elle-même, soit par l'intermédiaire d'un tiers, la série des concerts qui constituent l'affiche du Septembre musical. La Fondation est d'utilité publique et sans but lucratif.

#### *Organisation*

Le Conseil de fondation est composé de 14 membres et il se réunit 4 fois par année. Le Conseil est

présidé par Laurent Maire et les membres sont : Madeleine Burnier, Marc Ehrlich, Anton Eruntsov, François Grin, Régine Kopp, Alexandra Melchior, Jacques Oligier, Jean-Baptiste Piemontesi, Raffaël Vonovier, Jay Gauer, Olivier Mancassola, Vincent Bonvin, Michael Christment.

#### *Faits marquants*

Pour sa 78<sup>e</sup> édition, la deuxième organisée «hors-les-murs» en raison des travaux au 2M2C, le festival Septembre Musical propose une expérience inédite avec son nouveau concept, le «Classic Lab». Des lieux et des salles exceptionnels sur la Riviera accueillent un programme à la fois novateur et en phase avec son époque, où la musique classique se transforme en une véritable expérience multisensorielle, fusionnant musique, images et même humour. Ce sont des musiciens et musiciennes d'exception qui animent cette édition, offrant une perspective unique de la musique classique. L'objectif du festival est clair : démocratiser la musique classique et la rendre accessible au plus grand nombre. C'est la mission que se donne la Direction et le Conseil de fondation du Septmus, en proposant des tarifs très abordables: des billets à CHF 10.- pour les jeunes et entre Fr. 49.- et 59.- pour les adultes. Une programmation audacieuse, pensée pour toucher tous les publics. D'ailleurs les 7 concerts proposés ont affiché complet. Dans l'attente de pouvoir réintégrer le 2M2C une fois sa mue achevée, le Septembre Musical reconduira son format «Classic LAB» en 2025. L'édition 2024 a obtenu un excellent résultat financier, un excellent résultat populaire et un excellent résultat médiatique.

### **Fonds Culturel Riviera**

#### *Présentation*

Le Fonds culturel Riviera (FCR), a pour but de soutenir les institutions de portée régionale en participant aux charges artistiques de ces dernières, ainsi qu'aux frais d'édition de l'Agenda Riviera (article 2 de la convention). Dans la mesure des disponibilités financières du fonds pour l'année en cours, le Conseil administratif a la possibilité d'octroyer des soutiens ponctuels à des événements / projets culturels d'intérêt régional. Le fonds est doté chaque année d'un montant supérieur à 3 millions, alimenté par les contributions de chaque habitant du district variant dans une fourchette allant de Fr. 45.- à Fr. 50.-

#### *Organisation*

Les organes du FCR sont : le Conseil administratif (CA), composé d'une délégation issue des 9 municipalités du District, le bureau exécutif (BE), formé de trois membres désignés par le CA, la commission intercommunale de gestion, composée de délégués et déléguées choisis parmi les membres de chacun des 9 conseils communaux de la Riviera. Les membres du CA sont désignés et désignées par leur municipalité. Le secrétariat et la gestion du FCR sont assurés par le service des Affaires intercommunales de la Riviera (SAI). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et pour le reste de la législature, le BE est composé de : Vincent Bonvin, conseiller municipal à La Tour-de-Peilz, président ; Alexandra Melchior, conseillère municipale à Vevey, vice-présidente ; Jean-Baptiste Piemontesi, conseiller municipal à Montreux. Le CA, en plus des membres du BE, est composé de Laura Ferilli, conseillère municipale à Blonay-St-Légier ; Maria Alice Reymond, conseillère municipale à Chardonne ; Sabine Carruzzo, conseillère municipale à Corseaux ; Bernard Schaefer, Conseiller municipal à Corsier ; Dominique Pittet,

conseillère municipale à Jongny ; Christine Chevalley, conseillère municipale à Veytaux.

#### *Faits marquants*

En 2024, 22 institutions ont bénéficié du soutien du FCR ainsi que l'Agenda régional. Le Dansomètre a été intégré au Fonds. Il s'impose depuis de nombreuses années comme un lieu de référence pour la danse contemporaine en Romandie. Entièrement rénové, équipé et adapté, cet espace est désormais ouvert au public. En 2024, 18 demandes d'aide à la création/soutien ponctuel ont été traitées par le FCR. Parmi celles-ci, 8 demandes répondaient aux principes d'octroi du FCR et ont reçu une réponse favorable ; 5 sous forme d'aide à la création et 3 sous forme de soutien ponctuel. Comme chaque année, en septembre, le BE et le CA ont préparé le budget 2025, sur la base des éléments transmis par les institutions bénéficiaires. Ledit budget comprend les contributions des communes à hauteur de Fr. 46.- /habitant et habitante sur la base de la population au 31.12.2023, auxquelles s'ajoute la subvention de Fr. 12'000.- octroyée annuellement par la Commission intercommunale de la taxe de séjour, pour participer aux frais de l'Agenda Riviera. Ainsi, le montant total des revenus du FCR en 2025 s'élève à plus de Fr. 3.86 millions. Sur proposition du BE, le CA s'est consacré à la répartition des subventions aux institutions bénéficiaires lors de sa séance de décembre. Dite répartition est effectuée sur la base du budget 2025, ainsi que sur le suivi attentif des institutions et l'analyse globale qui en résulte. Le préavis sur l'exercice 2024 du FCR présente les principaux éléments financiers, auquel il convient donc de se référer.

Pour plus d'informations se référer au rapport d'activités 2024 du service des Affaires intercommunales de la Riviera (SAI).

### **Commission municipale RKC**

#### *Présentation*

La commission municipale du RKC permet aux membres du Conseil communal et aux personnes de la société civile de rencontrer les membres du Comité ATAC et l'équipe du Rocking Chair. Elle a d'abord été créée sous la forme d'une commission de gestion dédiée en 2005, suite aux importantes difficultés financières que le club rencontrait à cette période. Elle a évolué au fil du temps et des besoins pour devenir une commission municipale.

#### *Organisation*

La commission municipale du RKC est une commission consultative composée de 14 membres, issus du Conseil communal, de l'administration communale et de la société civile. Les membres sont Alexandra Melchior, Municipale ; pour le Conseil communal de Vevey les membres sont : Sandra Jamet, Vittorio Marinelli, Myriam Wider-Nicolaz, Marion Houriet, Karine Römer, Marie-Anna Carteron, Ariane Verdan, Jacques Vernier, pour l'administration communale : Cécile Roten, Cheffe du service de la Culture, pour l'association Association Tous Artistes Confondus (ATAC) : Léonard Piguet, Selma Mandoudi, Sophie Bernoville, Benoît Erard. Pour la société civile : Gayanée Rossier.

#### *Faits marquants*

Lors de la réunion de la commission municipale du 22 octobre 2024, Sophie Bernoville, la nouvelle programmatrice, a pris la parole pour se présenter et dévoiler sa vision pour la programmation à venir. Dans une démarche de continuité, elle a évoqué des projets phares, tout en mettant en lumière des nouveautés prometteuses. Parmi celles-ci, les

«bals cramés» et les «drifts» figurent en bonne place, témoignant de l'envie d'innover tout en restant fidèle à l'identité du RKC. Mais au-delà de ces événements, c'est une volonté de diversifier les publics visés qui a été clairement exprimée. Le RKC souhaite en effet toucher un large éventail de participants et participantes, avec un accent particulier sur l'intergénérationnel. Par ailleurs, le lieu ambitionne de renforcer les collaborations «hors les murs», en s'associant avec des partenaires régionaux, afin d'élargir l'impact et la portée des initiatives.

### **Commission municipale de l'Oriental**

#### *Présentation*

La Commission municipale de l'Oriental permet aux membres du Conseil communal et de la société civile de rencontrer la direction du Théâtre de l'Oriental et d'échanger sur l'année écoulée et sur les projets présentés.

#### *Organisation*

Les membres sont Alexandra Melchior, Municipale; pour le Conseil communal de Vevey les membres sont : Audrey Rosset, Maria Boissard, Daniel Toman, Monique Gavin, Marianne Ghorayeb, M. Heinz Dill, Ariane Verdan, Martino Rizzello, pour l'administration communale : Cécile Roten, Cheffe du service de la Culture, pour la société civile : Barbara Schlitter, Martin Reeve, Nicolas Gerber.

#### *Faits marquants*

La commission ne s'est pas réunie en 2024.

### **Commission municipale de la bibliothèque**

#### *Présentation*

La Commission municipale de la bibliothèque municipale permet aux membres du Conseil communal et de la société civile de rencontrer les responsables de la bibliothèque et d'échanger sur l'année écoulée et sur les projets présentés.

#### *Organisation*

Les membres sont : Alexandra Melchior, Municipale. Pour le Conseil communal : Luc Morier Genoud, Antoinette Walter, Juliette Lerch, Henok Gyger, Nathalie Garçon, Eric Bays, Fabienne Despot, Mattia Vidoz, Pour la société civile : Frédéric Jaccaud, Nicolas Akladios, pour les services administratifs : Yan Buchs, Directeur, Cécile Roten, Cheffe de service de la Culture.

#### *Faits marquants*

La commission s'est réunie en octobre et cela a été l'occasion de débattre autour du bilan et des perspectives de la bibliothèque, de prendre connaissance du programme 2025. La commission a été suivie par un apéritif.

### **Fondation du MSAP**

#### *Présentation*

La fondation du Musée suisse de l'appareil photographique a pour but de sauvegarder et mettre en valeur tout matériel relevant de l'histoire des techniques photographiques, des équipements de captation d'images et, en particulier, des appareils et accessoires de fabrication suisse, notamment - en acquérant, en Suisse et à l'étranger, à l'intention du Musée suisse de l'appareil photographique auquel il les cède, des appareils photographiques, des accessoires, du matériel de studio, de laboratoire et de projection, des équipements de captation numérique d'images, - en recevant et en réunissant activement des fonds publics et privés destinés à financer ces acquisitions - en encourageant toute autre forme de libéralités (dons d'appareil, prêts, etc.) ; Le soin de les conserver et de les présenter au public relevant de la compétence de la direction du Musée.

geant toute autre forme de libéralités (dons d'appareil, prêts, etc.) ; Le soin de les conserver et de les présenter au public relevant de la compétence de la direction du Musée.

#### *Organisation*

Les membres du Conseil de fondation sont : Michel Berney, président, ancien directeur du CEPV, Jean-Jacques Karatchian, président (1.05.2024), Alexandra Melchior, Municipale, Jean-Noël Gex, Association CIBACHROME, Urs Tillmanns, journaliste - Fotointern, Grégoire Chappuis, vice-directeur Montreux Vevey Tourisme, Claire Faller, directrice du CEPV, Matthias Gfeller, Leica Camera AG, Thierry Froidevaux, photographe, François Pointet, mathématicien, Thierry Gauthey, président Association des Amis du Musée, Pascale Bonnard-Yersin, ancienne co-directrice du Musée suisse de l'appareil photographique, Brigitte Maurice-Chabard, directrice du Musée Nièpce à Chalon-sur-Saône, Nathalie Herschdorfer, directrice de Photo Elysée à Lausanne, Sami Kanaan, conseiller administratif de la ville de Genève, Alexandre Tzonis, président de l'Association du Théâtre de la Grenette

#### *Faits marquants*

Depuis le 1.11. 2023, Pauline Martin est la directrice du Musée et est présentée pour la première fois au Conseil de fondation. Michel Berney quitte sa fonction de président de la Fondation, et c'est Jean-Jacques Karachian qui reprendra le flambeau. Alexandre Tzonis est nommé vice-président. Urs Tillmanns, membre de la fondation, fait don de toute sa collection de documents photographiques datant de plus de 50 ans au musée !

### **Les amis du MSAP**

#### *Présentation*

L'Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique a pour missions de soutenir le Musée et la Fondation dans ses diverses activités : acquisitions et gestion des dons valorisant le fonds du Musée, l'organisation de l'événement annuel Photo-Bourse et la rédaction du Bulletin Le Petit Révélateur, traitant de l'activité du Musée.

#### *Organisation*

Le comité : Thierry Gauthey, président, Markus Sauberli, vice-président, Urs Tillmanns, président d'honneur, Jean-Claude Roy, trésorier, Jean-Pierre Bilat, secrétaire, Alexandra Melchior, Municipale, Lionel Kaufmann, rédacteur en chef Le Petit Révélateur. Les membres : Laurent Ballif, Joël Besnard, Jean-Jacques Crausaz, Edouard Curchod. Membre associé et directrice du MSAP, Pauline Martin.

#### *Faits marquants*

Outre leurs activités habituelles, la Photo-Bourse au printemps, le journal Le Petit Révélateur, Les amis se sont penchés sur un projet de réalisation du prototype de caméra pilotée par la voix humaine, Un second prototype devrait être élaboré début 2025, sur la base des expériences faites avec le premier.

### **Université populaire Vevey-Montreux (UPOP)**

#### *Présentation*

L'Université Populaire est une institution active dans la formation continue des adultes, destinée à favoriser et à répandre le goût du savoir. Elle remplit une mission d'utilité publique en donnant accès à la formation à toute personne, sans exception, souhaitant développer ses connaissances et ses compétences. Lieu d'échange humain, l'Uni-



versité Populaire de la Riviera propose des ateliers, des conférences et des visites guidées variés et attrayants dispensés par des spécialistes de différents domaines.

#### Organisation

L'UPop est pilotée par le Comité qui se compose de sa présidente, Taraneh Aminian et de ses membres : Vincent Bonvin, Municipale à la Tour de Peilz, Alexandra Melchior, Municipale à Vevey, Jacqueline Pellet, Municipale Montreux, Liliane Burdet, secrétariat générale : Fabrice Laluc.

#### Faits marquants

Le comité s'est réuni en mars, suivi de l'assemblée générale et en juin. Le programme 2024-2025 est resté sensiblement le même avec un cycle d'ateliers et de cours orientés arts et créativité, santé et bien-être, histoire de l'art, des cours de langues, des conférences et plusieurs visites guidées. Parmi les nouveautés figurent un cours de chant, un cycle de cours théoriques et pratiques consacré à la permaculture et une collaboration avec Le Reflet, Théâtre de Vevey.

### Film Location Riviera (FLR)

#### Présentation

L'association a pour but de favoriser l'accueil de tournages audiovisuels, notamment en provenance de l'étranger, dans la région englobant Lavaux, la Riviera vaudoise, le Chablais vaudois et les environs. Le soutien apporté est sélectif et tient compte des objectifs de développement économique, touristique et culturel de la région.

#### Organisation

Le Comité est composé de Alexandra Melchior, présidente, Jean-Baptiste Piemontesi, Municipale de Montreux, Bernard Schmid, directeur Promove, Heinz Dill, directeur Because Production, Xavier Grin, directeur PS Productions Coordination, Grégoire Chappuis, directeur-adjoint Montreux-Vevey Tourisme

#### Faits marquants

Une stratégie visant à créer un fonds incitatif pour le tournage de films dans le canton de Vaud est en cours, avec FLR en première ligne de ce projet innovant. Plusieurs rencontres ont eu lieu cette année, tant avec les services du Canton qu'avec l'AROPA et d'autres acteurs et actrices clés du secteur cinématographique, économique et touristique dans le but de développer et de soutenir cette initiative.

### Alimentarium

#### Présentation

Le Conseil de fondation se réunit 2 fois par année. Il détermine la politique, ensemble avec la direction, et définit la direction stratégique de l'Alimentarium. Le Conseil délègue la gestion opérationnelle de l'Alimentarium au directeur, qui a la responsabilité pour l'organisation globale, le management et le personnel.

#### Organisation

Le Conseil est composé de dix à seize membres dont quatre représentent les sociétés fondatrices, un le Département fédéral de l'intérieur, un chacun les cantons Vaud et Zoug, un la Ville de Vevey et un à sept sont des experts et spécialistes dans des disciplines relatives. Ils et elles sont élus et élues pour trois ans et sont rééligibles. Les membres du Conseil de fondation sont : Eugenio Simioni, président CEO Nestlé Suisse S.A., Stephan Schleiss,

vice-président, Conseiller d'État du canton de Zoug, Alexandra Melchior, Municipale de la commune de Vevey, Bernard Lehmann, prof. em. ETH Zurich et ancien directeur OFAG, Barbara Orland, Privat-docent d'histoire des sciences et des techniques, Musée de la pharmacie, Université de Bâle, Carmelo Laganà, secrétaire général du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP), Lausanne, Jean-Christophe Thiébaud, Head of Legal & Corporate Affairs Nestlé Suisse SA, Jelena Trajkovic Karamata, Head of IT Switzerland, Nestlé NOWS, Roland Wetzel, Directeur Museum Tinguely, Bâle, Urs Stadler, Département fédéral de la sécurité alimentaire et affaires vétérinaires, Berne.

#### Faits marquants

Le Conseil s'est réuni à deux reprises en 2024. Parmi les axes stratégiques pour cette année figurent le développement du numérique et un projet de numérisation des collections. L'exposition photographique « Manger Dehors ! » fait également partie de ces initiatives avec une sélection de photographies saisissantes qui invitent à découvrir les multiples facettes de ce que peut signifier « prendre un repas ».

Avec la fermeture du restaurant de l'Alimentarium, ce dernier accueillera dès début 2025 le restaurant WOFF dans l'espace restauration.

### Commémorations

#### Mihai Eminescu

Comme chaque année, la commémoration de l'anniversaire du grand poète roumain a eu lieu le 13 janvier, lors de la journée de la culture roumaine en présence de son excellence l'Ambassadeur Bogdan Mazuru, de l'archiprêtre Adrian Diaconu de la paroisse orthodoxe roumaine et de nombreux invités et invitées et membres de la communauté roumaine.

### Conférence des villes suisses en matière de culture (CVC)

#### Présentation

La Conférence des villes en matière de culture est l'organisation succédant à la Conférence des villes suisses en matière culturelle qui regroupait les villes suisses entre 1984 à 2009. La CVC est une section de l'Union des villes suisses.

#### Organisation

Les membres sont les villes d'Aarau, Bâle, Baden, Berne, Bienne, Berthoud, Coire, Delémont, Frauenfeld, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lucerne, Lugano, Meyrin, Morges, Neuchâtel, Nyon, Rapperswil-Jona, Renens, Schaffhouse, Sion, St-Gall, Thoune, Uster, Vevey, Wil, Winterthur, Yverdon-les-Bains, Zoug et Zurich. Les co-présidentes et co-président sont Franziska Burkhardt et Michael Kinzer, déléguée et délégué aux affaires culturelles de la Ville Berne et Lausanne. Les membres du comité sont Barbara Affolter de St-Gall, Marianne Flubacher de Thoune, Rebekka Fässler de Zürich, Michel Vust de Bienne et Monika Litscher (avec voix consultative CVC).

#### Faits marquants

La Conférence de villes suisses en matière culturelle ne s'est pas réunie en 2024.

### Association Sécurité Riviera Comité de direction (CODIR)

#### Présentation

Les membres du comité directeur de l'ASR sont Bernard Degex, président, Blonay St-Légier, Jean-

Baptiste Piemontesi, vice-président, Montreux, Alexandra Melchior, Vevey, Sandra Pasquier (25.09.24) Alessio Grutta (26.09.24), La Tour-de-Peilz, Arnaud Rey-Lescure, Veytaux, Yves Genton, Chardonne, Dominique Pittet, Jongny, Patrick Michaux, Corseaux, Christian Kaelin, Corsier-sur-Vevey.

#### Organisation

Il constitue l'organe exécutif et compte 9 membres, soit un pour chacune des communes membres de l'ASR. Il se réunit une fois par mois, hors vacances scolaires, selon un planning établi. Le CD nomme parmi ses membres un Bureau du Comité de direction. Il s'agit d'un exécutif de cinq membres, composé des représentants des trois villes (Vevey, Montreux et La Tour-de-Peilz), ainsi que d'un membre du Cercle de Corsier (Chardonne, Corseaux, Corsier ou Jongny) et d'un ou une membre des communes d'Amont (Blonay - Saint-Légier ou Veytaux). Il se réunit en principe une fois par semaine, hors vacances scolaires, selon un planning établi. Le Bureau a reçu ses compétences du CD pour la validation des propositions relatives aux manifestations. Il relit et valide également les autres propositions en vue de leur approbation définitive par le CD.

#### Faits marquants

Les années passent, mais la complexité des dossiers concernant l'Association demeure. Cette année, deux enjeux majeurs ont mobilisé les membres du Comité directeur pour garantir la pérennité des activités de l'organisation : la révision partielle des statuts de l'ASR, notamment la refonte de la clé de répartition entre les neuf communes. Les statuts révisés ont été adoptés à l'unanimité par les neuf communes, après plusieurs étapes complexes. Quant au projet de la Maison de la sécurité, il poursuit son cours. Une commission consultative, composée de conseillers et de conseillères intercommunales de l'ASR, a été mise en place pour accompagner le Comité directeur et la Direction de l'ASR dans l'avancement du projet. Pour de plus amples informations, le rapport de gestion complet de l'ASR sera disponible sur le site internet [www.securite-riviera.ch](http://www.securite-riviera.ch)

*Alexandra Melchior, Municipale du service de la Culture et de l'Association Sécurité Riviera*

### Représentations de la Municipalité assumées par Antoine Dormond, Municipal du service de l'Urbanisme et de la mobilité

#### CORAT (Commission régionale d'aménagement du territoire)

##### Présentation

La CORAT est une commission consultative dont le périmètre comprend les 9 communes de la Riviera. Le secrétariat, la gestion et la coordination est assuré par le service des Affaires intercommunales de la Riviera.

La CORAT permet aux membres des municipalités et chefs et cheffes de services de la Riviera d'avoir leur propre espace de discussion, indépendamment de celui de l'agglomération dont le périmètre et les interlocuteurs et interlocutrices sont différents. Elle permet à ses membres d'échanger sur les projets communaux en cours ou à venir à incidence régionale sur des sujets aussi bien de mobilité que d'aménagements du territoire et d'urbanisme.

##### Organisation

La CORAT est composée des membres suivants et suivantes : Blonay - Saint-Légier - Thierry George, conseiller municipal

Blonay - Saint-Légier - Roan Vallat, chef du service Urbanisme et constructions  
Chardonne - Elise Neyroud, conseillère municipale  
Corseaux - Christian Minacci, syndic  
Corsier - Arianne Rouge, syndique  
Jongny - Jean-Luc Sansonnens, conseiller municipal  
Cercle de Corsier - David Ferrari, chef du BTI  
Montreux - Caleb Walther, conseiller municipal  
Montreux - Fabien Roland, chef du service de l'Urbanisme  
La Tour-de-Peilz - Elise Kaiser, conseillère municipale  
La Tour-de-Peilz - Maximilien Walter, chef du service de l'Urbanisme et des travaux  
Vevey - Antoine Dormond, conseiller municipal  
Vevey - Julien Cainne, chef du service de l'Urbanisme et de la mobilité  
Veytaux - Ludovic Sherif, conseiller municipal

##### Invités

Promove - Bernard Schmid, directeur  
Promove - Mathilde Funk, assistante de projet  
Agglomération Rivelac - Johan Grossmann, chef de projet mobilité  
Agglomération Rivelac - Joy Guardado, cheffe de projet urbanisme  
La présidence est assurée par Elise Kaiser et la commission s'est réunie à 6 reprises en 2024.

##### Faits marquants

Le nouveau chef de service de l'Urbanisme de la commune de Montreux, Fabien Roland a rejoint la CORAT.  
Détails: voir rapport d'activités 2024 du SAI (service des Affaires intercommunales de la Riviera).

##### Suppléances

- Gabriela Kämpf

#### CRTPR (Conférence régionale des transports publics Riviera)

##### Présentation

La CRTPR est une commission consultative dont le périmètre comprend 10 communes de la Riviera. Le secrétariat, la coordination et le suivi est assuré par le service des Affaires intercommunales de la Riviera.

La CRTPR a pour mission d'améliorer la coordination entre les différentes entreprises de transports publics (VMCV, MOB et MVR) et de développer et renforcer la politique régionale des transports publics.

##### Organisation

La CRTPR est composée des membres suivants et suivantes :

Représentants et représentantes des municipalités:

Commune de Blonay - Saint-Légier : Thierry George, conseiller municipal. Commune de Chardonne : Elise Neyroud, municipale. Commune de Corseaux : Christian Minacci, syndic. Commune de Corsier : Pierre-André Debétaz, conseiller municipal. Commune de Jongny : Nicole Pointet, conseillère municipale. Commune de Montreux : Florian Chiaradia, conseiller municipal. Commune de La Tour-de-Peilz : Elise Kaiser, conseillère municipale. Commune de Vevey : Antoine Dormond, conseiller municipal. Commune de Veytaux : Christine Chevalley, syndique.

Représentante de la CORAT:  
Elise Kaiser

Représentant·e·s des entreprises de transport public:

VMCV SA : Roland Bonzon, président du CA, Angela Schlegel, directrice.

MVR SA : François Margot, président du CA.

MOB SA : Pierre Rochat, président du CA.

MOB SA - MVR SA : Georges Oberson, directeur.

Représentants et représentantes du Canton de Vaud:

Préfecture : Roland Berdoz, préfet

DGMR : Jean-Charles Lagniaz, chef division management transports.

La présidence est assurée par Florian Chiaradia.

#### Faits marquants

La CRTPR ne s'est pas réunie en 2024.

#### Suppléances

- aucune

### Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage

#### Présentation

Le fonds intercommunal est destiné à subventionner le matériel important et durable nécessaire à la pratique de la sécurité des usagers et usagères du lac.

Le périmètre couvert par le fonds comprend 8 communes (7 Riviera + St-Saphorin). Le secrétariat, la gestion et la coordination est assuré par le service des Affaires intercommunales de la Riviera.

#### Organisation

Le fonds intercommunal est composé des membres suivants et suivantes : Commune de Blonay - Saint-Légier : Laura Ferilli, conseillère municipale. Commune de Chardonne : Gilbert Cavin, conseiller municipal. Commune de Corseaux : Laurent Paschoud, conseiller municipal. Commune de Corsier : Christian Kaelin, conseiller municipal. Commune de Jongny : Caroline Genovese, conseillère municipale. St-Saphorin : Mauro Contardo, conseiller municipal. Commune de Vevey : Antoine Dormond, conseiller municipal, Piotr Wiacek, responsable du secteur Sport.

La présidence est assurée pour la législature 2021-2026 par Laurent Paschoud. La commission se réunit une fois par an.

#### Faits marquants

Le fonds intercommunal de sauvetage a octroyé un soutien d'un montant de Fr. 2'900.- à la société de sauvetage La Sentinelle Vevey pour le remplacement du moteur de son unité de sauvetage Sentinelle III.

#### Suppléances

- aucune

### Société coopérative d'habitation de la Valsainte

#### Présentation

La coopérative d'habitation de la Valsainte est reconnue d'utilité publique par les autorités. Elle a pour but de mettre à disposition des logements dans de bonnes conditions et à un loyer abordable dans le quartier, c'est-à-dire à prix coûtant : les loyers doivent uniquement couvrir les charges, et le rendement est limité. Tous les bénéfices sont réinvestis dans l'entretien des bâtiments, qui échappent ainsi au marché spéculatif.

La coopérative est au bénéfice d'un DDP (droit distinct et permanent) sur la parcelle 721 propriété de la Ville de Vevey. Il s'agit des immeubles de la rue du Collège 16 et 18 qui ont été intégralement

renové en 2008. Les bâtiments abritent actuellement 11 appartements, 3 ateliers d'artistes et 2 locaux commerciaux.

De plus, la Coopérative de la Valsainte s'attache à participer à la vie socioculturelle du quartier en collaborant avec l'Association du quartier de la Valsainte (AQV) pour organiser régulièrement des événements et des activités communes : concerts, animations, repas, etc.

#### Organisation

Après la démission de Anton Ciurlia, Martine Tiercy et Christian Clément, la coopérative renouvelle son comité avec en 2024 les personnes suivantes : Fabien Degoumois, président, Valentine Paley, secrétaire, Jean-Marie Schwab, Mario Ciurlia et Séverin Bondi. Les contrôleurs des comptes sont : Anton Ciurlia et Lydia Chervet.

L'assemblée générale de la coopérative a lieu une fois par année.

#### Faits marquants

La coopérative se réjouit de la réalisation du projet de piétonnisation de la rue du collège.

Après plus de 12 ans au sein du comité, Martine Tiercy a décidé de s'en retirer. Elle reste néanmoins à disposition du comité renouvelé pour partager son expérience.

La coopérative et son comité se tiennent prêts à répondre à un appel d'offres à coopérative qui sera lancé par la Ville de Vevey en 2025 afin d'y développer via un DDP un programme de logements sur la parcelle n°720.

#### Suppléances

- aucune

### Agglo RiveLac (Agglomération RiveLac)

#### Présentation

L'agglomération RiveLac favorise la bonne entente et la collaboration intercommunale et intercantonale dans la planification et la mise en œuvre de projets d'aménagement du territoire.

Elle regroupe 18 communes. 13 communes vaudoises : Roche, Rennaz, Noville, Villeneuve, Veytaux, Montreux, La Tour-de-Peilz, Blonay - St-Légier, Vevey, Corsier, Corseaux, Jongny et Chardonne. Et 5 communes fribourgeoises : Châtel-St-Denis, Remaufens, Attalens, Bossonnens et Granges.

L'agglomération couvre une superficie de 253 km<sup>2</sup>, accueille 105'237 habitants et habitantes et regroupe 43'000 emplois.

L'Agglo RiveLac est actuellement chargée de mener à bien le projet d'agglomération dit de 5<sup>e</sup> génération (PA5), le plan directeur intercommunal pour la partie vaudoise (PDI) et la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA).

#### Organisation

L'Agglo RiveLac est composée d'un comité de pilotage (COFIL), du bureau du comité de pilotage, du bureau technique d'agglomération, du groupe technique d'agglomération et des commissions techniques thématiques.

Le COFIL est composé des personnes suivantes : Élise Kaiser, La Tour-de-Peilz - co-présidente, Pierre-Alain Karlen, Noville - co-président, Roland Mesot, Châtel-Saint-Denis - co-Président, Christelle Luisier, Conseillère d'État, État de Vaud, Didier Castella, Conseiller d'État, État de Fribourg, Philippe Alibert, Attalens, Antoine Dormond, Vevey, Stéphane Dorthe, Remaufens, Muriel Ferrara, Rennaz, Thierry George, Blonay - Saint-Légier, Thierry Blanc, Roche, Anne-Lyse Menoud, Bossonnens, Savio Michellod, Granges, Christian

Minacci, Corseaux, Fabrice Neyroud, Chardonne, Arianne Rouge, Corsier-sur-Vevey, Jean-Luc Sansonnens, Jongny, Ludovic Sherif, Veytaux, Léonard Studer, Villeneuve, Caleb Walther, Montreux.

Liste des membres du COPIL avec voix consultative :

François Genoud, État de Fribourg, Sandra Brahy, État de Vaud, Corinne Margalhan-Ferrat, Rivelac, Samuel Russier, État de Fribourg.

Liste des membres invités du COPIL :

Andreane Jordan-Meier, État de Vaud, Jean-Baptiste Leimgruber, État de Vaud, Federico Molina, État de Vaud, Sylvie Cornut, État de Vaud, Bernard Schmid, Promove, Norbert Zufferey, Chablais Région.

Le bureau du comité de pilotage est composé des personnes suivantes :

Elise Kaiser, Tour-de-Peilz - co-présidente, Pierre-Alain Karlen, Noville - co-président, Roland Mesot, Châtel-Saint-Denis - co-président, Antoine Dormond, Vevey, Thierry George, Blonay - St-Légier, Sylvie Cornut, État de Vaud, Johan Grossmann, Rivelac, Christian Minacci, Corseaux, Samuel Russier, État de Fribourg, Caleb Walther, Montreux.

Le bureau technique est composé des personnes suivantes : Johan Grossmann, coordinateur stratégie et organisation

Mobilité - Energie, Emmanuelle Courvoisier-Leite, administration et communication, Joy Guardado, Urbanisation - Paysage - Tourisme Ressources humaines, Guillaume Guex, Finances - Données.

#### *Faits marquants*

En 2024, l'agglomération Rivelac a poursuivi l'établissement pour ses communes fribourgeoises et vaudoises du projet d'agglomération de cinquième génération (PA5) et du plan directeur intercommunal (PDI) pour la partie vaudoise.

Le groupement de mandataires est constitué des bureaux : Güller Güller architecture urbanism, mrs partner SA, Van de Wetering atelier d'urbanisme Sàrl, Atelier Descombes Rampini, link fabric, Ecoscan SA, Relief et Navitas consilium SA.

2024 a été une année déterminante dans la finalisation du projet d'agglomération de 5ème génération. Une consultation publique du projet a été faite entre le 19 octobre et le 17 novembre. Et une présentation publique du projet a eu lieu le 30 octobre à la salle Del Castillo à Vevey. Le projet a été présenté dans tous les législatifs des communes concernées et le 18 décembre, le COPIL Rivelac a validé à l'unanimité le Projet d'Agglomération de 5e génération. L'ensemble des Municipalités ont également validé ce projet. Qui sera déposé à Berne en mars 2025.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le rapport d'activité 2024 au lien suivant: <https://agglorivelac.ch/telechargements/>

#### *Suppléances*

- aucune

*Antoine Dormond,  
municipal de l'Urbanisme et de la mobilité*

### **Représentations de la Municipalité assumées par Pascal Molliat, Municipal du service des Bâti-ments, gérance et énergie**

#### **Jardins familiaux de Gilamont**

##### *Présentation*

L'association des jardins familiaux de Gilamont a pour but de gérer et attribuer les parcelles de jar-

dins située en aval du Café du Stand et au nord du terrain de sport de Pra. Cette association a des statuts et un règlement interne révisés en 2010 et validé par la Municipalité qui régissent l'usage des parcelles en termes de constructions, d'hygiène, de pollution et de diverses règles de vivre-ensemble.

##### *Organisation*

L'association est gérée par son comité et réunit annuellement son assemblée générale à laquelle est invité un ou une représentant ou représentante de la commune, actuellement le municipal Pascal Molliat.

Les terrains sur lesquelles se déploient les quelques 70 parcelles de jardins appartiennent à la Commune de Vevey mais sont sur le territoire de la Commune de Blonay - St-Légier. Affectés en zone villas mais sous le régime de la zone réservée en attente du nouveau plan d'affectation de la nouvelle commune.

##### *Faits marquants*

L'année 2024 a été une année de consolidation de la nouvelle approche visant à réduire la taille des parcelles et à régulariser les cabanes en cas de départs.

Après les départs de 2023 dus aux non-respects des critères d'attributions des jardins et la gestion spécifiques de ces cas, les mouvements ont été plus rares en 2024, permettant de digérer le changement d'approche ainsi que de gérer la destruction et la relocalisation des cabanons situés directement sous le pont de la route cantonale. Les services cantonaux ont fait le constat de la présence de ces constructions lors d'une inspection de la structure et ordonné leur destruction.

L'approche de tendre vers une application moins laxiste du règlement des jardins en régularisant au fur et à mesure les situations ainsi que d'abaisser la taille des parcelles afin de les multiplier pour répondre à la demande en jardins continue donc de déployer ses effets.

### **Groupement forestier de la Veveyse**

##### *Présentation*

Le Groupement forestier de la Veveyse réunit les communes du triage forestier du même nom en une entité de coordination régionale des forêts. Le garde forestier employé par le groupement mais dont le salaire est payé par le Canton, se charge des missions principales de planification et gestion forestière.

##### *Organisation*

Le Groupement forestier de la Veveyse est une corporation de droit public dont les membres sont les Communes situées sur l'air du triage soit Corsier, Corseaux, Chardonne, Jongny, Blonay - St-Légier, Vevey et la Tour-de-Peilz. Chaque Commune possède une voix à l'AG à l'exception de Blonay - St-Légier qui en possède deux. De plus, un comité exécutif composé de trois personnes (usuellement une personne des municipalités du cercle de Corsier, une personne des municipalités des villes et une personne de la municipalité de Blonay - St-Légier). Ce comité est actuellement composé de Nicole Pointet (Présidente, Syndique de Jongny) Laura Feirilli (Municipale, Blonay-St-Légier) et Pascal Molliat (Municipal, Vevey).

Le comité se réunit autant de fois que nécessaire durant l'année alors que deux AG sont programmées, une « de printemps » et une « d'hiver » traitant respectivement les comptes et le budget du Groupement.

### Faits marquants

La plus-value apportée par le Groupement forestier de la Veveyse est aujourd'hui reconnue. En quelques années, des bénéfices réguliers ont permis de réduire les parts cotisées par ses membres, d'augmenter les services dans la gestion des patrimoines forestiers publics et privés et de redistribuer une partie des bénéfices dans des projets d'accueil du public. Cette structure est devenue une véritable force de propositions dans l'amélioration des processus de valorisation des forêts régionales dans leur ensemble.

Les saisons se suivent, mais ne se ressemblent pas. L'année 2024 a été généralement humide et plutôt fraîche, notamment durant la période de végétation. La température moyenne de la station météorologique de Vevey était de 21,4°C en 2023, contre 19,1°C en 2024. Dans le même mois, il a plu 37,2 mm en 2023 et 117,6 mm en 2024. Entre mai et octobre 2023, 515,7 mm de précipitations se sont déversées sur la région, tandis qu'en 2024, 718,8 mm sont tombés. La végétation et la forêt en général ont pu profiter de ces apports en eau bienvenus après plusieurs années sèches.

L'année forestière 2024 a été marquée par le lancement des mesures inscrites dans le préavis « Programme sylvicole des forêts communales de 2023 à 2032 ». Une coupe de bois d'envergure a ainsi été réalisée sur l'ensemble du massif forestier des « Bosquets ». Ce chantier de 360 sylvies, s'étendant sur plus de 25'000 m<sup>2</sup> en pleine ville, a nécessité de nombreuses heures de planification, d'organisation et de communication. Une excellente collaboration s'est installée avec le secteur des Espaces verts de la Ville. L'engagement de plus de 50 astreints à la protection a permis d'assurer un service sécurisé et une communication appréciée aux abords du chantier. L'entreprise « Rotex », avec son hélicoptère de travail et son équipe dotée de compétences ultra spécifiques dans le démontage des arbres sur pied, a réalisé la quasi-totalité des coupes. Deux semaines de travaux préparatoires, trois jours de débardage hélicoptéré et deux semaines de tri des bois et de nettoyage ont été nécessaires à la bonne réalisation de cette coupe.

*Pascal Molliat, municipal du Service bâtiments, gestion et énergie*

### Représentations de la Municipalité assumées par Laurie Willommet, Municipale du service Famille, éducation et sport et du Bureau animation - jeunesse

#### FRAJE - Faïtière des réseaux d'accueil de jour du canton

##### Présentation

La FRAJE est un organe politique et opérationnel regroupant les réseaux d'accueil de jour du canton de Vaud. Elle défend leurs intérêts, notamment dans le cadre de la CCT, et prend position sur les évolutions de la politique de l'accueil de jour des enfants.

##### Organisation

Le bureau de la FRAJE est composé de 8 membres (4 politiques et 4 opérationnels) qui se réunissent mensuellement. La présidente, Laurie Willommet, fait partie de la commission formation et représente également la FRAJE au PEP (Partenaire Enfance & Pédagogie). Depuis le printemps 2024, elle assure aussi la présidence du PEP pour un mandat de deux ans.

### Faits marquants

En 2024, la FRAJE a connu des changements organisationnels, avec la démission du collaborateur

scientifique au 1er novembre et l'engagement d'une nouvelle secrétaire générale à 90%. L'année a été marquée par des groupes de travail sur des enjeux majeurs comme l'inclusion et la pénurie de personnel, ainsi que d'autres défis dans l'accueil de jour. La FRAJE a notamment porté la prise de position pour un concept cantonal d'inclusion dans l'accueil de jour des enfants, ratifié par une vingtaine d'associations, et s'est battue pour annuler la décision du canton de mettre fin aux aides AILA durant les vacances scolaires. Un report a réussi à être obtenu pour une entrée en vigueur en janvier 2025.

#### CEPV - Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey

##### Présentation

Le Conseil d'établissement du CEPV favorise le lien entre l'école et ses partenaires professionnels, économiques, culturels et sociaux. Il est composé de représentants et représentantes du tissu régional, de la direction et d'un représentant ou représentante des enseignants et des enseignantes.

##### Organisation

Le CEPV est présidé par Marc Maurer, représentant de Gétaz Romang Services SA à Aigle. A noter qu'en plus de la Municipale Laurie Willommet, deux personnes de l'administration font partie du CEPV : Luc Debraine, directeur du MSAP et Sylvie Grisoni Procacci, conseillère sociale école-famille. Deux séances du Conseil sont normalement organisées chaque année, en fin de journée, dans les locaux du CEPV. Des personnes extérieures sont parfois invitées à participer en fonction des projets en cours à présenter. Les doyens et doyennes sont des invités permanents, avec voix consultatives.

### Faits marquants

L'année 2024 n'a vu qu'une seule séance du Conseil se tenir. Toutefois, un fait notable est le déménagement partiel du CEPV sur un site à Ecublens pour une durée de deux ans en raison de travaux de rénovation.

#### CETV - Conseil d'Établissement des Établissements primaire et primaire et secondaire

##### Présentation

Le Conseil d'établissement de Vevey (CETV) est composé de 24 membres, dont des représentants et représentantes des parents d'élèves, des enseignants et enseignantes, des représentants et représentantes des milieux et organisations concernés par la vie des établissements, ainsi qu'un secrétariat. Le CETV répond à la loi sur l'enseignement obligatoire et dispose d'un règlement validé par le Conseil communal, la Municipalité et le canton. Le Conseil d'établissement concourt à l'intégration des établissements scolaires dans la vie locale.

##### Organisation

La présidence est assurée par la Municipale des écoles, Laurie Willommet. Sabrina Berrocal est vice-présidente et Esther Pilet est secrétaire. Les directrices des deux établissements scolaires font partie du quart professionnel, et la cheffe du service Famille, éducation et sport, Manon Fawer, fait partie du quart société civile. La composition précise du CETV, son règlement ainsi que les PV peuvent être retrouvés sur la page de la Ville consacrée à ce dernier.

### Faits marquants

Le CETV s'est réuni quatre fois en 2024. Un élément marquant a été l'installation de poubelles de

tri dans les établissements scolaires suite à une demande du CETV.

### **FAS – Fondation des Arts et spectacles (Théâtre)**

Cf. Représentations municipales de Yvan Luccarini et Alexandra Melchior

### **Passeport vacances**

Voir chapitre Passeport vacances au secteur éducation

### **ICG Riviera 2009 – Jeux Internationaux des Ecoliers**

#### *Présentation*

Les Jeux Internationaux des Ecoliers (International Children's Games ou ICG) est une manifestation sportive, qui s'organise chaque année dans une ville différente, regroupant environ 3'000 athlètes âgés de 12 à 15 ans provenant du monde entier. Ils sont organisés sous l'égide du CIO et se déroulent comme les Jeux Olympiques, avec une cérémonie d'ouverture et de clôture, et des compétitions où le règlement international s'applique. Cet événement, où les athlètes représentent une ville et non un pays, se veut, outre l'aspect du fair-play, convivial et riche en échanges culturels.

L'association a pour but de participer aux Jeux des écoliers avec une délégation d'athlètes issue des clubs de la Riviera, de gérer les aspects financiers liés à cette manifestation, d'assurer la communication et les relations publiques, de prendre toutes les mesures de coordination nécessaires avec le Comité international des Jeux des écoliers (International Children Games). L'association a été créée en 2009 lors de l'organisation des ICG sur la Riviera.

#### *Organisation*

En 2024, le comité est composé ainsi : Laurent Wehrli, président, Elina Leimgruber, vice-présidente. Laurie Willommet, Municipale en charge des sports à Vevey Caleb Walther, Municipal en charge des sports à Montreux Piotr Wiacek, responsable du secteur Sport à Vevey Julien Chevalley, responsable du secteur Sport à Montreux un trésorier et un secrétaire.

#### *Faits marquants*

L'année 2024 a vu l'organisation d'un voyage à León, au Mexique, pour la délégation de la Riviera. Voir le rapport du secteur sport pour plus de détails.

### **Fondation Enfance Emma Couvreu (ex- Fondation Les Airelles)**

#### *Présentation*

Depuis 1829, la Fondation Enfance Emma Couvreu œuvre dans la région veveysanne à l'accueil, la protection et au soutien d'enfants en danger dans leur développement. Actuellement, la fondation met la longévité de son savoir-faire et l'expertise qui en découle au profit du développement de prestations contractualisées qui répondent aux besoins de développement de la politique publique de protection de la jeunesse menée par l'Etat de Vaud. Ces prestations, aussi bien à destination des enfants que de leurs parents, s'appuient sur une actualisation constante de l'état des connaissances des champs professionnels concernés. Actuellement, la Fondation développe et gère sept prestations socio-éducatives destinées à des mineurs et à leur famille dans l'Est du canton, trois maisons d'enfants et quatre unités ambulatoires, sous mandat de l'Etat.

#### *Organisation*

Le Conseil de Fondation est composé de 5 à 9 membres, dont la Municipale à Vevey Laurie Willommet et le Municipal de la Tour-de-Peilz, Vincent Bonvin. Actuellement, le Conseil est présidé par Philippe Vogel, avec livier Wälchli qui œuvre comme vice-président. Le conseil se réunit dans les locaux administratifs de la Fondation à Vevey, quai Maria-Belgia.

#### *Faits marquants*

Aucun élément particulier à signaler pour 2024.

*Laurie Willommet, municipale  
du service Famille, éducation et sport  
et du Bureau animation - jeunesse.*

### **Représentations de la Municipalité assumées par Vincent Imhof, Municipal en charge du service des Travaux publics, espaces verts et entretien et du bureau de l'Economie, tourisme et vignes**

### **Coopérative des Pléiades**

#### *Présentation*

La coopérative des Pléiades a pour but de gérer les installations de ski alpin sur le domaine des Pléiades. La coopérative gère aussi le balisage des pistes de ski de fond. Le domaine de ski comporte 4 téléskis de type assiettes, un télésiège et 2 aranches-mitaines.

#### *Organisation*

La coopérative est gérée par un comité composé d'un président (Gérald Gygli, Municipal de la commune de Blonay Saint Légier), de représentants des communes du bassin utilisateurs (Jongny représente les communes du Cercle de Corsier, Vevey représente La Tour-de-Peilz durant la législature 21-26).

Jean-Pierre Allegra s'occupe principalement de la partie technique (renouvellement du matériel, entretien des installations) et Jean-Daniel Karlen gère principalement du personnel.

#### *Faits marquants*

Le comité s'est réuni à plusieurs reprises en 2024 pour discuter de la promotion des activités « 4 saisons ». En juin, il a été décidé de demander à MVT de créer un poste de chef ou cheffe de produits pour les Pléiades. Une demande de MVT est parvenue à la CITS afin d'augmenter la contribution de fonctionnement à MVT, permettant ainsi de transformer un poste à 40% en un poste à 100%. La CITS a accepté le complément de financement et cela a permis de créer un rôle de chef ou cheffe de produits pour les activités aux Pléiades. Le processus de recrutement pour ce poste a été finalisé par MVT à la fin de l'année.

### **Conseil d'administration des VMCV**

#### *Présentation*

Le conseil d'administration des VMCV gère la stratégie de l'entreprise comme le choix des véhicules à l'horizon 2035 ou la stratégie globale du réseau de bus. Le conseil traite aussi des comptes et des budgets de l'entreprise.

Le conseil d'administration ne discute ni des horaires ni de la planification des lignes. Ce sujet est traité pas le service de l'Urbanisme et de la mobilité qui gère la mobilité avec la direction des VMCV.

#### *Organisation*

Le conseil d'administration est composé de représentants et représentantes des communes de Vevey, Montreux, La Tour-de-Peilz, Blonay Saint-

Légier et un représentant pour les communes du cercle. De plus, 3 représentants ou représentantes professionnels ou professionnelles siègent aussi au sein du conseil dont Roland Bonzon qui a la fonction de président.

*Faits marquants*

Le conseil d'administration s'est réuni régulièrement. Vevey a également fait partie de la sous-commission « commission stratégique », qui s'est réunie plusieurs fois en 2024 pour travailler, entre autres, sur la décarbonation de la flotte VMCV. Ce travail a été achevé en décembre 2024 avec l'aide du bureau d'étude INFRAS.

**Promove**

*Présentation*

Promove est l'organisme officiel dédié au développement économique de la région Riviera-Lavaux. Soutenue par les 13 communes de son territoire ainsi que par plus de 300 entreprises membres, l'association offre des services et des conseils aux entreprises suisses et étrangères ainsi qu'aux autorités locales. L'appui et les soutiens apportés visent à contribuer au maintien et à la création d'emplois de proximité, en facilitant l'implantation, le développement et la pérennité d'entreprises dans la région.

*Organisation*

Le comité est composé de représentantes et représentants du monde économique et du monde politique.

Ses représentants ou représentantes sont : Stéphane Pommaz (Président), Jean-Baptiste Piemontesi (Vice-Président), Yann Amstein (Directeur Amstein SA), Alain Bovay (Syndic Blonay-St-Léger), Sabine Carruzzo (Secrétaire générale de la Confrérie des Vignerons), Rachel Perroud (Représentante des banques), Jean-Pierre Pigeon (Directeur Montreux Music & Convention Center), Jean-Louis Dubler (Directeur des finances Ecole du Haut-Lac), René Gilliéron (Syndic de Puidoux), Nicolas Ming (Représentant de la SHMV), Sandra Pasquier (Syndic de La Tour-de-Peilz), Fabio Provenzano (Directeur Willi Ingénieurs SA), Yves Reichenbach (Administrateur-délégué Multi-fiduciaire Léman SA, Ariane Rouge (Syndic de Corsier-sur-Vevey) et Christophe Sturny (Directeur MVT).

*Faits marquants*

La Promove établit chaque année un rapport de gestion recensant les détails de son fonctionnement. Il sera disponible sur leur site internet au plus tard au début de l'été 2025.

**Lavaux Patrimoine Mondial**

*Présentation*

Créée en 2013, l'Association Lavaux Patrimoine mondial (LPm) a la charge de la gestion du site « Lavaux, vignoble en terrasses », inscrit en 2007 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Sa mission vise à préserver un paysage culturel vivant qui évolue et se développe grâce à une interaction équilibrée entre les habitants et habitantes et leur environnement.

Avec des représentants et représentantes des collectivités publiques, du monde vitivinicole, touristique, culturel et académique, LPm et son comité sont le reflet des enjeux, des engagements et des attentes des principaux acteurs et actrices du site. Tous s'impliquent dans la préservation et la valorisation du lieu. LPm porte une ambition fédératrice : les habitants et les habitantes sont eux et elles aussi encouragés et encouragées à adhérer

comme membres et à s'impliquer pour le futur de leur région. Car la tâche est vaste : sauvegarder, valoriser et transmettre les valeurs universellement reconnues, et favoriser l'émergence d'une conscience de la valeur de ces patrimoines.

Ses activités s'articulent autour de 3 axes :

**Gestion:** L'association a pour mission la gestion du site, au sens strict du terme, en s'assurant de la bonne application, du suivi et de la mise à jour des éléments figurant dans le plan de gestion. LPm est également l'interlocutrice de référence pour l'ensemble des parties prenantes concernées par la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) du site.

**Médiation culturelle:** LPm met en place des mesures et des opérations visant à garantir la transmission du savoir sur le site à toutes les personnes concernées ou évoluant dans le périmètre, que ce soit pour les visiteurs et visiteuses, la population ou les écoliers et écolières. Notre association s'emploie également à optimiser la cohabitation entre ces populations.

**Valorisation :** LPm a pour objectif de valoriser le tissu social, économique et culturel par une mise en réseau de ces acteurs et actrices et ce, afin de générer de la valeur dans le site. Mais en termes de gouvernance, il est essentiel de rappeler que de nombreuses autres structures sont présentes, actives, influentes et très importantes en Lavaux.

*Organisation*

Le comité est présidé par Michel Chavanne, avocat. Il est composé de déléguées et délégués des communes du périmètre et communes de l'Appellation Lavaux, de représentantes et représentants du monde viticole, touristique, culturel et académique. La majorité des membres sont des habitantes et habitants du site.

Trois délégués des communes concernées par le périmètre UNESCO

- Raymond Bech, Municipal de la Commune de Bourg-en-Lavaux
- Yves Genton, Municipal de la Commune de Chardonne
- Gérald Vallélian, Syndic de la Commune de Saint-Saphorin

Délégué des communes de l'appellation Lavaux, hors périmètre UNESCO

- Vincent Imhof, Municipal de Vevey

Une déléguée du Canton

- Florence Gross, Députée

Un délégué de la Communauté de la vigne et du vin de Lavaux (CVVL)

- Blaise Duboux, Président de la CVVL

Un délégué de Montreux - Vevey Tourisme

- Christoph Sturny, Directeur de MVT

Deux représentants des institutions viticoles de Lavaux

- Jean-Marc Badoux, Délégué des caveaux-bars de Lavaux
- Basile Monachon, Président de la Section Lavaux de la Fédération Vaudoise des Vignerons (FVV)

Une représentante des institutions culturelles de la région de Lavaux

- A pourvoir

Un représentant des institutions académiques  
- Benoît Frund, Vice-recteur de l'UNIL

Une représentante des hôteliers-restaurateurs et  
hotelières-restauratrices du périmètre UNESCO  
- Nathalie Mika-Huys, Directrice de l'Hôtel du  
Léman à Jongny

Représentants extérieurs

- Alain Schneider, Président de la Société de développement de Chexbres, Puidoux, Rivaz et Saint-Saphorin
- Bernard Schmid, Directeur de Promove, promotion économique Riviera-Lavaux

Le Bureau

Le comité est présidé par Michel Chavanne, avocat. Il travaille en étroite collaboration avec les deux vice-présidents, MM. Duboux et Vallélian, vignerons, ainsi que M. Frund, vice-recteur de l'Université de Lausanne, et M. Sturny, directeur de Montreux-Vevey Tourisme.

#### Faits marquants

L'année 2024 a été marquée par l'activation d'un comité de pilotage de la révision du plan de gestion. Un effort conséquent sur l'accueil de classes et leur immersion dans le vignoble et ses patrimoines. LPM mène de nombreuses activités, et le site [www.lavaux-unesco.ch](http://www.lavaux-unesco.ch) vous informera sur divers sujets sur lesquels travaille l'équipe dirigée par Vincent Bailly, directeur de LPM.

Il est possible dès maintenant de s'abonner à une newsletter mensuelle sur les activités et événements à Lavaux.

*Vincent Imhof, municipal en charge du service des Travaux publics, espaces verts et entretien et du Bureau de l'économie, tourisme et vignes*

### Délégations et commissions - état au 31 décembre 2024

#### Commission de gestion exercice 2024

13 membres et 1 suppléant ou suppléante au minimum par parti - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Tolusso	Clément (Président)	DA
Gandar	Hélène	DA
Minacci	Joëlle	DA
Beausire	Alexandre	PLR
Sauvonnet	Jacques	PLR
Cornu	Laurent	PLR
Vincent	Jennyfer	VER
Besson	Dominique	PS
Butty	Pierre	PS
Römer	Karine	EAV
Dohr	Sarah	VL
Pilloud	Guillaume	UDC
Vidoz	Mattia	LCVL

Suppléants et suppléantes:

Oguey	Eric	DA
Ballif	Aurélien	DA
Bovay	Olivier	PLR
Albanesi	Sébastien	PLR
Métraux	Sophie	VER
De Stefanis	Maria Antonia	PS
Vacant		EAV
Carteron	Marie-Anna	VL
Bonjour	Yvette	UDC
Rizzello	Martino	LCVL

#### Commission de recours en matière d'impôts communaux

11 délégués et 1 suppléant ou suppléante par parti  
Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Gonthier	Alain	DA
Vallotton	Alexandre	DA
Cornu	Laurent (Vice-président)	PLR
Sauvonnet	Jacques	PLR
Wider-Nicoulaz	Myriam	VER
Ansermet	Serge	PS
Rillet	Julien	PS
Berardocco	Nicolino	EAV
Christen	Jérôme	VL
Verdan	Ariane	UDC
Sanna Georgi	Fabrizia	LCVL

Suppléants et suppléantes:

Meyer	Carole	DA
Iamartino	Anna	PLR
Stübi	Antoine	VER-
Matthys	Vincent	PS
Omena	Henriette	EAV
Carteron	Marie-Anna	VL
Schobinger	Bastien	UDC
Gülkü	Ceki	LCVL

#### Commission du Fonds d'urbanisme

11 membres et 1 suppléant ou suppléante par parti  
Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Chiffelle	Pierre	DA
Gandar	Hélène	DA
Mollet	Claire	PLR
Méan	Ambroise	PLR
Métraux	Sophie (Présidente)	VER
von Gunten	Diane	VER
De Stefanis	Maria Antonia	PS
Römer	Karine	EAV
Molliat	Stéphan	VL
Schobinger	Bastien	UDC
Sanna Georgi	Fabrizia	LCVL

Suppléants et suppléantes:

Foster	Helen	DA
Marinelli	Victor	PLR
El Khalifa	Karim	VER
Amiguet	Céline	PS
Fleury	Patrick	EAV
Bonjour	Nicolas	VL
Pilloud	Corinne	UDC
Vidoz	Mattia	LCVL

Délégués et délégués désignés par la commission des Finances (selon art. 73 al. 2 du RCC)

Gonthier	Alain	DA
Bertschy	Patrick	PLR
Matthys	Vincent	PS
Vacant		EAV

Délégués-suppléants désignés ou déléguées-suppléantes désignées par la commission des Finances

Marques	Sandra	PLR
Stübi	Antoine	Verts
Christen	Jérôme	VL

### Commission des finances

13 membres et 1 suppléant ou suppléante au minimum par parti - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Lavanchy	Laurent	DA
Gonthier	Alain	DA
Chiffelle	Pierre	DA
Marinelli	Victor	PLR
Iamartino	Anna	PLR
Bertschy	Patrick	PLR
Carruzzo Evéquo	Emmanuelle	
	(vice-présidence)	VER
Stübi	Antoine	VER
Matthys	Vincent	PS
Vacant		EAV
Simonin	Anne-Francine	VL
Schobinger	Bastien	UDC
Rizzello	Martino	LCVL

Suppléants et suppléantes:

Colin	Adrien	DA
Vallotton	Alexandre	DA
Marques	Sandra	PLR
Schweizer	Rolf	PLR
El Khalifa	Karim	VER
Houriet	Marion	PS
Ghorayeb	Oliver	EAV
Christen	Jérôme	VL
Pilloud	Corinne	UDC
Gülkü	Ceki	LCVL

### Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

1 municipal ou municipale - 8 délégués ou déléguées variables - 8 suppléants ou suppléantes - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Tolusso	Clément	DA
Burgi	Jean-Jacques (non élu)	PLR
El Khalifa	Karim	VER
Besson	Dominique	PS
Garçon	Nathalie	EAV
Pieren	Roger	VL
Despot	Fabienne	UDC
Vernier	Jacques (non élu)	LCVL

Suppléants et suppléantes:

Lopez	Elodie	DA
Morier-Genoud	Luc	DA
Marques	Sandra	PLR
Vacant		PLR
Raboud	Didier (non élu)	VER
De Stefanis	Sergio (non élu)	PS
Berardocco	Nicolino	EAV
Bays	Eric	VL

Comité de direction :

Vincent Imhof et Antoine Dormond  
 Délégation fixe : Pascal Molliat  
 Suppléance délégation fixe : Gabriela Kämpf

### Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera

2 délégués ou déléguées et 1 suppléant ou suppléante - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Meyer	Carole	DA
Fleury	Patrick	EAV

Suppléance:

Pilloud	Guillaume	UDC
---------	-----------	-----

Municipale en charge du FCR : Alexandra Melchior

### Commission de l'environnement et de l'énergie

13 délégués ou déléguées - 1 suppléant ou suppléante par parti - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Queyranne	Hervé	DA
Ballif	Aurélien	DA
Foster	Helen	DA
Mollet	Claire (Présidente)	PLR
Plumez	Marc	PLR
Dubey	Marcel	PLR
Wahli	Colin	VER
Zonca	Valérie	VER
Ansermet	Serge	PS
Stephanidis	Antoine	EAV
Carteron	Marie-Anna	VL
Despot	Fabienne	UDC
Gülkü	Ceki	LCVL

Suppléants et suppléantes:

Morier-Genoud	Luc	DA
Jamet	Sandra	DA
Marinelli	Victor	PLR
Méan	Ambroise	PLR
Lerch	Juliette	VER
De Regibus	Giuliana	PS
Garçon	Nathalie	EAV
Pilet	Bryan	VL
Verdan	Ariane	UDC
Roduit	Jean-Marc	LCVL

Municipal Energie : Pascal Molliat

Municipale Environnement : Gabriela Kämpf

### Conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire de Vevey

6 délégués ou déléguées dont 1 municipal ou municipale - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Berrocald	Sabrina	DA
Méan	Ambroise	PLR
Wider-Nicoulaz	Myriam	VER
Römer	Karine	EAV
Vacant		VL

Municipale en charge de l'éducation : Laurie Willommet

### Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

2 délégués ou déléguées et 1 suppléant ou suppléante - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Von Gunten	Diane	VER
Simonin	Anne-Francine	VL
Suppléance:		
Roduit	Jean-Marc	LCVL

Municipal en charge du SAI : Yvan Luccarini

### Sécurité Riviera

2 délégués ou déléguées fixes (1 Municipalité et 1 Conseil communal) et 10 délégués ou déléguées variables - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Tolusso	Clément	DA
Vallotton	Frédéric	DA

Sauvonnet	Jacques	PLR	Renel	Jessica	Admin. communale
Cornu	Yvan (non élu)	VER	Lehrian	Claude	Admin. communale
Higy-Schmidt	Muriel (non élue)	PS	Nusbaumer	Thierry	Admin. communale
Bussy	Cédric (non élu)	PS	Roch	Vincent	Admin. communale
Berardocco	Nicolino	EAV	Sfameni	Alessandro	Admin. communale
Dohr	Sarah	VL	Spalla	Thierry	Admin. communale
Verdan	Arianne	UDC	Pittet	Murielle	Admin. communale
Roduit	Jean-Marc	LCVL	Fawer	Manon	Admin. communale

*Délégation fixe :*

Iamartino	Anna	PLR
Luccarini	Yvan	DA

*Comité de direction :*

Melchior	Alexandra	VER
----------	-----------	-----

Vasserot	Christyl	Admin. communale
Jordan	David	Société civile
Filippoizzi	Yves	Société civile
Jaquet	Céline	Société civile
Escolar	Alicia	Société civile
Maestrony-Cretegny	Lorraine	Société civile
Mauris	Valentine	Société civile
Petruzzella	Mario	Société civile

**Commissions municipales 2021 - 2026**

Les commissions municipales suivantes :

- Vivre ensemble
- Systèmes d'information
- Bâtiments et logement

Sont en cours d'élaboration au 31.12.2024.

**Egalité des genres**

Kämpf	Gabriela	Municipalité
Minacci	Joëlle	CC (da.)
Sauvonnet	Jacques	CC (PLR)
Zonca	Valérie	CC (Les Vert.e.s)
Amiguet	Céline	CC (PS)
Omena Ekoko	Henriette	CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)
Danai	Moïn	CC (UDC)-non élu
Vidoz	Mattia	CC (LCVL)
Vasserot	Christyl	Admin. communale
Antoniazza	Thomas	Admin. communale
Roten	Cécile	Admin. communale
Badoux	Mylène	Admin. communale
La Rocca	Mélanie	Admin. communale
Chaudet	Isabelle	Admin. communale
Radovanovic	Ketrin	Société civile
Gauer	Soatiana	Société civile
Chevalley	Loïc	Société civile
Pellegrino	Sabrina	Société civile
Deley	Maeva	Société civile
Banyamina	Dounia	Société civile

*Suppléants et suppléantes:*

Branquino	Tiago	CC (da.)-non élu
Marques	Sandra	CC (PLR)
Wahli	Tom	CC (Les Vert.e.s)
Gavin	Monique	CC (PS)
Vacant		CC (EAV)
Carteron	Marie-Anna	CC (VL)
Schobinger	Bastien	CC (UDC)
Sanna Georgi	Fabrizia	CC (LCVL)

**Aménagement du territoire - CAT**

Dormond	Antoine	Municipalité
Gonthier	Alain	CC (da.)
Marques	Sandra	CC (PLR)
Vincent Crudo	Jennyfer	CC (Les Vert.e.s)
Spieldenner	Jörg	CC (PS)
Berardocco	Nicolino	CC (EAV)
Christen	Jérôme	CC (VL)
Schobinger	Bastien	CC (UDC)
Cibils	Thomas	CC (LCVL)-non élu
Cainne	Julien	Admin. communale
Da Costa	Sergio	Admin. communale
Rime	Christophe	Admin. communale
Daouk	Alessia	Admin. communale
Assal	Marc	Admin. communale
Abbet	Boris	Admin. communale
Buyck	Maëlle	Admin. communale
Tillemans	Léah	Admin. communale

*Suppléants et suppléantes:*

Meyer	Carole	CC (da.)
Fürst	P.-Alexandre	CC (PLR)-non élu
Dalla Palma	Sabrina	CC (Les Vert.e.s)-non élue
De Stefanis	Sergio	CC (PS)-non élu
Vacant		CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)
Verdan	Ariane	CC (UDC)
Gex	Emilie	CC (LCVL)-non élue

**Sports**

Willommet	Laurie	Municipalité
Gavin	Grégoire	CC (da.)
Beausire	Alexandre	CC (PLR)
Lerch	Juliette	CC (Les Vert.e.s)
Matthys	Vincent	CC (PS)
Ghorayeb	Oliver	CC (EAV)
Bonjour	Nicolas	CC (VL)
Pilloud	Corinne	CC (UDC)
Roduit	Jean-Marc	CC (LCVL)
Wiacek	Piotr	Admin. communale
Ruedin	Olivier	Admin. communale
Fawer	Manon	Admin. communale
Fankhauser	Raphaël	Société civile
Wertz	Marc	Société civile
von Stockalper	William	Société civile
Zana	Nathan	Société civile
Lorenzini	Monica	Société civile
Chappuis	François	Société civile

*Suppléants et suppléantes:*

Lopez	Elodie	CC (da.)
Keller	Peter	CC (PLR)
Vincent Crudo	Jennyfer	CC (Les Vert.e.s)
Spieldenner	Jörg	CC (PS)
Ghorayeb	Alexandre	CC (EAV)
Pilet	Bryan	CC (VL)
Schobinger	Bastien	CC (UDC)
Rizzello	Martino	CC (LCVL)

**Famille**

Willommet	Laurie	Municipalité
Lavanchy	Laurent	CC (da.)
Walter	Antoinette	CC (PLR) -non élue
Vincent Crudo	Jennyfer	CC (Les Vert.e.s)
De Stefanis	Maria Antonia	CC (PS)
Berardocco	Nicolino	CC (EAV)
Carteron	Marie-Anna	CC (VL)
Bonjour	Yvette	CC (UDC)
Sanna Georgi	Fabrizia	CC (LCVL)
Vasserot	Christyl	Admin. communale
Fawer	Manon	Admin. communale
St Amour	Alexandre	Société civile
Zufferey Crippa	Agnès	Société civile
Addor	Laurent	Société civile
Pittet	Marie-Rose	Société civile

*Suppléants et suppléantes:*

Luccarini	Valérie	CC (da.)
lamartino	Anna	CC (PLR)
Toman	Daniel	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Gavin	Monique	CC (PS)
Römer	Karine	CC (EAV)
Pilet	Bryan	CC (VL)
Verdan	Ariane	CC (UDC)
Cibils	Thomas	CC (LCVL)-non élu

**Rocking Chair**

Melchior	Alexandra	Municipalité
Jamet	Sandra	CC (da.)
Marinelli	Vittorio	CC (PLR)
Wider-Nicoulaz	Myriam	CC (Les Vert.e.s)
Houriet	Marion	CC (PS)
Römer	Karine	CC (EAV)
Carteron	Marie-Anna	CC (VL)
Verdan	Ariane	CC (UDC)
Vernier	Jacques	CC (LCVL)-non élu
Roten	Cécile	Admin. communale
Piguet	Léonard	Société civile
Mandoudi	Selma	Société civile
Rossier	Gayanée	Société civile
Bernoville	Sophie	Société civile
Erard	Benoît	Société civile

*Suppléants et suppléantes:*

Branquino	Tiago	CC (da.)-non élu
Marques	Sandra	CC (PLR)
Toman	Daniel	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Bussy	Cédric	CC (PS)-non élu
Vlajic	Sacha	CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)
Pilloud	Guillaume	CC (UDC)
Weber	Florence	CC (LCVL)-non élue

**Oriental**

Melchior	Alexandra	Municipalité
Rosset	Audrey	CC (da.)-non élue
Boissard	Maria	CC (PLR)
Toman	Daniel	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Gavin	Monique	CC (PS)
Vacant		CC (EAV)
Dill	Heinz	CC (VL)-non élu
Verdan	Ariane	CC (UDC)
Rizzello	Martino	CC (LCVL)
Roten	Cécile	Admin. communale
Reeve	Martin	Société civile
Gerber	Nicolas	Société civile
Schlittler	Barbara	Société civile

*Suppléants et suppléantes:*

Foster	Helen	CC (da.)
Sauvonnet	Jacques	CC (PLR)
Muyldermans	Rémi	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Butty	Pierre	CC (PS)
Garçon	Nathalie	CC (EAV)
Christen	Jérôme	CC (VL)
Bonjour	Yvette	CC (UDC)
Cibils	Thomas	CC (LCVL)-non élu

**Musées**

Melchior	Alexandra	Municipalité
Lavanchy	Laurent	CC (da.)
Walter	Antoinette	CC (PLR)-non élue
Toman	Daniel	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Houriet	Marion	CC (PS)
Vacant		CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)

Pilloud	Corinne	CC (UDC)
Rusterholz	Danielle	CC (LCVL)-non élue
Roten	Cécile	Admin. communale
Chaix	Nathalie	Admin. communale
Martin	Pauline	Admin. communale
Abbot	Fanny	Admin. communale
Favrod	Guillaume	Société civile
Pilet	Fanny	Société civile
Queijo	Karina	Société civile
Bourqui	Edmond	Société civile
Fellay	Santina	Société civile
Berney	Michel	Société civile
Kaufmann	Lyonel	Société civile

*Suppléants et suppléantes:*

Meyer	Carole	CC (da.)
Mollet	Claire	CC (PLR)
El Khalifa	Karim	CC (Les Vert.e.s)
Gavin	Monique	CC (PS)
Garçon	Nathalie	CC (EAV)
Putinier	Kajal	CC (VL)-non élu
Pilloud	Guillaume	CC (UDC)
Rizzello	Martino	CC (LCVL)

**Bibliothèque**

Melchior	Alexandra	Municipalité
Morier Genoud	Luc	CC (da.)
Walter	Antoinette	CC (PLR)-non élue
Lerch	Juliette	CC (Les Vert.e.s)
Houriet	Marion	CC (PS)
Garçon	Nathalie	CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)
Despot	Fabienne	CC (UDC)
Vidoz	Mattia	CC (LCVL)
Roten	Cécile	Admin. communale
De Charrière	Alexandre	Admin. communale
Buchs	Yan	Admin. communale
Jaccaud	Frédéric	Société civile
Akladios	Nicolas	Société civile

*Suppléants et suppléantes:*

Lavanchy	Laurent	CC (da.)
Keller	Peter	CC (PLR)
Muyldermans	Rémi	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Amiguet	Céline	CC (PS)
Vacant		CC (EAV)
Putinier	Kajal	CC (VL)-non élu
Danai	Moï'n	CC (UDC)-non élu
Gülcü	Ceki	CC (LCVL)

**Jeunesse**

Willommet	Laurie	Municipalité
Kämpf	Gabriela	Municipalité
Minacci	Joëlle	CC (da.)
Marinelli	Vittorio	CC (PLR)
Raboud	Didier	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Higy-Schmidt	Muriel	CC (PS)-non élu
Ghorayeb	Oliver	CC (EAV)
Christen	Sacha	CC (VL)-non élu
Pilloud	Guillaume	CC (UDC)
Beaux	Daniel	CC (LCVL)-non élu
Aeberhard	Marilune	Admin. communale
Favrod	Antoine	Admin. communale
Vasserot	Christyl	Admin. communale
Pavarini	Marco	Admin. communale
Dubois	Pauline	Admin. communale
Balestra	Isabelle	Société civile
Morais Ventura	Lorena	Société civile
Segura	Emilie	Société civile
Ferrari	Nicolas	Société civile
Guillaume	Antonin	Société civile
Chevalley	Robin	Société civile
Viquerat	Benoît	Société civile

*Suppléants et suppléantes:*

Branquino	Tiago	CC (da.)-non élu
Méan	Ambroise	CC (PLR)
Hoffstetter	Koya	CC (Les Vert.e.s)
Bussy	Cédric	CC (PS)-non élu
Stephanidis	Antoine	CC (EAV)
Simonin	Amadou Louis	CC (VL)-non élu
Pilloud	Corinne	CC (UDC)
Gülcü	Ceki	CC (LCVL)

**Economie, tourisme et vignes**

Imhof	Vincent	Municipalité
Vacant		CC (da.)
Bertschy	Patrick	CC (PLR)
Toman	Daniel	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Schneider	Yvan	CC (PS)-non élu
Fleury	Patrick	CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)
Despot	Fabienne	CC (UDC)
Vernier	Jacques	CC (LCVL)-non élu
Sewer	Martin	ASR
Dreyer	Marc	Société civile
von Stockalper	William	Société civile
Moser	Jacqueline	Société civile
Gauer	Jay	Société civile
Moser	Meryl	Société civile

*Suppléants et suppléantes:*

Fischer	Theo	CC (da.)-non élu
Dubey	Marcel	CC (PLR)
Perrier	Mélines	CC (Les Vert.e.s)
Houriet	Marion	CC (PS)
Vacant		CC (EAV)
Simonin	Anne-Françoise	CC (VL)
Bonjour	Yvette	CC (UDC)
Rizzello	Martino	CC (LCVL)

**Fonds pour l'énergie et le développement durable (FEDD)**

Kämpf	Gabriela	Municipalité
Molliat	Pascal	Municipalité
Renel	Jessica	Admin. communale
Roch	Vincent	Admin. communale
Ansermet	Serge	CC (PS)
Dubey	Marcel	CC (PLR)
Foster	Hélène	CC (da.)
Pilet	Bryan	CC (VL)
Verdan	Ariane	CC (UDC)

**Voirie et gestion des déchets**

Imhof	Vincent	Municipalité
N'Zita	Hervé	CC (da.)-non élu
Méan	Ambroise	CC (PLR)
Lerch	Juliette	CC (Les Vert.e.s)
Higy-Schmidt	Muriel	CC (PS)-non élue

Vlajic	Sacha	CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)
Pilloud	Corinne	CC (UDC)
Gülcü	Ceki	CC (LCVL)
Sfameni	Alessandro	Admin. communale
Piquilloud	Stéphane	Admin. communale
Vaucher	Patrick	Admin. communale
Leupin	Yvan	Société civile
Thurnheer	Laurent	Société civile
Sewer	Martin	ASR

*Suppléants et suppléantes:*

Lopez	Elodie	CC (da.)
Bovay	Olivier	CC (PLR)
Wahli	Tom	CC (Les Vert.e.s)
Ansermet	Serge	CC (PS)
Vacant		CC (EAV)
Carteron	Marie-Anna	CC (VL)
Despot	Fabienne	CC (UDC)
Roduit	Jean-Marc	CC (LCVL)

**Lac**

Imhof	Vincent	Municipalité
Willommet	Laurie	Municipalité
Lopez	Elodie	CC (da.)
Fürst	P.-Alexandre	CC (PLR)-non élu
Wider-Nicolaz	Myriam	CC (Les Vert.e.s)
Ansermet	Serge	CC (PS)
Römer	Karine	CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)
Schobinger	Bastien	CC (UDC)
D'Angelo	Vladimir	CC (LCVL)-non élu
Sfameni	Alessandro	Admin. communale
Broggi	Serge	Admin. communale
Renel	Jessica	Admin. communale
Wiacek	Piotr	Admin. communale
Bressenel	Jean	Société civile
Sewer	Barbara	Société civile
Forney	Christian	Société civile
Maurer	Marc	Société civile
Millasson	Claude	Société civile
Galley	Patrik	Société civile

*Suppléants et suppléantes:*

Berrolcal	Sabrina	CC (da.)
Keller	Peter	CC (PLR)
Muyldermans	Rémi	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Butty	Pierre	CC (PS)
Vlajic	Sacha	CC (EAV)
Bonjour	Nicolas	CC (VL)
Verdan	Ariane	CC (UDC)
Rusterholz	Danielle	CC (LCVL)-non élue

*Yvan Luccarini, syndic  
 Grégoire Halter, secrétaire municipal*

### Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2023 :

#### Vœu 01/2024

La Commission de gestion souhaite recevoir les rapports traitant de plusieurs municipales et municipaux et services (SAI, représentations municipales, etc.) soient distribués en priorité, avant ceux des services de l'administration, pour lui permettre de faire au mieux son travail au fur et à mesure de ses rencontres. A tout le moins, la Commission de gestion souhaite que ces rapports soient discutés en une séance réunissant toutes les municipales et tous les municipaux.

*Réponse : Le rapport du SAI ainsi que les rapports des membres de la Municipalité concernant leurs représentations municipales nécessitent souvent un délai supplémentaire pour être finalisés.*

*Concernant le SAI, bien que rattaché à Vevey avec le rôle d'employeur et de commune boursière, ce service déploie sa mission en faveur des 9 communes de notre sous-arrondissement. Dès lors, il a son propre rapport de gestion sous la forme d'un document distinct qui suit un processus de validation auprès de toutes les Municipalités concernées. Ce qui a pour conséquence de rallonger quelque peu le délai de transmission à la Cogest.*

*Concernant les rapports sur les représentations municipales, ceux-ci nécessitent bien souvent d'attendre les rapports de gestion des entités concernées (conseils d'administration, conseil de fondation, comité, etc.) pour être finalisés et transmis à la Cogest.*

*La Municipalité peut donc s'engager, comme c'est déjà le cas, à transmettre ces rapports dès qu'ils sont prêts, mais pas en priorité comme demandé.*

*Enfin, pour répondre au souhait de la Cogest, nous prévoyons dès l'année prochaine une séance unique avec le SAI et tous les membres de la Municipalité pour discuter de l'ensemble de ces rapports*

#### Vœu 02/2024

La Commission de gestion souhaite que le rapport des représentations des municipales et des municipaux soient plus complet. Elle espère ne plus voir de simples renvois à des rapports d'activités d'organismes intercommunaux comme SIGE ou ASR, sans plus d'explications. Le fait que des représentantes et représentantes du Conseil communal de Vevey siègent dans des conseils intercommunaux ne suffit pas pour s'exempter de tout éclaircissement de la part des municipales et des municipaux qui y participent également, à d'autres niveaux bien souvent (comité directeur, conseil de fondation, etc.). La Commission de gestion demande donc que les municipales et municipaux concernés fournissent au moins dans le rapport de gestion des éléments concrets, voire des résumés, de ce qui s'est passé et discuté dans ces organismes durant l'année écoulée. Ces informations factuelles doivent évidemment respecter le secret de fonction, mais celui-ci ne peut pas servir d'excuse pour ne pas informer du tout. Cela peut aussi valoir pour des entreprises dont Vevey est partie prenante (Holdigaz, VMCV, etc.).

*Réponse : La Municipalité a pris bonne note du souhait de la Cogest concernant l'ajout d'éclaircissements avec des éléments concrets de l'année sous revue pour certaines des représentations municipales, notamment au sein des associations de communes. Elle veillera donc à fournir des rapports plus complets dans le respect du secret de fonction et/ou du secret des affaires au sein de ces différentes entités.*

#### Vœu 03/2024

La Cogest souhaite que les envois de rapports par les différents services se fassent prioritairement par dépôt sur la plateforme en ligne dédiée et qu'il soit renoncé, sauf demande expresse d'un commissaire pour soi-même, à l'impression et l'envoi en version papier des différents rapports ; si un envoi papier des différents rapports est souhaité par un commissaire, il est suggéré de grouper les envois, par exemple par semaine et centralisation via le greffe.

*Réponse : Le Secrétariat municipal se coordonnera avec les services et bureaux afin que les documents à transmettre à la Cogest, se fassent dorénavant, uniquement via la plateforme de partage. Le Secrétariat municipal n'enverra plus de rapports ni autres documents papier par courrier. En cas de demande spécifique faite par un.e commissaire, les documents seront centralisés au Secrétariat municipal et envoyés en fin de semaine.*

# 85

Le service Accueil et population est dédié aux Veveysannes et Veveysans.

Il comprend les secteurs de l'Office de la population, des naturalisations, de la communication, du Bureau de l'information ainsi que les affaires juridiques, la coordination des manifestations et les archives.

# SERVICE ACCUEIL ET POPULATION

Cérémonie officielle sous la Grenette le 1<sup>er</sup> août



## Présentation

Le service Accueil et population est dédié aux Veveysannes et Veveysans. Il a pour missions principales:

- d'enregistrer les arrivées, départs ou changements d'adresse des citoyennes et citoyens qui s'établissent dans la Ville d'images;
- de contrôler la mise à jour et la régularisation des appartements vides, de la communication à la taxe de séjour des travaux non annoncés pour leur facturation, des logements airbnb;
- de traiter les dossiers relatifs aux processus de naturalisation;
- d'assurer une communication efficace et à large échelle;
- de veiller aux processus d'archivage;
- d'orienter les demandes vers les services et bureaux communaux ad hoc, de soutenir ces derniers pour l'élaboration de règlements ou directives;
- d'organiser les réceptions et manifestations sous l'égide de la Commune;
- de réaliser tous les travaux d'impression requis par les services et bureaux.

Ses différents secteurs regroupent ainsi : consultation juridique interne, communication, manifestations et réceptions, administration, Office de la population et Bureau d'information, Bureau des naturalisations, archives et centre d'impression. De par sa transversalité et la diversité de ses missions, le Service accueil et population s'emploie à fournir des prestations de qualité aux Veveysannes, aux Veveysans, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui s'intéressent à notre ville.

## Organisation

L'effectif du personnel du service comprend 11 collaboratrices, 7 collaborateurs et une apprentie pour un total de 15,2 EPT

## Faits marquants

Parmi les faits marquants développés plus amplement dans les chapitres ci-après, relevons :

- Le lancement du premier bulletin d'information communal « Vevey infos », distribué en tout-ménages et qui se veut être un complément à l'offre de communication à disposition, en particulier pour les seniors de notre ville et la population non connectée.
- La pérennisation du poste de l'enquêtrice chargée de procéder à la mise à jour des données liées aux appartements potentiellement vides, utilisés à d'autres fins que du logement, les changements d'affectation, les travaux non annoncés. AirBnB, taxe de séjour.
- La poursuite de la mise en place d'un référentiel de gouvernance documentaire pour la GED M-Files de l'ensemble de l'administration communale.
- La Parade Navale de la CGN coorganisée pour la première fois par Vevey et La Tour-de-Peilz.
- La Fête nationale célébrée par un spectacle lumineux original et inédit projeté sur la façade de la salle del Castillo.
- La cellule de protection des données (CPD) qui entretient des contacts avec les communes d'Yverdon, Pully et Renens
- La participation des archives à la création des publications « Vevey, Ville d'histoire » diffusées sur les réseaux sociaux en collaboration avec le Musée historique et la cellule de communication
- L'entrée en vigueur en janvier du nouveau système de distribution de cartes journalières dégriffées « communes » des CFF.

## Communication

À disposition de l'ensemble des services et bureaux communaux, la cellule de communication a continué à leur apporter conseils et soutien

concret pour la promotion d'activités et la mise en place de leurs projets. Elle a notamment rédigé et diffusé 123 communiqués de presse pendant l'année 2024, contre 130 en 2023 et en 2022.

Si ces communiqués, systématiquement publiés sur [www.vevey.ch](http://www.vevey.ch) et relayés aux membres du Conseil communal et aux quelque 360 personnes qui se sont abonnés aux actualités veveysannes constituent un vecteur d'information important, les réseaux sociaux officiels de la Ville de Vevey jouent un rôle de plus en plus utile pour diffuser l'information à large échelle. La cellule de communication veille aussi à informer les citoyennes et citoyens à l'écart des réseaux numériques, notamment par le biais du nouveau bulletin communal « Vevey infos »..

## Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux permettent de dynamiser la communication de la Ville de Vevey et de mieux cibler les publics susceptibles d'être intéressés par les informations qui sont diffusées tout au long de l'année.

À ce titre, 591 publications ont été postées ou relayées sur la page Facebook de la Ville, qui compte plus de 13'106 abonnées et abonnés. La page Instagram Vevey, lancée en octobre 2023, et les 731 publications qui y ont été publiées ont également rencontré un franc succès auprès de la population, comptabilisant un total de 2'211 abonnées et abonnés. La page LinkedIn de la Ville de Vevey, sur laquelle 218 publications ont été relayées, comptabilise désormais 3'350 abonnées et abonnés.

### Facebook

La page Facebook s'adresse à une tranche de la population, âgée de 35 à 65 ans et plus, privilégiant l'accès à l'information via ce réseau.

Sont relayés sur cette plateforme : tous les communiqués de presse de la Ville, certains communiqués du Canton ou de la police jugés pertinents, certains projets à vocation sociale ou caritative en lien avec Vevey, des événements ou manifestations soutenus par la Ville, les annonces des séances du Conseil communal, des publications historiques, des infos pratiques (fermetures de routes, déplacement des marchés etc.) ou encore des conseils de prévention (canicule, intempéries etc.). À noter que des efforts particuliers en termes de modération sont mis en place régulièrement.

### Instagram

La page Instagram de la Ville de Vevey permet d'atteindre une tranche d'âge de la population plus jeune (25 à 55 ans) n'ayant pas ou plus de comptes Facebook.

À l'instar de la page Facebook, les communiqués de presse, initiatives, événements organisés et/ou soutenus par les services et bureaux communaux ainsi que par les partenaires, associations, organismes d'utilité publique sont relayés via la page Instagram. Les informations du Canton, d'autres organismes, associations, projets à vocation sociale ou caritative ainsi que de photographies/vidéos des abonnées et abonnés à la page sont régulièrement repartagés en story, publication visible pendant 24 heures.

À noter que le contenu diffère peu de celui diffusé sur Facebook, mais l'aspect visuel est primordial sur ce réseau (illustration, vidéo ou photo pertinente nécessaire). Il s'agit d'atteindre une population plus jeune qui aurait délaissé Facebook et qui privilégie d'accès à l'information via ce réseau.

### LinkedIn

La page LinkedIn s'adresse aux professionnelles et professionnels, ou aux personnes en recherche d'emploi.

La plateforme est notamment utilisée pour le relai de postes mis au concours, de publications en lien avec les actualités de la Ville et des initiatives et événements organisés et/ou soutenus par les services et bureaux communaux et/ou par les partenaires de la Ville de Vevey.

### Revue de presse

La revue de presse hebdomadaire, chapeauté par la cellule de communication, permet de vérifier que l'intérêt des médias écrits ou audiovisuels pour les actualités de notre ville est toujours aussi important et offre à celles et ceux qui y sont abonnés un tour d'horizon des articles ou reportages consacrés à notre ville.

### Bulletin d'information communal

2024 a été marquée par le lancement du premier bulletin d'information communal de la Ville de Vevey. Distribué en tout-ménages au début du mois de novembre, « Vevey infos » vise à étoffer les canaux de communication déjà existants en informant de la façon la plus large et accessible possible la population de la Ville d'images des services à sa disposition et de l'activité foisonnante qui s'y déroule.

Cette publication bisannuelle est le fruit de séances de rédaction qui ont réuni des représentantes et représentants de l'ensemble des services et bureaux de l'administration communale. « Vevey infos » est imprimé en 12'500 exemplaires au centre d'impression de la Ville. Il a pour but de rendre compte, au fil d'articles courts et accessibles à toutes et tous, de l'activité foisonnante du chef-lieu du district, ainsi que des prestations et services destinés à la population.

Un encadré en dernière page invitait les lectrices et lecteurs à faire part de leurs remarques ou propositions. La grande majorité des échos recueillis ont été positifs et la plupart des personnes qui ont écrit ou téléphoné à la cellule de communication sont des seniors, reconnaissants de pouvoir bénéficier de ce moyen d'information sur papier. Le coût de l'impression et de la distribution par la Poste de ce bulletin s'élève à quelque 8'500 francs par édition.



### Bulletin communal « Vevey infos »

### Un film d'animation pour illustrer les projets phares de la Ville de Vevey

La cellule de communication a également piloté, à l'initiative et avec le soutien du Secrétariat municipal, le projet « Vevey, ville vivante ». Ce film d'animation inédit, conçu et réalisé par l'artiste NOTsoNOISY Guillaume Reymond, illustre une large sélection des projets phares de la Ville de Vevey réalisés entre 2021 et 2024. Original et inédit, « Vevey, ville vivante » met ainsi en lumière de façon ludique et accessible 43 projets qui font écho aux axes forts et aux lignes directrices du

programme de législature 2021-2026. Le film est disponible en ligne à l'adresse [www.vevey.ch/ville-vivante](http://www.vevey.ch/ville-vivante) ainsi que sur la page YouTube de la Ville de Vevey ([www.vevey.ch/youtube](http://www.vevey.ch/youtube)).



### Vignette « Vevey ville vivante »

### Nouvelle stratégie d'affichage

La cellule de communication collabore étroitement avec le Bureau de la durabilité dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'affichage de la Municipalité. Pour rappel, cette nouvelle stratégie vise à réduire et mieux répartir les panneaux sur le domaine communal pour la promotion d'informations d'intérêt public et local. Ceci en répondant à une mesure concrète du plan climat de réduction de la consommation, et donc, ne pas dédier notre espace public à la publicité commerciale.

Un appel d'offres sur les marchés publics a été lancé au printemps 2024 afin de trouver le prestataire chargé d'appliquer sa nouvelle stratégie d'affichage au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Cet appel d'offres a été retiré consécutivement au dépôt de deux recours. Afin de garantir la continuité de l'affichage public en 2025 et ne pas prêter les entités culturelles, la prolongation des prestations actuelles pour une année supplémentaire a été négociée avec la SGA. La cellule de communication a collaboré avec le Bureau de la durabilité pour le lancement d'un nouvel appel d'offres visant la mise en place de la nouvelle stratégie d'affichage municipale en 2026.

### Nonagénaires

Chaque année, la cellule de communication adresse un courrier et un présent aux personnes fêtant leur 90<sup>ème</sup> anniversaire. Toutes et tous sont également invités à participer à la « Croisière des aînées et des aînés », une activité très appréciée et organisée en étroite collaboration avec le Service de la cohésion sociale. En 2024, ce sont ainsi 8 nonagénaires qui ont pris part à la croisière sur les 43 personnes nées en 1934. À noter que cette activité ne pourra malheureusement pas être reconduite en 2025, en raison de l'arrêt provisoire des croisières privées de la CGN.



Croisière seniors + nonagénaires

### Cartes et affiches de vœux de fin d'année

A l'approche de l'hiver, la cellule de communication chapeaute la production et la distribution des cartes de vœux de l'ensemble de l'administration communale. Ces cartes sont ensuite envoyées par Poste ou par courriel par les services, bureaux, municipales ou municipaux. La cellule de communication veille aussi chaque fin d'année à la bonne élaboration des affiches de vœux de la Ville de Vevey, dont le visuel est placardé sur le territoire communal et diffusé sur les différents canaux de communication gérés par la cellule.



### Événements

#### Soirée citoyenne

La cellule de communication a coordonné la réalisation et la diffusion des éléments de communication (invitations, fascicules d'information et présentation) pour la soirée d'accueil des nouvelles habitantes et habitants, électrices et électeurs, citoyennes et citoyens, et bourgeoises et bourgeois, dont la nouvelle formule réunit à l'occasion d'une soirée au printemps les nouvelles et nouveaux arrivants, ainsi que les membres des partis politiques et associations locales. Plus de 150 personnes ont répondu présent à cet événement auquel la population veveysanne était également conviée pour aller à la rencontre des 39 associations, 7 partis politiques et 17 services communaux.



### Festivités du 1<sup>er</sup> août

La cellule de communication a mené la campagne de communication annonçant les festivités du 1<sup>er</sup> août dernier en coordonnant la réalisation et la diffusion de supports de communication dédiés (visuels digitaux, annonce pour la presse, communiqués de presse, affiches et papillons). À l'instar des années précédentes, la cellule de communication a animé la traditionnelle cérémonie officielle sous la Grenette.



### Référendum communal

Le 24 novembre 2024, les électrices et les électeurs de Vevey ont été invités à se prononcer sur le référendum communal « Non à la tarification de Plan - Dessus ». Afin de favoriser le dialogue démocratique, la Ville de Vevey a organisé un débat public le 5 novembre dernier. À cet effet, la cellule de communication a coordonné l'organisation, la diffusion en direct et la modération de cet événement. Un accent particulier a été mis sur la communication de ce référendum en particulier suite à un problème lors de la livraison des bulletins par le fournisseur.



### Conseil communal

La cellule de communication coordonne, en collaboration avec Mediaprofil, la diffusion des séances du Conseil communal en direct sur la chaîne YouTube de la Ville. Le lendemain de la séance, le chapitrage des séances selon les points à l'ordre du jour est réalisé afin de simplifier le visionnage et la navigation.

### Affaires juridiques Organisation

Le taux d'activité de la cheffe de service est de 80%, outre la gestion des autres secteurs du service, elle s'occupe également de ce secteur.

### Faits marquants

La cellule de protection des données (CPD) a été créée fin 2023. Le secteur Affaires juridiques est responsable de sa conduite en collaboration avec le service des Systèmes d'information (SYS). La rédaction et l'approbation par la Municipalité d'une Directive interne en matière de protection

des données personnelles a été la première réalisation de la CPD. Elle a été suivie de trois séances de formation et sensibilisation destinées à l'ensemble du personnel communal.

La cellule a pour buts :

- d'améliorer la conformité de la Ville en matière de protection des données en prenant entre autres les mesures suivantes : établissement d'une politique interne et d'un registre des traitements, formation et gouvernance ;
- de fournir des conseils à ce sujet aux services de la Ville ;
- d'échanger avec le groupe de travail intercommunal sur la protection des données, avec les villes d'Yverdon-les-Bains, Renens et Pully.

Elle est composée des Secteurs affaires juridiques et archives du service Accueil et population, d'un représentant du service des Systèmes d'information ainsi que de représentantes ou représentants du Secrétariat municipal et du service des Relations humaines, en fonction des besoins. Dans le courant de l'année écoulée, huit demandes internes ont été adressées à la cellule.

#### Autorisation générale de plaider

Conformément à l'article 20 chiffre 9 du règlement du Conseil communal, ainsi que l'article 4. chiffre 8 de la loi sur les Communes, la Municipalité rend compte de l'utilisation qu'elle a faite durant l'année écoulée de l'autorisation générale de plaider qui lui est octroyée par le Conseil communal (préavis n° 7/2014, n° 36/2016 et n°21/2021). Cette autorisation générale de plaider comporte le droit d'agir au nom de la Commune et des fonds et administrations confiés à sa gestion (Caisse de dépôt pour l'amortissement de l'impôt communal et autres semblables) devant toutes les autorités judiciaires, administratives ou arbitrales, tant comme demanderesse que comme défenderesse et de pouvoir se désister, transiger, compromettre ou passer expédient et recourir. Il est à relever que pour des motifs liés à la confidentialité ou à la protection des données, certains dossiers actuellement traités entre avocats (conventions en cours) ou étant en main de la justice ne figurent pas dans la liste ci-dessous.

#### Municipalité

*Dossier clos*

- Ville de Vevey c/décision du Conseil d'État de ne pas procéder à une révision des estimations fiscales des immeubles situés sur le territoire communal.

#### Durabilité

*Affaires en cours*

- X c/appel d'offres de la Commune de Vevey du 27 mai 2024 (affichage sur le domaine public et privé communal);
- X c/appel d'offres de la Commune de Vevey du 27 mai 2024 (affichage sur le domaine public et privé communal).

#### Economie, tourisme et vignes

*Affaire en cours*

- Opposition à la construction de quatre logements et d'un parking parcelle n°854 à Corseaux.

#### Accueil et population

*Affaire en cours*

- X/c Ville de Vevey : litiges protections des données personnelles d'un administré

*Dossier clos*

- X c/ Ville de Vevey : installation d'une « fan zone Euro Foot 2024 au Jardin du Rivage » sans procédure de permis de construire

#### Musée Jenisch

*Affaire en cours*

- X c/ Ville de Vevey : dossier relatif à une succession et une donation contestée par les héritiers.

#### Urbanisme et mobilité

*Affaires en cours*

- X et consort c/ décision du Département de la culture, des infrastructures et des ressources du 21 avril 2023 approuvant le projet de réaménagement de la place du Marché et c/ décision du Conseil communal de Vevey du 2 février 2023 adoptant le dit projet;
- X c/ décision de la Municipalité de Vevey du 1<sup>er</sup> septembre 2023 (droit de préemption);
- X c/ décision de la Municipalité de Vevey du 12 septembre 2023 autorisant la rénovation d'un immeuble;
- X c/ décision de la Municipalité de Vevey du 5 octobre 2023 et de la Direction générale des immeubles et du patrimoine du 20 juillet 2023 autorisant la construction provisoire d'un collège sur la parcelle n° 367;
- X c/ décision de la Municipalité de Vevey du 23 novembre 2023 autorisant la construction pour l'installation, respectivement la régularisation de la balustrade sur le toit d'un bâtiment;
- X c/ décision de la Municipalité de Vevey du 2 mai 2024 (émolument en matière d'aménagement du territoire et des constructions);
- X et consorts c/ décision de la Municipalité de Vevey du 2 septembre 2024 levant leur opposition et délivrant le permis de construire pour un restaurant;
- Recours FIR VD SA c/ décision de la Municipalité de Vevey (recours contre l'arrêt de la CDAP du 24 juillet 2024 dans la cause AC.2023.0344.

*Dossier clos*

- X c /Municipalité de Vevey: rénovation d'un bâtiment sur la parcelle 1190 (CAMAC 215353).

#### Bâtiments, gérance et énergie

*Affaire en cours*

- divers dossiers devant la commission de conciliation en matière de baux et loyers.

*Dossiers clos*

- En collaboration avec URB : X/c décisions de la Municipalité de Vevey du 5 octobre 2023 et de la Direction générale des immeubles et du patrimoine du 20 juillet 2023 autorisant la construction provisoire d'un collège sur la parcelle n° 367 (CAMAC 224587) (affaire terminée suite arrêt de la CDAP, pas de recours au TF);
- Divers dossiers devant la commission de conciliation en matière de baux et loyers;
- Xc/ décision d'une procédure d'expulsion.

#### Travaux publics, espaces verts et entretien

*Affaire en cours*

- Commune de Vevey c/X : demande de remboursement concernant le mobilier urbain.

*Dossiers clos*

- X/c Ville de Vevey : place d'amarrage;
- X/c Ville de Vevey : développement des racines d'un arbre sur le domaine public ayant causé le soulèvement d'une dalle en béton située sur une propriétaire privée;
- X/c Ville de Vevey : contre la décision refusant l'abattage d'un arbre sur la parcelle N° 1473
- Plainte pénale déposée après une inspection de chantier-

## Naturalisations

Le Bureau des naturalisations a pour mission principale l'élaboration d'un rapport d'enquête, prévu par le droit fédéral. Il constitue l'élément essentiel de la procédure de naturalisation. En effet, toutes les demandes de naturalisation sont soumises à un rapport d'enquête effectué en présence d'une représentante ou d'un représentant légal pour les mineurs. C'est également sur cette base que la Municipalité, le Canton et la Confédération vont statuer. Si la Municipalité a délégué l'instruction du dossier au Bureau des naturalisations, elle conserve son pouvoir décisionnel quant à l'octroi de la bourgeoisie.

Le Bureau des naturalisations est composé de deux collaboratrices représentant 1.2 EPT. Pour l'année écoulée, il a enregistré 99 dossiers, soit 144 candidates et candidats (2023 - 90 dossiers ; 127 candidates et candidats) et convoqué 116 candidates et candidats (2023 - 99) pour établir un rapport d'enquête ainsi que 57 candidates et candidats (2023 - 67) pour les tests écrits.

A relever qu'une majorité des demandes de naturalisation, provient de l'Union européenne.

Au 31 décembre 2024, le Bureau des naturalisations comptabilisait 72 dossiers en cours de traitement.

## Procédure

Les candidates et candidats sont convoqués comme suit :

- de 9 à 12 ans révolus (une secrétaire du Bureau des naturalisations et une représentante ou un représentant légal) ;
- dès 13 ans révolus à la majorité (deux secrétaires du Bureau des naturalisations et une représentante ou un représentant légal) ;
- dès 18 ans (deux secrétaires du Bureau des naturalisations).

Puis, c'est le Canton qui décide quel candidate ou candidat doit passer un test et qui bénéficie d'une éventuelle dérogation. Une dérogation est imposée par le Canton pour certaines demandes, notamment pour les personnes qui ont effectué leur scolarité en Suisse (études, apprentissage).

Dès lors, c'est la Commune qui est compétente pour faire passer un test écrit de connaissances afin d'évaluer les candidates et les candidats sur les thèmes suivants : géographie, politique, histoire et société aux niveaux fédéral, cantonal et local. Il s'agit d'un questionnaire à choix multiples comprenant 128 questions pour le niveau fédéral et cantonal et 32 pour le niveau local. Les réponses sont mises à disposition des personnes candidates. La Commune génère, via un programme informatique du Canton, 48 questions. Le test est corrigé immédiatement et en présence des candidates et des candidats. Si le résultat du test est en deçà de 70 % de réponses correctes, le test peut être repassé dans les deux mois, mais au maximum à trois reprises. A noter que le test n'est pas éliminatoire et est évalué de manière globale, en tenant compte d'autres éléments (certificat médical notamment). La Municipalité reste compétente pour octroyer la bourgeoisie communale qui prendra effet sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale.

En 2024, elle a accordé la bourgeoisie de Vevey à 142 personnes (2023 - 137 personnes).

## Archives communales

Les missions des archives communales sont les suivantes :

- conseil et soutien de l'administration communale dans la gestion des documents produits et reçus jusqu'à ce que leurs valeurs administrative et lé-

gale soient échues - environ 30% du temps (10% de plus qu'en 2023) ;

- collecte, conditionnement, inventaire, conservation et mise en valeur des documents à valeur historique qui constitue la mémoire de la Commune - environ 20% du temps (10% de moins qu'en 2023) ;
- mise à disposition du public et de l'administration communale des documents conservés conformément à la législation en vigueur - environ 50% du temps (idem 2023).

## Organisation

Le taux d'activité de l'archiviste communale est de 80%. Elle est secondée par une apprentie agente en information documentaire en 2ème année de formation.

Les archives communales sont membre collectif de l'Association des archivistes suisses (AAS), de l'Association vaudoise des archivistes (AVA, également membre du comité) et de ses groupes de travail, ainsi que du Cercle de généalogie et de Réseau patrimoines.

## Gestion électronique des dossiers

Concernant les archives courantes et intermédiaires produites dans les services, le projet de mise en place d'un référentiel de gouvernance documentaire pour la GED M-Files se poursuit. Ce projet d'ampleur, touchant l'ensemble de l'administration, vise à décloisonner l'accès aux dossiers et à permettre la gestion de leur cycle de vie. L'archiviste dirige le groupe de travail interne et coordonne le travail des deux sociétés mandataires en étroite collaboration avec les services des Systèmes d'information et le Secrétariat municipal. Durant cette année, le référentiel de gouvernance a été créé et l'outil M-Files développé pour se conformer aux exigences légales de classement et de gestion des documents produits et reçus sous forme numérique. Les premiers services ont été formés à son utilisation, à savoir les services du Secrétariat municipal, des Systèmes d'information, des Relations humaines et de la Cohésion sociale ainsi que les bureaux de la Durabilité et de l'Economie, du tourisme et des vignes.

Concernant la valorisation des archives historiques, les archives participent tout au long de l'an-



née à la création des publications « Vevey, Ville d'histoire » diffusés sur les réseaux sociaux en collaboration avec le Musée historique et la cellule de communication de la Ville.

De plus, les archives ont à nouveau accueilli plusieurs visites de classes secondaires dans le but de sensibiliser les élèves aux fonctions des archives dans la société.

Par ailleurs, la numérisation des sources essentielles s'est poursuivie : 40 nouveaux volumes de préavis, rapports et communications au Conseil communal entre 1958 et 1997 ont été numérisés par l'entreprise 4DigitalBooks à Ecublens. Ce travail se poursuivra dans les prochaines années.

L'archiviste a présenté deux conférences en 2024. « Raconte-moi Vevey en 10 objets ! » le 7 février à la Bibliothèque, puis « Dans les plates-bandes de Rodolphe Tschan (1863-1921) » le 2 octobre à la salle Conseil pour l'Association des Amis du Vieux Vevey Vibiscum, toutes deux en collaboration avec le Musée historique de Vevey.



### Acquisitions, inventaire et conservation

Concernant les nouvelles acquisitions, l'archiviste a coordonné le transfert d'archives du Bureau d'animation-jeunesse ainsi que les archives privées de l'association Table Ronde 11. La documentation veveysanne conservée dans la bibliothèque des archives s'est enrichie de quelques ouvrages relatifs à Vevey.

L'inventaire complet des archives est disponible sur la plateforme « Vaud archives communales » qui permet au public de consulter sur Internet les inventaires d'archives des communes. Fin 2024, ce sont 27'303 notices descriptives (fiche d'identification d'un dossier d'archives qui permet de le décrire pour ensuite le retrouver) qui sont disponibles. L'ensemble de ces fiches constitue l'inventaire des archives (équivalent du catalogue d'une bibliothèque).

Pour améliorer les conditions de conservation des archives historiques, le travail de reconditionnement progressif dans des boîtes et chemises en carton non acide se poursuit.

### Statistiques concernant les recherches

117 demandes internes ont été traitées (+7% par rapport à 2023), totalisant environ 130 heures de recherche, soit une moyenne d'environ 67 minutes par recherche.

Les archives ont été sollicitées à 145 reprises (37% de plus qu'en 2023) par le public externe, ce qui représente 110 heures de recherche et de traitement, soit environ 45 minutes par demande.

63 personnes sont venues sur place consulter les archives (+17% par rapport à 2023), passant chacune en moyenne 4.3 heures sur place, pour un total global de près de 273 heures (+19%).

### Manifestations-réceptions

Le secteur Manifestations-réceptions regroupe deux postes (taux d'activité de respectivement 100% et 60%) permettant d'assurer la coordination pour la tenue d'événements publics sur le territoire communal ainsi que la préparation et le suivi des événements officiels au service de la Municipalité. Le poste à 60% de la chargée de projet réceptions inclut également la fonction d'huissière pour les séances de la Municipalité et du Conseil communal. A ce titre, elle effectue la mise en place de la salle du conseil communal et de la Municipalité, assure la bonne transmission des documents entre les conseillères municipales et les conseillers municipaux les conseillères communales et les conseillers communaux et le bureau du Conseil ainsi que l'acheminement des documents (préavis, rapport, communication et annexes) depuis le Secrétariat municipal et leur retour au même service à l'issue des séances du conseil et veille au bon fonctionnement des appareils techniques.

Quant aux réceptions de la Municipalité, il y en a eu plus d'une quarantaine en 2024. Elles se présentaient sous forme d'apéritifs simples, dîners, de conférences, forums, inaugurations, séances de travail et d'information, célébrations, événements populaires en collaborations avec d'autres Communes et autres événements internes. Le Secteur a également repris l'organisation globale de la soirée d'accueil des nouvelles et nouveaux habitantes et habitants en 2024 avec le soutien du secteur communication.

### Coordination des manifestations

En 2024, les manifestations sur le domaine public ont eu un succès populaire, notamment celles établies depuis plusieurs années, telles qu'Animai, la Fête de la Bière ou encore le Cirque Knie. La Ville de Vevey a également eu la chance d'accueillir plusieurs événements qui ont su trouver leur public au sein d'un calendrier toujours plus rempli. La Parade navale de la CGN, pour la première fois coordonnée par deux communes voisines, a ainsi attiré près de 10'000 personnes sur les quais le dimanche 26 mai. Vevey a également eu l'opportunité d'accueillir Yann Lambiel et son spectacle Connecté, à la fois innovant et immersif, dès le mois de novembre pour un peu plus de 80 dates. 2024 a ainsi encore une fois démontré l'intérêt que représente Vevey pour y organiser des manifestations populaires. Et ce, malgré le fait que quatre demandes de manifestations sur le domaine public ont reçu un préavis négatif de la Municipalité, ne répondant pas aux conditions fixées ou n'apportant pas de plus-value au paysage culturel veveysan.

De plus, alors que le processus de coordination était à bout touchant, l'organisateur du festival Vibiscum a renoncé à son organisation. Cela n'a eu qu'un faible impact sur l'administration mais un impact significatif sur l'opinion publique.

Cette année la Fête nationale a innové en proposant en lieu et place de feux d'artifices un spectacle lumineux avec comme écran géant la façade de la salle del Castillo. Le traditionnel petit déjeuner offert à la population a quant à lui connu un succès plus important que lors des éditions précédentes.

En septembre a eu lieu la biennale du Festival Images. La Municipalité a reçu plus de 100 personnes entre Municipalités de Communes romandes et personnalités qui influencent positivement la région. La personne en charge des

réceptions s'est occupée d'organiser la venue des invitées et invités choisis par la Municipalité et de coordonner leur accueil, les visites du festival ainsi que l'apéritif avec les équipes d'Images. Durant la Parade navale de la CGN, une collaboration efficace avec les services communaux de la Tour-de-Peilz a pu être mise en place afin d'offrir une belle réception officielle aux invitées et invités des deux communes organisatrices.



### Centre d'impression

Le Centre d'impression est à la disposition de tous les services de la Ville pour les impressions en grand volume et en matière de mise en pages et produit chaque année un grand nombre de documents. Pour l'année écoulée, ce sont 563'726 copies couleur et 225'771 copies noires qui sont sorties des machines à imprimer.

A titre indicatif, 560'277 copies couleur 249'579 copies noires ont été effectuées en 2023.

La mise en pages du rapport de gestion annuel fait également partie des tâches du responsable du Centre d'impression. Le Centre d'impression s'occupe également de l'affranchissement en nombre des enveloppes pour l'ensemble des services et bureaux communaux. Il est également responsable des achats de papier et d'enveloppes pour la Ville. Il conseille et oriente les services et bureaux communaux dans le choix des procédés d'impression en fonction de leurs besoins et délais. Ponctuellement, le responsable du Centre d'impression assure la logistique des séances du Conseil communal (mise en place de la salle, transmission des documents entre les conseillères et les conseillers et le bureau du Conseil, matériel technique et acheminement des documents, depuis le Secrétariat municipal et leur retour au même service à l'issue de la séance. Par ailleurs, les associations communales et régionales ont régulièrement recours aux services du Centre d'impression pour des travaux de faible quantité (moins de 500 exemplaires). Le Centre d'impression collabore avec des imprimeries locales en cas de besoins spécifiques.

Ainsi il y a eu pour l'année écoulée 1630 travaux d'impression (à titre comparatif 2023 : 2087).

### Office de la population et Bureau de l'information Organisation

Au 31 décembre 2024, l'Office de la population/Bureau de l'information compte quatre collaboratrices et trois collaborateurs pour un total de 6.6 EPT.

L'Office de la population/Bureau de l'information gère de manière administrative les quelques 20'000 habitantes et habitants de la ville de

Vevey.

Cela notamment en convoquant, recevant et inscrivant les habitantes et habitants veveysannes et veveysans en résidence principale ou secondaire ; en traitant toutes les demandes relatives aux permis pour étrangères et étrangers et en effectuant les demandes de cartes d'identités pour les personnes de nationalité suisse. Il contrôle également les factures mensuelles y relatives émises par le service de la Population à Lausanne.

L'Office de la population/Bureau de l'information a également pour mission de répondre aux demandes de renseignements, pouvant provenir d'administrations, d'assurances maladies, de gérances ou de privés concernant des habitantes et habitants domiciliés ou ayant été domiciliés à Vevey. Ces demandes peuvent être payantes ou gratuites selon le demandeur.

Outre ces tâches, et en collaboration avec le service de l'Urbanisme, il s'occupe de la gestion de l'harmonisation des registres (états locatifs des immeubles, numéros de bâtiment et d'appartement), par ailleurs, il participe à la gestion du rôle des électrices et électeurs, procède au contrôle des signatures des initiatives et référendums ainsi qu'à la gestion administrative des chiens appartenant aux habitantes et habitants de la Ville.

Les collaboratrices et collaborateurs de l'Office de la population/Bureau de l'information ont également pour activités de renseigner la population sur différentes démarches administratives et les orienter vers les services ou bureaux communaux ad hoc, au guichet, par téléphone ou par courriel. En fonction des demandes des services et bureaux communaux, et en collaboration avec le Centre d'impression qui s'occupe de la mise sous plis, l'Office de la population/Bureau de l'information se charge d'affranchir le courrier de l'administration communale. Pour l'année 2024, le montant total de ces affranchissements s'est monté à Fr. 88'481.—.

Sont également traitées, les demandes d'actes de mœurs, prestation de moins en moins demandée mais qui reste nécessaire pour certaines administrées ou certains administrés.

### Huissier en tenue officielle

Depuis le départ à la retraite de l'huissier de la Ville, le rôle de l'huissier en tenue officielle est assuré par un collaborateur de l'OP, Il officie et accompagne la Municipalité pour la Fête nationale, la St-Martin et ponctuellement selon les volontés de la Municipalité.

### Acquisition de nouveau matériel

L'Office de la population/Bureau de l'information a fait l'acquisition de deux pentascanners, lecteurs de documents d'identité suisses et étrangers, permettant de vérifier l'authenticité d'un document.

### Référendum communal

Consécutivement au dépôt de la demande du référendum communal « Non à la tarification du stationnement à Plan-Dessus », l'Office de la population/Bureau de l'information a procédé au contrôle des signatures.

### Transmission des dossiers au service de la Population vaudois à Lausanne.

Depuis le 3 décembre, les envois de dossiers pour le Service de la Population à Lausanne ne se font plus par courrier mais par Internet.

### Charte interne (Protection des données)

En décembre, l'Office de la population/Bureau de

l'information a fait parvenir aux collaborateurs et collaboratrices ayant les droits d'accès à la base de données du contrôle des habitantes et habitants (environ septante), une charte interne relative à l'accès et à l'utilisation des données de l'application de gestion du service du Contrôle des habitants. (Loi sur la protection des données).

### Cartes journalières CFF

L'Office de la population/Bureau de l'information s'occupe aussi de vendre les cartes journalières CFF et CGN (montant total de cartes journalières CFF : Fr. 51'305).

En 2024, est entré en vigueur le nouveau système des CFF de cartes journalières dégriffées communes. Ainsi depuis janvier 2024, ces nouvelles cartes sont disponibles à la vente au Point Info Montreux-Vevey Tourisme situé à la Grenette.

À noter que sur chaque vente, l'Office de la population/Bureau de l'information et l'Office du tourisme perçoivent 5% du prix de la carte vendue. Avec son emplacement au cœur de la ville et à proximité de la gare CFF, le Point Info de Montreux-Vevey Tourisme bénéficie d'horaires d'ouvertures étendus, rendant ce point de vente plus accessible à la population.

Les demandes de billets CFF pour les déplacements professionnels des collaboratrices et collaborateurs sont également traitées par l'Office de la population. En 2024, ce sont ainsi 312 billets qui ont été émis à cet effet.

Pour ce qui est des cartes CGN, il s'agit d'une prestation offerte à la population. Vente au prix coûtant, soit Fr. 22.50 (avec demi-tarif) et Fr. 45.- (sans demi-tarif).

Cartes 1<sup>re</sup> classe « adulte » vendues : 42, cartes 1<sup>re</sup> classe « demi-tarif » vendues : 252, pour un total de Fr. 7'560.00.

À noter que le système des cartes CGN est amené à être modifié en 2025.

Dans le courant de l'année, le document interne nommé « Quoi, qui, où » a été actualisé afin de mieux orienter la population. Ce document a pour but de répertorier, le plus exhaustivement possible, les réponses aux questions que les administrés et administrés ainsi que les différents services et bureaux de la Ville pourraient être amenés à poser. Ce document sera mis en ligne cette année 2025.

### Guichet virtuel

Dans le courant de l'année 2021, une première version de guichet virtuel a été mis en place.

Ce guichet virtuel doit permettre d'effectuer différentes démarches administratives sans devoir déplacer les administrés et les administrés, en offrant la possibilité de s'inscrire directement en ligne ou annoncer un changement d'adresse ou un départ.

Depuis, l'Office de la population/Bureau de l'information a œuvré à améliorer les prestations offertes aux habitantes et aux habitants, en collaboration avec le fournisseur informatique.

Il est à relever qu'actuellement il n'est plus possible d'enregistrer en ligne des arrivées en provenance de l'étranger ; la présentation aux guichets est obligatoire afin de vérifier l'authenticité des documents produits.

Suite à une année de tests et d'améliorations, cette offre sera à nouveau offerte à la population veveysanne en 2025.

La possibilité de paiement en ligne lors des différentes démarches administratives (demande d'attestations diverses, arrivées, changements d'adresse, etc.) a grandement ouvert l'efficacité de cette prestation.

Quelques chiffres d'utilisation du guichet en ligne :

#### Arrivées

2023 :	320 pour 495 personnes
de l'étranger :	20
2024 :	298 pour 408 personnes
de l'étranger :	7 (possibilité bloquée)

#### Départs

2023 :	184
en Suisse :	167
à l'étranger :	17
2024 :	184
en Suisse :	164
à l'étranger :	20

#### Déménagements

2023 :	78
2024 :	113

#### Attestations

2023 :	432
2024 :	459

### Enquêtrice

#### Organisation

L'enquêtrice a vu son taux d'activité augmenté de 10 % en mars, son contrat a été pérennisé en septembre pour un taux d'activité de 60 %.

#### Contrôle et harmonisation des registres d'occupation

À ce jour, le quadrant nord-est de la ville de Vevey a été analysé et le contrôle du quadrant nord-ouest est en passe d'être terminé. Environ 20 % des cas initiaux ont déjà été analysés et traités.

En 2024, les enquêtes de contrôle d'usage effectués par l'enquêtrice ont occupé environ 15 % de son temps pour le recensement des logements vacants. La chargée de projet s'est également rendue sur le terrain pour l'Office des impôts dans le cadre de leurs demandes d'enquêtes de police.

Une centaine de convocations a été envoyée pour donner suite à ces recherches. Elles ont abouti à 27 inscriptions en domicile principal, 30 inscriptions en domicile secondaire, sept cas transmis à la CITS (Entente Intercommunale sur la Taxe de Séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera - Ville-neuve), trois cas transmis à la CITS pour une taxation selon la LFAIE (Loi Fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger). Les cas restants étant soit réglés soit en cours de traitement.

Une dizaine de rapports pour une détermination du domicile fiscal a été rédigée à l'intention de l'Office des impôts de la Riviera - Pays-d'Enhaut. Un cas ayant abouti à une inscription au bénéfice de Vevey. Les autres cas sont toujours en traitement.

Les recherches d'habitantes et habitants ou des raisons de logements vacants nécessitent une collaboration avec les gérances puis une visite et un suivi avec SERAFE. Cette collaboration avec cette dernière s'est intensifiée depuis septembre, tout comme celle avec la police de proximité (ASR).

Une cinquantaine de cas a été transmis au service de l'Urbanisme et de la mobilité. Il a également été nécessaire de faire des modifications dans le RCB (Registre Cantonal des Bâtiments) quant à l'utilisation du logement afin de répondre aux exigences de la LHR (Loi sur l'Harmonisation des Registres). Dans l'attente de leur régularisation auprès du service de l'Urbanisme et de la mobilité (CAMAC, puis RCB et enfin Innosolv), la création de logements « fictifs » a été nécessaire.

Une vingtaine de cas d'Airbnb non annoncés a été signalé à la CITS, au service de l'Urbanisme et de la mobilité, et à l'ASR. Ces services ont pris le relais pour leur traitement.

## Total des habitantes et habitants enregistrés au 31.12.2024

	Hommes	Femmes	Total	En % du total
Bourgeoises et bourgeois	1'377	1'527	2'904	14.4
Confédérées et confédérés	4'181	5'081	9'262	46.0
<b>Total des Suisses</b>	<b>5'558</b>	<b>6'608</b>	<b>12'166</b>	<b>60.4</b>
<b>Total des étrangères et étrangers</b>	<b>4'054</b>	<b>3'926</b>	<b>7'980</b>	<b>39.6</b>

### Domiciles secondaires (suisses et étrangers)

Population totale enregistrée à Vevey	9'612	10'534	20'146	100.00
---------------------------------------	-------	--------	--------	--------

Source : RCPers, extraction livrée à la statistique fédérale au mois de janvier 2025.

Personnes incluses dans la statistique officielle :

Suisses établis, permis B, - permis C, permis L >= 1 an, fonctionnaires internationaux, population du domaine de l'asile résidant en Suisse depuis au moins un an, y compris. Les personnes avec permis S (fuyant l'Ukraine) qui vivent dans le canton depuis au moins un an.

Personnes non incluses :

Asile (permis S, F et N de moins d'1 an, permis L de moins d'un an personnes étrangères dont le permis n'est pas encore attribué, personnes en résidence secondaire.

Les divers titres de séjour ([www.vaud-bienvenue.ch/titres-de-sejour](http://www.vaud-bienvenue.ch/titres-de-sejour))

### Statistique des mouvements en 2024

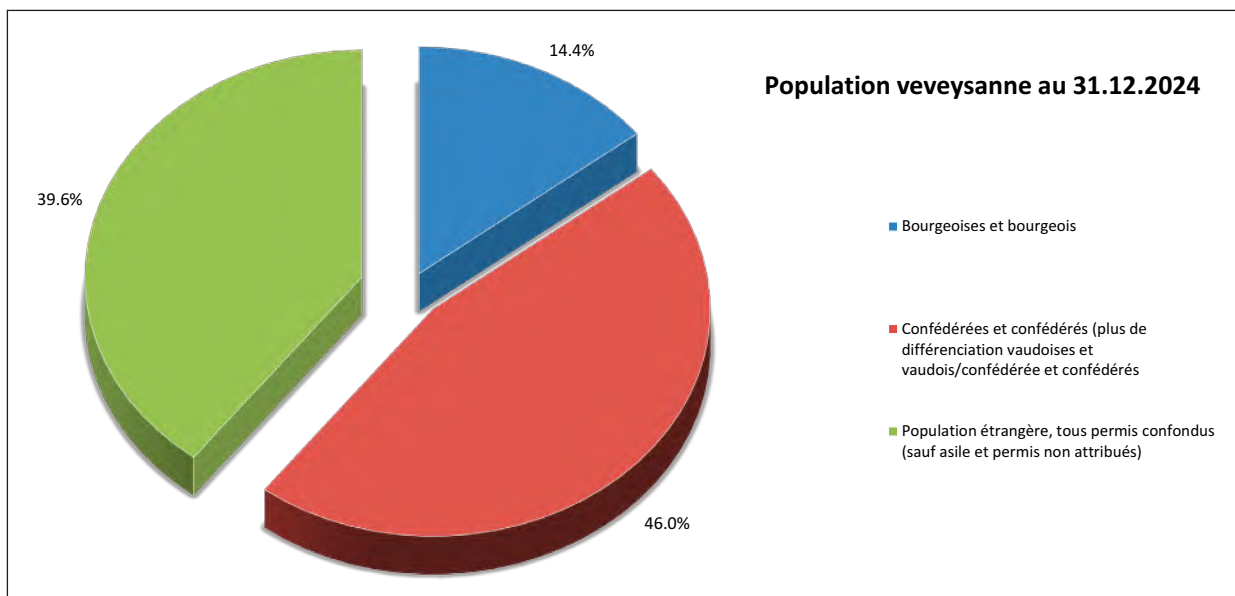
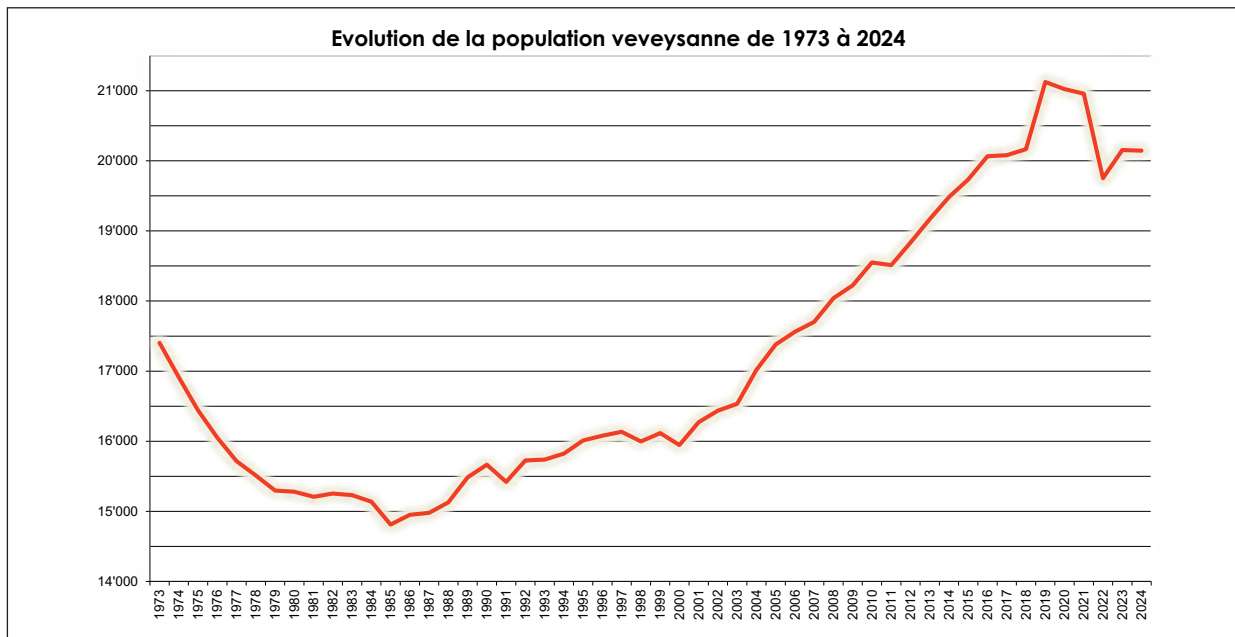
	Arrivées de	Départs pour	Différence
Communes du canton de Vaud	906	1'223	-317
Autres cantons suisses	183	377	-194
Pays étrangers	439	352	+87
Naissances - Décès	194	120	+74
<b>Fluctuations</b>	<b>1'722</b>	<b>2'072</b>	<b>-350</b>

### Population résidente du district selon « Statistique Vaud » comparée depuis 2021

Communes	2021	2022	2023	2024	2024 -2023
Blonay - St-Légier	6'291	12'137	12'340	12'463	123
Chardonne	3'078	3'195	3'243	3'340	97
Château-d'Oex	3'549	3'569	3'625	3'656	31
Corseaux	2'330	2'307	2'339	2'322	- 17
Corsier-sur-Vevey	3'390	3'367	3'429	3'389	- 40
Jongny	1'805	1'842	1'918	1'921	3
Montreux	26'012	26'100	26'837	26'964	127
Rossinière	534	534	529	499	- 30
Rougemont	862	830	796	812	16
St-Légier-La Chiésaz (fusion avec Blonay)	5'634	—	—	—	—
La Tour-de-Peilz	12'222	12'402	12'605	12'812	207
Vevey	19'721	19'754	20'155	20'146	- 9
Veytaux	952	972	997	1'043	46
<b>Total</b>	<b>86'380</b>	<b>87'009</b>	<b>88'813</b>	<b>89'367</b>	<b>554</b>

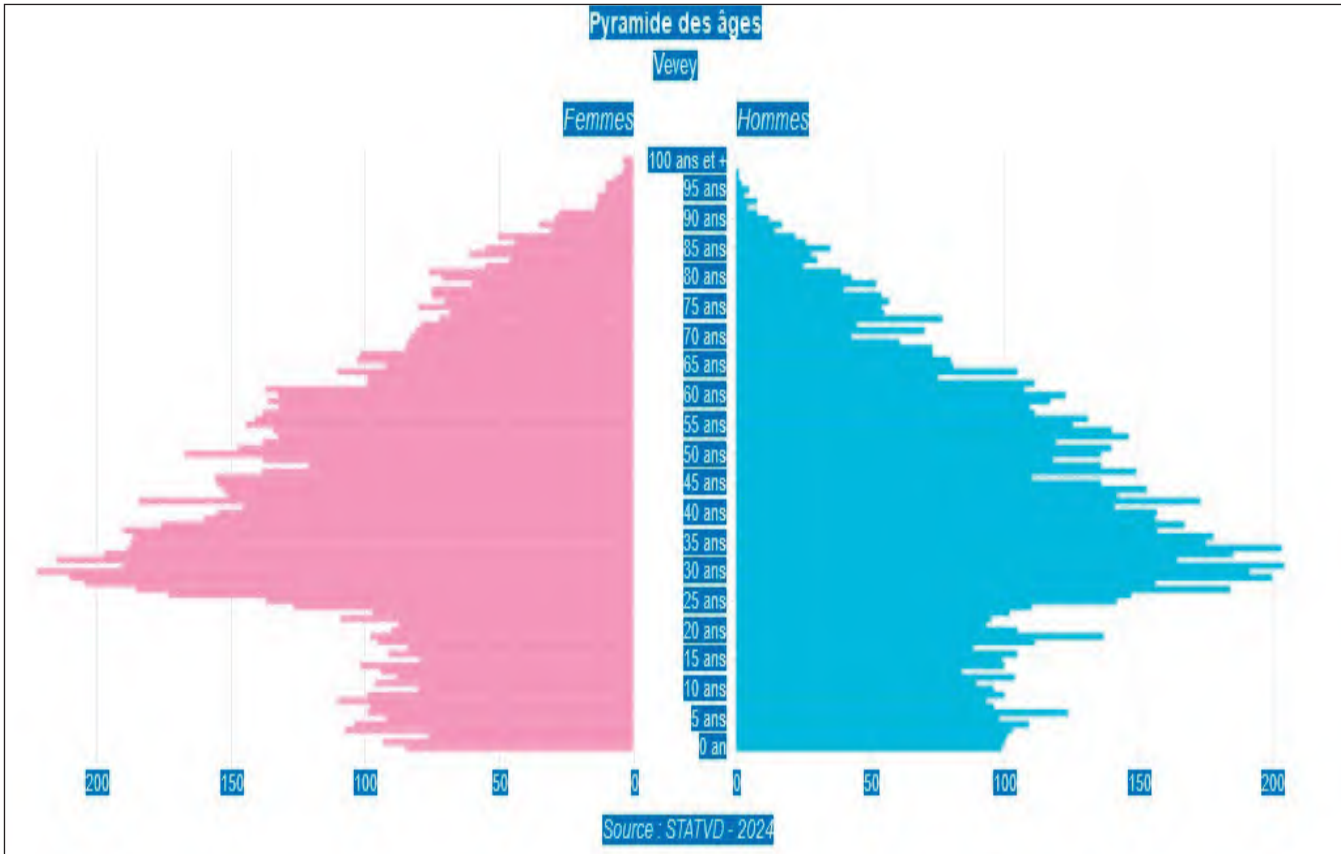
### Statistique des électrices et des électeurs régulièrement inscrits à Vevey

	2023	2024
Citoyennes et citoyens suisses : hommes et femmes de plus de 18 ans	9'838	9'915
Citoyennes et citoyens étrangers : hommes et femmes de plus de 18 ans	3'628	3'658
<b>Total des électrices et électeurs</b>	<b>13'466</b>	<b>13'573</b>



#### 67'864 événements enregistrés en 2024 (mutations/clics enregistrés sur les habitants)

- Arrivées ou retours (principale, secondaire, provisoire, etc.)
- Naissances (enfants de parents domiciliés à Vevey)
- Départs (principale, secondaire, provisoire, etc.)
- Décès
- Changements d'adresse en ville
- Mariages et partenariats
- Séparations
- Divorces et dissolutions de partenariat
- Passages à majorité civile
- Tout autre événement d'état-civil (désaveux, veuvages, changements de nom, reconnaissances, changements de sexe, etc.)
- Naturalisations
- Permis pour étrangères et étrangers reçus du Canton
- Lettres, convocations et impressions diverses
- Attestations diverses
- Demandes de cartes d'identité
- Demandes de renseignements diverses
- Chiens (arrivées et départs, hors événements habitants)
- Événements et mutations diverses



Nationalités	Hommes	Femmes	Total	%					
Thaïlande	6	18	24	0.30					
Suisse	5'558	6'608	12'166	60.40	Chili	13	10	23	0.29
Portugal	781	674	1'455	18.23	Irlande	12	8	20	0.25
France	718	612	1'330	16.67	Cap-Vert	8	12	20	0.25
Italie	480	420	900	11.28	Inconnu	10	10	20	0.25
Espagne	195	183	378	4.74	Hongrie	6	13	19	0.24
Macédoine du Nord	174	182	356	4.46	Philippines	6	13	19	0.24
Ukraine	87	174	261	3.27	Mongolie	11	8	19	0.24
Kosovo	111	110	221	2.77	Japon	3	15	18	0.23
Türkiye	108	90	198	2.48	Éthiopie	10	8	18	0.23
Afghanistan	107	55	162	2.03	Colombie	5	13	18	0.23
Serbie	75	77	152	1.90	Autriche	7	10	17	0.21
Érythrée	72	69	141	1.77	Mexique	6	11	17	0.21
Inde	65	58	123	1.54	Vietnam	5	10	15	0.19
Royaume-Uni	60	58	118	1.48	Angola	13	2	15	0.19
Bésil	41	74	115	1.44	Guinée	11	4	15	0.19
Roumanie	46	63	109	1.37	Liban	8	5	13	0.16
Allemagne	55	42	97	1.22	Soudan	7	6	13	0.16
Syrie	45	51	96	1.20	Finlande	7	5	12	0.15
Belgique	44	50	94	1.18	Bangladesh	6	6	12	0.15
Sri Lanka	38	40	78	0.98	Estonie	6	5	11	0.14
Pologne	29	42	71	0.89	Slovaquie	4	7	11	0.14
Maroc	27	40	67	0.84	Afrique du Sud	6	5	11	0.14
États-Unis	33	32	65	0.81	Burundi	8	3	11	0.14
Bosnie et Herzégovine	25	38	63	0.79	Albanie	2	8	10	0.13
Russie	18	40	58	0.73	Danemark	6	4	10	0.13
Congo (Kinshasa)	27	31	58	0.73	Géorgie	4	6	10	0.13
Pakistan	32	23	55	0.69	Venezuela	4	6	10	0.13
Bulgarie	28	20	48	0.60	Monténégro	4	5	9	0.11
Chine	18	29	47	0.59	Suède	8	1	9	0.11
Tunisie	28	18	46	0.58	Indonésie	4	5	9	0.11
Somalie	17	28	45	0.56	Cambodge	4	5	9	0.11
Algérie	27	12	39	0.49	Nigéria	6	3	9	0.11
Canada	14	21	35	0.44	Pérou	3	6	9	0.11
Croatie	15	19	34	0.43	Luxembourg	5	3	8	0.10
Grèce	13	21	34	0.43	Jordanie	4	4	8	0.10
Pays-Bas	19	14	33	0.41	Malaisie	5	3	8	0.10
Irak	21	12	33	0.41	République dominicaine	3	5	8	0.10
Cameroun	9	19	28	0.35	Australie	4	4	8	0.10
Iran	13	13	26	0.33	Tchéquie	4	3	7	0.09
Sénégal	13	13	26	0.33	Slovénie	3	4	7	0.09

Libye	3	4	7	0.09
Gambie	4	3	7	0.09
Burkina Faso	5	2	7	0.09
Argentine	5	2	7	0.09
Côte d'Ivoire	4	2	6	0.08
Équateur	3	3	6	0.08
Lituanie	1	4	5	0.06
Corée (Sud)	0	5	5	0.06
Ghana	3	2	5	0.06
Uruguay	1	4	5	0.06
Nouvelle-Zélande	4	1	5	0.06
Singapour	3	1	4	0.05
Arménie	1	3	4	0.05
Rwanda	2	2	4	0.05
Maurice	2	2	4	0.05
Cuba	2	2	4	0.05
Bolivie	1	3	4	0.05
Norvège	1	2	3	0.04
Yémen	1	2	3	0.04
Népal	2	1	3	0.04
Bénin	2	1	3	0.04
Guinée-Bissau	2	1	3	0.04
Madagascar	2	1	3	0.04
République centrafricaine	1	2	3	0.04
Nicaragua	0	3	3	0.04
Panama	0	3	3	0.04
Islande	2	0	2	0.03

Bélarus	0	2	2	0.03
Chypre	1	1	2	0.03
Lettonie	1	1	2	0.03
Bahreïn	1	1	2	0.03
Congo (Brazzaville)	2	0	2	0.03
Trinité et Tobago	0	2	2	0.03
Liechtenstein	0	1	1	0.01
Moldova	0	1	1	0.01
Kirghizistan	0	1	1	0.01
Taïwan (Taipei)	0	1	1	0.01
Togo	1	0	1	0.01
Zimbabwe	1	0	1	0.01
Niger	1	0	1	0.01
Sierra Leone	1	0	1	0.01
Mali	1	0	1	0.01
Égypte	0	1	1	0.01
Soudan du Sud	1	0	1	0.01
Comores	0	1	1	0.01
Haïti	1	0	1	0.01
Honduras	0	1	1	0.01
Paraguay	0	1	1	0.01
Guyana	0	1	1	0.01
<b>Total étrangers</b>	<b>4'054</b>	<b>3'926</b>	<b>7'980</b>	<b>39.60</b>
<b>Total population</b>	<b>9'612</b>	<b>10'534</b>	<b>20'146</b>	

Le % des étrangères et étrangers est calculé par rapport au total des étrangères et étrangers et non au total de la population veveysanne.

#### L : Autorisation de séjour de courte durée

Ressortissante ou Ressortissant d'un État tiers : durée jusqu'à un an, peut être renouvelé une fois pour une année.

Européenne ou Européen (UE, AELE) : renouvelable pour la durée du premier séjour (moins d'un an). La possibilité de travailler dépend de la situation de la personne.

#### B : Autorisation de séjour

Ressortissante ou Ressortissant d'un État tiers  
Durée d'un an, peut être renouvelé pour deux années.

Européenne ou Européen (UE, AELE)  
Durée supérieure à un an, renouvelable cinq ans. La possibilité de travailler dépend de la situation de la personne.

#### C : Autorisation d'établissement

L'autorisation d'établissement, de durée indéterminée, ne dépend plus de la raison de la présence en Suisse. Le permis (document) est renouvelé tous les cinq ans.

De manière générale, le permis C n'est octroyé qu'aux personnes titulaires d'un permis B, après cinq ou dix ans selon la situation. Permet une activité lucrative.

#### F : Admission provisoire

Octroyée aux personnes qui n'ont pas formellement obtenu l'asile, mais qui peuvent rester légalement en Suisse. Possibilité de travailler au même titre qu'un titulaire de permis B ou C ou qu'une Suissesse ou qu'un Suisse. En cas de bonne intégration (autonomie économique et absence de condamnation notamment) le permis F peut être transformé en permis B.

#### N : Permis pour requérantes ou requérants d'asile

Dès que la personne titulaire quitte le Centre fédéral pour requérant d'asile (CFA) et est attribuée au canton par la Confédération, elle a le droit d'exercer un emploi.

#### S : Permis pour les personnes à protéger

Autorisation de séjour provisoire en Suisse. Il ne peut être garanti un droit de séjour jusqu'à l'échéance de la validité. Chaque prise ou changement d'emploi est soumis à une autorisation préalable.

*Gabriela Kämpf, municipale  
Pascale Bacher, cheffe de service*

#### Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2023 :

*Vœu 06/2024*

La Commission de gestion souhaite que l'affichage libre soit intégré dans la nouvelle stratégie d'affichage des autorités et qu'il soit suffisamment réparti dans la ville pour atteindre le plus grand nombre de personnes possible, tout en ayant une taille et des possibilités d'affichage suffisantes et convenables.

*Réponse : La nature, l'installation, la mise à disposition et l'entretien de nouveaux supports dédiés à l'affichage libre sur le domaine public font l'objet de collaborations entre les services communaux concernés. Ce projet qui était intégré à la nouvelle stratégie d'affichage de la Municipalité sera réalisé avant la fin de l'année 2025. Cette offre sera ensuite communiquée à large échelle et permettra à celles et ceux qui le souhaitent de promouvoir des événements organisés à Vevey et de lutter contre l'affichage sauvage.*



Le service des Relations humaines élabore et déploie une politique du personnel moderne et cohérente tout en assurant la gestion administrative pour l'ensemble du personnel depuis son engagement jusqu'à son départ.

# SERVICE DES RELATIONS HUMAINES

## Présentation

Le service des Relations humaines élabore et déploie une politique du personnel moderne et cohérente pour plus de 600 employés et employées, ainsi que pour les apprentis et apprenties de la Ville de Vevey, tout en assurant la gestion administrative de l'ensemble du personnel depuis son engagement jusqu'à son départ.

Particulièrement attentif à la qualité de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, le service met tout en œuvre pour faire évoluer ses méthodes de travail, notamment en optimisant continuellement les conditions d'emploi et en promouvant au quotidien des valeurs d'égalité et de respect.

Au travers de formations certifiantes ou continues, il encourage l'ensemble du personnel à développer ses compétences, tant techniques que sociales.

En parallèle, le service des Relations humaines attache une grande importance à la formation des jeunes en proposant des places d'apprentissage dans une petite dizaine de professions différentes, dont une nouvelle en 2024, celle de caviste, occupée par une jeune passionnée.

En résumé, le service a pour mission de mettre en lien les savoir-faire et les savoir-être des collaborateurs et collaboratrices avec les missions de la Ville.

## Organisation

Depuis le début de l'année 2024, le service des Relations humaines est composé de deux pôles.

Le pôle expert, composé de 7 personnes, entre autres, en charge de l'intégralité du suivi administratif du personnel de son entrée en service à son départ, de la gestion des absences, des salaires, des assurances sociales et des systèmes d'information RH.

Le pôle conseil RH, composé de 4 personnes et chargé du suivi des processus et prestations RH, de l'accompagnement des responsables et du personnel, de la gestion de cas complexes et juridiques, de la formation continue et initiale.

En raison de vacances de postes au niveau de la direction du service, une organisation transitoire a été mise en place à la mi-novembre. Durant cette période, les tâches et attributions du poste de cheffe de service ont été réparties entre 2 personnes en poste au sein du service, afin de garantir la continuité des activités.

## Faits marquants

### Formation

Durant l'année 2024, plus de 200 membres du personnel ont suivi des formations, ce qui représente une nette augmentation par rapport à l'année précédente lors de laquelle 180 personnes avaient suivi une formation. Un panel de plus de 100 cours différents a été référencé pour un total de 420 jours de formation.

### *Gestion des absences et gestion d'équipe*

Dans le cadre de la gestion des absences et du programme «amélioration du climat de travail» (ACT), une formation est dorénavant dispensée par un prestataire externe à toutes les nouvelles et tous les nouveaux responsables. Une session de formation «gestion des absences et du climat de travail ACT1» a été dispensée début 2024.

### *Cours de management*

En raison du manque de participants et participantes, aucune formation n'a eu lieu en 2024. Considérant les nombreux engagements de responsables hiérarchiques au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2024, les formations seront reconduites en 2025.

## Recrutements

Les annonces des postes vacants sont publiées sur le site de la Ville et divers sites internet en lien avec le domaine d'activité, ainsi que sur un portail d'emploi permettant ainsi une gestion intégrée des candidatures. Elles sont également affichées aux piliers publics de la Ville. Les postes vacants, dont le taux de chômage national atteint un certain pourcentage, au moins 5% en 2024, doivent être annoncés aux offices régionaux de placement (ORP) avant toute autre publication. Depuis quelques années, le service des Relations humaines constate des difficultés à recruter dans plusieurs secteurs soumis à des obligations légales telles que le domaine de la petite enfance ou pour des postes exigeant des compétences spécifiques, notamment dans la technique. Afin de promouvoir l'attractivité de la Ville en tant qu'employeur, le service des Relations humaines travaille en étroite collaboration avec les services pour harmoniser le contenu des annonces et les soutenir dans l'analyse des besoins et dans la planification des recrutements. Durant l'année 2024, 41 mises au concours, dont 7 postes auxiliaires et 4 stagiaires, ont été effectuées avec l'appui du service des Relations humaines, lesquelles ont engendré sur le portail d'emploi quelques 3'200 postulations.

### *Service des Finances*

Collaboration à l'engagement d'un poste de cheffe ou chef de service.

### *Service des Relations humaines*

Collaboration à l'engagement de 2 postes, soit de cheffe ou chef de service et de partenaire RH spécialisée ou spécialisé en projets.

### *Service des Systèmes d'information*

Collaboration à l'engagement d'un poste de chargée ou chargé de projet auxiliaire à 80% au secteur informatique pour une durée maximale de 18 mois.

### *Service des Affaires intercommunales*

Collaboration à l'engagement d'un poste de secrétaire de direction.

### *Musée Jenisch*

Collaboration à l'engagement de 7 postes, soit de conservateur ou conservatrice Beaux-Arts, de conservateur adjoint ou conservatrice adjointe au Cabinet cantonal des estampes, de 2 stagiaires en communication et presse pour une durée maximale de 6 mois, de stagiaire en médiation culturelle pour une durée maximale de 4 mois, stagiaire pré-HES pour une durée maximale d'une année et de technicien-ne de maintenance et surveillant-e de salles.

### *Service de la Cohésion sociale*

Collaboration à l'engagement de 7 postes, soit de chargés ou chargées de projet intégration, de chargé ou chargée de projet auxiliaire en espace public et addictions pour une durée maximale et de 5 médiateurs ou médiatrices urbaines veveysannes auxiliaires pour une durée maximale de 6 mois.

### *Service de la Famille, de l'éducation et du sport*

Collaboration à l'engagement de 15 postes, soit de/d'animateur ou animatrice nature et environnement auxiliaire pour les camps scolaires et d'été pour une durée maximale jusqu'au 31 mars 2026, d'assistant socio-éducatif ou assistante socio-éducative, chargé ou chargée de projet, de 4 éduca-

teurs ou éducatrices de l'enfance – Niveau tertiaire, de 5 garde-bains auxiliaires à la piscine de Vevey Corseaux Plage pour la période estivale, de répondant financier et administratif ou répondante financière et administrative, de responsable d'un jardin d'enfants et de responsable d'une unité d'accueil parascolaire.

#### *Bureau de l'Animation-jeunesse*

Collaboration à l'engagement d'un poste de responsable du Bureau de l'animation-jeunesse.

#### *Service de la Culture*

Collaboration à l'engagement de 2 postes, soit d'adjoint administratif ou adjointe administrative et de technicien ou technicienne de musée au Musée suisse de l'appareil.

#### *Service de l'Urbanisme et de la mobilité*

Collaboration à l'engagement d'un poste de technicien ou technicienne en géomatique auxiliaire pour une durée d'une année renouvelable.

#### *Service des Bâtiments, gérance et énergie*

Collaboration à l'engagement de 7 postes, soit d'agent ou agente de propreté, d'agent ou agente d'exploitation, d'architecte responsable du secteur architecture, de 2 chargés ou chargées de projet au secteur architecture, d'employé ou employée d'administration pour une durée maximale de 4 mois et d'ingénieur ou ingénieure spécialiste des installations techniques.

#### *Service des Travaux publics, espaces verts et entretien*

Collaboration à l'engagement d'un poste de cheffe ou chef de service.

#### *Bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes*

Collaboration à l'engagement d'un poste de chargé ou chargée de projet.

En décembre 2024, seul le processus de recrutement du poste de cheffe ou chef de service des Finances était en cours de finalisation. Les deux autres postes de cheffe ou chef de service vacants ont été repourvus avec des entrées en fonction prévues durant le premier semestre 2025.

#### **Soirée et apéritif du personnel**



Le 13 décembre 2024, la traditionnelle soirée du personnel, prenant la forme d'une cérémonie des Oscars veveysans, a eu lieu aux Galeries du Rivage. Un nombre record de 360 participants et participantes ont concouru à ce que la fête soit belle.

#### **Jubilaires**

Depuis quelques années, la sortie des jubilaires est placée sous le signe de la durabilité et de la découverte des énergies renouvelables, au travers d'une visite de la centrale solaire et du parc d'éoliennes du Mont Soleil dans le Jura bernois. Le 20 septembre 2024, 19 personnes ont participé à cette sortie sous un soleil radieux.



#### **Apprenties et apprentis**

Cet été, cinq apprentis et apprenties ont terminé leur formation. Le 8 août, douze jeunes ont débuté leur apprentissage. Les deux premières journées d'apprentissage ont été consacrées à la découverte du monde professionnel, du nouvel environnement de travail et à la prise en main du matériel leur permettant d'effectuer les différents travaux en ligne demandés par la profession et par les cours professionnels.

Cette année 2024 a été marquée par la création de nouvelles places d'apprentissages d'assistants socio-éducatifs et assistantes socio-éducatives au sein des Unités d'Accueil Parascolaire (UAP) et de caviste.

Cet automne s'est déroulée la traditionnelle sortie récréative pour les apprentis et apprenties accompagnés et accompagnées de leur formatrice ou de leur formateur. Lors du premier atelier, les participants et participantes ont pu prendre connaissance des différentes activités de l'Établissement Cantonal d'Assurance (ECA).

La deuxième partie de la matinée a été consacrée à la pratique (extinction d'un feu). Après un repas en commun, l'après-midi a été culturelle, avec la visite du Musée suisse de l'appareil photographique.



#### **Stagiaire en maturité professionnelle commerciale (MPC)**

Depuis août 2023, le service des Relations humaines accueille un ou une stagiaire MPC. Dans le cadre de sa 3e année d'école de commerce et afin de conclure son cursus, le ou la stagiaire effectue une année de stage pratique en vue d'obtenir le certificat fédéral de capacité d'employé ou em-

ployée de commerce et le certificat de maturité professionnelle. Après un premier essai très concluant, la démarche a été reconduite en 2024 avec l'engagement d'un stagiaire, suivi tout au long de son année pratique, par une formatrice professionnelle du Service des Relations humaines.

#### Relations avec les écoles et autres partenaires

En parallèle, le service des Relations humaines œuvre à renforcer la visibilité de la Ville auprès des jeunes en veillant à promouvoir la formation professionnelle. Le 31 janvier, il a pris part à la «Nuit de l'apprentissage» et a effectué des entretiens avec des jeunes intéressés ou intéressées par un des apprentissages proposés par la Ville de Vevey. De plus, il a également participé en mars, avec une apprentie horticultrice et une apprentie cuisinière, à une matinée d'information au Collège Kratzer pour présenter à plusieurs classes les métiers pour lesquels des places d'apprentissage existent au sein de l'administration communale.

Enfin, le 4 décembre, il a également tenu un stand au «speed recruiting» organisé par la plate-forme jeunesse – région chablais, afin de recruter des jeunes pour la rentrée 2025.

#### La journée «Oser tous les métiers» (JOM)

Le jeudi 14 novembre 2024 a eu lieu la journée «Oser tous les métiers» (JOM). Cette journée a pour objectif de permettre aux élèves de la 7ème à la 9ème année scolaire de découvrir de nouveaux univers professionnels, d'approfondir leurs réflexions sur le monde du travail et d'encourager la mixité ainsi que l'égalité au travail.

12 enfants ont accompagné leur parent ou un proche au travail pendant cette journée.

Un programme d'accueil, comportant une présentation de l'administration et des différentes professions qui la composent, ainsi que de deux portraits de membres du personnel a été mis en place par le Service des Relations humaines.

Les jeunes se sont montrés très participatifs et participatives et intéressés et intéressées. L'accueil

a été clôturé par un petit-déjeuner, à la suite duquel les enfants ont rejoint leur place de travail pour la journée.

A vos agendas, la prochaine édition de la JOM aura lieu le jeudi 13 novembre 2025.

#### Absentéisme

Bien que légèrement supérieur à l'année précédente, le taux d'absentéisme reste relativement stable en 2024 :

	2022	2023	2024
Maladie	5.88%	5.30%	6.01%
Accidents	1.02%	0.92%	1.11%
Total général	6.9%	6.22%	7.12%

#### Assurances de personne

À la suite d'un appel d'offre, effectué auprès de différents assureurs en perte de gain (maladie et accident) au cours du deuxième semestre, le contrat a été reconduit pour 3 ans avec le Groupe Mutuel, organisation avec laquelle la Ville de Vevey collabore depuis 2019.

#### Arrivées et départs

51 engagements fixes ont été conclus au cours de l'année 2024, dont 30 titularisations de contrats auxiliaires.

37 départs de collaborateurs et collaboratrices fixes, dont 5 départs à la retraite ont été enregistrés.

Au 29 février 2024

Michèle Guisolan – agente de propreté

Michel Keusen – agent d'accueil et technicien de surveillance

Au 31 juillet 2024

Dominique Motte – éducatrice de l'enfance III

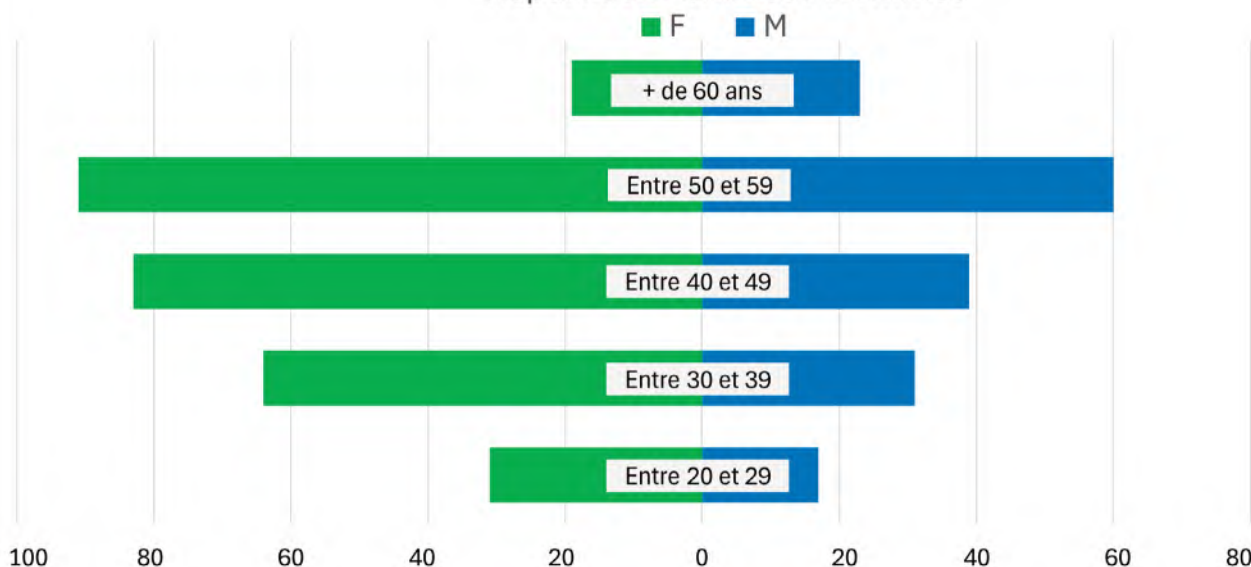
Erika Kellenberger – éducatrice de l'enfance I

Au 31 août 2024

Daisy Tellenbach – employée d'administration

En vue des départs à la retraite de ces prochaines années et de la pyramide des âges, un important défi de recrutement s'annonce prochainement pour assurer la relève.

Personnel fixe - Pyramide des âges  
Répartition Femmes / Hommes



**Effectif au 31.12.2024 (nombre de collaborateurs et collaboratrices)**

<b>Services / Secteurs</b>		<b>Fixes</b>	<b>Auxiliaires</b>	<b>Apprentis</b>	<b>Stagiaires</b>
<b>ACC</b>	Service Accueil et population	<b>18</b>		<b>1</b>	<b>1</b>
<b>ANI</b>	Bureau Animation-jeunesse	<b>5</b>	<b>21</b>		
<b>BAT</b>	Service Bâtiments, gérance et énergie	<b>58</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	
	Secteur Bâtiments	<b>37</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	
<b>COS</b>	Service de la Cohésion sociale	<b>16</b>	<b>19</b>		
<b>DUR</b>	Bureau de la Durabilité	<b>3</b>	<b>1</b>		
<b>ECO</b>	Bureau de l'Economie et du tourisme	<b>2</b>		<b>1</b>	
<b>FAM</b>	Service Famille, éducation et sport	<b>193</b>	<b>47</b>	<b>15</b>	<b>10</b>
	Secteur Education	<b>13</b>	<b>3</b>		
	Secteur Famille	<b>168</b>	<b>36</b>	<b>15</b>	<b>10</b>
	Secteur Sport	<b>9</b>	<b>8</b>		
<b>FIN</b>	Service des Finances	<b>5</b>			
<b>MJV</b>	Musée Jenisch	<b>19</b>	<b>3</b>		<b>3</b>
<b>RHU</b>	Service des Relations humaines	<b>8</b>	<b>2</b>		<b>1</b>
<b>SAI</b>	Service des Affaires intercommunales	<b>5</b>			
<b>SCU</b>	Service de la Culture	<b>26</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>SMU</b>	Secrétariat municipal	<b>7</b>	<b>1</b>		
<b>SYS</b>	Service des Systèmes d'information	<b>7</b>	<b>1</b>		
<b>TRA</b>	Service Travaux publics, espaces verts et entretien	<b>70</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>1</b>
	Secteur Espaces verts	<b>25</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>1</b>
	Secteur Voirie	<b>32</b>	<b>1</b>		
<b>URB</b>	Service Urbanisme et mobilité	<b>16</b>	<b>3</b>		
<b>Total</b>		<b>458</b>	<b>117</b>	<b>26</b>	<b>18</b>

**Effectif du personnel**

L'effectif de la Ville de Vevey au 31 décembre 2024 se monte à 619 personnes (au bénéfice de contrats fixes, auxiliaires, d'apprentissages ou de stages). Le détail par service ou bureau et

par type de contrat figure dans le tableau ci-après.

Yvan Luccarini, syndic  
Laurence Chabloz, responsable du pôle expert  
Gaëtan Berset, partenaire RH

**Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2024 :**

*Vœu 07/2024*

La Commission de gestion souhaite connaître les noms des membres délégués à la commission du personnel.

*Réponse: : La constitution, la mission et le fonctionnement de la délégation du personnel sont fixés à l'article 37 du Statut du personnel communal du 4 octobre 2012.*

*« Les membres du personnel désignent une délégation choisie en leur sein, composée de 7 membres et de 3 suppléants, représentant au mieux les différents services ; cette élection se fait au début de la législature et pour la durée de celle-ci, lors de l'assemblée générale des membres du personnel, convoquée et présidée par le secrétaire municipal. La délégation communique son organisation à la Municipalité.*

*Par l'intermédiaire de cette délégation, la Municipalité consulte les collaborateurs sur les questions qui les intéressent dans leur ensemble.*

*De leur côté, les collaborateurs, par l'intermédiaire de leur délégation, peuvent intervenir auprès de la Municipalité sur des questions qui les concernent dans leur ensemble ou lui soumettre des cas individuels ou collectifs.*

*La délégation ne peut pas se faire représenter ; en cas d'audition, elle peut se faire assister.*

*Lors de la même assemblée, les collaborateurs désignent leurs délégués et 2 suppléants à la Caisse intercommunale de pensions. »*

*Dès lors, s'agissant de collaboratrices et collaborateurs de la ville et très attachée à la protection de la personnalité visant notamment à ne pas mettre des employé-es de la ville face à un conflit de loyauté, la Municipalité en sa qualité d'employeur ne peut pas transmettre à la Commission de gestion une liste nominative de membres du personnel communal.*

# 105

Le service des Finances a pour missions principales la coordination de l'établissement du budget, l'élaboration et le suivi du plan des investissements, la modernisation des outils de gestion, l'établissement des comptes annuels, la gestion des ressources financières de la Ville, le suivi du contentieux ainsi que la perception de l'impôt foncier.

**SERVICE  
DES  
FINANCES**

## Organisation

L'année 2024 a été marquée par de nombreux changements au sein du service des Finances. Nous avons successivement fait face au départ du chef de service à la fin du mois de mai, à une réduction significative du taux d'activité d'une collaboratrice et à l'absence du syndic, dès le mois d'octobre. Malgré ces absences, le service a su répondre à l'ensemble de ses obligations légales et opérationnelles, grâce à l'investissement de l'adjoint administratif en poste depuis 25 ans, ainsi qu'à son équipe, tout aussi expérimentée. Le recrutement d'un ou d'une nouvelle cheffe de service s'est également avéré complexe, en raison notamment du désistement tardif d'un candidat qui devait prendre ses fonctions le 1er juillet. La Municipalité a alors dû remettre le poste au concours une seconde fois avec le concours d'un bureau de recrutement spécialisé.

### Personnel

#### Evolution en 2024

Parallèlement à l'organisation, il n'y a pas eu de changement de poste.

#### Dotations au 31 décembre 2024

L'effectif du personnel est stable avec six collaboratrices et collaborateurs pour 5.8 EPT.

Le service est constitué d'un ou d'une cheffe de service (poste à repourvoir), d'un adjoint administratif, d'une contrôleur de gestion, d'une secrétaire, d'une secrétaire assistante et d'un secrétaire comptable.

## Activités

### Activités principales

Les principales activités, tâches et responsabilités du service des Finances sont les suivantes :

- caisse communale, dont le paiement de l'ensemble des factures fournisseurs ;
- gestion de la trésorerie et des emprunts ;
- coordination de l'établissement du budget annuel en collaboration avec les services et bureaux ;
- établissement des comptes annuels ;
- gestion des crédits supplémentaires ;
- établissement et mise à jour du plan des investissements en collaboration avec les services et bureaux ;
- gestion du contentieux pour l'ensemble de la commune, à l'exception de l'accueil de jour géré directement par le service Famille, éducation et sport ;
- établissement du projet d'arrêté d'imposition ;
- suivi et mise à jour des inventaires, de la liste des immeubles et de l'état des titres ;
- facturation de l'impôt foncier communal ;
- gestion de l'impôt sur les travailleuses et les travailleurs frontaliers ;
- établissement des décomptes de TVA ;
- appui aux autres services pour toutes questions financières et comptables y compris pour les préavis ;
- gestion du portefeuille des assurances de la commune en collaboration avec notre courtier, à l'exception des assurances de personnes gérées par le service des relations humaines ;
- examen des incidences financières pour la commune des modifications législatives en matière de fiscalité et de péréquation financière en particulier.

### Vevey commune boursière

La Ville de Vevey joue également le rôle de « commune boursière » pour les entités suivantes :

- Association régionale d'action sociale (ARAS) Riviera ;
- Gestion des déchets des communes de la Riviera (GEDERIVIERA) : encaissement et répartition de la taxe au sac ;
- Réseau d'accueil de jour des enfants de Vevey (Réseau VV) ;
- Communauté intercommunale d'équipement du Haut-Léman (CIEHL) ;
- Fonds culturel Riviera (FCR) ;
- Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera (FET).

### Modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

Prévu initialement pour 2024, le passage de la comptabilité communale au MCH2 sera finalement implémenté avec le budget 2027.

En effet, la sous-estimation de l'ampleur de la tâche pour la conversion du plan comptable de la Ville au MCH2 et du besoin d'accompagnement au changement des services de l'administration a conduit à une insuffisance des ressources prévues initialement et a donc induit du retard dans le processus. A cela s'est ajoutée l'annonce du départ du boursier communal. En prenant en compte qu'une introduction rétroactive aurait été chronophage, l'indispensable formation d'une centaine de personnes, le départ du boursier et la nécessité de commencer le processus d'établissement du budget 2025, il est apparu très clairement que l'intégration de MCH2 devait être reportée.

Ce report a fait l'objet d'une communication de la Municipalité au Conseil communal du mois de mai 2024 (C05/2024 « MCH2 - Situation actuelle et à venir »).

### Conseil communal et commissions

#### Préavis et communications annuelles

Le service des Finances a présenté au Conseil communal les préavis en lien avec :

- les crédits supplémentaires 2023, 2<sup>e</sup> série (P01/2024) ;
- les comptes annuels 2023 (P17/2024) ;
- l'arrêté communal d'imposition 2025 (P25/2024) ;
- le budget annuel 2025 (P33/2024), ainsi que les communications sur :
- la situation actuelle et à venir concernant le passage à MCH2 (C05/2024) ;
- l'endettement, les intérêts et les cautions au 31 décembre 2023 (C08/2024) ;
- la mise à jour du plan des investissements 2024-2026 (C15/2024).

#### Séances de commissions et du Conseil communal

- Commission des finances (COFI) : établissement de l'ordre du jour, convocation et participation aux séances ;
- Conseil communal : participation aux séances concernant l'adoption des comptes 2023 (juin) et du budget 2025 (décembre).

### Comptes de l'exercice 2024

Les comptes communaux de l'exercice 2024 seront clôturés fin mars 2025 et feront l'objet d'une publication détaillée (préavis et brochure des comptes). Ils seront, comme à l'accoutumée, examinés par la Commission de gestion renforcée pour l'occasion par des représentants et des représentantes de la Commission des finances, dès le mois de mai 2025. Ils seront ensuite soumis à l'approbation du Conseil communal dans sa séance du mois de juin 2025.

## Activités particulières pour l'année 2024

### Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV)

En mars 2024, après sept séances consacrées à l'examen du contre-projet proposé par le Conseil d'Etat vaudois à l'initiative « SOS Communes », proposant une nouvelle péréquation intercommunale vaudoise, la commission du Grand Conseil a préavisé favorablement en sa faveur, moyennant quelques modifications mineures.

Dans sa très grande majorité, la commission a fait siens les arguments du Conseil d'Etat, proposant de rejeter l'initiative « SOS communes », lui préférant un contre-projet proposant une révision totale du système de péréquation intercommunale ainsi que de la participation des communes à la cohésion sociale et à la facture policière. Le contre-projet du Conseil d'Etat a été approuvé lors de la dernière séance de la commission, le 7 mars 2024, à 15 voix contre 1 et 1 abstention.

La commission a soumis à l'examen du Grand Conseil quelques modifications mineures du projet. La principale concernant la définition de la compensation accordée aux communes dites « de montagne », en raison de leur altitude et déclivité. Ces ajustements ne modifient toutefois en rien les équilibres financiers généraux du projet. Les deux rapports de minorité annoncés demanderont que la solidarité intercommunale soit revue à la hausse, et ce par plusieurs biais, détaillés dans les futurs rapports.

Par ailleurs, la commission a émis le vœu que les effets du nouveau système de péréquation soient suivis et, au besoin, adaptés avant l'évaluation formelle du dispositif, prévue en 2031 par le Conseil d'Etat.

Puis, début juin 2024 et après 5 séances de débat, le Grand Conseil vaudois a adopté la nouvelle péréquation vaudoise, suivant ainsi les recommandations de la commission.

Enfin, suite à cette adoption par le parlement cantonal, le comité « SOS Communes » a annoncé fin juin le retrait de son initiative.

La nouvelle loi est ainsi entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

### Révision des estimations fiscales

Pour rappel, la Municipalité après avoir obtenu la validation du Conseil communal en octobre 2022, avait demandé au Conseil d'Etat qu'il ordonne la révision générale des estimations fiscales des immeubles situés sur le territoire veveysan. Le gouvernement vaudois ayant rejeté cette requête en juillet 2023, la Municipalité avait formé, en septembre 2023, un recours en matière de droit public à l'encontre de cette décision auprès du Tribunal fédéral.

En effet, les estimations fiscales d'une grande partie des immeubles veveysans ne correspondent plus à la réalité et ces estimations sont décisives pour la perception de l'impôt foncier communal ; selon une approche prudente, la sous-estimation de la valeur fiscale du patrimoine immobilier de la Ville d'images est proche du milliard de francs, la valeur des immeubles enregistrant en effet une forte croissance depuis plus de vingt ans.

Presque une année plus tard, le 31 juillet 2024, la Municipalité a pris enfin connaissance de l'arrêt rendu par la Cour de droit public du Tribunal fédéral portant sur son recours.

La Municipalité regrette que la Cour, qui a jugé ce recours irrecevable, dénie à la Commune la qualité pour agir dans ce dossier et de facto l'existence d'une voie de recours contre une décision de ce type. Elle s'étonne également que la décision du

Conseil d'Etat ne puisse faire l'objet d'aucun recours.

En effet, les résultats de cette procédure auraient été susceptibles d'exercer une influence positive pour notre commune, mais également pour de nombreuses communes du canton.

### Assurances

En collaboration avec notre mandataire Kessler & Co SA, le service des Finances a poursuivi la réorganisation du portefeuille des assurances. Cette réorganisation permet d'avoir une meilleure et uniforme couverture. Elle se poursuivra encore pendant quelques années.

En 2024, le contrat d'assurance flotte véhicules à moteur de la Ville a été renouvelé.

### Etat des marchés financiers

La stabilisation de l'inflation constatée fin 2023 s'est confirmée en 2024 avec une variation de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) de +0.7% (référence novembre 2024).

Durant l'année 2024, la Banque Nationale Suisse (BNS) a abaissé son taux directeur à 4 reprises, passant ainsi de 1,75% à 0,5%.

Aujourd'hui les taux d'intérêt pour le renouvellement de nos emprunts se sont donc stabilisés avec même une baisse constatée. De plus, les offres à long terme sont de nouveau plus accessibles sur le marché.

### Etat et suivi des participations financières de la commune

#### Préambule

Selon les dispositions de l'article 162 de la Constitution vaudoise du 14 avril 2003, l'Etat et les communes peuvent, afin d'atteindre leurs buts (politiques publiques), participer à des personnes morales ou en créer. Dans le cadre de cette disposition constitutionnelle, le Grand Conseil a adopté, en date du 17 mai 2005, la loi sur les participations de l'Etat et des communes à des personnes morales. Cette loi a introduit, pour les communes détentrices de participations, des obligations de pilotage et de suivi à un niveau stratégiques et financiers.

#### Etat du portefeuille des titres au 31 décembre 2024

Le tableau détaillé présentant l'inventaire des participations communales au 31 décembre 2024 figure dans la brochure des comptes.

Le portefeuille n'a pas été modifié au cours de l'année 2024.

#### Principe d'évaluation

Conformément aux dispositions de l'article 26 du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, les titres du patrimoine administratif et du patrimoine financier figurent au bilan au maximum à leur valeur nominale. Les participations sans rendement sont entièrement amorties.

#### Autorisation générale d'achat et de vente de participations

Dans sa séance du 11 novembre 2021, le Conseil communal a approuvé les conclusions du préavis 29/2021 du 13 septembre 2021 et a accordé à la Municipalité, pour la durée de la législature 2021 - 2026, les autorisations générales et compétences financières suivantes :

- La Municipalité peut statuer sur les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers, d'actions ou de parts de sociétés immobilières, ainsi

que sur l'octroi de prêts jusqu'à concurrence de FR. 200'000.— par cas, charges éventuelles comprises;

- La Municipalité peut statuer sur les aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers, d'actions ou de parts de sociétés immobilières, ainsi que sur la cession de prêts jusqu'à concurrence de Fr. 100'000.— par cas, charges éventuelles comprises;
- La Municipalité peut statuer sur l'adhésion et l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales dont la valeur n'excède pas Fr. 100'000.— par cas, charges éventuelles comprises;
- La Municipalité peut statuer sur les ventes de participations dans les sociétés commerciales jusqu'à concurrence de Fr. 50'000.— par cas, charges éventuelles comprises.

Yvan Luccarini, syndic  
Emanuele Ferrara, adjoint administratif

#### **Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2023 :**

Vœu 10/2024: La Commission de gestion souhaite que, par mesure de transparence, la Municipalité informe le Conseil communal systématiquement de la fin d'un préavis, et de ses incidences (décompte final par rapport au crédit accordé, etc.).

*Réponse : La Municipalité déposera une communication annuelle présentant les décomptes finaux des préavis clôturés. Cette communication sera établie par le service des Finances sur la base des informations fournies par les services concernés et déposée simultanément avec celle sur l'endettement net et brut, la première fois en juin 2025.*

# 109

Le service des Systèmes d'information (SYS) regroupe le secteur informatique et le secteur d'information du territoire (SIT). Le secteur informatique gère les équipements informatiques, les logiciels, le réseau, la téléphonie - fixe et mobile - et les périphériques d'impression. Il pilote également les projets informatiques de la Ville. Le SIT est en charge de la gestion des données géographiques de la ville ainsi que du géoportail régional Cartoriviera.

**SERVICE  
DES SYSTÈMES  
D'INFORMATION**



## Présentation

Le service des Systèmes d'information comporte deux secteurs différents : le secteur informatique et le secteur Système d'Information du territoire (SIT).

Le secteur Informatique est transversal, il gère tous les aspects en lien avec le fonctionnement et la gestion de l'informatique centrale (serveurs, stockage, commutateurs réseau, liaisons informatiques, équipements de sécurité) ainsi que les postes de travail des utilisatrices et utilisateurs, les logiciels, les périphériques d'impression, les scanners et la téléphonie.

Le secteur Système d'information du territoire est décrit en détail dans sa partie dédiée du rapport de gestion.

## Organisation

L'effectif du service des Systèmes d'information a quelque peu changé en 2024 avec le départ d'un chargé de projet à 40%, non remplacé ensuite, et la diminution à 60% du taux d'activité de la secrétaire du service. Les EPT attribués sont ainsi passés à 6.1 EPT courant 2024, dont 4.4 EPT au secteur Informatique et 1.7 EPT au secteur Information du territoire. Les 0.5 EPT libres non attribués sur la 2<sup>e</sup> partie de l'année 2024 seront utilisés, avec un complément demandé au budget 2025 et accordé (0.3 EPT), pour créer un nouveau poste à 80% de technicien ou technicienne informatique.

L'effectif du secteur Informatique se compose d'un chef de service à 100%, de deux informaticiens, l'un à 80% et l'autre à 100%, dont le premier est également l'adjoint technique du service, d'une responsable du support à 100% et d'une secrétaire à 60%.

## Le secteur Informatique

### Parc informatique

Le parc informatique géré par le service se compose à fin 2024 d'un peu plus de 500 ordinateurs, mais il faut relever qu'une septantaine de machines sur ce total sont celles du CSR de Vevey, faisant partie de l'ARAS Riviera. Le service des Systèmes d'information maintient, gère et remplace ces machines pour l'ARAS contre une rétribution financière. Celle-ci, selon les barèmes du Canton, s'est élevée à un montant d'un peu plus de Fr. 130'823.40 en 2024.

Il faut également noter que suite aux événements liés au Covid en 2020 et 2021, pas mal de collaboratrices et collaborateurs avaient dus être équipés en urgence d'ordinateurs portables, principalement des tablettes Microsoft Surface Pro seules disponibles alors en quantité, pour leur permettre de télétravailler lors des fermetures obligatoires des bureaux. Ainsi un bon nombre de collaboratrices et collaborateurs disposaient d'un PC fixe et d'un appareil portable. Le service des Systèmes d'information remplace au fur et à mesure ces doublons par un seul ordinateur équipé d'une station d'accueil avec écrans externes, clavier et souris pour une bonne ergonomie des places de travail. Cette solution d'équiper toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de PC portables offre plus de souplesse et, grâce aux prix du PAIR (Partenariat des achats informatiques romands) dont la Ville de Vevey est membre, ne constitue pas un surcoût important.

Outre la gestion courante des équipements, du réseau, des logiciels (dépannage des postes, sauvegarde, maintenance, mises à jour, etc.) et l'assistance aux utilisatrices et utilisateurs, le service a mené plusieurs opérations particulières en 2024 qui constituent l'essentiel de ce rapport.

## Faits marquants

### Segmentation du réseau avec l'aide des pare-feux

Les nouveaux pare-feux installés en 2023 ont permis, grâce à leur puissance de traitement, de mettre en place cette année une segmentation du réseau protégeant les serveurs. Les serveurs sont ainsi séparés des PC des utilisatrices et utilisateurs par les pare-feux et des règles ne permettent d'accéder aux serveurs que via les ports nécessaires pour le bon fonctionnement des applications. On ne va ainsi, pour prendre un exemple, pas pouvoir accéder via un port dédié à du partage de fichier Microsoft sur un serveur Oracle. Cette mesure constitue une sécurité supplémentaire, limitant ainsi ce qu'un pirate, utilisant ou parvenu sur un PC de la Ville, pourrait faire sur les serveurs.

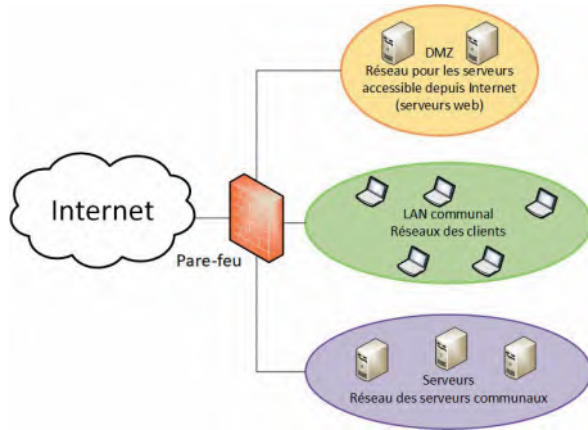


Schéma - représentation segmentation réseau

### Contrôle du trafic HTTPS

Le service des Systèmes d'information a également activé sur les pare-feux en 2024 l'inspection du trafic HTTPS sécurisé pour les sites internet, sauf ceux jugés de faible risque (comme les sites en ligne de journaux, les sites officiels ou commerciaux bien gérés, etc.) par ce système. Cela permet ainsi de protéger également les PC contre d'éventuelles menaces présentes sur des sites accédés en HTTPS. Autrement, ce trafic crypté ne peut pas être contrôlé. Ces contrôles supplémentaires exigent en revanche beaucoup de puissance de traitement de la part des pare-feux et les nouveaux équipements installés en 2024 peineraient s'ils devaient analyser tout le trafic internet. Heureusement, le fait de ne pas analyser les accès vers des sites connus et jugés par le système comme représentant des dangers très faibles permet de les soulager et de répondre sans créer de ralentissements.

### Mise en place de la nouvelle solution de filtrage des messages indésirables, des virus et des tentatives d'hameçonnage (passerelle de messagerie)

La mise en place de la nouvelle passerelle de messagerie a été effectuée dans les premiers mois de l'année. La Ville de Vevey dispose ainsi d'une solution de filtrage moderne et bénéficiant des dernières technologies pour bloquer les virus, spams et autres messages d'hameçonnage.

Elle offre notamment des fonctionnalités plus poussées pour contrôler les pièces jointes et les liens contre les virus, les rançongiciels et les tentatives d'hameçonnage. La solution adoptée permet également de protéger l'espace collaboratif dans le nuage contre ces menaces.

Cette nouvelle passerelle permet ainsi d'accroître la sécurité de l'informatique communale en arrê-

tant la majorité des menaces en amont des boîtes de messagerie des utilisatrices et utilisateurs. Il faut bien sûr relever qu'aucun système de sécurité ne va arrêter 100% des cybermenaces et que le dernier rempart est constitué par les utilisatrices et utilisateurs de l'informatique communale. Il est donc primordial d'assurer, comme cela se fait depuis plusieurs années, la sensibilisation et la formation en continu de ces personnes sur la cybersécurité et les menaces potentielles afin qu'elles ne cliquent pas sur le premier lien ou document joint arrivé dans un courriel.

### Remplacement de commutateurs d'accès

Après le remplacement en 2023 des commutateurs principaux assurant les connexions entre les quatre quadrants du réseau de la Ville, le service des Systèmes d'information a continué à remplacer en 2024 des commutateurs d'accès (les commutateurs desservant les différents bâtiments de la Ville, mais pas les sites critiques que sont les datacenters) arrivés en fin de vie. Ces équipements moins critiques ne sont pas sous maintenance et peuvent être maintenus en service pendant près d'une quinzaine d'années, mais doivent naturellement quand même finir par être remplacés faute de performances (des ports à 100 Mb/s deviennent trop lents et brident les capacités de transfert des PC) et de mises à jour de sécurité.

### Remplacement dans les écoles des antennes Wi-Fi de la Ville par celles du Canton

Des discussions ont été menées en 2024 pour organiser avec le Canton le remplacement en 2025 dans les collèges de la plupart des antennes Wi-Fi installées par la Ville. Une cinquantaine d'antennes seront ainsi remplacées par les services du Canton dans les collèges des Crosets et de la Veveyse, à l'instar de ce qui a déjà été effectué notamment dans les collèges Kratzer et du Clos, dans le cadre de la reprise de la gestion du réseau pédagogique par le Canton.

### Extension du câblage dans la garderie Les Marionnettes et fourniture d'équipements informatiques supplémentaires dans les garderies

Après les travaux effectués dans les deux garderies des Ateliers et des Cèdres entre Noël 2023 et Nouvel An, c'est l'extension du câblage réseau qui a été réalisé à la garderie Les Marionnettes durant les vacances estivales.

Le service a fourni en 2024 aux trois garderies un ordinateur par groupe d'accueil (quatre en principe : nurserie, trotteurs, moyens et écoliers) pour répondre aux besoins et aux demandes du secteur Famille de mettre à disposition également la messagerie, ainsi que les outils bureautiques et collaboratifs aux éducatrices et éducateurs.

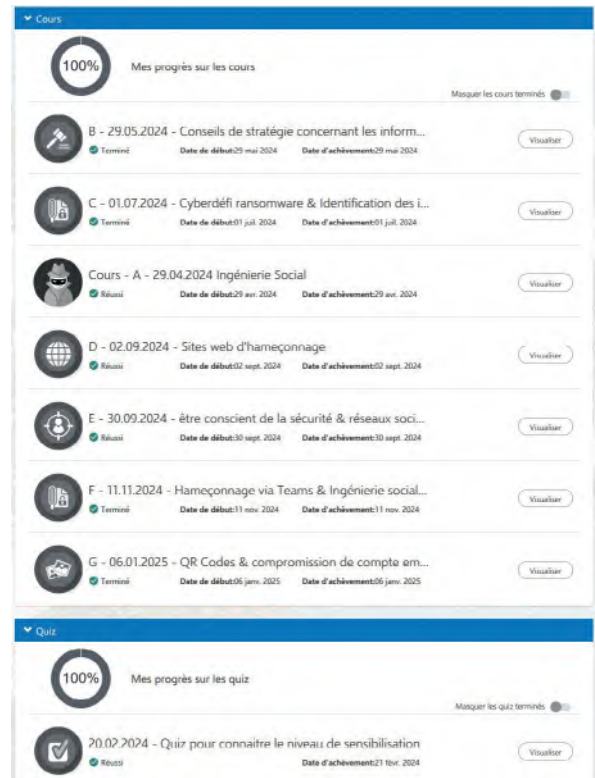
Une extension du câblage réseau existant doit encore être réalisée en 2025 dans la dernière garderie, celle de la Barcarolle, où ces travaux s'annoncent complexes au vu de la structure du bâtiment, même pour mettre en place une desserte par antennes Wi-Fi.

### Sécurité

La sécurité informatique est un travail de longue haleine et il est nécessaire de reconduire, année après année les mesures visant à protéger les systèmes et les données. Les trois axes principaux, outre le maintien à jour des outils de sécurité et le déploiement des mises à jour de sécurité sur les différents systèmes d'exploitation et applications, sont :

- la campagne de sensibilisation / formation des utilisatrices et utilisateurs aux menaces informatiques
- l'accompagnement par un consultant en sécurité
- les tests de pénétration

Ainsi une nouvelle campagne de formation Terranova a démarré au printemps 2024 avec un module à suivre tous les mois et plusieurs tests d'hameçonnage en cours d'année. Des rapports permettent au service des Systèmes d'information de s'assurer que ces cours sont suivis et de faire les relances nécessaires.



### Tableau bord cours Terranova

Le service a également travaillé avec une société de sécurité locale pour sécuriser davantage les serveurs Linux de la Ville. Cette opération a ainsi permis de disposer de nouveaux modèles permettant de créer des serveurs Linux offrant une sécurité renforcée.

Enfin, en 2024 à nouveau, une société externe a été mandatée pour effectuer deux séries de tests d'intrusions. Les premiers tests visaient à vérifier la sécurité du réseau Wi-Fi et les deuxièmes portaient sur la sécurité de l'environnement Azure / cloud Microsoft de la Ville. Ces essais d'intrusion sont basés sur les méthodes des pirates informatiques pour exploiter des failles connues. La société établit ensuite un rapport détaillé sur les points forts ainsi que les éventuels points à améliorer et propose des mesures de correction. S'il y en a, celles-ci sont bien sûr appliquées par le service des Systèmes d'information. Ces tests, qui peuvent ainsi permettre de révéler des failles ou faiblesses et de les mitiger, sont donc aussi un outil essentiel pour assurer la sécurité des systèmes de la Ville. Comme une possibilité d'attaque pour des pirates peut apparaître du jour au lendemain suite à la découverte d'une nouvelle faille qui n'aurait pas encore été corrigée, il est important du point de vue de la sécurité de les reconduire annuellement.

### Collaboration avec le SOC cantonal

Le SOC (Security Operation Center) cantonal s'est renforcé et a depuis le début de l'année 2024 le mandat d'assister les communes en cas de cyberattaques. Cette entité fait aussi du travail de prévention et d'information. Dans ce cadre la Cellule de crise, volet informatique, a participé à un exercice de simulation d'une cyberattaque organisé par le SOC cantonal, début décembre 2024, avec des dizaines d'autres communes et d'entités parapubliques.

### Remplacement des systèmes centraux de la Ville : serveurs, stockage, commutateurs, virtualisation et systèmes de sauvegarde

Les serveurs installés en 2020 arriveront au bout de leur 5 ans d'exploitation et de leur maintenance fin mai 2025. Le service des Systèmes d'information a ainsi travaillé en 2024 pour préparer cet important remplacement et déposer un projet solide basé sur la solution actuelle, qui a fait ses preuves ces dernières années. Comme les commutateurs desservant les deux salles informatique et l'Hôtel de Ville doivent également être remplacés, ainsi que les baies permettant d'effectuer les sauvegardes journalières, l'opération sera spécialement importante, d'autant plus que les logiciels de virtualisation et de sauvegarde, dont les modèles de tarification ont changé, doivent aussi être renouvelés et avec, malheureusement, des prix en hausse.

Le service des Systèmes d'information a ainsi déposé à la fin de l'année 2024 un préavis demandant le financement de ce projet.

### Liaison de bâtiments communaux

La dernière liaison de la Ville sur une ligne cuivre louée, utilisée pour relier le camping de la Pichette au réseau communal a été remplacée au printemps 2024. En effet, cette ligne ne permettait qu'un débit de 2 Mbits/s devenant de plus en plus insuffisant pour permettre à la nouvelle équipe des gardiens de travailler dans de bonnes conditions sur le réseau de la Ville. Faute de pouvoir disposer d'une fibre optique (trop chère au vu des distances entre le camping et le point le plus proche sur le réseau communal), c'est un VPN sur une ligne DSL permettant un débit symétrique de 50 Mbits/s qui a été mise en place.

Une autre liaison, utilisant une paire de fibres optiques louée à Romande Energie, a également été mise en place vers la fin de l'année pour relier le bâtiment rénové du Poids du Foin au réseau communal via le site de la Grenette. Cette connexion est nécessaire pour permettre le fonctionnement du système de gestion de clés.

Parallèlement, le service des Systèmes d'information est toujours à la recherche d'une solution pour pouvoir disposer de liaisons fiables, suffisamment rapides et à prix réduit, pour pouvoir répondre aux besoins des services communaux. Il prévoit ainsi de s'associer à un projet de dégroupage du central téléphonique de Vevey qui devrait être mené en 2025 par la société Genedis, en collaboration également avec le SIGE.

### Développement de la solution de gestion des séances pour un usage par le Conseil communal

Comme indiqué en 2023, la société Artionet développe présentement une nouvelle application qui répondra à la problématique de la gestion des séances du Conseil communal. La Ville de Vevey, par le biais du Secrétariat municipal, participe à ce développement avec d'autres communes romandes.

### Plan de classement dans la GED

Ce projet piloté par le service Accueil et population, secteur Archives, auquel collabore le service des Systèmes d'information est une grosse opération comme elle concerne l'ensemble des services de la Ville.

Afin de disposer de ressources supplémentaires pour le mener à bien et soutenir les collaboratrices et collaborateurs de la Ville dans cette transition, une chargée de projet à 80% a été engagée pour 18 mois avec une fraction d'EPT libre mis à disposition par le Secrétariat municipal. Elle a commencé son activité début juillet 2024 et travaille depuis sur le projet et notamment la formation et le support pour les utilisatrices et utilisateurs.

### Disponibilité des systèmes et pannes

Les systèmes n'ont pas connu de panne globale conséquente en 2024. Il faut dire que le système actuel, installé en 2020, offre une grande sécurité. En effet, les deux *datacenters* de la Ville répliquent les données et l'état des serveurs en temps réel. En cas de panne grave dans l'une des salles ou de liaison coupée vers l'une d'entre elles, l'autre salle prend alors le relai en démarrant en quelques dizaines de secondes les serveurs qui tournaient jusqu'alors sur le site inaccessible. A cela s'ajoute que chaque *datacenter* comprend trois serveurs faisant tourner, via la virtualisation, les serveurs virtuels, et que la perte d'un de ces 3 serveurs n'empêche pas le *datacenter* de fonctionner normalement.

Il faut par contre relever en 2024 les nombreuses attaques de groupes de hackers se revendiquant comme pro-russes contre les sites web officiels suisses en marge notamment du WEF ou de la conférence sur l'Ukraine. Ainsi le réseau informatique du Canton de Vaud a subi en 2024 de multiples attaques de type DDoS (*Distributed Denial of Service*), un genre d'attaque qui ne fait pas de dégâts autres que paralyser momentanément des sites Internet, des applications web, voire le fonctionnement de certains systèmes informatiques. Comme les PC sur le réseau de la Ville de Vevey accèdent à internet via le réseau cantonal et utilisent certains services du Canton (la résolution de noms DNS notamment), les soucis provoqués par les attaques contre le réseau cantonal ont aussi amené des coupures d'accès internet voire des ralentissements sur le réseau de la Ville. Les techniciens du Canton ont heureusement rapidement mis en œuvre des mesures pour limiter les impacts de ces attaques.

### Renouvellement du parc informatique et postes de travail supplémentaires

Environ 70 ordinateurs portables ont été achetés en 2024, principalement pour remplacer des ordinateurs anciens ou pour fournir un équipement mobile en lieu et place d'un poste fixe.

### Fourniture de PC portables aux nouvelles et nouveaux apprentis et apprenties

Comme chaque année, le service des Systèmes d'information a assisté le service des Relations humaines pour fournir à une nouvelle volée d'apprentis et d'apprenties des terminaux mobiles nécessaires pour suivre les cours. Cette année, face à l'envol du prix des tablettes Microsoft Surface Go, il a été finalement décidé de leur fournir les mêmes PC portables que ceux qui équipent l'administration. En effet ces machines sont moins chères et plus performantes que les tablettes et permettent aux apprentis et apprenties d'accéder à leur boîte de messagerie, ainsi qu'aux applications nécessaires pour leurs cours.

### Déménagements

Le service des systèmes d'information intervient régulièrement pour paramétrer les équipements et reconnecter les postes de travail et téléphones lors de déménagements, que ce soient de grosses ou de petites opérations.

En mars 2024, le service a ainsi assisté dans sa réorganisation des locaux et ses déménagements le service des Bâtiments, gérance et énergie. Ces opérations incluaient notamment la mise en route de la nouvelle réception de ce service, le déplacement du secteur Sécurité des locaux de Simplon 18 à Simplon 14 et maints déménagements de collaboratrices et collaborateurs.

### Remplacement des batteries d'un des onduleurs protégeant les équipements d'une des salles informatiques.

Les deux gros onduleurs protégeant les deux salles informatiques contre les éventuelles coupures de courant et les variations d'intensité électriques font l'objet d'une maintenance annuelle sous contrat. La maintenance 2023 d'un des appareils ayant montré que la tension de ses batteries commençait à baisser, celles-ci ont dû être remplacées au début de l'année 2024. C'est une opération régulière qui revient tous les 4 ou 5 ans et dont la nécessité apparaît à l'occasion de ces maintenances annuelles.



Onduleur dont batteries remplacées en 2024

### Gestion des copieurs

Trois copieurs arrivés en fin de contrat ont été remplacés en 2024, à l'Office de la population, au service des Relations humaines et au service de l'Urbanisme. Un quatrième copieur pour le secteur du Travail social de proximité - Ginkgo a été commandé mais sera remplacé en 2025.

Parallèlement trois nouveaux copieurs ont été achetés pour les UAP de Clos, de l'Aviron et pour la future halte-garderie Le jardin de Demetan à l'avenue de Gilamont 67.

Enfin trois copieurs avaient encore été rachetés selon l'ancien système pratiqué jusqu'à fin 2023, les machines du service des Bâtiments et gérance, de la piscine et de l'UAP de Crédeile.

### Téléphones

#### Gestion des téléphones

Le secteur Informatique assure la gestion des téléphones et du central téléphonique. Ces tâches comprennent le transfert des numéros et le suivi des collaboratrices et collaborateurs lors de déménagements, l'installation des nouveaux appareils, les modifications des noms apparaissant sur les stations, le traitement des dérangements, la mise à jour des annuaires et toute la gestion des téléphones mobiles.

Suite au passage en 2021 à une facturation forfaitaire fixe pour les communications en Suisse (et à l'étranger avec toutefois un plafond) parallèlement à la mise en service du nouveau central, il n'y a plus de solution de contrôle des coûts des appels et il n'y a ainsi plus de statistiques sur ceux-ci.

#### Téléphones mobiles et smartphones

La Ville recense un peu plus de 180 abonnements professionnels de téléphones mobiles principalement conclus auprès de l'opérateur Swisscom. Sur ce nombre une vingtaine sont utilisés pour des installations reliées par de la 3G ou de la 4G (comme des sondes d'égoût, des modems 4G, des systèmes d'arrosage, des alarmes ou encore des écrans d'affichage). Le coût des abonnements mensuels s'échelonne de Fr. 4.- pour un abonnement mensuel basic comprenant uniquement de la communication « voix », gratuite au sein de l'entreprise, à Fr. 26.40 pour un abonnement mensuel avec communications et données illimitées en Suisse.

Le service des Systèmes d'information a testé en 2024 des abonnements conclus auprès de l'opérateur Salt. Ceux-ci, bien plus avantageux permettent de réduire les coûts, surtout dans le cas d'abonnements pour des smartphones avec des données illimitées. Le service va ainsi à terme généraliser ces abonnements meilleur marché et qui fonctionnent également à satisfaction.

#### Autres tâches

##### Collaboration sur le préavis concernant l'installation d'un système de vidéosurveillance

Le service des Systèmes d'information a collaboré avec le service de la Cohésion sociale à l'établissement du préavis relatif à la vidéosurveillance de la zone de la gare, notamment en ce qui concerne les liaisons des caméras et les points relatifs à la mise en place et à l'exploitation future du serveur applicatif et d'enregistrement.

#### Procédures Votelec

Le chef du service des Systèmes d'information assure également la fonction de responsable Votelec. Cette tâche englobe l'organisation des processus électoraux avec le Secrétariat municipal, la transmission du rôle électoral au Canton avec le programme Girôle, la supervision du dé-

pouillement avec la présidence du Conseil communal, le dépouillement avec le nouveau système de numérisation des bulletins SuisseVote et la transmission des résultats avec le logiciel Votelec. En 2024, outre les votations fédérales et cantonales régulières, il a fallu organiser et gérer, en collaboration avec le Secrétariat municipal le dépouillement d'un scrutin communal. La situation a été rendue encore plus complexe par l'erreur du prestataire du Canton chargé de l'impression et de la mise sous pli du matériel de vote, qui avait envoyé à un nombre conséquent d'électrices et électeurs suisses de Vevey des bulletins destinés aux Suisses de l'étranger et ne comportant donc pas le sujet communal. Le résultat de la votation communale a heureusement été suffisamment clair pour ne pas avoir à revoter sur le sujet malgré un peu plus d'une centaine de mauvais bulletins utilisés par des électrices et des électeurs.

### Evolutions prévues en 2025

Conformément aux études menées en 2024 ainsi qu'aux rubriques du budget et du plan des investissements, plusieurs développements sont prévus en 2025 :

- remplacement des serveurs, du stockage, des systèmes de virtualisation et de sauvegarde ;
- poursuite de la campagne de sensibilisation et de formation des collaboratrices et collaborateurs aux cybermenaces ;
- participation au projet de dégroupage du central Swisscom de Vevey afin de pouvoir disposer de liaisons informatiques rapides et bon marché ;
- liaisons de sites supplémentaires, notamment la halte-garderie Le Jardin de Demetan et le local du garde-port ;
- extension du câblage réseau dans la garderie La Barcarolle ;
- amélioration des fonctionnalités de recherche des documents du Conseil communal sur le site Internet de la ville.

*Yvan Luccarini, syndic  
Robert Schneider, chef de service*

## Le secteur Système d'information du territoire (SIT)

### Présentation

Le SIT est un secteur transversal et intercommunal dont l'objectif principal est de mettre en place des outils de gestion et de consultation de données géographiques, basés sur les solutions libres GeoMapFish (consultation de géodonnées dans Cartoriviera), QGIS (gestion de géodonnées) et Geocity (plateforme de cyberadministration).

### Organisation

Les ressources humaines, qui représentent 1.7 EPT depuis 2020, sont en partie prises en charge par la région dans le cadre de la convention Cartoriviera (environ 0.9 EPT). Ces ressources sont réparties entre deux personnes, un responsable et un chef de projets.

### Faits marquants

Deux principales évolutions ont marqué l'année 2024 :

- Sortie d'une première version 0.8 de GeoGirafe, la nouvelle interface de GeoMapFish. L'organisation et l'architecture mises en place pour cette réalisation sont un succès ; les développements impliquent maintenant beaucoup plus les utilisatrices (administrations cantonales et communales) et avancent à un rythme soutenu.
- Suivi et coordination du projet de refonte de l'in-

terface Geocity ainsi que de l'appel d'offres pour le développement d'un module de gestion des demandes de permis de construire.

### Applications de gestion des géodonnées

Le SIT a continué d'investir en 2024 pour le développement du logiciel libre QGIS et de sa version nomade QField, utilisés quotidiennement par divers services de la Ville. QField, qui est de plus en plus utilisé dans le monde de la géoinformation, a subi une évolution particulièrement importante en 2024, avec de nombreux investissements venant du secteur public et du secteur privé.

### Association pour le Système d'information du territoire (ASIT)

Depuis 2017, le responsable du SIT occupe la fonction de président de l'ASIT. Créée il y a 30 ans par les principaux acteurs de la géoinformation du canton de Vaud, l'ASIT emploie trois ingénieurs et rassemble plus de 400 membres.

En tant que président et en sus de la gestion des séances de comité, le responsable du SIT a été principalement amené à travailler sur des questions liées aux ressources humaines ainsi que sur l'organisation de la JRG2025, qui rassemble tous les deux ans plus de 600 professionnels et professionnelles de la géoinformation à Lausanne. 2024 a également vu se fêter les 30 ans de l'association à la salle Del Castillo à Vevey. Une exposition gratuite et ouverte au grand public mêlant art et géodonnées a été réalisée pour cet anniversaire et a connu un important succès.

### Infrastructure informatique

Pour pouvoir fonctionner, le SIT doit s'appuyer sur une infrastructure informatique relativement complexe. Pour garantir un niveau de sécurité maximal ainsi que des versions à jour, une partie non négligeable des ressources du secteur est utilisée pour mettre à niveau les différentes composantes de l'architecture (logiciels, bases de données, etc.). Un effort significatif a également été investi dans la mise en place d'outils de supervision, permettant une détection rapide des pannes sur les différentes plateformes déployées.

### Projets

Le SIT est sollicité par les services communaux et les partenaires Cartoriviera pour réaliser divers projets à composante spatiale à l'échelle communale ou intercommunale. Les principaux projets qui ont occupé le SIT en 2024 sont présentés ci-dessous.

### Migrations TEKSI

En 2024, le SIT a réalisé la migration vers TEKSI des données assainissement et eau potable des communes de Rennaz, Roche et Noville. Le SIT a également accompagné la commune de Montreux dans cette migration, réalisée par une so-



ciété externe. Ces migrations portent à 11 sur 13 le nombre de communes Cartoriviera utilisant cette solution libre pour la gestion de leurs réseaux souterrains.

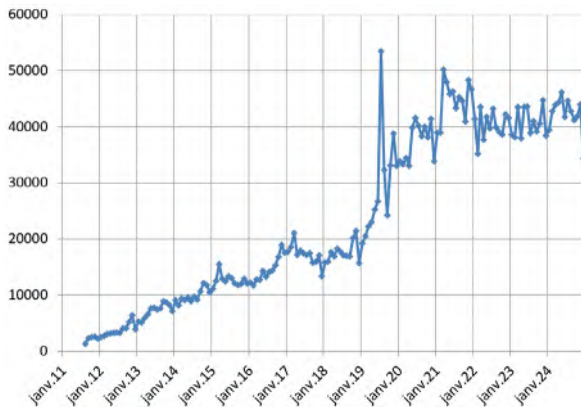
### Migrations Montreux

En 2024, le SIT a réalisé la migration vers QGIS des modules « Routes », « Espaces verts » et « Nomenclature » de la commune de Montreux. Ces migrations permettent à la commune de résilier ses contrats liés au logiciel commercial LIDS, et de n'avoir ainsi plus que des solutions libres pour la gestion de ses géodonnées.

### Cartoriviera

Cartoriviera est un géoportail intercommunal couvrant l'entier de l'ancien district de Vevey ainsi que les communes du Haut-Lac. Ci-dessous quelques chiffres, en constante augmentation depuis la mise en ligne en 2011 :

- plus de 1700 visites quotidiennes ;
- près de 900 utilisatrices et utilisateurs disposant d'un accès sécurisé ;
- 13 communes et 2 associations de communes (env. 150 km<sup>2</sup>) partenaires ;
- près de 40 thèmes de données ;
- plus de 300 couches ;
- 2 serveurs virtuels (applications + base de données) et 600 Go de données.



### Visites mensuelles

En plus de la coordination régionale de Cartoriviera, le SIT participe activement au PSC de Geo-MapFish (logiciel libre de Cartoriviera) réunissant plusieurs villes et cantons suisses, et en assure la gestion financière. En 2024, le financement participatif a permis de réunir plus de Fr. 190'000.-, qui ont été utilisés pour réaliser la première version 0.8 de GeoGirafe, nouvelle interface de GeoMapFish. Cette première version a non seulement déjà repris de nombreuses fonctionnalités de la version existante, mais offre également plusieurs nouveautés, notamment au niveau de la navigation 3D et des outils de dessin. Une analyse approfondie de l'utilisabilité, co-financée par les différents partenaires, a également été menée par la HEIG-VD. Elle a permis de poser les bases de la nouvelle interface de GeoGirafe.

### Cartoriviera - Nouveautés

Les nouvelles données introduites en 2024 sont les suivantes :

- accidents de la circulation ;
- arbres du domaine public de La Tour-de-Peilz ;
- archives des plans de ville et cadastraux ;
- bancs publics de La Tour-de-Peilz (accès restreint) ;
- bâtiments selon le système de chauffage ;
- cadastre géothermique basse température ;

- commission communale d'urbanisme (CCU) de La Tour-de-Peilz (accès restreint) ;
- demandes préalables de manifestations issues de Geocity (accès restreint) ;
- déviations et itinéraires conseillés pour les perturbations ;
- état d'entretien des canalisations de Vevey (accès restreint) ;
- inventaire des arbres remarquables ;
- jardins remarquables de Vevey (accès restreint) ;
- LiDAR 2024 (reliefs, hauteurs, canopée, différences) ;
- orthophoto locale « Salenche » (autres à suivre) ;
- orthophoto très haute définition La Tour-de-Peilz (2 cm) ;
- orthophoto 2024 (10 cm) des zones bâties de la Riviera ;
- permis de construire d'Attalens et Port-Valais pour le SIGE (accès restreint) ;
- périmètres de transports scolaires de Montreux ;
- pré-évaluation du recensement architectural de La Tour-de-Peilz (accès restreint) ;
- prestations sociales de Vevey ;
- surfaces d'affichage de Vevey.



**LiDAR différences 2019 2024**

### Cartoriviera - Geocity

La plateforme Geocity, conçue par la commune d'Yverdon-les-Bains sur un modèle de logiciel libre, est un système générique permettant de gérer le processus des demandes d'autorisation, de la saisie en ligne par le requérant ou la requérante jusqu'à l'envoi de l'autorisation, en passant par la circulation dans les services communaux. Geocity est intégré à l'infrastructure Cartoriviera et est mis à disposition des partenaires. Le SIT, en plus de son importante implication dans le développement de la solution, a également numérisé en 2024 plusieurs processus grâce à ce système :

- avis de pose d'échafaudages ;
- demandes de transport par hélicoptère ;
- demandes de minime importance pour la police des constructions (Vevey) ;
- inscriptions aux camps scolaires (avec paiement en ligne) ;
- sondage pour les box vélos (Vevey).

En 2024, près de 1'900 demandes ont été effectuées par le biais de cette plateforme, contre près de 1'400 en 2023.

De plus, une importante refonte de l'interface a été réalisée, améliorant sensiblement l'utilisabilité. Finalement, un appel d'offres pour la création d'un module de gestion des demandes de permis de construire a été effectué. Les développements ont débuté en 2024 et se poursuivront en 2025, avec

une forte implication du SIT dans la coordination du projet et des tests.

### Cartoriviera - Signalements-Riviera.ch

Signalements-Riviera.ch a été mis en ligne au printemps 2021 et a été entièrement réalisé par le SIT. Il s'agit d'une application permettant à la population de signaler un problème sur le domaine public, avec un système de gestion du suivi des signalements. Des signalements privés, réservés aux services communaux, sont également possibles. En 2024, la thématique suivante a été introduite :

- Gorges du Chauderon (accès restreint, commune de Montreux), avec pour objectif d'assurer la sécurité et l'entretien des lieux.

En 2024, 648 signalements ont été effectués sur la plateforme, toute thématique confondue, contre 247 en 2023.

### Cartoriviera - 3D

Suite à la réalisation en 2023 d'un modèle 3D haute définition de Vevey, d'autres communes ont décidé d'effectuer le même type de modélisation sur leur territoire en 2024. Il s'agit de Blonay - Saint-Légier, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jon-

gny, La Tour-de-Peilz et Montreux (sur une rue test). Dans le but de centraliser ces représentations, la plateforme :

<https://cartoriviera.uzuverse.com> a été mise en place.



Yvan Luccarini, syndic  
Daniel Gnerre, responsable du SIT

### Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2024 :

*Vœu 08/2024*

La Commission de gestion souhaite que les accès aux documents du CC soient référencés rapidement et soient disponibles facilement sur le site internet

*Réponse: Malheureusement la société effectuant l'intégration de la GED M-Files depuis 2018 pour la Ville de Vevey n'a pu dégager en 2024 les ressources nécessaires pour effectuer le développement indispensable pour ce module. Il faut préciser que cette société est de petite taille et travaille déjà de manière intensive sur les adaptations de la GED pour permettre aux services de l'administration communale d'utiliser celle-ci pour le classement et stockage de ses documents.*

*Parallèlement, le développement de la solution eSéances Legislative pour le Conseil communal est en cours. Cette application développée par la société Artionet, en collaboration avec différentes communes romandes dont Vevey, doit fournir dès 2026 un module permettant de classer et rechercher les documents produits par le Conseil communal et mis à disposition de celui-ci.*

*Vœu 09/2024*

La Commission de gestion souhaite une harmonisation des pratiques dans le domaine de la téléphonie mobile dans le milieu professionnel.

*Réponse: Le service des Systèmes d'information tient compte de ce vœu et a testé en 2024 des abonnements mobiles Salt, plus avantageux financièrement dans les versions qui incorporent du trafic de données. Ce sont ces abonnements qu'il privilégie et déploie désormais et vers lesquels il va migrer les abonnements de Swisscom incorporant des données. Le service des Systèmes d'information va aussi revoir les règles de remboursement pour les téléphones à usage privé et professionnel en tenant compte des nouveaux tarifs.*



Vevey 3D

# 119

Le service de l'Urbanisme et de la mobilité est en charge du foncier et des autorisations de construire. Il suit les projets relatifs à l'aménagement du territoire, les aménagements urbains et organise la mobilité sur le territoire communal.

## SERVICE DE L'URBANISME ET DE LA MOBILITÉ



## Présentation

Le service de l'Urbanisme et de la mobilité a pour mission de mettre en œuvre les tâches communales liées à l'application des lois et règlements cantonaux et communaux. Ses principales responsabilités incluent :

- L'élaboration des outils de planification territoriale (plans directeurs et plans d'affectation) ;
- La police des constructions, chargée de vérifier la conformité des projets de construction avec les plans et règlements en vigueur.

Le service pilote également des projets liés aux espaces publics et à la mobilité, tels que la requalification des espaces, les aménagements temporaires, la planification des déplacements multimodaux, la politique du stationnement et la régulation du trafic. Le service assure également la gestion des dossiers fonciers de la Ville (acquisitions, ventes, servitudes, etc.).

## Organisation

Le service est organisé ainsi :

Le service est dirigé par un chef de service (1 EPT), assisté de son adjoint.

Le secteur « Police des constructions et foncier » est composé d'un architecte responsable (1 EPT, adjoint au chef de service), trois architectes (3\*0.8 EPT) et un technicien (1 EPT). Deux secrétaires (0.8 et 0.4 EPT) viennent compléter l'équipe. Une assistante technique foncier et urbanisme (0.9 EPT) suit les dossiers fonciers.

Des renforts réguliers ont eu lieu au courant de l'année pour la numérisation des archives par des auxiliaires.

Côté « projets », l'équipe des chefs et cheffes de projets pluridisciplinaires est composée d'un architecte, responsable du plan de mobilité et d'urbanisme intégré (0.8 EPT) et de trois géographes-urbanistes (3\*0.8 EPT) qui suivent à la fois des projets relevant des espaces publics et ceux relatifs aux planifications territoriales. Un architecte paysagiste (0.8 EPT) est chargé de projets de différentes natures (aménagement urbains, planification) à fort impact paysager. Il fait le trait d'union avec le service des Travaux publics, espaces verts et entretien et préavise les permis de construire d'importance. Quant aux projets à dominante « mobilité », ils sont suivis par un ingénieur en mobilité (0.6 EPT) et une aménagiste (0.8 EPT).

Un géographe auxiliaire (0.8 EPT) vient compléter cette équipe.

Une secrétaire (0.8 EPT) partagée avec le bureau de la Durabilité a la charge du secrétariat des chefs et cheffes de projets ainsi que du chef de service.

## Communication et démarches participatives

L'année 2024 a été marquée par une intensification des démarches participatives. Pour toucher efficacement la population cible, divers canaux de communication ont été mobilisés pour chaque projet.

## Vevey Demain

Disponible depuis fin 2018 et visité par plus de 8'100 utilisateurs et utilisatrices en 2023, le site internet Vevey Demain ([demain.vevey.ch](http://demain.vevey.ch)) a vu sa fréquentation augmenter pour 2024 avec 12'844 nouvelles visites.

Ce site internet permet de suivre l'actualité du processus de révision des planifications territoriales de la Ville et d'avoir une vue d'ensemble des projets qui y sont liés.

C'est par ce biais que la population est invitée à s'inscrire aux divers ateliers participatifs. En 2024, 429 personnes se sont inscrites aux 26 démarches participatives organisées par le service par le biais

du site internet, ce sans compter les personnes s'étant inscrites par mail ou par téléphone.

## Démarches participatives : une année riche en engagement citoyen

Les démarches participatives menées cette année ont suscité un vif intérêt médiatique, avec plusieurs retombées dans la presse locale. Le *24 heures* et le *Riviera-Chablais* ont publié de nombreux articles, mettant notamment en lumière les consultations organisées autour de la gare et du réaménagement des rues. Par ailleurs, La Télé Vaud-Fribourg a réalisé un reportage lors de l'atelier-balade consacré au projet Vevey Ouest, illustrant l'implication des citoyens dans ces processus. L'année 2024 a été particulièrement dynamique en matière de participation citoyenne, avec une diversité de formats déployés pour associer les habitants et habitantes aux projets locaux. Ateliers, balades urbaines, séances d'information, chantiers participatifs et sondages ont rythmé l'année, permettant à chacun et chacune de s'exprimer et de contribuer. Au total, ce sont 26 démarches participatives qui ont été organisées, mobilisant plus de 1560 participants et participantes issues de Vevey et des communes environnantes.

Parmi ces initiatives, les séances d'information ont rassemblé plus de 170 personnes, tandis que les ateliers ont réuni plus de 245 participant.e.s. Les ateliers-balades, particulièrement appréciés, ont attiré plus de 335 personnes, et les chantiers participatifs ont mobilisé plus de 400 volontaires. Enfin, les sondages ont permis de recueillir l'avis de plus de 410 citoyens et citoyennes, offrant une vision représentative des attentes et des besoins de la population. Ces démarches témoignent de l'engagement fort des habitants et habitantes dans la vie de leur commune et de leur volonté de contribuer activement à l'évolution de leur cadre de vie. Elles soulignent également l'importance d'une communication transparente et inclusive pour favoriser la participation de toutes et tous.

## Collaborations interservices

La communication à la population étant physique et virtuelle, le service a collaboré de manière étroite et à plusieurs reprises avec la voirie pour la mise en place de panneaux F4 à divers endroits de la ville. Il a aussi étroitement collaboré avec le secteur communication pour la rédaction de 14 communiqués de presse, 3 brèves municipales et de 25 publications pour les réseaux sociaux.

Le service a également pris part aux réunions trimestrielles organisées par le secteur communication, dont l'objectif est de coordonner les actions des différents services sur cette thématique. C'est dans ce cadre qu'il a contribué activement au groupe de travail chargé de concevoir le nouveau bulletin communal *Vevey Infos*, ainsi qu'à la rédaction de plusieurs articles.

## Projets

Les projets suivis par le service concernent la planification du territoire, les espaces publics et la mobilité. Ils sont d'échelles spatiales et temporelles variées allant de la réalisation d'un projet de réaménagement temporaire d'espace public au pilotage d'un projet de plan d'affectation ou l'élaboration d'un masterplan d'un quartier.

Dans ce cadre, les missions du service sont les suivantes :

- Mener à bien la révision du Plan général d'affectation ou Plan d'affectation communal et du Plan directeur communal et suivre les Plans d'Affectation d'initiative privée.

- Elaborer une vision d'ensemble de développement de l'espace public et de l'accessibilité multimodale.
- Concevoir et qualifier l'espace urbain pour offrir un cadre de vie de haute qualité pour les habitants et habitantes et visiteuses.
- Planifier la mobilité urbaine.
- Promouvoir les mobilités douces et les transports publics et mettre en œuvre les aménagements y relatifs.
- Définir et mettre en application la politique du stationnement sur le domaine public.

Les projets sont présentés ci-dessous du général au particulier et par quartier.

### Plans Directeurs

#### *Plan directeur intercommunal (PDi) et Projet d'agglomération (PA5)*

URB a été impliqué dans la finalisation du projet d'agglomération Rivelac avec une participation aux séances intercommunales et en menant les études préliminaires nécessaires pour proposer des mesures d'infrastructure. Le projet d'agglomération sera déposé à la Confédération début 2025, la ville de Vevey propose une dizaine de mesures avec un horizon de réalisation 2028-2032 et les possibilités de cofinancement sont de l'ordre de 12 à 16 millions de CHF. Le projet prévoit également plusieurs mesures pour l'horizon 2032-2036, p.ex. le réaménagement de l'entrée de ville ouest et l'interface nord de la gare de Vevey (parking multimodal, espace public et ascenseur reliant la gare au plateau de St-Martin).

#### *Plan directeur communal (PDCom)*

Le PDCom a été adopté par le Conseil communal le 1<sup>er</sup> février 2024, puis approuvé par le Conseil d'Etat le 2 octobre 2024. Ce document est désormais entré en vigueur.

### Quartiers de Plan-Dessus et Entrée de Ville Ouest

#### *Vision directrice Entrée de Ville Ouest*

Le travail d'élaboration d'une vision directrice sur le secteur de l'Entrée de ville ouest a été initié. Un atelier-balade public a réuni une cinquantaine de participants et participantes le 30 novembre 2024 afin d'explorer les besoins de la population quant au futur de ce secteur. Les habitants et habitantes des communes voisines de Corseaux et de Corsier-sur-Vevey ont également été conviés à cette

**VEVEY <  
DEMAIN  
VEVEY OUEST  
SE RÉINVENTE**

**30.11.2024**

Atelier-balade public, samedi 30 novembre – 09h30 SUR INSCRIPTION  
Venez partager votre expérience du secteur  
et vos envies concernant son avenir!  
INFORMATIONS SUR [DEMAIN.VEVEY.CH/PLANIFICATION/VEVO](https://www.vevey.ch/planification/vevo)



**Atelier participatif Entrée de ville ouest.  
Illustration : Ultrastudio**

démarche. Cette démarche précède une série d'ateliers professionnels qui auront lieu en 2025.

#### *Plans d'affectation « Avenue Reller » et « Rue de Fribourg »*

Les Plans d'affectation « Avenue Reller » et « Rue de Fribourg » ont été adoptés par le Conseil communal le 14 mars 2024. Ils ont été approuvés par le Conseil d'Etat le 8 octobre 2024. N'ayant pas fait l'objet de recours, ces PA sont désormais entrés en vigueur.

#### *Plan d'affectation « Les Moulins »*

Le Plan d'affectation « Les Moulins » a été adopté par le Conseil communal le 14 mars 2024.

#### *Place Robin*

Le 14 mars 2024, le Conseil communal a adopté un crédit d'études destiné à financer la démarche participative, l'aménagement transitoire ainsi que l'organisation de mandats d'étude parallèles en vue du réaménagement de la place Robin. La démarche participative a été mise en œuvre au printemps 2024 et a été ponctuée par une journée ouverte à toutes et tous, le 17 avril, rassemblant une centaine de personnes. Un aménagement transitoire a été installé sur les quatre tronçons de rues piétonnisées, à travers un chantier participatif qui s'est déroulé du 28 au 31 août. Plus de 300 personnes sont venues sur l'ensemble des trois jours de chantier. Ces travaux ont coïncidé avec le lancement des mandats d'étude parallèles, débutant par la sélection des candidats et candidates, suivie d'une phase d'audition des concurrents et concurrentes, qui s'étendra d'octobre 2024 à mars 2025. Un Conseil citoyen, composé d'habitantes et d'habitants du quartier, a été constitué pour accompagner et enrichir cette démarche.



**Place Robin, chantier participatif  
Photo : Marion Savoy**

#### *Plan-Dessus, réaménagement de trois rues*

Après la présentation publique du concept de Master plan en novembre 2023, des ateliers participatifs ont lancé les études de projet en 2024, pour les rues de Fribourg, Tilleuls et quai de Copet en même temps que le MEP de la place Robin. Une cinquantaine de personnes ont assisté à ces ateliers. La Mu-



**Rue du Nord  
Photo: Verzone Woods**

unicipalité entame ainsi le processus de réaménagement progressif de l'espace public, simultanément à la mise en place d'alternatives de stationnement en périphérie du quartier et de la concrétisation des plans d'affectations public et privés.

### Stationnement

Le service de l'Urbanisme a avancé sur la mise en œuvre de la stratégie de mobilité pour ce quartier de Plan-Dessus dont la première étape a été l'ouverture du parking Cour-aux-Marchandises en décembre 2023. Afin de permettre la piétonisation de la Place Robin et de supprimer le trafic de transit dans le quartier, une soixante de places ont été supprimées autour de la place Robin. Une diversification du stationnement a également été initiée en créant des places de courte durée à proximité des commerces de la place Robin. Une deuxième étape de diversification est prévue début 2025, prévoyant des places de courte durée réparties dans le quartier et des nouvelles places pour les vélos-cargos, vélos ainsi que les deux-roues motorisés.

Un préavis portant sur l'achat d'horodateurs permettant la tarification du quartier de Plan-Dessus a été accepté par le Conseil communal. Cette décision a fait l'objet d'un référendum qui a mené à un refus du crédit lors de la votation du 24 novembre. Le service de l'Urbanisme revoit sa stratégie visant à reporter le stationnement de longue durée dans les places disponibles en périphérie du quartier. Des négociations ont été menées avec Nestlé qui ont permis de conclure un contrat de bail pour le parking situé à l'avenue de Corsier 20, 80 places de stationnement seront mises à disposition des habitants et des habitantes pendulaires dès le 1<sup>er</sup> février 2025.

### Quartier de Plan-Dessous

« Réaménageons nos rues » Rue du Torrent et avenue Nestlé

Dans le cadre de l'étude préliminaire du réaménagement de l'avenue de Nestlé et de la rue du Torrent, une démarche participative, à laquelle la population veveysanne a été conviée, a été menée. Forte de son succès, la balade urbaine, ayant réuni environ 35 personnes, a permis de réaliser le diagnostic de l'aménagement actuel en mettant en avant ses qualités et ce qui devrait être amélioré. Lors de l'atelier en salle qui a suivi, les 25 personnes participantes ont pu discuter autour des premiers concepts d'aménagement proposés par les bureaux spécialisés mandatés à cet effet.

L'image directrice retenue à l'issue de l'étude préliminaire prévoit le réaménagement complet de ces rues dans le but d'accueillir la voie verte d'agglomération Vélolac, d'offrir des espaces publics de qualité notamment grâce au renforcement de l'arborisation et de sécuriser les abords du collège de la Veveysse.



Av. Nestlé Etude préliminaire P. Heyraud

### Avenue Nestlé Ouest

Le projet, adopté par le Conseil en mai 2024, sera réalisé en 2025. La proposition tire parti de la réduction du gabarit routier en sortie du giratoire Bergère, offrant de l'espace pour les piétons, les

vélos, et les plantations. Les arbres de haute tige, formeront avec leur frondaison une canopée ou micro-forêt urbaine, rétrécissant visuellement la chaussée tout en dispensant un ombrage bienvenu.



Avenue Nestlé  
Image Foster Paysage

### Louis-Meyer Ouest

Une démarche participative a été menée le 22 août afin de recueillir les avis, besoins et souhaits des habitants et habitantes et usagers et usagères de la rue. Elle s'est organisée en présence d'une cinquantaine de participants et participantes, incluant des élèves du Collège de la Veveysse, habitants et habitantes du quartier et commerçants et commerçantes.

En coordination avec le projet de réaménagement du préau de la Veveysse, les thématiques abordées se sont concentrées sur la requalification et la sécurisation de ce tronçon de la rue Louis-Meyer.

### Quartiers centre, Vieille Ville et Valsainte

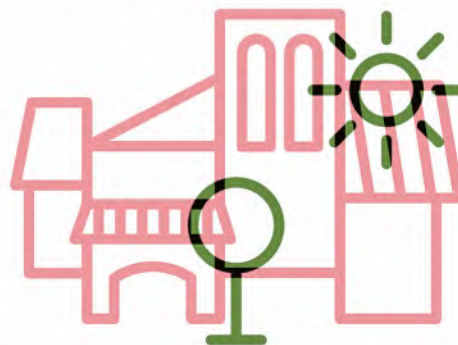
Plan d'affectation Vieille Ville et zone réservée

Suite à l'acceptation du crédit d'études par le Conseil communal le 5 octobre 2023, les travaux de révision du PGA sur le secteur Vieille Ville sont en cours. Afin d'éviter des projets de construction contraires aux intentions de la révision, une zone réservée a été mise à l'enquête sur le périmètre de la Vieille Ville le 8 mai 2024. Son adoption par le Conseil communal interviendra en 2025.

Deux moments d'échange avec la population ont été organisés au printemps 2024. Une séance d'information publique, rassemblant une cinquantaine de personnes, a permis de présenter les principes de révision du PA simultanément à l'enquête publique de la zone réservée correspondante de la Vieille Ville. Un atelier participatif a également permis d'explorer avec une vingtaine d'habitants et d'habitantes la signification du patrimoine et de sa préservation.

**VEVEY < 21.05.2024  
DEMAIN**  
**PLAN D'AFFECTATION  
ET ZONE RÉSERVÉE  
VIEILLE-VILLE**

Séance d'information publique, **mardi 21 mai –18h30.**  
Salle du Conseil communal, rue du Conseil 8.  
Plus d'information sur [demain.vevey.ch](http://demain.vevey.ch)



**Séance d'information publique PA Vieille Ville.**  
**Illustration : Ultrastudio**

### Objectif gare

Les études préliminaires se sont poursuivies en 2024 et elles ont été accompagnées par une ambitieuse démarche participative. Des ateliers avec la population, les usagers et usagères, les commerçants et commerçantes, les associations et un sondage à grande échelle ont été menés afin d'enrichir les réflexions. 190 personnes ont participé à cette démarche (plus de 600 en prenant en compte le sondage).



Démarche participative Interface gare  
Photo : Ville de Vevey

Les études préliminaires ont permis de définir deux images directrices concertées pour l'ensemble du secteur gare. Ces images ont été validées par le comité de pilotage composé du Canton, des CFF, des MVR et des VMCV. Si pour le nord les images directrices sont identiques, pour le sud, deux variantes contrastées pour l'emplacement des bus régionaux et les espaces publics à valoriser ont été choisies. Elles serviront de base de départ pour des mandats d'étude parallèle (MEP) prévu en 2025.

Au nord, il est prévu un parking multimodal ainsi qu'un ou plusieurs bâtiments et des espaces publics. Des études sont en cours pour déterminer le programme et les conditions de développement du secteur nord.



Interface gare  
Photo : Ville de Vevey

### Réaménagement de la Place du Marché

Pour mémoire, deux recours ont été déposés en mai 2023, auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) contestant le projet approuvé par Le Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DIRH).

Le 8 août 2024, deux arrêts ont été rendus par la CDAP. Le tribunal a ainsi rejeté les recours formés contre les décisions des autorités. La cour a ainsi suivi l'argumentation développée par la Ville.

Le 18 septembre 2024, la Ville a été informée qu'aucun recours n'avait été déposé contre les arrêts rendus par la CDAP, clôturant ainsi les procédures engagées à l'encontre de la réalisation du projet de réaménagement de la Place du Marché.

### Réaménagement de la Place Orientale

Faisant suite au réaménagement de la place, les services communaux ont rencontré les commerçants et commerçantes du secteur afin que ceux-ci puissent faire part de leur observation sur les travaux effectués. Corroborant certains retours d'utilisateurs et utilisatrices, la sécurisation des marches sur la place s'est révélée être l'une de leur préoccupation. Un projet d'amélioration a ainsi été proposé avec notamment un marquage pour les malvoyants, une sécurisation des emmarchements par un garde-corps ainsi que de la végétation.

### Rue Jean-Jacques Rousseau

Pour faire suite à la signature de la convention pour la cession à la Ville des hors-lignes des parcelles 805 et 804 et à l'ouverture d'un compte d'attente, l'extension du projet de piétonnisation de la rue a pu être étudié. Le projet qui en résulte amène dorénavant une importante plus-value à l'ensemble du réaménagement de la rue. Une stratégie de mise en œuvre est à l'étude.

### Passage des Pionnières

Le réaménagement de ce nouveau passage a été finalisé et baptisé en tout début d'année et a ainsi pu être inauguré le 23 janvier 2024.

### «Réaménageons nos rues»: rues du Simplon, d'Italie, de la Clergère, de Lausanne et du Panorama

Le réaménagement des rues du Simplon, d'Italie, de la Clergère et de Lausanne permettra d'accueillir la voie verte d'agglomération Véloac, reliant Vevey à Villeneuve, de renforcer le rôle d'axe structurant pour les transports publics des rues du Simplon et d'Italie ou encore d'offrir des espaces publics de qualité notamment grâce au renforcement de l'arborisation.

La démarche participative menée auprès de la population veveysanne a permis d'identifier ses souhaits et besoins quant à ce réaménagement puis de discuter autour des variantes d'aménagement proposées par les mandataires spécialisés. Une démarche similaire a aussi été menée en lien avec le réaménagement de la rue du Panorama. Au total, l'ensemble des démarches participatives concernant ces rues ont rassemblé plus de 160 participants et participantes.

Dès décembre 2024, les rues du Simplon et d'Italie ainsi que le giratoire du secteur d'Entre-deux-Villes ont fait l'objet d'un appel d'offre ouvert visant à sélectionner un groupement pluridisciplinaire de bureaux amenés à étudier la suite du projet de réaménagement et à piloter sa réalisation.



Rues du Simplon et d'Italie  
Etude préliminaire

Le réaménagement de la rue du Panorama vise à piétonniser la partie sud de la rue dans le but d'améliorer significativement les cheminements des élèves qui fréquentent les écoles situées à ses abords. Cette piétonnisation permettra par ailleurs

d'empêcher le trafic de transit aujourd'hui constaté pour rejoindre la rue du Simplon et éviter les surcharges de trafic sur la route cantonale.



**Rue du Panorama**  
Etude préliminaire  
Forster Paysage

#### Rue du Collège et Sainte-Claire

Le projet adopté par le Conseil en octobre 2024 en même temps que le crédit d'ouvrage, sera réalisé en 2025. Il répond à une demande formulée par des habitants et habitantes du quartiers et concerne le réaménagement piéton, de la rue du Collège sections Sainte-Claire-Pêcheurs et en zone de rencontre de la rue Sainte-Claire section Valsainte-Collège.



**Rue du Collège**  
Photo : Atelier Grept

#### Quartiers Sud Est

##### Entrée de ville est

Conformément au Plan directeur communal, une image directrice est en cours d'élaboration pour l'ensemble du secteur allant de la parcelle de l'ancien Hôpital de la Providence jusqu'au lac, en passant par les giratoires. Cette planification stratégique vise à garantir une cohérence globale dans le développement du site, en intégrant à la fois les espaces publics et le futur aménagement de la parcelle de la Providence.

Ce document devrait être soumis à la validation de la Municipalité en 2025. Bien que les principaux éléments de l'image directrice soient déjà définis, son achèvement a été ralenti en raison des études en cours sur la potentielle remise à ciel ouvert de la rivière de l'Oyonne, un aspect crucial à prendre en compte dans le développement du projet et qui nécessite une forte coordination entre les acteurs et actrices concernés.

##### Entre-deux-villes

En 2023, un compte d'attente a été ouvert pour financer les études préliminaires visant à définir une vision d'avenir pour le site d'Entre-deux-Villes. La partie routière, nécessitant des rénovations importantes, ne répond plus aux standards actuels, ce qui a motivé une réflexion globale sur l'aménagement de cet espace jusqu'aux rives du lac.

Dans ce contexte, un projet de parc a été imaginé pour accompagner le renouvellement de la route, contribuant à une revalorisation plus durable du site. Une consultation de la population a par ail-

leurs été organisée afin d'inclure la dimension participative au projet. Ce projet ambitieux s'inscrit dans le Projet d'agglomération et fait l'objet d'une demande de cofinancement. Les études visant la réalisation de la partie routière ont conduit à la publication d'un appel d'offres couvrant le secteur Rue du Simplon - Rue d'Italie - Entre-deux-Villes. La réalisation du parc nécessite des réflexions complémentaires et intercommunales avec la Commune de La Tour-de-Peilz.

##### Parcelle de l'ancien Hôpital de la Providence

Les discussions avec le propriétaire de la parcelle de la Providence concernant la densification projetée n'ont pas encore abouti à un accord. Elles se poursuivront en 2025.

Une zone réservée a été établie sur l'ensemble du périmètre nord-est, incluant également cette parcelle. Un plan d'affectation sera donc nécessaire afin de permettre son développement dans les années à venir.

#### Quartiers Nord Est

##### Plan d'affectation Nord Est (PA Nord Est) et zone réservée

La révision du PGA sur le secteur Nord Est est en cours. Afin de clarifier la situation transitoire pour les propriétaires d'ici à l'aboutissement de la révision, une zone réservée a été mise à l'enquête le 10 avril 2024. Son adoption par le Conseil interviendra en 2025.

Plusieurs démarches d'échanges avec la population ont été réalisées en 2024 afin de l'informer des enjeux de la révision et de recueillir ses attentes par rapport au nouveau PA. Une première séance d'information publique, rassemblant une huitantaine de personnes intéressées, a eu lieu le 23 avril afin de présenter les principes de révision du PA simultanément à l'enquête publique des zones réservées du plateau de Charmontey et Providence. Elle a été suivie d'un atelier participatif orienté sur le diagnostic des qualités à préserver et des pistes d'évolution du quartier. Celui-ci a rassemblé une trentaine de personnes intéressées. Un deuxième atelier spécialement destiné aux propriétaires a exploré le potentiel de la densification douce. Plus de 35 propriétaires ont répondu présent à cet atelier.



#### Séance d'information publique PA Nord-Est Illustration : Ultrastudio

##### Boulevard d'Arcangier

Le projet a été adopté par le Conseil en mai 2024 et les travaux ont commencé en octobre. Le projet prévoit ainsi des rétrécissements de chaussée alternés visant à ralentir le trafic, trois zones dotées de mobilier urbain, de nouveaux arbres, des bancs répartis sur tout le boulevard et la pose d'un revêtement phono-absorbant. Les procédures pour la limitation à 30 km/h sont toujours en cours auprès du canton.

### Subriez

En 2024, des améliorations ont été apportées à l'aménagement transitoire afin de répondre aux demandes exprimées par la population. Ces interventions ont permis d'optimiser l'espace public et d'augmenter l'attractivité du terrain de jeux. Trois rendez-vous sur la placette ont permis de récolter les demandes. Parmi les modifications réalisées, on peut citer le déplacement d'éléments mobiliers, la mise en place d'un nouveau sol en gazon de récupération, l'installation de filets pare-ballons supplémentaires pour sécuriser l'espace, ainsi que la décoration participative des barrières en bois entourant le terrain. Ces initiatives, menées en collaboration avec les services de la Ville, témoignent d'un engagement fort envers les besoins des usagers et usagères et la valorisation des espaces publics.

### Mobilité : des mesures concrètes sur tout le territoire communal

#### Transport public : Horaire 2026

URB a participé à l'étude des VMCV relatives à l'horaire 2026 qui impliquait également les communes de la Corseaux, Corsier-sur-Vevey, la Tour-de-Peilz, Blonay-St-Légier et Montreux. Celle-ci a permis de proposer une modification importante du réseau VMCV à l'horizon 2026 qui fera l'objet de préavis auprès des conseils communaux des communes concernées début 2025.

L'horaire 2026 prévoit le prolongement de la ligne 215 jusqu'à la place du marché, le service de l'Urbanisme a donc étudié des nouveaux arrêts avec des quais sur l'avenue Nestlé et à la piscine de Vevey-Corseaux-Plage. Ceux-ci feront l'objet d'un préavis et seront mis à l'enquête début 2025.

#### Places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite (PMR)

Comme annoncé dans la réponse à l'interpellation de Mme Simonin faite en 2023, une place PMR a été créée sur la rue du Simplon et une autre sur l'avenue de Gilamont. Il a également été prévu de limiter l'ensemble des places PMR à 5 heures afin de limiter les abus, cette mesure sera mise en place début 2025.

#### Recensement de l'occupation des places de stationnement

Un recensement de l'occupation des places de stationnement pour les voitures a été effectué. Il montre une stabilité du nombre de places libres tant la nuit que le jour sur l'ensemble de la commune. Dans le quadrant nord-ouest, l'ouverture du parking Cour-aux-Marchandises a permis d'augmenter le nombre de places disponible, principalement la nuit.

#### Stationnement vélo

L'offre en stationnement vélos a été améliorée avec la création de 24 places vélos, 3 places vélos cargo et 4 box vélos. Les box-vélos ont une capacité de 5 places, elles offrent une solution sécurisée pour les habitants et habitantes n'ayant pas de possibilité de stationner leur vélo chez eux.

### Police des constructions

#### Missions

Les missions de la police des constructions (PC) découlent principalement de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et des articles 17 et 104 de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) ainsi que son règlement d'application (RLATC). Sa principale fonction est de vérifier la conformité des projets de constructions aux prescriptions légales et règle-

mentaires, aux plans et règlements en matière d'aménagement du territoire, ainsi qu'aux diverses lois et directives fédérales et cantonales. Elle assure la gestion des demandes de permis de construire et les renseignements au public et aux professionnels concernant les possibilités de construire.

Outre les demandes de permis de construire, la police des constructions assure également la gestion des demandes de procédés de réclame, délivre les permis d'habiter et d'utiliser, traite les plaintes de salubrité avec la commission adhoc. Concerné au premier chef dans l'application du règlement sur les constructions, le responsable de la police des constructions travaille de manière étroite avec ses collègues en charge de la révision du PGA et plus particulièrement pour 2024 sur la thématique patrimoine en croisant l'ISOS, l'ICOMOS, recensement architectural cantonal, archéologie, IVS des PA sud, nord-est et Vieille Ville.

### Amélioration des processus

Afin d'uniformiser, faciliter et optimiser les annonces relatives aux travaux non soumis à autorisation, dont la liste est décrite dans la brochure « Autorisation de construire : quelle procédure pour quels travaux », le service de l'Urbanisme a proposé, avec la collaboration du Système d'information du territoire (SIT), de mettre en place un formulaire dématérialisé pour ce type de démarche à l'aide de la plateforme Geocity-Riviera, mise à disposition par le Géoportail régional Carthoriviera, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

A l'instar des procédés de réclame, les requérants et requérantes pourront, moyennant la création d'un compte personnel, effectuer leurs démarches depuis la page internet de la ville Travaux de minime importance | Ville de Vevey.

Ainsi, les utilisatrices et utilisateurs y trouveront des explications sur la marche à suivre avant d'être dirigés sur le lien.

La mise en œuvre de cette démarche nécessite une période transitoire afin d'amener les requérants et requérantes à assimiler la nouvelle procédure, laquelle, à terme, permettra d'améliorer l'efficacité de traitement des annonces relatives aux travaux non soumis à autorisation.

### Constructions

#### Protection du patrimoine

En application de l'art. 8 de la Loi sur la protection du patrimoine culturel immobilier (LPrPCI), les autorités communales doivent prendre des mesures pour protéger les paysages, localités ou sites construits dignes d'être sauvegardés, en élaborant leurs plans directeurs ou d'affectation, ou lorsqu'elles délivrent un permis de construire. La LATC souligne cette responsabilité partagée aux communes de veiller à la sauvegarde du patrimoine construit. Ce travail de préservation du patrimoine est réalisé en étroite collaboration avec l'architecte référent de la DGIP-MS pour Vevey. Un après-midi par mois, des séances sont fixées selon les demandes présentées par les architectes ou les propriétaires et ont lieu sur le terrain. Il a été traité 74 dossiers d'ampleur variable, concernant des travaux sur des bâtiments avec un intérêt patrimonial, sur des ensembles ou encore des jardins historiques.

Cette année a été marquée par :

- Suivi de plusieurs études historiques réalisées par des mandataires externes pour être utilisées par les architectes lors de l'élaboration de projets et proposition de modification de la note du recensement cantonal ;

- Travaux d'études, investigations, examens, sondages et documentation pour décrire les différentes couches picturales et techniques, ainsi que leurs aspects (texture, couleur) qui furent appliquées au fil du temps contre les différents éléments architecturaux, afin de déterminer la mise en couleur originelle des façades des bâtiments ;
- Participation au PA Nord-est et PA Vieille Ville avec un relevé du patrimoine architectural communal fait avec une fiche individuelle par objet/parcelle digne d'intérêt ;
- 145 séances pour des demandes d'autorisations pour réaliser des travaux de rénovations et entretien / demandes de permis de construire faites en grande partie sur place ;
- 18 séances de chantier sur place avec les architectes, propriétaires et en étroite collaboration avec l'architecte référent de la DGIP-MS et souvent l'ECA.

#### *Protection incendie*

Une nouvelle répartition des compétences canton/commune en matière de permis de construire pour la protection incendie a été mise en place. Ceci a engendré une augmentation du nombre de bâtiments qui sont devenus de compétence communale et du temps consacré à l'analyse de ces dossiers.

Ainsi, il appartient à la commune de se déterminer pour :

- toutes les maisons individuelles à un seul logement (et ses bâtiments annexes) ;
- les bâtiments d'habitation de faible et moyenne hauteur ( $\leq 30m$ ) abritant plusieurs logements (et ses bâtiments annexes) n'ayant ni cour intérieure couverte, ni façade double-peau. Ceci reste valable si, dans ces bâtiments, il y a une seule petite activité commerciale ou administrative au rez-de-chaussée, accueillant jusqu'à 50 personnes maximum, avec sortie du public au même niveau, et que le bâtiment ne dispose pas d'autres activités, ni d'autres locaux à usage commercial, administratif ou artisanal au rez-de-chaussée ou ailleurs dans le bâtiment ;
- les garages pour véhicules à moteur  $\leq 600 m^2$  (intérieur, souterrain ou en toiture), y compris les garages mécanisés ou automatiques destinés au parking compact jusqu'à 50 places maximum.

Les autres types de bâtiments sont de compétence cantonale (soumis à une autorisation spéciale de l'ECA pour la protection incendie, selon art 120 LATC). Les demandes d'autorisation via CAMAC sont donc soumises à l'ECA pour une détermination relative à la protection incendie.

#### *Permis de construire et travaux de minime importance*

Le nombre de projets déposés demeure important, qu'il s'agisse de demandes d'autorisation ou d'annonces de travaux non soumis à autorisation mais nécessitant un traitement administratif. Il est constaté une augmentation du nombre de demandes pour des projets de rénovation/transformation, assainissement énergétique, pose de panneaux solaires et changement des systèmes de chauffage par des pompes à chaleur (PAC), (Air/Eau, Géothermie) ou pellets. De plus, les textes législatifs, toujours plus complexes, ne facilitent pas la préparation des dossiers de demandes de permis de construire par les requérants et requérantes professionnelles ou non.

La PC a participé à 742 séances au total, à la demande de propriétaires, architectes en lien avec des informations préalables, des renseignements

pour des autorisations de travaux de minime importance, bâtiments avec un intérêt patrimonial, la gestion des demandes de permis de construire, de coordination interservices avant le début des travaux, de chantier et visites de fin de travaux.

Cette année, la PC a traité 337 nouveaux dossiers d'annonces de travaux et demandes de permis de construire. Elle a proposé à la Municipalité de délivrer 37 permis de construire qui ont fait l'objet d'enquête publique, 31 autres demandes ont été dispensées d'enquête publique, pour un total de 68. La Municipalité a délivré 10 permis de construire pour l'assainissement énergétique de bâtiments, 5 pour l'installation de PAC air-eau et 1 PAC à sondes géothermiques.

Elle a traité 167 dossiers de minime importance pour des travaux de construction, démolition, rénovation, entretien et installations, 21 pour pose de panneaux photovoltaïques pour un total de 188.

6 visites ont été réalisées auprès de garages pour établir des déclarations de conformité pour la délivrance d'autorisation de plaques professionnelles par le service automobile (SAN).

Trois dossiers de demande de permis de construire ont été abandonnés.

#### *Travaux*

Après délivrance du permis, la PC a la charge de la vérification des conditions à différentes étapes de la phase des travaux.

Afin de pouvoir s'assurer que toutes les contraintes sont respectées par l'architecte et les entreprises en charge du chantier, il est organisé par la PC une séance préalable de coordination interservices. Cette année, il a été réalisé 16 séances de coordination.

La PC procède également au suivi de l'exécution des travaux afin de répondre à divers problèmes liés à l'avancement des chantiers ainsi que la discussion pour la présentation des matériaux et teintes de façades. La PC a participé à 175 séances sur les chantiers à la demande des propriétaires et architectes.

L'architecte annonce le début des travaux par une carte-avis. Celle-ci est transmise à l'inspecteur des chantiers et aux services concernés. Les services techniques de Bâtiments, Travaux et ASR Signalisation, SIGE et SDIS interviennent selon l'avancement des travaux.

Enfin, les architectes sont tenus d'aviser la PC, par le biais de la carte-avis dédiée, de l'achèvement des travaux afin de pouvoir fixer une date pour l'inspection du bâtiment, en vue de la délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser.

Actuellement il y a 164 dossiers qui ont fait l'objet de permis de construire qui sont en attente du début des travaux ou les travaux sont en cours.

Cette année sur la base d'un rapport de la PC, la Municipalité a dénoncé 1 propriétaire à la Préfecture et ordonné l'arrêt de travaux sur 11 chantiers.

#### *Permis d'habiter/utiliser et Commission de salubrité*

La Commission communale de salubrité est issue de l'art. 16 de la loi vaudoise sur la santé publique du 29 mai 1985 (LSP), qui stipule que la Municipalité est l'autorité sanitaire communale. Elle veille notamment à la salubrité locale, à l'hygiène des constructions, des habitations, que des commerces, en particulier, des établissements soumis à licence, des locaux publics et des lieux de réunion (manifestations), aussi bien de la voirie, etc. (art. 16 al. 2 LSP et 112 de la loi vaudoise sur les constructions et l'aménagement du territoire du 4 décembre 1985). Elle effectue la visite des

constructions nouvelles, transformées et rénovées, en vue de l'octroi d'un permis d'habiter ou d'utiliser (art. 128 et 129 LATC). Elle formule, pour chaque objet, un préavis concernant les questions d'hygiène et de salubrité à l'attention de la Municipalité selon l'art. 80 du règlement d'application de la loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC).

En 2024, 1 propriétaire a sollicité l'intervention de la Commission communale de salubrité.

Cette année, il a été réalisé 52 visites fin de travaux et 41 permis d'habiter/d'utiliser ont été délivrés.

Dans le cadre de la phase de la procédure liée à la délivrance du permis d'habiter/d'utiliser, 133 dossiers sont en suspens fin 2024, dont le permis d'habiter ne peut être délivré, ceci dans l'attente de la mise en conformité d'éléments ou dans l'attente d'attestations, voire de règlement de factures, selon des conditions particulières faisant partie intégrante de chaque permis de construire.

#### Procédures de recours

En 2024 la PC a participé au traitement de 15 procédures auprès de divers tribunaux. 5 décisions municipales relevant de la PC ont fait l'objet d'un recours auprès de la CDAP. Au cours de l'année, 4 recours ont été rejetés, 1 recours accepté, 1 retrait de recours et 1 recours transmis à la CRIC.

La PC a participé comme témoin dans 4 procédures distinctes.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 5 dossiers restent en attente d'un verdict, 4 auprès de la CDAP et 1 auprès du TF. Ces dossiers engendrent une mobilisation dans l'examen, la préparation et l'instruction des dossiers ainsi que leur suivi pendant la procédure.

#### Statistiques

La statistique de la construction et des logements réalisée par l'office fédéral de la statistique (OFS) s'effectue à un rythme trimestriel. La PC doit effectuer le traitement des informations relevées trimestriellement concernant les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire déposée via la CAMAC. Cette mise à jour influe directement le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RCB).

#### Enquêtes publiques ne découlant pas de la LATC

Trois enquêtes publiques pour des projets relevant d'entités fédérales ou cantonales (OFT, DGMR, DGE, DGIP ainsi que pour d'autres services communaux (Travaux) et 5 pour des procédures de cadastration et décadastration.

#### Procédés de réclames

44 procédés de réclame ont été autorisés. Le service applique la loi du 6 décembre 1988, son règlement d'application du 31 janvier 1990 et l'art. 47 du règlement sur les constructions (RCW) du 19 décembre 1952 pour l'examen des demandes et le contrôle de l'ensemble du territoire.

	2021	2022	2023	2024
<b>Enquêtes publiques ouvertes</b>				
Enquêtes publiques CAMAC	87	78	65	70
Enquêtes publiques hors CAMAC (CFF, DGE, Lrou, etc.)	1	2	9	3
<b>Dispenses d'enquête publique réceptionnées</b>				
Dispenses d'enquête publique, art. 111 LATC et 72d RLATC	24	16	29	19
<b>Permis délivrés</b>				
<b>Permis de construire avec enquête publique art. 13 LATC et 72 RLATC</b>				
Pompes à chaleur air-eau et air-air	-	-	17	6
Assainissements thermiques des bâtiments	-	-	14	9
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	-	-	1	1
Autres (transformations, changements d'affectations, enquêtes complémentaire, etc.)	-	-	40	21
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>32</b>	<b>72</b>	<b>37</b>
<b>Permis de construire dispensés d'enquête publique art. 111 LATC et 72d RLATC</b>				
Pompes à chaleur sol-eau avec sonde-s géothermique-s	-	-	9	1
Autres (transformations, changements d'affectations, enquêtes complémentaire, etc.)	-	-	21	30
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>17</b>	<b>30</b>	<b>31</b>
Refus ou abandons de permis de construire	1	0	5	3
Permis d'habiter ou d'utiliser	67	49	32	41
<b>Travaux non soumis à permis de construire mais devant être annoncés</b>				
Autorisations non soumis à autorisation selon art. 103 al 2 et 111 LATC et 68a RLATC	168	167	149	188
<b>Procédure judiciaire et dénonciations</b>				
Procédures judiciaire (tribunal)	3	5	3	15
Dénonciations (préfet)	1	3	3	1
<b>Procédés de réclame</b>				
Autorisations selon la LPR et le RLPR	34	39	23	44
<b>Taxes perçues et recettes communales</b>				
Permis de construire délivrés et refusés	Fr. 87'351.-	Fr. 65'293.-	Fr. 132'445.-	Fr. 321'925.-
Autorisations non soumises à autorisation selon art. 103 al 2 et 111 LATC et 68a RLATC	Fr. 43'683.-	Fr. 40'034.-	Fr. 33'151.-	Fr. 47'384.-
Contributions compensatoires (pour places de parc manquantes)	Fr. 42'500.-	Fr. 22'500.-	Fr. 222'400.-	Fr. 91'500.-
Autorisations et anticipations de procédés de réclame	Fr. 17'972.-	Fr. 18'733.-	Fr. 11'881.-	Fr. 19'259.-
Permis d'habiter et d'utiliser	Fr. 57'128.-	Fr. 38'447.-	Fr. 16'300.-	Fr. 38'971.-
Anticipations immobilières	Fr. 37'064.-	Fr. 37'064.-	Fr. 62'943.-	Fr. 64'071.-

## Foncier

Depuis le début de la législature, le service a intégré une nouvelle compétence : la gestion foncière. Cette mission a été ajoutée au secteur « Police des constructions », désormais intitulé « Police des constructions et foncier ».

### Missions

La politique d'aménagement du territoire et du logement nécessite de mettre en œuvre une politique foncière active afin de donner les moyens à la commune de réaliser concrètement ses objectifs. Elle peut utiliser pour cela des instruments de droit privé et public, notamment :

- le droit de préemption ;
- le droit de superficie ;
- les droits réels (servitudes ou charges foncières) ;
- la négociation en amont des projets ;
- l'acquisition de gré à gré / échange de biens ou parcelles ;
- etc.

Une veille active est assurée de manière continue, impliquant des séances récurrentes et biennuelles de la délégation foncière.

### Acquisitions

En 2024, la Municipalité n'a pas usé de son droit de préemption. Elle a concentré ses ressources sur l'avancement en cours, soit les immeubles déjà acquis, sis à l'avenue Nestlé 35 et rue de la Val-sainte 9, Sainte-Claire 8 ; ainsi que le suivi du dossier à l'avenue Rolliez 7, 9, 11.

### Le foncier et la police des constructions

Nombre de dossiers sont en lien avec des conditions inscrites dans les permis de construire. Il peut s'agir de cessions de terrain, constitution de servitudes personnelles de passage public à pied et vélo, radiation/épuration de servitudes, d'anticipation à la limite des constructions, fractionnements, décadastration, cadastration, groupement au domaine public communal, concessions et inscription de mentions de précarité ou de droit public. Le traitement de ces dossiers est long et implique parfois des enquêtes publiques. L'instrumentation d'actes authentiques nécessite le recours à des ingénieurs et ingénieures géomètres, notaires et avocats et avocates. Cela peut également être le cas lors de l'établissement de convention.

En 2024, le secteur foncier a finalisé des affaires datant de plusieurs années notamment les dossiers suivants :

- 1 dossier de cession de terrain en faveur de la Ville, décadastration, groupement au domaine public ;
- 1 dossier de cession gratuite de terrain en faveur de la Ville ;

- 2 dossiers de concession d'usage du domaine public ;
- 3 dossiers de servitude personnelle de passage public en faveur de la Ville ;
- 3 dossiers de fractionnement.

Au 31 décembre 2024, sont en cours de traitement 16 dossiers :

- 3 dossiers d'acquisition de gré à gré ;
- 6 dossiers de constitution de servitude personnelle de passage public en faveur de la Ville (Moulins de la Veveyse, Îlots Reller et Fribourg, Vergers, Rue du Nord, PA Sud et Nord-ouest) ;
- 5 dossiers de cession gratuite de terrain en faveur de la Ville (Vergers, Chenevières 21, Gilamont 48, Îlot Fribourg) ;
- 1 dossier de concession d'usage du domaine public (Îlot Reller).
- 1 dossier de cession de terrain en faveur des MVR.

### Collaboration et coordination internes

#### Service des Bâtiments, gérance et énergie (BAT)

Deux séances mensuelles ont lieu entre BAT et le service de l'Urbanisme afin de discuter des projets en cours d'élaboration pour le bâti scolaire et les autres bâtiments communaux. Ces séances sont très importantes car elles permettent aux deux services de définir les éléments à prendre en compte dès le début des projets, le type de procédure pour obtenir les autorisations, les préavis à obtenir, les aspects réglementaires, etc.

#### Service Famille, éducation et sport (FAM)

Une séance mensuelle a lieu entre FAM et le service de l'Urbanisme afin de discuter des projets en cours d'élaboration pour l'aménagement des préaux scolaires, du bâti scolaire, structures d'accueil (crèches, garderies, UAP), signalétiques des écoles, équipements sportifs, skate-park, emplacement de la patinoire, rénovation du revêtement du stade de Copet. Ces séances permettent aux deux services de définir les éléments à prendre en compte dès le début des projets, le type de procédure pour obtenir les autorisations, les préavis à obtenir, les aspects réglementaires, etc.

#### Service Famille, de l'éducation et du sport

Le service de l'Urbanisme a accompagné FAM, dans ses projets de réaménagement de préaux, en lien avec l'espace public. C'est notamment le cas pour les écoles de la Veveyse et des Crossets qui ont donné lieu à un partage de connaissance et d'expérience entre ces services.

#### ASR

Le service de l'Urbanisme a des séances bimensuelles avec les référents de l'Office de la mobilité d'ASR afin de traiter les problématiques liées au

	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Cadastre et foncier</b>					
Cadastrations et décadastrations	0	1	4	1	1
Cessions de terrain	4	8	4	1	1
Servitudes de passage	1	9	2	1	3
Mutations et fractionnements	0	1	1	2	3
Concessions	-	4	5	5	2
Inscriptions de mention de restriction de droit public à la propriété	-	2	2	1	0
Radiations de mention	-	2	0	1	0

stationnement, à la signalisation et à la sécurité routière. Ces rencontres permettent d'orienter les projets communaux et privés ainsi que répondre aux réclamations ou problèmes identifiés.

#### **Service Travaux publics, espaces verts & entretien (TRA)**

Les chefs de projets des deux services se rencontrent mensuellement lors d'une séance de coordination.

L'engagement d'architectes paysagistes dans les deux services a permis de consolider la collaboration avec le secteur des Espaces verts afin d'émettre des préavis (enquête publique) et de suivre des projets spécifiques. Plus d'une vingtaine de dossiers d'enquête ont été traités en 2024. Ces collaborateurs et collaboratrices participent également au recensement des espaces ouverts, cours et jardins historiques terminé en 2024, à l'élaboration d'une charte de matérialité de l'espace public et à la recherche d'opportunités pour la désimperméabilisation des sols et la plantation de nouveaux arbres en milieu urbain.

#### **Service de la Culture**

La collaboration avec le service de la Culture a été fructueuse, notamment sur plusieurs projets en lien avec l'espace urbain.

#### **Préavis et communications déposés au Conseil communal**

4 communications et 7 préavis ont été déposés au Conseil communal :

##### **Préavis 2024/P02**

Demande d'un crédit de CHF 572'000.- pour financer la démarche participative, l'aménagement temporaire et l'organisation de mandats d'études parallèles pour le réaménagement de la place Robin

##### **Préavis 2024/P03**

Adoption du Plan d'affectation « Les Moulins » et de la servitude de passage public à pied et à vélo

##### **Préavis 2024/P07**

Adoption du Plan d'Affectation « Avenue Reller » et son règlement

##### **Préavis 2024/P08**

Adoption du Plan d'affectation « Rue de Fribourg » et son règlement

##### **Préavis 2024/P09**

Demande d'adoption, en application de la loi sur les routes du 10 décembre 1991 (LRou), du projet de sécurisation du boulevard d'Arcangier et de son réaménagement de surface

##### **Préavis 2024/P10**

Demande d'adoption, en application de la loi sur les routes du 10 décembre 1991 (LRou), du projet de réaménagement de l'avenue Nestlé Ouest et Savoie

##### **Préavis 2024/P19**

Tarification du quartier de Plan-Dessus : demande de crédit de CHF 110'000.— pour l'achat et la pose de 17 horodateurs et la pose de 4 horodateurs en stock

##### **Communication 2024/C01**

Ouverture d'un compte d'attente d'un montant de CHF 85'000.- en vue du financement d'études complémentaires pour le projet de piétonnisation de la rue Jean - Jacques Rousseau et de son réaménagement de surface

##### **Communication 2024/C09**

Adaptation du calendrier de révision des planifications communales en aménagement du territoire

##### **Communication 2024/C14**

Place du Marché - Rejet des recours au projet de réaménagement adopté par le Conseil communal

##### **Communication 2024/C17**

Bâti scolaire : la cour de droit administratif et public annule l'autorisation de construire pour le collège modulaire aux Galeries du Rivage

*Antoine Dormond, municipal  
Julien Cainne, chef de service*

#### **Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2023 :**

*Vœu 11/2024*

*La Commission de gestion souhaite que le Conseil communal soit mieux informé sur le projet d'agglomération Rivelac 5, en particulier sur le plan directeur intercommunal (PDI).*

*Réponse*

Suite à l'examen préalable du PA5/PDi, qui aura lieu de juin à août 2024, une phase de consultation des législatifs est prévue de fin septembre à fin novembre 2024.

*Vœu 112/2024*

*La Municipalité est consciente de l'importance des petits véhicules qui ont une emprise limitée sur l'espace public et donc avantageux par rapport aux voitures. Le bilan du stationnement fait pour la période 2015-2023 (cf. Réponse à l'interpellation de Monsieur Patrick Bertschy, "Situation des places de parcs en surface !") montre qu'un nombre important de places de stationnement pour les scooters/motos a été créé ces dernières années et qu'à contrario, peu de places pour deux-roues ont été supprimées.*

*La thématique du stationnement des deux-roues motorisés est prise en compte lors de chaque projet de réaménagements et, au besoin, des places sont prévues. Depuis le début de la législature des places pour deux-roues motorisés ont été ajoutées sur l'avenue Général-Guisan, l'avenue Gustave-Coindet, la rue d'Italie, la rue des Moulins ainsi que la rue des Marronniers.*

*Les places pour deux-roues motorisés sont parfois supprimées de manière temporaire principalement pour raison de travaux. Un nombre important de places pour moto/scooter ont été indisponibles sur la place du 14 juin cet hiver en raison de l'installation de la patinoire. Cela été jugé acceptable car le nombre de deux-roues est moins important en hiver. Des panneaux ont été installés sur place pour indiquer les autres emplacements à proximité.*

# 131

Le service de la Cohésion sociale est au service de la population et s'assure de mener des actions concrètes visant à améliorer le bien vivre ensemble, de manière que tout le monde puisse trouver sa place dans le respect et la dignité qui lui sont dus. Les interventions sont aussi variées que l'accompagnement des jeunes en difficultés, la mise en œuvre de projets pour les seniors, les plans d'action contre la précarité, l'aide au logement, l'intégration et l'égalité des genres.

**SERVICE  
DE LA  
COHÉSION  
SOCIALE**



Plaque du passage des Pionnières

## Présentation

Le service de la Cohésion sociale est à l'écoute de chaque membre de la communauté veveysanne. Sa mission est de favoriser un cadre de vie harmonieux où chacune et chacun peut s'épanouir dans le respect et la dignité. Conscient des évolutions de notre société, le service s'efforce de mettre en place des actions concrètes pour répondre aux besoins de toutes et tous.

Les équipes du service sont là pour offrir un soutien personnalisé à travers des conseils, de l'orientation et un accompagnement, notamment via le programme Ginkgo, ainsi que des aides financières. En collaborant étroitement avec des entités communales et d'autres acteurs du terrain, les collaboratrices et collaborateurs du service cherchent à créer une synergie qui profite à l'ensemble de la population.

Dans les domaines de l'intégration, du logement et des mesures d'insertion, l'équipe met en œuvre des initiatives définies par le Canton, tout en veillant à encourager le dialogue et le partage au sein de la communauté, que ce soit à travers des événements comme la Fête des voisines et voisins ou des moments de convivialité, tels que la soupe de la solidarité.

Le service se veut accessible et humain, prêt à accompagner les veveysannes et veveysans à chaque étape de leur vie, lors de célébrations, de défis ou de transitions. Qu'il s'agisse de la distribution de sacs poubelle lors de naissances, du programme Ginkgo pour les jeunes, du support pour l'accès au logement, de l'aide lors de moments de précarité économique, de la valorisation des personnes d'âge avancé ou encore de la célébration des centenaires, les collaborateurs et collaboratrices sont là pour apporter un soutien bienveillant et adapté.

Les équipes du service agissent principalement en complémentarité avec d'autres ressources, orientant les personnes vers les structures appropriées lorsque cela est nécessaire, afin de prévenir le non-recours aux prestations.

Pour 2025, l'engagement du service est de continuer à s'adapter aux besoins de la population. Le souhait est de renforcer la présence dans les locaux mais aussi de développer une approche proactive, en allant dans l'espace public à la rencontre des veveysannes et veveysans, notamment dans les lieux publics ou lors de forums et d'événements. Cela permettra de mieux cerner leurs préoccupations et d'adapter les services en conséquence. Des initiatives communautaires et événements, les différentes tables rondes, ne sont pas seulement des moments de rencontre, mais aussi des occasions précieuses pour demeurer à l'écoute et construire ensemble un avenir serein.

## Organisation du service en 2024

### Personnel permanent :

- Cheffe de service	1.0 EPT
- Responsable travail social de proximité - Ginkgo	0.9 EPT
- Adjointe administrative	1.0 EPT
- Logement, employé admin.	1.0 EPT
- Chargé de projet vie de quartier	0.7 EPT
- Chargé de projet égalité	0.8 EPT
- Chargé de projet action sociale	0.8 EPT
- Responsable Villa Métisse	0.6 EPT
- 2 employées d'administration	1.0 EPT
- 5 travailleurs sociaux	3.9 EPT
- Enseignante de français	0.6 EPT
- Animatrice ateliers enfants	0.35 EPT

### Personnel non permanent

- Chargé de projet espace public	0.6 EPT
- 4 Médiateurs urbains	2.4 EPT
- 8 répétiteurs et répétitrices	
ou spécialistes engagés pour donner des cours aux jeunes	
- 2 infirmières indépendantes	
- 5 animateurs d'ateliers divers	

## Faits marquants

### Politique des seniors

Pour appliquer à Vevey la politique cantonale Vieillir2030, une consultation a été réalisée en octobre auprès de 4372 seniors pour évaluer leur qualité de vie, leur niveau d'information sur les activités et leur satisfaction en matière de liens sociaux. Le taux de réponse a été de 20%, dont 123 personnes intéressées à s'engager dans des actions associatives ou des consultations. L'analyse des résultats et la mise en œuvre des mesures sont prévues pour 2025.

### Action sociale

Un travail d'évaluation de l'ensemble des aides communales a été mené en 2024, tout comme la finalisation de premiers outils de mise en œuvre de la politique du logement.

### Intégration

Pour répondre aux besoins des personnes migrantes à Vevey, le service de la Cohésion sociale met en œuvre une politique d'intégration répondant aux spécificités locales, conforme aux lois suisses et aux programmes cantonaux. À la suite de défis structurels considérables, la convention du programme cantonal «Mini-PIC» qui liait la Ville au BCI n'a pas été renouvelée pour 2024-2027, mais la collaboration se poursuit sous de nouvelles modalités, selon une vision inclusive et transversale. L'année 2024 a été dédiée à la transition vers cette nouvelle approche, avec une réévaluation des ressources internes et la mise au concours d'un poste de chargée de projets pour l'intégration.

### Espace public sécurisant

Désigné par la Municipalité pour piloter la mise en œuvre des mesures stratégiques de lutte contre le sentiment d'insécurité, lié notamment aux activités de deal de rue, le service de la Cohésion sociale a monté une équipe à durée déterminée en 2024. Cela a permis de mettre sur pied le projet pilote de médiation urbaine jusqu'à la fin de l'année et évaluer le projet de vidéosurveillance, de compétence communale, qui permet de renforcer l'action de la police intercommunale dans une approche coordonnée. Le besoin de renforcer la présence sociale sur le terrain et améliorer le dialogue avec la population a donné lieu à un projet qui pourrait être pérennisé, tout comme des formations pour le personnel présent dans l'espace public. La fin de l'année a été consacrée à la rédaction d'un préavis de mesures coordonnées.

### Prévention

Après de nombreuses années d'expérience dans la prévention par les pairs sur les rives du lac en été, l'équipe de travail social de proximité a évalué son mode d'intervention et affiné sa stratégie pour les actions à mener en 2025 en tenant compte des réalités du terrain et des thématiques émergentes.

### Égalité des genres

Pour promouvoir l'égalité des genres et le vivre-ensemble, le service de la Cohésion sociale a mené diverses actions tout au long de l'année 2024. Ces

initiatives comprenaient notamment des ateliers de sensibilisation, des moments d'échange avec la population veveysanne et des partenariats avec des associations locales. À travers ces actions de prévention et de sensibilisation, le service vise à offrir à chacune et chacun, quelle que soit son identité ou sa position dans la société, un environnement sûr et respectueux. Il s'engage également à poursuivre ces efforts pour bâtir une communauté plus égalitaire, où chaque individu peut s'épanouir sans crainte de discrimination ou de violence.

### Inauguration du « Passage des Pionnières »

En début d'année, les autorités veveysannes ont décidé de baptiser le chemin reliant les rues de Lausanne et du Théâtre en « Passage des Pionnières ». Ceci, comme le relève la plaque : « en hommage à toutes les femmes qui ont ouvert le chemin et donné la clef aux générations suivantes ». Après la place du 14 Juin, le quai du 8 Mars, la passerelle de l'Égalité, la place Orientale et l'esplanade de la Paix, cette initiative s'inscrit dans une démarche continue de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, en féminisant l'espace public.

### 17 mai 2024 : Journée internationale contre l'homophobie, la lesbophobie, la transphobie et la biphobie

À l'occasion de cette journée internationale, les autorités veveysannes ont répondu favorablement à l'appel de l'Association vaudoise pour la diversité sexuelle et de genre (Vogay, devenue Voqueer en 2025), en participant au Rainbow Challenge 2024. Elles ont ainsi hissé un drapeau arc-en-ciel sur le balcon de l'Hôtel de Ville, affichant leur soutien à la diversité sexuelle et de genre et à s'unir dans la différence et dans la diversité. En matinée, les collaboratrices et collaborateurs du service de la Cohésion sociale se sont rassemblés sous le parvis de la Grenette pour organiser un « Petit-déjeuner des fiertés » en compagnie de l'Association Vogay/Voqueer. Cet événement visait à sensibiliser le public aux violences et discriminations liées à l'orientation affective et sexuelle, ainsi qu'à l'identité de genre, l'expression de genre et à l'intersexuation, tout en affichant un soutien fort à la population LGBTQ+.



Drapeau des diversités suspendu sur le balcon de l'Hôtel de Ville

### 14 juin 2024 : Grève féministe

Pour marquer cette journée symbolique - qui commémore l'adoption du principe d'égalité entre les femmes et les hommes dans la Constitution, le 14 juin 1981 et des grèves du 14 juin 1991, 2019 et 2023, le service de la Cohésion sociale de la Ville de Vevey a organisé une conférence intitulée « Violence de couple chez les seniors en Suisse : étude et campagne de sensibilisation ». Présentée par Delphine Roulet Schwab, docteure en psychologie (Ph.D.) et professeure HES à l'Institut et Haute École de la Santé La Source (HES-SO), cette conférence visait à exposer à la population les conclusions d'une étude menée sur cette problématique, souvent invisibilisée, ainsi que la campagne nationale de sensibilisation sur la violence de couple chez les seniors en Suisse, lancée en décembre 2023. Une vingtaine de personnes ont pris part à cette conférence, majoritairement des professionnelles et de professionnels des domaines de la santé et du social.

En complément de cette activité, les collaboratrices et collaborateurs du service de la Cohésion sociale ont également animé durant la matinée un stand à la place du 14 Juin pour discuter avec la population des enjeux liés à l'égalité des genres en lien notamment avec cette journée de mobilisation. L'occasion de présenter les diverses activités et initiatives du service pour lutter contre les violences faites envers les femmes et les violences domestiques ainsi que la promotion de l'égalité des genres et du vivre-ensemble au sein de la commune.

## CONFERENCE

### « Violence de couple chez les seniors en Suisse : étude et campagne de sensibilisation »

**Par Delphine Roulet Schwab**

Le Service de la cohésion sociale de la Ville de Vevey a le plaisir de vous inviter à la conférence présentée par Delphine Roulet Schwab, docteure en psychologie (Ph.D.) et Professeure HES ordinaire à l'Institut et Haute École de la Santé La Source (HES-SO) intitulée « Violence de couple chez les seniors en Suisse : étude et campagne de sensibilisation. »

Responsable d'un projet national de recherche appliquée mené par la Haute École de la Santé La Source, le Centre de compétence national Vieillesse sans violence et le senior-lab, portant sur la prévention de la violence dans les couples âgés, Delphine Roulet Schwab présentera les conclusions de cette étude ainsi que la campagne nationale de sensibilisation sur la violence de couple chez les seniors, lancée en décembre 2023.

**Vendredi 14 juin 2024**  
**De 13h30 à 14h30**

**Salle del Castillo | Niveau +2, Espace Camille Saint-Saëns, Vevey**

Entrée libre, **inscription obligatoire** dans la limite des places disponibles

<https://www.vevey.ch/conference-violence-de-couple-seniors>

**Pour en savoir plus :**  
<https://www.ecolelasource.ch/projet-vca/>

**Contact :** cohesion.sociale@vevey.ch  
021.925.53.18

### Flyer de la conférence portant sur les violences de couples chez les seniors

#### Commission Égalité des genres

Le service a réuni le mercredi 30 octobre 2024 la Commission municipale « Égalité des genres ». Lors de cette séance, les missions de la commission ont pu être redéfinies et des mesures envisagées pour lutter contre les violences domestiques et les violences faites aux femmes ont pu être discutées collectivement.

## Novembre des Femmes

Pour cette troisième édition du « Novembre des Femmes », le service de la Cohésion sociale a souhaité, comme les années précédentes, mettre à l'honneur les femmes et leurs contributions remarquables et significatives à la société, tout en soulignant l'importance de lutter contre les violences dont elles sont encore trop souvent victimes, comme le rappelle la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, célébrée chaque 25 novembre.

Le programme proposé avait pour objectif, d'une part, de sensibiliser la population aux diverses problématiques auxquelles les femmes peuvent être confrontées dans leur quotidien, telles que la discrimination, les inégalités, les violences sexuelles et sexistes, ainsi que les stéréotypes de genre. D'autre part, il visait à renforcer le pouvoir d'agir des femmes, à encourager la solidarité entre elles et à promouvoir les ressources locales offertes aux femmes et à toute personne s'identifiant comme telle.

Comme l'année précédente, la programmation est restée ouverte tout au long de la manifestation, permettant l'ajout de nouvelles activités au fur et à mesure. En tout, 23 activités ont été proposées en novembre, organisées soit par la Ville de Vevey, soit par divers collectifs, associations, institutions et autres femmes engagées.

Parmi les activités proposées, le service de la Cohésion sociale a notamment programmé deux stages d'autodéfense et de confiance en soi « Fem Do Chi » pour les femmes ; un atelier sur la ménopause animé par Zoé Genet, un atelier de conscience corporelle dans le salon Clara Haskil animé par l'artiste Noa Zalts accompagnée musicalement par le musicien Sacha Nielsen ainsi que la projection du film documentaire « Big Little Women » - retraçant 75 ans de lutte des femmes en Egypte et en Suisse - au cinéma Rex avec la présence enrichissante de la réalisatrice Nadia Fares.

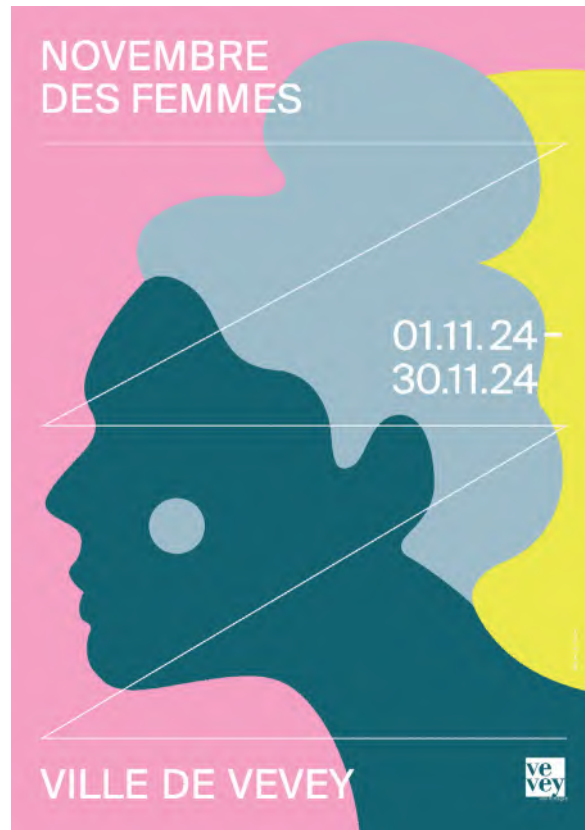
Des événements organisés par d'autres services ont également été valorisés dans le cadre de la programmation. Une sélection d'ouvrages sur la thématique en consultation à la Bibliothèque municipale de Vevey ainsi que l'atelier entre femmes « Pom pom girls » avec l'artiste Rosanne Baleda au Théâtre le Reflet.

Parmi les nombreuses autres activités organisées par des partenaires, on relève : un cercle de parole de femmes qui propose, depuis la première édition du « Novembre des Femmes », des réunions mensuelles à la Villa Métisse ; un café-rencontre pour discuter des émotions et de la parentalité ainsi qu'un atelier sur le pouvoir d'agir proposé par l'Association Oxytocinas, deux cafés-rencontres pour les personnes touchées par le cancer du sein proposé par L'Association les Mairaines Vaud ; un atelier de lecture et d'aquarelle pour les enfants proposé par Elisa Barbosa, la traditionnelle matinée Ciné-Sorop et brunch avec la projection cinématographique du film « Caught In The Net » de Barbora Chalupová & Vít Klusák parlant des abus sur les enfants et dont les bénéfices ont été reversés à la fondation Action Innocence ; ainsi qu'un groupe de parole pour femmes sur les violences psychologiques et physiques organisé par le Zonta-Club Vevey-Montreux.

Le « Novembre des Femmes » a également été marqué par l'illumination de la Grenette en orange à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes du 25 novembre. Cette action a été réalisée à la demande des Clubs services Zonta et Soroptimist

Vevey&Montreux faisant écho aux démarches entreprises par le service de la Cohésion sociale pour lutter contre les violences domestiques et les violences faites aux femmes et la promotion de l'égalité des genres et du vivre-ensemble au sein de la commune.

La bonne affluence du public aux activités, plus nombreuses que lors des deux premières éditions, ainsi que l'engouement des partenaires à rejoindre le programme tout au long de la manifestation, permet au service de la Cohésion sociale de se projeter avec enthousiasme dans l'organisation de la quatrième édition en novembre 2025.



**Affiche du « Novembre des Femmes »**  
© Mary & Jo Studio

## Campagne de lutte contre le harcèlement de rue

Comme les années précédentes, trois stages d'autodéfense et de confiance en soi « Fem Do Chi » ont été organisés pour les femmes (dès 16 ans) les samedis 24 février, 9 novembre et 14 décembre 2024 à la salle de sport « Veveyse 07 ». La plateforme en ligne « Harcèl.Vevey » a comptabilisé 21 signalements, et 3 personnes ont souhaité être recontactées pour un débriefing ou des informations complémentaires.

## Espaces publics et addictions

### Mise en œuvre du dispositif interne relatif à la problématique du deal de rue

Fin novembre 2023, la Municipalité a chargé le service de la Cohésion sociale de mettre en œuvre, de coordonner et d'accompagner une série de mesures de compétence communale pour lutter contre le sentiment d'insécurité exprimé par la population et le Conseil communal. Une chargée de projet a été recrutée le 1er février 2024 pour soutenir la cheffe de service dans cette nouvelle priorité. Afin de proposer un dispositif efficace de vidéosurveillance à la demande de la Municipalité, le service s'est adjoint les compétences d'un mandataire spécialisé.

Un modèle d'intervention dans l'espace public a été développé au sein du service pour aller à la rencontre de la population, rassurer et dialoguer avec les personnes qui en ressentent le besoin. Une équipe de médiation urbaine a été engagée en mai et, après une période de préparation, est entrée en fonction le 27 juin. Cette équipe, composée de 4 personnes avec des profils complémentaires, est intervenue à des horaires irréguliers et par paires durant tout l'été dans le secteur de la gare.

Ce projet pilote, initialement prévu pour trois mois, a été prolongé jusqu'à la fin de l'année pour évaluer les premières adaptations, notamment en matière de présence et de facteurs extérieurs évolutifs (médiatisation, débat politique, saisonnalité). La dernière période d'observation et d'intervention donnera lieu à un rapport final qui proposera des recommandations afin d'optimiser le dispositif, notamment en intégrant la médiation urbaine dans l'activité de travail social de proximité du service.

De plus, le service de la Cohésion sociale assure la coordination ou est représenté, soit au niveau opérationnel, soit politique dans les espaces suivants, lesquels sont en relation avec les mesures précitées : plateforme précarité riviera ; comité de direction de l'ARAS ; commission prévention Riviera ; commission régionale de prévention et sécurité de la Riviera et Chablais ; plateforme de médiation urbaine ; plateforme opérationnelle cantonale ; initiative des villes suisses pour la politique sociale. En septembre 2024, la Municipalité s'est associée à celles de Lausanne et Yverdon-les-Bains pour interpellier le Canton sur la nécessité de mettre en œuvre une politique des 4 piliers forte et d'appliquer fermement les sanctions prévues par la loi. Ce courrier a été suivi d'une rencontre entre les trois délégations municipales (syndicature, sécurité et cohésion sociale) et une délégation du Conseil d'Etat. D'autres démarches sont prévues, tant au niveau opérationnel que politique.

Tout au long de l'année, le service de la Cohésion sociale a traité près de 100 courriers, courriels, appels de plaintes et questions relatives à la perception de l'espace public. Ce besoin d'être entendu confirme la nécessité de renforcer la présence sur le terrain, d'aller à la rencontre des usagers et usagères des espaces publics pour prévenir les incivilités et les tensions. Comme toute action sociale dans l'espace public nécessite un environnement sécurisé, la complémentarité des mesures et les interactions agiles entre les acteurs se sont révélées essentielles. Un préavis proposant plusieurs approches sécuritaires et sociales sera présenté au Conseil communal en début d'année 2025.

### Office du logement (OL)

#### Logements subventionnés – aide à la pierre

Ces logements sont soumis à deux réglementations : soit au règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier des pouvoirs publics (RCOL – aide dégressive – logements construits avant le 1er janvier 2008), soit au règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements à loyers modérés (RCOLLM – aide linéaire – logements construits après le 1er janvier 2008). Ces logements sont également soumis aux prescriptions communales spéciales relatives aux conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'aide des pouvoirs publics des 15 mars et 19 avril 2018.

L'Office du logement (OL) doit vérifier, tous les deux ans pour le RCOL et tous les ans pour le

RCOLLM, si les locataires remplissent toujours les conditions de revenus et de taux d'occupation. Si tel n'est pas le cas, l'OL rend une décision de réduction ou de suppression (sous-occupation) des aides financières en application du RCOL. Dans le cadre du RCOLLM, il peut aussi décider d'une résiliation du contrat de bail, en cas de dépassement des limites de revenu supérieur à 20%.

Les décisions de l'Office du logement sont communiquées aux propriétaires, en général par le biais des régies mandatées, à charge pour ces dernières de les appliquer, notamment de résilier les baux.

L'OL a également pour mission de rendre des décisions portant sur le respect ou non des conditions de revenus et de taux d'occupation sur la base des dossiers de candidature à la location présentés par les propriétaires ou régies.

Les décisions de l'OL peuvent faire l'objet de recours auprès de la Municipalité et d'une requête auprès de la commission de conciliation en matière de baux à loyer lors de la résiliation du contrat de bail.

Les bâtiments sis à la Rue Charmontey 41 à 47 : immeubles dont la Ville de Vevey est propriétaire, de gros travaux de rénovation sont prévus, néanmoins la date de début des travaux n'est pas connue à ce jour.

Marronniers 6 : les aides financières des pouvoirs publics ont pris fin au 30 novembre 2024. Un courrier a été adressé à tous les locataires, leur rappelant que l'immeuble restait sous contrôle des autorités administratives, tels que fixation des loyers, soumis au contrôle de l'Etat, fondé sur les coûts, ainsi que pérennisation des Contrôles Cantonaux d'Occupation et revenus (CCO).

Par ce courrier, il a été proposé aux locataires de prendre contact avec l'OL à fins d'analyses en vue d'obtention de l'AIL. Sur 14 logements, seule une famille bénéficie à ce jour de cette aide.

131 logements ont été contrôlés en 2024.

Les dossiers présentant des dépassements de revenus, ou des taux d'occupation ne respectant pas les normes édictées par le Canton ont été traités en collaboration avec les gérances responsables desdits bâtiments, sous réserve d'un regard social aiguisé, principalement dû au fait d'une pénurie consécutive de logements.

#### Aide Individuelle au Logement (AIL)

L'Aide Individuelle au Logement (AIL) est accordée, sur présentation d'un dossier disponible sur le site [www.vevey.ch](http://www.vevey.ch). Renouvelable, elle est régie par le Règlement cantonal sur l'aide individuelle au logement (RAIL), arrêté fixant le modèle cantonal pour l'octroi de l'aide individuelle au logement (AMCAIL), règlement communal sur l'aide individuelle au logement – aide à la personne.

La charge financière est partagée par moitié entre la commune de Vevey et l'Etat de Vaud.

L'AIL est une aide financière directe, destinée à certains ménages. Les bénéficiaires sont les ménages avec enfant ne bénéficiant pas du RI, ni des prestations complémentaires AVS/AI, résidents depuis deux ans à Vevey, ou y résidant depuis peu, mais ayant résidé 2 ans au cours des 10 dernières années. Il faut être de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis B ou C et disposer d'une autonomie financière suffisante pour subvenir à ses besoins.

Le droit à l'AIL est défini sur la base du revenu déterminant unifié (RDU) calculé sur base informatique cantonale.

Cette année, une forte augmentation de dossiers de candidature a été constatée. En effet, l'Agence

d'Assurances Sociales (AAS), par souci de subsidiarité, demande à toute famille candidate aux Prestations complémentaires Famille (PC-Fam) de déposer préalablement une demande d'AIL. De fait, les rencontres avec les candidats et candidates sont plus fréquentes, et il en résulte une meilleure compréhension de la prestation octroyée.

Au total, 93 dossiers de candidature ont été refusés, 31 nouveaux dossiers ont été validés, et 25 dossiers ont été clos pour cause de fin de droit. 89 familles ont bénéficié de l'AIL durant 2024, pour un total de Fr. 182'739.00 annuel, dont la moitié à charge de la commune (Fr. 91'369.50), soit une moyenne mensuelle de Fr. 171.10 par famille bénéficiaire, représentant une moyenne de Fr. 15'228.25 d'AIL versé mensuellement. 68 familles en bénéficient au 31.12.2024.

Les dossiers AIL pour la commune de La Tour-de-Peilz sont également traités et suivis par l'OL de Vevey. Cette prestation a débuté en janvier 2024 sur une base contractuelle.

### **Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif LPPPL**

La LPPPL a été adoptée par le Grand Conseil le 10 mai 2016 et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Par décision municipale du 12 juin 2023, la Municipalité a délégué la compétence spécifique de décision des demandes concernant la LPPPL au service de la Cohésion sociale. Le droit de signature a été attribué à la cheffe de service et à la Municipale en charge du service en ce qui concerne les préavis communaux sur les ventes d'appartement, les travaux de rénovation reportés sur les loyers, de compétence cantonale. Il en est de même pour les renonciations de préemption lorsque les critères ne sont pas remplis pour une préemption communale.

### **Droit de préemption communal (LPPPL)**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020 est également entré en vigueur le volet concernant le droit de préemption des communes (arc. 31 à 385 de la loi). Ainsi, les communes bénéficient d'un nouvel instrument qui s'inscrit dans le cadre du volet « promotion du parc locatif » de la LPPPL. Par le droit légal de préemption, celles-ci peuvent acquérir en priorité un bien-fonds (construit ou non) mis en vente et affecté en zone à bâtir légalisée.

Ce droit ne peut s'exercer qu'aux conditions cumulatives suivantes : il doit viser la création de logements d'utilité publique (LUP), soit des logements bénéficiant d'une aide à la pierre, des logements protégés destinés aux personnes âgées, des logements pour étudiants et logements à loyers abordables. Il doit répondre à une pénurie, soit lorsque le taux global de logements vacants est durablement inférieur à 1.5%. La surface de la parcelle visée doit être d'au moins 1'500.00 m<sup>2</sup> sauf si elle se situe dans un périmètre compact d'agglomération. En 2024, 69 dossiers LPPPL ont été traités.

La Municipale et la cheffe de service participent à la Délégation foncière qui évalue les dossiers, les projets de développement et les opportunités foncières dans la ville.

### **Politique du logement**

Fin 2023, la Municipalité a adopté les lignes directrices d'une politique communale du logement et de l'habitat, ouvrant pour 2024 une période de travail pour la présentation de cette politique et de sa mise en œuvre au conseil communal. Dans ce cadre, il s'est agi en particulier de préciser les rè-

gles qui seraient appliquées en matière d'attribution des Logements à loyer abordable (LLA) et des Logements à loyer modérés (LLM) pour concrétiser une politique priorisant les publics moins servis par le marché immobilier. Ce travail, réalisé par un mandataire extérieur, s'est fait en collaboration avec le Service Bâtiments, gérance et énergie et le service de l'Urbanisme et de la mobilité. Le préavis présenté en 2025 marquera formellement la mise en œuvre des mesures par les services concernés.

### **Intégration**

Pour répondre au mieux aux besoins spécifiques et aux défis que rencontrent les personnes migrantes résidant sur le territoire veveysan, récemment arrivées ou établies depuis plus longue date, le service de la Cohésion sociale coordonne et met en œuvre une politique d'intégration communale, en adéquation avec les bases légales en vigueur en Suisse et les programmes d'intégration cantonaux (PIC) (cadre stratégique national adaptable aux réalités cantonales).

Entre 2014 et 2023, la Ville de Vevey était dotée d'une convention dite « Mini-PIC » conclue avec le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) du Canton de Vaud. Pour des raisons politiques, stratégiques et structurelles, cette convention n'a pas été renouvelée pour les années 2024 à 2027. La collaboration avec le BCI ainsi qu'avec les différents partenaires concernés est pérennisée, sous de nouvelles modalités.

Ainsi, l'année 2024 a été consacrée à accompagner au mieux ce processus de transition, autant à l'interne qu'à l'externe, en collaboration avec les différents partenaires. Il s'agissait tout d'abord de clôturer la convention Mini-PIC 2017-2023, d'analyser ensuite le nouveau contexte et les divers changements et, finalement, de poser de nouveaux axes stratégiques pour 2025 et 2026. Pour accompagner le service dans cette transition, une mandataire spécialisée a été engagée à 20%. L'organisation interne du service, et notamment les ressources humaines allouées à cette thématique, ont également été repensées en fonction. Un poste de chargé ou chargée de projets intégration a été mis au concours en décembre 2024.

### **Accueil et information/conseil**

Afin que les personnes étrangères nouvellement arrivées à Vevey se sentent accueillies et soient informées sur leur nouveau lieu de vie, la Ville de Vevey distribue, via l'Office de la population, un flyer d'information et d'orientation ainsi que la brochure « Bienvenue dans le Canton de Vaud », éditée par le BCI et disponible en 16 langues. Elle organise également une cérémonie d'accueil pour les nouvelles habitantes et nouveaux habitants à Vevey, à laquelle le service de la Cohésion sociale participe activement. De nombreuses informations utiles sont présentes et régulièrement mises à jour sur le site de la Ville. De plus, diverses personnes-ressources, professionnelles, répondent aux questions spécifiques des personnes migrantes résidant à Vevey de manière directe et personnalisée, notamment lors de permanences et activités.

### **Ateliers et cours de français**

Apprendre la langue locale constitue l'un des principaux besoins et défis des personnes issues de la migration lorsqu'ils s'établissent en Suisse. Cela leur permet de communiquer avec la société d'accueil, de créer des liens et c'est aussi bien souvent

la condition sine qua non à une prise d'emploi. C'est pourquoi le service de la Cohésion sociale propose des cours semi-intensifs de français ainsi que des ateliers de conversation axés sur l'efficacité linguistique et l'autonomie des participantes et participants.

Les cours et ateliers sont proposés plusieurs fois par semaine et leur fréquentation est en moyenne de 15 participantes et participants pour les cours de français et 30 participantes et participants pour les ateliers de conversation. Des thématiques quotidiennes y sont abordées telles que le logement, la nourriture, la santé, en plus des savoirs linguistiques. Le service apporte également un soutien financier aux cours de français donnés par Français en Jeu et se tient informé des nombreux cours de français dispensés par d'autres partenaires privés et/ou associatifs.

### Soutien aux projets et partenaires

La Ville de Vevey a la chance de pouvoir compter sur de nombreux partenaires, des professionnelles et professionnels, œuvrant dans le domaine de l'intégration. Il lui tient à cœur de collaborer étroitement avec ces personnes et de les soutenir dans leurs différentes démarches et initiatives, notamment financièrement. En 2024, le service de la Cohésion sociale a subventionné différents projets et événements liés à l'intégration tels que : les cours de couture donnés par l'association Appartenances, le projet « 1001 histoires » de l'Institut suisse Jeunesse et Médias (ISJM), la permanence éducative de la Jouerie de Gilamont, les cours de préparation à la naissance multilingue de l'association Panmilar, les ateliers de théâtre pour femmes migrantes de l'association Multiscènes, la Fête multiculturelle veveysanne ainsi qu'un programme de médiation culturelle mené par le Théâtre de l'Oriental.

### Semaine d'actions contre le racisme 2024

L'édition 2024 de la Semaine d'actions contre le racisme (SACR) a eu lieu du 18 au 24 mars. Cette semaine spéciale vise à sensibiliser la population au respect, au vivre-ensemble et à la multiculturalité à travers diverses activités organisées par le service.

Pour cette édition, le public-cible principal était les enfants, avec des activités dans les écoles et les maisons de quartiers autour de la thématique « le poids des mots », soulignant le pouvoir des paroles pouvant autant blesser que valoriser. De plus, des événements tout public ont permis de toucher une population variée.

Au total, ce sont environ 400 personnes qui ont participé aux ateliers et événements proposés durant la semaine.



Affiche de la SACR

Deux interventions ont été réalisées dans des classes d'école primaire avec la fondatrice de Beth Story, une maison d'édition engagée pour une littérature plus représentative de notre société. L'animation a compris un moment de sensibilisation et des activités autour d'ouvrages sélectionnés. Un atelier similaire a été proposé à la Villa Métisse lors d'un accueil libre pour enfants.

À l'Espace Bel-Air, Mireille Keita, fondatrice de Solidarité Afrique Farafina, a mené une sensibilisation sur le vivre-ensemble suivie d'un atelier de création. Cette activité a également eu lieu lors d'un accueil libre pour les enfants du quartier avec l'association Tremplin. Les créations ont été exposées dans les vitrines du « Pop-up store 31 » à la rue du Simplon 31 avant d'être retournées à la maison de quartier.



Une animation tout public avec Mireille Keita et trois musiciens a été proposée sous le parvis de la Grenette à la place du marché. L'activité a commencé par un concert suivi d'un conte musical. Le public, en particulier les enfants, étaient invités à participer et à s'initier au djembé. Le conte sensibilisait à la discrimination et promouvait le respect, l'entraide et le bien vivre ensemble.



Une avant-première du film « Prisonniers du destin » a été proposée durant la semaine. Le documentaire suit plusieurs personnes réfugiées afghanes et iraniennes, racontant leurs expériences et les défis après leur arrivée en Suisse.

L'association Les Enfants de Brianda a organisé un brunch multiculturel à la Jouerie de Gilamont. L'événement visait à décentraliser les activités du centre-ville et à offrir aux personnes du quartier et des alentours un moment de convivialité autour d'un magnifique buffet. Le but était de se réunir et d'apprendre les uns des autres en découvrant des spécialités culinaires.

Finalement, nous avons collaboré avec l'EVAM pour l'inauguration de leur foyer à l'Avenue Reller. Plusieurs activités ont été organisées : initiation à

la salsa par « Résodanse Salsa », initiation au Taekwondo et à la boxe par « ADK Integra Sport », et un stand de raclette tenu par l'équipe Travail social de proximité- Ginkgo. Ces activités ont été très appréciées et ont contribué au programme de cette journée festive.

### Vie de quartier

#### Soupe de la solidarité de la cohésion sociale

Pour clore l'année, le service de la Cohésion sociale a renouvelé son invitation à toute la population veveysane pour partager un moment convivial et solidaire autour d'une soupe. Ainsi, c'est la date du 20 décembre qui a été choisie à l'occasion de la Journée internationale de la solidarité, reconnue par les Nations Unies et dédiée à la promotion de la solidarité humaine. La distribution s'est déroulée de midi à quinze heures sur la place du 14 juin au centre-ville et a rencontré un grand succès. Ce sont plus d'une centaine de personnes qui se sont arrêtées pour profiter d'un bol de soupe ou d'un thé chaud lors de ce moment chaleureux.



#### Villa Métisse (quartier Plan-Dessous)

Située au cœur de Plan-Dessous, la Villa Métisse est un espace de rencontres, de loisirs, de soutien et de participation sociale. Les habitantes et habitants du quartier peuvent participer à diverses activités, discuter du quartier, partager des idées, proposer des projets, demander du soutien administratif et social, ou simplement boire un café. Dans un souci de flexibilité et d'accessibilité pour toutes et tous, les activités sont gratuites et il n'y a pas besoin de s'y inscrire. L'inclusivité, l'équité et la libre-adhésion comptent parmi les valeurs centrales pour garantir un cadre sécurisé et accueillant. L'équipe est composée d'une responsable formée en animation socioculturelle (60%), d'une aide-animatrice (35%) et d'une personne qui effectue un programme d'occupation de l'EVAM (50%). Deux moniteurs sont en renfort pour l'encadrement des enfants les mercredis après-midi.

La maison de quartier vit principalement au rythme d'un programme d'activités hebdomadaires : ateliers de conversation en français pour tout niveau, yoga, théâtre, cafés numériques pour accompagner les personnes dans l'utilisation des smartphones et tablettes, accueil des enfants du quartier, permanence des infirmières de la petite enfance, chorale, repas communautaires, couture, aide et conseils administratifs sont autant de propositions destinées à différents publics pour répondre à des besoins identifiés. Lors de chaque saison, une fête de quartier réunit les personnes habituées de la Villa Métisse et donne l'occasion à d'autres personnes de découvrir les lieux et le travail qui s'y fait. De manière générale, les activités rencontrent du succès : dans certains cas, nous en

sommes victimes et devons trouver des solutions pour gérer au mieux l'afflux de personnes ; dans d'autre nous devons fournir des efforts de communication ou réajuster les modalités pour stimuler la fréquentation.

Depuis le début de la guerre en Ukraine, plusieurs bâtiments ont été affectés en foyers EVAM sur le territoire veveysan, permettant d'héberger de nombreuses personnes en quête de protection, venues d'Ukraine et d'ailleurs. A son échelle, la Villa Métisse a contribué en 2024 par diverses petites actions à resserrer les liens entre la Ville et l'EVAM afin de renforcer le vivre-ensemble à Vevey et d'intégrer ces nouveaux habitants et nouvelles habitantes. La première action a été de co-organiser avec l'équipe en place l'inauguration du foyer situé à l'Avenue Reller, qui loge principalement des familles et dispose d'environ 200 lits. Cette fête a eu lieu dans ses murs, mais aussi dans les rues adjacentes fermées à la circulation pour l'occasion ainsi que sur la place Robin : une belle occasion d'ouvrir et de faire connaître le foyer.

Une autre action a été de réserver des places au sein des activités de la Villa Métisse spécifiquement pour des enfants et adolescentes et adolescents requérants d'asile. Cela leur a permis de partager des moments avec leurs pairs veveysans et de se faire des amis dans un cadre sécurisé et francophone.

La Villa Métisse souhaite également promouvoir l'intégration des requérantes et requérants d'asile majeurs au travers de l'emploi. La Ville a signé il y a plusieurs années une convention avec l'EVAM qui vise à intégrer au sein de ses services des personnes requérantes d'asile dans le cadre de travaux d'utilité publique. Ces programmes visent à favoriser l'intégration des personnes au sens large (socialisation, apprentissage du français, acquisition de compétences, etc.). C'est dans ce cadre que les collaboratrices et collaborateurs de la Villa Métisse, mais aussi les collègues de la voirie du service Travaux publics, espaces verts et entretien » travaillent tout au long de l'année avec des personnes requérantes d'asile. Des démarches ont été initiées pour faire connaître ces programmes et pour les promouvoir au sein d'autres secteurs de la Ville.

Autre fait marquant, l'année 2024 a vu une explosion du nombre d'enfants durant les accueils du mercredi après-midi avec notamment l'arrivée d'une quinzaine de pré-adolescentes et pré-adolescents. Malgré le renforcement de l'équipe d'animation, nous avons décidé en décembre d'investir les locaux situés à la rue du Midi 15 spécifiquement pour ce public (10-14 ans). En effet, il n'est plus possible de garantir un accueil et un accompagnement adéquat à plus de 40 enfants qui ont de telles différences d'âges (de 2 ans à 14 ans), de surcroît dans un espace devenu trop petit. Cette décision a permis d'améliorer la dynamique des groupes, d'adapter les activités aux différentes tranches d'âge, et de renforcer les liens interpersonnels entre les professionnels et professionnelles et les enfants. Nous allons évaluer cette formule tout au long de l'année 2025, y apporter les réajustements nécessaires et déterminer ses possibilités de pérennisation, notamment en termes de ressources humaines.

Cette situation illustre les besoins impératifs et urgents exprimés sur le terrain par les enfants et les pré-adolescentes et pré-adolescents en termes de socialisation, d'expression et d'encadrement. Il en va de même durant les vacances scolaires : force est de constater qu'il y a peu d'offres d'animation socioculturelle à Vevey durant ces périodes, surtout pour les familles à revenus modestes et / ou

allophones. Les activités ou les camps journaliers de loisirs sont souvent trop coûteux. Les offres plus abordables (par exemple les colonies organisées par la Ville de Vevey ou les activités du Passport Vacances) sont quant à elles prises d'assaut et les places manquent. De plus, les informations relatives à ces loisirs sont souvent mal comprises par les parents allophones ou elles leur parviennent trop tard.

Pour pallier cette problématique, la Villa Métisse a mené un projet pilote en 2024 en collaboration avec l'Association « ADK Integra Sport » : l'organisation de quatre camps de jour multisports d'une semaine (deux semaines durant les vacances d'été et deux semaines durant les vacances d'automne). Les frais d'inscription sont symboliques (50.- pour la semaine). Les objectifs de ces camps sont de donner la possibilité aux enfants de bouger et de se dépenser dans un cadre sécurisant et bienveillant ; offrir aux enfants des espaces de socialisation, d'expression, d'apprentissage et d'expérimentation du vivre-ensemble ; développer les compétences de collaboration, de coopération, de solidarité ; éveiller la curiosité et promouvoir la découverte d'une grande diversité d'activités sportives ; permettre aux parents d'avoir du temps pour eux et de se ressourcer. Au total, 80 enfants ont pu participer à ce projet : une proportion égale de garçons et de filles, une forte participation de requérants et requérantes d'asile (la moitié des places ont été réservées pour des enfants des foyers EVAM de Vevey), la participation de quatre enfants ayant un diagnostic TSA grâce au soutien individualisé des accompagnants de la Fondation « Coup d'Pouce ». Véritable succès, ces camps vont être reconduits en 2025 avec l'ambition de diversifier les propositions d'activités.

Il est impératif de coordonner les activités extrascolaires destinées aux jeunes avec le bureau de l'Animation afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins exprimés sur le terrain. Les enfants et les adolescents et adolescentes, spécifiquement celles et ceux dont les familles ont de modestes revenus, doivent avoir accès à des espaces de loisirs et de socialisation durant les temps extrascolaires. Des réflexions sont en cours afin d'étoffer les offres socioculturelles et d'assurer une complémentarité entre les professionnels de l'animation socioculturelle au sein de l'administration communale.

### Espace Bel-Air (quartier Plan-Dessus)

La maison de quartier Bel-Air continue de proposer une variété d'activités aux habitantes et habitants du quartier de Plan-Dessus et de la ville en général. Ces activités, organisées par des associations ou collectifs, sont destinées aux enfants, aux adultes et aux seniors. Cette année, nous comptons 9 associations ou collectifs pour 16 activités régulières maintenues.

Voici quelques exemples parmi ces activités : l'Association Tremplin propose l'aide aux devoirs et des animations gratuites quatre fois par semaine. L'Association Troc Savoirs offre de nombreuses activités réparties sur le mois, telles que le yoga du rire, le yoga détente, le Tai-chi, des ateliers d'aquarelles, etc. Ou encore le groupe de danse folklorique « 13 étoiles » qui se retrouve une fois par mois pour danser.

De plus, des activités plus ponctuelles ont été proposées tout au long de l'année, par exemple des « cafés mortels » qui donnent la possibilité de venir parler de la vie, de la mort et de partager des expériences ou questionnements en toute simplicité avec l'Association EnVie. Des ateliers ont égale-

ment été proposés dans le cadre d'événements comme la Semaine d'actions contre le racisme et du Novembre des femmes.

L'espace Bel-Air a également reçu de nombreuses demandes de réservations pour des séances de comité ou assemblée générale de diverses associations, ces dernières étant souvent à la recherche de locaux.

Enfin, les habitants et habitantes de la Ville ont la possibilité de réserver un samedi une fois par année pour des événements privés tels que des anniversaires ou autres festivités et ces réservations ont toujours beaucoup de succès.

En octobre, la peinture a été rafraîchie donnant un nouvel éclat aux locaux. Puis, en novembre, le service a invité l'ensemble des associations actives dans les locaux pour une rencontre. Cette réunion annuelle, suivie d'un apéritif, permet aux différents acteurs et actrices de faire connaissance et de tisser des liens, tant entre eux qu'avec le service. C'est également l'occasion pour chacun et chacune de faire remonter ses éventuelles remarques ou besoins.

### Fête des voisines et voisins

La fête des voisines et voisins s'est déroulée le vendredi 31 mai 2024 par une journée pluvieuse. À l'occasion de cette fête de quartier, chacune et chacun est invité à préparer un plat savoureux et à apporter une boisson, afin de célébrer avec ses voisines et voisins la diversité culinaire des nombreuses communautés participantes. Malgré la pluie battante, une vingtaine de quartiers de la ville sur les 55 initialement inscrits ont uni leurs forces pour organiser leur fête, prouvant ainsi que la solidarité et le lien social priment sur les caprices de la météo.

En raison des conditions météorologiques défavorables, la Ville a suggéré aux différents organisatrices et organisateurs, s'ils le jugeaient nécessaire, de déplacer leur événement sous le parvis de la Grenette, où des tables et des bancs étaient à leur disposition. Finalement aucun quartier n'a opté pour cette solution de repli. Grâce à leur engagement et à leur détermination, les habitantes et habitants ont pu profiter pleinement de cette occasion de tisser des liens et de renforcer la cohésion au sein de leur quartier. Comme chaque année, un tirage au sort a été effectué pour trois quartiers, avec à la clé un bon d'achat auprès de l'épicerie veveysanne « Côté Potager ».



### Travail social de proximité-Ginkgo

Le travail social de proximité joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des jeunes âgés de 12 à 25 ans. Grâce à un soutien personnalisé, il vise à restaurer ou renforcer la confiance en soi et envers les autres, en leur offrant les outils nécessaires

pour se construire un avenir. Ce travail aide les jeunes à acquérir les savoirs et compétences indispensables pour se projeter et s'orienter dans la vie. Il encourage également le développement de leur pouvoir d'agir : faire des choix éclairés, prendre des décisions, et trouver en eux-mêmes la motivation pour avancer. En parallèle, le travail social de proximité contribue à créer ou recréer des liens sociaux, favorisant ainsi l'intégration et le sentiment d'appartenance à la communauté. Une attention particulière est également portée à la promotion de la santé et à la prévention globale, dans une approche visant le bien-être physique, mental et social des jeunes. Cette démarche globale et bienveillante permet de répondre aux besoins spécifiques de cette tranche d'âge, tout en leur offrant un cadre propice à leur épanouissement personnel et social.

### Organisation du travail social de proximité

Le travail social de proximité est sous la responsabilité d'un responsable qui coordonne les différentes actions menées par les éducateurs et éducatrices de proximité et les différentes travailleuses et travailleurs sociaux qui officient en son sein. Il mène en parallèle différentes missions déléguées.

La santé mentale des jeunes est devenue un enjeu social crucial, souvent affecté par des facteurs tels que la pression scolaire, les réseaux sociaux et les défis relationnels. Les travailleuses et travailleurs sociaux ont été confrontés cette année à beaucoup de jeunes encore plus fragiles que d'habitude. Ils ont su créer autour des jeunes un environnement de soutien, de dialogue ouvert, et un accès à des ressources adaptées essentielles pour leur bien-être. Les professionnelles et professionnels ont dû déployer toutes leurs compétences, leur savoir-être et leur savoir-faire. Un autre fait marquant est que la maison de quartier, Villa Métisse, a rejoint le secteur du travail social de proximité pour une collaboration plus efficiente. Dernier fait marquant, les locaux qui accueillent le travail social de proximité ont été vendus, ce qui déclenche la recherche d'un nouveau lieu pour accueillir ateliers, bureaux, salles de cours, d'entretiens et lieux de vie.

### Travail social de proximité - travail en rue

Les travailleuses et travailleurs sociaux de proximité (TSP) se sont mobilisés sur le territoire veveysan pour aller à la rencontre des jeunes, là où ils se trouvent. Ils ont mis en place un espace de transition essentiel entre la rue et l'école pour les plus jeunes, entre la rue et l'insertion sociale pour les jeunes en adolescence, et entre la rue et l'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes adultes. Cet espace d'accompagnement offre un cadre sécurisant et bienveillant, facilitant le passage vers des horizons plus structurés et porteurs d'avenir. Dans cette démarche socioéducative, les TSP mettent un point d'honneur à observer, établir un contact direct et intervenir de manière préventive face à des situations de rupture, de tension ou de difficulté. Leur action vise à renforcer l'estime de soi des jeunes, à cultiver un réflexe citoyen et à prévenir toute forme de marginalisation. Lorsqu'il est nécessaire, ils œuvrent également à apaiser les tensions et à rétablir un équilibre. Pour garantir l'efficacité de cette mission, la collaboration avec les différents services et secteurs communaux et intercommunaux est primordiale. En travaillant ensemble, les acteurs locaux peuvent offrir un soutien global et cohérent, permettant ainsi aux jeunes de trouver leur place dans la société et de s'épanouir pleinement.

### Permanence sociale

La permanence sociale de Ginkgo accueille les jeunes de 12 à 25 ans, offrant un espace d'écoute, de conseils et d'accompagnement adapté à leurs besoins. Qu'il s'agisse de questions liées au logement, à la recherche d'emploi, à la santé ou à tout autre défi auquel ils peuvent être confrontés, les professionnelles et professionnels de Ginkgo sont là pour leur apporter un soutien personnalisé. Dans un cadre confidentiel et bienveillant, chaque jeune a la possibilité de poser ses questions et de trouver des solutions sur mesure. Ce lieu d'accueil se veut une ressource précieuse pour les jeunes en quête de réponses ou d'orientation, leur permettant de surmonter les obstacles qu'ils rencontrent et de progresser sereinement. La permanence est ouverte du lundi au vendredi sur rendez-vous, afin de garantir un accompagnement de qualité et une prise en charge attentive pour chacun. Il y a eu en 2024 76 consultations effectuées.

### Projets communautaires

Action « Prév'Rives » : en collaboration avec le service Sport et Jeunesse de La Tour-de-Peilz, cette action de prévention s'est déroulée sur le terrain du 7 mai au 27 juillet. Le début de cette action a démarré comme à son habitude avec un stand prévention à Animai, elle s'est poursuivie les jeudis, vendredis et certains samedis soir sur les rives du lac et dans les parcs veveysans et boélands. Des jeunes de 18 à 25 ans, formés et accompagnés par un professionnel, s'engagent dans ces actions de prévention par les pairs. Ils sensibilisent les groupes de jeunes, directement sur le terrain, notamment au bord du lac. Les discussions portent sur les risques liés à la consommation d'alcool et de substances psychotropes, ainsi que sur l'importance de préserver l'environnement en luttant contre le « littering ». Cette approche, basée sur l'échange entre pairs, favorise un dialogue authentique et impactant. Cette initiative de prévention par les pairs a été enrichie par un travail de réflexion approfondi, mené conjointement par une équipe de 6 jeunes pairs et les professionnelles et professionnels de Ginkgo durant les mois d'octobre et novembre. L'objectif : aborder d'autres problématiques pertinentes pour la jeunesse et étendre ces actions de sensibilisation à l'ensemble de l'année. Ce travail collectif vise à renforcer l'impact de la démarche en diversifiant les thématiques abordées et en pérennisant une présence préventive au-delà des périodes estivales.

### Collaboration avec le bureau de l'Animation Jeunesse

Lors de l'ouverture des salles de sport en semaine et en week-end (Open Sport), les TSP ont été présents à quelques reprises pour faire du lien avec les jeunes qui participent à cette activité. Des passages réguliers des travailleuses et travailleurs sociaux de proximité aux autres événements du bureau de l'Animation Jeunesse ont eu lieu comme lors des accueils adolescents du jeudi, lors des événements liés aux diverses animations de l'été et de quartier.

Chaque début de mois, un ou plusieurs jeunes de Ginkgo, accompagnés d'un éducateur ou d'une éducatrice, participent à la préparation du repas communautaire du vendredi à la Villa Métisse. Ce moment convivial est bien plus qu'un simple repas : c'est une occasion de partage, de rencontres et d'apprentissage. Les jeunes s'investissent pleinement dans la réalisation des plats, apportant leur énergie et leur créativité. Ce repas devient un moment riche de lien social, apprécié autant par ceux

qui le préparent que par ceux qui en bénéficient. Les professionnelles et professionnels ont également participé activement aux différentes fêtes du quartier qui ont rythmé l'année. Chaque année, la Brisolée rassemble le réseau du travail social de proximité, les jeunes et le personnel communal autour d'un moment chaleureux et convivial. Cet événement favorise les échanges, renforce les liens et célèbre le partenariat entre les différents acteurs et actrices de la communauté. Une occasion unique de se retrouver autour des saveurs de l'automne et de partager un moment de solidarité.

### Événements particuliers

Un repas composé d'une raclette de fromage a été élaboré pour l'inauguration d'un nouveau foyer pour les migrants à l'Avenue Reller, ainsi qu'une participation au déjeuner Arc-en-ciel et aux événements liés à la journée du 14 juin. Une grande fresque a été peinte par un jeune graffeur sur un mur intérieur de Ginkgo, représentant une forêt qui incarne la richesse et la diversité des jeunes, chacun représenté par un arbre unique. Certains sont solides et robustes, d'autres plus fragiles, mais tous ont besoin de lumière, d'espace et d'attention pour grandir. Les différences d'espèces, de tailles ou de formes reflètent les parcours, talents et défis propres à chacun. Ensemble, ces arbres forment un écosystème harmonieux, où chaque individu, avec ses particularités, contribue à la force et à la beauté de la forêt. Les jeunes ont également collaboré à la création d'un projet de jardin communautaire situé à l'avenue Général-Guisan 69. Ce projet collectif vise à favoriser le lien social, le travail en équipe et le respect de l'environnement. En cultivant ensemble des plantes, légumes et fleurs, les jeunes apprennent à valoriser leurs efforts et à partager les fruits de leur travail. Le jardin devient un espace de rencontre, de découverte et de créativité, renforçant le sentiment d'appartenance et la connexion à la nature. Ce projet est amené à évoluer pour devenir un projet réunissant les gens du quartier, les jeunes et les requérants et requérantes d'asile.



Fresque



Raclette à Reller



Jardin à Général-Guisan 69

### Mesure de transition « Coup de Pouce Emploi Jeune » (CPEJ)

La mesure d'insertion socio-professionnelle est cofinancée par la DIRIS. Elle offre 16 places à des jeunes de 18 à 25 ans afin qu'ils et elles se préparent à (re)trouver une formation ou un emploi. La mesure d'insertion constitue un programme riche et varié, conçu pour offrir un accompagnement personnalisé aux jeunes en quête d'autonomie et de réintégration professionnelle. Cette démarche s'articule autour d'ateliers, de cours, d'activités sportives, culturelles et d'un suivi social renforcé. Par exemple l'atelier emploi propose des techniques de recherche et accompagnement. Cet atelier est au cœur du dispositif : il aide les participants à perfectionner leurs techniques de recherche d'emploi. Les bénéficiaires apprennent à rédiger des CV et lettres de motivation percutants, à développer des stratégies efficaces de recherche d'emploi et à se préparer pour des entretiens d'embauche. Des simulations pratiques et des conseils ciblés permettent de renforcer leur confiance face au marché du travail. Pour renforcer les compétences académiques et professionnelles, plusieurs cours sont proposés : un cours de

français pour améliorer l'expression écrite et orale, utile dans la vie quotidienne et professionnelle et un cours de mathématiques pour développer des compétences essentielles dans les domaines logiques et pratiques.

Le renforcement des langues étrangères est aussi un atout précieux pour élargir les opportunités professionnelles et sociales. Il y a aussi un « Atelier philo » : un espace pour réfléchir et débattre et qui invite les participants à explorer des sujets variés tels que la liberté, le respect, l'éthique ou encore le vivre-ensemble. Cela favorise des moments d'échange et de réflexion, où chacune et chacun est encouragé à exprimer ses idées, à écouter celles des autres et à développer son esprit critique.

L'atelier informatique et bureautique permet d'acquérir ou de renforcer des compétences indispensables à l'ère numérique : maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint), gestion des courriels, navigation sur internet, ou encore utilisation des plateformes en ligne pour chercher un emploi.

Pour finir, les après-midis sportives offrent une parenthèse bénéfique pour la santé physique et mentale. Les participantes et participants s'engagent dans diverses activités, telles que des jeux d'équipe, des séances de self-défense, ou encore des exercices de renforcement musculaire.

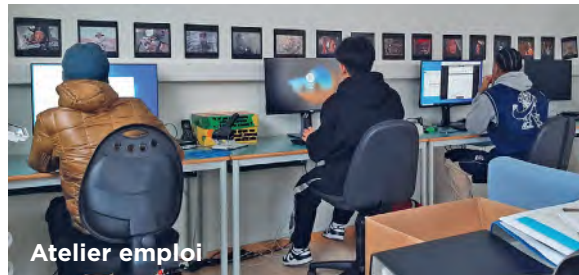
Tous ces moments favorisent la cohésion de groupe et la découverte du dépassement de soi. Les travailleurs et travailleuses sociales jouent un rôle essentiel dans le programme. Par un accompagnement individuel, ils et elles aident chaque participant à surmonter ses difficultés spécifiques. Par le travail de groupe, ils et elles renforcent la dynamique collective, favorisent les échanges et stimulent l'entraide entre les participants.

Le programme est complété par des sorties et activités socioéducatives variées. Des séances de cinéma, des visites de musées, des journées à ski ou encore des parties de bowling sont organisées pour offrir des moments de détente, d'apprentissage et de socialisation. Ces expériences renforcent la cohésion et permettent aux participants de découvrir de nouveaux horizons. En combinant ces différents volets, la mesure d'insertion offre bien plus qu'un simple accompagnement : elle représente un véritable tremplin vers une réintégration durable et épanouissante.

Une trentaine de jeunes entre 16 et 25 ans ont pu bénéficier d'un accompagnement de groupe ou/et individuel. La collaboration avec les divers CSR, la T1, l'EVAM et autres partenaires qui placent des jeunes ainsi qu'avec les patrons qui les accueillent a été excellente et a permis de régler de nombreuses situations compliquées. L'insertion des jeunes est aujourd'hui un enjeu complexe qui va bien au-delà de la simple recherche d'une orientation ou d'un emploi. Les travailleurs et travailleuses sociales de Ginkgo doivent prendre en compte une multitude de facteurs : les liens sociaux, le capital culturel et financier, les niveaux de qualification, ainsi que les méthodes de sélection et d'orientation scolaires. Chacun de ces éléments joue un rôle essentiel dans le parcours des jeunes et nécessite une approche globale et réfléchie. Pour répondre au mieux à ces défis, les professionnelles et professionnels de Ginkgo mettent en œuvre des stratégies adaptées, visant à accompagner les jeunes de manière personnalisée et efficace. L'objectif est de rester au plus près des réalités et des besoins de ces jeunes, afin de leur offrir un soutien concret et durable.

Afin d'assurer un accompagnement de qualité et d'adapter leurs pratiques aux situations rencon-

trées, les équipes de Ginkgo bénéficient régulièrement d'interventions et de supervisions externes. Ces moments d'échange et de réflexion permettent de prendre du recul, d'enrichir les compétences et de renforcer la pertinence des interventions tout au long de l'année.



Atelier emploi



Sortie ski

### Mesure Ado

Les prises en charge d'adolescentes et adolescents dans le cadre de la mesure ADO de Ginkgo sont complexes et nécessitent une approche globale, adaptée aux besoins spécifiques de chaque jeune. Les professionnelles et professionnels de Ginkgo veillent à intégrer les dimensions individuelles, familiales, sociales et éducatives pour proposer un accompagnement personnalisé et pertinent. Avec compétence et disponibilité, ils et elles répondent aux multiples sollicitations des jeunes, de leurs familles et des autres partenaires. Une attention particulière est portée à l'éducation, la formation et au bien-être psychologique, en collaboration avec les différents acteurs du réseau socio-éducatif. Chaque semaine, une vingtaine de jeunes âgés de 12 à 18 ans bénéficient de cette mesure, cofinancée par la DGEJ. Les principales thématiques traitées cette année sont la plupart du temps en lien avec la santé mentale et la perte de sens ou de valeurs. Ces enjeux sont abordés notamment grâce à un suivi individuel intensif : entretiens hebdomadaires avec le référent ou la référente, bilans réguliers avec les parents, réunions de réseau (scolaires, médicaux ou sociaux) et cours particuliers adaptés. Plusieurs jeunes ont même participé à l'intégralité de la mesure « Coup de pouce emploi jeunes ».

Les familles, impliquées dans le processus, participent activement à des bilans permettant d'accompagner le cheminement familial et individuel de l'adolescente ou de l'adolescent, renforçant ainsi la réussite des mesures mises en place. Les défis scolaires représentent une porte d'entrée majeure pour interpeller Ginkgo. Les jeunes rencontrent souvent des difficultés complexes, rarement liées à une faible intelligence, mais plutôt à des troubles de l'apprentissage (DYS, TDAH, TDA),

un manque de confiance en soi, une indisponibilité psychique, un manque de motivation ou des facteurs liés à la migration. Pour y répondre, les répétiteurs et répétitrices jouent un rôle essentiel. Ils ne se contentent pas d'aider aux devoirs mais créent un environnement bienveillant, rétablissent la confiance en soi et élaborent des supports et programmes individualisés. Ce travail minutieux est complété par des tests d'aptitude et des outils pédagogiques personnalisés.

Les éducateurs et l'éducatrice enrichissent cet accompagnement par des activités socio-éducatives co-construites avec les jeunes, comme des repas à thèmes, des sorties ou des projections de films. Ces activités, très appréciées, participent à leur épanouissement. Enfin, la collaboration étroite avec les conseillères sociales École-Famille, les enseignants et enseignantes, les doyens et doyennes, la direction des établissements scolaires et les partenaires médicaux et sociaux garantit aux jeunes une équité des chances face à l'école et au monde professionnel. Cette synergie permet de répondre efficacement aux multiples défis rencontrés par ces adolescents et adolescentes en difficulté.

### Travail de réseau

Les actions assurées auprès des jeunes par les TSP ont été menées en collaboration avec le réseau socio-éducatif communal, régional et cantonal : DGEJ, assistants sociaux et assistantes sociales des divers CSR Vevey, Montreux, Bex, Pully, Lausanne, le CSIR, l'EVAM, les éducateurs et les éducatrices du tribunal des mineurs et de l'Action Éducative en Milieu Ouvert, les enseignantes et enseignants et professionnelles et professionnels des écoles, les services d'orientation scolaire et professionnelle, les unités régionales de soins, les travailleurs et travailleuses sociales hors murs d'autres communes, Jet service Riviera et la police de proximité. Des interventions ponctuelles (direction de mémoire, conférence, expertises) ont également été menées lors de formations organisées par la DIRIS, l'HETSL et la DGEJ. Les professionnelles et professionnels du secteur ont participé activement, à la plateforme vaudoise des TSP, à la plateforme romande des Travailleurs Sociaux Hors Murs, à la plateforme Insertion-Vaud, au comité du GLAJ, à différentes plateformes sur l'adolescence, le genre et les dépendances.

### Collaborations et représentations

Collaboration avec les différents lieux de formations tels que l'UNIL, HES.SO, SUPSI (Tessin) ; collaboration avec le réseau socio-éducatif local et régional (AACTS, AEMO, ORPM-Est, DIRIS, DEPART, CSP, EVAM, etc.) ; avec le réseau de soin régional (CHUV, Fondation de Nant, Centre Ado Riviera), avec le réseau local et régional d'animation (animation jeunesse de La Tour-de-Peilz, Montreux, Egzeko, Villeneuve, Aigle), le réseau de prévention cantonal (FVA, CIPRET, RADIX, GREa, ESPAS). Collaboration avec les différents services communaux ; participations à la Commission municipale jeunesse, au CRPS, à la Commission Prévention Riviera, aux groupes de travail sur les incivilités, le deal de rue, la sécurité, la mobilité.

### Précarité et action sociale

#### Consultations sociales

Pour rappel, le service de la Cohésion sociale n'est pas un service social, ni un espace d'accompagnement de situations individuelles. Il a toutefois vocation à accueillir et répondre aux personnes les

sollicitant pour des conseils et les orienter dans le réseau de soutien.

Ainsi, près de 100 personnes ont pu obtenir des informations ou être orientées vers les partenaires, souvent vers « Riviera pour vous » (pour des évaluations ou des accompagnements de courte durée), d'autres fois et selon la situation vers un intervenant plus spécialisé (CSR, Agence d'assurances sociales, CMS, Rel'og, etc.).

Le service de la Cohésion sociale est par ailleurs chargé de la gestion de diverses aides financières présentées ci-après. L'accueil de personnes en demande de soutien a parfois permis de mettre en évidence la possibilité d'un soutien financier communal.

### Aides communales financières et non financières

Dans le cadre du travail pour répondre au Postulat « Pour que Vevey fasse sa part contre le non-recours aux prestations sociales » (déposé le 17 mars 2022), un inventaire de l'ensemble des aides financières et non-financières de la commune a été effectué en coordination avec les différents services. Une liste récapitulant l'ensemble de cette offre a été mise en ligne.

A l'occasion de ce travail, deux prestations prévues au budget, qui jusqu'ici n'avaient pas pu être mises en place, sont désormais disponibles pour la population. Ainsi, les parents de nouveau-nés qui le souhaiteraient, peuvent bénéficier d'un soutien pour l'achat de couches lavables en lieu et place de la remise de sacs taxés, conformément à la décision municipale du 14 février 2022. Ils sont désormais informés de cette alternative. Par ailleurs, l'achat de protections menstruelles réutilisables peut être soutenu (CHF 30.- par personne au maximum par an) jusqu'à concurrence du budget prévu (CHF 6'000.-).

Enfin, un travail sur les règlements et directives a été initié et sera terminé en 2025.

### Aides complémentaires veveysannes

Cette année, 157 personnes ont bénéficié de l'Aide complémentaire veveysanne, destinée aux bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI domiciliés dans la commune, justifiant d'une durée de résidence de 5 ans au moins durant les 10 dernières années et ne dépassant pas des limites de fortune définies.

### Aide extraordinaire veveysanne

En 2024, l'ensemble des bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI vivant à domicile (1042 personnes) ont reçu des bons cadeaux de fin d'année. Par mesure de simplification et de renforcement de la protection des données, l'envoi de ce soutien accompagné d'un courrier à entête de la Ville de Vevey a été effectué directement par l'Agence d'assurances sociales et non par le service de la Cohésion sociale.

### Aide pour chômeurs en fin de droit avec famille à charge

Pour y prétendre, les personnes doivent être au Revenu d'Insertion depuis au moins trois mois, résider dans la commune et avoir des enfants en âge de scolarité à charge. Il s'agit concrètement d'un versement de CHF 150.- par famille versé en décembre. En 2024, 151 familles ont reçu cette aide.

### Fonds de secours

Durant l'année 2024, le Fonds de secours a soutenu une quinzaine de situations. Un changement dans les normes du RI qui prévoient désormais la prise en charge des frais d'activités extra-scolaire

des enfants a eu pour conséquence une baisse du nombre de demandes.

### Travail en réseau

#### Plateforme Précarité Riviera

Coordonnée par REL'IER (organisme spécialisé notamment dans le champ des addictions et de la précarité) mandaté par le service, cette plateforme réunit 4 fois par année les acteurs et actrices de terrain impliqués dans l'action sociale de la région. La plateforme vise à améliorer la vision d'ensemble des structures, identifier les manques et promouvoir la cohérence des services.

En 2024, ont ainsi été présentés : le Centre de jour « O'Moulin » (accueil de personnes en difficulté avec leur consommation d'alcool), le projet « Repérage des patientes et patients en situation de précarité » (mené par le Réseau Santé Haut Léman) et le projet « Petits jobs » de la Fondation AACTS qui mobilise les bénéficiaires et propose un engagement apprécié dans le quartier.

Durant les rencontres, les différents partenaires ont pu faire part également de l'actualité de leurs structures et partager leurs constats de terrain. En particulier, les institutions bas seuil ont indiqué être confrontées à une hausse de la demande de prestations de la part de personnes fortement précarisées, ainsi que de l'importance de la place prise par les problématiques de santé mentale et de logement, ainsi que de la tension provoquée par les difficultés rencontrées par les personnes pour accéder aux prestations dont elles ont besoin. D'autres partenaires ont fait état de la fragilisation de certaines populations (seniors, jeunes, personnes endettées), en risque de précarisation. Ainsi, en est-il par exemple des difficultés croissantes en matière de logement et de recherche de solutions adaptées aux budgets et situations d'endettement.

#### Lien avec les partenaires

De manière générale, le service entretient des contacts avec les partenaires. En 2024, ces contacts se sont notamment développés tant par la représentation active politique et opérationnelle du service que par des prises de contacts pour des situations particulières réorientées vers d'autres services ou par la promotion sur le site internet ou les réseaux sociaux de certaines de leurs activités (Conférence de Pro Senectute sur les Directives anticipées, Information sur les caisses maladie tenue par l'ARAS Riviera, etc.). Des contacts sont également organisés selon les besoins, par exemple avec Caritas pour le suivi des questions relatives à l'hébergement d'urgence ou avec « Anacare », nouvelle structure se chargeant de la distribution de l'aide alimentaire.

Enfin, un travail a été réalisé pour que les intervenants du médico-social soient localisés sur Cartoriviera ([https://map.cartoriviera.ch/theme/prestations\\_sociales](https://map.cartoriviera.ch/theme/prestations_sociales)).

#### Hébergement d'urgence - Plan grand froid

L'hébergement d'urgence dans la région est une prestation fournie par Caritas (Le Hublot). Ce dispositif ouvert uniquement la nuit dispose de 22 lits (dont 4 pour femmes). Il est financé par le Canton. Le Hublot a dû quitter les locaux qu'il occupait précédemment à la rue du Clos 8 en raison d'une infestation de punaises de lit incontrôlable au vu de la vétusté du bâtiment. La structure a été fermée du 6 octobre 2023 au 24 janvier 2024, puis réouverte dans un premier temps dans l'abri PC du Panorama avant de s'installer dès le 25 mars à l'Avenue de Corsier 20.

Le plan grand froid est quant à lui déclenché lorsque les températures en journée sont inférieures ou égales à 0° et en dessous de -5° durant la nuit, pendant 3 jours consécutifs. Dans ce cas, les personnes se présentant au Hublot qui ne pourraient pas y trouver une place sont hébergées en Hôtel (2 hôtels partenaires à Montreux). En 2024, le plan grand froid a été activé du 8 au 22 janvier. Le Hublot n'était à ce moment pas fonctionnel, le service de la Cohésion sociale l'a remplacé dans son rôle de porte d'entrée du dispositif, recevant ainsi les personnes à la rue souhaitant être hébergées et effectuant le contact pour la première nuit en hôtel (la suite étant du ressort de l'Office communal du logement de Montreux). Le service a ainsi reçu 11 personnes dont 3 qui ont décliné la proposition.

### Secteur seniors

#### Démarche participative

Pour rappel, le service de la Cohésion sociale avait engagé dès 2019 une démarche participative selon la méthodologie des « Villes Amies des Aînés » développée par l'Organisation Mondiale de la Santé. Plusieurs ateliers avaient été organisés auprès des seniors afin de récolter leurs opinions et expériences. Près de 300 personnes avaient eu l'occasion de s'exprimer dans ce cadre. Au terme de la démarche et selon l'analyse des besoins récoltés, un plan d'action avait été élaboré fin 2022 autour de deux axes : les liens sociaux et l'information. A cet effet, des groupes de travail devaient œuvrer à la mise en place d'actions concrètes dès début 2023. Au vu des changements intervenus au sein du service, ces actions n'ont pas pu être menées. Par ailleurs, Vevey a quitté fin 2023 l'organisation des villes francophones « Ville Amie des Aînées et Aînés », les programmes locaux s'étant développés, notamment à travers l'Union des villes suisses.

En parallèle, le canton élaborait les orientations de sa politique seniors (« Vieillir 2030 »), s'articulant autour de 5 axes stratégiques : accessibilité aux prestations et soins, accompagnement dans la transition des étapes de vie, participation et liens sociaux, valorisation de l'autonomie et la dignité dans le vieillissement, offre d'environnements de vie favorables. En 2024, le service de la Cohésion sociale a poursuivi la réflexion sur la manière de décliner ces axes au niveau de la commune et de reprendre les orientations définies précédemment.

Afin de remobiliser les seniors, de remettre en route un processus participatif et de répondre au mieux aux besoins d'aujourd'hui, une consultation a été menée en octobre auprès de toutes les personnes de 60 ans et plus, soit 4372 personnes.

Cette consultation visait à avoir leur évaluation sur certains aspects relatifs à la qualité de vie, leur évaluation de leur niveau d'information quant aux possibilités d'activités et d'engagements ainsi que leur satisfaction et les limites éventuelles rencontrées en matière de liens sociaux et de participation à la vie sociale. Diverses mesures étaient par ailleurs soumises à leur évaluation. Enfin, les personnes souhaitant s'engager dans des actions associatives ou bénévoles, prendre part à la réflexion sur la politique des seniors ou à des consultations organisées par la Ville, voire s'impliquer dans la création d'un réseau de contact et d'entraide bénévole, étaient invitées à nous transmettre leurs coordonnées.

Le taux de réponse peut être considéré comme satisfaisant (884 personnes soit un peu plus de

20%). Par ailleurs, 123 personnes se sont ainsi manifestées, dont 60 pour participer à des consultations organisées par la Ville et 43 pour travailler à la constitution d'un groupe de soutien. L'analyse des données et le calendrier de mise en place des mesures sera établi en 2025.

#### Activité pour Seniors : Cafés Numériques

En 2024, 36 ateliers Cafés Numériques ont été organisés pour faciliter l'intégration des seniors dans l'univers numérique. Chaque mardi, une permanence se tient à la maison de quartier Villa Métisse de 14h à 16h. En moyenne, cinq à huit seniors participent à ces ateliers pour solliciter des conseils sur l'utilisation de leurs smartphones ou tablettes et applications, ou pour comprendre plus largement le monde numérique. Cette initiative est très appréciée par les participantes et participants, car elle contribue à accroître leur autonomie numérique.

#### Croisière annuelle des seniors

La traditionnelle croisière sur le lac Léman pour les seniors a eu lieu le mercredi 11 septembre 2024, à bord d'un bateau de la CGN privatisé pour l'occasion, le « Lausanne ».

Les usagères et usagers du centre de jour du Panorama, de l'Association des « 4 Roues de Secours », les résidentes et résidents de l'EMS Beau-Séjour ainsi que les personnes nées en 1934 invitées par le service accueil et population à l'occasion de leur 90<sup>e</sup> anniversaire, ont pu bénéficier de cette jolie escapade sur le Lac Léman, agrémentée d'un repas et d'une animation musicale. Cette année, deux nouveaux groupes de personnes ont été conviés : les personnes bénéficiaires de l'EVAM en âge de retraite, accompagnées par une traductrice, ainsi que les personnes retraitées faisant partie des nouvelles et nouveaux arrivants dans la commune.

Cette sortie est toujours très attendue et une bonne centaine de seniors y prennent part chaque année. La croisière offre à ces derniers une expérience unique de bonheur et de découverte, leur permettant de s'évader du quotidien tout en profitant de moments de détente inoubliables. À bord d'un bateau, ils peuvent savourer la beauté des paysages lacustres et

rencontrer d'autres voyageuses et voyageurs avec qui tisser des liens. Cette manifestation leur offre également la possibilité de visiter plusieurs destinations sans le stress des déplacements, tout en bénéficiant de services attentifs et personnalisés. Ce cadre privilégié favorise non seulement le bien-être psychique et physique, mais aussi des échanges enrichissants et des souvenirs mémorables, contribuant ainsi à une qualité de vie épanouie et joyeuse.

La sortie des seniors est réalisée aussi grâce au soutien financier de la Fondation Haefeli-Meylan, qui octroie une subvention d'un montant de Fr. 12'500.-. A noter qu'en 2025 la CGN ne pourra mettre aucun bateau de sa flotte à disposition des croisières privées, par conséquent une alternative devra être trouvée pour la sortie annuelle des seniors.

#### Soirée d'accueil à la retraite

La soirée d'accueil à la retraite a été organisée le 5 novembre 2024 à la salle del Castillo et a rassemblé environ 70 personnes ayant atteint l'âge de la retraite dans le courant de l'année 2024, lesquelles avaient la possibilité de venir accompagnées d'une personne de leur choix.

Cette manifestation vise à commémorer le franchissement de ce cap singulier en mettant en avant différentes façons de profiter de son temps libre, que ce soit à travers des activités de loisir ou grâce à un engagement bénévole.

Cette année, la soirée d'accueil des personnes néo-retraitées a pris un tournant novateur grâce à un vote participatif qui a permis aux personnes inscrites de favoriser l'activité de leur choix. Après avoir exploré plusieurs propositions, les participantes et participants ont opté pour un format interactif et divertissant, alliant échanges enrichissants avec les diverses associations présentes aux stands d'information et un bon moment de détente grâce à un concert de musique rock.

Ce concept a pour but de favoriser davantage les rencontres entre nouvelles et nouveaux retraités, de renforcer les liens sociaux et de donner à chaque personne l'opportunité d'explorer les différentes options qui s'offrent à elle, marquant le début d'une nouvelle aventure.



Croisière des seniors

### Plan canicule

Dans le sens des prescriptions cantonales, le service de la Cohésion sociale a envoyé début mai 2024 un courrier aux habitants de plus de 75 ans pour les informer de la procédure si le plan canicule venait à être déclenché par le médecin cantonal (1166 personnes seules et 238 couples). Dans cette éventualité, les personnes ne recevant pas de visites régulières par un proche ou par un intervenant socio-sanitaire, ont la possibilité de demander à être contactées par le service de la Cohésion sociale.

Durant la période de veille caniculaire 2024 (du 1<sup>er</sup> juin au 31 août), le plan canicule n'a pas été déclenché dans notre Canton. Une alerte canicule a toutefois été émise durant la semaine du 29 juillet. Le service de la Cohésion sociale a pris l'option d'appeler les 55 personnes qui avaient émis ce souhait. En plus d'évaluer leur situation, des recommandations et informations leur ont été données. Les personnes le souhaitant ont été appelées une deuxième fois durant la semaine.

Comme l'an dernier, une collaboration avec le Musée Jenisch a été mise en place : sa visite a été proposée gratuitement aux seniors, afin qu'ils puissent profiter des salles climatisées, pendant toute la durée du plan canicule.

### Visites aux centenaires

L'organisation des visites des autorités aux centenaires est à la charge du service de la Cohésion sociale pour la troisième année consécutive. En 2024, deux dames centenaires ont été fêtées à Vevey. La première a bénéficié de la présence du préfet et de la Municipale Gabriela Kämpf à la fête organisée par l'EMS. La deuxième n'a pas souhaité de visite officielle, mais a reçu également des présents de la Ville à cette occasion.

*Gabriela Kämpf, municipale  
Anyra Moujber, adjointe administrative  
Marco Pavarini, responsable du travail social de proximité, adjoint technique a.i*

### Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2023 :

*Vœu 13/2023*

*La Commission de gestion souhaite que le Conseil communal et la population soient régulièrement informés sur les mesures prises dans le domaine du deal de rue*

#### *Réponse*

Au cours de l'année 2024, la Municipalité a communiqué sur les mesures dans le domaine du deal de rue, le 1<sup>er</sup> février et le 5 décembre.

De plus, le Service de la Cohésion sociale a organisé une conférence « addictions et espaces publics », animée par Frank Zobel, directeur adjoint d'Addiction Suisse, en préambule de la séance du Conseil communal du 2 mai, afin d'éclairer le phénomène du deal de rue, la consommation de produits stupéfiants, et les politiques publiques en la matière.

# Soupe de la Solidarité



Dans le cadre de la  
Journée internationale de la  
solidarité

DU SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE

Gratuit et pour toutes et  
tous !



**Vendredi**  
**20 décembre**



**Sur la place du 14 juin**  
**12h - 15h**

Annulé en cas d'intempéries



# 149

Le service de la Culture regroupe les affaires culturelles, le Musée suisse de l'appareil photographique, le Musée historique de Vevey et la Bibliothèque municipale. Les missions du service sont notamment de mettre en oeuvre la politique culturelle veveysanne selon le programme « Politique culturelle de la Ville de Vevey - Stratégie 2019-2026 ».

## SERVICE DE LA CULTURE



## Présentation

Le service de la Culture regroupe les affaires culturelles, la Bibliothèque municipale et deux musées communaux : le Musée historique de Vevey et le Musée suisse de l'appareil photographique. Les rapports de ces trois institutions se trouvent dans les pages suivantes.

Les missions du service sont de mettre en œuvre la politique culturelle veveysanne et de contribuer à son rayonnement, d'encourager la création artistique, de soutenir l'organisation de manifestations culturelles, d'assurer la conservation du patrimoine, de veiller à garantir des infrastructures culturelles adéquates, de faciliter la mise en réseau et de favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous. Dans le cadre des affaires culturelles, le service analyse les demandes de soutien financier pour des événements culturels ponctuels à Vevey, des créations artistiques (musique, danse, théâtre, arts visuels) ainsi que pour des projets d'édition, d'exposition et de médiation culturelle. Au-delà des soutiens financiers, il offre également des prestations d'accompagnement sous forme de permanences de conseil et de suivi des projets des actrices et acteurs culturels veveysans, pour les soutenir et les guider dans leurs démarches : demandes d'autorisations, dossiers de subventionnement, recherches de fonds, communication, etc. Suite à la démarche participative des états généraux de la culture de 2017, auxquels ont été conviés une centaine d'actrices et acteurs des milieux culturel, touristique, socioculturel, économique, éducatif et politique, ainsi que des citoyennes et citoyens veveysans, le service de la Culture a établi le carnet de route de la politique culturelle, intitulé « Politique culturelle de la Ville de Vevey - Stratégie 2019-2026 » adopté par la Municipalité en 2019. Depuis lors, le service de la Culture s'attelle à suivre les six grandes orientations stratégiques de la politique culturelle communale et à mettre en œuvre les mesures qui en découlent en fonction de leur pertinence et des moyens à disposition.

## Organisation

Le service de la Culture est dirigé par la cheffe de service et comprend sept personnes engagées en contrat fixe, soit un total de 5.3 EPT :

### Service de la culture (administration) :

- Cheffe de service (80%)
- Adjointe aux affaires culturelles (80%)
- Adjoint administratif (100%)
- Secrétaire (80%)
- Chargée de projets (80%)
- Chargée de communication (80%)
- Programmatrice PictoBello (10%)
- Coordinatrice PictoBello (20%)

En complémentarité, une auxiliaire a été engagée à un pourcentage annualisé de 40% pour accompagner les projets 2024 du service (LIGNE(S) 202, carte blanche, etc.).

Suite à l'annonce du départ de l'adjoint administratif au 31 juillet 2024, son poste a été remis au concours et repourvu à partir de septembre 2024. Le service de la Culture gère également les trois institutions communales qui ont leurs organigrammes respectifs et dont les directions répondent à la cheffe de service.

Au total, l'effectif du service au 31 décembre 2024 est de 19.3 EPT pour 28 postes fixes. A cela s'ajoutent des contrats d'auxiliaires. Les détails pour les musées et la bibliothèque se trouvent dans les rapports *ad hoc*.

## Faits marquants

Afin de répondre à plusieurs axes majeurs de la politique culturelle et du programme de législature, le service de la Culture poursuit le développement de son volet d'art dans l'espace public. Celui-ci vise notamment à favoriser la réappropriation d'espaces libres ou peu valorisés en ville par des projets artistiques. Par la mise à disposition de surfaces dans l'espace urbain pour des interventions artistiques, le service de la Culture contribue à inscrire Vevey dans le label « Ville d'images » toute l'année et poursuit sa mission de soutien à la création artistique contemporaine en offrant de nouvelles opportunités de création aux artistes.

### LIGNE(S) 202 - une exposition inédite

En 2024, le service de la Culture a mis sur pied un projet inédit d'art dans l'espace public sous la forme d'une exposition d'installations artistiques *in situ* et éphémères réalisées par dix artistes professionnels et professionnelles de Suisse romande pour neuf aribus et un bus de la ligne 202 durant l'été. Ce projet d'envergure, qui a été mené à bien avec succès, a permis d'offrir des opportunités de création stimulantes aux artistes, d'atteindre de nouveaux publics, de faire rayonner la ville d'images dans toute la Suisse romande et de développer de nouveaux partenariats.

La sélection des artistes et des projets a fait l'objet d'un concours en deux étapes, lancé en début d'année par le service de la Culture. Un jury d'expertes et d'experts de l'art contemporain a été constitué pour l'occasion. La procédure en deux étapes - une première pour manifester une intention de projet, une deuxième pour la proposition d'un projet concret - permettait aux artistes de toute la Suisse romande de candidater au premier tour, tout en garantissant aux personnes retenues pour le second tour un apport financier adéquat pour l'élaboration d'un dossier de projet détaillé. Les œuvres des dix artistes et collectifs lauréats ont été réalisées au printemps et inaugurées le 28 juin 2024 lors d'un vernissage public en extérieur au Rocking Chair.

Installations visuelles, immersives, monumentales ou encore performatives, chacune de ces œuvres offrait une expérience artistique singulière tout en thématissant des enjeux de société actuels en lien avec l'espace public. Le public a pu les découvrir et les côtoyer durant tout un été, lors de ses trajets quotidiens, à pied, en bus ou à vélo, ou lors des visites guidées organisées par le service de la Culture. En créant un parcours artistique à travers l'ensemble des quartiers veveysans, de Gilamont à Charmontey, l'exposition LIGNE(S) 202 répondait à plusieurs axes de la politique culturelle : renforcer le label « Vevey, ville d'images » en complémentarité avec les offres culturelles existantes, soutenir la création artistique contemporaine locale et régionale, et donner accès à la culture à toutes et tous en valorisant les différents quartiers. Elle s'inscrivait également dans le plan climat en favorisant l'usage des transports en commun et la mobilité douce tout en intervenant sur des structures existantes.

Ce projet inédit a rencontré un grand succès auprès des artistes avec 350 candidatures reçues de profils confirmés comme émergents de toute la Suisse romande, témoignant d'un réel besoin d'espaces de création et d'opportunités de travail pour les artistes dans le domaine des arts visuels. Les conditions de l'appel à projets, le financement du travail de création et l'accompagnement par l'équipe du service de la Culture ont été salués tant par les artistes, le jury que la scène culturelle locale et régionale. L'exposition a également permis de toucher un large public, y compris des per-

sonnes ne fréquentant pas les lieux culturels habituellement. Ce projet a en outre été l'occasion d'une collaboration avec les services de l'Urbanisme et des Travaux publics, espaces verts et entretiens. Enfin, il a permis de signer un partenariat réussi avec la société des transports publics de la région, VMCV, qui a accueilli le projet avec beaucoup d'enthousiasme et a mis des ressources de communication et des infrastructures à disposition pour sa bonne conduite.

Une page web présentant l'exposition et les artistes ainsi qu'une vidéo pour se replonger dans l'événement sont disponibles sur le site [culturevevey.ch/art-public](http://culturevevey.ch/art-public).



### 20 ans de PictoBello

L'année 2024 a marqué les 20 ans du festival de dessin PictoBello. Pour cette édition anniversaire, l'équipe du service de la Culture a conçu une programmation XXL qui s'est déployée sur un mois complet, du 6 juin au 7 juillet 2024, en proposant de nouveaux formats et en multipliant les collaborations avec de nombreux lieux partenaires, les espaces d'art veveysans ainsi que plusieurs commerces locaux.

Consacrée au thème *Memento*, cette 20<sup>e</sup> édition était une invitation à se plonger dans ses souvenirs en mettant également à l'honneur la communauté d'artistes et les lieux emblématiques qui ont façonné le festival au fil des ans. Comme chaque année, vingt dessinatrices et dessinateurs professionnels de Suisse et de l'étranger étaient invités à dessiner en plein air sur des panneaux monumentaux durant la journée de création du samedi sous le regard du public présent. Leurs œuvres ont ensuite été exposées dans les rues de Vevey durant deux semaines. L'autrice vaudoise invitée cette année, Fanny Desarzens, a spécialement imaginé et rédigé la nouvelle *Maniements* pour inspirer les dessinatrices et dessinateurs de cette édition. L'affiche 2024 faisait quant à elle honneur aux lieux emblématiques de la manifestation, à travers une vingtaine de pictogrammes imaginés par le jeune artiste Karim Akel alias « Veveyzan ».

Parallèlement à la journée de dessin, de nombreuses expositions et projets inédits ont été mis sur pied sur l'ensemble du mois de juin pour marquer le caractère festif de cette édition : cinq expositions ont été proposées en co-production avec cinq espaces d'art indépendants de Vevey (Espace Indiana, Atelier 20, PANO, Galerie LAC, Passage des 8) ; dans le cadre d'une rétrospective non-exhaustive, dix artistes des éditions passées ont été invités à créer des œuvres spécialement pour l'édition, sous la forme de stickers pour habiller les vitrines de cinq commerces locaux (Boulangerie Jotterand, Boucherie Ruchet, Kizuku Café, Librairie Payot, Café littéraire) et de drapeaux suspendus sous la Grenette (en lieu et place des dra-

peaux des Cantons). Le service de la culture a également développé un volet musical pour clore la manifestation avec des concerts accompagnés de performances dessinées (dessin live et VJing) au Rocking Chair pour la soirée d'anniversaire qui s'est déroulée à la suite de la journée de création des dessins le samedi 22 juin.

L'artiste Krum, premier dessinateur de PictoBello en 2004, s'est par ailleurs vu confier fin 2023 un carnet « Memento », spécialement conçu par l'Atelier 20, afin d'y inscrire des notes, illustrations et recherches graphiques au cours des mois suivants. Le résultat, un livre d'artiste unique, a pu être présenté lors du vernissage de PictoBello en juin. Ce projet de carnet de dessin sera réitéré chaque année, avec une ou un artiste de l'édition à venir. Enfin, un volet de médiation culturelle a été mis en place. En partenariat avec la Bibliothèque municipale, le service de la Culture a mis à disposition du public au printemps des cartes postales vierges destinées à être remplies librement par le public. Les cartes illustrées envoyées en retour ont ensuite été présentées lors des vernissages de PictoBello, avant d'être glissées dans des livres des rayons de la bibliothèque pour atterrir dans les mains des prochains lecteurs et lectrices. Un atelier de sérigraphie a été proposé sous la Grenette pendant la journée de dessin et deux visites guidées ont été organisées à la demande pendant les semaines d'exposition des dessins.

PictoBello 2024 aura ainsi réuni au total 30 artistes de Suisse et de l'étranger, présenté 12 expositions intérieures comme extérieures à travers la ville, et rencontré un fort engouement des artistes comme des publics, largement présents à chaque événement. Malgré la météo défavorable qui a nécessité d'activer le « plan pluie » lors de la journée de création, artistes, publics et bénévoles ont été réunis sous le parvis de la Grenette, dans une ambiance plus intimiste mais tout aussi conviviale, créative et festive.

En termes de communication, le festival PictoBello bénéficie d'une belle couverture puisqu'en plus d'un site web dédié, il se déploie sur Instagram et Facebook et au travers d'une newsletter. Les plateformes marquent toutes une progression d'audience :

Facebook : 2'067 abonnements (1'906 en 2023)  
Instagram : 2'007 abonnements (1'705 en 2023)  
Newsletter : 1'112 abonnements et un taux d'ouverture de 30%.



### Cartes blanches en plein air

Dès 2021, le service de la Culture attribue chaque année une carte blanche à un ou une artiste de Vevey sous la forme d'un mandat artistique visant à mettre en valeur son regard sur la ville. Ce projet, proposé dès 2020 en version digitale pour la

galerie virtuelle du site web culturevevey.ch et pour les réseaux sociaux, se matérialise depuis 2023 également dans l'espace public sous la forme d'expositions en plein air. Les séries d'images produites par les artistes en 2023 et 2024 ont ainsi pu être présentées tour à tour sur des bâches de chantier, des mâts à drapeaux et des panneaux d'affichage. En diversifiant les formats et les supports de présentation de leur travail dans l'espace public, les artistes bénéficient à la fois d'une vitrine visible leur travail mais surtout d'un véritable terrain d'expérimentation artistique.

En 2024, la photographe Aline Paley a ainsi pu proposer une première intervention au printemps sur les mâts à drapeaux du débarcadère Vevey-Marché sur lesquels ont été hissés trois feux issus de sa série d'images lacustres. Un deuxième volet de ses images a été présenté en fin d'année à travers une exposition sur les panneaux de la Place du Marché avec des photographies monumentales offrant chacune une fenêtre sur ce décor familier et une parenthèse tranquille au cœur du tumulte urbain. Les images sont à retrouver sur le site culturevevey.ch, dans la rubrique « art public ».



### Expositions parallèles Images Vevey

Les expositions parallèles de la Biennale Images Vevey ont été instaurées en 2008 par le service de la Culture avec l'intention d'offrir une plateforme aux projets locaux dans le domaine de la photographie et d'encourager la création. Intégrés à la programmation officielle de la Biennale, ces projets bénéficient ainsi du rayonnement de l'un des événements phares du monde de la photographie et des arts visuels contemporains.

Pour cette neuvième édition de la Biennale Images Vevey, le service de la Culture et Images Vevey ont lancé un appel à projets, étudié 14 dossiers de candidature et retenu quatre projets d'artistes et collectifs artistiques de Vevey : *Un corps à soi* de Nora Rupp proposé par le Café Littéraire, *Prompt is my full body* de Marion Zivera proposé par le collectif ACA sur l'Esplanade de la Paix, *Sympoiesis* de Peter Hauser proposé par le collectif Indiana dans leur espace et *Stop and kiss* again de Sébastien Agnetti proposé par le Passage des 8. Ces projets s'inscrivaient dans le thème de la Biennale Images Vevey 2024, « (dis)connected. Entre passé et futur ». Pour chaque projet, le service de la Culture a octroyé un soutien financier pour la réalisation de l'exposition, tandis qu'Images Vevey a apporté un soutien en nature pour la promotion, la communication et la médiation des expositions. Les expositions parallèles ont par ailleurs reçu un bel écho médiatique, en particulier le projet du collectif ACA (réunissant les artistes veveysannes Alessia Olivieri, Charlotte Olivieri et Audrey Zimmerli sous le nom de l'artiste fictive Marion Zivera),

qui a été présenté dans l'émission *Coulisses* de la RTS.

### Missions générales

Le service de la Culture répond aux sollicitations d'un grand nombre d'interlocutrices et d'interlocuteurs externes, ainsi qu'aux besoins internes de l'administration communale et aux propositions et demandes émanant du Conseil communal. Ses missions générales sont :

- Mettre en œuvre la « Politique culturelle de la Ville de Vevey - Stratégie 2019-2026 » ;
- Développer la politique culturelle de la Ville ;
- Assurer la gestion administrative (rédaction des rapports, préavis et propositions municipales, suivi des décisions municipales, gestion du personnel, etc.) ;
- Assurer la gestion des trois institutions culturelles communales avec leurs directions respectives ;
- Suivre et accompagner les institutions culturelles, le tissu associatif, les artistes et la scène indépendante ;
- Gérer l'attribution des subventions nominales et ponctuelles et assurer un suivi (visites, comptes, rapports, etc.) ;
- Soutenir la création artistique et l'animation culturelle locale ;
- Se rendre aux spectacles, visiter les expositions et participer aux manifestations ;
- Mettre en place des outils de promotion de la culture veveysanne et en assurer le suivi ;
- Assurer des tâches de représentation dans divers conseils et commissions ;
- Collaborer avec les autorités communales en matière de politique culturelle et entretenir des relations avec les autorités cantonales et fédérales ainsi qu'avec les organismes faitiers ;
- Piloter certains projets initiés directement par le service, tels que PictoBello, le BURO 19 ou le Dansomètre ;
- Développer des projets fédérateurs pour les actrices et acteurs culturels (par ex. la carte Sésame, culturevevey.ch) ;
- Coordonner l'offre culturelle de la ville et assurer la coordination avec les autres services ;
- Mettre en place des mesures pour préserver le patrimoine communal (sculptures en plein air, fresques, etc.) ;
- Rechercher des fonds pour des manifestations portées par le service et soutenir le travail de recherche de fonds des actrices et acteurs culturels.

### Accompagnement des actrices et acteurs culturels

Au-delà des aides financières, et afin d'assurer au mieux sa mission d'accompagnement auprès des actrices et acteurs culturels, le service de la Culture a mis en place :

- Une communication proactive et régulière d'information via une *mailing list* ciblée et les réseaux sociaux, à propos des bourses, appels à projets et autres possibilités de subventionnement tant au niveau communal que cantonal et fédéral auxquels les actrices et acteurs culturels peuvent prétendre ;
- Des rencontres bilatérales et collectives, afin de thématiser les enjeux et problématiques pour accompagner au mieux les différentes entités culturelles (institutions, festivals, associations, artistes) ;
- Une permanence de conseil afin de les aider et les guider dans leurs démarches administratives (demandes d'autorisations, dossiers de subventionnement, recherches de fonds, etc.) ;

- Une permanence de conseil en communication et communication digitale pour les soutenir dans le développement de stratégies de contenus notamment numériques.

### Conventions

Le service de la Culture poursuit son travail de mise en place de conventions liant la Ville aux institutions phares. Ce travail permet de consolider les financements tant communaux que cantonaux tout en spécifiant les attentes et en thématissant les spécificités de chaque structure. Dans certains cas, une convention est signée de manière tripartite avec le Canton (ou multipartite avec le Canton et d'autres communes). L'année 2024 a été l'occasion de signer un avenant à la convention qui lie la Fondation du Septembre Musical Montreux-Vevey, aux Communes de Montreux et Vevey et au Canton de Vaud. En effet, la convention étant arrivée à échéance en fin d'année 2023, il a été décidé de la prolonger de deux ans, pour les années civiles 2024 et 2025. Cette prolongation sur deux années est liée aux travaux en cours au Centre des Congrès de Montreux (2m2c) qui induit la délocalisation du festival Septembre Musical pour ses éditions 2024 et 2025.

### Communication Culture Vevey

La mesure n°8, inscrite dans les lignes directrices de la « Politique culturelle de la Ville de Vevey, Stratégie 2019-2026 », prévoyait de « déployer une communication ambitieuse, développer de nouveaux supports et assurer un rôle de relai promotionnel professionnalisé de l'ensemble du tissu culturel ». C'est pourquoi dès 2020, le service a créé le site internet culturevevey.ch, un outil complet de présentation et de mise en valeur des acteurs et actrices culturelles veveysannes, proposant également du contenu éditorial, un volet « art public » et une rubrique agenda. Dans l'optique de développer une stratégie de communication et de contenus globale, le service a également créé et développé une page Facebook, un profil Instagram et une chaîne Youtube du même nom.

Concernant le contenu éditorial de culturevevey.ch, il est composé d'articles thématiques et de portraits d'artistes de Vevey. Les articles traitent de thématiques sociétales sous l'angle culturel et valorisent les initiatives et projets qui y font écho au niveau local. Les portraits d'artistes - sous forme de capsules vidéo, de portraits photos et de biographies textuelles - présentent des artistes issues et issus de diverses disciplines artistiques et se trouvent à différentes étapes de leur parcours. Six portraits ont été diffusés cette année : ceux de ADN Dialect, Rahel Oberhammer, Nuria Manzur-Wirth, Charlotte Olivieri, Fomies et Sébastien Devrient.

De plus, un ou une artiste veveysanne est invitée chaque année à proposer une série d'images illustrant son regard sur sa ville par l'attribution d'une Carte blanche. Ces images sont à découvrir comme une galerie virtuelle dans les en-têtes du site culturevevey.ch et, depuis 2023, au travers d'expositions en plein air dans les rues de Vevey. Ces différentes plateformes pour la mise en valeur des événements organisés par les acteurs et actrices culturelles a permis de générer une bonne dynamique de republications et de partages, assurant une augmentation constante de ses abonnements. Le format « recommandations de la semaine et du weekend » notamment rencontre un certain engouement et est fort apprécié par les

acteurs et actrices culturelles. Le paramètre « post en collaboration », utilisé pour les publications en lien avec la carte blanche ou les portraits d'artistes, permet de booster la portée des publications et de toucher une audience plus large et plus variée. Une campagne digitale d'envergure a également été lancée cette année pour la promotion et la communication de l'événement LIGNE(S) 202. Au cours de l'année 2024, tous les réseaux ont ainsi vu leur base d'abonnements augmenter : Facebook : 1'424 abonnements (1'200 en 2023) Instagram : 3'874 abonnements (3'000 en 2023) YouTube : 84 abonnements (60 en 2023) pour un total de 130'900 vues (4'200 en 2023) Site Culture Vevey : 37'000 utilisateurs et utilisatrices (31'000 en 2023) pour un taux d'engagement de 90%.

### Agenda Riviera papier et digital

Distribué six fois par année à l'intégralité des ménages du district, l'Agenda Riviera papier est imprimé à 50'000 exemplaires. Il s'agit d'un projet intercommunal financé par le service des Affaires intercommunales (SAI) et mis en œuvre par le service de la Culture et Montreux-Vevey Tourisme. Le service de la Culture a ainsi réalisé en collaboration avec Montreux-Vevey Tourisme, les six numéros de l'Agenda Riviera papier de l'année 2024 (rédaction, mise en page, attribution des encarts publicitaires, relectures, coordination de l'impression).

Comme souligné à plusieurs reprises au cours des états généraux de la Culture, il était nécessaire de repenser cet outil vers un partage régional des données plus efficace et mutualisé entre les différentes entités concernées, ainsi que de développer une version digitale de l'Agenda Riviera pour répondre à la mesure n°9 de la « Politique culturelle de la Ville de Vevey, Stratégie 2019-2026 ».

Dans cette optique, le service de la Culture a entièrement piloté, dès 2021, le développement d'un outil (webservice) permettant de faire communiquer l'actuelle base de données de l'agenda avec des sites web externes, comme culturevevey.ch et montreuxriviera.com. Depuis, le service de la Culture gère une nouvelle page agenda sur le site culturevevey.ch qui présente les événements culturels veveysans inscrits à l'Agenda Riviera. Cette rubrique permet à l'utilisateur et l'utilisatrice d'affiner sa recherche par mois, lieux ou catégories et d'accéder ainsi rapidement et simplement à la riche offre culturelle de la ville. De même, une version digitale de l'Agenda Riviera, développée par le service de la Culture en collaboration avec MVT et le SAI, est désormais consultable en ligne et permet également à chaque commune qui le souhaite d'afficher sur son site internet les événements inscrits dans l'agenda et ayant lieu sur son territoire.

### Autres sites Internet

Le site Internet de la Ville, vevey.ch, comprend différentes rubriques « culture », qui décrivent les prestations du service de la Culture, ainsi que sa composition. Toutes les informations officielles du service sont communiquées prioritairement sur ce site.

D'autres sites avaient précédemment été créés par le service, afin de répondre à des besoins spécifiques et sont mis à jour régulièrement : pictobello.ch, dansometre.ch et buro19.ch.

### Communication digitale des institutions

Le service de la Culture a poursuivi, en 2024, l'accompagnement de la digitalisation de la communication des trois institutions culturelles communales, notamment à travers :

- l'accompagnement et la formation des équipes de communication et de médiation des institutions à la mise en place de campagnes de communication digitale ;
- le support au développement de stratégies de contenus digitaux et réseaux sociaux ;
- la poursuite de la mutualisation des outils de gestion et de production en communication digitale.

### Affichage culturel

La Ville dispose de six réseaux d'affichage culturel F4 comprenant chacun 20 à 25 emplacements. Ils sont mis gratuitement à disposition des actrices et acteurs culturels et le service en gère les attributions. Un réseau est en permanence dévolu aux besoins en communication du bureau de la communication et des services.

### Représentation et relations publiques

Afin de maintenir un dialogue permanent avec le tissu professionnel de la culture et d'assurer une bonne coordination des ressources à tous les niveaux (autorités politiques, administrations communales, cantonales et fédérales), un important travail de représentation est effectué tout au long de l'année par la municipale en charge, ainsi que par la cheffe de service et l'adjointe aux affaires culturelles. Les commissions municipales ont été renouvelées en début de législature.

### Représentation de la municipale de la culture

- Fondation des Arts et Spectacles
- Fondation Vevey ville d'images
- Film Location Riviera
- Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera
- Fondation Septembre Musical
- Fonds culturel Riviera
- Commission municipale RKC
- Commission municipale Oriental
- Commission municipale Musées
- Commission municipale Bibliothèque municipale
- Représentations et commémorations annuelles
- Conférence des autorités de la Conférence des villes suisses en matière de culture (CVC)
- Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique
- Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique
- Université populaire Vevey-Montreux

### Représentation de la cheffe de service

- Fondation des Arts et Spectacles
- Fondation Vevey ville d'images
- Commission municipale RKC
- Commission municipale Oriental
- Commission municipale Musées
- Commission municipale Bibliothèque municipale
- Conférence des villes suisses en matière de culture (CVC)
- Réunions régulières avec les délégués et déléguées à la culture des villes vaudoises, les responsables administratifs du Canton et de la Confédération
- Représentations et commémorations annuelles

### Conférence des villes suisses en matière de culture (CVC)

La conférence réunit les villes qui s'engagent à proposer à leur population une offre culturelle variée et qui gèrent la promotion culturelle de manière professionnelle. En mai et en novembre 2024, la cheffe de service a participé aux conférences des délégués et déléguées de la CVC. Ces sessions, outre les nombreux thèmes de politique

culturelle abordés, ont permis de communiquer le positionnement des villes suisses concernant les attentes en matière de politique culturelle vis-à-vis des cantons et de la Confédération.

La CVC est notamment responsable d'ateliers d'artistes en Italie, en Égypte, en Argentine et, depuis 2020, en Serbie. Les villes membres et les artistes sélectionnées et sélectionnés par leurs soins disposent à tour de rôle de ces ateliers. Affiliée à cette entité nationale depuis onze ans, la Ville de Vevey a pu faire bénéficier neuf artistes vivant ou travaillant à Vevey d'un atelier à Gênes, à Buenos Aires ou au Caire.

En 2024, c'est l'artiste et designer veveysan Julien Fischer qui a participé à la résidence au Caire du 1er février au 31 juillet. Intéressé par l'édition et la calligraphie, il a ainsi eu l'opportunité de se consacrer pleinement à sa pratique du dessin tout en étudiant et se familiarisant avec les différentes typographies et calligraphies utilisées en Égypte. Son expérience en immersion lui permettra d'inspirer et de développer de nouveaux projets graphiques.

### artos

Depuis 1996, artos œuvre en faveur des professionnelles et professionnels de la scène culturelle romande à travers, notamment, un service d'information et l'organisation de formations. Grâce à sa contribution financière annuelle à l'association, le service de la Culture peut faire bénéficier deux personnes actives à Vevey d'une formation de leur choix (par ex., en 2024, sur le thème de la compatibilité et sur celui de la gestion des salaires et cadres d'engagement).

### FCMA

La Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) a pour mission de former, de soutenir et d'accompagner les artistes dans le développement de leur carrière musicale en Suisse et sur la scène internationale. La fondation conduit plusieurs programmes de soutien et constitue un important pôle de formation à l'intention des professionnelles et professionnels des musiques actuelles en Suisse. En 2021 et 2022, la FCMA et l'association PETZI, faïtière des salles de concerts et festivals de musiques actuelles à but non lucratif, ont conjointement mené une analyse des dispositifs de soutien aux musiques actuelles en Suisse romande. Cette étude, mandatée par les cantons romands, à travers la Conférence des chefs et cheffes de service et déléguées et délégués aux affaires culturelles (CDAC), a permis d'établir une cartographie des soutiens aux musiques actuelles ainsi que des recommandations à l'intention des collectivités publiques et des actrices et acteurs du terrain pour une meilleure prise en compte du secteur, une redéfinition des dispositifs de soutien en place et l'implémentation de dispositifs expérimentaux qui prennent en compte l'ensemble de l'écosystème. Le service de la Culture avait participé à cette démarche en fournissant des données chiffrées portant sur les subventions versées au domaine des musiques actuelles ainsi qu'en prenant part à des journées de réflexion et de restitution des résultats de l'étude qui réunissaient les responsables des services cantonaux et communaux de la culture pour la Suisse romande. En 2023, la FCMA a organisé un Symposium romand des musiques actuelles à Yverdon-les-Bains, avec le soutien des cantons romands et de l'Office fédéral de la culture. La fondation continue ainsi d'œuvrer au développement et au renforcement de ses programmes et dispo-

sitifs de soutien, ainsi qu'à la mutualisation des ressources et à l'amélioration des conditions de travail dans ce secteur.

### Médiation Médiation Culture-École

Avec comme objectif de développer un programme culturel pour encourager les élèves de Vevey à visiter chacune des huit institutions culturelles phares au moins une fois durant leur cursus scolaire obligatoire, le service de la Culture a initié en 2020 un processus de recensement des actions spécifiques menées au sein de ces institutions. Cette impulsion donnée par le service a rencontré un fort écho au sein des institutions culturelles. Plusieurs institutions ont ainsi étoffé leur offre de médiation permettant l'accueil d'un très grand nombre d'enfants :

- Théâtre Le Reflet : 24 représentations scolaires au théâtre (écoles, gymnases, CEPV), 2 représentations spéciales à destination des élèves de 14-16 ans, visites de classes durant certaines représentations publiques ainsi que 11 visites guidées spécialement pour les 11<sup>e</sup> Harmos de Vevey ;
- Théâtre de l'Oriental : 5 représentations scolaires au théâtre, 2 ateliers jeune public, 1 semaine théâtre en collaboration avec le gymnase de Burrier ;
- Biennale Images Vevey et L'Appartement - Espace Images Vevey : plus d'une centaine de visites guidées et d'ateliers pour le public scolaire grâce à la mise à disposition de dossiers pédagogiques pour le primaire, secondaire et post-obligatoire ;
- Musée suisse de l'appareil photographique : 47 visites de classes dont 12 veveysannes ;
- Musée historique : 10 visites de classes.

### Soutien ponctuel aux projets de médiation

En 2024, le service de la Culture a accordé un soutien ponctuel à sept projets de médiation culturelle dans les domaines de la danse, de la littérature, des arts visuels et plastiques, des arts vivants et pluridisciplinaires. Tous favorisent l'accessibilité et l'inclusivité d'une diversité de publics, et sont menés par des festivals, compagnies et associations culturelles veveysannes.

### Carte Sésame

Depuis novembre 2016, le service de la Culture propose une carte Sésame aux personnes nouvellement arrivées à Vevey, naturalisées, ayant acquis le droit de vote au niveau communal ou ayant atteint la majorité récemment. Elle donne un accès gratuit et illimité, pendant six mois, à huit institutions culturelles partenaires : le Musée Jenisch Vevey, le Musée suisse de l'appareil photographique, le Musée historique de Vevey, le Théâtre Le Reflet, le

Théâtre de l'Oriental, le Rocking Chair, la Bibliothèque municipale et, depuis septembre 2024, le Dansomètre. L'idée est notamment de permettre à celles et ceux qui élisent domicile à Vevey de découvrir leur nouvel environnement de vie et plus spécifiquement le paysage culturel de leur ville. Ce projet répond à plusieurs objectifs : favoriser l'intégration, sensibiliser et initier la population à la culture, faciliter l'accès aux institutions culturelles et diversifier leurs publics, fédérer les actrices et acteurs culturels autour d'un projet commun et mettre en lumière la diversité et la qualité du tissu culturel local. Pour l'édition 2023-2024 (valable du 01.09.23 au 29.02.24), l'offre a été proposée à 1'018 personnes dont 255 ont souhaité en bénéficier. Selon le retour des institutions partenaires, on dénombre 89 utilisations de la carte pour 68 utilisatrices et utilisateurs différents. Pour l'édition 2024 (valable du 01.02.24 au 31.07.24), l'offre a été proposée à 802 personnes dont 233 ont souhaité en bénéficier. Selon le retour des institutions partenaires, on dénombre 142 utilisations de la carte pour 119 utilisatrices et utilisateurs différents.



Carte Sésame

© SCU, 2024

### Projets spéciaux

#### BURO 19

Le BURO 19 est un espace de travail partagé dédié à l'administration culturelle mis à disposition des artistes et associations veveysannes depuis fin 2016 par le service de la Culture. Situé à l'Athénée (av. de Corsier 19) dans le même bâtiment que le Dansomètre (propriété de la Ville), l'espace est équipé de six places de travail partagées entre les différents et différentes locataires. Un accès Wi-Fi, une imprimante A4 multifonctions, du petit matériel de bureau ainsi qu'un coin cafétéria sont mis à disposition. Ce bureau répond à une demande manifeste identifiée par un sondage mené en 2016 auprès de 160 actrices et acteurs culturels locaux. En effet, les artistes et associations n'ayant pas les moyens de louer un bureau à l'année y ont vu un fort intérêt pour accomplir les tâches administra-

### Utilisation BURO 19

Actrices et acteurs culturels	Utilisation	Montant
<b>Locations régulières</b>		
Association Vevey International Funny Film Festival	forfait annualisé	Fr. 800.- et gestion du lieu
Musée des contes et récits	1/2 journée hebdomadaire	Fr. 600.- (50.- / 12 mois)
Association Altekio CH	7 jours sur l'année	Fr. 140.-
Association Focus	forfait courrier	Fr. 100.-
Dansomètre	illimité	selon convention et gestion du lieu
<b>Séances en journée</b>		
Petzi	1 séance	Fr. 20.-
<b>Séances le soir</b>		
Association de la Ferme Menthée (AFM)	3 séances (+ 2 annulées)	Fr. 45.-
SEVM	1 séance annulée	Fr. 0.-
Dansomètre	illimité	selon convention et gestion du lieu

tives inhérentes à toute activité culturelle et avec l'avantage de pouvoir l'utiliser de manière ponctuelle ou régulière moyennant un tarif très avantageux. Les tarifs de location couvrent les frais d'exploitation des lieux, alors que les locaux sont mis à disposition gratuitement. Le BURUO 19 répond ainsi à des besoins très concrets de locaux, mais favorise également les synergies entre actrices et acteurs culturels ainsi que le partage d'expérience, d'outils et d'actualités. Depuis mai 2024, la gestion du BURUO 19 est assurée par des membres de l'AVIFFF et du Dansomètre, les deux associations les plus régulières parmi les utilisateurs et utilisatrices du site, réunies avec d'autres locataires au sein de l'association du BURUO 19. Celle-ci prend en charge les réservations, certaines tâches logistiques (comme la gestion des fournitures) ainsi que la tenue des comptes. En 2024, le BURUO 19 a été régulièrement utilisé tout au long de l'année par plusieurs associations actives et basées à Vevey. Le lieu a également accueilli régulièrement des assemblées en soirée. Sur le plan financier, les revenus issus des locations ont couvert les frais de fonctionnement du bureau.

### Soutien et subventionnement

Le service de la Culture a pour mission de gérer l'attribution des subventions ponctuelles et nominales et d'assurer le suivi de leur utilisation.

L'attribution de chaque subvention, qu'elle soit nominale ou ponctuelle, fait l'objet d'une demande préalable et doit, à l'issue de la période d'activité ou du projet, être complétée par l'envoi d'un rapport d'activité et de documents comptables. En 2024, 124 subventions ont été versées : 33 subventions nominales (via des lignes au budget) et 91 soutiens ponctuels.

Comme mentionné précédemment, le soutien du service de la Culture n'est pas uniquement financier. Il offre également des prestations d'accompagnement sous forme de permanences de conseil et de suivi des projets des actrices et acteurs culturels veveysans, pour les soutenir et les guider dans leurs démarches : demandes d'autorisations, dossiers de subventionnement, recherches de fonds, communication, etc.

### Critères de subventionnement

Les critères actuels d'attribution des subventions culturelles ont été adoptés par la Municipalité en 2015. De manière générale, le service s'attache à soutenir la création et la diffusion des actrices et acteurs professionnels des milieux de la culture, ainsi que les institutions et associations culturelles basées et actives à Vevey. Il veille en particulier à encourager la création et à faciliter l'effet de levier qui permet aux bénéficiaires de déclencher d'autres sources de financement. Le service ne soutient pas les demandes provenant des écoles (danse, musique, théâtre, etc.), mais il contribue au fonctionnement des conservatoires de musique régionaux tel que prévu par la loi cantonale en la matière. Les activités relevant de l'animation de la ville et du folklore sont soutenues par d'autres sociétés et organismes.

### Subventions ponctuelles

Le service de la Culture est chargé du soutien aux multiples projets et événements culturels (une création, une édition, une production, de la diffusion, un aspect patrimonial de nature matérielle ou immatérielle ou encore un projet de médiation culturelle) qui sont développés ponctuellement dans la ville par des professionnels.

Au vu des montants disponibles et du grand nombre de demandes, les subventions ponctuelles

communales ne sont jamais décisives financièrement pour la réalisation d'un projet. Toutefois, elles sont essentielles pour donner de la crédibilité et de la légitimité aux projets, ce qui permet de déclencher des contributions provenant d'autres structures publiques ou privées (principe de subsidiarité ou effet de levier). Le service s'applique à suivre les critères et veille à ce que la procédure de gestion des demandes soit conforme aux usages du secteur (accusé de réception systématique, fiche récapitulative, numéro de saisie, analyse du dossier, archivage, etc.) et soit ainsi reconnue par les autorités cantonales et fédérales. En 2024, le service a reçu 138 demandes pour un montant total de Fr. 652'619.- auxquelles il a fallu répondre avec l'enveloppe destinée aux soutiens ponctuels, soit Fr. 310'000.- répartis sur six lignes budgétaires (cf. tableaux récapitulatifs en fin de rapport). Le service a ainsi pu soutenir 91 projets recevables, pour un montant total de Fr. 306'990.- sur les Fr. 490'619.- demandés par ceux-ci, soit un peu plus de 62% de la somme sollicitée.

### Subventions nominales (lignes au budget)

Les subventions nominales sont attribuées aux organisations bénéficiaires pour leurs activités régulières et inscrites par une ligne spécifique au budget (certaines font également l'objet d'une convention). Le service de la Culture soutient et accompagne ces organismes établis à Vevey. En 2024, il s'agissait d'un soutien total de Fr. 1'714'000.- attribué à 33 organisations.

### AVLAC

Créée en 2020, l'Association veveysanne pour le logement des actrices et acteurs culturels (AVLAC) a pour objectif de proposer des solutions d'hébergement à des tarifs avantageux et concurrentiels par rapport aux établissements existants (p. ex. hôtels et AirBnB) pour les artistes invitées et invités en résidence ou en représentation par des structures culturelles veveysannes. L'AVLAC collabore ainsi régulièrement avec le Dansomètre et le Théâtre de l'Oriental pour les résidences artistiques. Plusieurs associations veveysannes font également régulièrement appel aux services de l'AVLAC, dont PictoBello, les Trois Petits Points, Riviera Tango Fiesta, ADN Dialect, l'Association Tou-te-x-s Artistes Confondu-e-x-s (ATAC), l'association Autour du Monde, le festival Nox Orae, le VIFFF ou encore le Théâtre Le Reflet. En 2024, les deux appartements disponibles ont fait l'objet d'une cinquantaine de locations et ont permis d'accueillir à Vevey un grand nombre d'artistes, principalement suisses.

### Musique

#### ATAC - Rocking Chair

Soutenu par la Ville de Vevey depuis sa création en 1992, le Rocking Chair (RKC) a été fondé et est géré par l'Association Tou-te-x-s Artistes Confondu-e-x-s (ATAC). Des professionnelles et professionnels salariés ainsi qu'une équipe de bénévoles assurent la gestion et le bon fonctionnement de la salle, sous la supervision du comité de l'association. L'objectif de l'ATAC est de promouvoir les musiques actuelles en proposant une offre de qualité, attractive et variée. Principale salle de concert de la région, avec une capacité de plus de 500 places et un matériel technique de pointe, le RKC a su s'imposer dans le paysage musical suisse. Sa programmation est variée, entre promotion des groupes locaux et régionaux, découverte de talents de toute la Suisse et accueil d'artistes internationales et internationaux.

Les soirées au RKC peuvent être réparties en trois catégories : production, coproduction et partenariat. Cette répartition permet au RKC de promouvoir sa propre ligne de programmation tout en offrant une diversité au public et un lieu de représentation pour d'autres acteurs et actrices culturelles, principalement de la région. L'utilisation de la salle se fait aussi en journée lorsque s'y déroulent notamment des animations pour enfants et jeunes, des résidences de groupes ou des formations professionnelles.

La saison 2023-2024 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau duo de programmation, qui a apporté de nouveaux concepts de soirées faisant la part belle à l'expérimentation musicale. Au cours de la saison, 46 événements publics ont ainsi été programmés, dont 9 étaient des partenariats ou locations. Particulièrement attentive à la place des femmes dans les musiques actuelles et à la mise en valeur des artistes suisses, l'équipe du RKC a programmé 30% d'artistes féminines et 51 groupes suisses (dont 16 de Vevey) sur la saison 2023-2024. Le RKC a également accueilli 15 résidences de groupes, dont 8 veveysans, pour un équivalent de 52 jours.

Le RKC a constaté une baisse de fréquentation sur la saison 2023-2024, en écho à celle observée dans de nombreuses salles de concert suisses, qu'il impute notamment à l'augmentation massive des cachets artistiques, aux changements d'habitude des publics et à une inflation généralisée. Le RKC reste néanmoins optimiste quant à la suite de son exercice, et prévoit de faire preuve d'adaptabilité et d'innovation dans sa programmation future.

### Festival Nox Orae

Nox Orae est un festival à taille humaine, proposant une programmation alliant pointures internationales et jeunes talents suisses, et qui se déroule dans l'écrin de verdure du Jardin Roussy à La Tour-de-Peilz. Fondé en 2010 par l'Association veveysanne Tou:te-x:s Artistes Confondu:e-x:s (ATAC), le festival est géré de manière indépendante, depuis 2012, par l'Association Nox Orae. Un comité d'organisation composé de sept personnes s'investit bénévolement tout au long de l'année et s'entoure d'une équipe professionnelle mandatée et d'une centaine de bénévoles pour réaliser le festival.

La 14<sup>e</sup> édition de Nox Orae a inauguré une troisième scène musicale dédiée aux fins de soirées sous la forme d'un dôme, permettant ainsi d'offrir des *afterparties* à son public en évitant les nuisances sonores. Le festival a également introduit la vaisselle consignée sur l'intégralité du site, limitant sa production de déchets. Avec deux annulations, le festival a vu sa fréquentation baisser quelque peu par rapport à l'édition précédente, mais sa soirée du vendredi a néanmoins battu tous les records de fréquentation avec 1'603 festivalières et festivaliers. Au total, 3'391 personnes ont profité d'une programmation pointue qui a réuni cette année 17 formations, dont 2 de Vevey. La billetterie totale et la vente de boissons y relatives n'ont ainsi pas atteint leurs objectifs et l'édition a connu un retrait imprévu d'un partenaire privé peu avant la manifestation. Le festival est confronté aux problématiques que rencontre l'ensemble du secteur des musiques actuelles, avec une augmentation généralisée des coûts et un équilibre financier très dépendant de ses recettes variables.

### Association Live in Vevey

Live in Vevey pilote un concept unique en Suisse en offrant à des musiciens et musiciennes profes-

sionnelles de jazz et musiques improvisées la possibilité de participer à des résidences d'une semaine. En soirée, des concerts ouverts au public sont organisés. L'association Live in Vevey, menée par un comité de six personnes, déploie ses activités principalement dans le foyer du Théâtre de l'Oriental.

Lors de la saison 2023-2024, l'association a accueilli 6 résidences, un concert de clôture de saison, un concert de la soirée Léon ainsi que quatre concerts dans le cadre du festival Suisse Diagonales Jazz. Au total, quatorze groupes ont été programmés, ce qui représente quarante-deux musiciennes et musiciens, dont trois de la région de Vevey.

Live in Vevey observe une fréquentation stable de ses événements, avec plusieurs soirées complètes au cours de la saison. Au total, 1'400 personnes ont assisté aux concerts organisés dans le hall du Théâtre de l'Oriental, ce qui constitue une légère augmentation par rapport à la saison précédente. L'association note par ailleurs que le soutien du public par le biais du chapeau est resté stable également, avec une moyenne de 10.- par personne.



### Autour du Monde

Depuis 2003, le bar-scène le Bout du Monde accueille et soutient les activités de l'association Autour du Monde qui programme des animations culturelles tout au long de l'année. Concerts, lectures, contes, soirées dansantes, performances, soirées jeux de société, projections et conférences se succèdent dans cet important lieu culturel romand, offrant de la visibilité aux artistes confirmés et jouant le rôle de tremplin pour les artistes émergents. Depuis 2012, l'association organise également le festival du Bout du Monde.

En 2024, l'association Autour du Monde a tenu les bars de la Fête de la Danse et d'Animai au mois de mai ainsi qu'un bar éphémère en bas de la Place du Marché d'août à fin septembre dans le cadre de la Biennale Images. En novembre, l'association a organisé la 13<sup>e</sup> édition du Festival du Bout du Monde, qui s'est déroulé dans la salle du Théâtre de l'Oriental, rassemblant environ 1'000 personnes sur trois soirées.

Outre le festival, l'association Autour du Monde a programmé en 2024 122 événements et concerts au Bout du Monde, dont 21 artistes de Vevey, pour une fréquentation moyenne de 40 à 50 personnes par soirée. L'association observe ainsi une fréquentation stable de ses différents événements, mais note une diminution des revenus « au chapeau » qu'elle espère relever en 2025.

### Bleu Lagon Records

Le label Bleu Lagon Records réunit 30 musiciens et musiciennes veveysannes œuvrant ensemble à promouvoir la richesse de la scène musicale locale,

et à exporter et produire des groupes régionaux comme Fomies, Zahnfleisch, Mount Kōya, Dream Parade, La Pause ou encore les projets solo Elvis Aloys, Giorgio Rhino, Tremingo et Flammkuch. Les activités du label s'organisent autour de neuf groupes de travail (comité, audio, vidéo, événementiel, merchandising, graphisme, recherche de fonds, fanzine et médiation). L'année 2024 a été marquée par l'aboutissement de deux projets initiés en 2023 : deux concerts en plein air organisés en partenariat avec le Bachibouzouk et la publication du premier fanzine de l'association. Les projets 2024 comprenaient aussi l'organisation de concerts au Rocking Chair et au Bout du Monde, ainsi que la sortie d'une compilation de Noël. Au total, 6 groupes se sont produits sur scène, dont 4 formations veveysannes (Haku, Moictani, Fino et Fabrice Solfaige). Bleu Lagon Records a également participé à l'organisation du festival des Digitales, événement de découverte et de rencontre autour des musiques électroniques et expérimentales dans différents parcs et jardins de Suisse, qui a eu lieu pour la première fois à Vevey sur l'Esplanade de la Paix lors d'une après-midi d'août ensoleillée.

### Septembre Musical

Le Septembre Musical Montreux-Vevey a été créé en 1946. Ce festival de musique classique se déroule chaque mois de septembre dans divers lieux montreusiens et veveysans. Depuis 2019, chaque édition du festival mettait un pays à l'honneur : sa musique classique, ses musiciennes et musiciens, ses orchestres, ses compositrices et compositeurs ou solistes et ses traditions. En raison des travaux de rénovation du Centre des Congrès de Montreux qui abrite l'Auditorium Stravinski, lieu historique et principal de la manifestation, le Septembre Musical a investi, en 2023 et 2024, de nouveaux lieux emblématiques de la Riviera et cherché à renouveler ses publics en proposant de nouveaux formats. Pour sa 78<sup>e</sup> édition en 2024, le Septembre Musical s'est ainsi donné pour défi de mettre sur pied un laboratoire créatif, multisensoriel et unique de musique classique sous l'appellation « Classic Lab ». Du 5 au 13 septembre, neuf concerts réunissant une centaine d'artistes ont été proposés au public dans sept lieux différents : le Fairmont Le Montreux Palace, le Caux Palace, l'Hôtel Victoria à Glion, le Temple Saint-Martin et l'Hôtel des Trois Couronnes à Vevey, la Salle Omnisports du Pierrier de Clarens et la Salle des Remparts à la Tour-de-Peilz. L'édition 2024 a rencontré un vif succès, réunissant 5'000 spectatrices et spectateurs, la totalité des concerts affichant complet. Fort de ce succès, le Septembre Musical a déjà annoncé reconduire le Classic Lab en 2025 et marque ainsi son repositionnement en faveur d'une musique classique innovante et accessible.



En parallèle, le festival a ouvert la porte de la culture à plus de 1'000 enfants de la région grâce au programme de médiation culturelle Septembre Musical Jeunesse, destiné aux écolières et écoliers.

### Arts et Lettres

Fondée dans les années 1920, l'Association Arts et Lettres reçoit chaque année à Vevey la visite des plus grands artistes du monde de la musique de chambre et jouit d'une réputation d'excellence auprès de ses interprètes. Lors de la saison 2023-2024, 14 concerts ont vu 33 artistes, instrumentistes, chanteuses et chanteurs, interpréter des répertoires musicaux de styles très variés, une ouverture qui séduit année après année un public curieux de sortir des sentiers battus. Les concerts se sont tous déroulés à la Salle del Castillo, dont la qualité d'accueil et l'acoustique pour la musique de chambre est excellente. Lors de chaque soirée, la prestation musicale était précédée d'une conférence d'introduction au programme donnée par de jeunes musicologues issus de l'Université de Genève. 72 spectateurs et spectatrices fidèles à la saison des Concerts Arts et Lettres ont assisté aux représentations, auxquels s'ajoutent des mélomanes amateurs, avec une affluence croissante. Une vingtaine d'élèves du Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera ont par ailleurs pu assister gratuitement à chacun des concerts de la saison, en compagnie d'un adulte. L'automne 2024 a marqué le centenaire des concerts Arts & Lettres, dont l'anniversaire sera célébré tout au long de la saison 2024-2025, avec des hommages à Monteverdi, Chostakovitch, Ravel et bien d'autres.

### Concours international de piano Clara Haskil

L'association du même nom organise un concours international de piano en hommage à Clara Haskil, pianiste suisse d'origine roumaine qui a transcendé l'art de l'interprétation musicale par son humilité et son respect face au texte musical. Les buts de l'association sont la recherche de jeunes artistes qui poursuivent ces mêmes valeurs et l'organisation de différents programmes pédagogiques et activités publiques en relation avec le concours. Le concours est organisé à un rythme biennal au Théâtre Le Reflet à Vevey. En 2023, la phase finale a réuni 25 pianistes originaires de 13 pays, dont la Suisse, sur 118 candidatures. Le jury a constaté un niveau général particulièrement élevé cette année. Le prix 2023 a été décerné à la pianiste malaisienne de 19 ans Magdalene Ho qui incarne bien les valeurs du concours. Cette 30<sup>e</sup> édition a rassemblé 2'600 spectatrices et spectateurs venus assister aux dix concerts et deux rencontres avec les artistes organisées entre le 25 août et le 1<sup>er</sup> septembre 2023. La prochaine édition du concours aura lieu entre le 28 août et le 5 septembre 2025.

### Lavaux Classic

Lavaux Classic est un festival de musique classique inscrit dans le patrimoine et le paysage du Lavaux depuis 2004. Ses principaux objectifs visent à transmettre la musique classique au plus grand nombre, rendre celle-ci accessible, atteindre des publics non-initiés, tout en faisant profiter le public de la région et d'ailleurs des richesses et particularités du Lavaux.

La 21<sup>e</sup> édition du Lavaux Classic s'est déroulée à Cully, Villette et Pully du 20 au 30 juin 2024 et a réuni un total de 170 artistes lors de 16 concerts payants et 7 événements gratuits auxquels s'ajoutent les concours de piano et des projets de la Haute École de musique. 5 concerts Club Junior

ont également été proposés aux enfants de 6 à 16 ans. Grâce à un nouveau partenariat avec les Concerts du Cœur vaudois, deux concerts ont pu être offerts aux patientes et patients en soins palliatifs de l'hôpital Lavaux et aux résidentes et résidents de l'EMS Le Pavillon.

En raison d'une météo particulièrement défavorable avec des avis de tempête, le festival a été contraint de démonter sa scène du lac après un concert seulement. Le concert d'ouverture prévu à la Salle del Castillo a par ailleurs dû être déplacé à Pully, en raison de l'installation de la *fan zone* de l'Euro 2024 dans ce périmètre. Malgré ces désagréments, tous les concerts ont pu être maintenus et le festival a accueilli quelques 5'000 festivalières et festivaliers.

### Vevey Spring Classic

Le Vevey Spring Classic Festival est un rendez-vous annuel centré sur la génération montante de la musique classique. Sa devise « Servir de mentors pour le classique du futur » (Mentoring the Future of Classic) donne un sens à la double mission du festival : d'une part, assurer un rôle de tremplin en parrainant de jeunes talents et leur permettre de collaborer avec les grands noms lors de masterclasses et de concerts, et, de l'autre, ouvrir les champs de la musique classique en tissant des passerelles avec différentes facettes du monde de l'art, comme les arts visuels, la danse, la poésie ou le cinéma. Pour sa troisième édition en mai 2024, le festival a accueilli quelques 1'800 spectatrices et spectateurs, avec en moyenne 70% des places de concert vendues, témoignant d'un attrait croissant du festival auprès du public. Six concerts ont été donnés à la Salle del Castillo et huit masterclasses ont pu être organisées à la Fondation Hindemith à Blonay et au Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera. Un programme de médiation culturelle a également été mis en place, proposant des ateliers découverte au Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera.



Festival de la Valsainte 2024

### Association du Quartier de la Valsainte

L'Association du Quartier de la Valsainte (AQV) organise notamment le Festival de la Valsainte qui propose spectacles, concerts et diverses animations dans la grande cour du quartier. L'AQV a pour objectif de promouvoir et sauvegarder l'une des dernières parcelles historiques de Vevey et de contribuer ainsi à la préservation d'un patrimoine architectural typique de la ville. En 2024, l'AQV a organisé la 31<sup>e</sup> édition de son festival sur deux week-ends, avec 6 concerts et 3 DJ sets, pour un total de 9 artistes dont 1 veveysan. En 2024, l'association s'est équipée de nouvelles infrastructures techniques et matérielles et a mandaté une structure externe pour le montage de la manifestation. Si la fréquentation s'est avérée stable, la programmation de cette édition s'est démarquée par un choix de têtes d'affiches plus important que par le passé, avec notamment Rodolphe Burger ou El Mizan.

### Société des Concerts de St-Martin

La Société des Concerts de St-Martin propose des concerts d'orgue (seul ou accompagné de solistes et/ou d'instrumentistes) donnés dans le Temple Saint-Martin et l'Eglise Sainte-Claire. Pour la saison 2023-2024, 9 concerts ont été organisés pour 605 auditrices et auditeurs, pour une moyenne de 67 personnes par événement. La saison s'est distinguée par un niveau artistique élevé et un concert d'orgue et de percussions qui a attiré familles et jeune public. Le début de saison fut plus difficile en termes de fréquentation, mais le succès à la suite des recitals et la générosité du public a pu équilibrer l'ensemble.

### Chœurs, chorales et orchestres

Le service de la Culture est régulièrement en contact avec les chœurs, chorales et orchestres locaux pour des conseils, de l'aide à la promotion, des remboursements de salles et des soutiens financiers.

Pour l'Orchestre de Ribaupierre, l'année 2024 a été marquée par trois séries de concerts. L'ensemble a accompagné en juin à la salle des Remparts de la Tour-de-Peilz une centaine de choristes dans un programme de chanson française « La balade des Michels » consacré à des auteurs ou compositeurs se prénommant Michel. En septembre, l'orchestre a présenté, en collaboration avec les jeunes danseuses et danseurs du programme Ghetto Jam dirigés par la compagnie ADN Dialect, un concert sous forme de « Symphondance » autour de la 7<sup>e</sup> symphonie de Beethoven. Ce ballet contemporain accueilli au Théâtre Le Reflet a rencontré un grand succès en faisant salle comble. La fin de l'année a donné l'occasion à l'Orchestre de Ribaupierre de se produire pour deux concerts, à la Salle del Castillo puis à la salle Paderewski de Lausanne, autour d'un programme symphonique de Noël sur le thème « musique et gourmandises », incluant des œuvres de Tchaïkovski et Goulet. En dehors des projets spécifiques, les concerts habituels de l'orchestre accueillent environ 150 à 200 personnes par représentation.

La Lyre de Vevey a débuté l'année 2024 par deux représentations de son traditionnel concert annuel à la Salle del Castillo, avec l'ensemble Crescendo de son école de musique. Trois concerts d'été ont été offerts à la population en ville de Vevey. L'ensemble s'est également produit à l'occasion du Marché folklorique sous la Grenette et de la fête nationale à Vevey et à la Tour-de-Peilz. Le dernier concert de l'année a été donné à l'occasion de la « Veillée du Bœuf » précédant la Foire de la St-Martin. L'effectif de l'harmonie a par ailleurs augmenté de 8 musiciennes et musiciens, comptant désormais 37 instrumentistes.

Le groupe féminin Chœur à Corps associe le chant et la danse et présente une nouvelle pièce chaque deux ans. L'année 2024 a été marquée par la finalisation du spectacle *Éclats de vie*, présenté en juin au Théâtre Le Reflet. Les deux représentations ont rencontré un grand succès avec un total de 800 spectatrices et spectateurs présents.



Chœur à Corps

## Arts Visuels / Photographie / Cinéma

### Fondation Vevey ville d'images

La Ville de Vevey s'est dotée, dans les années 90, d'un label politico-administratif, « Vevey, ville d'images », destiné à illustrer son positionnement en matière de culture, de tourisme et d'économie. La Fondation Vevey ville d'images (FVVI) valorise ce label et lui assure une réalité événementielle tangible pour les médias, les citoyennes et citoyens et le grand public. Elle compte quatre activités principales, regroupées sous l'entité opérationnelle « Images Vevey », qu'elle développe sur une période de deux ans : la Biennale Images Vevey (années paires), volet événementiel et grand public ; le Grand Prix Images Vevey (années impaires), bourses d'aide à la création ; une programmation annuelle à l'Appartement (précédemment l'Espace Images Vevey), lieu d'exposition permanent dédié à la photographie contemporaine dans la gare de Vevey ; et enfin les Editions Images Vevey pour la publication de livres d'artistes depuis 2022.

En septembre 2024 a eu lieu la 9<sup>e</sup> édition de la Biennale Images Vevey, transformant Vevey en capitale de l'art visuel contemporain et la plaçant au cœur de l'attention médiatique nationale et internationale. La manifestation a présenté 50 installations réalisées sur mesure avec 51 artistes originaires de 20 pays. La programmation incluait 4 expositions parallèles d'artistes de la région, ou proposées par des collectifs veveysans, soutenues financièrement par le service de la Culture à la suite d'un appel à projets. Entièrement gratuite, disséminée de part et d'autre de Vevey, l'édition 2024 de la Biennale Images Vevey a attiré plus de 40'000 visiteurs et visiteuses durant trois semaines pluvieuses et comptabilisé 200'000 visites cumulées en intérieur. Elle a enregistré un record de fréquentation des activités de médiation culturelle avec plus de 7'500 personnes. Au total, 325 visites guidées (publiques, privées et scolaires) ainsi que 80 ateliers scolaires ont été menés.

La collaboration avec des actrices et acteurs culturels locaux a fortement contribué au succès de cette édition (3 performances artistiques, 1 spectacle de danse, 1 concert, 2 soirées festives, 4 quizz et blind tests, 2 vernissages de publications et 1 projection de film en avant-première).

Par ailleurs, l'Appartement - Espace Images a accueilli en 2024 trois sessions d'expositions de 13 artistes suisses et internationaux, dont des installations présentées lors de la Biennale. L'espace d'art a ainsi accueilli plus de 25'000 visiteurs et visiteuses, venant majoritairement de Vevey et de la région. Il a mis sur pied une série de projets participatifs, comme des visites virtuelles des expositions. En 2024, les Éditions Images Vevey ont réalisé 5 publications en collaboration avec les artistes de la Biennale et avec des maisons d'édition internatio-

nales. Elles ont participé à différentes foires du livre, en particulier Paris Photo en novembre 2024. Images Vevey a par ailleurs organisé la troisième édition de la Booklette - Swiss Photobooks & Raclette en partenariat avec Photo Ellysée durant la Biennale.

Enfin, la Fondation Vevey ville d'images a obtenu cette année le label « Vaud ambassadeur », décerné aux entreprises ou institutions vaudoises partageant des valeurs d'éthique, de respect et de durabilité.

### Espace Indiana

Créé par le collectif RATS en 2017, Indiana est un espace culturel consacré aux arts visuels. L'association Espace Indiana, en tant que collectif pluridisciplinaire, se charge de la programmation culturelle du lieu. Par le biais d'expositions, d'un cycle de projections, de tables rondes et de la participation à des festivals, l'espace accueille et soutient la création contemporaine.

En 2024, Espace Indiana a présenté 5 longues expositions d'artistes, dont 2 ayant un lien fort avec la Riviera. Cette programmation a connu une fréquentation réjouissante, avec une moyenne de 300 personnes par exposition. Deux des expositions ont été organisées en partenariat avec des institutions veveysannes, offrant ainsi une visibilité record à la galerie et drainant de nouveaux publics: *Gogoplata* de Sophie Couderc en collaboration avec la XX<sup>e</sup> édition de PictoBello, et *Sympoiesis* de Peter Hauser dans le cadre de la Biennale Images Vevey (1'300 visites).

Chaque exposition présentée en 2024 a fait l'objet d'au moins 2 actions de médiation et de 2 événements (vernissage, finissage ou plus). Sur l'année, l'Espace Indiana a également accueilli plusieurs visites, notamment des élèves du CEPV, l'association des bibliothécaires de Genève ainsi que la Fête des Voisins. Elle a participé au mois du documentaire Let's Doc et à la journée des antennes internationales de ProHelvetia.

Enfin, en juin, elle a accueilli à Vevey Off-Off, l'association faitière des espaces d'art indépendants suisses, et a organisé dans ce cadre la visite de 9 lieux indépendants veveysans, renforçant ainsi son ancrage et son réseau au niveau national.

Le bilan 2024 de l'association est stable, grâce à des soutiens ponctuels permettant de supporter les frais d'aménagement des locaux et de gardiennage de certaines expositions.

### Association Einzweidrei

Fondé en 2006, le collectif Einzweidrei est une association d'artistes de Vevey œuvrant pour la promotion de la création contemporaine. Elle organise des expositions, édite des publications et soutient la production de vidéos d'artistes. Einzweidrei a notamment pour mission de présenter chaque année plusieurs expositions au sein de l'espace Borax, créé en 2021 aux Anciennes Prisons.

En 2024, cinq expositions ont été organisées, dont une collective et quatre personnelles, réunissant 20 artistes de 7 pays différents, dont 13 artistes suisses et 6 de la région de Vevey. L'espace Borax a par ailleurs observé une fidélisation de son public et une stabilisation de sa fréquentation. Fort d'une direction de programmation qui permet la rencontre entre des bijoutiers célèbres avec de jeunes artistes, l'association a pu développer en 2024 des liens forts avec des institutions de renom, telles que la HEAD, le mudac ou encore la Brussels Jewellery Week. Ces collaborations ont permis d'organiser notamment un atelier lecture, une performance ainsi que la vente d'une pièce pour la collection du mudac.



### Foodculture days

Depuis 2017, l'association foodculture days organise un festival biennal et des événements réguliers où convergent pratiques artistiques et alimentaires afin d'aborder des problématiques sociétales actuelles. Foodculture days vise à promouvoir la création artistique actuelle sous toutes ses formes et à la rendre accessible à toutes et tous, gratuitement.

L'année 2024 était principalement une année de recherche pour foodculture days, comme chaque année paire hors biennale. Elle a également été ponctuée de nombreuses collaborations et événements d'ouverture ou de finissage des différents processus de recherche, permettant de diffuser et mettre en valeur ces étapes clés de la production artistique et culturelle. Avec l'événement *Tamalanguages*, organisé au Théâtre de l'Oriental avec la contribution de l'artiste Grace Gloria Denis, foodculture days a par exemple invité le public à découvrir l'histoire et la fabrication du « tamal », un plat traditionnel mésoaméricain à base de maïs et consommé par les civilisations tolèque puis aztèque et maya. La performance et l'atelier de préparation permettaient notamment d'interroger l'origine de ces cultures alimentaires et de comprendre leur évolution dans le temps, jusqu'à leur industrialisation et consommation de nos jours.

Cette année de recherche sert ainsi de fondation pour la 5<sup>e</sup> édition de la biennale prévue en juin 2025, et permet à l'association de développer ses activités à un rythme durable et vertueux. En 2024, foodculture days a également collaboré avec le bureau de la Durabilité de la Ville de Vevey pour le projet « Métabolisme du Goût » dans le cadre de la Semaine du Goût. Celui-ci consistait en l'organisation d'un grand banquet urbain gourmand et artistique sous la Grenette ainsi que d'une table ronde et d'ateliers pour les enfants autour de l'alimentation durable.

### LAC

LAC - Les Arts et la Culture est une association qui gère une galerie d'exposition et un espace culturel dans le cœur de la vieille ville de Vevey depuis 2019. Au fil des années, LAC a renforcé sa position en tant qu'espace indépendant et alternatif dédié aux arts visuels et sonores contemporains. Sa programmation pluridisciplinaire met l'accent sur des projets innovants et des initiatives veveysannes. Après des travaux de changement du système de chauffage en début d'année, l'année 2024 a marqué un tournant important au sein de l'association, avec un changement de comité et une restructuration complète de son administration. Le renouvellement de l'équipe avec l'accueil de nouveaux membres offre ainsi de nouvelles perspectives à l'association et au développement de ses activités. Parallèlement, l'association a été confrontée à une diminution de la capacité d'accueil du lieu en raison de nouvelles normes de sécurité, aboutissant à des travaux de mise en conformité qui ont temporairement bouleversé ses activités et empêché de générer les revenus attendus. Malgré cette situation exceptionnelle, LAC a pu maintenir la programmation de 7 expositions d'arts visuels, 14 projets sonores et DJ sets, 1 performance, 1 projection, ainsi que le lancement de 3 nouveaux livres et 1 projet de clip vidéo.

### Mosaic Room

Situé dans le quartier de la Valsainte, Mosaic Room est un tiers-lieu inauguré en septembre 2022. Géré par l'association FOCUS, l'espace présente des expositions cinq fois par année et organise des at-

eliers culinaires et artistiques qui encouragent la création artistique, les échanges culturels et la cohésion sociale. Il permet aussi à des chefs cuisiniers et cuisinières, avec ou sans formation, de débiter leur activité de traiteur, grâce à un restaurant pop-up. Jusqu'en 2024, il a accueilli des talents culinaires divers d'Afghanistan, d'Erythrée, de Jordanie, de Mongolie, de Thaïlande, etc. En 2023-2024, l'association FOCUS a présenté cinq expositions, dont une de l'artiste veveysanne Céline Burnand, accueilli 6 cheffes et chefs en résidence culinaire, et organisé une quarantaine d'ateliers. L'association a par ailleurs animé la rue du Collège en y organisant des événements festifs et en invitant le public à prendre possession des lieux, favorisant les rencontres entre classes sociales et générations de tous horizons.



### PANO

Né en 2021 d'un projet de transformation soutenu par les autorités communales, cantonales et fédérales, PANO est un projet qui vise à favoriser la mise en valeur de l'art dans les espaces publics. Les expositions proposées sont en effet visibles en tout temps, gratuitement et par tout le monde. Le service de la Culture a pérennisé son soutien au projet, qui investit les vitrines des Galeries du Rivage avec deux à quatre cycles d'expositions d'une durée d'un à trois mois par année, en alternance avec les périodes d'exposition des étudiantes et étudiants du CEPV. Ces trois dernières années, treize artistes ont ainsi pu être exposés au total. L'année 2024 étant une année où les vitrines sont également partagées avec la Biennale Images Vevey, PANO a invité deux artistes ayant un lien étroit avec la région de Vevey à présenter une exposition personnelle, Damián Navarro au printemps et Jeanne Tara durant l'été. Programmée en partenariat avec PictoBello, l'artiste Jeanne Tara a également pris part à la journée de dessin de l'édition anniversaire en juin. Les vernisages de chaque exposition ont par ailleurs rencontré un vif succès et plusieurs visites guidées ont pu être proposées par les artistes ainsi que pour les classes scolaires.

### Passage des 8

Ouvert en 2023 au cœur de la vieille ville, le Passage des 8 relie la Place du Marché à la rue du Conseil. Cet espace d'art constitué de huit vitrines d'exposition, visibles 24/24 heures et 7/7 jours, accueille des propositions artistiques issues de la création contemporaine dans les domaines du design, du graphisme et de la photographie. En 2024, le Passage des 8 a présenté 5 expositions consacrées aux artistes Olivier Lovey (photographie), WOW! - Milicia Slacanian (illustration), Sébastien Agnetti (photographie), Estelle Bourdet (design) et Julien Aubert (arts visuels), dont une

en collaboration avec PictoBello (WOW!) et une exposition parallèle à la Biennale Images Vevey (Sébastien Agnetti).

### Ultra Noël

Ultra Noël est un événement organisé chaque année en décembre depuis 2012 par le bureau de graphisme Ultra Studio. Pendant un week-end, les ateliers veveysans ouvrent leurs portes au public, invité à découvrir une diversité de créations et de savoir-faire artistiques dans une multitude de domaines, tels que le design, le graphisme, la reliure, l'impression, l'édition, la photographie, le dessin ou encore la céramique. L'édition 2024 a réuni 28 ateliers répartis dans toute la ville de Vevey, en étroite collaboration avec des institutions culturelles et des galeries. Nombre d'ateliers profitent de l'occasion et de l'attractivité de la manifestation pour faire un vernissage ou des animations comme cette année Florence Grivel à la Galerie Odile, la Vente de Noël au Musée Jenisch, la Carte blanche d'Aline Paley sur la Place du Marché, Julien Aubert au Passage des 8, l'exposition *EX-VOTO* à Borax, Kanulart chez Tami Hopf, Diane de Ribaupierre et Yaeka Tabara à Mosaic Room.

### VIFFF

Le Vevey International Funny Film Festival (VIFFF) est l'un des rares festivals de cinéma dédié au genre comique. En 2024, à l'occasion de sa 10<sup>e</sup> édition, le festival a entamé une tournée anniversaire dans la Riviera, en amont de la manifestation, en présentant des films en collaboration avec différents lieux culturels de Vevey et de la région. Pour marquer son anniversaire, le festival, qui a été rallongé d'un jour supplémentaire, a proposé plusieurs formats spéciaux : un cinéma Open Air gratuit sur la place du Marché, une résidence d'écriture pour des scénaristes de comédie ainsi qu'une programmation élargie de soirées festives en collaboration avec des lieux culturels veveysans. En plus des séances de films, le public a pu échanger avec des personnalités telles que Vladimir Cosma et Franck Dubosc.

Sur 5 jours, 82 événements ont eu lieu, dont 68 projections, 2 spectacles d'improvisation théâtrale, 3 concerts gratuits sous la Grenette, 3 soirées festives, 2 ateliers pour les enfants, 1 vernissage d'exposition, 1 table ronde et 1 masterclass. Au total, 9'100 personnes, dont 1'000 élèves, se sont rendues à des projections. 1'000 autres ont participé aux séances de la tournée dans la Riviera, et un large public a profité également du festival OFF (bar sous la Grenette, soirées, etc.). Avec un record de fréquentation et de nombreux soutiens, le festival conclut cette édition exceptionnelle de manière positive et espère pouvoir pérenniser certains projets et ses améliorations structurelles lors des prochaines éditions.



Open Air durant les 10 ans du VIFFF  
© Laura Morales, 2024

### La Lanterne Magique

La Lanterne Magique propose aux enfants âgés de 6 à 12 ans résidant dans la Riviera un programme de sensibilisation et de découverte cinématographique, alliant médiation culturelle et éducation à l'image. Quelques jours avant chaque projection, les enfants inscrits reçoivent un journal illustré qui leur présente le film. Avant la projection, un spectacle amusant et interactif joué par des comédiennes et comédiens les prépare à la découverte du cinéma. L'association présente également le programme « La Petite Lanterne » destiné aux enfants dès 4 ans, accompagnés de leur famille. Durant la saison 2023-2024, neuf projections ont eu lieu, dont trois pour les enfants dès 4 ans avec La Petite Lanterne. Le partenariat avec le VIFFF s'est poursuivi en 2024 avec l'organisation d'un programme adapté de courts-métrages et d'une conférence parodique par Vincent Adatte.

### Film Location Riviera

Film Location Riviera (FLR) est une association dont le mandat de gestion et coordination a été confié à Montreux-Vevey Tourisme. Le but de cette structure est de mener une politique d'accueil de tournages de films dans la région. FLR est membre de l'association Film Commission Switzerland, et siège dans son comité. 2024 a notamment été marquée par le tournage de *The Deal*, une série originale de Jean-Stéphane Bron et Alice Winocour. Produit par Bande à Part Films et coproduit avec la RTS, Gaumont, ARTE et Les Films Pelléas, il s'agissait d'un tournage conséquent à fort impact et retombées. 45 jours de tournages dans la région et pas moins de CHF 1,2 mio injectés directement auprès des entreprises locales (hébergement, repas, installations, décors et costumes, etc.). En 2024, FLR a également soutenu financièrement la venue en repérages et négociations d'une production américaine ainsi que d'un grand groupe de scénaristes et producteurs avec DreamAgo, association franco-suisse partenaire de longue date. Enfin, des soutiens divers pour le repérage et des conseils pour des tournages ont également été dispensés par l'association au cours de l'année.

### Trois Petits Points

La compagnie Les Trois Petits Points accueille, promeut et soutient toute création émanant de jeunes artistes sur la Riviera vaudoise. A ses débuts, la structure se destinait au théâtre. Elle s'est depuis ouverte également au cinéma. En parallèle à ses propres créations, la compagnie donne également des cours de cinéma à Lafabrik Cuchetulle à Vevey.

Côté cinéma, la compagnie a produit en 2024 6 films pour des concours et petits projets ponctuels ainsi que 3 clips musicaux. Elle a également coproduit le court-métrage *Popcorns* avec Dreampixies, le VIFFF et Base-Court pour leurs anniversaires communs. Enfin, elle a tourné le film *Liberté*, écrit et co-réalisé par un réfugié kurde. Celui-ci a permis notamment de réunir sur son tournage des professionnels et professionnelles du cinéma et des personnes réfugiées.

Côté théâtre, les Trois Petits Points ont poursuivi le travail de la troupe professionnelle au cours de deux semaines de résidence. Enfin, la compagnie a édité 4 éditions du *Terrible*, journal humoristique bimestriel, qui est verni et distribué via plusieurs lieux culturels veveysans. La compagnie a par ailleurs accueilli une vingtaine de nouveaux membres en 2024, dont ses deux premières personnes retraitées, qui ont pu participer à certains tournages.

## Cinéma et aide aux tournages

En matière de politique culturelle suisse, le cinéma est du ressort de la Confédération en priorité (subsidiarité inversée) par le biais de son Office fédéral de la culture (section Cinéma), puis de la région par le biais de Cinéforum – Fondation romande pour le cinéma. Cependant, ces dernières ne soutiennent que rarement de petits projets réalisés par des équipes locales. C'est pourquoi les villes interviennent afin de permettre à ces derniers d'exister. Le service de la Culture accorde parfois des aides ponctuelles pour soutenir la réalisation de courts métrages ou de films documentaires par des structures de production locales. En 2024, un projet de film et sept programmes (saisons, festivals ou autres) ont ainsi pu être soutenus.

## Danse

### Dansomètre - Espace de création pour la danse contemporaine

Le Dansomètre est un lieu dédié à la création et à la recherche chorégraphique contemporaine créé par le service de la Culture et dont la gestion est confiée à la compagnie Prototype Status qui y bénéficie d'une résidence artistique permanente. La compagnie met en place l'agenda des résidences et encadre les activités qui s'y déroulent. Situé depuis 2016 à l'Athénée, le Dansomètre a pour vocation d'offrir aux compagnies tant confirmées qu'émergentes un espace d'expérimentation, de création, de résidences mais aussi de rencontres, de soutien, d'échanges professionnels et de collaboration. Un programme d'activités de médiation culturelle et d'ateliers destinés à un large public y est régulièrement proposé, ainsi que des rencontres professionnelles.

Après deux années consacrées au réaménagement des locaux, à la suite d'un projet de transformation visant à améliorer l'accessibilité du lieu, le Dansomètre propose désormais de nouveaux ateliers en faveur de l'inclusivité et de l'accessibilité à destination de différents publics (enfants, public sourd ou malentendant). Des soirées « PerfoBoom », alliant performances et DJ sets, ont également vu le jour afin d'attirer un nouveau public. En 2024, le Dansomètre a ainsi pu accueillir 24 compagnies en résidence dont 7 ont fait l'objet d'un spectacle de « sortie de résidence » en présence du public. 15 ateliers ont été proposés au public au cours de l'année, ainsi que plusieurs spectacles et cours de danse lors du programme des Chorégraphiques organisé avec le Théâtre de l'Oriental et dans le cadre des Fêtes de la Danse et de la Place Robin de Vevey. Plusieurs collaborations et partenariats ont été initiés, notamment avec la Fête de la Danse, l'Oriental, l'Association Autour du Monde, le RKC, APERO, INIZIO-Oseo Vaud, La Manufacture – Haute école des arts de la scène, Le Marchepied Cie Junior, DanseHabile à Genève ou encore l'Université de Lausanne.



Performance de Sophia Bagutti  
au Dansomètre © Céline Michel, 2024

## CLABO

Situé au sein du Swiss Media Center, le CLABO est un laboratoire de recherche et de création pluridisciplinaire, équipé pour les arts scéniques et ouvert à toutes et tous. En 2023, le CLABO a fait l'objet d'un repositionnement dans le paysage des lieux de création romands en devenant un lieu ouvert au public, grâce à un projet de transformation financé par le Canton et la Confédération et piloté par ADN Dialect. À la suite des travaux de réfection réalisés par le service des bâtiments, gestion et énergie de la Ville, le CLABO a ainsi pu être inauguré officiellement en fin d'année 2023.

L'année 2024 était prolifique pour le CLABO qui a accueilli 7 résidences de compagnies émergentes comme confirmées au travers de programmes tels que les *tarmac*s (résidences courte durée), les *Platperformances* (résidences avec présentation finale), 60 ateliers *Ghetto Jam* pour les jeunes, mais aussi 30 *open labs* (mises à disposition du lieu aux artistes ayant besoin d'un espace d'expérimentation et d'échange), 3 portes ouvertes, 13 tournages, 2 projections de film et 40 cours. L'accueil et la création des compagnies en résidence ou des films tournés au CLABO permettent ainsi une diffusion des créations en Suisse comme à l'international.

### Les compagnies de danse

En 2024, Prototype Status, compagnie résidente du Dansomètre dont elle assure la gestion (voir Dansomètre ci-dessus), a maintenu son succès en tournée avec plus de 50 dates pour *MIRKIDS*, adaptation de la pièce *MIRE* pour le jeune public, dans 4 pays différents, la Suisse, la France, l'Allemagne et la Belgique, dont 9 festivals internationaux. Cet engouement a permis, en parallèle, de relancer la diffusion de *MIRE*, confirmant l'intérêt et la pertinence pour la compagnie de présenter les deux créations en un double programme dans les lieux d'accueil pour la saison 2024-2025. La fin de l'année est marquée par la préparation d'une nouvelle création, *INSÁN*, prévue pour mai 2026.

La compagnie ADN Dialect, résidente permanente du CLABO dont elle assure la gestion (voir CLABO ci-dessus), a présenté en 2024 sur les scènes nationales, les créations *INRI*, *FUGA*, *SQUAD* et *SYMPHODANCE*. Ces représentations devant des salles combles aux théâtres du Jorat, du Crochetan, Benno Besson, le Théâtre Le Reflet, et lors de la Fête de la Danse à Vevey, ont attiré plus de 3'500 personnes. Parallèlement aux activités de la troupe professionnelle, ADN Dialect conduit diverses activités de médiation artistique, dont le programme *Ghetto Jam*, dédié aux jeunes de la région. En 2024, ce sont ainsi 43 artistes professionnelles et professionnels qui ont pris part aux créations de la compagnie, et 32 jeunes qui ont participé aux activités des *Ghetto Jam*.

La compagnie Fréquence Moteur a présenté,



«Symphodance» par Ghetto Jam au Reflet  
© Studio Curchod, 2024

quant à elle, plusieurs performances de l'artiste Valentine Paley qui ont rayonné aussi bien au niveau local qu'international. La première de la performance *La Fête de Méropé* a eu lieu à la Ferme de la Chapelle, tandis que la performance *Les limaces ne font pas partie de ma cosmogonie* a tourné dans plusieurs festivals en Suisse et en Europe. Valentine Paley a par ailleurs remporté plusieurs bourses et appels à projets de recherche et de création. Elle a également bénéficié, en 2024, de trois résidences artistiques pour le développement de sa prochaine création.

### Fête de la Danse

Créée à Zurich en 2006, la Fête de la Danse est aujourd'hui fortement ancrée dans le paysage culturel national et régional en sa qualité d'événement incontournable pour toutes les personnes passionnées et amatrices de danse, ainsi que pour le grand public.

Lors de sa 10<sup>e</sup> édition, la Fête de la Danse de Vevey 2024 a réuni 250 artistes de la région autour d'une programmation variée, allant des performances urbaines aux projections cinématographiques, en passant par des soirées dansantes et des cours de danse. Organisée par l'association à but non lucratif Fête de la Danse - Ville de Vevey (FDDVV), elle a investi des lieux veveysans emblématiques tels que le Théâtre Le Reflet, le Théâtre de l'Oriental et les salles de Cinérive. L'événement a également proposé des spectacles en extérieur, sur la Place du Marché et au Jardin du Rivage, et a animé la ville avec des performances, un jeu concours et des projections de films. Grâce à une équipe engagée, cette édition a célébré la diversité de la danse et renforcé son accessibilité, avec plus de 3'000 participantes et participants.

### Riviera Tango Fiesta

La Riviera Tango Fiesta est une manifestation estivale qui poursuit sa mission de diffusion du tango argentin sous toutes ses formes : danse, musique et lettres. Organisée depuis 2017, la manifestation se déroule chaque année au mois de juillet à Vevey et à La Tour-de-Peilz. Elle attire un public diversifié, autant international que national et local. De manière générale, la fréquentation est en hausse chaque année et l'édition 2024 a affiché un nouveau record de fréquentation avec 600 participantes et participantes et 300 personnes en tant que public. La programmation 2024 comprenait six concerts, cinq soirées dansantes, trois démonstrations de danse et théâtre, pour 31 artistes invitées et invités.

### Théâtre / Arts de la scène

#### Théâtre Le Reflet

Avec ses 700 places, le Théâtre Le Reflet est l'un des plus grands théâtres d'accueil de l'arc léma-

nique. Géré par la Fondation des Arts et Spectacles (FAS), sa programmation se veut pluridisciplinaire avec une priorité faite aux productions théâtrales contemporaines et classiques ainsi qu'aux créations romandes. Une cinquantaine de spectacles sont accueillis chaque saison et deux à trois créations vaudoises y sont coproduites. Premier théâtre romand porteur du label Culture inclusive, Le Reflet s'engage par ailleurs durablement sur la voie de l'inclusion et de la participation culturelle. Dans cette optique sont proposés des spectacles en audiodescription pour les spectatrices et spectateurs malvoyants et malvoyants et aveugles ainsi que la traduction en langue des signes pour les spectatrices et spectateurs sourdes et sourds. La signalétique, quant à elle, a été adaptée selon les recommandations de personnes expertes du domaine.

Durant la saison 2023-2024, le Théâtre Le Reflet a programmé 50 spectacles différents (pour un total de 89 représentations publiques dont 24 scolaires), accompagné 4 coproductions vaudoises et proposé une offre de médiation culturelle très riche. Parmi ces spectacles, 2 ont été proposés avec une traduction en LSF (langue des signes françaises), 2 en audiodescription et 7 étaient destinés au jeune public. Au total, 30'000 spectateurs et spectatrices ont assisté à des représentations au Reflet sur la saison, attestant d'une augmentation de la fréquentation du théâtre qui confirme la bonne mise en place de la stratégie de reconquête du public : une offre théâtrale abondante et diversifiée, une pluridisciplinarité des styles et arts de la scène, une saison Jeune public étoffée, le renforcement des moyens d'inclusion de tous les publics et une politique tarifaire adaptée aux disparités sociales et familiales.

### Théâtre de l'Oriental

Depuis sa rénovation en 2014, l'infrastructure du Théâtre de l'Oriental est parfaitement adaptée à la création théâtrale et chorégraphique professionnelle. Les compagnies en création profitent de salles de lecture et de répétition, d'équipements techniques, ainsi que des conseils et compétences de l'équipe du théâtre, en vue de présenter au public le fruit du travail réalisé pendant plusieurs semaines de résidence dans la salle de spectacle. Chaque saison accueille habituellement entre 12 et 15 projets (théâtre, danse, jeune public, musique contemporaine). Les salles sont par ailleurs régulièrement louées ou prêtées gracieusement à des associations et des artistes ayant besoin d'un espace de travail de manière ponctuelle.

Pour la saison 2023-2024, l'équipe de l'Oriental a programmé 13 projets, dont 7 créations et 2 spectacles à l'intention du jeune public. L'Oriental a également poursuivi ses collaborations avec le milieu culturel veveysan en accueillant notamment



Pièce «Electre des Bas-Fonds» au Théâtre Le Reflet © Frédéric Ferranti, 2024



Spectacle «Médée Superstar» au Théâtre de l'Oriental © Charles Mournon, 2024

Live in Vevey, Les Chorégraphiques en partenariat avec le Dansomètre, La Fête de la Danse, l'Association Autour du Monde ainsi que la compagnie Le Marchepied. Le théâtre a par ailleurs été un partenaire privilégié pour de nombreuses associations ou sociétés locales en mettant à disposition gracieusement des espaces, du matériel technique, du mobilier et des outils dans la mesure de ses disponibilités.

Hors location à des tiers, le théâtre a ainsi accueilli 4'377 spectateurs et spectatrices et 14 compagnies à l'occasion de 76 représentations durant la saison 2023-2024. Les activités de médiation ont également pu être reconduites au travers de nombreux ateliers et représentations scolaires, dont une collaboration avec le gymnase de Burier pour une semaine théâtre.

### Théâtre de la Grenette

Le Théâtre de la Grenette est une scène spécialisée dans la comédie sous toutes ses formes qui peut accueillir 80 personnes. Véritable plateforme d'expression pour les comédiennes et comédiens en début de carrière, cette scène accueille également des artistes confirmés et confirmées dont plusieurs de Suisse romande. Le Théâtre de la Grenette est géré par une association et une fondation, laquelle est propriétaire du bâtiment.

La saison 2023-2024 a accueilli 42 représentations pour 14 spectacles de petites formes auxquelles plus de 2'499 personnes ont assisté, atteignant un taux de remplissage de 85%. Le Théâtre de la Grenette se veut également lieu de création puisqu'il est régulièrement mis à disposition d'artistes qui souhaitent travailler à l'écriture ou à la création de leur prochain spectacle. Le théâtre propose en outre une semaine d'atelier d'écriture dans une résidence pour un ou une lauréat et jeune artiste. La formule des diners-spectacles a été relancée avec succès en collaboration avec Nathalie Devantay et Philippe Lignon malgré les défis logistiques considérables. La situation financière est néanmoins précaire en raison notamment de changements dans les financements des partenaires privés et le budget devra être réadapté en conséquence, afin de maintenir un programme varié et de qualité ainsi que de poursuivre les missions d'accompagnement et d'encouragement à la relève.

### Le Pantographe / Association Les Trois-Quarts

Rebaptisé Le Pantographe à l'occasion de son 15<sup>e</sup> anniversaire en 2023, le théâtre développe son activité entre création de comédies, accueil de compagnies et école de théâtre. La saison 2023-2024 a connu un beau succès avec un taux de remplissage moyen de 78% dans la salle de spectacle pouvant accueillir 48 personnes. Le théâtre a ainsi programmé 4 accueils et 33 représentations pour 1'429 spectateurs et spectatrices. Les 4 créations, dont une co-production hors les murs, totalisent 58 représentations pour 3'448 spectateurs et spectatrices. La saison pour enfants et jeune public fut aussi très courue avec un taux de remplissage de 94% pour 4 créations et 8 représentations. Le volet école de théâtre a quant à lui accueilli 14 ateliers sur l'année.

### Festival international des artistes de rue

Depuis 1992, lors du dernier week-end des vacances d'été, les rues et les places de la vieille ville de Vevey accueillent le Festival international des artistes de rue. Durant trois jours, la manifestation gratuite permet de découvrir des artistes de rue de Suisse et de l'étranger. Toutes les formes d'arts

de la rue s'y retrouvent : jongleurs et jongleuses, mimes, acteurs et actrices, acrobates, cracheurs et cracheuses de feu, clowns.

Malgré une météo capricieuse à l'été 2024, la 30<sup>e</sup> édition du festival s'est déroulée avec succès. Elle a réuni un large public, avec plus de 15'000 visiteuses et visiteurs présents sur les trois jours pour assister aux quelques 185 spectacles gratuits donnés dans la vieille ville par 25 artistes et troupes suisses et internationales. Le Pavé d'Or, prix décerné par le festival avec le vote du public, est revenu en 2024 aux Français de Soul Project, pour leur impressionnante et explosive chorégraphie acrobatique.



Performance de Richard Circus au  
30<sup>e</sup> Festival des Artistes de Rue  
© Dominique-Schreckling, 2024

### Fête multiculturelle

La Fête multiculturelle est un événement annuel qui vise à mettre en avant la diversité et la richesse culturelle de la région. A travers des spectacles (concerts et danse), de la nourriture, un cortège et d'autres activités, ce sont plusieurs dizaines de communautés qui sont mises en valeur et dont le public peut découvrir la culture.

L'édition 2024 de la Fête multiculturelle a été fréquentée par environ 9'000 personnes durant les trois jours d'exploitation du mois de juin. L'hôte d'honneur de cette édition était l'Inde, représentée par l'association PrangaN@swiss de la diaspora bengalie en Suisse, dont la prestation de danse du samedi restera comme l'un des moments forts de cette édition. Outre les concerts sur la scène de la Place Robin, de nombreux ateliers ont été organisés dont plusieurs à l'intention du jeune public.

Une nouvelle organisation du comité a été mise en place suite au décès du dernier président, Francis Baud, afin de garantir une organisation optimale des prochaines éditions, notamment celle de 2025 dont l'Italie sera hôte d'honneur.

### Impro Riviera Events

Fondé en 2010, le collectif Impro Riviera Events a pour but de renforcer les liens entre les diverses équipes de la Riviera afin de faciliter la création et la participation à des événements liés à l'improvisation théâtrale. L'association propose, entre autres, un festival annuel, des camps pour écoliers et écolières, des camps du collectif et des spectacles cartes blanches.

Etaient notamment au programme de la saison 2023-2024 : le Improvizanyon et l'ImprOvisible Festival à La Tour-de-Peilz, le FIRE (Festival Impro Riviera Events) au Rocking Chair de Vevey, plusieurs Cartes Blanches au Bout du Monde et à la Cour de l'Avenir et la participation du collectif à Animai. Une représentation a également pu participer à un match à Paris. Le public des événements auxquels a participé l'association dans la région est estimé à plus de 900 personnes, entre les 18 spectacles et le festival.

## Littérature et patrimoine

### Éditions de l'Aire

Maison d'édition créée en 1978 et installée à Vevey depuis 1992, les éditions de l'Aire mettent un point d'honneur à défendre les auteurs et autrices suisses, à en découvrir, mais aussi à remplir leur rôle d'éditeur citoyen en publiant des ouvrages socio-politiques.

À la suite du décès de leur fondateur et directeur Michel Moret, en décembre 2023, les Éditions de l'Aire ont connu une année 2024 pleine de doutes, mais aussi d'espoirs. L'année a ainsi été marquée par le renouvellement de la présidence du conseil d'administration et de la direction. Une co-directrice et un co-directeur ont été nommés à l'automne 2024 pour reprendre les activités éditoriales de la maison d'édition, projetant un vent de nouveauté et de vitalité bienvenu sur l'année à venir. Dans l'intervalle, et malgré les difficultés propres à cette période de transition, les éditions de l'Aire ont poursuivi leur double mission de valorisation du patrimoine littéraire romand et de mise en circulation des textes qu'elles jugent remarquables, en publiant une dizaine de titres. La maison d'édition a également pris part à plusieurs événements dans les librairies de Suisse romande, à l'occasion de dédicaces, rencontres et vernissages, ainsi qu'au Salon du livre de Genève.

### Éditions Hélice Hélas

Fondé en 2011, Hélice Hélas Éditeur fabrique et publie des livres d'auteur et d'autrice et de la bande dessinée indépendante. Son catalogue éclectique cherche à établir des connexions entre différents univers : littérature « baroque », « épique » ou « punk », science-fiction helvétique, traductions de textes antiques, pamphlets, essais ou encore livres d'artistes.

Depuis 2022, Hélice Hélas Éditeur est au bénéfice d'une convention de subventionnement tripartite établie dans le cadre des soutiens cantonaux accordés en faveur de la création littéraire vaudoise, et co-signée par le Canton de Vaud et la Ville de Vevey. En 2024, Hélice Hélas a publié dix ouvrages dont trois romans graphiques et sept ouvrages de littérature. La maison d'édition a également participé à une vingtaine d'événements en librairie ou lors de festivals et salons ainsi que développé des partenariats avec le Théâtre de la Grange (UNIL), le Prix de l'Ailleurs et le Réseau BD Suisse. Hélice Hélas Éditeur a par ailleurs entrepris, en 2024, une refonte de son identité graphique et textuelle, avec la collaboration de la graphiste veveysanne Mary & Jo Studio, et repensé ses supports de communication. Un nouveau slogan accompagne désormais leur structure éditoriale : « L'art du pas de côté et de l'érudition joyeuse ».



**Sélection de publications soutenues par le service en 2024**

## Café littéraire - Association Ekphrasis

Le Café littéraire propose une ligne de programmation résolument éclectique tout en établissant des partenariats avec différentes structures et manifestations veveysannes. L'association propose des événements en collaboration avec des auteurs et autrices ainsi qu'avec des maisons d'édition romandes, développe ses propres soirées théâtrales ou musicales en donnant carte blanche à des artistes de la région, met sur pied des expositions, organise des projections et propose divers ateliers et animations culturelles tout au long de l'année. Rappelons que l'association Ekphrasis n'est pas impliquée dans la gestion commerciale du café mais uniquement dans le volet culturel. En 2024, le Café littéraire a accueilli une quinzaine d'artistes à l'occasion d'une dizaine d'événements littéraires, musicaux et artistiques, en collaboration notamment avec la Biennale Images, ainsi que deux expositions durant l'année. Lors d'une séance consacrée au cahier des charges culturel du Café, organisée en fin d'année, l'association Ekphrasis - qui assurait la programmation culturelle du lieu depuis dix ans - a annoncé vouloir cesser ses activités au Café littéraire.

## Festival littérature jeunesse

Le Festival de littérature jeunesse est une manifestation organisée par l'association Equi'Page ayant pour vocation de rendre la littérature plus accessible et de faire découvrir au plus grand nombre le plaisir simple de la lecture. Durant deux jours, le public est invité à rencontrer autrices, auteurs, illustratrices et illustrateurs de la littérature jeunesse. La programmation 2024 comprenait des ateliers créatifs autour de l'écriture et de l'illustration, de la création de fresques géantes, d'initiation au manga et des lectures dans le noir. Cette édition s'est ouverte aux enfants mal et non-voyants et a proposé, en collaboration avec des associations, des ateliers réunissant des enfants atteints de handicap visuel et valides ainsi que des activités autour des livres sonores et tactiles. Une table ronde a également abordé le sujet sous l'angle des ressources et des médiations pour le public empêché. 15 artistes ont pris part à ce festival visité par 2'000 personnes, dont 400 ont activement participé aux 31 ateliers proposés. Les artistes ont également visité 42 classes, touchant ainsi près de 850 élèves. La manifestation en étant à sa troisième édition, elle a pu s'ancre dans la vie culturelle veveysanne et acquérir une crédibilité et un public fidèle.



## Publications littéraires, artistiques et musicales

En 2024, le service de la Culture a soutenu 6 publications d'artistes, d'autrices et d'auteurs basés à Vevey ou ayant un lien étroit avec la ville (romans, recueils de poésie, monographies, livres d'art, périodiques, guides). Les conventions de subventionnement tripartites signées entre la Ville, le Canton et deux maisons d'édition veveysannes permettent de pérenniser le soutien à la création et l'édition littéraire vaudoise. D'autre part, 12 en-

registrement d'albums de musique de groupes locaux ont bénéficié d'une subvention. Le service de la Culture remet systématiquement un exemplaire des disques et livres soutenus à la Bibliothèque municipale.

#### **Association Vibiscum**

L'Association des Amis du Vieux Vevey réunit toutes celles et ceux qui ont à cœur l'histoire et le futur de la ville de Vevey. Afin d'en conserver et d'en promouvoir le riche patrimoine, l'association soutient plusieurs actions : l'installation de plaques historiques, l'organisation de conférences et d'excursions, la publication des Annales veveysannes ainsi que certaines activités en collaboration avec le Musée historique de Vevey. En 2024, six conférences gratuites ont été proposées au public, ainsi que plusieurs visites guidées des Archives communales et du Musée historique de Vevey. Le 20<sup>e</sup> volume des Annales veveysannes est paru en décembre 2024.

#### **Université Populaire Vevey-Montreux**

L'Université Populaire Vevey-Montreux propose des ateliers, des visites guidées et des conférences sur des sujets variés dispensés par des spécialistes de différents domaines. Elle est soutenue par plusieurs communes de la Riviera ainsi que par le Canton de Vaud. Au total sur la saison 2023-2024, un programme de 45 activités a été proposé, sous une forme ponctuelle voire hebdomadaire. Les cours d'initiation au cyanotype, de découpage ainsi que les ateliers d'écriture ou les cours d'histoire de l'art ont connu un vif intérêt. Les visites et échanges autour du patrimoine vivant comme la visite d'un atelier de lutherie à Vevey ont été particulièrement appréciés. L'ensemble des activités ont été fréquentées par un total de 374 personnes et animées par 26 intervenantes et intervenants.

#### **Collection d'histoire naturelle**

La conservation de la collection de la Ville est confiée par le service de la Culture sur mandat au Musée cantonal de zoologie. Les spécimens sont stockés dans deux pièces au sous-sol du Collège des Crosets. Courant 2024, le service a été informé que le Musée Cantonal de zoologie ne pourra plus effectuer le mandat de contrôle et de gestion des prêts en raison de contraintes administratives cantonales. Une visite a cependant eu lieu en 2024 en vue d'une exposition du Musée Historique de Vevey.

Une solution alternative a d'ores et déjà été trouvée par le service de la Culture pour garantir la surveillance régulière et le suivi dès 2025. Les conditions de contrôle sont strictes et il convient toujours de manipuler les pièces en prenant des précautions telles que le port de gants, d'un masque et d'une combinaison. Enfin, les alertes de la société suisse des taxidermistes concernant l'ar-

senic présent dans les spécimens anciens contraint à maintenir la décision de suspendre tous les prêts. Elle peut cependant autoriser l'emprunt de pièces par d'autres musées sous certaines conditions. Aucun prêt n'a ainsi été effectué en 2024.

#### **Sculptures et fresques**

Le service de la Culture veille à la bonne conservation du patrimoine communal en matière de sculptures et de fresques en plein air : planification, expertise artistique et mise à jour de l'inventaire – en collaboration avec les services Travaux publics, espaces verts et entretien et Urbanisme et mobilité. En 2024, l'entretien annuel, comprenant le nettoyage, cirage et polissage, des sculptures de Mihai Eminescu (Quai Perdonnet), Anne de Noailles (Rond-point Melchers) et Henrick Sienkiewicz (Grand Hôtel du Lac) a pu être effectué.

#### **Autres soutiens et subventions**

##### **Comité culturel**

Le Comité d'Accompagnement et d'Aide à la Culture (CoAAC) est un comité indépendant géré par le service de la Culture et constitué de représentantes et représentants du bureau de l'Animation-jeunesse et de professionnelles et professionnels du domaine culturel et socioculturel régional. Disposant depuis 2021 d'un budget alloué par le service de la Culture, le comité a pour mission de soutenir des projets émergents ou portés par des jeunes par le biais de conseils, d'accompagnement et au travers de l'attribution de garanties de déficit. En 2024, le comité a ainsi pu soutenir 4 projets pluridisciplinaires ou dans le domaine des arts visuels par l'attribution de garanties de déficit.

##### **Remboursements de salles**

Le service de la Culture gère le remboursement des frais de location des salles veveysannes aux sociétés et associations locales (sans les frais techniques ou de nettoyage). Depuis le début de l'année 2023, le temple St-Martin ainsi que l'église Ste-Claire ont été ajoutés à la liste des lieux dont la location peut être remboursée mais uniquement pour la tenue d'événements culturels à but non lucratif. En 2024, 34 associations ont reçu un remboursement pour la salle del Castillo (23), celle du Théâtre de l'Oriental (2), du Théâtre Le Reflet (3), du RKC (4), le temple St-Martin (1) et l'église Ste-Claire (1).

*Alexandra Melchior, municipale  
Cécile Roten, cheffe de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion,  
exercice 2023 : *néant*

## Tableau récapitulatif des subventions ponctuelles en 2024 (partie 1)

Ligne "Aides et subventions" N° 814.3653			
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
Association la Cinquième Saison	<i>La Cinquième Saison</i> - revue littéraire romande	Arts visuels / Edition	1'000.00
Damien Leuba	<i>Topio - La légende d'Hutzêran</i>	Arts visuels / Edition	1'000.00
Éditions de la Thièle	<i>Vevey alternatif, mouvances culturelles et festives des années 1990</i>	Arts visuels / Edition	2'000.00
Sébastien Agnetti	<i>Stop and kiss again</i>	Arts visuels / Edition	1'500.00
Collectif ACA	<i>Prompt is my full body</i> - exposition parallèle Biennale Images Vevey	Arts visuels / Exposition	5'000.00
Julien Aubert	<i>Dualité Moineau-Bout de bois</i>	Arts visuels / Exposition	3'000.00
Kevin Pereira Anjos	<i>L'autre comme soi-même</i>	Arts visuels / Exposition	2'000.00
Marlène Grand	Création de nouvelles œuvres pour exposition	Arts visuels / Exposition	1'000.00
Nora Rupp	<i>Un corps à soi</i> - exposition parallèle Biennale Images Vevey	Arts visuels / Exposition	5'000.00
Peter Hauser	<i>Symposiums</i> - exposition parallèle Biennale Images Vevey	Arts visuels / Exposition	5'000.00
Peter Scholl	<i>Vevey Ville d'Image - Affichage 2024</i>	Arts visuels / Exposition	840.00
Sébastien Agnetti	<i>Stop and kiss again</i> - exposition parallèle Biennale Images Vevey	Arts visuels / Exposition	5'000.00
Association CHAO	<i>Pluton est en Vénus</i>	Arts vivants	500.00
Association CHAO	<i>Pluton est en Verseau</i>	Arts vivants	2'000.00
Association Deeva Dance	<i>Voice of love</i>	Arts vivants	4'000.00
Association Tunc	<i>Phalaina</i>	Arts vivants	3'000.00
Compagnie bla-bla	<i>Poésie SON Corps</i>	Arts vivants	3'000.00
Compagnie Ch.AU	<i>To the Moondog and back</i>	Arts vivants	3'000.00
Festival des Artistes de rue	Soutien extraordinaire 30ème anniversaire	Arts vivants	15'000.00
La Compagnie DT	<i>La Mine</i>	Arts vivants	1'000.00
La FC	Activités 2024	Arts vivants	1'500.00
Midi Théâtre	Saison 2024-2025	Arts vivants	5'000.00
Riviera Tango Fiesta	Riviera Tango Fiesta - 10ème édition	Arts vivants	6'000.00
Salut La Compagnie	<i>Courir</i> - soutien extraordinaire tournée à Avignon	Arts vivants	1'000.00
Association Doc'it Yourself	Festival Cinéma tout terrain	Cinéma	1'000.00
Ciné-Doc	Saison 2024-2025	Cinéma	1'500.00
Cinéma Cityclub	Programmation artistique 2024	Cinéma	1'000.00
Cinérive S.A	Open Air	Cinéma	6'000.00
Dreampixies	Soutien extraordinaire 20ème anniversaire	Cinéma	1'000.00
Internationale Kurzfilmage	La Nuit du Court métrage	Cinéma	1'500.00
Lauren Dällenbach	<i>Les Cèdres</i>	Cinéma	3'000.00
VIFFF	Soutien extraordinaire 10ème anniversaire	Cinéma	15'000.00
Association Divan Dimanche	Lectures Canap	Littérature	1'000.00
Association Trousp	Podcasts 2024-2025	Littérature	1'500.00
Maison de la poésie	Programmation artistique 2024	Littérature	3'000.00
Association Mets tes palmes	Revue 2024	Littérature / Edition	1'000.00
Vibiscum ( Association des Amis du Vieux Vevey )	<i>Annales veveysannes</i> - 20ème édition	Littérature / Edition	4'000.00
Lavaux Classic	Lavaux Classic - selon convention	Musique classique	8'000.00
Vevey Spring Classic	Vevey Spring Classic	Musique classique	3'000.00
ARTOS	Activités 2024	Pluridisciplinaire	1'000.00
Association Destination 27	<i>Decl Delà</i>	Pluridisciplinaire	500.00
Association FOCUS	Mosaic Room - programmation artistique 2024	Pluridisciplinaire	5'000.00
Compagnie n° 6	<i>Tu peux toujours rêver !</i>	Pluridisciplinaire	2'000.00
Foodculturedays	Programmation artistique 2024	Pluridisciplinaire	3'000.00
La Cour de l'Avenir	Programmation artistique 2024	Pluridisciplinaire	4'000.00
LAC	Programmation artistique 2024	Pluridisciplinaire	11'000.00
Le Bureau Culturel Vaud	Activités 2024	Pluridisciplinaire	1'500.00
Safe spaces culture	Activités 2024	Pluridisciplinaire	1'650.00
Ultra:Noël	Portes ouvertes des ateliers d'artistes	Pluridisciplinaire	1'500.00
		<b>Budget 2024</b>	<b>Comptes 2024</b>
Total "Aides et subventions" N° 814.3653		Fr. 160'000.00	159'990.00

## Tableau récapitulatif des subventions ponctuelles en 2024 (partie 2)

Ligne "Sociétés de musique" 814.3653.03			
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
Association Voix en Fête	<i>Me voici nue</i>	Sociétés de musique	2'000.00
Chœur à Corps	Activités 2024 - selon convention	Sociétés de musique	5'000.00
Chœur Symphonique de Vevey	Haendel - <i>Dixit Dominus</i> - Arvo Pärt - <i>Berliner Messe</i>	Sociétés de musique	2'000.00
Confrérie des Vignerons et La Lyre de Vevey	Triennale de la Fête des Vignerons	Sociétés de musique	3'000.00
La Lyre de Vevey, Harmonie Municipale	Activités 2024 - selon convention	Sociétés de musique	30'000.00
		<b>Budget 2024</b>	<b>Comptes 2024</b>
Total "Sociétés de musique" 814.3653.03		Fr. 45'000.00	42'000.00

Ligne "Subsides pour la danse contemporaine" N° 814.3653.19			
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
ADN Dialect	<i>INRI</i>	Arts vivants	6'000.00
Association Danse Transition	Activités 2024	Arts vivants	1'000.00
AVDC - Association Vaudoise de Danse Contemporaine	Activités 2024	Arts vivants	2'000.00
Danse Académie Vevey	<i>Hâte-toi !</i>	Arts vivants	1'000.00
Prototype status	Activités 2024	Arts vivants	30'000.00
		<b>Budget 2024</b>	<b>Comptes 2024</b>
Total "Subsides pour la danse contemporaine" N° 814.3653.19		Fr. 40'000.00	40'000.00

Ligne "Expositions et Editions" N° 814.3653.21			
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
Association des Amis des Peintres de l'Ecole de Savièse	<i>Une autre Ecole de Savièse</i>	Arts visuels / Edition	500.00
Bastien Krummenacher	<i>Sylvertre et Urbania</i>	Arts visuels / Edition	3'000.00
Association PANO	Expositions 2024	Arts visuels / Exposition	7'000.00
BD Fil	Exposition de Krel	Arts visuels / Exposition	1'000.00
Corinne Vionnet	<i>Ecran Total</i>	Arts visuels / Exposition	2'000.00
Dany Niederhauser	<i>Artificial Island</i>	Arts visuels / Exposition	1'000.00
Passage des 8	Expositions 2024	Arts visuels / Exposition	3'500.00
Stefanie Murray	<i>Hôtes</i>	Arts visuels / Exposition	4'000.00
Villa "Le Lac" Le Corbusier	<i>Objets-types</i> de Renate Buser	Arts visuels / Exposition	3'000.00
		<b>Budget 2024</b>	<b>Comptes 2024</b>
Total "Expositions et Editions" N° 814.3653.21		Fr. 25'000.00	25'000.00

**Tableau récapitulatif des subventions ponctuelles en 2024 (partie 2, suite)**

Ligne "Subsides pour les musiques actuelles" N° 814.3653.44			
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
Association Fan club	<i>Magia Lumen</i> de Chacho & Friends	Musiques actuelles	1'000.00
Association Fuzzy Mountains	<i>By the Fire</i> de Gora Mama	Musiques actuelles	1'000.00
Association Nouché	Moictani, soutien extraordinaire tournée	Musiques actuelles	1'000.00
Association Ohro	<i>Far From God</i> d'Eckhart	Musiques actuelles	1'000.00
Submaryne	Premier album	Musiques actuelles	1'000.00
Bleu Lagon Records	Ville ouverte à la musique 2024	Musiques actuelles	500.00
Bleu Lagon Records	Compilation et coproductions 2024	Musiques actuelles	3'500.00
Collectif Les Réveries Acoustiques	<i>Pantins</i>	Musiques actuelles	2'000.00
Don't Kill Duncan	Deuxième album	Musiques actuelles	1'000.00
Fabien Perler	<i>Disco Riviera</i> de Perlair	Musiques actuelles	1'000.00
Jolie Vue Festival	Programmation artistes veveysans	Musiques actuelles	1'000.00
Les Eaux Courantes	<i>Damas</i> de Nuria Manzur-Wirth et Luca Manco	Musiques actuelles	1'000.00
Parker Leftlover	<i>Useless Long Legs</i>	Musiques actuelles	2'000.00
Peacebone	Troisième album	Musiques actuelles	1'000.00
Sashimi River Records	<i>Tickets to Swiss Columbia</i> de Bad Salmon	Musiques actuelles	1'000.00
Vincent Tille	<i>Amazing Journey</i>	Musiques actuelles	1'000.00
		<b>Budget 2024</b>	<b>Comptes 2024</b>
	Ligne "Subsides pour les musiques actuelles" N° 814.3653.44	Fr. 20'000.00	20'000.00

Ligne "Médiation culturelle et jeune public" N° 814.3653.52			
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
ADN Dialect	<i>Ghetto Jam</i>	Arts Vivants	5'000.00
Danse Académie Vevey	<i>Hâte-toi !</i>	Arts Vivants	2'000.00
Association Equi'page	Festival de littérature jeunesse	Littérature	3'500.00
Association Destination 27	<i>Deci Delà</i>	Pluridisciplinaire	2'500.00
Cour de l'Avenir	Programme de médiation 2024	Pluridisciplinaire	2'000.00
Foodculturedays	Programme de médiation 2024	Pluridisciplinaire	4'000.00
Vibiscum ( Association des Amis du Vieux Vevey )	Activités 2024	Pluridisciplinaire	1'000.00
		<b>Budget 2024</b>	<b>Comptes 2024</b>
	Ligne "Médiation culturelle et jeune public" N° 814.3653.52	Fr. 20'000.00	20'000.00

	Budget 2024	Comptes 2024
<b>Total des cinq lignes de subventions ponctuelles (parties 1 et 2)</b>	<b>Fr. 310'000.00</b>	<b>306'990.00</b>

**Tableau récapitulatif des remboursements de frais de salle en 2024**

Ligne "Frais de salle, soirées de sociétés locales" N° 814.3653.07		
Bénéficiaires	Salle	Montant
Amis des Editions de l'Aire	del Castillo	Fr. 1'000.00
Amis du Riviera Business Lunch	del Castillo	Fr. 1'000.00
Bourgeons du 1er Printemps	del Castillo	Fr. 1'000.00
Brigade scout de Vieux-Mazel	del Castillo	Fr. 1'000.00
CityLife Riviera	del Castillo	Fr. 1'000.00
Colledimezzese in Svizzera	del Castillo	Fr. 1'000.00
Danse Libre Léman	del Castillo	Fr. 1'000.00
Duo Symphonique	del Castillo	Fr. 1'000.00
Festival des Artistes de Rue	del Castillo	Fr. 1'000.00
Fête de la Danse Vevey	del Castillo	Fr. 1'000.00
Fomies	del Castillo	Fr. 1'000.00
FSG Vevey Jeunes-Patriotes	del Castillo	Fr. 1'000.00
FSG Vevey-Ancienne	del Castillo	Fr. 1'000.00
La Lyre de Vevey	del Castillo	Fr. 1'000.00
Lavaux Classic	del Castillo	Fr. 1'000.00
Micro-Harmonie	del Castillo	Fr. 1'000.00
Orchestre de Ribaupierre	del Castillo	Fr. 1'000.00
Partage Riviera	del Castillo	Fr. 1'000.00
SIC Vevey et Environs	del Castillo	Fr. 1'000.00
Tuna Helvética	del Castillo	Fr. 1'000.00
Vevey Sports	del Castillo	Fr. 1'000.00
Vevey Spring Classic	del Castillo	Fr. 1'000.00
Vevey ville d'images	del Castillo	Fr. 4'000.00
Conservatoire de Musique Montreux-Vevey	Le Reflet	Fr. 1'200.00
Cœur à Corps	Le Reflet	Fr. 3'700.00
Danse Académie Vevey	Le Reflet	Fr. 3'700.00
Riviera Tango	Oriental	Fr. 600.00
Equi'page	Oriental	Fr. 600.00
Impro Riviera Events	RKC	Fr. 2'500.00
LochMess	RKC	Fr. 2'500.00
Styrka Productions	RKC	Fr. 2'500.00
VIFFF	RKC	Fr. 2'500.00
Association Cantariviera	Ste-Claire	Fr. 500.00
Chœur Symphonique de Vevey	St-Martin	Fr. 1'000.00
	<b>Budget 2024</b>	<b>Comptes 2024</b>
Total "Frais de salle, soirées de sociétés locales" N° 814.3653.07	Fr. 50'500.00	Fr. 47'300.00



## Edward Kaprov. La guerre sur verre

### Du 23 mai au 18 août 2024

Pour la première fois en Suisse, le Musée suisse de l'appareil photographique a présenté le travail du photographe d'origine soviétique Edward Kaprov. En 2022 et 2023, il s'est rendu en Ukraine pour photographier la guerre. Son approche est unique et saisissante : s'emparant de la technique historique du collodion humide – qui nécessite de travailler sur un temps très long et de déplacer avec soi son laboratoire et des plaques de verre fragiles, il a sillonné le Donbass pour photographier les soldats et les civils touchés en première ligne par le conflit. A contre-courant de l'immédiateté de la photographie de guerre classique, le procédé impose une lenteur, un recul et une vraie rencontre avec la population. Aux côtés du travail de Kaprov, l'exposition a présenté des tirages originaux de grands photographes historiques – comme Roger Fenton – et contemporains – comme Sally Mann – qui ont aussi traité la guerre avec ce procédé. Ensemble, ces artistes nous poussent à réfléchir au rôle essentiel de la technique photographique dans la construction du message de l'image. Par son choix technique, Kaprov impose une profondeur historique et un temps de recul sur la photographie et la guerre. La présence d'Edward Kaprov lors de la Nuit des musées de la Riviera – le 25 mai 2024 – a permis au public d'échanger avec le photographe sur l'actualité et sur les conditions de son travail en Ukraine. Le MSAP a également organisé des séances de portrait au collodion humide qui ont eu un grand succès.



© Henry Leutwyler 2022

## Henry Leutwyler

### Philippe Halsman A Photographer's Life

### Du 7 septembre 2024 au 19 janvier 2025

Dans le cadre de la Biennale Images Vevey, le MSAP a présenté le travail de Henry Leutwyler, photographe à la carrière internationale né en Suisse en 1961. En 1979, âgé de 17 ans, il découvre le travail de Philippe Halsman à l'International Center of Photography (ICP) à New York, un mois après le décès de cette figure majeure de la pho-

tographie du XX<sup>e</sup> siècle. Trente-huit ans plus tard, en 2017, Leutwyler plonge au cœur des archives d'Halsman, auxquelles il a eu accès grâce à une rencontre avec Irene, la fille de ce dernier, quelques années auparavant. Il passe plusieurs mois à mettre en scène ses innombrables affaires personnelles pour créer une biographie du célèbre photographe au travers de ses objets. En ressort le projet inédit *Philippe Halsman. A Photographer's Life*, réalisé en collaboration avec «The Halsman Archive» et décliné en une installation présentée dans le cadre de la Biennale Images Vevey 2024. Une paire de lunettes, des trépieds, divers passeports, des savonnettes de voyage : les objets photographiés témoignent de la carrière prolifique de l'un des artistes les plus influents de sa génération et auteur de 101 couvertures du magazine LIFE. Cette série d'images révèle aussi la pratique presque obsessionnelle d'Halsman à tout conserver. En réalisant le portrait d'un photographe à travers ses objets, Leutwyler rend un hommage unique à cet artiste qu'il admire et à l'histoire de la photographie, tout en évoquant l'époque de l'image argentique à l'ère du tout numérique.

## Expositions dans l'entrée du MSAP

Dans l'entrée du musée, deux espaces sont consacrés à des petites expositions. Celles-ci permettent de présenter des acquisitions récentes, des objets des collections en lien avec les expositions temporaires ou de réagir par rapport à diverses actualités. En 2024, le MSAP a présenté une chambre photographique 25 x 25, récemment acquise, ayant permis au résistant Jean Jardin (1909-1943) de faire des photographies d'identité de prisonniers évadés. En parallèle de l'exposition *Edward Kaprov*, un éventail d'appareils photographiques, ayant été utilisés au cours de l'histoire dans le cadre de la guerre, a été présenté. En fin d'année, un hommage a été rendu au collectionneur Michel Auer, décédé en 2024, dont la collection avait joué un rôle important dans l'idée fondatrice du MSAP.



Vue de l'exposition «Michel Auer» © MSAP

## Exposition hors les murs

A partir du 29 novembre 2024, le MSAP a proposé une exposition en plein air en collaboration avec la Fondation Beau-Séjour à Vevey. Quinze portraits de résidentes et résidents de la fondation Beau-séjour – qui fêtera ses quarante ans en 2026 – ont été réalisés par la photographe Julie Deleris, diplômée du Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV). Initié en 2022 par la Fondation Beau-Séjour en collaboration avec le Théâtre de l'Oriental et le MSAP, le projet a suivi son cours durant plusieurs années dans le studio photographique du musée.

Les quinze portraits étaient accompagnés des récits de vie des modèles, accessibles sous forme audio en scannant des QR codes, ainsi que de ci-

tations écrites extraites de ces récits. Recueillis par Natacha Garcin, médiatrice culturelle à l'Oriental, et par la biographe et metteuse en scène Christine Laville, ces paroles permettaient de donner une autre dimension aux portraits photographiques, en les complétant et en les enrichissant. Cette exposition a permis de célébrer une collaboration fructueuse avec la Fondation Beau-Séjour. Révélant des vies riches d'expériences, chaque portrait laissait percevoir un reflet d'existences marquées par le XX<sup>e</sup> siècle et le début du XXI<sup>e</sup> siècle et témoignait non seulement de vécus individuels, mais aussi d'une époque tout entière.



### Exposition permanente

Pierre angulaire du MSAP, l'exposition permanente fait l'objet d'un entretien constant, de mise à jour des cartels et des objets, ou de changements en cas de prêts temporaires à des institutions suisses et étrangères.

Exposé depuis de nombreuses années à l'étage « Le temps des plaques », près de la sortie arrière du musée, le photomaton argentique des années 1960 a été restauré. Dans le cadre d'un accord avec Images Vevey et grâce notamment à une subvention de Fr. 6'000.- accordée par la Fondation du Casino Barrière Montreux, le photomaton est désormais installé dans l'entrée principale du musée, où il bénéficie d'une meilleure visibilité.

### Fréquentation

L'année 2024 s'est conclue sur un total de 15'224 entrées. Les expositions *Gustave Eiffel et la photographie* et *Edward Kaprov. La guerre sur verre* ont connu une importante et régulière fréquentation. L'exposition *Henry Leutwyler. Philippe Halsman A Photographer's Life* a quant à elle attiré 6'038 visites pendant les seules trois semaines de la Biennale Images Vevey. Plusieurs événements ont permis d'attirer un public important, notamment la conférence de Dositée Berthelot-Eiffel, arrière-arrière-petite-fille de Gustave Eiffel, suivie par 40 personnes, les séances de portrait par Edward Kaprov, ainsi que les visites guidées données par Henry Leutwyler de son exposition. Le MSAP a organisé, en 2024, 12 visites pour les écoles veveysannes, ainsi que 35 visites pour des établissements scolaires situés hors de la commune. Le musée a aussi mis sur pied 8 visites pour des groupes d'adultes.

Les animations et autres ateliers ont également drainé un large public, à l'exemple de l'« Atelier photogrammes » (289 participations), des anniversaires (151 participations), de l'« Atelier tirage noir-blanc » (90 participations) et des ateliers proposés lors de la manifestation « En famille aux musées » (24 participations).

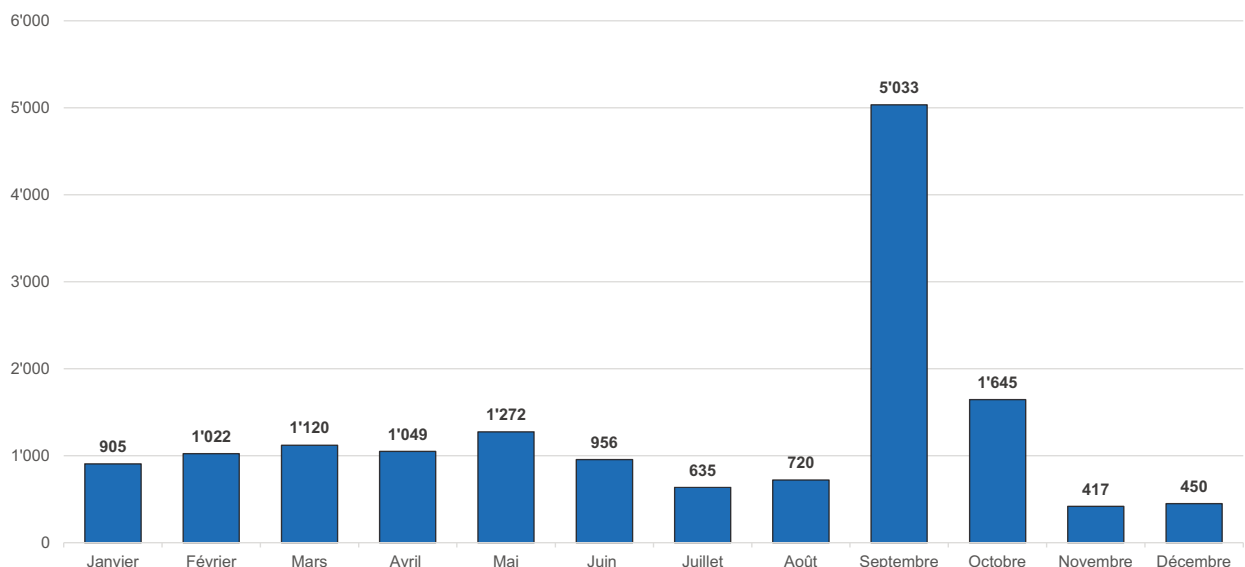
Au chapitre des diverses cartes d'accès au MSAP, mentionnons la Riviera Card (186 entrées), la Raiffeisen (762 entrées), le Passeport Musées (offre combinée transports publics et entrées aux musées, 155 entrées), le Pass Musées Suisses (abonnement annuel donnant accès à plus de 500 musées en Suisse, 103 entrées), la BCV (221 entrées), ou la carte Sésame (25 entrées).

Une nouvelle collaboration avec l'EVAM a en outre permis d'offrir un accès gratuit à 88 bénéficiaires de foyers.

Les liens privilégiés du MSAP avec des structures telles que l'EVAM ou les maisons de quartier de Vevey ont permis de proposer des actions et visites dans le cadre de l'aide sociale et des programmes d'inclusion et d'intégration. Ces initiatives, marqueuses d'un fort engagement envers la communauté, sont indispensables pour une institution publique telle que le MSAP.

### Fréquentation du MSAP en 2024

Entrées totales pour l'année: 15'224



## Collaborations

### Collaboration avec l'EVAM

Dans le cadre de l'exposition *Edward Kaprov. La guerre sur verre*, le Musée suisse de l'appareil photographique a initié une collaboration avec les foyers EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants), pour un projet pilote visant à contribuer à l'intégration sociale des personnes migrantes. Pendant trois mois, le musée a collaboré avec une bénéficiaire de l'EVAM dans le but de susciter une vocation et de promouvoir les travaux d'utilité publique dans les institutions culturelles. Cette personne a fourni une aide précieuse dans les collections du musée, en travaillant sur la numérisation et l'inventaire des collections. En outre, la gratuité était offerte aux bénéficiaires de l'EVAM et le musée a également proposé à ce public des ateliers photogrammes gratuits. Cette collaboration a rencontré un certain succès, avec 88 participations aux ateliers.

### Collaborations universitaires

D'autres collaborations fructueuses ont permis d'ouvrir le musée à un public varié. Dans le cadre de deux cours sur l'histoire de la photographie donnés par la directrice Pauline Martin à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), une centaine d'étudiantes et étudiants ont visité le musée. Une dizaine d'entre eux et d'entre elles ont en outre fourni un travail de fin d'année axé spécifiquement sur un projet d'exposition au MSAP. Une collaboration avec Connaissance 3, l'Université des seniors, a également permis d'accueillir 16 personnes pour une conférence donnée par la conservatrice adjointe Maude Tissot en lien avec l'exposition *Gustave Eiffel et la photographie*. Plusieurs conférences ont été données par la directrice Pauline Martin à l'étranger, notamment à l'Université Paris Cité (22 janvier 2024), ainsi qu'à l'Université de Caen-Normandie (20 mars 2024).

### Collaborations en conservation préventive

Pour la première fois, le MSAP a participé à la Journée mondiale du patrimoine audiovisuel organisée par Memoriv. À cette occasion, la conservatrice adjointe et la documentaliste ont proposé au public de découvrir le Centre de documentation du MSAP et les collections qui y sont conservées. L'accent a été mis sur les collections iconographiques, en particulier le fonds Charles Nicollier, riche de nombreux autochromes.

Le MSAP a également collaboré avec l'école ARC de Neuchâtel, section conservation et restauration, en accueillant, dans le cadre de deux stages, un étudiant - qui a réalisé une étude spatiale sur la réorganisation de l'espace des réserves du musée pour son travail de bachelor - et une étudiante - qui a notamment travaillé à l'inventaire et au conditionnement des objets.

### Collaborations pour les expositions

En 2024, le MSAP a collaboré avec la Biennale Images Vevey en accueillant une importante exposition de cette édition dédiée au travail du photographe Henry Leutwyler. Cette collaboration a permis d'attirer un public nombreux (6'038 visites pendant les trois semaines de la biennale) et de susciter des discussions entre le MSAP et Henry Leutwyler pour des projets futurs.

Pour célébrer et clore la collaboration initiée en 2022 avec la Fondation Beau-Séjour à Vevey, le MSAP a organisé, en partenariat avec la fondation, une exposition hors-murs, sur la Place du Marché, permettant aux seniors d'habiter l'espace public et de créer un lien entre les générations.

### Collaborations en médiation culturelle

Dans le domaine de la médiation culturelle, le MSAP a collaboré avec le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, en proposant un atelier de sténopés dans le cadre de son festival estival La Quinzaine d'août (7-17 août 2024).

Pour des ateliers réguliers de photographie argentique, qui ont lieu le samedi au MSAP, le musée a collaboré avec le Leica Store de Genève et a entamé des discussions avec Leica Camera (Allemagne) pour divers projets de collaboration.

### Prêts de pièces de collection

En 2024, le musée a prêté 19 lanternes magiques et 100 plaques de lanternes magiques des fonds Gerhard Honegger et Thomas Ganz au Chaplin's World pour l'exposition *The Kid, Charlie Chaplin* au Palais des festivals et des congrès à Cannes (9 juillet - 25 août 2024). Cette exposition a accueilli 13'000 visiteurs et visiteuses, offrant une belle visibilité aux objets du MSAP.

Le MSAP a également prêté deux appareils photographiques au musée de Carouge pour l'exposition *Marcel Bolomey, le monde dans l'objectif d'un Carougeois* (13 juin - 4 août 2024), ainsi que deux appareils Michel pour la photographie aérienne au Museum-Altes Zeughaus, dans le canton de Soleure, pour l'exposition *Tiere im Krieg* (Animaux en guerre), prolongée jusqu'au 11 août 2024.

Le Centre de documentation du MSAP répond toujours à de très nombreuses demandes d'informations pointues en provenance d'institutions suisses et étrangères (29 en 2024).



### Dons et acquisitions

Tous les jours ou presque, le MSAP reçoit une proposition de don de matériel, d'images ou de documentations photographiques d'intérêts divers. En 2024, il a ainsi inventorié 574 dons, à raison de 20 objets, 127 photographies et films, 74 documents et 353 ouvrages et revues.

Cette même année, le Centre de documentation du MSAP a reçu un don majeur de l'historien de la photographie et journaliste Urs Tillmanns. Ce grand spécialiste reconnu au niveau international a en effet donné l'ensemble de sa bibliothèque, composée d'environ 2'000 ouvrages et revues couvrant à la fois l'histoire des techniques et de la photographie. Cette acquisition vient enrichir de manière extrêmement importante les ressources du musée et consolide le MSAP comme centre majeur de documentation et de recherche.

Parmi les autres dons importants faits en 2024 au MSAP, notons celui de l'EPFL constitué de plaques interférentielles modernes et de matériel pédagogique permettant d'expliquer l'un des premiers procédés couleur, inventé par le prix Nobel Gabriel Lippmann à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces objets per-

mettront à moyen terme d'enrichir l'exposition permanente dans sa section sur les procédés couleur. À la suite du décès de la photographe suisse Monique Jacot, ses descendants ont fait don au MSAP de l'agrandisseur dont elle se servait, de deux appareils photographiques réflex Nikon F2, ainsi que de divers optiques du super grand angle Nikkor 18mm au petit téléobjectif 85mm. Ils ont également donné au MSAP un portrait de Monique Jacot par la photographe Anne Voeffray.

Les appareils d'une autre personnalité suisse ont également rejoint les collections du MSAP : l'Association des amis de Gustave Roud a en effet déposé au musée les appareils de l'écrivain romand, qui avait aussi une pratique photographique importante.

Enfin, une donation très intéressante a été faite au MSAP par Photo-Fillistorf-Discount Sàrl d'une vingtaine d'appareils photographiques découpés de manière à permettre de découvrir les intérieurs des boîtiers et des optiques.

Grâce au soutien de l'Association des amis du MSAP, le musée a pu acquérir un tirage original de Roger Fenton réalisé en 1855 pendant la guerre de Crimée. Ce papier salé d'après un négatif sur verre au collodion humide est exceptionnel : la prise de vue a été faite le matin du 8 juin 1855 lors d'un conseil de guerre réunissant les trois chefs de guerre alliés, Lord Raglan pour l'Angleterre, Omer Pacha pour l'Empire ottoman, et le général français Pélessier. Parmi les acquisitions, relevons également une Afghan box originale, acquise auprès du photographe Lukas Birk qui l'avait fait construire en Afghanistan. Ces objets permettent aux photographes de rue de faire des prises de vue et de les développer dans la même boîte, dispensant ainsi dans certains pays une accessibilité accrue à la photographie.



**Roger Fenton, Conseil de guerre des trois grandes puissances, Crimée, 1855, coll. MSAP**

#### Médiation culturelle

En 2024, le MSAP a mis sur pied plusieurs nouvelles propositions d'activités pour le public. Afin de professionnaliser son offre de visites guidées, trois guides externes ont été engagés comme auxiliaires, permettant de multiplier les possibilités de visites. Dans ce cadre, le MSAP propose désor-

mais des visites gratuites chaque premier dimanche du mois, pour les enfants et pour les adultes.

Parmi les nouvelles offres, le MSAP a mis en place « Les enfants sont guides ! » pour les scolaires : pendant une heure, les enfants découvrent l'histoire de la photographie et apprennent à devenir des guides du musée pour leur propre famille. À la fin de la visite, ils reçoivent un certificat de guide qui leur permet de revenir avec leur famille et leurs amis et amies.

Le musée a également mis en place des ateliers le week-end permettant au public de fabriquer son propre appareil photographique à sténopé et de comprendre ainsi de manière ludique les bases de la technique photographique.

#### Lanterne magique

Ressusciter la magie des projections d'un temps où le cinéma n'existait pas grâce à une grande lanterne magique remise en fonction, telle est la vocation de ces séances. Ces spectacles sont proposés pour les classes de l'école primaire, ainsi que pour les anniversaires.

#### Laboratoire argentique

Lors des week-ends et des vacances scolaires, le musée invite le public de tout âge à compléter sa visite par un passage au laboratoire, où chacun peut développer une photographie sous la forme d'un photogramme à emporter. Un atelier de tirage argentique est également proposé depuis 2022. Ces animations sont principalement réalisées par des étudiantes et étudiants en photographie qui travaillent au musée en tant qu'auxiliaires.

#### Le Club

En 2024, le musée a poursuivi le « Club » les mercredis après-midi. S'adressant aux jeunes de 10-16 ans, ce cycle de cours de trois mois permet à 6 adolescents et adolescentes de se former à la photographie argentique et numérique.

#### Visites proposées aux écoles

Elles sont adaptées à l'âge des élèves avec un passage possible par l'atelier pour expérimenter le développement de la photographie argentique. Les enseignants et enseignantes peuvent également faire visiter le musée à leur classe avec le soutien du dossier pédagogique. Les plus jeunes, dès 5 ans, peuvent assister à un spectacle de lanterne magique.

En partenariat avec l'association Lavaux Patrimoine mondial de l'UNESCO, le musée propose une visite et une formation à la photographie de voyage. La sortie dure une journée durant laquelle la théorie et l'histoire de la photographie sont présentées avant une mise en pratique dans les vignes de St-Saphorin.

#### Médiation pour adultes et enfants (hors scolaire)

Le musée propose des visites guidées des expositions temporaires et de l'exposition permanente à tous les publics, en offrant la possibilité de passer dans le laboratoire pour découvrir la photographie argentique.

Le musée organise aussi des visites inclusives avec des personnes mal- et non-voyantes sur demande. Le musée participe à PâKOMUZÉ, à la Nuit des musées ainsi qu'à En famille au musée, tous trois organisés par l'Association des musées de la Riviera.

#### Workshop Leica

En partenariat avec Leica Suisse, le musée organise des workshops sur le tirage argentique, décli-

nés en deux cours : un premier niveau avec prises de vue, développements et tirages argentiques simples et un deuxième niveau axé sur le tirage argentique.

### Les fêtes d'anniversaire

Deux variantes d'activités sont proposées selon l'âge des enfants ainsi qu'un reportage photo fait par l'animateur ou l'animatrice. « Magie de la lanterne » permet aux enfants dès 5 ans de découvrir contes, légendes et histoires drôles grâce à une lanterne magique remise en fonction. « Le laboratoire photographique » initie les enfants dès 8 ans aux charmes du développement argentique. Chaque groupe (adultes et jeune public) bénéficiant d'une visite se fait photographier dans le musée et reçoit le fichier de cette prise de vue.

### Médias

Les expositions *Gustave Eiffel et la photographie* et *Edward Kaprov. La guerre sur verre* ont reçu une importante couverture médiatique avec des articles dans les grands quotidiens romands (Le Temps, 24 heures, La Liberté, Le Matin dimanche). DBCom Media, une société de production télévisuelle basée à Montréal spécialisée dans les programmes documentaires explorant la science, l'histoire et la culture, a également tourné un film au MSAP pour un épisode sur l'appareil photographique du programme « Faster - Humanity's Quest to Save Time ».

L'exposition *Henry Leutwyler* a quant à elle bénéficié de la très bonne couverture médiatique nationale et internationale de la Biennale Images Vevey.

### Promotion

En 2024, le MSAP a entamé une collaboration avec l'atelier Valenthier pour la réalisation du graphisme de ses affiches et de certaines de ses expositions. Le MSAP tire parti, pour ses expositions temporaires, de l'affichage au sein du réseau culturel veveysan. Il sollicite deux à trois fois par année la

Société Générale d’Affichage pour des campagnes promotionnelles à Montreux, La Tour-de-Peilz et Lausanne. Ses activités ont une présence régulière dans l’*Agenda Riviera*, ainsi que dans les divers supports de GeneralMedia, comme *Passeport Loisirs*, *Loisirs.ch* ou *Tempslibre.ch*. Les expositions et activités du MSAP sont aussi relayées sur le site *vaudfamille.ch*. La promotion de ces activités est bien sûr assurée par le propre site web du musée, – ainsi que par ses médias sociaux – Facebook (2739 abonnements), Instagram (1487 abonnements), LinkedIn (226 abonnements) et Youtube (472 abonnements).

### L'Association des amis du MSAP

Très active, l'Association des amis du MSAP se réunit plusieurs fois par année au musée. Elle participe au printemps à la Photo Bourse au CEPV. Elle édite deux fois l'an le bulletin *Le Petit Révélateur*. L'association agit aussi comme une précieuse ressource documentaire pour la direction du musée. Grâce à son fonctionnement en réseau, notamment entre collectionneuses et collectionneurs spécialisés, elle est à même de répondre rapidement à des questions précises sur différents chapitres de l'histoire technique de la photographie.

### La Fondation du MSAP

En 2024, la présidence de la Fondation, auparavant assurée par Michel Berney, a été reprise par Jean-Jacques Karatchian. La Fondation du MSAP est un outil indispensable de soutien, de prospection et de ressources pour l'institution.

*Alexandra Melchior, municipale*  
*Pauline Martin, directrice*

Suite aux vœux de la commission de gestion,  
exercice 2023 :  
Néant



Vue intérieure du Musée historique de Vevey  
© Luca Carmagnola

### Présentation

Le Musée historique de Vevey a pour mission de collecter, conserver, valoriser et mettre à disposition le patrimoine relatif à Vevey et à ses environs, aux Veveysannes et Veveysans, aux habitantes et habitants de la région. Depuis sa création en 1897, le musée a constitué de riches collections. Une partie de ces dernières est présentée au deuxième étage du « Château », belle demeure du XVI<sup>e</sup> siècle. Un parcours varié, dévoilant des thèmes régionaux et des collections particulières, se découvre à travers huit salles d'exposition. Archéologie, objets et manuscrits du Moyen Age, peintures et estampes, affiches, photographies, documents d'archives, argenterie, étains, poids et mesures, artisanat ou encore mobilier constituent l'essentiel de la présentation permanente, qui comprend également deux ensembles remarquables : une collection de clés, serrures et coffrets anciens, ainsi que les œuvres du peintre F. A. L. Dumoulin (1753-1834).

Par ailleurs, le musée propose plusieurs expositions temporaires par année qui mettent en valeur des thématiques spécifiques. En outre, des activités destinées principalement au jeune public et aux familles, ainsi que diverses autres animations sont organisées au sein de l'institution.

### Organisation

La première partie de l'année 2024 a été marquée par plusieurs départs à la retraite. L'intendante du Musée historique (50%), affiliée au service des Bâtiments, en poste depuis plus de 9 ans et le réceptionniste et technicien (50%), qui a travaillé au musée pendant près de 12 ans. Par ailleurs, une personne qui a travaillé sur mandat pour le montage des expositions permanentes et temporaires pendant plus de 30 ans, a également pris sa retraite.

En remplacement à ces départs, une concierge (50%), déjà employée par la Ville à l'entretien de différents bâtiments communaux, et un réceptionniste, technicien et chargé d'inventaire (50%), travaillant pour le musée depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022 comme chargé d'inventaire auxiliaire, ont été engagés dès le 1<sup>er</sup> mars.

Une nouvelle scénographe, engagée sur mandats externes, se joint ponctuellement à l'équipe du musée pour la conception et le montage des expositions.

Au 31 décembre, l'équipe du musée est toujours composée de cinq personnes se répartissant les 3 EPT en contrat fixe dont dispose le musée. La directrice (60%), la conservatrice (60%) et la conservatrice adjointe (50%) ont la charge de la direction de l'institution, de la conservation, de l'inventaire des collections, de l'organisation des expositions, de la gestion de la consultation des fonds et des recherches demandées par des externes ainsi que de l'administration, la médiation, la

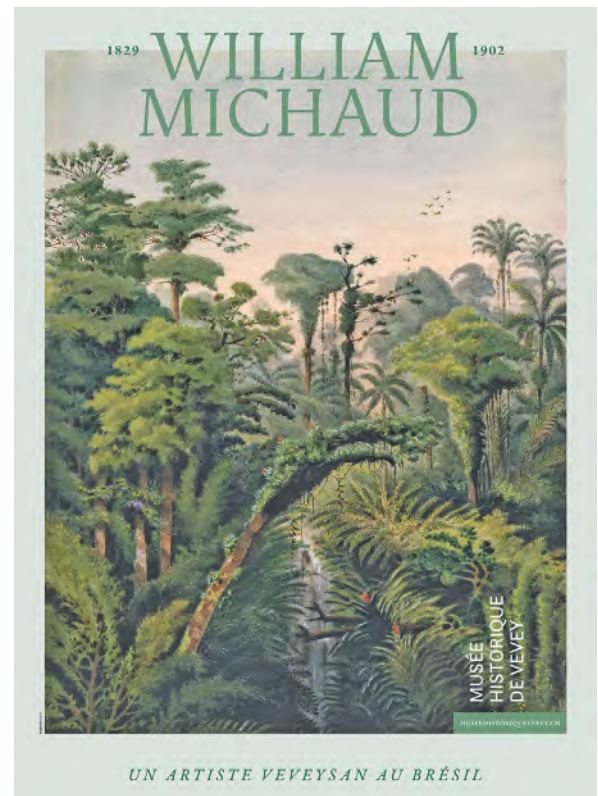
communication institutionnelle et événementielle. La responsable de l'accueil (80%) et le réceptionniste (50%) s'occupent de l'accueil des publics, de la billetterie et de la boutique, mais également de la comptabilité, de la technique, de travaux d'inventaire et du catalogage de la bibliothèque du musée.

En 2024, pour renforcer l'équipe en place, ont été engagés à titre d'auxiliaires : une réceptionniste (12%), un remplaçant à la réception (7 jours), un chargé de numérisation (10 jours), une traductrice français-anglais (5 jours), une chargée de recherche pour établir un état des lieux de la recherche sur le peintre F. A. L. Dumoulin et ses œuvres (3 jours), et une interprète français-portugais pour la soirée de présentation du film « As cartas de William Michaud ».

### Faits marquants

En 2024, le Musée historique a proposé quatre expositions temporaires à ses visiteurs et visiteuses, toutes accueillies très positivement :

- « Gustave Eiffel à Vevey » (jusqu'au 28 avril)
- « William Michaud, un artiste veveysan au Brésil » (24 mai - 4 août)



### Affiche de l'exposition « William Michaud (1829-1902), un artiste veveysan au Brésil »

- « The Great Mandrake Magic Convention », projet cinématographique et photographique de Tara L. C. Sood proposé par la Biennale Images Vevey (7 - 29 septembre)
- « Alfred Béguin (1834-1906) » (dès le 20 novembre)

Cette année, deux institutions prestigieuses ont emprunté des aquarelles du peintre veveysan F. A. L. Dumoulin (1753-1834), conservées au Musée historique. Une aquarelle a été prêtée au Wereldmuseum d'Amsterdam pour l'exposition « Martial Arts » et une autre au Musée national suisse de Zurich pour l'exposition « Colonialisme - une Suisse impliquée ». En septembre, la plateforme numérique « Paysages Vevey », réalisée en collaboration avec l'Université de Lausanne, a été mise en ligne. Cette



**François Aimé Louis Dumoulin, « Calinda », aquarelle, 1783**

plateforme vise à rendre accessibles les collections photographiques du musée qui illustrent l'évolution de Vevey aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Un projet de cette envergure nécessitait un lieu emblématique comme point de départ : la place du Marché était donc toute désignée.

### Expositions temporaires

#### Gustave Eiffel à Vevey (jusqu'au 28 avril)

A l'occasion du centenaire de la disparition de Gustave Eiffel (1832-1923), le Musée historique a présenté une exposition mettant en lumière le célèbre ingénieur français qui avait acquis une propriété à Vevey en 1892. Si les habitantes et habitants de la région veveysanne se sont longtemps souvenus de la Villa Claire – baptisée du nom de la fille aînée d'Eiffel –, les séjours du « magicien du fer » dans notre ville tendent à être oubliés.

Photographies, plans, documents d'archives et maquettes permettent de découvrir l'histoire du domaine Eiffel et de la Villa Claire, transformés et aménagés par l'ingénieur.

Témoin des importants changements urbanistiques du quartier de Plan-Dessous, la demeure de la famille Eiffel a finalement été détruite en 1978. Les circonstances qui ont conduit à cette décision, validée par les services de l'Etat, sont plus diverses que ce que la mémoire collective a retenu et amènent à s'interroger sur la notion de sauvegarde du patrimoine bâti.

#### William Michaud, un artiste veveysan au Brésil (24 mai au 4 août)

En 1848, William Michaud quitte Vevey, sa ville natale, pour le Brésil. Il envoie à ses proches des dessins, des aquarelles et des lettres pour les informer de ce qu'il découvre et de ce qu'il vit au quotidien. Cet artiste autodidacte, éleveur de vers à soie, cultivateur et enseignant, écrit à sa sœur Nancy en 1889 : « Ces dessins n'ont qu'un seul mérite, celui



**Vue de l'exposition « William Michaud (1829-1902), un artiste veveysan au Brésil », @ Céline Michel**

de représenter assez exactement l'aspect des forêts, du pays et quelques coutumes brésiliennes ». Exposées pour la première fois en 2002, les œuvres de Michaud sont à nouveau présentées à l'occasion de la sortie du documentaire-fiction « As cartas de William Michaud ». Tourné à Vevey et au Paraná, le film de Karla Nascimento emmène les spectateurs et spectatrices sur les traces de ce colon suisse émigré au Brésil.

#### Alfred Béguin (1834 - 1906)

##### (dès le 20 novembre)

Né en 1834 à St-Légier, Alfred Béguin est principalement connu pour ses scènes de vie peintes sur les façades de certaines maisons de son village natal. Ce « graffeur » d'autrefois a également réalisé de nombreuses œuvres sur papier qui sont restées méconnues car conservées presque exclusivement dans des collections privées.

Les sujets choisis par Béguin – une famille se pressant pour attraper le train, le chœur d'hommes chantant au temple de La Chiésaz, une cordée nombreuse gravissant un sommet – sont de précieux témoignages de la vie villageoise, tant populaire que bourgeoise, de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Béguin esquisse des portraits, reproduit des épisodes de son quotidien ou dépeint le monde qui l'entoure. Il fait preuve tantôt de beaucoup de douceur, tantôt d'une malice frisant la caricature.

Quelque 70 huiles, dessins et aquarelles, ainsi que des photographies, cartes postales et documents d'archives alimentent cette exposition consacrée à un artiste qui, ne cherchant ni la notoriété ni la reconnaissance de ses pairs, est resté particulièrement discret.



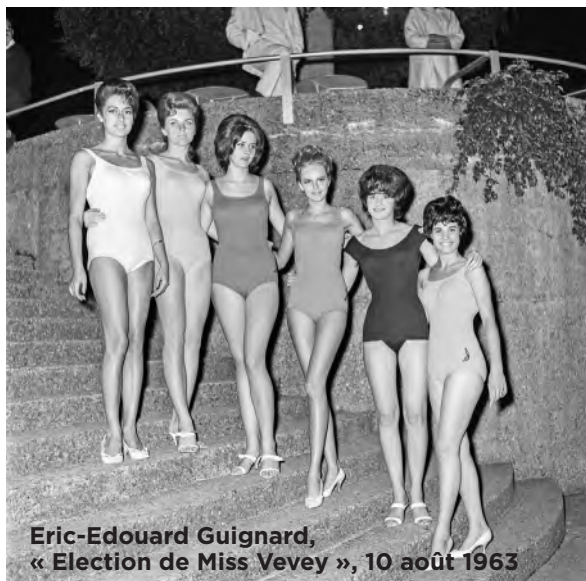
**Vue de l'exposition « Alfred Béguin (1834 - 1906) » @ David Bochud**

### Exposition permanente

En raison de plusieurs acquisitions et donations récentes relatives à l'église St-Martin – dont la construction originelle remonte probablement au haut Moyen Age – une présentation a été dédiée à cet édifice dans la salle 1. Des peintures à l'huile, des dessins à l'encre, des plats commémoratifs ou publicitaires, une bouteille de vin et des documents touristiques, issus des collections du Musée historique, évoquent tous ce symbole emblématique de la ville de Vevey.

Une vitrine exposant trente-huit clés a été ajoutée dans la salle 6. Cette initiative a été rendue possible grâce à la généreuse donation d'un collectionneur privé qui avait déjà enrichi les collections du musée en 2016 grâce à un don de cinquante-deux clés antiques. Cette nouvelle présentation permet aux visiteurs et visiteuses de saisir les transformations techniques et stylistiques qu'ont connues les clés, de l'époque romaine jusqu'à nos jours, offrant ainsi un aperçu captivant de l'histoire et de l'évolution de cet objet du quotidien.

Des photographies réalisées dans les années 1950 et 1960 par Eric-Edouard Guignard (1928-1990) ont été mises en valeur par le biais d'une projection d'images numériques et de la présentation de quelques originaux dans la petite alcôve.



**Eric-Edouard Guignard,**  
« Election de Miss Vevey », 10 août 1963

Afin de garantir la surveillance des espaces d'exposition (huit pièces et couloirs) - situés au 2<sup>e</sup> étage du Château, alors que la réception se trouve au 1<sup>er</sup> étage - une nouvelle centrale d'alarme anti-intrusion a été installée.

#### Animations et activités de médiation

Dans le cadre des événements organisés chaque année par l'Association des musées de la Riviera vaudoise (AMRV), le Musée historique de Vevey a proposé trois animations en collaboration avec le Musée de la Confrérie des Vignerons :

- L'activité intitulée « Nouveau look pour vieilles clés », prévue les 4 et 12 avril, devait permettre aux enfants de découvrir la collection des clés conservée au musée, puis de relooker de vieilles clés pour leur offrir une nouvelle vie décalée et colorée. Malheureusement, faute de participants et participantes, seul un atelier a pu avoir lieu.
- Le samedi 25 mai, lors de la Nuit des musées, les percussionnistes et danseuses de SambAline ont matérialisé la chaleur et l'énergie du Brésil au Château. Près de 520 personnes se sont laissées envoûter par les costumes colorés et les rythmes endiablés lors de quatre démonstrations de samba. Elles ont également pu profiter de visiter l'exposition « William Michaud, un artiste veveysan au Brésil » et de visionner le film « As cartas de William Michaud ».



**La troupe SambAline dans la salle de la Confrérie des Vignerons lors de la Nuit des Musées**

- Pour En famille aux musées (2 et 3 novembre), le musée a mis en place l'atelier « En avant les marmousets ! ». Lors de ce week-end, 16 familles

(27 enfants et 24 adultes) ont pu se familiariser avec ces figurines, fixées sur des bâtons, qui animaient les parades de la Confrérie des Vignerons... à une époque où se costumer était interdit. Les participants et participantes ont ensuite pu créer, selon les envies et la fantaisie de chacun, leur propre marmouset.



« En avant les marmousets ! »,  
atelier du week-end  
« En famille aux musées »

Dans le cadre du Passeport-Vacances, le 4 juillet et le 15 août, le musée a proposé « Enigmes à travers Vevey », une activité hors les murs menée sous la forme d'une enquête. Vingt enfants sont ainsi partis à la découverte de différents lieux historiques de la ville.

La soirée du 24 mai a été l'occasion d'ouvrir l'exposition et, surtout, de présenter, pour la première fois, le documentaire-fiction « As cartas de William Michaud », consacré à l'artiste veveysan émigré au Brésil, en présence de la réalisatrice Karla Nascimento de passage en Europe. Plus de 50 personnes ont pris part à cette chaleureuse soirée qui s'est achevée par une dégustation de boissons et de mets typiquement brésiliens.

A deux reprises, la directrice du musée et l'archiviste communale ont donné des conférences liées au passé de Vevey. Le 7 février, « Raconte-moi Vevey en 10 objets ! » proposait de lier dix objets retrouvés dans les livres de la bibliothèque - titre de transport, fleur séchée ou marque-page en cuir - à des thématiques veveysannes, comme l'histoire de la création des VMCV, des parcs publics ou de la tannerie de Vevey. Le 2 octobre, la conférence Vibiscum « Dans les plates-bandes de Rodolphe Tschan (1863-1921), jardinier-chef de la Ville de Vevey » entremêlait le récit de la vie du premier jardinier de la Ville et l'histoire de la création du jardin du Rivage, auparavant propriété de la famille Couvreur de Deckersberg).

Un cours Connaissance 3 a été mis sur pied par le Musée historique de Vevey et la Confrérie des Vignerons, en collaboration avec le Musée suisse de l'appareil photographique et la Villa « Le Lac » Le Corbusier. Les 4, 11, 18 et 25 mars, les seize participants et participantes ont suivi quatre conférences-visites offrant des éclairages particuliers

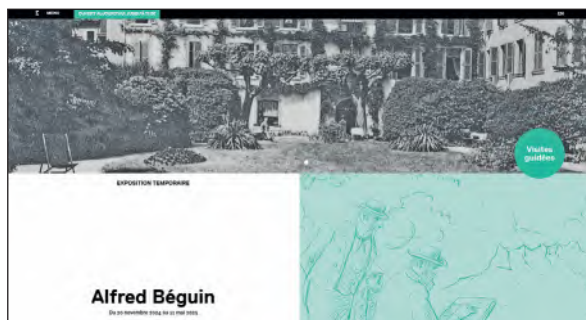
sur la « Belle Epoque » à Vevey, les Fêtes des Vignerons de 1889 et de 1905, la présence de Gustave Eiffel à Vevey, la pratique photographique de celui-ci ainsi que sur sa propriété veveysanne et les parcelles voisines.

Finalement, tout au long de l'année, au fil des diverses expositions temporaires, vingt visites guidées, en français et en anglais, ont été organisées au musée. Elles ont porté aussi bien sur les collections permanentes que sur les expositions temporaires et étaient destinées aux adultes ainsi qu'aux enfants et aux étudiants et étudiantes.

## Communication

### Site internet

Cette année, le Musée historique a entrepris la création d'un nouveau site internet. L'ancien site, datant de 2005, était technologiquement obsolète. Ce nouveau site - qui sera mis en ligne au printemps 2025 - permettra d'intégrer des technologies récentes, améliorant ainsi la performance et la sécurité. Il offrira aux utilisateurs et utilisatrices une navigation plus intuitive, un design responsive adapté aux mobiles et une meilleure accessibilité. De plus, il optimisera le référencement et renforcera la crédibilité ainsi que l'image du musée.



### Nouveau site internet du Musée historique de Vevey

### Réseaux sociaux

Les efforts de communication du Musée historique sur les réseaux sociaux portent leurs fruits,

avec une augmentation du nombre d'abonnements sur Facebook et Instagram. Les partages et les likes montrent que les contenus du musée sont appréciés et partagés par les utilisateurs et utilisatrices. La visibilité du musée, de ses expositions et de ses activités en est donc augmentée.

Détails des statistiques 2024 :

*Facebook :*

- Nombre d'abonnements : 1'085, dont 33 nouvelles inscriptions
- Nombre de publications : 45
- Couverture des publications (nombre de personnes touchées) : 6'167
- Nombre de partages : 104.

*Instagram :*

- Nombre d'abonnements : 1'225, dont 167 nouvelles inscriptions
- Nombre de publications : 20
- Couverture des publications (nombre de personnes touchées) : 4'600
- Nombre de likes : 357
- Nombre de commentaires : 12.

*Google My Business :*

- Août 2024 au 9 janvier 2025 : 13'387 ont vu la page du musée
- Août 2024 au 9 janvier 2025 : 756 interactions avec la fiche du musée.

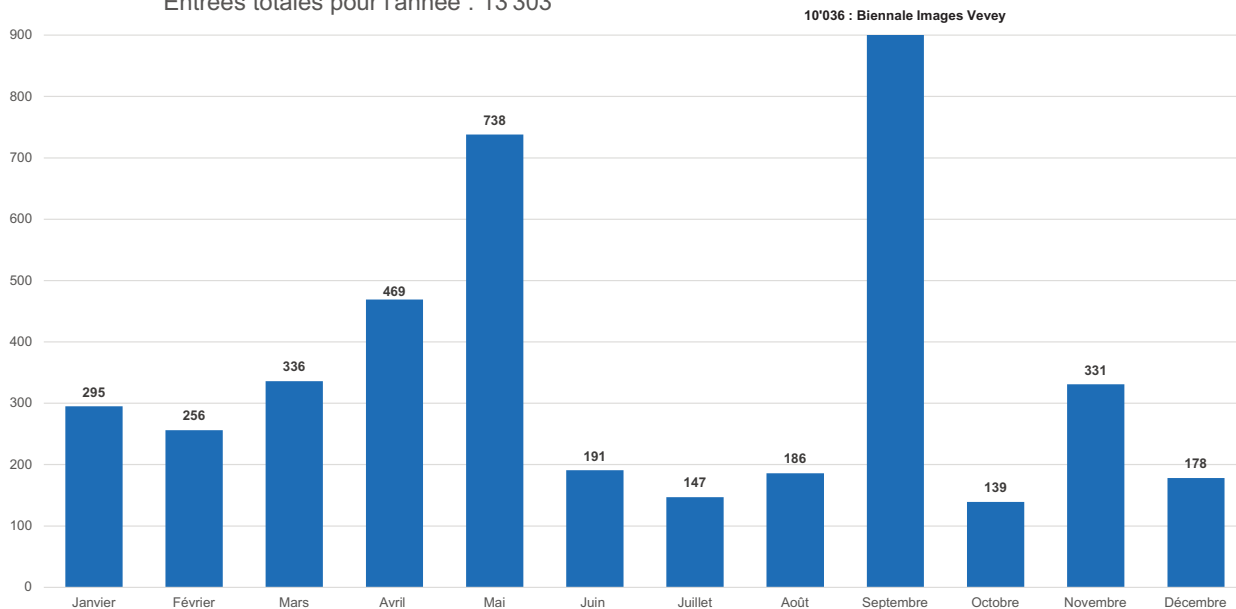
### Fréquentation

En 2024, le Musée historique a accueilli plus de 13'000 visiteuses et visiteurs. Comme observé par le passé, les événements attirent un large public. La forte affluence lors des vernissages, des animations, de la Nuit des musées, du week-end « En famille aux musées » ainsi que de la Biennale Images Vevey - 10'000 personnes - en est la preuve.

Il est également à noter que l'entrée gratuite, proposée le premier week-end de chaque mois dans les musées de la Ville depuis l'été 2021, continue de rencontrer un certain succès et constitue une action de promotion ponctuelle intéressante pour l'institution.

### Fréquentation du Musée historique de Vevey en 2024

Entrées totales pour l'année : 13'303



### Acquisitions

Le Musée historique a acquis auprès de maisons de vente ou de personnes privées les œuvres et objets suivants :

- Un réchaud de table en argent, réalisé par Etienne-Marc Giscard (1740)



Réchaud en argent réalisé par Etienne Marc Giscard vers 1740

- Une coupe couverte en argent à deux anses, réalisée par Claude Louis Gleises (vers 1750-1770)
- Une affiche « Blonay-sur-Vevey - Les Pléiades », Samuel Henchoz, imp. Klausfelder (20<sup>e</sup> s.)
- Une affiche « Vevey - Foire de la St-Martin », Säuberlin & Pfeiffer (1984)
- Une affiche « Cigares Ormond », reproduisant une huile sur toile de Charles Henry Van Muyden réalisée en 1908, Säuberlin & Pfeiffer (20<sup>e</sup> s.)
- Un pin's du Vevey Basket (20<sup>e</sup> s.)
- Quatorze photographies présentant des vues veveysannes (vers 1900)



« Groupe posant devant la maison de la rue de l'Arabie 2 », 7 septembre 1905

- Trois cartes postales figurant le bord du lac et le quai Perdonnet (fin 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> s.)
- Une carte postale promotionnelle de la 16<sup>e</sup> Fête Fédérale de Musique à Vevey (1912)
- Trois prospectus publicitaires sur les chemins de fer veveysans, les hôtels de Vevey et la station de ski des Pléiades (20<sup>e</sup> s.)

Par ailleurs, les collections se sont enrichies des dons suivants :

- Trente-huit clés de l'époque romaine à nos jours
- Le journal de voyage de Henri Doge, rédigé lors

de sa traversée entre la Suisse et le Brésil, illustré par neuf dessins de William Michaud (1848-1849)



- Deux drapeaux du Männerchor Riviera Vevey (19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> s.)
- Trois poignées à paquets « La Mercière » et « Lido »
- Cinq gobelets et un bol de la Fête des oiseaux de Vevey (1950-1960)
- Un diplôme attestant de la participation à la défense de la Suisse lors de la mobilisation de 1914 (20<sup>e</sup> s.)
- Un recueil de partitions de la Société de musique de Vevey (sans date)
- Un exemplaire relié du Journal officiel illustré de l'Exposition cantonale vaudoise de 1901 à Vevey (20<sup>e</sup> s.)
- Vingt-quatre autochromes montrant des vues de Vevey et de la région (20<sup>e</sup> s.)
- Sept tirages de photographies sur plaque de verre montrant des paysages de la Riviera vaudoise et de Lausanne (20<sup>e</sup> s.)
- Douze tirages montrant Vevey et la région, ainsi que Genève et le château de Chillon (20<sup>e</sup> s.)
- Deux vues stéréoscopiques prises depuis les hauteurs de Montreux (20<sup>e</sup> s.)
- Sept cartes postales représentant Vevey et la région (fin 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> s.)
- Cinq diapositives couleur montrant des vues de Vevey et la région (20<sup>e</sup> s.)

S'ajoutent à cette liste, de nombreux livres, archives et reproductions permettant de documenter l'histoire de Vevey et de la région.

### Inventaire et conservation

Plusieurs membres du personnel fixe et auxiliaire du Musée historique ont travaillé à l'inventariage ainsi qu'à l'établissement et à l'actualisation de l'inventaire numérique des collections : 211 nouvelles fiches ont été établies en 2024.

Les inventaires numériques - qui ne représentent pas l'ensemble des collections du musée - totalisent actuellement le nombre de fiches suivant :

- Objets : 2'580
- Beaux-arts : 2'363
- Photographies et cartes postales : 3'087
- Livres anciens : 479.

Si les fonds « beaux-arts » et « livres anciens » sont presque totalement inventoriés numériquement, le fonds de photographies et cartes postales ainsi que celui des objets nécessitent encore de très nombreuses heures de travail avant d'être entièrement accessibles de manière digitale.

En ce qui concerne la restauration, une huile sur toile de Jean-Philippe George-Julliard (1818-1888) a été confiée à un atelier de la région pour débiter cette année des travaux de conservation qui s'achèveront l'année prochaine.

Finalement, le musée a mandaté une photographe professionnelle pour réaliser des prises de vue de

quatre huiles sur toiles, une aquarelle, une lithographie et une affiche.



**Affiche de la foire de la Saint-Martin du 13 novembre 1984, reproduite par la photographe Céline Michel**

### Prêts d'objets

Cette année, deux institutions prestigieuses ont sollicité le prêt d'aquarelles de François Aimé Louis Dumoulin (1753-1834), conservées au Musée historique qui détient un important fonds d'œuvres de ce peintre veveysan. La première aquarelle, dont le motif central est une scène de combat au bâton entre des esclaves d'origine africaine « en Amérique », a été prêtée au Wereldmuseum d'Amsterdam pour son exposition « Martial Arts » (30.05.24 - 31.08.25). La seconde, représentant des esclaves d'origine africaine dansant la *calinda*, a été prêtée au Musée national suisse de Zurich pour son exposition « Colonialisme - une Suisse impliquée » (13.09.24 - 19.01.25).

### Collaborations

Parmi les collaborations menées en 2024, citons notamment :

- Le partenariat avec la plateforme PAYSAGE, rattachée au Centre des sciences historiques de la culture de l'Université de Lausanne (CSHC), qui s'est poursuivi et a conduit à la mise en ligne en septembre de « Paysages Vevey ». Destinée à la fois au grand public et au milieu scientifique, cette initiative met en valeur les collections photographiques du Musée historique illustrant l'évolution de Vevey aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Chaque document photographique y est géolocalisé, décrit et daté avec la plus grande précision possible. Un projet de cette envergure nécessitait un lieu emblématique comme point de départ : la place du Marché était donc toute désignée. Des corpus photographiques relatifs à d'autres quartiers de la ville seront ajoutés progressivement, célébrant ainsi l'histoire locale à travers le prisme de la photographie.

- Comme tous les deux ans, le musée a collaboré à la publication des « Annales veveysannes », éditées par Vibiscum, en fournissant des images et des articles. Ce nouveau volume met en lumière le quartier de Plan et son développement au cours du 20<sup>e</sup> siècle, sous différentes perspectives, notamment la présence, souvent oubliée, de Gustave Eiffel à Vevey.



**20<sup>e</sup> volume des Annales veveysannes (2024), @ Vibiscum, Liubov Krivenkova**

- La cellule Communication de la Ville a poursuivi la publication sur les réseaux sociaux de contenus intitulés « Vevey, ville d'histoire ». Réalisés en collaboration avec les Archives communales et le musée, ceux-ci permettent chaque mois, de (re)découvrir l'histoire d'une personnalité, d'un lieu, d'un bâtiment ou d'un événement de Vevey. Comme chaque année, l'équipe du musée a été sollicitée par des services de la Ville, des chercheurs et chercheuses, des membres d'associations ou d'institutions, des journalistes, des artistes, des architectes et des particuliers pour des recherches historiques et pour la mise à disposition d'images numériques représentant peintures, gravures et photographies relatives à Vevey et ses habitants et ses habitantes. Parmi les nombreuses demandes (près de 70), celle d'Aleksandra Mir mérite une attention particulière. Lors de son séjour à Vevey en 2024, dans le cadre de la Biennale Images Vevey, l'artiste, inspirée par la région, a réalisé de nouveaux collages pour la Salle del Castillo en utilisant des images diverses et variées, dont un certain nombre provient du Musée historique. La centaine de pièces originales ainsi produites ancre le travail d'Aleksandra Mir dans l'histoire visuelle veveysanne.



**Collages d'Aleksandra Mir pour la Biennale Images Vevey, @ Emilien Itim**

*Alexandra Melchior, municipale  
Fanny Abbott, directrice*

**Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2023 :**  
Néant

## Présentation

La Bibliothèque municipale est l'une des quatre institutions culturelles communales. Son public est majoritairement veveysan et régional. Outre la tâche bien connue du prêt, la bibliothèque propose un programme de médiation culturelle permettant d'accueillir tous les publics et globalement de démocratiser l'accès aux savoirs et à la culture. Depuis 2014, le travail de l'équipe en place a permis à l'institution de devenir un lieu de vie, de discussion et de lien social. Aujourd'hui, plus que jamais, elle offre un cadre ouvert dans lequel les usagères et usagers partagent et échangent des conseils et des envies, permettant de stimuler l'appétit de la découverte.

## Organisation

L'équipe de la bibliothèque est formée de douze personnes pour 7.1 EPT : un apprenti, deux auxiliaires, une responsable jeunesse, une responsable médiation, une collaboratrice en médiation culturelle, quatre bibliothécaires, une stagiaire en médiation culturelle et un directeur.

## Faits marquants

Le programme semestriel « Qu'est-ce qui reste(ra) ? » a rythmé le premier semestre à la bibliothèque et le public a répondu présent aux différents rendez-vous proposés. Lors de l'événement BiblioWeekend, la bibliothèque a ouvert ses portes pour la troisième fois un dimanche. Nous avons accueilli 800 personnes en 2022, 760 en 2023 et 700 cette année. Le public a largement répondu présent cette année encore.

L'absence d'un programme au second semestre a toutefois participé à la diminution de la fréquentation en médiation culturelle (voir ci-après). Ce bilan confirme la pertinence d'un futur programme annuel.

## Services au public

### Fréquentation

En 2024, la bibliothèque a comptabilisé 1368 nouvelles inscriptions, soit une diminution de 10% par rapport aux inscriptions de 2023. Pour rappel, lors du passage à la gratuité en janvier 2023, les nouvelles inscriptions avaient fortement augmenté de 57%. En comparaison avec les autres bibliothèques ayant implémenté la gratuité, une progression de la fréquentation se chiffrerait plus aux alentours de 15 à 20%. Ainsi nous nous retrouvons cette année dans une situation plus « normale » avec une augmentation de 30% par rapport à 2022.

La fréquentation à l'année de la bibliothèque est de 117'103 personnes. C'est la deuxième fois que la barre des 100'000 personnes est franchie. Cette hausse de 6% (110'485 usagers et usagères l'année précédente) s'explique par notre travail mis en place depuis plusieurs années en positionnant l'usagère et l'utilisateur au cœur du projet de bibliothèque. L'image de la bibliothèque, lieu où l'on ne fait qu'emprunter des documents ou étudier, n'est plus d'actualité.

### Prêt

La bibliothèque a effectué 221'071 prêts (+1%) ce qui représente un record absolu. Notre record précédent était de 220'110 prêts en 2023. C'est la quatrième fois que la barre exceptionnelle des 200'000 prêts est franchie.

### Livres électroniques

Depuis 2022, la bibliothèque propose une offre numérique, celle de la BCU Lausanne : plus de 16'000 ebooks en français et en anglais, plus de

1'000 livres audio et bien plus encore. Trois liseuses thématiques (policier, nouveautés et feel-good) sont également mises à disposition. Ces liseuses rencontrent un franc succès ; elles sont constamment empruntées.

### Espace pixel

Le 16 février 2018, nous avons inauguré l'Espace pixel, un lieu dédié au jeu vidéo où il est possible de réserver une plage horaire et de venir s'amuser en solo, en famille, avec des amies ou amis. Cet espace se veut ouvert à toutes et à tous : de la joueuse confirmée au joueur débutant.

La fréquentation de l'Espace pixel en 2024 est de 3'206 personnes, identique à 2023. La bibliothèque a effectué 7'896 prêts de jeux vidéo (-2%).

### Programmation culturelle

En 2024, 3'384 personnes ont participé aux 82 rendez-vous proposés dans nos deux programmations semestrielles, ce qui représente une diminution de 45% par rapport à l'année précédente. Cette diminution s'explique notamment par la réduction du nombre d'événements organisés durant le second semestre afin de réaliser un seul programme annuel en 2025, ainsi que par l'absence d'un programme imprimé au second semestre pour permettre le financement de la nouvelle ligne graphique du programme unique 2025.

### Thématique 2024 : « Qu'est-ce qu'il reste(ra) ? »

Durant quatre ans, l'équipe de la bibliothèque a récolté et conservé divers objets trouvés dans les livres et entre leurs pages. Lettres d'amour, tickets de loto, photos, cartes postales, faux cils, médicaments, jouets, préservatifs, billets de banque, etc. Au total, ce sont 1003 trésors qui ont été découverts sous la forme de marque-pages éphémères. Le cycle thématique de ce premier semestre 2024 a été tissé à partir de ce projet et de la question « Qu'est-ce qui reste(ra) ? » afin de parler de ce qui laisse une empreinte, une marque, une trace, de ce que nous gardons en mémoire ou non. Cette nouvelle programmation a eu pour but d'inviter le public à réfléchir sur la fabrication de nos souvenirs, collectifs comme individuels. Pour y parvenir, des personnes dont le métier est de laisser une empreinte ou de la questionner ont été invitées : artistes, autrices et auteurs, historiennes, archivistes, etc. Qu'il s'agisse d'empreintes artistiques, historiques, numériques, psychologiques, le public a été invité, tout au long de l'année, à écrire, trouver et échanger des cartes, tamponner, dessiner et broder mais aussi interroger ce qui reste pour mieux penser ce qui restera.

En préparant cette nouvelle saison, nous avons été frappés par une certaine représentation de l'histoire. Nous avons constaté que seuls les grands événements qui marquent les livres d'histoire restent dans les mémoires, au détriment des petits détails du quotidien qui constituent pourtant de véritables marqueurs de notre époque. Et si les objets que nous avons trouvés dans les livres illustraient parfaitement le quotidien des usagers et usagères de la bibliothèque ? Et si ces témoignages fragmentaires permettaient d'en savoir un peu plus sur la vie des habitants et habitantes de notre région au XXI<sup>e</sup> siècle ? C'est dans cette perspective que ces objets intégreront les Archives de la Ville de Vevey à l'instar d'une capsule temporelle.

Quelques exemples d'événements proposés à nos publics au cours de l'année 2024 :

- *Raconte-moi Vevey en 10 objets !* : Tout au long du premier semestre 2024, les objets trouvés

dans les livres de la bibliothèque nous ont permis de tisser une thématique, de créer des œuvres et de retracer une histoire commune qui nous relie à ce lieu qu'est la bibliothèque. Le temps d'une soirée, nous avons voulu faire de même pour Vevey. Fanny Abbott, directrice du Musée historique de Vevey, et Lorraine Filipozzi, archiviste de la Ville de Vevey, ont remonté le fil de l'histoire de notre ville grâce à des objets soigneusement sélectionnés par leurs soins. Des objets, parfois insolites, qui ont fait écho à ceux que nous avons trouvés dans les livres, ont ainsi été présentés.

- *Les traumas, on en parle ?* : Tout le monde a vécu des situations difficiles et marquantes. Mais certaines, trop intenses pour être intégrées, deviennent des traumatismes qui laissent des traces durables dans le corps et l'esprit. Ces symptômes ont un impact important au quotidien, bien qu'il puisse être difficile de s'en rendre compte. La psychologue Corinne Tihon a donné une conférence pour pouvoir identifier les traumatismes et les solutions possibles. Lors de cette soirée, l'empreinte a été considérée par le prisme de la psychologie.
- *Vevey brode !* : En collaboration avec les écoles de Vevey, une petite partie du grillage du collège du Clos a été brodée par le public avec l'aide de l'artiste textile Lola Jungle afin de laisser une empreinte éphémère dans l'espace public.

Un livre d'or a par ailleurs été déposé à l'entrée de la bibliothèque afin que le public puisse laisser à son tour une empreinte de son passage. Quelques exemples de mots repris avec exactitude et sans correction d'orthographe :

« Ses la meilleur bibliothèque du monde », « Un accueil jovial, souriant, incroyable, merci ! », « Ne changez rien, vous êtes les meilleurs », « Je n'aurais jamais lu autant s'il n'y avait pas eu la bibliothèque, on est toujours bien reçu, un grand merci », « Je mi rand chaque jour tellement que ses bien », « Je suis fier d'avoir une si belle bibliothèque », « Une place chaleureuse et apaisante », « The best place à Vevey, la meilleure biblio du monde », « Je me sens détendue et en sécurité ici », « The place to be is here », « Cette bibliothèque est un trésor », « Je suis fan de ce que vous proposez, bravo ! », « Il y a une très bonne ambiance. Les gens sont sympas et plein d'activités sont organisées ! », « Je vient tous les jours après l'école », « La bibliothèque est géniale, les livres super et les bibliothécaires hyper sympa ! C'est dans cette bibliothèque que j'aimerais travailler plus tard ! ».

### Événements phares de l'année

#### Changement de décor

Chaque année, nous invitons une ou un artiste à investir la bibliothèque pour l'embellir mais aussi pour la bousculer, la réinventer, se l'approprier. La



seule contrainte donnée est de s'inscrire dans la thématique annuelle de la bibliothèque. Cette année, nous avons demandé à la veveysanne Alice Perritaz, artiste, médiatrice culturelle et graphiste, de mettre en valeur les 1003 objets trouvés dans les livres. Diplômée d'un master en Arts Visuels de la Haute École d'Art et de Design de Genève (HEAD), Alice Perritaz mène des projets entre art et médiation qui tentent de tisser des liens, créer des réflexions collectives, repenser notre manière d'appréhender notre relation au monde, au vivant et à la culture. Environ 300 personnes ont assisté au vernissage de ce nouveau décor qui a été célébré le 26 janvier 2024 en présence de l'humoriste Blaise Bersinger qui a livré une impro décapante en piochant, au hasard, parmi les 1003 objets trouvés.

#### BiblioWeekend

Le BiblioWeekend est une action nationale proposée par la faitière Bibliosuisse. Le dimanche 24 mars 2024, la bibliothèque était exceptionnellement ouverte de 10h à 17h et accueillait plusieurs activités en lien avec la thématique annuelle. 700 personnes ont participé au programme suivant :

- *On s'en tamponne !* : un atelier pour fabriquer son propre tampon et laisser une carte postale dans un livre de la bibliothèque.
- *J'ai quelque chose à me dire* : enregistrer un message audio pour soi-même, que les participantes et participants recevront dans 10 ans.



- *Je t'écris, à toi que je ne connais pas* : choisir quelques mots découpés dans des journaux et composer une lettre à glisser dans le livre de son choix.
- *Capsule temporelle* : mettre ses souvenirs, ses secrets et bien d'autres choses dans une boîte, puis décider quand et par qui elle sera ouverte dans le futur.
- *Mario dans tous ses états* : découvrir le plombier le plus célèbre au monde sur plusieurs consoles. Code vestimentaire : casquette, moustache ou salopette, à choix.
- *1 objet = 1 histoire ?* : quand les objets trouvés dans les livres de la bibliothèque inspirent des histoires.
- *Restons encore un peu... le temps d'une histoire ou deux* : se laisser porter dans la vie secrète des objets trouvés dans les livres de la bibliothèque avec un spectacle complètement improvisé.

### Les rendez-vous réguliers

Au fil des ans, quatre rendez-vous pour la jeunesse et cinq pour les adultes se sont démarqués en devenant des rendez-vous mensuels ou réguliers.

### Bébé à la page

Bébé à la page s'inscrit dans le projet national « Né pour lire » et est une invitation pour les enfants de 0 à 3 ans et leurs parents à un voyage à travers l'imaginaire des livres pimenté de quelques escales en comptines et chansons. Un éveil au livre et à la musique, mais aussi un moment de lien et de partage avec son enfant, ainsi que de rencontre avec d'autres familles.

Afin de garantir la qualité de ce rendez-vous qui rencontre chaque année un grand succès auprès des parents, les places sont limitées à 60 personnes. En 2023, cette décision avait suscité une certaine incompréhension auprès de certains parents. Depuis, la bibliothèque a mis en place une rubrique « foire aux questions » sur le site internet et informe, via les newsletters, sur le déroulement de ces animations. Ces mesures ont porté leur fruit et facilité la participation à ces événements en 2024. En 2024, 426 personnes ont participé à ce rendez-vous mensuel contre 803 en 2023. Celle-ci s'explique notamment par l'absence d'un programme imprimé au second semestre qui a eu comme conséquence une diminution générale de la fréquentation du public aux événements du second semestre. Une autre raison découle du fait que de nombreux bébés nés entre mai et septembre ont fêté leurs quatre ans et n'ont donc plus l'âge de participer au programme Bébé à la page. Ce public est donc à renouveler.

### Zig Zag

Zig Zag est un éveil au livre et à la musique pour les 4 à 6 ans et leur famille. En 2024, 275 personnes ont participé à ce rendez-vous mensuel contre 296 personnes en 2023.

### C'est une autre histoire

Bibliothécaires et médiatrices culturelles animent tous les mois et à tour de rôle des lectures sur un thème différent avec à chaque fois une surprise. Les thèmes suivants ont été abordés en 2024 :

- Janvier : la langue des signes. Des histoires contées en LSF par Viviane Boson, sourde de naissance, qui a également donné un petit cours de langue des signes aux enfants.
- Février : les méchants et les méchantes. D'après des histoires de vilains, l'artiste Gaëlle Garroçq a montré comment créer son personnage de mé-

chant imaginaire avec des tampons qu'elle a réalisés.

- Mars : les femmes scientifiques. Présentation de parcours de chercheuses avec la présence de Swathi Sasikumar, physicienne au CERN, qui est venue parler de son expérience et faire une démonstration de collision de particules.
- Avril : le cirque. 7 enfants de l'école de cirque Méli-Mélo sont venus jongler et faire quelques acrobaties devant des petits.
- Mai : diversité et fierté. L'événement avec Tralala Lita a été annulé et remplacé par des lectures avec Loïc Valley en l'honneur du mois des fiertés. Des albums jeunesse mettant en valeur une diversité de personnages et partageant des messages positifs d'acceptation de soi ont été minutieusement sélectionnés et une foire aux questions (FAQ) a été réalisée et diffusée sur notre site internet pour l'occasion.
- Septembre : les livres de Beatrice Alemagna. Comment une autrice construit un univers qui lui est propre ? Les enfants ont ensuite pu habiller une pièce de la maison de leurs rêves avec des décors réalisés par l'artiste Charlotte Olivieri.
- Octobre : les animaux mal-aimés. Des histoires qui remettent à l'honneur les animaux mal-aimés et la fabrication d'un insecte imaginaire réalisé avec l'artiste Alice Perritaz.
- Novembre : le papier. Des histoires de papier journal, toilette ou mâché, et la fabrication d'un morceau de papier à partir de compost et de selles d'animaux.
- Décembre : les doudous. Les héros de notre enfance mis à l'honneur suivi d'un mini atelier de fabrication de doudou avec l'artiste textile Lola Jungle.

En 2024, 415 personnes ont participé à ce rendez-vous contre 430 en 2023. Cette différence s'explique par le fait que nous avons renoncé à organiser une session au mois de juin en raison de la chaleur dans les locaux.

### Ça joue ou bien ?

Un mercredi soir par mois est dédié au jeu de société afin de faire découvrir de nouveaux jeux, favoriser le lien social et attirer de nouveaux publics à la Bibliothèque. Ce rendez-vous est rapidement devenu un incontournable de notre programmation. Cette activité est également développée à l'intention des familles avec six matinées dédiées en 2024. L'objectif est de faire découvrir de nouveaux jeux, rencontrer d'autres familles et développer le plaisir de rester jouer à la Bibliothèque. En 2024, 114 personnes ont participé à ce rendez-vous contre 99 personnes en 2023.

### Midi Biblio

Pour la quatrième année consécutive, nous avons poursuivi les rendez-vous mensuels durant la pause de midi. Les thèmes abordés :

- L'empreinte numérique
- Les nouveautés de la Biblio
- Préparer son testament
- Les nouveautés collections LGBTQIA+
- Négocier son salaire
- Courts-métrages du VIFFF
- Qu'offrir à Noël ?
- Best of 2024

118 personnes y ont participé.

### En marge - le club de lecture

Créé en janvier 2017, En marge est un rendez-vous qui mélange les genres, les âges et les goûts. Toute personne est libre de participer à une, plusieurs ou à chaque rencontre, à la manière d'un club de lec-

ture qui ne nécessite aucune carte de membre. Il invite chacun à partager ses coups de cœur et ses recommandations de lecture. En 2024, deux sessions spéciales ont été organisées : une en mars en lien avec le cycle thématique et une en juin sur le café-récit autour de la lecture. Durant l'année, 109 personnes ont participé à ce rendez-vous mensuel. Les conseils de club de lecture sont à retrouver en tout temps sur le site web de la bibliothèque.

### Repair cafés

Afin de lutter contre l'obsolescence programmée, la Bibliothèque propose deux Repair cafés par année en partenariat avec Permaculture Riviera, Pro Velo Riviera et la FRC. L'idée est simple : le public peut amener un appareil (grille-pain, machine à café, etc.), un habit ou un vélo. En 2024, 14 spécialistes bénévoles ont aidé à réparer ce qui peut l'être. Sur 78 objets apportés, le taux de réussite de réparation est de 55%, ce qui est remarquable. Cela correspond à 75kg d'appareils ou d'habits qui ont échappé à la destruction.

### Café numérique

Depuis janvier 2022, la bibliothèque propose un atelier pour lutter contre la fracture numérique. Le public visé est celui des seniors, qui a la possibilité de poser ses questions à notre spécialiste concernant leur ordinateur, tablette ou smartphone. Des conseils personnalisés sont donnés sur la navigation en ligne, les réseaux sociaux, la confidentialité de leurs données mais aussi sur quelques bonnes pratiques, astuces et conseils d'achats.

### Café seniors

Depuis 2023, le Centre de jour du Panorama et la Bibliothèque s'associent pour proposer environ 6 rencontres par année aux personnes seniors, particulièrement celles dans la période du quatrième âge. Une sélection de documents leur est présentée dont plusieurs DVD qui sont ensuite empruntés par le Centre de jour du Panorama en vue d'une projection dans leurs murs.

### Médiation culturelle

Outre les rendez-vous récurrents développés ci-dessus, la bibliothèque propose plusieurs types d'actions ponctuelles de médiation culturelle.

### Accueil de classes et groupes

Notre équipe a accueilli 97 classes ou groupes spécialisés dans l'année. Un accueil particulier leur a été réservé : visite de la Bibliothèque, lectures d'histoires, sélections thématiques et conseils.

### Emprunte un théâtre, musée, concert, ciné !

« Emprunte un... » est une action inédite en Suisse qui a pour objectif de rendre la culture accessible à toutes et tous. Grâce au partenariat avec plusieurs institutions culturelles, la Bibliothèque propose « Emprunte un musée » (depuis janvier 2020), « Emprunte un concert » (depuis septembre 2022), « Emprunte un théâtre » (depuis septembre 2023) et, dernier arrivé : « Emprunte un ciné » (depuis septembre 2024). Cette action a été reprise dans plusieurs bibliothèques romandes.

### Emprunte un théâtre

Un ou deux billets peuvent être empruntés à la Bibliothèque. Chaque billet donne accès à une représentation gratuite dans les théâtres veveysans du Reflet, de L'Oriental et du Pantographe.

La liste des spectacles bénéficiant de cette offre se trouve sur le site de la Bibliothèque. Les billets sont mis à disposition du public, au guichet de la

bibliothèque, trois semaines avant chaque représentation. En 2024, 148 billets ont été distribués.

### Emprunte un musée

Un pass peut être emprunté à la Bibliothèque. Ce dernier donne accès à deux entrées gratuites pour adulte à L'Alimentarium, au Musée historique de Vevey, au Musée Jenisch Vevey, au Musée suisse de l'appareil photographique ainsi qu'au Musée suisse du jeu à La Tour-de-Peilz.

Il est possible de visiter un ou plusieurs musées au moyen d'un seul pass. En 2024, 117 laissez-passer ont été empruntés.

### Emprunte un concert

Un pass peut être emprunté pour bénéficier de l'entrée gratuite à un concert (dès 16 ans) ou une soirée dansante (dès 18 ans) au RKC - Rocking Chair Vevey. En 2024, 21 pass ont été empruntés.

### Emprunte un ciné

Un ou deux billets peuvent être empruntés à la Bibliothèque. Chaque billet donne accès à une représentation gratuite dans les cinémas veveysans Cinérive. La liste des projections bénéficiant de cette offre se trouve sur le site de la Bibliothèque. Les billets sont mis à disposition du public, au guichet de la bibliothèque, 3 semaines avant chaque représentation. En 2024, 118 billets ont été distribués.

### Label Culture inclusive

La Bibliothèque est la première bibliothèque romande à avoir obtenu le Label Culture inclusive et la seconde institution veveysanne après le théâtre Le Reflet. La Bibliothèque établit un plan de mesures sur quatre ans (2022 à 2025) qui se base sur les cinq axes suivants : les infrastructures, l'accueil, les collections et offres de services, la médiation et la communication. Diverses actions ont été mises en place durant l'année :

- Médiation : cycle thématique programmation 2025. Dès 2025, la Bibliothèque proposera un programme culturel annuel composé de deux à trois cycles. Notre équipe a travaillé entre février et décembre 2024 sur la conception, la réalisation du graphisme, l'impression et la diffusion de ce programme. Le premier cycle intitulé : « Culture pour touxtes ! » mettra à l'honneur le travail de différents artistes, intervenants et intervenantes en situation de handicap. Les personnes en situation de handicap représentent 20% de la population suisse (OFS, 2019), mais cette situation affecte la majorité de la population d'une manière ou d'une autre (limitations à différents degrés, troubles psychiques, handicaps survenant à la vieillesse, proches avec un handicap, etc.). La participation à la vie culturelle est un droit fondamental de l'ensemble de la population.
- Médiation culturelle : une équipe de personnes bénévoles a été mise sur pied en 2023 pour accompagner les personnes en situation de handicap ou les personnes à mobilité réduite durant leur déplacement à la Bibliothèque. Plusieurs usagers et usagères ont pu bénéficier de cette offre afin de participer à des événements culturels ayant lieu le soir.
- Médiation culturelle : événements de la programmation culturelle incluant des intervenants et intervenantes en situation de handicap, par exemple pour les rendez-vous C'est une autre histoire sur la Langue des Signes Française ou encore Lire autrement avec une personne en situation de handicap visuel.
- Infrastructures : refonte de la signalétique, qui représente un travail très conséquent. Elle a dé-

buté en 2023 et s'achèvera en 2025. Le but est d'harmoniser toutes les indications écrites de la Bibliothèque de manière claire, lisible et avec une seule identité visuelle. Ce travail est réalisé avec une experte pour personnes en situation de handicap visuel et une graphiste.

- Communication : adaptation graphique du programme culturel papier de la bibliothèque aux personnes de basse vision et aux personnes malvoyantes. Pour réaliser cette nouvelle mouture dans un nouveau format (A5 au lieu d'A6), nous avons fait appel à une experte en handicap visuel et aux graphistes du Studio KO.
- Pages « publics » du site internet : trois pages d'accessibilité ont été créées sur notre site internet à l'intention des personnes en situation de handicap visuel (avec fichier descriptif audio), des personnes seniors ou des personnes en situation de handicap auditif (avec vidéos en Langues des Signes Française).
- Badges équipe : identifier clairement les membres du personnel afin de répondre à une demande de Culture inclusive mais aussi de nombreux usagers et usagères. Cette mesure permet d'identifier plus aisément à qui s'adresser. Chaque membre de l'équipe en service porte donc dorénavant un badge avec son prénom, son nom et son pronom.
- Projet avec le public seniors : dans la continuité des réflexions menées autour de l'accessibilité de la bibliothèque aux divers publics, nous avons souhaité étendre notre offre pour ce public. Cette idée a émergé des rencontres faites notamment lors des Cafés seniors, où des personnes qui lisaient beaucoup par le passé ont confié ne plus lire aujourd'hui. Il est apparu que ce public manque d'information sur les différentes prestations adaptées à leur situation que propose la bibliothèque.

Les objectifs de ce projet ont été multiples. Premièrement, de visibiliser le rapport aux livres et à la lecture de personnes du quatrième âge, un âge caractérisé par l'apparition de difficultés physiques et cognitives. Deuxièmement, de s'assurer que l'offre de la bibliothèque est bien reçue et communiquée, et dans le cas contraire faire les ajustements nécessaires. Finalement, de créer une page dédiée au public seniors sur le site de la bibliothèque.

En collaboration avec le Centre de jour du Panorama, nous avons interviewé 8 personnes âgées entre 75 et 92 ans. Il a été convenu de fixer l'âge minimum à 75 ans, ce qui permet de donner la parole à des personnes rencontrant des difficultés physiques et cognitives relativement légères ou importantes. Il en a résulté 8 capsules vidéo sur le rapport aux livres et à la lecture au fil du temps. Ces 8 capsules ont été projetées lors du vernissage de ce projet durant la soirée du 29 août 2024. Elles seront ensuite diffusées début 2025 sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook, Tiktok et Youtube), afin de visibiliser les personnes du quatrième âge sur des réseaux où elles sont absentes. Le but est également de sensibiliser plus largement le public aux enjeux et difficultés rencontrés par les personnes seniors et de les informer des manières alternatives de lire.

#### Une bibliothèque inscrite dans la ville

Nous avons participé à plusieurs événements organisés dans la ville de Vevey et collaboré, sur l'année, avec 36 organisations différentes.

#### Communication

Nos activités sont communiquées par le biais de :

- un programme semestriel imprimé à 3'000 ex-

emplaires dont environ 1'300 exemplaires sont distribués dans les écoles

- trois à quatre campagnes d'affichage SGA par année
- environ 3'000 flyers
- 180 posts sur les réseaux sociaux.

En 2024, nous avons publié 56 nouvelles vidéos. Elles abordent différents sujets : le *booktubing* (mise en valeur du fonds), le résumé de certains événements culturels, la promotion d'événements et du nouveau programme. 8 nouvelles vidéos de « prévention » ont également été réalisées pour sensibiliser le public au fait de rendre ses documents dans les temps. En effet, la suppression des frais d'inscription et des amendes en janvier 2023 a entraîné une augmentation de 50 % des retards. Pourtant, nous observons plusieurs conséquences positives de l'abolition des amendes : de nombreuses personnes pour qui les amendes représentaient un trop grand stress sont (re)venues s'inscrire à la bibliothèque et la relation à l'utilisateur est moins conflictuelle pour les bibliothécaires. Nous avons donc imaginé une campagne pour sensibiliser le public au fait qu'emprunter des documents est un acte citoyen qui impacte les autres avec le slogan : « A la Biblio, il n'y a plus d'amendes mais plein de gens qui attendent ! ». L'intégralité des vidéos réalisées en 2024 ont été diffusées sur les plateformes YouTube, Facebook, Instagram et TikTok pour un nombre total de 160'800 vues. En effet, ces vidéos ont été vues 11'800 fois sur YouTube, 26'500 fois sur Facebook, 89'500 fois sur Instagram et 33'000 fois sur TikTok. Alors que le nombre de vues a doublé sur Instagram, il est en nette diminution sur Facebook.

Nous avons continué à être actifs sur les réseaux sociaux :

Facebook : 5'200 abonnements  
Instagram : 3'450 abonnements  
YouTube : 503 abonnements pour un total de 11'800 vues  
TikTok : 421 abonnements  
LinkedIn : 536 abonnements

#### Conclusion

Cette année à nouveau, la fréquentation totale de la bibliothèque a encore augmenté. Cependant, les bibliothèques observent avec inquiétude un décrochement de la lecture chez les jeunes, comme le confirment de nombreuses études. Cette tendance aura sans nul doute un impact important sur la fréquentation des bibliothèques et rend d'autant plus indispensable le développement de stratégies permettant d'encourager l'intérêt des nouvelles générations. Au regard du succès de l'ouverture les dimanches dans le cadre d'un projet pilote, nous pouvons notamment légitimement nous poser la question d'une extension des horaires. Les bibliothèques calquent encore leurs ouvertures sur les rythmes de travail usuel et, de ce fait, excluent a priori toute une partie de leurs publics potentiels.

Finalement, tout au long de l'année, la bibliothèque a réaffirmé son positionnement en faveur des diversités à travers ses collections, sa communication et sa médiation.

*Alexandra Melchior, municipale  
Yan Buchs, directeur*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2023 :

Néant

# 189

Le service Bâtiments, gérance et énergie a pour missions principales la rénovation, l'entretien et la gestion des bâtiments, la réalisation de projets pour l'efficacité énergétique et la prévention des accidents dus aux chantiers.

**SERVICE  
BÂTIMENTS,  
GÉRANCE  
ET ÉNERGIE**

## Introduction

La Municipalité, qui dispose de leviers d'action importants dans le cadre de l'assainissement et de l'exploitation des bâtiments dont elle est propriétaire, souhaite poursuivre son effort pour l'assainissement énergétique de son parc immobilier avec un triple objectif, celui de consommer moins, mieux et local.

En 2024 les sept préavis déposés par le service Bâtiments, gérance et énergie (BAT) ont été acceptés par le Conseil communal. Les crédits accordés se montent à Fr. 43'340'000. —.

Les projets présentés permettent la poursuite de la rénovation de notre parc immobilier, par la réalisation de la stratégie scolaire, la première étape de l'accueil préscolaire à Moulins 11, l'étude de rénovation de l'immeuble Simplon 31 ou encore le lancement des études d'assainissement énergétique de cinq immeubles locatifs.

Les projets des biens-fonds préemptés de Nestlé 35 et Valsainte 9 ont été mis à l'enquête publique. Le chantier de La Cheneau a démarré, celui du poste de police pour ASR est en phase de finalisation et le Poids du foin a vu ses premiers clients le 6 décembre. En matière de transition énergétique, nous avons pu mettre en service trois nouvelles installations photovoltaïques, passer la barre symbolique des 200 subventions attribuées via le FEDD et surtout lancer la collaboration tripartite pour un réseau d'énergie thermique multi-énergies qui permettra de décarboner massivement les consommations de chaleur des bâtiments de notre territoire.

L'ensemble de ce travail considérable est possible grâce à l'engagement de toute une équipe organisée en secteurs aux compétences métiers très complémentaires permettant au propriétaire Ville de Vevey de poursuivre son engagement pour l'assainissement de ses immeubles.

## Présentation du service

Le service Bâtiments, gérance et énergie (BAT) a pour mission de répondre aux besoins en équipements publics selon les obligations légales, volonté politique et en fonction des moyens octroyés par les autorités exécutives et législatives.

Les principales missions sont la rénovation, l'entretien et la gestion des propriétés communales. Dans le cadre de ses tâches, le service vise à diminuer l'empreinte environnementale du parc immobilier communal et valoriser la qualité architecturale. Le service pilote la réalisation des objets inscrits au plan des investissements et assure la gestion administrative, financière et technique des immeubles communaux.

## Organisation du service

BAT comprend six secteurs supervisés par des responsables et sous la direction du chef de service



et de l'adjoint administratif. Depuis février 2024, l'ensemble du personnel est enfin réuni dans les mêmes locaux, au 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble de la rue du Simplon 16.

## Administration

Secteur transversal qui assure les tâches propres au bon fonctionnement des 5 autres secteurs du service. Il offre soutien et support aux collaboratrices et collaborateurs dans leurs différents domaines d'activités, dans le respect des procédures et des délais impartis.

Son périmètre d'activités comprend le secrétariat, les ressources humaines, la coordination, la planification, l'accueil et la réception du public, le traitement du courrier et de la messagerie, les finances du service (suivi du budget, facturation et comptabilité), la communication interne et externe, le calendrier des agendas du service et la gestion du classement / archivage.

## Architecture

Le secteur Architecture a pour tâche principale de planifier, projeter et réaliser les projets de construction, de rénovation et de transformation des bâtiments constituant le parc immobilier communal.

Il veille à l'exemplarité des interventions et à l'équilibre entre les exigences écologiques, sociales et économiques. Il élabore en fonction, le plan des investissements et les demandes de crédits pour le Conseil communal.

## Bâtiments

Le secteur Bâtiments a pour tâche principale d'entretenir et gérer les bâtiments communaux affectés au patrimoine administratif et d'épauler le secteur Gérance dans la gestion de travaux d'importance sur le patrimoine financier.

En collaboration avec les secteurs Gérance, Énergie et Sécurité, il prépare les projets, les budgets et les calendriers. Il supervise leur réalisation et contrôle les coûts. Il est chargé d'identifier les projets nécessitant des interventions d'importance et participe à l'élaboration des demandes de crédits d'investissement en collaboration avec le secteur Architecture.

Il assure les travaux de conciergerie et de nettoyage. Il appuie les services dans les tâches logistiques, gère les contrats d'entretien, développe et renseigne le système d'information du territoire sur la partie relative aux bâtiments communaux.

## Gérance

Le secteur Gérance a pour tâche principale d'assurer la gestion administrative, financière et technique des immeubles communaux essentiellement portée sur les immeubles locatifs du patrimoine financier. Il gère le camping de la Pichette, supervise la gestion de l'association des Jardins familiaux, assure le suivi des propriétés par étage (PPE) et des droits distincts et permanents (DDP). Le secteur s'occupe également de la mise en location des salles communales et caveaux correspondant à environ 1'400 réservations annuelles, ainsi que le suivi des locations de locaux loués par la Commune auprès de tiers. Le secteur représente la Commune devant les instances compétentes en matière de droit du bail (commission de conciliation, tribunal des baux, juge de paix).

## Énergie

Le secteur Énergie a pour tâche principale d'élaborer et de mettre en application la politique énergétique de la Ville de Vevey en développant des

projets pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables locales tant au niveau des bâtiments communaux qu'au niveau territorial.

Par ses actions, il œuvre ainsi à l'atteinte des objectifs énergétiques et environnementaux que la Ville s'est fixés, notamment à travers son engagement dans le processus Cité de l'énergie et son Plan Climat.

Il assure la gestion des subventions « Energie » du Fonds pour l'Energie et le Développement Durable (FEDD) et il a la charge du bon fonctionnement, suivi, gestion, assainissement et optimisation des installations techniques des bâtiments communaux.

### Sécurité

Le secteur Sécurité a pour tâche principale l'Inspectorat des Chantiers de la Riviera (ICR). Il œuvre également en matière de prévention incendie (bâtiments communaux), ainsi que pour la Médecine, sécurité et santé au travail (MSST) des Villes de Vevey et La Tour-de-Peilz. Il agit pour la sécurité lors de manifestations dans l'espace public et assure la coordination de la Cellule de Gestion des Evénements Majeurs (CGEM).

### Ressources humaines

L'ensemble des tâches de BAT est assuré par un effectif fixe de 59 personnes représentant 52.06 EPT.

Effectif au 31.12.2024 (personnel fixe)		
Secteurs	Nombre	EPT
Direction	2	1.80
Administration	3	2.61
Architecture	4	3.10
Bâtiments	4	3.85
Bâtiments-Conciergerie	33	29.20
Energie	4	3.40
Gérance	6	5.10
Sécurité	3	3.00
<b>Totaux</b>	<b>59</b>	<b>52.06</b>

A noter que l'organiste communal (0.61 EPT), faisant partie du personnel des Cultes transféré du service de Culture (SCU) à BAT en 2021, est rattaché au secteur Administration.

Concernant le camping de la Pichette, il est géré sur place par deux personnes (1.5 EPT) engagées en tant qu'auxiliaires, du fait qu'il est exploité du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> octobre.

### Formation

#### Architecture

La chargée de projet a suivi la formation SIA « Evaluation de la durabilité dans l'immobilier » et a participé au « Forum Energie + Baukultur 2024 » en plus d'avoir finalisé et réussi, à titre privé, un Master en expertise dans l'immobilier à l'EPFL.

#### Bâtiments

Sous l'impulsion du secteur Bâtiments, plusieurs collaborateurs du service ont suivi une formation de 4 jours sur le logiciel de modélisation numérique dédié à l'architecture « Archicad ».

#### Gérance

Plusieurs séminaires en lien avec le droit du bail et la loi sur la protection des données ont été suivis par le personnel du secteur Gérance. La gérante

technique a suivi la formation « Etat des lieux » auprès de l'USPI.

### Energie

Plusieurs formations spécifiques et conférences en lien avec les enjeux énergétiques ont été suivies par le personnel du secteur Energie : conférence nationale sur la transition thermique (Association Cité de l'énergie et ASIC), 22e congrès photovoltaïque suisse (Swissolar), Rencontre intercantonale et communale (Energio), séminaire chauffage et froid à distance (RETS) et Pepperdine University Energy Forum.

### Sécurité

Notre collaborateur en charge de l'Inspectorat des chantiers a suivi une formation de 4 jours en désamiantage.

### Collaboration interservices

Sous l'impulsion municipale, les collaborations interservices ne cessent de s'intensifier pour l'ensemble des secteurs. La disponibilité et le temps à consacrer à ces collaborations sont un enjeu dans notre gestion du temps.

### Faits marquants

#### Stratégie scolaire

L'avancement des études de la première étape de la planification du bâti scolaire a permis de déposer deux demandes de crédit de construction, l'une pour la réalisation du collège provisoire du SIGE, rebaptisé collège de l'Aviron, l'autre pour la réalisation du collège modulaire du Rivage. Un appel d'offres à mandataires pour la rénovation du collège du Clos a été effectué.

#### La Cheneau

Obtention du crédit d'ouvrage et lancement du chantier de transformation.

#### Moulins 11

Négociation et achat du bâtiment rue des Moulins 11 pour l'aménagement d'une garderie de 88 places, première étape du plan de développement et des rénovations des garderies communales. Aux étages supérieurs il est prévu d'accueillir Caritas pour un centre d'appui social et d'insertion (CASI), ainsi que le guichet d'orientation sociale « Riviera pour vous » déjà en place (CSP, Caritas, CSR de Vevey).

#### Poids du Foin

Le bâtiment, entièrement rénové et agrandi, a été inauguré le 12 novembre dans le cadre de la foire de la St-Martin. Le café du « Bois d'amour » a ouvert ses portes le 6 décembre.

### Assainissement énergétique et politique de l'habitat et du logement

Les études préliminaires d'assainissement énergétique du parc locatif et du patrimoine financier se sont poursuivies en 2024 avec l'identification des bâtiments prioritaires de la phase 1. Elles ont permis de déposer une demande de crédit d'étude pour la rénovation de :

- Charmontey 41-43 ;
- Charmontey 45-47 ;
- Panorama 17 -Clos 9 ;
- Simplon 14-16 ;
- Verger 10.

#### Simplon 31

Obtention du crédit d'étude et lancement du projet définitif.

**Nestlé 35**

Dépôt de la demande d'autorisation de construire.

**Valsainte 9 / Ste-Claire 8**

Dépôt de la demande d'autorisation préalable d'implantation.

**Réseau thermique multi-énergies intercommunal**

L'année 2024 a été marquée par le lancement d'une collaboration tripartite entre Vevey, La Tour-de-Peilz et Groupe E afin d'étudier et développer un réseau thermique multi-énergies intercommunal qui permettra de décarboner massivement les consommations de chaleur des bâtiments en mutualisant les ressources et les infrastructures existantes des deux territoires.

**Développement du photovoltaïque**

Trois nouvelles centrales photovoltaïques ont été mises en service sur les bâtiments communaux durant l'année 2024. Grâce à ces nouvelles installations, la capacité totale de production solaire de la Ville a été augmentée de 72% par rapport à 2023.

**Simplon 38 - Poste de police**

Les collaboratrices et collaborateurs de l'Association Sécurité Riviera (ASR) ont pu réintégrer, cet automne, une partie des locaux du poste de Police Riviera de la rue du Simplon 38 ; ces lieux ont été transformés et adaptés aux standards de sécurité et salubrité actuels après 17 mois de travaux. La zone du poste de police maintenue en activité pendant le chantier sera à son tour rénovée et livrée au premier trimestre 2025.

**Statistiques****Plan des investissements**

Le plan des investissements, version du 13 novembre 2024 présenté au Conseil communal le 5 décembre 2024, contient 88 objets pilotés par le service BAT. Les modifications par rapport à 2023 sont classées ci-après selon l'ordre des numéros du plan des investissements.

*Objets en cours (+ 11 objets)**Patrimoine administratif*

- N° 307 Rénovation Moulins 11 et garderie 88 places - Etudes
- N° 343 Entretien du patrimoine communal 2024 - Patrimoine administratif
- N° 350 Achat de la parcelle N° 314 - Rue des Moulins 11
- N° 351 Collège provisoire SIGE - Construction, travaux préparatoires, renforcement structure, ascenseur et accès dalle-parking SIGE
- N° 352 Collège modulaire Rivage - Construction
- N° 357 Ecole à la montagne La Cheneau - Crédit d'ouvrage

*Patrimoine financier*

- N° 311 Simplon 31 - Rénovation - Etudes
- N° 338 La Veyre-Derrey - Part de Vevey aux frais d'établissement du PPA
- N° 344 Entretien du patrimoine communal 2024 - Patrimoine financier
- N° 345 Assainissement énergétique Verger 10, Simplon 14-16, Panorama 17 - Crédit d'étude

*Rentiers*

- N° 354 Charmontey 41-43 & 45-47 - Etude d'assainissement énergétique

*Objets à engager (+ 7 objets)**Patrimoine administratif*

- N° 370 Entretien du patrimoine communal 2025 - Patrimoine administratif
- N° 372 Collège de Charmontey 1 - Rénovation et surélévation - Etudes
- N° 373 Collège de Charmontey 1 - Rénovation et surélévation - Ouvrage

*Patrimoine financier*

- N° 386 Entretien du patrimoine communal 2025 - Patrimoine financier

*Energie*

- N° 286 Centrales photovoltaïques - Crédit d'ouvrage - Crédit-cadre 2026-2031

*Rentiers*

- N° 388 Entretien du patrimoine du rentier Caisse de dépôt pour l'amortissement de l'impôt - 2025 (Deux-Marchés 3, Italie 6)
- N° 389 Entretien du patrimoine du rentier Fondation Jules Monnerat en faveur des vieillards - 2025 (Lac 16)

*Objets mis à l'inventaire des investissements futurs (+ 5 objets)**Patrimoine administratif*

- N° 97 Simplon 38 - Transformations caves de l'Hôpital
- N° 305 Aviron - UAP II - Etudes
- N° 306 Aviron - UAP II - Ouvrage
- N° 364 Musée Jenisch - Aménagement combles

*Patrimoine financier*

- N° 361 Assainissement énergétique - Etape II - 15 bâtiments

**Documents déposés au Conseil communal**

7 préavis, 1 communication et 2 réponses aux interpellations ont été déposés au Conseil communal. Les crédits accordés se montent à Fr. 43'340'000.—.

*Préavis*

Préavis N° 04/2024  
Demande de crédit d'ouvrage de Fr. 7'605'000.— pour la transformation du bâtiment « La Cheneau » à Château-d'OEx

*Préavis N° 05/2024*

Demande de crédits et d'autorisations pour l'achat du bien-fonds N°314 et études de rénovation du bâtiment rue des Moulins 11, propriété de la Société Coopérative d'Habitation « Charmontey »

*Préavis N° 12/2024*

Demande de crédit d'étude de Fr. 664'000.— pour la rénovation de l'immeuble locatif, propriété communale « Simplon 31 » à Vevey

*Préavis N° 23/2024*

Demande d'un crédit de Fr. 12'203'000.— au total pour la construction d'un collège provisoire modulaire en bois sur le site des Galeries du Rivage

*Préavis N° 24/2024*

Demande d'un crédit d'ouvrage de Fr. 4'993'000.— pour l'étude et l'installation d'un collège provisoire sur la dalle-parking du SIGE et pour la réalisation d'un ascenseur d'accès

Préavis N° 26/2024

Demande d'un crédit d'étude de Fr. 1'063'000.— pour l'assainissement énergétique de Charmontey 41-43 et Charmontey 45-47, propriétés du rentier Caisse de dépôt pour l'amortissement de l'impôt communal de Vevey et d'un crédit d'étude de Fr. 2'657'000.— pour l'assainissement énergétique de Simplon 14-16, Panorama 17/Clos 9 et Verger 10, propriétés communales

Préavis N° 35/2024

Demande d'un crédit de Fr. 5'025'000.— pour l'entretien du patrimoine communal année 2025 et d'un crédit de Fr. 270'000.— pour l'entretien du patrimoine du rentier Caisse de dépôt pour l'amortissement de l'impôt communal de Vevey année 2025 et d'un crédit de Fr. 110'000.— pour l'entretien du patrimoine du rentier Fondation Jules Monnerat en faveur des vieillards année 2025

#### Communication

C18/2024

Développement des réseaux thermiques

#### Interpellations

RI 05/2024

Réponse à l'interpellation de MM. Jérôme Christen et Serge Ansermet « Revenir à la raison et réaliser un centre sportif à La Veyre Derrey »

RI 06/2024

Réponse à l'interpellation de M. Patrick Bertschy pour le groupe PLR Vevey, intitulée « Vevey mange-t-elle du foin »

#### Propositions municipales

68 propositions municipales ont été présentées à la Municipalité en 2024.

## Secteur Architecture

### Organisation

Le secteur comprend un responsable de secteur et trois chargés et chargées de projets.

### Réalisations au plan des investissements

#### Rénovation du pavillon du Poids du foin

L'année 2024 a été intégralement consacrée au chantier de transformation du monument, de la construction du nouveau sous-sol et de son annexe. Au printemps, les travaux ont permis le déplacement de la sous-station électrique de la Romande Energie. Ainsi, le monument enfin libéré de ces équipements a pu retrouver son volume d'origine et offre des vues sur la place du Marché et ses monuments, en particulier la Grenette au travers ses deux grandes arches vitrées mises en place. En automne 2024, les aménagements extérieurs sont réalisés en phase pilote avec un des matériaux prévu pour la place du Marché. Une ouverture au public a eu lieu le 12 novembre 2024 lors de la 553e Foire de la St Martin et café-restaurant a ouvert ses portes le 6 décembre 2024 après 14 mois de chantier.

#### Ecole à la montagne La Cheneau

Le permis de construire a été délivré au mois de janvier. Dans sa séance du 14 mars, le Conseil communal a accepté le préavis N° 04/2024 « Demande de crédit d'ouvrage de Fr. 7'605'000.— pour la transformation du bâtiment « La Cheneau » à Château-d'OEx ». A la fin du premier semestre, 90% des adjudications ont été confirmées auprès de 26 entreprises.

Le chantier a démarré au mois de juillet, par le désamiantage, puis le démontage et les démolitions. Seules les façades et la toiture existantes ont été

maintenues. Des travaux en sous-œuvre ont été nécessaires pour assurer une hauteur suffisante aux locaux du rez inférieur. Le gros œuvre continuera jusqu'au printemps 2025 par la réalisation du nouveau corps central du bâtiment.

### Projets au plan des investissements à l'étude

#### Projet de planification de la construction et rénovation du bâti scolaire

La première étape de la planification du bâti scolaire concerne la rénovation du collège du Clos et la planification urbaine devant permettre le lancement d'un concours d'architecture pour le nouveau collège de Charmontey. Cette étape comprend également la réalisation de deux collèges provisoires, le collège de l'Aviron sur le site du SIGE et le collège modulaire du Rivage sur le site des Galeries du Rivage. Ces réalisations permettront d'effectuer les rocades nécessaires pour rénover les bâtiments scolaires et répondre, à moyen terme, à l'augmentation des besoins en locaux scolaires.

#### Collège de l'Aviron (SIGE)

Un appel d'offres à entreprise totale a été effectué entre le 31 janvier et le 18 mars 2024. Il a permis d'adjuger le marché de réalisation du collège préfabriqué au mois de mai. Le crédit d'ouvrage a été accordé par le Conseil communal dans sa séance du 5 septembre 2024 et le permis de construire a été délivré le 1er novembre de cette année. Le chantier a débuté en décembre pour une mise en service prévue pour la rentrée scolaire 2025.

Ce bâtiment, réalisé par l'assemblage de modules métalliques préfabriqués, permettra d'offrir 15 nouvelles salles d'enseignement, dont 10 salles de classe. Il accueillera les élèves de 7P actuellement scolarisés au collège du Clos et permettra de créer une à deux nouvelles classes pour répondre à l'augmentation des effectifs.

#### Collège du Rivage

La réalisation du collège modulaire en bois prévu sur le site des Galeries du Rivage a fait l'objet d'un appel d'offres à entreprise totale qui s'est déroulé entre le 6 février et le 10 avril 2024. L'entreprise lauréate s'est vu adjuger le marché au mois de juin. Le 25 octobre, la Cour de droit administratif et public (CDAP) a rendu son arrêt dans le cadre de la procédure de recours contre la décision de la Municipalité autorisant cette construction provisoire. La CDAP a admis les recours déposés et a ainsi annulé la décision municipale. Ce jugement entraîne un report de la réalisation du bâtiment d'une année au minimum. La rénovation du collège du Clos et des autres établissements est reportée d'autant. Le projet sera adapté afin de répondre aux arguments retenus par la CDAP dans son arrêt et une nouvelle demande d'autorisation, avec une mise à l'enquête publique, sera déposée au deuxième trimestre 2025.

#### Collège du Clos

La rénovation du collège du Clos a fait l'objet d'un appel d'offres mandataires qui s'est déroulé entre le 23 mars et 3 mai 2024. Le marché a été adjugé au groupement de mandataires lauréats au mois de juillet. Les études de projets ont débuté par une importante documentation de l'ouvrage. Le lancement des travaux est planifié pour le mois de juin 2026.

#### Nouveau collège de Charmontey

BAT travaille en collaboration avec le service de l'Urbanisme, lequel pilote les études d'urbanisme pour la réalisation d'un plan d'affectation sur les



Poids du foin © Céline Michel



Chalet à la montagne la Cheneau

parcelles actuellement occupée par deux pavillons provisoires.

#### *Assainissements énergétiques*

Après avoir établi les premiers diagnostics des quinze bâtiments de la phase I, 5 bâtiments du patrimoine financier ont été retenus comme prioritaires, selon les critères de vétusté, de degré d'intervention nécessaire et du potentiel d'économie d'énergie :

- Charmontey 41-43
- Charmontey 45-47
- Panorama 17 - Clos 9
- Simplon 14-16
- Verger 10

Des rapports CECB+, des expertises structurels, parasismiques et d'amiante ont été établies, en parallèle de l'estimation des coûts d'études et de travaux. Le crédit obtenu à la suite de la validation du préavis 26/2024 permettra en 2025 de former les équipes de mandataires pour les études.

#### *Verger 10*

La demande d'autorisation préalable d'implantation pour la surélévation d'un étage en attique est en cours de traitement.

#### *Simplon 31*

Dans la séance du 26 février 2024, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit d'études pour la rénovation et l'aménagement de nouveaux logements dans les combles du bâtiment locatif sis à la rue du Simplon 31. Ce crédit a permis d'attribuer les prestations de mandataires nécessaires au développement du projet d'ouvrage. Les études et recherches de projet se poursuivent et le dépôt de la demande de permis de construire est prévue pour le printemps 2025.

#### *Moulins 11*

Dans sa séance du 15 mars 2024, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 8'160'000.— pour l'achat de la parcelle N°314, rue des Moulins 11, ainsi qu'un crédit de Fr. 590'000.— pour les études de rénovation du bâtiment et l'aménagement d'une garderie de 88 places. Le Conseil communal a également autorisé la Municipalité à constituer un droit de superficie d'une durée de 100 ans moyennant le paiement d'une redevance annuelle de Fr. 71'400.— et de vendre les lots PPE N°4 et N°5, à la S.l. « La Vevseye » suite à la constitution de ladite PPE « Moulins 11 », pour un montant estimé à Fr. 3'583'122.—. Les études menées à ce jour pour l'aménagement de la garderie permettront de lancer un appel à prestations d'architecte pour le développement du projet définitif en vue de la demande d'autorisation de construire.

#### *Valsainte 9 / Ste-Claire 8*

Une demande d'autorisation préalable d'implantation pour la construction de logements Minergie et la surélévation d'un étage du bâtiment ECA N°866, avec abattage et compensation d'arbres, a été déposée au service de l'Urbanisme et de la mobilité. L'enquête publique du 24 juillet au 22 août a suscité cinq oppositions. Des séances de conciliation ont eu lieu et permis le retrait de quatre oppositions et le traitement de la dernière opposition est en cours.



**Maquette Valsainte 9**

#### *Nestlé 35*

Une demande d'autorisation de construire pour la rénovation et la surélévation de deux étages a fait l'objet d'une enquête publique du 31 juillet au 29 août. Elle a suscité deux oppositions et une observation. Des séances de conciliation ont eu lieu et le traitement des oppositions est en cours.



**Maquette Nestlé 35**

### **Secteur Bâtiments**

#### **Organisation**

Le secteur comprend un responsable, un chargé de projet entretien, une assistante technique et un chef concierge, lequel est responsable de la conciergerie représentant 33 agentes ou agents d'exploitation et de propreté (ci-après concierges).

#### **Réalizations au plan des investissements**

##### *Entretien du patrimoine communal année 2024*

Lors de sa séance du 14 décembre 2023, le Conseil communal a décidé d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 5'925'000.— pour l'entretien du patrimoine communal pour l'année 2024 (préavis N° 31/2023).

Ce montant est composé du coût des travaux « entretiens spéciaux », précédemment inscrits au budget de fonctionnement, du coût des travaux

prévus par le crédit cadre d'entretien des bâtiments communaux et de la valorisation des prestations propres selon le modèle MCH2.

Les interventions sur plus de 30 sites permettent de garantir la sécurité des bâtiments, leur capacité fonctionnelle, l'optimisation des installations techniques, l'amélioration de l'organisation des locaux ainsi que le confort des utilisateurs et utilisatrices. 35 chantiers ont été réalisés en 2024 par les secteurs Bâtiments, Gérance et Energie, pour un montant de Fr. 2'440'000.—. 17 chantiers sont en cours de réalisation et seront terminés d'ici fin mars 2025 (Fr. 1'505'000.—) et 11 chantiers devraient être achevés d'ici l'été 2025 (Fr. 1'590'000.—).

Quelques réalisations terminées en 2024 :

*Collège 1838 - Collège 30*

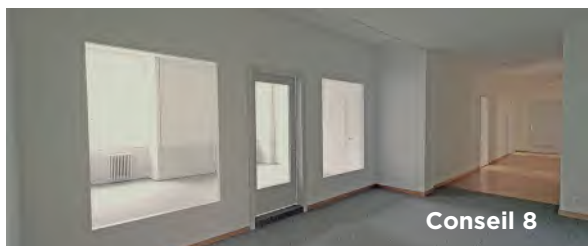
Rénovation des locaux du secrétariat scolaire. Rafraîchissement des revêtements de sol et murs. Remplacement des luminaires et du comptoir d'accueil.

Fr. 40'331.05

*Maison du Conseil - Conseil 8*

Réaménagement des locaux au 1er étage. Rafraîchissement des revêtements des sols et murs, remplacement des luminaires, aménagement de mobilier fixe.

Fr. 152'765.10



Conseil 8

*Terrains de Copet - Crosets 1*

Réfection de l'enceinte du terrain. Réfection du mur de soutènement et renforcement de la fondation au droit des poteaux. Traitement des poteaux métallique, réinstallation et repose du grillage.

Fr. 75'683.95



Crosets 1

*Musée Jenisch - Communaux 23/Gare 2*

Amélioration de la gestion de la distribution de chaleur du bâtiment. Travaux d'assainissement de la régulation des armoires de ventilation et de chauffage pour garantir un environnement de conservation optimal.

Fr. 24'538.70

*Lac 2 - Hôtel-de-Ville*

Remplacement partiel des installations de ventilation. Remplacement des ventilateurs des mono-blocs et adaptation des caissons.

Fr. 25'566.60

*Piscine VCP - Lavaux 19*

Réfection des joints du bassin intérieur. Réfection des joints de ciment et remplacement par des joints en résine époxy.

Fr. 20'157.30

*Assainissement du système de ventilation, d'eau chaude sanitaire (ECS) et du solaire thermique*

Travaux reportés en 2026 car des travaux d'urgence ont dû être entrepris pour permettre l'ouverture de la saison estivale de la piscine (remplacement des filtres à sable du bassin extérieur). Lancement de l'étude pour le remplacement de la ventilation des vestiaires.

Fr. 87'890.65

*Amélioration du système de production de chaleur avec l'installation d'une pompe à chaleur (PAC) définitive*

La complexité des installations a conduit à l'attribution d'un mandat à un bureau d'ingénieurs dans le but d'augmenter la part d'énergie renouvelable et de réduire davantage la consommation de gaz fossile.

Fr. 23'861.95

*Trattoria Vevey-Corseaux Plage - Lavaux 19*

Assainissement de la toiture des cuisines et d'une chambre froide. Démontage de la chambre froide et aménagement d'une nouvelle. Réfection des peintures du plafond de la cuisine et d'une partie de la salle.

Fr. 30'717.70

*Garderie Les Cèdres - Midi 11*

Sécurisation par le rafraîchissement de revêtements de sol. Restauration de planchers. Réfection de divers autres revêtements.

Fr. 31'160.90



Midi 11

*Bâtiment du Feu - Gare 1**Réfection de la salle de gymnastique*

Réfection du sol sportif, rafraîchissement des peintures et du faux-plafond, remplacement des luminaires.

Fr. 139'853.80

*Pichette maison gardien - Paix 37*

Rafraîchissement du logement pour le nouveau gardien. Remplacement de la cuisinette et rafraîchissement des revêtements. Réfection partielle d'éléments boisés en façade. Installation de stores pour lutter contre la surchauffe.

Fr. 68'354.35

*Collège de la Part-Dieu - Prairie 12*

Changement du système de production de chaleur. Remplacement du système de production de chaleur et de la distribution. Adaptation du silo à pellets et mise aux normes du local technique.

Fr. 94'952.19

*Théâtre Le Reflet - Théâtre 4*

Installation de panneaux pour améliorer l'acoustique de l'accueil. Installation de panneaux acoustiques au plafond. Intégration de luminaires.

Fr. 59'295.10

*Collège de la Veveysse - Torrent 27*

Aménagement des locaux pour Crescendo (dernière phase). Rafraîchissement des peintures, pose d'un nouveau revêtement de sol, remplacement des luminaires, divers aménagements en lien avec l'acoustique.

Fr. 63'765.60

*Conseil 17*

Rénovation d'un appartement. Rénovation complète de la salle de douches et de la cuisine. Remplacement des revêtements de sol et réfection des peintures.

Fr. 91'298.70

*Conseil 6*

Rafraîchissement d'une partie de la façade. Rafraîchissement des peintures du soubassement et des menuiseries.

Fr. 24'891.60

*Immeuble Panorama - Clos 9/Panorama 17*

Aménagement de vestiaires/douches dans les locaux du service de la Famille, éducation et sport. Il a été privilégié la création d'une salle de conférence. L'aménagement de vestiaires et douches est reporté pour 2025.

Fr. 50'447.65

*Port Franc - Av. Reller 1*

Remplacement complet du tableau électrique obsolète.

Fr. 48'750.20

*Simplon 14-16*

Remplacement de fenêtres dans plusieurs appartements. Intervention dans un appartement de 5 pièces.

Fr. 42'162.00

Transformation de locaux pour les besoins de l'administration (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étage). Réaménagement de l'accueil au public et des bureaux des secteurs Gérances et Administration. Création de 2 salles de conférence et d'une cafeteria mutualisée à l'ensemble des services présents dans le bâtiment.

Fr. 153'753.40

*Verger 10*

Aménagement de locaux au 2<sup>e</sup> étage (OCOSP)

Aménagement d'une réception, de 10 bureaux, d'un centre de documentation, d'une salle multifonctions et de locaux annexes. Remplacement du tableau de régulation du chauffage pour permettre une régulation fine par local.

Fr. 430'558.54

*Eglise de St-Martin*

Travaux d'urgence. Remplacement des compresseurs de la PAC mobile.

Fr. 16'147.75

*Fribourg 13*

Travaux d'urgence. Sécurisation des balcons et réfection des garde-corps.

Fr. 23'361.95

*Musée 5*

Travaux d'urgence. Remplacement du système de climatisation du local serveur.

Fr. 24'127.90

*Salle de gym Subrietz*

Travaux d'urgence. Remplacement de l'installation de ventilation.

Fr. 7'972.60

*UAPE La Campanule*

Travaux d'urgence. Adaptation de la zone sanitaire aux directives de l'OAJE suite à une réorganisation de la structure.

Fr. 56'626.90

*Henri Plumhof 4*

Travaux d'urgence. Rénovation d'appartement.

Fr. 44'459.80

*Henri Plumhof 10*

Travaux d'urgence. Rénovation d'appartement.

Fr. 56'047.26

*Simplon 14-16*

Travaux d'urgence. Réfection de l'étanchéité de balcons et acrotères.

Fr. 45'559.68

*Collège Kratzer - Clos 1*

Travaux d'urgence. Création de parois dans la salle des travaux manuels.

Fr. 35'525.35

**Projets au plan des investissements à l'étude***Entretien du patrimoine communal année 2025*

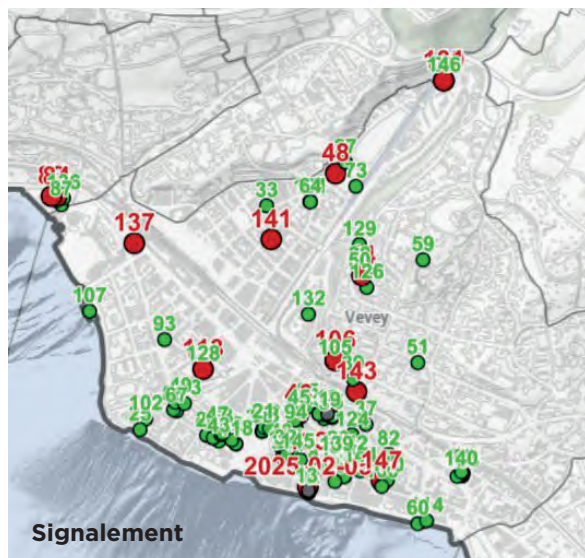
Lors de sa séance du 12 décembre 2024, le Conseil communal a décidé d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 5'025'000.— pour l'entretien du patrimoine communal pour l'année 2025 et d'un crédit de Fr. 270'000.— pour l'entretien du patrimoine du rentier Caisse de dépôt pour l'amortissement de l'impôt communal de Vevey année 2025 et de Fr. 110'000.— pour l'entretien du patrimoine du rentier Fondation Jules Monnerat en faveur des vieillards année 2025 (préavis N° 35/2024).

Des interventions sur 39 bâtiments (54 interventions planifiées) permettront de garantir la sécurité des bâtiments, leur capacité fonctionnelle, l'optimisation des installations techniques, l'amélioration de l'organisation des locaux ainsi que le confort des utilisatrices et utilisateurs.

## Plan général d'entretien des bâtiments

### Gestion des données

Le système d'information du territoire QGIS assure la centralisation des données relatives à chaque bâtiment. Les données recensées couvrent les aspects fonciers et techniques (installations électriques selon OIBT, rapports CECB+ et ceux relatifs aux diagnostics amiante). En 2024, la nouvelle fonctionnalité de signalement en ligne pour la conciergerie a continué à être testée et développée pour être déployée au mois d'août. Cet outil, désormais opérationnel, permet aux concierges de déclarer des événements, de suivre leur prise en charge et d'améliorer le suivi des interventions.



### Sécurité

Le secteur Bâtiment poursuit son travail de sécurisation d'éléments non conformes aux normes en vigueur, le suivi des moyens de lutte contre l'incendie et la vérification de l'état des protections contre la foudre.

### Installations de transport (ascenseurs)

Le parc compte 55 installations de transport (voir détail ci-dessous), dont l'entretien et la maintenance sont suivis de manière rigoureuse. Un travail d'analyse de l'état des installations a permis l'organisation d'une planification de maintenance avec priorisation des interventions en fonction de leur état de conformité.

De cette étude est ressorti la nécessité de procéder au remplacement de 7 installations. En 2024, une installation a été entièrement rénovée (Musée 5) et 6 autres sont planifiées pour les prochaines années. Pour le reste du parc, des travaux de maintenance préventive sont planifiés et inscrits au budget de fonctionnement, chaque année, avec les ascensoristes et un mandataire spécialisé en installations de transport. Ce travail de remise à niveau s'inscrit dans un cycle continu, garantissant un bon état de fonctionnement et une modernisation régulière des installations. Un suivi scrupuleux des contrats et des rapports de travail assure une excellente maîtrise des coûts.

Parc des installations de transport	
Type d'installation	Nombre
Ascenseur	40
Monte-charges	6
Installations PMR	3
Passe-plats	5
Monte-escaliers	1
<b>Total</b>	<b>55</b>

### Accessibilité

En 2024, les interventions visant à améliorer l'accessibilité des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite (PMR) se sont poursuivies avec notamment l'agrandissement de la cage d'ascenseur du bâtiment Musée 5. Ces réalisations contribuent à offrir des espaces adaptés aux besoins de tout le monde.

### Amiante

La problématique des matériaux de construction contenant de l'amiante est prise en considération dès le début de chaque projet. Un diagnostic « avant travaux » est réalisé par des sociétés agréées, avec des prélèvements et analyses en laboratoire permettant de répertorier la présence éventuelle d'amiante dans un rapport détaillé. Si des matériaux amiantés sont identifiés, leur traitement est systématiquement privilégié et intégré dans la planification des travaux. Une quinzaine de parties de bâtiments ont fait l'objet de diagnostics en 2024. Un travail de recensement des nombreux diagnostics déjà réalisés est en cours afin d'harmoniser et d'améliorer la vision globale de cette thématique sur le patrimoine communal, suivant ainsi le travail en cours au niveau cantonal.

### Entretien des bâtiments

Conformément aux règles comptables, les dépenses d'investissement ont été retirées du budget de fonctionnement et sont désormais traitées dans le cadre du préavis d'entretien du patrimoine communal. Les dépenses d'entretien courant des bâtiments maintenues au budget de fonctionnement ont permis de garantir la pérennité des bâtiments. Elles ont ainsi pu couvrir les dépenses liées aux travaux d'entretien pour des interventions inférieures à Fr. 20'000.—, les coûts des contrats d'entretien ainsi que les frais pour de l'équipement et du matériel divers.

### Conciergerie

#### Nettoyage et entretien

La tâche principale de l'équipe des concierges est d'assurer l'entretien et le nettoyage des bâtiments communaux. Quelques concierges sont affectés à des bâtiments spécifiques, tandis que d'autres sont mobiles et ont pour mission d'entretenir les espaces communs de plusieurs bâtiments, les salles et caveaux communaux. Ils remplacent également les titulaires en cas d'absence. Une collaboratrice de l'équipe est chargée du centre de gestion du textile pour le nettoyage et l'entretien (linges de cuisine, torchons, etc.). Cette tâche permet de lutter efficacement contre la consommation excessive de consommables, notamment le papier essuie-mains.

#### Travaux et manutention

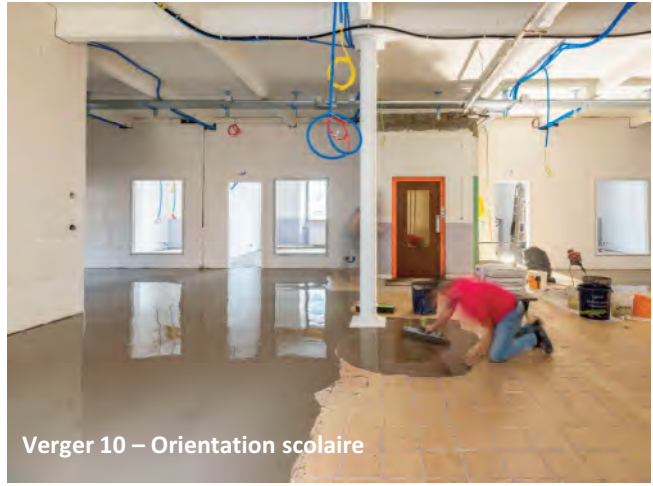
Un groupe de concierges se charge de réaliser diverses tâches :

- Exécution de travaux (maçonnerie, peinture, menuiserie, sanitaire, etc.) ;
- Manutention du mobilier et des équipements des services communaux ;
- Appui aux services (distribution ou transport de matériel et marchandises, mise à disposition de matériel/outils, etc.) ;
- Appui lors de manifestations (en augmentation).

L'outil de signalement développé sur Cartoriviera, décrit sous « Gestion des données », améliore et facilite l'organisation du traitement des tâches. Pour se donner un ordre de grandeur, depuis l'été plus de 100 demandes d'intervention ont été signalées depuis la plateforme en ligne et traitées par l'équipe.



Collège 30 – Secrétariat scolaire



Verger 10 – Orientation scolaire



Torrent 27 – Crescendo



Simplon 16 – Bureau de l'administration



Lavaux 19 – Bassin couvert



Simplon 38 – Poste de police



Gare 1 – Salle de gymnastique



Musée 5 – Remplacement ascenseur

### *Economat*

Une partie de l'équipe de concierges s'occupe de l'économat en gérant et distribuant les consommables (papiers hygiéniques, produits et matériel de nettoyage, petites fournitures) aux responsables de bâtiments ainsi qu'aux utilisatrices et utilisateurs de locaux communaux.

Un important travail de réévaluation des fournitures a été initié cette année, dans le but de réduire le nombre de produits proposés, en privilégiant une sélection de produits de qualité, économiques et en adéquation avec les directives du plan climat. Une réflexion est également menée pour améliorer la gestion des stocks et des commandes, notamment par l'intégration d'outils informatiques et de commandes en ligne pour les bénéficiaires des produits de l'économat.

### *Procédures de travail*

La multitude de prestations à fournir pour assurer l'entretien et le suivi des bâtiments, ainsi que l'offre des services destinée à leurs utilisatrices et utilisateurs, demande le développement de procédures de travail des concierges. Dans ce but, des cahiers des charges et des programmes de travail par site sont établis et continuellement mis à jour.

## Secteur Gérance Organisation

Le secteur Gérance est composé d'une responsable de secteur, d'un gérant d'immeubles, d'une gérante technique, de deux assistantes gérance et d'un aide-comptable.

Le secteur Gérance gère au total 64 propriétés comprenant :

- 359 appartements dont 31 logements subventionnés LLM et 60 logements en LLA ;
- 190 locaux commerciaux et dépôts ;
- 305 places de parc/garage/abonnements ;
- 9 salles communales/caveaux ;
- 1 camping (Pichette) ;
- 30 parcelles pour l'association des jardins familiaux de Gilamont ;
- 39 terrains / jardins ;
- 16 antennes de téléphonie mobile ;
- 1 garde-meubles communal ;
- 14 DDP ;
- 2 PPE en administration.

La totalité de ces biens immobiliers représente un revenu locatif dépassant les Fr. 8'200'000.-/an.

Le secteur Gérance représente la commune devant les instances compétentes en matière de droit du bail (commission de conciliation, tribunal des baux, juge de paix).

### **Baux à loyer**

107 baux à loyer établis, soit 33 pour des logements, 3 pour des commerces, 69 pour des places de parc et 2 pour des bureaux.

4 convocations en commission de conciliation, contre 18 en 2023, deux pour contestation du loyer initial, deux pour la contestation de résiliation (résidence secondaire, travaux de rénovation). Audience en tant que locataire à la suite de la résiliation des baux à loyer.

1 procédure d'expulsion. A la suite de la mise à disposition d'un logement d'urgence, le locataire n'a pas quitté le logement à l'échéance du contrat au 12.02.2023. Le locataire ayant fait recours à la procédure d'expulsion, il a finalement été expulsé le 23.05.2024.

3 procédures au Tribunal des Baux pour contestation du loyer initial et contestation de hausse de loyer.

### **Rénovation d'appartements et locaux**

La rénovation d'appartements et de locaux ont été réalisés dans le cadre du préavis N° 31/2023 (voir sous le chapitre du Secteur Bâtiment). Ces travaux ont été réalisés en fonction des départs des locataires et des travaux d'urgence nécessaires (sécurisation des balcons).

### **Entretien courant**

Dans le cadre de l'entretien courant, 921 commandes de travaux ont été passées aux entreprises de construction.

### **Locations de salles/caveaux/temples**

Nous observons une augmentation des locations quasi exponentielle depuis 2023 par rapport aux années précédentes.

*Salle du Conseil communal* - 102 réservations

- Services communaux (30)
- Commissions du Conseil communal (27)
- Sociétés privées (23)
- Partis politiques (6)
- ASR (3),
- Cercle des sciences naturelles (5)
- Association Vibiscum (7)
- Confrérie de la St-Martin (1)

*Salle St-Jean* - 589 réservations

18 locataires réguliers et 1 location occasionnelle, représentant 589 réservations.

*Salle « Espaces en mouvement »* - 277 réservations

Les locations annuelles se sont réparties entre 8 locataires représentant plus de 277 réservations.

*La Grenette* - 138 réservations

Location hebdomadaire des marchés les mardis et samedis par les 2 brocanteurs attitrés de la commune. Autres réservations: marchés gratuits « Trocs », SDV - marchés folkloriques / brisolée, Foire de la St-Martin, Bourse aux vélos, VIFFF Festival, promotions des écoles.

*Salle du Dévin* - 75 réservations

*Caveaux St-Martin* - 89 réservations

Occupation durant 8 semaines par le Festival Images. Location gratuite pour les services de la Ville et les partis politiques.

*Caveau Scanavin* - 24 réservations

Occupation durant 9 semaines par le Festival Images. Location gratuite pour les services de la Ville et les partis politiques.

*Temple St-Martin* - 61 réservations

Gestion partielle par la paroisse (année de transition). Cultes, concerts, mariages et cérémonies funèbres.

*Eglise Ste-Claire* - 25 réservations

Gestion partielle par la Paroisse (année de transition). Occupation durant 9 semaines par le Festival Images. Réservations pour cultes, concerts, mariages, cérémonies funèbres, gérées par la Paroisse.

### **Eglises**

Depuis le printemps, les réservations des temples sont gérées directement par la Paroisse, mais les recettes reviennent à la Ville.

Une convention entre la commune et la Paroisse réformée de Vevey a été établie. Elle couvre les modalités d'exploitation, d'entretien et de gestion du lieu de culte pour le temple de St-Martin. Elle



Rénovation appartement – Conseil 17 - avant



Rénovation appartement – Conseil 17 - après



Rénovation appartement – Plumhof 4 - avant



Rénovation appartement – Plumhof 4 - après



Rénovation appartement – Panorama 17 - avant



Rénovation appartement – Panorama 17 - après

respecte la loi cantonale sur les relations entre l'État et les églises reconnues de droit public (LREEDP). Deux autres conventions pour l'église Ste-Claire et le Temple de Gilamont seront rédi-gées en 2025.

### Théâtre de Verdure

11 locations.

Cet espace est loué par des sociétés sportives, as-sociations et sociétés privées. Occupation durant 4 semaines par la FanZone et 9 semaines par le Festival Images.

### Pop-up Store 31

113 jours de location par 12 locataires.

Ce type de local répond à une réelle demande. Une réflexion est en cours pour la mise en place d'une communication adaptée et ciblée permet-tant d'augmenter son occupation.

### Camping de la Pichette

Le camping est exploité du 1er avril au 1er octobre. Il est géré sur place par un gardien de camping à 100% et une gardienne de camping à 50%. Pour l'année 2024, on compte 14'290 nuitées (y com-pris les résidents à la saison) :

- 40 résidentes et résidents à l'année
- 24 résidentes et résidents caravane à la saison
- 16 résidentes et résidents tente à la saison

Les recettes se montent à Fr. 287'184.—.

### Garde-meubles communal - exécutions forcées

5 convocations par la Justice de Paix. 2 exécutions forcées ont été annulées. 3 boxes sur 16 étaient oc-cupés en fin d'année.

### Jardins familiaux

La Ville de Vevey, propriétaire des terrains, a dél-égué l'organisation et la gestion au comité de l'as-sociation des jardins familiaux de Gilamont-Village. Nous sommes en étroite collaboration avec le co-mité pour soutien et accompagnement.

Sur demande de la DGMR, les cabanons se situant sous le viaduc (DP cantonal) ont dû être démon-tés. Des solutions ont été trouvées pour les utili-sateurs de ces parcelles.

### Poses d'hélicoptères à la Veyre-Derrey

Lors des travaux de l'entretien du cordon boisé des bosquets, l'ICR a autorisé la pose et le sta-tionnement de la machine de Rotex durant la pé-riode de débardage.

## Secteur Energie

### Organisation

Le secteur Energie est composé du responsable du secteur (délégué à l'énergie), d'un chargé de pro-jet, d'un responsable des installations techniques, d'un agent de maintenance des installations tech-niques et d'un assistant (poste auxiliaire).

### Cité de l'énergie

*Vevey continue son engagement*

À travers toutes les actions énergétiques entre-prises en 2024, la Ville de Vevey poursuit ses ef-forts dans ce processus Cité de l'énergie.

Afin de préparer le re-audit qui aura lieu en 2025, un processus de consultation des diffé-rents services de la Ville, accompagné de la conseillère Cité de l'énergie, a eu lieu en 2024 en même temps que les séances de suivi du Plan climat, menées par DUR, afin de recenser les ac-tions entreprises et planifiées qui contribueront à l'atteinte des objectifs pour l'obtention du label.

## Politique énergétique

### Plan Climat

En 2024, le secteur Energie a participé à la mise à jour de l'état d'avancement menée par le bureau de la Durabilité des mesures du Plan d'action en lien avec l'énergie et s'est chargé de générer les données nécessaires à la mise à jour des indica-teurs énergétiques.

## Approvisionnement énergétique du territoire

### PET et PDCOM

L'étude de Planification énergétique territoriale (PET) a été mise à jour et validée par la Municipa-lité en 2022.

La stratégie d'approvisionnement a été validée par le Conseil communal en 2024 à travers le PDCOM (chapitre Energie).

La PET met notamment en avant la nécessité du développement des réseaux thermiques pour ap-provisionner les bâtiments du territoire par de la chaleur renouvelable et locale. En effet, la haute densité du bâti rend difficile le développement de solutions individuelles de production de chaleur de type PAC à part dans la zone moins dense de Charmontey.

Pour atteindre les objectifs du Plan climat, les ré-seaux devront approvisionner à l'horizon 2050 60% des besoins de chaleur de toute la ville et se développer sur l'entier du territoire à l'exception de la zone Charmontey.

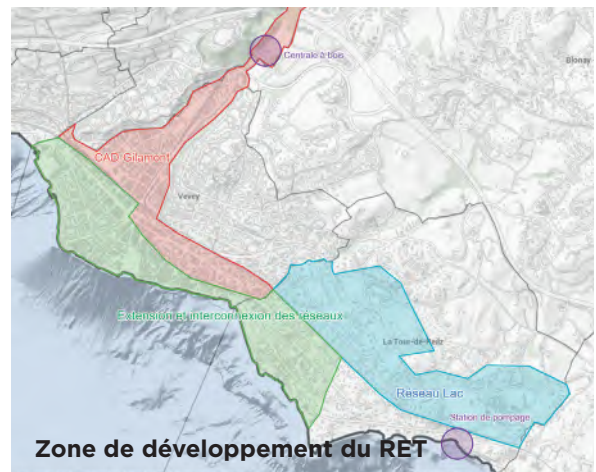
### Réseau thermique multi-énergies intercommunal

Afin de répondre aux ambitions de la PET et d'ac-célétrer la transition énergétique, la Ville de Vevey, la Ville de La Tour-de-Peilz et Groupe E ont lancé une collaboration tripartite pour étudier et développer un important réseau thermique (RET) intercommu-nal. Celui-ci se réalisera au travers de l'extension et l'interconnexion des deux réseaux thermiques déjà déployés par Groupe E (CAD-Gilamont au bois et le Réseau Lac de La Tour-de-Peilz).

Son caractère « multi-énergies » (plusieurs sources d'approvisionnement) rendra ce RET plus robuste en assurant une meilleure sécurité d'approvision-nement.

La collaboration intercommunale répond direct-ement aux objectifs énergétiques du projet d'ag-glomération Agglorivelac qui favorise le développement et la gestion des ressources re-nouvelables ainsi que le déploiement d'infrastruc-tures communes.

Les études à mener par Groupe E en collaboration avec les deux Communes ont pour objectif de confirmer la viabilité de cet ambitieux projet et ont débuté fin 2024. Le lancement des premiers tra-vaux est à ce jour prévu à l'horizon 2027-2028.



Ce projet a été présenté à la ComEn2 le 28 novembre 2024 et lors d'une conférence de presse le 2 décembre 2024.

### Turbinage des eaux de la Veveyse

Conformément aux attentes, la centrale a produit en 2024, sa première année complète de fonctionnement, 2'082 MWh correspondant à la consommation annuelle de 830 ménages moyens. Ce projet d'envergure est géré par la société des Forces Motrices de la Veveyse SA (FMV SA), filiale du groupe suisse Aventron.

### Projet Vevey-Rénove - Itération II

En partenariat avec Romande Energie, la Ville de Vevey a lancé la deuxième itération du programme Vevey-Rénove visant à décarboner son parc immobilier. Ce programme offre un accompagnement technique personnalisé aux propriétaires d'immeubles énergivores. Une conférence de lancement a eu lieu en mars 2024, avec des experts en transition énergétique, suivie d'un « Café Rénove » en juin 2024, où les propriétaires ont bénéficié d'un entretien d'une heure avec un spécialiste pour préparer leur projet et planifier un audit énergétique.

En raison d'un nombre d'inscriptions inférieur aux attentes, le workshop initialement prévu fin 2024 a été reporté à février 2025. Il prendra la forme de discussions bilatérales, en présence d'organismes tels que la Direction de l'énergie (DIREN) et la Direction du logement (DIL) de l'Etat de Vaud, l'ECA, le service de l'Urbanisme de la Ville, ainsi que des experts financiers et techniques du bâtiment.

### Actions d'économie d'énergie

#### Action « éco-logement »

Développée et soutenue par le Canton, l'action « éco-logement » a pour objectif d'encourager les ménages à réduire leur consommation d'énergie grâce à des conseils personnalisés ainsi que par le remplacement de matériel énergivore. Entre octobre 2023 et juin 2024, la Ville a décidé de proposer une aide financière complémentaire (25% des frais de prestations) à celle déjà octroyée par le Canton (50% des frais de prestations), de manière à réduire encore davantage les coûts de mise en œuvre de l'action « éco-logement » pour les propriétaires d'immeubles locatifs et les gérances privées. Pas moins de 400 logements ont ainsi pu être visités et optimisés, soit presque 90% des appartements ciblés pour cette action. Les détails du bilan de cette action sont précisés ci-dessous :

Matériel distribué	Unités
Ampoules LED	1257
Prises à interrupteur déporté	101
Thermomètres réfrigérateur	251
Thermomètres d'ambiance	278
Économiseurs d'eau pour robinets	593
Pommeaux de douche économiques	250

Les économies d'énergie estimées se chiffrent à 26'000 kWh d'électricité (10 équi-ménages), 256'000 kWh d'énergie thermique (26 équi-ménages) et plus de 8 millions de litres d'eau (70 équi-ménages) par année.

Fort de ces résultats encourageants, la Ville a décidé de prolonger cette aide financière jusqu'au printemps 2025 en offrant l'opportunité à d'autres propriétaires d'immeubles locatifs de prendre part à l'action « éco-logement ». En décembre 2024, plus de 450 nouveaux logements ont déjà été ins-

crits dans le but de bénéficier de ce soutien additionnel proposé par la Ville.

### Actions de promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique

#### Réseau d'ambassadeurs du solaire photovoltaïque - Solarity

Un partenariat avec l'association Solarity a permis d'aboutir début 2024 à la création d'une communauté de propriétaires d'installations photovoltaïques (les ambassadeurs) dans l'intérêt de fournir des conseils et des retours d'expériences à toute personne intéressée à se lancer dans la démarche. Les membres de ce réseau ont été principalement mis à contribution lors d'une séance d'information intitulée : « Eclairons la transition : le photovoltaïque démystifié » qui s'est déroulée le mardi 23 avril 2024 à la Salle du Conseil communal de Vevey. Plus de 60 personnes ont ainsi pu entendre les témoignages de propriétaires-ambassadeurs d'installations solaires tout en décryptant les principaux enjeux liés au photovoltaïque grâce à une conférence et une table ronde réunissant des spécialistes conviés pour l'occasion.

Des visites chez les ambassadeurs ont également été organisées afin d'offrir la possibilité aux propriétaires intéressés de découvrir leur installation solaire dans le cadre d'un moment convivial.

#### Appel d'offres groupé (AOG) photovoltaïque

Fruit des réflexions menées au sein du « Partenariat romand décarbonation » dont la Ville fait partie (voir chapitre ci-dessous) et faisant suite à la démarche de sensibilisation Solarity décrite ci-dessus, ce projet a été défini en concertation avec plusieurs communes vaudoises.

L'appel d'offres groupé (AOG) intercommunal vise à mutualiser les demandes d'installations photovoltaïques et à faciliter les démarches de réalisation. Les propriétaires intéressés s'inscrivent afin de recevoir une première évaluation du potentiel solaire de leur toiture et des conseils avant prise de décision. La séance de lancement du projet s'est tenue le 23 mai 2024 et a réuni pas moins de 80 personnes intéressées par l'AOG.

Ce sont finalement une douzaine de bâtiments qui participent à l'appel d'offres avec un retour d'offres début 2025.

Ce projet vise à répondre aux objectifs du plan climat communal, en particulier la mesure É.T.13 « Mettre en place des démarches d'appels d'offres groupés et de création de coopératives solaires citoyennes participatives pour la construction de centrales photovoltaïques ».

#### Démarchage photovoltaïque des toitures à haut potentiel

Plusieurs toitures à fort potentiel de production photovoltaïque existent à Vevey et demeurent inexploitées. Le secteur Energie a pour ambition d'inciter les propriétaires de telles toitures à les couvrir de panneaux solaires.

Pour ce faire, une analyse préliminaire a été réalisée afin d'identifier les propriétaires concernés et établir un premier contact.

### Fonds pour l'Energie et le Développement Durable (FEDD)

Le FEDD est financé par une taxe sur l'énergie de 0.85 cts/kWh prélevée sur la consommation d'électricité du territoire qui était répartie en 2024 sur 2 Fonds distincts (Energie : 0.55 cts/kWh, Durabilité : 0.30 cts/kWh) gérés par les services correspondants, respectivement Bâtiment et le bureau de la Durabilité.

*Travail de mise à jour*

Soucieux de répondre du mieux que possible aux besoins des différents acteurs et actrices du territoire, le FEDD est régulièrement mis à jour. En 2024, plusieurs subventions ont vu leurs critères d'attribution être simplifiés. Celles basées sur le Programme Bâtiments du Canton de Vaud peuvent désormais être sollicitées sur simple présentation de la décision cantonale. Certains montants maximaux ont également été revus à la baisse, principalement pour des raisons budgétaires liées à l'évolution marquée des dépenses réalisées en 2023 (subventions liées à la rénovation). Les subventions liées aux travaux de rénovation et d'isolation sont désormais exclusivement dédiées aux bâtiments d'une surface de référence énergétique inférieure à 1'000 m<sup>2</sup> afin d'offrir en priorité un soutien financier aux petits propriétaires pour lesquels la subvention peut réellement avoir l'effet incitatif escompté.

*Bilan 2024*

La barre symbolique des 200 subventions attribuées a été franchie pour la première fois en 2024. Au total, ce sont 207 actions « Energie » qui ont été soutenues pour un montant de Fr. 270'934.—. Le nombre de demandes continue de croître année après année, passant de 120 demandes en 2022 à 207 en 2024. Cette évolution tend à démontrer l'intérêt marqué de la population à l'égard de la transition énergétique et permet de confirmer la pertinence des subventions proposées par la Ville. Les actions phares ayant pu bénéficier d'un soutien financier du FEDD sont la réparation d'appareils ménagers, électriques et électroniques ainsi que l'achat d'appareils ménagers efficaces qui représentent plus de deux-tiers de l'ensemble des demandes. Plus de Fr. 80'000.— ont par ailleurs été alloués pour les installations photovoltaïques, ce qui en fait l'initiative la plus largement soutenue financièrement.

**Tableau Bilan FEDD**

Actions subventionnées	Nombre	Montant (Fr.)
Étude CECB Plus et audit énergétique	20	30'181.—
Isolation thermique ponctuelle	6	51'990.—
Achat d'appareils ménagers efficaces	75	29'425.—
Réparation d'appareils ménagers, électriques et électroniques	70	16'085.—
Eclairage efficient - Entreprises et commerces	1	5'000.—
Eclairage efficient - Ménages	3	100.—
Solaire photovoltaïque	18	80'864.—
Pompe à chaleur	12	55'255.—
Mix électrique 100% renouvelable	1	50.—
100% biogaz d'origine suisse	1	1984.—
<b>Totaux</b>	<b>207</b>	<b>270'934.—</b>

Le bilan des subventions « Développement durable » est disponible au chapitre du bureau de la Durabilité.

*Communication*

Afin de promouvoir le FEDD en 2024, plusieurs mesures de communication sont reconduites chaque année (stand lors de la soirée nouvelles

habitantes et nouveaux habitants, campagne d'affichage entrées de ville + VMCV, nouveau dépliant, information ciblée aux bureaux mandataires).

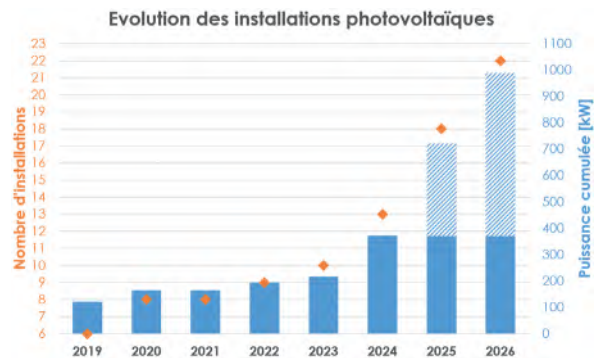
**Centrales photovoltaïques (PV)**

*Statistiques des centrales PV communales*

Au 31 décembre 2024, la Ville de Vevey exploite 13 centrales solaires en activité, offrant une puissance totale de 373 kWc.

En 2024, ces installations ont produit environ 234'000 kWh en fonction de leur date de mise en service, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 93 ménages moyens. Le taux d'autoconsommation est estimé à 47% et le taux d'autonomie de 24%. Les gains financiers annuels sont estimés à Fr. 64'000.— répartis ainsi : 50% issus de l'autoconsommation, 11% de reventes d'énergie à des tiers, 36% d'excédents injectés dans le réseau, et 3% sous contrat RPC.

En 2025 et 2026, 9 nouvelles installations photovoltaïques sont prévues pour atteindre 990 kWc au total.



*Préavis N° 19/2019*

Lors de sa séance du 14 novembre 2019, le Conseil communal a approuvé le préavis N° 19/2019 intitulé « Demande de crédit-cadre de Fr. 889'000.— pour la construction de trois centrales photovoltaïques, couplée à la réfection et végétalisation de deux toitures ».

Les deux premières centrales ont été réalisées en 2020 (Simplon 14-16) et 2022 (École de la Part-Dieu). Concernant la 3ème centrale située au Port Franc et couplée à un assainissement et végétalisation de toiture, les travaux sont prévus au second semestre 2025.

*Préavis N° 05/2023*

Dans sa séance du 16 mars 2023, le Conseil communal a accepté le préavis N° 05/2023 « Demande d'un crédit cadre de Fr. 1'400'000.— pour la construction de centrales photovoltaïques sur des bâtiments communaux ».

Les 6 bâtiments prioritaires sélectionnés sont l'UAP de la Veveyse, le Musée Jenisch, le Théâtre Le Reflet, la Buvette du stade de Copet, le Rocking Chair et le bâtiment situé à la rue des Tilleuls 2.

*Installations en service*

UAP Veveyse

Mise en service en 2023, l'UAP Veveyse dispose d'une toiture végétalisée avec 54 modules photovoltaïques (105 m<sup>2</sup> actifs) produisant 24'000 kWh/an en autoconsommation.

Buvette du stade de Copet

L'installation, mise en service en juin 2024, comprend 178 modules photovoltaïques (348 m<sup>2</sup> actifs) et offre une production estimée à 80'000 kWh/an. Elle fonctionne selon le nouveau modèle RCP mise à jour.

## Le Rocking Chair

Installée sur les 2 pans de toiture et mise en service en juin 2024, l'installation intègre 168 modules photovoltaïques sur une surface active de 330 m<sup>2</sup>, avec une production annuelle estimée à 70'000 kWh. Elle repose sur le modèle RCP récemment actualisé.

### Etat d'avancement des 3 projets restants

#### Musée Jenisch

Compte tenu de la configuration/complexité de la toiture et des aspects liés à la structure technique, ce bâtiment en note 2 à l'inventaire des monuments et sites a fait l'objet de nombreuses discussions avec la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) et la Police des constructions de la Ville courant 2024. Des analyses statiques, ainsi que les exigences en matière de garanties et d'étanchéité sont à l'étude afin de soumettre un projet définitif cohérent avec les critères d'intégration esthétique de l'installation photovoltaïque. Sa réalisation est prévue en 2025 en coordination avec la direction du musée.

#### Théâtre du Reflet

Ce bâtiment, inscrit dans le cadre des discussions sur le projet de guide solaire pour un contexte à haute valeur patrimoniale, fait l'objet de discussions avec le Canton. Une annonce d'installation officielle a été formulée fin 2024, et un retour de la part du Canton et de la Police des constructions est attendu début 2025. Le cahier des charges étant finalisé, les invitations à soumissionner seront lancées dans la foulée pour un début du chantier au printemps 2025, en coordination avec la direction du Théâtre municipal.

#### Tilleuls 2

La toiture du bâtiment des Tilleuls nécessite une étude approfondie des contraintes statiques et d'arrachement. Les premières analyses indiquent que la couverture existante devra être remplacée. Le partage des coûts d'investissement est en cours de finalisation avec le copropriétaire, un accord de principe ayant déjà été établi pour un début de chantier en 2025.

### Photovoltaïque et protection du patrimoine

Au cœur de la Ville de Vevey, le bâtiment historique du Poids du Foin récemment rénové bénéficie d'une installation photovoltaïque de 10,75 kWc réalisée avec des tuiles actives. Cette solution esthétique, parfaitement intégrée dans ce bâtiment emblématique, permet une production d'énergie exploitée en autoconsommation sous le modèle RCP. L'électricité produite alimentera une partie des besoins énergétiques du nouveau café-restaurant, renforçant son autonomie.

### Uniformisation des contrats RPC

Pour les installations photovoltaïques sur les bâtiments communaux, un contrat standardisé de RCP (Regroupement pour la Consommation Propre) a été élaboré en 2024 pour uniformiser les règles d'utilisation, d'exploitation et de facturation de l'électricité solaire. Cette démarche permet aux locataires et/ou propriétaires de consommer une énergie renouvelable locale à des tarifs avantageux sur les bâtiments. Avec les évolutions prévues des tarifs d'achat en 2025, incluant une nouvelle répartition heures pleines/heures creuses et des tarifs de reprise trimestriels potentiellement moins favorables en été, l'autoconsommation demeure essentielle pour assurer la rentabilité de l'investissement. Dans l'hypothèse d'un maintien des tarifs pratiqués

de 2025, une analyse approfondie des diverses solutions de stockage devra être envisagée, en tenant compte des caractéristiques spécifiques des profils de consommation des bâtiments.

### Arrivée des CEL - Nouvelles lois fédérales

La modification de la loi fédérale sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité acceptée en juin 2024, introduit entre autres des modèles énergétiques innovants comme les Communautés Électriques Locales (CEL) et le Regroupement dans le Cadre de la Consommation Propre Virtuel (RCP virtuel) respectivement prévus en 2026 et 2025. Ces dispositifs visent à optimiser l'usage de l'électricité renouvelable produite localement.

Dans une CEL, les participants partagent leur production d'énergie au sein du réseau communal, tout en restant individuellement clients des fournisseurs d'électricité.

Le RCP virtuel, en revanche, permet de mutualiser virtuellement l'énergie produite sur des infrastructures existantes et de fonctionner comme un unique client pour le réseau.

Ces modèles présentent de nombreux avantages, que le secteur Energie est en train d'évaluer à travers des études d'opportunité, afin de déterminer leur potentiel d'application.

### Guide solaire sur zones ISOS

Le service de l'Urbanisme a lancé une étude afin d'élaborer un guide solaire opérationnel pour l'intégration solaire dans un contexte à haute valeur patrimoniale. Le secteur Energie a contribué à l'élaboration du cahier des charges pour l'appel d'offres à mandataire et a participé aux différentes séances de coordination. Ce guide devrait être communiqué en 2025.

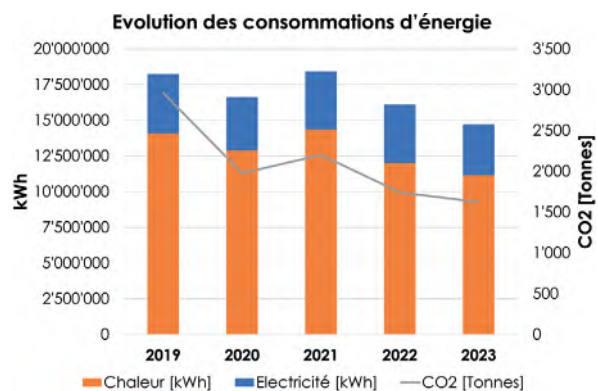
## Bilan énergétique des bâtiments communaux

### Evolution 2019-2023

Une base de données des consommations annuelles d'énergie des bâtiments communaux a été mise en place. Ces données sont également utilisées dans l'outil de suivi Enercoach dans le cadre du label Cité de l'énergie (environ 90 bâtiments suivis).

Une analyse spécifique a été réalisée en 2024 pour dresser un bilan des 5 dernières années, depuis l'engagement de collaborateurs dédiés aux installations techniques. Les résultats ont été présentés en juin 2024 à la ComEn2.

Entre 2019 et 2023, cette analyse montre une diminution tendancielle des consommations de chaleur de l'ordre de 5% par an pour les besoins de chaleur et de 2% par an pour les besoins d'électricité. Couplées aux remplacements des chaudières fossiles par des raccordements au CAD-Gilamont et l'installation de PAC, une diminution des émissions de CO<sub>2</sub> de 11% par an est également constatée.



La part d'énergie renouvelable pour les besoins de chaleur est passée de 24% en 2019 à 50% en 2023. Les données de 2024 ne sont pas encore disponibles au moment de la rédaction de ce rapport et apparaîtront l'année suivante.

#### *Achat de courant certifié Naturemade Star*

La Ville de Vevey s'est engagée depuis 15 ans dans l'achat de courant vert à haute qualité environnementale (courant certifié Naturemade Star) pour ses besoins en électricité dans les infrastructures communales minimisant ainsi l'impact environnemental relatif à ces consommations.

Le contrat d'achat des garanties d'origine a été renouvelé fin 2024 pour les années 2025-2026 couvrant la totalité des consommations d'électricité des infrastructures communales (bâtiments et éclairage public).

#### *Rapports CECB+*

Le Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) évalue la qualité de l'enveloppe d'un bâtiment, son bilan énergétique global et les émissions directes de CO<sub>2</sub>. En 2024, plusieurs bâtiments ont fait l'objet de rapports CECB+ par les différents secteurs du service en vue d'études de travaux de transformation :

- Panorama 17-Clos 9
- Charmontey 41-43 et 45-47
- Simplon 14-16
- La Cheneau

#### **Installations Techniques (IT)**

Le but principal des démarches entreprises pour les installations techniques est de prolonger la durée de vie des installations tout en garantissant leur fonctionnement optimal, la réduction des coûts et consommations énergétiques, et le confort des utilisateurs et utilisatrices.

#### *Préavis N° 16/2023*

Dans sa séance du 15 juin 2023, le Conseil communal a accepté le préavis N° 16/2023 « Demande de crédit cadre de Fr. 1'395'000.— pour la rénovation des sous-stations du CAD-Bleu alimentant les bâtiments communaux ».

#### *Etat d'avancement*

Deux chaufferies supplémentaires ont été assainies en 2024, celle de l'Ancien Collège 1838 à la rue du Collège 30 et celle de l'Ancienne Prison à la rue du Panorama 4.

L'étude pour les deux prochaines chaufferies a déjà débuté en 2024 et les travaux sont prévus pour l'été 2025 à l'Hôtel de Ville et Simplon 24.

#### *Entretien, assainissements et améliorations*

En plus des projets réalisés dans le cadre du préavis N° 31/2023 (voir sous le chapitre du secteur Bâtiment), plusieurs travaux ont également été menés durant cette année dans le cadre du budget d'entretien 2024.

#### *Collège Kratzer*

- Remplacement du système MCR de la ventilation.
- Remplacement des moteurs du système de ventilation de la salle de gymnastique et des vestiaires.

#### *Temple de St-Martin*

- Remplacement des convecteurs de chauffage pour garantir un chauffage efficace et plus réactif permettant de mieux diffuser la chaleur dans le Temple.

#### *Piscine VCP*

- Installation de vannes thermostatiques.
- Remise en état de l'échangeur pour l'intégration du solaire thermique.

#### *Tours de Gilamont*

- Entretien de toutes les gaines de ventilation douce des deux tours afin de garantir un air sain et hygiénique.

#### *Temple de Gilamont*

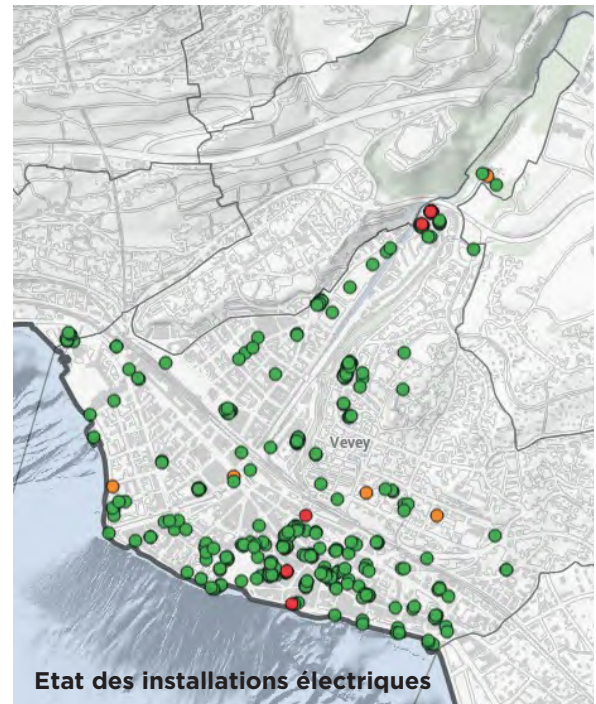
- Remplacement des ventilateurs monobloc.

#### *Immeuble à la rue Louis-Meyer 2*

- Installation d'une distribution de chauffage centralisée à partir des Galeries du Rivage pour les trois logements qui étaient auparavant chauffés en appoint par un système à gaz direct.

#### *Installations électriques*

Conformément à la législation fédérale et l'Ordonnance d'application (OIBT) qui chargent les propriétaires de la responsabilité des contrôles des installations électriques à basse tension, BAT assure à ce jour la gestion des contrôles périodiques des points de consommation électrique des propriétés de la Ville, soit environ 600 compteurs. Toutes les installations contrôlées régulièrement par les organes de contrôle sont conformes et/ou remises en état dans les délais impartis. Un montant de Fr. 20'000.— a été consacré à cet effet.



#### *Interventions non planifiées*

Chaque intervention non planifiée est consignée dans un rapport afin d'avoir un historique et un suivi des défaillances. En 2024, 96 interventions ont été réalisées.

Le fait d'intervenir directement dans les bâtiments permet de mieux connaître les installations et les témoignages des usagers et usagères, d'économiser du temps, d'optimiser les consommations d'énergies et d'éviter de faire déplacer inutilement les entreprises. Ces interventions offrent donc une meilleure qualité de la prestation tout en réalisant des économies financières substantielles. Les concierges tournants participent aussi en soutien au dépannage des installations techniques.

### Remplacement des systèmes d'éclairage

Afin de moderniser l'éclairage des bâtiments en remplaçant les luminaires actuels par des LED, un appel d'offres divisé en deux volets a été lancé auprès de fabricants (fournitures et ouverture d'un compte collectivité).

L'objectif est d'obtenir des prix préférentiels, des solutions techniques de dernière génération avec des critères de durabilité, d'uniformiser la gamme de produits et de bénéficier d'un support ainsi que de garanties. Pour une durée de 2 ans reconductible, l'approvisionnement des luminaires pourra être effectué auprès du fabricant sélectionné.

Un vaste programme de remplacement de l'éclairage est prévu dès 2025 : Parking Vieille Ville, Hôtel-de-Ville, Piscine VCP, Ecole de Charmontey, Théâtre Le Reflet, salles de gym du Collège de la Veveyse, Salle du SDIS à Musée 5.

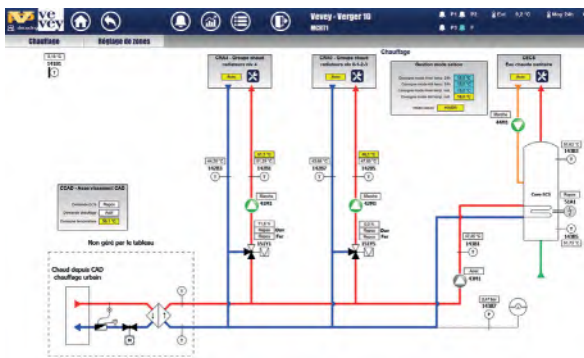
### Mise en fonction du système de supervision

Un système de supervision général a été mis en fonction en 2024 afin de créer une plateforme sur laquelle toutes les données énergétiques disponibles des bâtiments peuvent être rapatriées et à partir de laquelle les modifications de commandes (consignes de température par exemple) peuvent être initiées.

Ce système permet également de traiter les données énergétiques de chaque bâtiment pour affiner les optimisations (ajuster la consommation aux besoins les plus rationnels) et trouver un meilleur compromis avec le confort des utilisateurs et utilisatrices.

Actuellement, 8 bâtiments ont été intégrés à la plateforme avec un ajout des autres bâtiments au fur et à mesure de la mise en place de nouveaux systèmes de suivi.

Cette démarche est réalisée en collaboration avec le service Informatique afin d'assurer l'exploitation de ce système sur les serveurs de la Ville.



### Schéma synoptique installation

#### Exploitation d'energoTOOLS©

Afin de mieux gérer les bâtiments du point de vue de leurs consommations, leur maintenance et leur optimisation, l'outil de gestion energoTOOLS© est maintenant bien déployé sur un total de 52 bâtiments pour lesquels la consommation d'énergie est relevée régulièrement de 1 à 2 fois par mois.

Une baisse de consommation est déjà constatée comme par exemple :

- 13% Ex-EPA
- 16% Ancien Collège 1838
- 13% Ecole du Clos
- 30% Maison du Conseil
- 26% Ecole de la Veveyse

L'outil est également utilisé pour le suivi des modifications de réglages, ce qui permet de maîtriser les paramètres, de déceler les dérives, de mieux connaître le comportement de chaque bâtiment et de garder un historique des actions menées.

De plus en plus de concierges sont formés à l'utilisation de l'application, ce qui leur permet de relever les compteurs manuellement et aussi d'avoir une sensibilité sur la consommation des bâtiments dont ils sont responsables.

Des bilans annuels de consommation permettront à terme d'obtenir des certificats énergétiques dans le cadre de la labellisation Cité de l'énergie.



### Tableau de bord Energy

#### Centralisation des données des compteurs électriques

Le programme de remplacement, mené par Romande Energie, de tous les compteurs électriques par des dispositifs Smart Meters a été accéléré à la demande du secteur Energie. Ces nouveaux compteurs permettent un relevé de la consommation au 1/4 horaire avec une différenciation HP/HC (Heures Pleines / Heures Creuses) ainsi qu'une facturation trimestrielle.

Les données collectées sont transmises de manière sécurisée aux serveurs de la Ville par Romande Energie une fois par jour.

Ces informations et profils de charge permettront d'anticiper et d'analyser le potentiel économique de mise en place du nouveau modèle de Communauté d'électrification locale (CEL).

Les premières liaisons informatiques ont été mises en place en novembre 2024 par le service Informatique. Sur les 166 compteurs, 90 seront opérationnels dès début 2025, tandis que les compteurs des bâtiments consommant moins de 1'000 kWh/an seront remplacés progressivement.

Ce déploiement a également nécessité une mise à jour des comptes clients Romande Energie, incluant la simplification et la régularisation des comptes (suppression des doublons et ajustements des compteurs mal attribués).

#### CGEM-Pénuries énergétiques

La Cellule de gestion des événements majeurs (CGEM) avait été activée en été 2022 afin de faire face aux risques de pénuries énergétiques annoncées et maintenue en activité pour la saison hivernale 2023-2024 afin de continuer des travaux de préparation aux différentes phases de crises de la confédération pour l'électricité (OSTRAL) et le gaz (OIC).

Le niveau de risque de pénuries énergétiques s'étant fortement réduit pour l'hiver 2024-2025, une mise à jour des plans de mesures pré-contingentement et contingentement n'a pas été nécessaire. Cependant, nous avons continué les travaux électriques permettant de raccorder les génératrices aux bâtiments ciblés.

Les génératrices sont maintenant stockées en lieu sûr et sont testées au minimum une fois par année, afin de garantir leur bon fonctionnement.

#### Commissions

##### Commission du FEDD

Cette commission est composée de 2 municipaux, de 5 membres de la ComEn2, de la déléguée à la durabilité et du délégué à l'énergie.



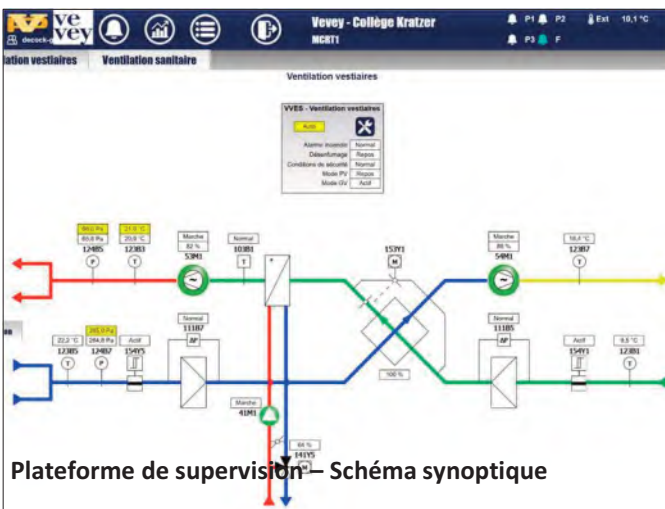
Travaux photovoltaïques – Stade de Copet



Journée formation solaire – Collège de la Veveyse



AOG photovoltaïque – Conférence de lancement



Plateforme de supervision – Schéma synoptique



RET intercommunal – Conférence de presse



Visite de la DGE – Toiture Maria-Belgia 16



Nouvelle sous-station CAD-Bleu – Collège 1838

Elle se charge de proposer à la Municipalité l'octroi des subventions aux demandes satisfaisant les conditions requises après traitement et analyse des demandes par les services responsables de la gestion du FEDD.

### Manifestations

#### *Forum des Communes – Romande Energie*

La 4<sup>e</sup> édition qui a eu lieu le 2 mai 2024 fut l'occasion pour le secteur Energie de présenter la politique énergétique de la Ville de Vevey en matière de rénovation avec le retour d'expérience de la 1<sup>re</sup> itération du projet Vevey-Rénove et les améliorations apportées pour la 2<sup>e</sup> itération de ce projet.

#### *Stand accueil nouveaux habitants et nouvelles habitantes*

Le 6 mai 2024, le secteur Energie a présenté ses activités dans le cadre de la soirée d'accueil des nouvelles habitantes et nouveaux habitants. Environ 160 participantes et participants, ainsi qu'une quarantaine d'associations et de partis politiques ont participé à cet événement.

#### *Ginkgo*

Une matinée d'information a été organisée le 22 mai 2024 en collaboration avec le secteur Energie pour permettre à une dizaine de jeunes d'en apprendre plus sur les formations et métiers du solaire.

Une visite de l'installation photovoltaïque sur le toit du collège de la Part-Dieu a été suivie d'une présentation dispensée par un collaborateur du secteur Energie.

#### *Matinée pédagogique*

Pour inaugurer l'installation photovoltaïque sur le bâtiment de l'UAP de la Veveyse, une journée pédagogique réunissant le corps enseignant et les élèves du Collège de la Veveyse a été organisée le 28 mars 2024 par le secteur Energie. Elle a permis de présenter les enjeux liés à la production d'énergie renouvelable et le fonctionnement d'une installation solaire photovoltaïque, et de répondre aux différentes questions des élèves.

#### *Visite du Conseil communal de Corsier*

A l'occasion de la sortie annuelle du Conseil communal de Corsier-sur-Vevey du 7 septembre 2024, une visite de la centrale du CAD-Gilamont a été organisée. Ce fut également l'occasion pour la Ville de présenter sa stratégie d'approvisionnement énergétique appliquée au développement des réseaux thermiques.

#### *Visite de la Direction générale de l'environnement de l'Etat de Vaud*

Dans le cadre d'une sortie du DGE-Club (Club de la Direction générale de l'environnement de l'Etat de Vaud), une visite du projet exemplaire de la toiture végétalisée couplée à une centrale photovoltaïque du bâtiment communal situé à Maria-Belgia 16 a été organisée le 19 septembre 2024.

La Ville en a profité pour présenter sa stratégie et les actions menées pour favoriser le développement des centrales photovoltaïques sur le territoire. Le concept de végétalisation détaillée a ensuite été présenté. L'installation a ensuite pu être observée directement en toiture avec une experte botaniste et biodiversité.

### Collaboration, échanges d'expériences et conseils

#### *Partenariat romand décarbonation*

La principale réalisation de ce partenariat est le projet d'appel d'offres groupé (AOG) pour le pho-

tovoltaïque présenté plus haut dans ce rapport. Le secteur Energie de la Ville de Vevey était responsable du pilotage et de la coordination de ce projet intercommunal dont les résultats définitifs devraient être connus courant 2025. À ce jour, près de 200 propriétaires ont participé à l'appel d'offres sur les communes d'Echallens, Froideville, Cugy (VD), Belmont-sur-Lausanne, Pully, Vevey, La Tour-de-Peilz et Montreux.

D'autres projets sont en cours de réflexion au sein du partenariat décarbonation, notamment sur la thématique du soutien et de l'accompagnement des propriétaires en matière de rénovation énergétique.

#### *Autres communes*

Le secteur Energie collabore régulièrement avec ses homologues d'autres villes afin d'échanger les bonnes pratiques. Le secteur Energie participe également aux événements organisés par Cité de l'énergie dans le cadre d'échange d'expérience entre les communes.

#### *Conseil à la population*

Le secteur Energie est régulièrement sollicité par les propriétaires de bâtiments et les citoyens et citoyennes afin de les aiguiller dans leurs projets énergétiques.

### Secteur Sécurité

#### Organisation

Le secteur Sécurité est composé d'un responsable de secteur, d'un chargé de sécurité à l'inspectorat des chantiers et d'un chargé de sécurité en Médecine, sécurité et santé au travail (MSST).

#### Cellule de gestions des évènements majeurs (CGEM)

La Cellule n'a pas été mise sur pied en 2024. Il a été dès lors décidé de former la Municipalité, ainsi que les cheffes et chefs de service, au travail de démarrage d'une crise. Cela a été possible grâce à l'appui d'un prestataire externe spécialisé dans la gestion de crise.

#### Inspectorat des chantiers de la Riviera

L'Inspectorat des chantiers de la Riviera (ICR) a contrôlé 720 chantiers sur l'année civile, sur l'ensemble des communes partenaires, dont 101 sur la commune de Vevey. En 2024, cela a engendré 1'089 visites sur sites (178 pour Vevey) et 2018 actions administratives (744 pour Vevey), que sont les validations pour les autorisations de fouilles et le dépôt sur le domaine public délivrées par le service des Travaux publics, espaces verts et entretien, ainsi que d'autres démarches telles que les autorisations pour les grues, les échafaudages et le travail avec hélicoptère.

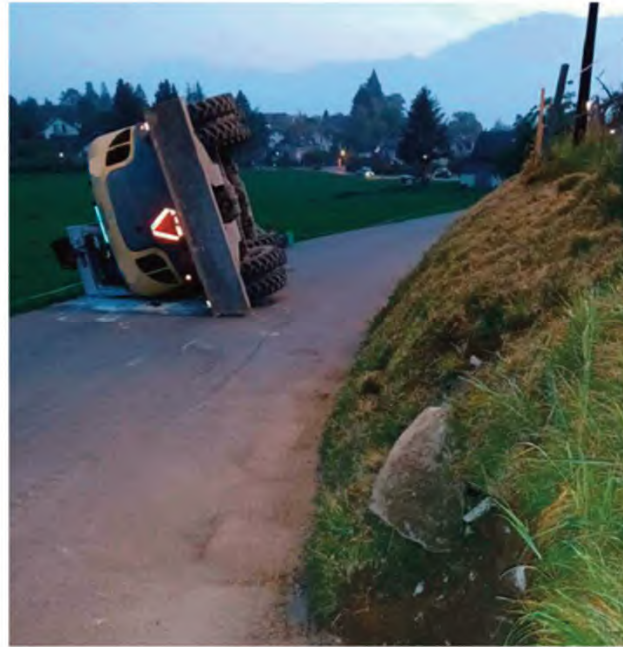
De nouvelles facilités administratives en ligne ont également été créées afin de rendre plus faciles les différentes démarches tant pour les requérants et requérantes que pour l'ICR.

Dans le cadre de la refonte de la convention, laquelle est prévue avant la fin de la législature, il a été convenu de concevoir un règlement des contraventions permettant à l'ICR, conformément à la LATC et au RPAC, de sanctionner les entreprises ne respectant pas les règles en vigueur.

#### Prévention des incendies

Notre spécialiste en prévention incendie poursuit ses missions de :

- contrôle et de mise en sécurité des bâtiments communaux ;
- travaux courants de maintien de l'état sécuritaire des bâtiments communaux ;



- mise en place des éléments de signalétique pour les évacuations dans les garderies et UAPE ;
- formation du personnel des garderies et UAPE à l'évacuation des structures d'accueil ;
- contrôle général du parc des bornes hydrantes de la commune ;
- modernisation de la mise en passe des bâtiments communaux ;
- contrôle périodique des installations de paratonnerres.

#### Contrôle d'accès

L'intégration des systèmes de contrôle d'accès de nos bâtiments s'est poursuivie avec le stade de Copet, la salle de sport des Galeries du Rivage, la deuxième étape de l'Hôtel-de-Ville, le service de la Culture (rue du Conseil 8), le collège de la Part-Dieu, les bâtiments locatifs du boulevard Henri-Plumhof 2 à 10, la piscine de Vevey-Corseaux Plage et le Musée Suisse de l'appareil photo.

#### Médecine, sécurité et santé au travail (MSST)

La 2<sup>e</sup> phase du déploiement des défibrillateurs avec l'installation de 9 appareils, principalement en accès libre dans l'espace public. Les bâtiments dans lesquels a été installé un défibrillateur sont les suivants : Musée Jenisch, Salle de sport de l'Avi-ron, théâtre de l'Oriental, loge du concierge du

camping de la Pichette, Salle del Castillo, Maison du Conseil, halle de voirie, déchetterie communale, rue du Panorama 17 (parking Veille Ville)

#### Commissions politiques et vœux

##### Commissions politiques

Le service Bâtiments, gérance et énergie est présent ou régulièrement convié aux commissions suivantes :

- La commission des finances (CoFi) pour la défense des projets inscrits au plan des investissements.
- La commission de gestion (Cogest) pour les visites des immeubles et propriétés communales.
- La commission de l'environnement et de l'énergie (ComEn2) pour la présentation des préavis ayant une composante énergétique, ainsi que pour les discussions sur toute problématique énergétique, en particulier la planification énergétique territoriale.
- La commission municipale de sécurité (Com-Sec), en regard de la sécurité du personnel communal, des infrastructures et bâtiments communaux.
- La commission d'aménagement du territoire (CAT) pour prendre part aux discussions sur le développement des outils de planification.

*Pascal Molliat, municipal  
Claude Lehrian, chef de service*

#### Vœux de la commission de gestion 2024

*Vœu 14/2024*

*La commission de gestion souhaite une meilleure coordination entre le service de la Culture et le secteur Gérance du service Bâtiments, gérance et énergie à propos de la Bottolière, afin d'offrir une prestation plus claire aux utilisateurs et utilisatrices du lieu, en particulier l'Association culturelle La Bottolière.*

Réponse : Le principe de gestion des locaux des Anciennes prisons a été défini et communiqué aux utilisateurs et en particulier à l'association de la Bottolière en juillet 2022. Le principe est que l'attribution des espaces et l'organisation d'activités culturelles dans l'enceinte du bâtiment relèvent des compétences du service de la Culture, qui ainsi supervise la vie dans le bâtiment. Toute question administrative relative aux baux à loyer, à l'entretien et la réservation des locaux relève de la compétence du service Bâtiments, gérance et énergie. Ainsi les prestations sont clairement définies et peuvent être classées comme suit : le service de la Culture pour le contenu et le service des Bâtiments pour le contenant.

Suivi : Une visite du bâtiment est planifiée pour le mois de mars 2025 par le service de la Culture. Cette visite sera effectuée par les deux services concernés afin d'évaluer l'occupation des locaux et prendre des mesures si nécessaire, notamment en matière de prévention incendie.



# 213

Le service de la Famille, de l'éducation et du sport a pour mission d'offrir des prestations publiques performantes et de qualité. Avec ses secteurs, le service anticipe et répond de manière dynamique aux besoins et attentes de la population.

## SERVICE DE LA FAMILLE, DE L'ÉDUCATION ET DU SPORT

Camps scolaires aux Mosses dès octobre  
© Les Chalets des Mosses S.A.



## Présentation

Le service de la Famille, de l'éducation et du sport a pour mission d'offrir des prestations publiques performantes et de qualité qui répondent aux besoins de la population. Avec ses secteurs, le service anticipe et répond de manière dynamique et concertée aux attentes de la population.

En phase avec les enjeux démographiques, sociaux et environnementaux auxquels la Ville doit faire face, il mène aussi à bien des projets durables, qui respectent la politique portée par les autorités et les budgets alloués. Il coordonne, favorise et soutient les actions, ainsi que les projets portés par ses secteurs et ses partenaires.

## Organisation

Le service est dirigé par une cheffe de service (1.0 EPT), soutenue dans sa tâche par une équipe de direction composée depuis mai 2024 d'une adjointe à la cheffe de service (0.8 EPT), aussi responsable du secteur éducation, d'une adjointe administrative (0.8 EPT) en charge entre autres de la gestion du personnel (3 personnes, 2.6 EPT) lié aux activités des camps scolaires à la montagne, d'une responsable du secteur famille (0.8 EPT) et d'un responsable du secteur sport (1 EPT).

Les deux conseillères sociales école-famille (1.2 EPT) sont sous la responsabilité de la cheffe de service.

Privilégiant l'autonomie et le développement de compétences, le management collaboratif du service contribue à l'agilité de l'ensemble des équipes pour déployer des prestations et des projets de qualité.

## Ressources humaines

Après deux vacances de postes de responsable sur une très longue durée (17 mois pour le secteur Education et 14 mois pour le secteur Famille), l'équipe de direction a été complétée et réorganisée 2024, avec la nomination d'une adjointe à la cheffe de service, également responsable du secteur éducation (dès mai), d'une responsable du secteur famille (dès juillet) et la pérennisation du poste d'adjointe administrative (dès mai).

Les secteurs Famille et Education ont eux aussi été renforcés : engagement d'une répondante finances et administration pour le secteur Famille et le Réseau VV (0.8 EPT, dès octobre), et engagement d'une deuxième chargée de projets pour assurer la coordination des projets liés à la rénovation du bâti scolaire en particulier (0.6 EPT, dès fin août). Dans le cadre du service, seul le poste finances et administration a fait l'objet d'EPT complémentaires, les autres postes ayant bénéficié de dotations déjà existantes, mais réaffectées. A fin 2024, le service comprenait un total de 265 personnes (personnel fixe, auxiliaire avec contrat à durée maximale, apprentis, apprenties et stagiaires longue durée) équivalent à 173.24 EPT, dont 193 avec un contrat de travail fixe (136.79 EPT).

Les guichets des trois secteurs sont ouverts au public tous les matins, 48 semaines par année.

## Collaborations et représentations

Le Conseil d'établissement (22.1, 25.3, 3.6 et 25.11) et la Commission sport (4.12) se sont réunies sous la présidence de Laurie Willommet, municipale. Le Conseil de Fondation du Fonds des écoliers de Vevey à la montagne, également présidé par Laurie Willommet, s'est rassemblé le 16.5. Le service a également participé aux séances des commissions permanentes et ad hoc de la Ville où sa présence était requise. Il était également présent aux comi-

tés de pilotage et autres commissions techniques en lien avec les projets portés par ses secteurs et les services de la Ville. Les directions des deux établissements scolaires de Vevey, les services communaux de la région et les directions des réseaux d'accueil de jours des enfants, ainsi que les associations que la Ville soutient via son service ont été régulièrement rencontrés. D'autres séances ont également été organisées avec les autorités cantonales (DGEO, UOP, FAJE et SCAJE en particulier).

## Faits marquants

Parmi les éléments importants de 2024, citons la réalisation de la première phase de la stratégie de rénovation des préaux scolaires pour les rendre plus frais, plus ludiques et plus conviviaux. Des ateliers participatifs ont été organisés en vue de la rénovation majeure du préau du collège de la Veveyse, intégrant élèves et corps enseignant. Ce premier projet de rénovation a été soumis à la municipalité à fin 2024 en vue de sa réalisation pour la rentrée scolaire 2025. Le projet de rénovation du préau du Collège des Crossets a également été initié en 2024, pour un préavis commun avec le service des Travaux publics, espaces verts et entretien qui suivra en 2025. Une collaboration a également été établie avec la Fondation Paint a Smile grâce à un financement de l'entreprise Nestlé : des fresques colorées embellissent désormais les préaux du Collège de La Part-Dieu et de l'Ecole des Moulins dans le cadre de projets participatifs avec les élèves et le corps enseignant de ces différents collèges.

Autre fait marquant, la fermeture pour rénovations du chalet communal La Cheneau à Château-d'OEx. Fermé dès avril 2024 le chantier aboutira au printemps 2026 à une importante transformation pour une utilisation optimisée et inclusive du site. Dans l'idée de continuer à offrir aux élèves de Vevey des séjours à la montagne durant la fermeture de La Cheneau, des chalets de remplacement ont été loués, aux Pléiades en juillet, pour l'accueil des camps d'été, puis aux Mosses, dès octobre, pour celui des camps scolaires.

Afin de répondre aux besoins croissants en matière d'intégration, le service a équipé des espaces scolaires dédiés dans le Collège de la Veveyse pour favoriser un accueil adapté d'élèves ayant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) notamment.



Le service a également collaboré avec service des Bâtiments, gérance et énergie pour les futurs aménagements de l'espace préscolaire de 88 places en construction à la rue des Moulins 11. Ce site visera dans un premier temps à héberger les enfants et le personnel de la structure Marionnettes pendant la durée des travaux de rénovation prévus dès 2027. En matière sportive, le service a monté de décembre à février une patinoire provisoire dans un modèle réduit à la place du 14-Juin ; il a également présenté un préavis pour la rénovation du terrain de Copet 1 et initié les premières démarches en faveur du deuxième projet de skatepark qui sera construit à côté de la place du 14-Juin en 2025. Enfin, citons la première participation de la Ville de Vevey à la célébration de la Journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre. Forte du slogan « *L'avenir est à toi* », et grâce à différentes actions (cinéma, contes, illustrations des enfants), une journée de sensibilisation à la défense des droits de l'enfant, organisée par le service, a rencontré un franc succès. Elle sera reconduite en 2025.



### Secteur Famille Présentation

Le secteur Famille contribue au soutien des familles et au développement des enfants en favorisant au quotidien la conciliation vie familiale et vie professionnelle. Il réalise cette mission grâce à ses prestations d'accueil collectif pré et parascolaire, regroupées au sein du Réseau d'accueil de jour des enfants de Vevey (Réseau VV), ainsi que par une offre d'accueil de midi en réfectoire, de devoirs et d'études surveillés. Le secteur mène une politique de l'enfance inclusive et place le développement de l'enfant au cœur de son action.

### Organisation

Sous la responsabilité d'une responsable du secteur, le secteur Famille comprend plusieurs pôles :

un pôle pédagogie pour assurer la coordination pédagogique et les relations avec l'ensemble des structures d'accueil collectif du Réseau VV, un pôle qualité et inclusion pour garantir une approche intégrative et adaptée à tous les enfants pris en charge, un pôle administration chargé de la gestion de l'ensemble des projets et services administratifs destinés aux parents des enfants inscrits et, enfin, un pôle technique assurant le suivi des travaux à réaliser au sein des structures, ainsi que la livraison des repas produits par les trois cuisines des structures communales d'accueil collectif (Ateliers, Marionnettes et Cèdres).

Le secteur peut compter depuis septembre sur l'engagement d'une répondante finances et administration (0.8 EPT), chargée de l'établissement des budgets du secteur et du Réseau VV, tout en assurant les suivis nécessaires auprès des autorités et partenaires (SCAJE, FAJE, NESTLE, etc.).

### Ressources humaines

Composition au 31.12.2024:

Personnel permanent : 168 personnes (116.34 EPT), dont :

Personnel encadrant : 1 responsable de secteur (0.80 EPT)

3 adjointes (2.2 EPT)

1 répondante finances et administration (0.80 EPT)

1 chargée de projets (0.9 EPT)

Personnel administratif : 9 personnes (5.35 EPT)

Personnel technique : 2 personnes (1.5 EPT)

Personnel encadrant dans les structures d'accueil collectif pré et parascolaire :

5 responsables (3.98 EPT)

4 directrices (3.4 EPT)

4 directrices adjointes (2.45 EPT)

Personnel éducatif : 119 personnes (81.70 EPT)

Personnel de cuisine : 20 personnes (13.26 EPT)

Personnel en apprentissage : 1 cuisinier, 12 assistants socioéducatifs ou assistants socioéducatifs (ASE), 1 AFP d'aide en soins et accompagnement, 1 employé de commerce (15 EPT)

Stagiaires : 10 stagiaires (9.6 EPT)

Personnel auxiliaire avec contrat à durée déterminée : 36 personnes (8.49 EPT) y compris le personnel auxiliaires payé à l'heure.

### Faits marquants

#### Engagement d'une responsable de secteur et d'une répondante finances et administration

Après 14 mois de vacance de poste, une responsable de secteur a été engagée en juillet 2024. À court et moyen terme, elle se concentrera, entre autres, sur l'optimisation de l'organisation du secteur et sur la mise en œuvre de projets visant à améliorer le taux d'occupation dans nos structures et à renforcer leur bonne gouvernance.

Le poste pour la répondante finances et administration pour le Réseau VV, créé en 2023 et redoté en 2024 a permis l'engagement d'une spécialiste à 0.8 EPT pleinement dédiée aux finances du Réseau et du secteur.

#### Mise en place d'une plateforme pédagogique

Des journées dédiées à la pédagogie ont été mises en place en 2024 ; planifiées toutes les six semaines, ces journées réunissent les directions des structures d'accueil pré et parascolaire Animées par les adjointes pédagogique et qualité et inclusion, ces rencontres abordent des thèmes liés à la prise en charge des enfants et à l'accompagnement des familles. Des personnes externes peuvent être invitées pour renforcer les collaborations et approfondir des connaissances spécifiques.

## Réduction du nombre de places dans deux structures d'accueil préscolaire

Dans le cadre des exigences de mises en conformité de nos structures vieillissantes, le SCAJE a exigé, pour des raisons sécuritaires notamment, des mesures compensatoires effectives dès la rentrée 2024 ; un plan d'aménagement a ainsi été validé diminuant la capacité d'accueil de 3 places pour la structure Marionnettes et de 4 places en nurserie pour la structure Barcarolle, avec un renforcement du personnel pour cette dernière.

### Plan des investissements

Les projets suivants sont inscrits au plan des investissements de la législature 2021-2026 :

#### Objets en cours

- Acquisition de mobilier et d'équipement - 2023-2025 - Cèdres
- Acquisition de mobilier et d'équipement - 2023-2025 - Marionnettes
- Acquisition et aménagement d'une garderie à la Rue de la Valsainte 35 - Compte d'attente

#### Objets à engager

- Création d'une garderie de 44 places
- UAP Cèdres - Création de 12 places - Participation aux frais du propriétaire et mise aux normes
- Acquisition de mobilier et d'équipement 2025-2027
- Pavillons Prairie - Nouvelle construction UAP
- UAP Site Crédeiles - Installation de conteneurs provisoires pour 72 places, en lien avec rénovation/agrandissement UAP Crédeiles
- UAP Site Charmontey - Construction 48-60 places via transformation Maison du Cimetière

#### Inventaire

- UAP Site Charmontey - Création d'un réfectoire et de places UAP 7-8P en lien avec le projet de nouveau collège sur le site des Pavillons scolaires
- UAP Site Part-Dieu - Rénovation/agrandissement UAP Crédeiles (72 places) ou site Prairie
- UAP Site Veveyse - Création de 48 places pour regroupement Cèdres/Barcarolle sur un site unique proche de l'école

## Changements

Après le départ du responsable de l'UAP Veveyse, qui a dirigé la structure pendant cinq ans, sa fonction a été partiellement assurée par la responsable de l'UAP Crédeiles, sous la supervision de la responsable du secteur Famille. Un nouveau responsable a été recruté fin 2024, avec une prise de fonction prévue au 1er février 2025.

### Chiffres clés au 31 décembre

243 places d'accueil collectif préscolaire, avec trois niveaux distincts en fonction de l'âge des enfants : nurserie (4 mois → 18/24 mois), trotteurs (18/24 mois → 30/36 mois) et moyens (30/36 mois → 4 ans). 380 places d'accueil en unité d'accueil pour écolières et écoliers (UAP) réparties sur 11 structures (1-8P Harmos : 4 ans → 11/12 ans).

60 places d'accueil 7-8P au réfectoire Aviron.

50 places d'accueil 9-11S au réfectoire Kratzer et 50 places picnic au Collège Kratzer également.

122'257 repas ont été confectionnés dans les 3 cuisines de production du secteur.

27'325 repas ont été livrés par la Fondation Beau-Séjour.

Plus de Fr. 121'000.- de soutien supplémentaire aux familles du Réseau VV offert par la FAJE via un rabais de 20% sur la facture de placement du mois de novembre.

## Espaces d'accueil préscolaire (EAP)

La Ville offre des prestations d'accueil pour des enfants de 4 mois (nursérie) jusqu'à l'âge d'entrée à l'école obligatoire dans quatre structures propriété de la Ville totalisant 243 places. 14 places supplémentaires pour des trotteurs et des moyens sont mises à disposition par l'association Les Galopins, membre du Réseau VV.

La demande en places d'accueil dans la tranche d'âge 0-4 ans est toujours importante. Fin 2024, 228 enfants (170 enfants nés et 58 à naître) étaient encore en liste d'attente pour une place en accueil préscolaire à Vevey. Le temps d'attente pour une place reste, cette année encore, en moyenne de 18 mois.

En attendant les rénovations prévues, la structure des Marionnettes a réorganisé ses espaces de vie en transférant les écoliers accueillis dans son UAP dans le bâtiment de la Campanule et en regroupant les moyens dans celui des Marionnettes. Cette réorganisation a permis une prise en charge améliorée pour les enfants et leurs familles avec la création d'un espace dédié aux écolières et écoliers dans un environnement plus calme, et de meilleures conditions de travail pour le personnel éducatif en particulier.

Des travaux de maintenance et d'embellissement ont été effectués dans les structures d'accueil collectif de la Ville. Ainsi, une terrasse en deck a été construite dans la structure Les Cèdres ; destinée aux enfants de la nurserie elle leur offre désormais un espace extérieur sécurisé et agréable. Dans la structure Les Ateliers, des travaux de réfection se sont poursuivis cette année, avec la pose de plaques de plexiglas afin de protéger efficacement les surfaces murales des dégradations, tout en assurant une meilleure durabilité des installations.

## Unités d'accueil parascolaire (UAP)

La Ville propose des solutions d'accueil pour les élèves de la scolarité obligatoire, de leur entrée en 1ère année jusqu'à la 8<sup>e</sup> année primaire. Le secteur famille gère ainsi 10 UAP ouvertes en dehors des heures d'école de 6h30 à 19h00 pour des élèves de 1 à 6P Harmos. Un accueil à l'UAP Aviron est également accessible l'après-midi pour les élèves de 7-8P avec un accueil en réfectoire sur la pause de midi, à l'exception du mercredi.

À la rentrée d'août 2024, toutes les structures affichaient complet. La demande en place d'accueil reste toujours importante : fin 2024, 97 enfants d'âge scolaire étaient inscrits et inscrites en liste d'attente, parmi lesquels 64 enfants dont les deux parents annonçaient être engagés et engagées professionnellement.

Cette situation reste, comme les années précédentes, préoccupante pour les familles et le secteur, son dispositif n'ayant à fin 2024 aucune possibilité d'augmenter sa capacité d'accueil.

La prestation de permanence durant les vacances scolaires est proposée aux enfants qui fréquentent les UAP sur 9 des 14 semaines de vacances scolaires. Cette prestation rencontre un franc succès. Sur 2024, 210 enfants ont été inscrits à une ou plusieurs des semaines de permanence vacances. Depuis cette année, la direction de la permanence vacances est assurée par la responsable de l'UAP Aviron.

Un projet de jardin potager a été lancé en collaboration entre une classe de 1-2P du Collège du Clos et les enfants de 3-6P accueillis à l'UAP Clos, dans une perspective éducative et de promotion de la durabilité ; une parcelle en friche, mise à disposition par la Ville de Vevey au début d'année 2024, a permis de débiter cette initiative. L'objec-

tif est d'ancrer les acquis en formant les élèves de 2P, qui deviendront des enfants ressources dès la 3P et à l'UAP Clos, assurant ainsi la pérennité du projet grâce à une transmission entre pairs.



Plusieurs projets d'aménagement et d'amélioration ont également été réalisés dans les différentes structures d'accueil collectif parascolaire de la Ville. Ces initiatives ont permis d'améliorer les infrastructures existantes et répondre aux besoins des enfants, du personnel et des familles. Ainsi, à Crédeiles, grâce à la fabrication de nouveaux vestiaires sur mesure et à une réorganisation optimisée de l'espace, la capacité a été augmentée, améliorant significativement l'accueil et le confort des enfants.

#### Réfectoires et devoirs/études surveillés

Les prestations parascolaires incluent l'accueil de midi en réfectoire ainsi que les devoirs et études surveillés. Une équipe de 17 collaborateurs et collaboratrices assure l'encadrement et la surveillance des élèves durant la pause de midi et après l'école, dans les différents collèges veveysans. Les élèves de 7 et 8P des collèges Clos et Galeries du Rivage sont accueillis au réfectoire l'Aviron, qui dispose de 60 places. Quant aux élèves de 9 à 11S, ils ont accès au réfectoire du collège Jean Kratzer, offrant une capacité de 50 places.

Depuis l'automne 2023, une prestation supplémentaire de pique-nique a été introduite dans ce collège. Jusqu'à 60 élèves, certains jours de la semaine, peuvent ainsi réchauffer et consommer leur repas maison sous la supervision d'une accueillante, tout en profitant d'un espace de rencontre en dehors des cours. Face à son succès, le service, en accord avec l'école, a décidé de pérenniser cette prestation.

#### Installation d'antennes WiFi et informatisation

La Municipalité, sur proposition des services de la Famille, de l'éducation et du sport et du service des Systèmes d'information, a décidé de revenir sur sa décision du 22 août 2022 et d'autoriser le déploiement d'antennes WiFi dans toutes les structures d'accueil collectif n'ayant pas encore bénéficié d'un câblage informatique. Cette initiative vise à assurer un environnement numérique performant, sécurisé et adapté aux besoins. Aux Ateliers, structure équipée d'un câblage depuis 2022, un projet d'informatisation a été lancé : afin d'optimiser la communication entre la direction et les équipes pédagogiques, chaque groupe a été équipé d'ordinateurs portables. Les informations sont ainsi transmises en temps réel, permettant aussi une meilleure gestion des demandes et une organisation plus efficiente des échanges.

#### Réseau VV

Le Réseau d'accueil de jour des enfants de Vevey (Réseau VV) a été régulièrement représenté au-

près des instances cantonales, FAJE, FRAJE et SCAJE notamment.

En termes de prestations, le Réseau VV offrait au 31.12.2024 257 places en accueil préscolaire (243 places dans les structures de la Ville et 14 places dans la structure associative Les Galopins), occupées en moyenne par 458 enfants entre 4 mois et 4 ans. Les 380 places d'accueil parascolaire communales ont accueilli 554 élèves entre 4 et 12 ans (1P à 8P Harmos).

Au total ce sont 1'140'570 heures, équivalent à 91'245 journées de 12,5 heures qui ont été consommées par les enfants du Réseau.

L'Accueil familial de jour, géré par la Commune de La Tour-de-Peilz pour le Réseau VV, regroupait 3 coordinatrices et 27 accueillantes en milieu familial au 30.6.2024, pour 129 enfants inscrits, 80 en âge préscolaire et 49 en parascolaire.

*Melania La Rocca, responsable secteur famille  
Tetyana Zhang, adjointe administrative*

## Secteur Education

### Présentation

Le secteur a pour mission de mettre à disposition des écoles des prestations et un dispositif scolaire de proximité et de qualité dans le respect de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO).

### Organisation

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2024, le secteur est placé sous la responsabilité directe de l'adjointe à la cheffe de service. Cette dernière gère ainsi une équipe administrative et technique de huit personnes chargées des prestations en lien avec les établissements scolaires de Vevey et les autres partenaires (PPLS, OROSP, etc.). Elle coordonne et supervise également les projets du service.

Le secteur est aussi en charge de l'organisation de séjours à la montagne pour les élèves et enfants de Vevey sous la supervision de l'adjointe administrative du service. A cette fin, il exploite le chalet communal La Cheneau à Châteaud'OEx pour l'accueil hebdomadaire des camps scolaires et d'été. Depuis avril et jusqu'au printemps 2026, le chalet est fermé pour cause d'importants travaux de rénovation. Représentant les usagères et usagers, le secteur éducation a participé à de nombreuses séances en lien avec les travaux de transformation en cours.

Pour continuer à offrir des séjours à la montagne, la Ville a loué des chalets de remplacement, aux Pléiades pour les camps d'été en juillet, puis aux Mosses, dès octobre et jusqu'à la réouverture de La Cheneau en 2026 pour les camps scolaires notamment.

### Ressources humaines

Composition au 31.12.2024 :

*Secteur éducation :*

Personnel permanent : 9 personnes (7.3 EPT), dont :  
Responsable et adjointe à la cheffe de service : 1 personne (0.8 EPT)

Personnel administratif : 3 personnes (2.4 EPT)

Personnel technique : 2 personnes (2 EPT)

Service dentaire : 1 personne (0.6 EPT)

Personnel projets : 2 personnes (1.5 EPT)

Personnel technique auxiliaire: 2 personnes (0.5 EPT)

*Séjours à la montagne :*

Personnel permanent : 4 personnes (3.4 EPT)

Responsable et adjointe administrative du service : 1 personne (total : 0.8 EPT)

Animation : 1 personne (1 EPT)

Cuisine : 2 personnes (cuisinier : 1 EPT et aide de cuisine : 0.6 EPT)

Personnel auxiliaire :

Animation : 1 personne (0.83 EPT)

Veilleur de nuit : 1 personne (0.87 EPT)

Aide de cuisine : 1 personne ponctuellement

Monitrices et moniteurs : 14 personnes lors des camps scolaires d'hiver

De nombreuses personnes auxiliaires engagées ponctuellement pour les camps scolaires et d'été en particulier complètent les différentes équipes.

*Santé scolaire :*

1 médecin engagée sous contrat d'auxiliaire pour les deux établissements scolaires.

9 médecins-dentistes sous convention en charge des dépistages pour les élèves de la scolarité obligatoire de Vevey.

### Faits marquants

#### Rénovation et développement du bâti scolaire

En 2024, la réflexion sur le dispositif d'accueil scolaire et parascolaire s'est poursuivie en collaboration étroite avec les directions des établissements scolaires et le service des Bâtiments, gérance et énergie.

*Projet de collèges provisoire du SIGE et du Rivage*

C'est notamment dans le cadre des projets des collèges provisoires de l'Aviron (sur le site du SIGE) et du Rivage que le secteur a collaboré avec le service Bâtiments, gérance et énergie pour apporter son expertise technique et ses connaissances des besoins scolaires. Il a également été en charge de faire le lien entre la Ville et les établissements scolaires afin de répondre au plus près aux besoins.

*Travaux de rénovation du secrétariat de l'EPS dans le bâtiment de l'Ancien collège 1838*

En collaboration avec le service Bâtiments, gérance et énergie, le secteur s'est chargé de la rénovation globale du secrétariat de l'Établissement primaire et secondaire et de son ameublement.

#### Plan des investissements

Les projets suivants sont inscrits au plan des investissements de la législature 2021-2026 :

Objets en cours :

- Réaménagement du préau du Collège de la Veveyse - Compte d'attente
- Acquisition de mobilier et d'équipements 2023-2025 Etablissement primaire
- Acquisition de mobilier et d'équipements 2023-2025 Etablissement secondaire
- Projet bioéducatif aux Monts-de-Corsier En Salauroz - Compte d'attente
- Collège provisoire Aviron (SIGE) - Mobilier et installations scolaires
- Collège provisoire Aviron (SIGE) - Préau
- Ecole à la montagne La Cheneau - Mobilier
- Collège modulaire Rivage - Exploitation et mobilier

*Objets à engager*

- Cheneau - Rénovation garages, aires de jeux et aire sportive et terrasse
- Aménagement Monts-de-Corsier - Parcelle 526
- Acquisition de mobilier et d'équipement 2025-2027
- Aménagement des préaux scolaires

*Inventaire*

- Collège à Gilamont (Copet 3)

#### Prestations scolaires et extrascolaires

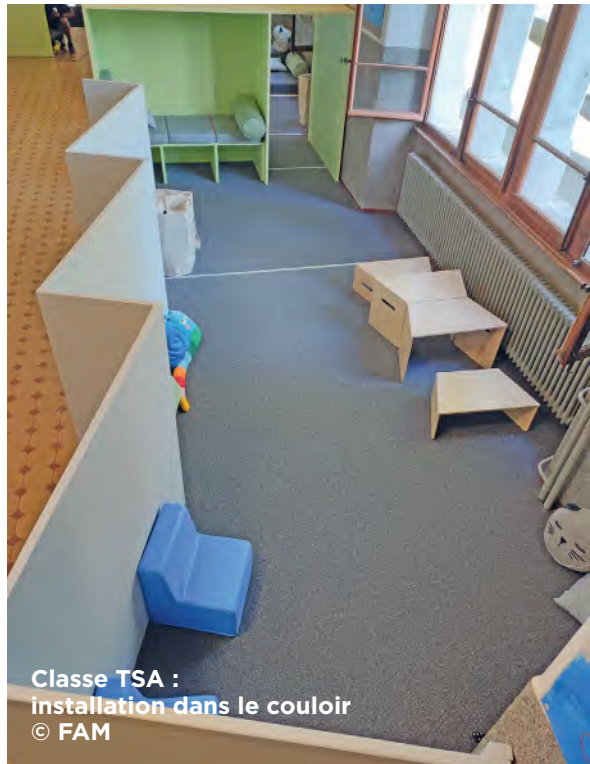
*Équipement des écoles*

Le contrôle et le suivi des 191 salles d'enseigne-

ment et autres locaux des 14 bâtiments scolaires ont été assurés sur toute l'année par l'équipe technique du secteur, qui a également procédé à l'entretien de 100 cylindres électroniques et préparé plus de 800 clés pour le corps enseignant en particulier.

*Classes TSA*

Afin de répondre davantage aux besoins spécifiques d'enfants atteints du trouble du spectre autistique, une classe a été aménagée durant l'été 2024 dans le Collège de la Veveyse. Pour la salle de classe, le secteur a imaginé et réalisé des compartiments faisant office de bulles favorisant la concentration des enfants. Une surface de 30m<sup>2</sup> dans le corridor adjacent à la classe a été équipée d'une structure fabriquée sur mesure pour pouvoir offrir aux enfants des moments de calme dans une zone distincte de leur classe.



Ce projet a été complété par l'aménagement d'une nouvelle salle PPLS au sein du Collège de la Veveyse, offrant un accompagnement de proximité aux enfants de l'enseignement spécialisé.

*Classes d'accueil*

C'est également durant la saison estivale de cette année que trois nouvelles classes d'accueil ont été installées par l'équipe technique dans d'anciens locaux administratifs que la Ville louée à Nestlé depuis 2023. Faute de salles de classe libres pour pouvoir répondre à l'augmentation de la migration dans les collèges de la Ville, ce Collège provisoire dit de Plan-Dessus a pu répondre aux besoins. Le secteur a également assuré l'achat du matériel pédagogique et l'aménagement des classes.

*PPLS rue du Conseil 8*

Dans le cadre de la rénovation complète du premier étage du bâtiment de la Rue du Conseil 8, les bureaux PPLS y ont été installés pendant l'été. Le mobilier existant tout comme les archives ont été déménagés par le secteur afin d'équiper six bureaux de consultation, une salle de réunion, une



#### Plan de mobilité scolaire

Suite à l'étude exploratoire menée entre 2022 et 2023 et une démarche participative avec les élèves afin d'analyser leurs besoins, une première partie de la signalétique a été déployée avec des plaques d'identification spécifiques apposées sur chaque collège. L'installation de totems et du reste du dispositif de signalétique prévu aura lieu courant 2025. Une communication est également prévue pour les familles et les élèves concernés et concernées.

#### Signalétique Collège de Plan

Au Collège de Plan, l'équipe technique a mis en place une nouvelle signalétique à l'intérieur des bâtiments, reprenant les visuels du plan de mobilité scolaire, ainsi que celui déjà présent au Collège de la Veveysse. Cette initiative sera poursuivie dans l'ensemble des collèges veveysans durant l'année 2025.

#### Poubelles de tri dans les préaux scolaires

Dans le cadre des projets de promotion de la durabilité des deux établissements scolaires, et pour répondre aux demandes des élèves et du Conseil d'établissement, le secteur a mis en place un système de poubelles de tri. Ce projet a été réalisé en collaboration avec le service Bâtiments, gérance et énergie et des élèves des deux établissements scolaires ; ces derniers ont décoré les contenants dans le cadre d'un travail réflexif sur la thématique. Déjà installés dans les préaux des collèges Kratzer, Bleu, Clos, Crosets et Veveysse, leur installation se poursuivra sur d'autres sites scolaires en 2025.



#### Service dentaire

28 matinées de dépistage dentaire scolaire ont été organisées sur l'année et 66 classes de 1-6P ont suivi les animations de prophylaxie assurées par l'assistante dentaire du secteur dans les classes. La réunion annuelle avec les médecins-dentistes conventionnés et le service a eu lieu le 28 mai. Dans le cadre d'un programme cantonal de santé buccodentaire, la Ville de Vevey participe à un projet pilote en collaboration avec le Bureau du Médecin-dentiste conseil. Depuis la rentrée scolaire 2024, si le dépistage dentaire annuel de l'élève met en évidence la pertinence d'effectuer un contrôle dentaire plus approfondi, notamment par le biais d'un diagnostic radiologique, alors ce contrôle est pris en charge par le Canton.

#### Conseil social écolefamille

Les actions des deux conseillères sociales ont continué à se déployer en 2024 sur trois axes principaux : le soutien social et administratif aux familles, la prévention de la rupture scolaire et une réflexion socioéducative avec les familles et les partenaires.

Au titre de service de proximité, faire valoir les droits de chacune et chacun et apaiser les tensions familiales, psychologiques et sociales sont ainsi demeurés au centre des préoccupations des conseillères.

En 2024, 165 demandes de soutien aux familles ont été traitées, dont 45 issues de nouvelles situations. Le fonds de Fr. 5'000.- destiné à des aides exceptionnelles a été entièrement utilisé pour soutenir des familles et des enfants en grande précarité.

La collaboration avec l'accueil socioéducatif de jour La Villa, qui dépend de la Fondation Enfance Emma Couvreur, a permis à plusieurs élèves en difficulté de bénéficier d'un accompagnement spécialisé dans le cadre des 5 places réservées et financées par la Ville pour un montant de Fr. 91'910.-.

Les collaborations avec le service de la Cohésion sociale, son secteur Ginkgo, le secteur Famille et d'autres partenaires se sont poursuivies durant toute l'année. Les conseillères ont participé aux groupes pluridisciplinaires des deux établissements scolaires afin de partager et trouver des pistes d'actions pour les situations problématiques d'élèves. Elles ont également œuvré au rayonnement de leurs activités par leur participation tout au long de l'année à différents groupes de la région et du Canton. Un projet autour du soutien à la parentalité est né lors de ces rencontres avec les conseillers et conseillères de la Riviera.

#### Aides et subsides

Sur 15 demandes enregistrées pour les soins dentaires, 8 ont pu bénéficier d'une aide, pour un montant total de Fr. 9'205,75.-.

Concernant les soutiens financiers accordés pour les études musicales, 17 élèves en ont bénéficié pour un montant total de Fr. 5'116,20 contre Fr. 3'404.- en 2023. Une communication a été faite auprès des écoles de musique pour en faire la promotion auprès des parents.

#### Écolages, frais de transports et de repas

Le montant des écolages facturés à d'autres communes au titre de dérogation à l'aire de recrutement pour la période de janvier à juillet 2024 s'est élevé à Fr. 40'125.- et a concerné 54 élèves. Fr. 37'499,40 ont été facturés pour 41 élèves en classés à Vevey d'août à décembre 2024, dont sept élèves intégrés dans une classe de 12<sup>e</sup> année certificative en voie générale de l'EPS Vevey.

La Ville a aussi reversé aux communes qui accueillent les élèves de Vevey des montants allant de Fr. 1'300.- (classe régulière) à Fr. 4'000.- (projet Sport-Art-Etudes ou classe de raccordement) par élève et par année scolaire ; en 2024, 13 élèves de l'EP et 15 élèves de l'EPS ont été enclassés et enclassés hors Vevey pour des raisons pédagogiques, d'organisation familiale ou de déménagement en cours d'année. 14 élèves étaient inscrits et inscrites en classe de raccordement : dix à l'EPS d'Aigle, trois à l'EPS de La Tour-de-Peilz et un à l'EPS de Montreux-Ouest.

La Ville a également participé à hauteur de Fr. 4'000.-/élève aux frais d'écologie, ainsi qu'aux frais de transport et de repas ; cette mesure a concerné douze élèves en filière Sport-Art-Etudes, dont deux dans la filière Danse.

La participation aux frais de transport pour les élèves fréquentant les classes de raccordement à Aigle a été de Fr. 1'080.-/élève. Les élèves se rendant à La Tour-de-Peilz n'ont pas pu bénéficier d'un abonnement Mobilis, la distance entre leur domicile et le lieu de scolarisation étant inférieure à 2.5km et l'élève se rendant à Montreux n'a pas utilisé l'attestation de retrait.

Il est à relever que plusieurs parents ont contacté le secteur Education pour demander une participation aux frais de transport pour leur enfant entrant en 7P à Vevey, à savoir dans leur ville de domicile. Les demandes n'ont pas été prises en compte, les conditions régies par la LEO pour un financement des transports par la Ville n'étant pas remplies.

### Camps scolaires à la montagne

Les séjours à la montagne, qu'il s'agisse des camps scolaires ou des camps d'été, ont été l'occasion d'expérimenter, en toute sécurité grâce à un encadrement professionnel (animation, cuisine, veille des nuits et intendance), la vie en collectivité hors du milieu familial, ainsi que des activités ludiques et sportives en pleine nature.

Les camps scolaires (ski et autres sports de neige) se sont déroulés au chalet communal La Cheneau entre janvier et mars 2024. Avec la participation d'une classe par semaine, ce sont environ 200 élèves de l'EPS qui ont pu en bénéficier.

En raison de la fermeture du chalet dès avril, les camps scolaires ont repris seulement dès octobre sur le site des Mosses, dans le chalet Les Fontaines loué pour toute la durée des travaux de la Cheneau. Après une période de rodage, 137 élèves de l'EP ont pu y séjourner. Ce nouvel environnement a nécessité de repenser le déroulement des séjours et les activités.

### Etablissements scolaires

Toutes les activités prévues par le corps enseignant de l'EP et de l'EPS, impliquant le soutien financier et/ou logistique de la Ville, ont eu lieu et se sont déroulées tout au long de l'année : courses d'école, voyages d'étude et autres visites culturelles, sportives, loisirs, à Vevey ou ailleurs.

### Etablissement primaire de Vevey

Données démographiques scolaires.

L'EP comptait 1'166 élèves en décembre 2024, en progression (1'131 élèves à la même période en 2023, soit un total de 67 classes dont 3 classes d'accueil à Plan-Dessus. Une nouvelle classe d'accueil a dû être ouverte et deux autres déplacées du Collège des Crosets dans le Collège provisoire de Plan-Dessus.

### Durabilité et activités extrascolaires

Dans le cadre de la semaine zéro déchets organisée par les écoles de Vevey, le service des Travaux

publics, espaces verts et entretien a piloté, en collaboration avec le secteur Education, le désormais traditionnel «Coup de balai» printanier qui a eu lieu le 22 mars. L'occasion, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, de permettre à quelque 340 élèves de s'interroger et se familiariser avec le tri et la réduction des déchets et renforcer leur lien avec leur environnement proche. Un stand de sensibilisation a notamment été installé en collaboration avec l'Association pour la sauvegarde du Léman. Quant à la récolte des déchets dans l'espace public, elle a permis de ramasser environ 2000 mégots de cigarettes, soit la moitié environ des mégots comptabilisés en 2023, attestant du succès rencontré par les actions de sensibilisation menées par la Ville.

### Reconstruction du canapé forestier des Toveires

Le 8 novembre 2024, le secteur a organisé un atelier participatif autour de la reconstruction du canapé forestier des Toveires, ce dernier ayant malheureusement subi des déprédations. 20 élèves de 5P, 8 élèves de classe d'accueil de 9S à 11S, ainsi qu'une classe de l'EPS, accompagnés et accompagnées par deux bûcherons et du personnel enseignant, se sont rassemblés pour aider avec enthousiasme à la réédification de ce canapé, pilier de l'enseignement en plein air. Cette journée a une nouvelle fois confirmé l'importance de la motivation intrinsèque pour les apprentissages, tout comme l'intérêt des projets interdégradés. Cette expérience démontre aussi les bienfaits, pour les élèves de travailler dans et avec la nature.



Le canapé forestier des Toveires  
© FAM

### Petit zoo dédié aux insectes au Collège des Crosets

Né d'une collaboration entre une enseignante de classe d'accueil de l'EP et un enseignant de travaux manuels de l'EPS, un minizoo destinés aux insectes et des plantations a vu le jour au Collège des Crosets. Ce projet, auquel le secteur a participé, a pris vie après deux ans de travail. L'objectif visé est de permettre aux enfants de découvrir la biodiversité présente aux abords de l'école et dans les jardins, d'étudier les divers insectes et les voir évoluer dans leur habitat naturel. Les élèves ont participé activement à la mise en place de ce projet et ont créé des illustrations explicatives lors des

cours de dessin. Des panneaux, des cabanes et des abris pour les insectes ont été réalisés par les élèves de l'EPS lors des travaux manuels. Les herbes aromatiques du minizoo sont destinées à être utilisées lors des cours d'éducation nutritionnelle. Cet espace se trouve derrière le Collège et a été inauguré avec les élèves, le corps enseignant et le service le 17 juin. Il est accessible au grand public en dehors des horaires scolaires.



*Revalorisation de la flotte de vélos de l'EPS*  
Durant 2024, la flotte de treize vélos appartenant à l'EPS, stationnée au Collège Bleu, a été remise en état via le secteur. En outre, le stock a été étoffé de dix vélos, rapatriés du chalet communal La Cheneau. L'objectif a été de sensibiliser davantage les élèves à la mobilité douce dans la Ville. Des journées et des camps de 11<sup>e</sup> et d'autres projets éducatifs à vélo sont prévus.

*Biennales Images Vevey 2024*  
L'exposition s'est tenue du 9 au 27 septembre 2024. 49 classes de l'EP y ont participé. Des formules visite, atelier ou visite et atelier ont été proposées aux classes de l'EP. Toutes les classes de l'EPS, soit 55 au total, ont participé à la Biennale : des visites guidées ont été proposées aux classes de la 9S à la 12CERT ainsi qu'à 5 classes d'accueil. Les classes de 7P et 8P ainsi que les classes ACC ont participé à des ateliers. La Ville finance l'intégralité des visites et ateliers.

*Activités culturelles et de loisirs*  
Avec le soutien financier du secteur, les classes du primaire ont pu assister à 11 spectacles ou animations, dont la plupart se sont déroulés au Théâtre Le Reflet. 60 élèves ont participé au spectacle de théâtre d'ombre «Dr Spongiak», lequel aborde, avec une certaine loufoquerie, le mystérieux «âge de raison». 60 élèves ont assisté au concert donné par l'OCL «Le concert dont vous êtes les héros». 104 élèves ont participé aux Germanofolies. Cette année encore, 8 animations ont pu être offertes à l'occasion du Festival de littérature Jeunesse de Vevey, les autrices et auteurs étant venus à la rencontre des élèves de 3 à 6P. 80 élèves ont assisté au spectacle «Dans ta valise», lecture poétique de l'accueil d'un «Autre», la rencontre avec celle ou celui qui n'est pas comme soi. 218 élèves ont pu voir le célèbre conte des frères Grimm le «Petit Chaperon Rouge». 812 élèves ont participé au festival de films comiques (VIFFF), 319 élèves au spectacle «Pierre et le loup» dispensé par la compagnie Zappar de Lutry. 46 classes ont assisté à un spectacle suspendu sur le thème «Le Cycle de l'arbre» donné par l'association Cosimo.

Lors de la Foire de la St-Martin des 11 et 12 novembre, 6 classes de 1P à 6P ont participé au cortège aux lampions et 6 classes de 1-2P à celui du mardi matin. Dans le cadre de «Promotion Vaud» présente lors de Vevey Riviera Noël des animations de cuisine de 45 minutes ont été proposées aux classes de l'EP de Vevey. 34 classes dont 3 d'accueil ont participé. Des visites régulières au Musée Jenisch, au Musée suisse de la photographie et au Musée historique de Vevey ont été organisées pour les élèves.

*Concert OCL*  
200 élèves du Collège de la Veveysse (3-6P) ont assisté à la représentation de «Janko, le petit haricot», jouée par 4 musiciens professionnels de l'OCL et un conteur dans le parc du Panorama. L'après-midi, un concert de musique classique a eu lieu pour les bénéficiaires du CAT du Panorama.



*Fête des oiseaux - Fête des écoles*  
217 élèves de 2P ont reçu le traditionnel bol célébrant la Fête des oiseaux, réalisé par la Fondation Les Eglantines. La Fête des écoles, organisée principalement par le corps enseignant de l'EP, avec un soutien logistique du secteur, s'est déroulée le 27 juin au Jardin du Rivage. Les élèves de l'EP ont préalablement défilé depuis Entre-Deux-Villes dans le cadre d'un grand cortège, encadrés par des élèves de l'EPS. Les élèves ont ensuite présenté différentes prestations chorégraphiques et chants dans la FanZone au Jardin du Rivage. Une exposition réalisée par les élèves du primaire avec des éléments du Chalet La Cheneau était accessible au public à la Salle Del Castillo. Les élèves de l'Ecole de musique Crescendo ont joué devant le public durant l'événement. Le bar du CETV a été tenu par plusieurs de ses membres et un bar à sirop, animé par le secteur, a également permis d'hydrater petits et grands ; diverses animations ont également été proposées par le bureau de l'Animation-jeunesse. Les enfants ont pu découvrir des activités de Kung Fu et d'unihockey grâce à la participation de deux associations sportives de Vevey. Une silent party a célébré, en fin de soirée, la fin de l'année scolaire et le début des vacances d'été.



### Sorties sportives

Malgré le manque de neige aux Pléiades, des activités sans neige ont été proposées durant 7 semaines aux 358 élèves de 5-6P sur le site.

Des cours de natation, organisés dans le cadre de l'école, se sont succédé sur toute l'année scolaire à la piscine de Vevey-Corseaux Plage.

Le 12<sup>e</sup> cross des classes primaires a malheureusement été annulé en raison d'une météo capricieuse. Une 13<sup>e</sup> édition a eu lieu en octobre avec la participation de 1164 élèves de l'EP ; pommes et biscuits ont été distribués à cette occasion.

### Etablissement primaire et secondaire de Vevey

#### Données démographiques scolaires

L'EPS comptait 940 élèves en décembre 2024, en diminution par rapport à l'année précédente (956 en décembre 2023), soit au total 55 classes dont 5 classes d'accueil et 3 classes d'alphabétisation. 53% de la population scolaire était allophone : plus de 51 langues différentes parlées. 130 enseignantes et enseignants assuraient la formation des élèves.

#### Activités culturelles et de loisirs

Les classes de l'EPS se sont rendues à plusieurs reprises au Théâtre Le Reflet pour assister à des spectacles. Une visite guidée interactive des lieux a également été organisée : l'accueil des élèves a été assuré par des artistes du théâtre et de l'improvisation dans le cadre d'ateliers pratiques : l'un concernait la technique et l'autre la mise en scène en relation avec les métiers du théâtre.

Durant l'année 2024, 38 sorties d'étude à thèmes ont été organisées selon les options de compétences ou les sujets abordés et travaillés en classe. L'école de théâtre En Jeux est intervenue au sein des classes de janvier à mars, puis de septembre à décembre. 107 élèves de 8P ont assisté à un concert dans le cadre du festival Septembre Musical MontreuxVevey.

5 classes ont participé au Festival de littérature. En novembre, dans le cadre de l'immersion linguistique et la motivation culturelle, 19 élèves ont assisté à un concert en allemand proposé par Germanofolies. Les élèves de 7-8P ont organisé un troc de Noël dans le but de sensibiliser à la surconsommation.

Le 20 décembre, le traditionnel match de basket corps enseignant-élèves s'est déroulé aux Galeries du Rivage. 352 élèves des classes 10S, 11S, 12CERT et d'accueil qui se sont rendues au salon des métiers du 1<sup>er</sup> au 6 octobre. La Fondation cantonale pour la Formation professionnelle (FONPRO) a pris en charge une partie des frais de transport et la Ville s'est chargée de la différence, soit un montant de Fr. 4.80/élève.

### Sorties sportives

709 élèves de l'EPS, de la 7P à la 12CERT ont participé à leur 2<sup>e</sup> cross en octobre ; l'équivalent de 1'900 km ont ainsi été parcourus par les élèves des deux établissements entre 9h00 et 16h00, soit la distance entre Vevey et Stockholm.

29 élèves ont participé à la Journée cantonale d'athlétisme au stade de la Sausaz.

#### Camps/voyage de fin d'études

8 classes de 11S sont parties en voyage de fin d'études, pour des destinations variées : 3 classes sont parties en France (St-Cyr-sur-Mer, Hyères), 2 classes ont choisi de faire un camp sportif à Tennero (Tessin) et 3 classes ont privilégié la découverte de Sion et de Bâle. La Ville finance ces sorties à hauteur de Fr. 400.-/élève. Il est à relever que les classes procèdent à des ventes, dès la 9S,

pour s'offrir des activités complémentaires. La Ville refacture aux parents une participation de Fr. 80.-/élève pour la semaine de camp, montant qui correspond aux frais de nourriture.

Une classe de 12CERT a effectué une sortie plus sportive au Parc de La Robella (Val-de-Travers) où les élèves ont pu pratiquer de la luge/trottinette. Les courses d'école des élèves de 7P-11S se sont déroulées du 24 et 25 juin.

Pour les sorties avec nuitées, la Ville a refacturé aux parents Fr. 13.-/jour pour les classes 7-8P et Fr. 16.-/jour pour les classes de 9-10S, au titre de participation aux frais de nourriture, conformément aux directives cantonales.

#### Camps avec hébergement

Les camps de ski des élèves de 10S hors Cheneau étant moins sollicités, le choix du corps enseignant s'est porté cette année sur des activités ponctuelles ou des courses en montagne de quelques jours financées sur le même budget. Les camps dans le Jura pour les élèves de 7-8P du secondaire ont été maintenus en automne, avec un financement assuré par la Ville. Faute d'enseignants et d'enseignantes en suffisance, le secteur a dû engager un moniteur auxiliaire pour assurer l'encadrement d'un camp.

#### Cérémonie des promotions

La cérémonie des promotions s'est déroulée le 27 juin au Théâtre Le Reflet, en présence de plus de 700 convives. Un apéritif, offert par la Ville et organisé sur le parvis de La Grenette, a clos l'événement. 198 élèves ont reçu leur certificat de fin d'étude de scolarité obligatoire. Le RKC a également accueilli les élèves de l'EPS pour le traditionnel bal des écoles en fin d'année scolaire.

#### Conseil d'établissements de Vevey

Le CETV a siégé 5 fois, les 22 janvier, 25 mars, 3 juin, 23 septembre et 25 novembre, sous la présidence de Laurie Willommet et la vice-présidence de Sabrina Berrocal.

Les membres du Conseil ont tenu un bar lors de la Fête des écoles, le 27 juin, dans le but de faire connaître le CETV et les différentes possibilités de s'engager dans les associations en lien avec le monde scolaire (APE et Pedibus notamment). Une partie du bénéfice du bar a été versée à une association veveysanne. Le solde constituera le fonds de caisse pour les prochaines éditions.

Lors de la séance de janvier, le chef de service et le chef de projet du service des Bâtiments, gestion et énergie, ainsi que l'adjointe à la cheffe de service ont présenté le projet de rénovation du chalet communal La Cheneau à Château-d'OEx et répondu aux questions des membres. Durant les réunions de septembre et novembre, une chargée de projet du secteur Famille a présenté les projets de réaménagement des préaux scolaires des collèges de la Veveyse et des Crossets, ainsi que les nouvelles fresques des collèges de la Part-Dieu et des Moulins. En fin d'année, le Conseil d'établissement a reçu le commandeur de la Confrérie de la Saint-Martin afin d'examiner les possibilités de collaboration avec le CETV et les deux établissements scolaires en 2025.

Plusieurs membres du CETV ont assisté, à tour de rôle, aux rencontres des déléguées et délégués des classes de 5-6P et de 9-11S.

#### Fonds des écoliers de Vevey à la montagne

Le Conseil de Fondation s'est réuni le 16 mai. Il a validé les comptes, dont les actifs se montent au 31.12.2023 à Fr. 206'352.10.

### Centre OSPEst

En collaboration avec le chef du Centre d'orientation scolaire et professionnelle de la région Est, le secteur Education a procédé à l'analyse des besoins en termes d'aménagement et d'équipement des nouveaux locaux du Centre.

Le projet de déménagement, lancé en 2023, s'est concrétisé le 1<sup>er</sup> avril. Les nouveaux locaux, rénovés par le service des Bâtiments, gérance et énergie, sis au Chemin du Verger 10, ont permis de regrouper les sites de consultation de Vevey (anciennement à la Rue du Conseil 8) et celui de Veytaux (Rue du They 1). Dix-huit personnes y occupent onze bureaux, un secrétariat, un centre de documentation et une salle d'attente. Le mobilier, les équipements et le loyer sont financés par 37 communes conventionnées, selon une répartition calculée selon la population.

### Ecoles de langues et de cultures étrangères

Conformément à la LEO, et en collaboration avec les deux établissements scolaires, le secteur a mis à disposition chaque semaine de l'année scolaire 15 salles de classe au sein des collèges Bleu et de la Veveysse pour dix écoles de langues et de cultures étrangères. Environ 270 élèves de Vevey et des environs ont bénéficié des cours mis en place par les pays ou communautés d'origine dans le respect de la neutralité religieuse et politique.

### Ecole de musique Crescendo

L'École de musique Crescendo comptait fin 2024 113 élèves et 13 professeurs et professeures. Une classe de hautbois a été ouverte et une deuxième enseignante d'initiation musicale engagée. Cette année, l'Ensemble des jeunes a participé aux soirées de la Lyre de Vevey, dont trois concerts d'été, ainsi qu'à la Fête des écoles de Vevey. Des cours ouverts ont été organisés en janvier et en juin afin de présenter l'école de musique. Une journée de promotion au Centre Manor de Vevey a également eu lieu. Le camp de musique durant les Relâches s'est tenu au chalet communal La Cheneau ; l'encadrement des élèves était assuré par quatre personnes de l'école de musique. Le service des Bâtiments, gérance et énergie a également procédé à la rénovation des studios de Crescendo, de la salle de percussion et a créé une salle d'audition dans les locaux de l'école, au rez inférieur du Collège de la Veveysse.

### Projets et partenariats

La Task force interrégionale en charge de l'accueil migratoire a poursuivi son travail pour répondre aux besoins des élèves hébergés dans les centres EVAM de Vevey et des communes voisines. Le secteur a participé aux différences séances.

#### Réaménagement du préau du Collège de la Veveysse

La restitution publique de la démarche participative liée au réaménagement du préau a eu lieu en mai. Le projet a fait l'objet d'un dépôt de préavis pour une demande de crédit d'ouvrage en novembre. La décision du Conseil communal interviendra en février 2025.

#### Réaménagement du préau du Collège des Crossets

Une démarche participative pour dessiner le préau a été organisée avec les élèves, le corps enseignant et les riverains et riveraines en mai. Le dépôt du préavis pour une demande de crédit d'ouvrage est prévu en mars 2025 pour une décision du Conseil communal en mai.

#### Collaboration avec la Fondation Paint A Smile

La Ville de Vevey, l'entreprise Nestlé et la Fondation Paint a Smile, qui collabore avec Caran d'Ache,

se sont réunies pour transformer les préaux scolaires veveysans en lieux d'expression et de créativité. Deux fresques participatives, réalisées avec les élèves dans le cadre du réaménagement des préaux des Collèges des Moulins et de la Part-Dieu, ont été inaugurées en octobre. L'objectif du projet est d'offrir aux élèves un environnement d'apprentissage coloré, positif et inspirant. L'implication des élèves et du corps enseignant, et la prise en compte de leurs attentes dans la conception des fresques, est au cœur de la démarche.

La première fresque au Collège des Moulins présente un paysage neutre, encadré de rideaux de théâtre. La seconde, au Collège de la Part-Dieu, réinvente l'arrivée des enfants à l'école en la transformant en un moment extraordinaire. Ces œuvres ont été conçues à partir des idées collectées auprès des élèves et du corps enseignant.

D'autres réalisations auront lieu en 2025 sur différents sites scolaires de la Ville.



Fresque de l'Ecole des Moulins

© FAM



Fresque du Collège de la Part-Dieu

© FAM



Jeux au sol du Collège de la Part-Dieu

© FAM

#### Aménagement du préau du Collège Jean Kratzer

En juin 2023, le terrain de basket du préau du Collège Jean Kratzer a été revalorisé par une fresque colorée géante réalisée par un artiste de la région en collaboration avec des élèves et une enseignante d'arts visuels, sous la coordination du secteur Sport. Pour donner suite à cette impulsion, deux tables de pingpong, ainsi que deux tables



Ping pong préau Kratzer

© FAM

d'échecs ont été installées sur le site par l'équipe technique. Une station BoxUp qui met à disposition du matériel de sport en libre-service avec accès via une application mobile a également été installée. Raquettes de pingpong, ballons de basket, spikeball et pièces d'échecs, réalisées par les élèves des classes de travaux manuels de l'EPS avec l'imprimante 3D de leur nouvelle salle technologique, peuvent être utilisés par les élèves, et la population en dehors du temps scolaire.



#### Chœurs des écoles

Les chœurs des écoles de Vevey ont donné deux représentations lors de leur concert annuel au Théâtre Le Reflet, le dimanche 23 juin. A l'affiche : le Chœur Smile qui présentait son spectacle intitulé Ensemble. Et Le Petit Chœur qui s'est produit avec des chants sur le thème Balades des animaux. A l'issue de la manifestation, un apéritif a été offert par la Ville sous le parvis de la Grenette.

#### Projet En Avant

La mesure de socialisation via un accueil précoce pour les enfants commençant l'école a bénéficié à 52 enfants allophones des futures classes de 1-2P ; les enfants ont été accueillis avec leurs parents durant six après-midis entre mai et juin. La mesure a été financée à hauteur de Fr. 688.20 par le BCI. 21 auxiliaires ont été engagées par le secteur pour un total de Fr. 7'092.30.

#### Projet Kratzer Image

Gagné par l'enthousiasme artistique de Vevey Images, le corps enseignant d'arts visuels et de travaux manuels ont eu l'envie commune de créer



Exposition dans la cour du Collège Kratzer  
© FAM

dans la cour du Collège Jean Kratzer, en marge du festival, une exposition de structures entièrement conçues par des élèves. Le secteur s'est chargé de toutes les démarches nécessaires à l'installation et au démontage des œuvres.

#### Projet ping:pong

Le secteur éducation a financé l'offre de prévention ping:pong développée par l'association a :primo. L'animatrice engagée par la Ville, formée par l'association, accompagne les parents et leurs enfants de 4 à 6 ans en faveur d'une transition réussie vers l'école. Au travers de rencontres avec les parents, l'enfant se prépare progressivement à l'école. Ce programme est conçu pour répondre aux besoins des familles en situation de vulnérabilité sociale et/ou éloignées de la culture de l'école. Le bilan de ce projet révèle que les familles viennent beaucoup plus facilement lorsqu'elles n'ont pas besoin de s'engager sur la durée. Lors de la première séance « portes ouvertes », sept familles étaient présentes, lors de la deuxième séance quatre familles avec 7 enfants, puis trois familles avec 7 enfants lors de la dernière séance. Cette baisse de fréquentation est due à un changement de jour dans la semaine en raison d'une réunion de cycle 1-2P. Chaque famille rencontre des problèmes dans l'éducation de leurs enfants et viennent chercher des idées, du réconfort et des débuts de réponses à leurs questions.

#### Camps d'été

Trois camps d'été, d'une semaine chacun, ont eu lieu en juillet au chalet Les Pives, aux Pléiades, en remplacement du chalet La Cheneau. 66 enfants y ont participé au total, avec chaque semaine du personnel encadrant engagé par la Ville. La gestion des inscriptions et des paiements, via le guichet virtuel, a apporté un gain de temps considérable. Des aides ont également été octroyées pour des familles modestes. L'accès aux enfants des communes de La Tour-de-Peilz et de Montreux aux mêmes conditions que celles octroyées aux Veveysannes et Veveysans (Fr. 220.-/semaine) a été maintenu.

#### Passeport vacances 2024

Lors de la 42<sup>e</sup> édition du Passeport Vacances Vevey et environs, 450 enfants, dont 107 domiciliés à Vevey et âgés de 7 à 16 ans, ont participé aux 293 activités organisées du 1<sup>er</sup> au 12 juillet et du 5 au 16 août. Les activités ont été encadrées par 101 responsables, ainsi que par 71 bénévoles. La Ville a participé à cette offre à hauteur de Fr. 8'040.-, en progression (Fr. 6'960.- en 2023). La représentation de la Municipalité de Vevey au comité de l'association Passeport vacances a été assurée par Laurie Willommet.

68 enfants, dont 16 veveysannes et veveysans, ont participé à une édition automnale qui a eu lieu du 14 au 18 octobre. Quelque 80 activités ont été encadrées par 55 responsables et 12 bénévoles. La Ville a contribué à cette offre à hauteur de Fr. 640.-.

#### Collaborations et représentations

Le secteur a collaboré étroitement avec les établissements primaire et secondaire de Vevey, de La Tour-de-Peilz, de Blonay-Saint-Légier, de Montreux-Est, de Montreux-Ouest, ainsi que de l'Association scolaire intercommunale du Cercle de Corsier et environs. Il y a eu des contacts étroits avec de nombreux services cantonaux (DGEO, Centre de l'informatique pédagogique de l'enseignement obligatoire, Direction des achats et de la

logistique du Canton de Vaud, Unité organisation et planification de la DGEO, Direction administration et finances de la DGEO, Direction générale de la santé, Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation, Service de l'éducation physique et du sport), et l'APE Vaud. Le secteur a également été en contact avec le Service PPLS Lavaux-Riviera, le Centre d'orientation scolaire et professionnelle-Région Est, l'Union des communes vaudoises, l'Unité de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire de l'AVASAD, les CFF, le MOB et les VMCV, la DGJE, le CSP, Re'Log, la LVC, le CSR Riviera notamment.

*Janine Repetti-Dittes, adjointe à la cheffe de service et toute l'équipe du secteur éducation*

### Secteur Sport Mission

Le secteur a pour mission de soutenir le sport associatif veveysan et régional, de gérer et d'offrir des infrastructures sportives de qualité pour les écoles en priorité et pour les associations sportives. Le secteur soutient des manifestations sportives et développe des activités en faveur de la population. La gestion et la distribution des subventions, le développement et la coordination d'actions intercommunales et toute autre activité de représentation dans le domaine du sport font partie de son champ d'action.

### Faits marquants

Le secteur a piloté plusieurs projets comme la mise à disposition de la patinoire saisonnière dans sa version réduite à la Place du 14 Juin, la création de la fresque St-Jean, l'installation de la tribune en bois du skatepark du Quai Maria-Belgia. Il a été activement impliqué dans la gestion de la rénovation de la salle de sport du bâtiment du Feu.

Il a également piloté le processus de remplacement du revêtement et de l'éclairage du terrain de football de Copet 1 qui a mené au dépôt d'un préavis (P20/2024) et à sa validation.

### Plan des investissements

Les projets suivants sont inscrits au plan des investissements pour 2024-2026 :

#### Objets en cours :

- Tribune du skatepark à l'angle Quai Maria-Belgia / Veveyse (réalisé en 2023)
- Copet 1 - Remplacement du revêtement et de l'éclairage
- Réalisation de 2 skateparks à Vevey

#### Objets à engager :

- Terrains de Copet 2 - Entretien - Tableau des scores
- Parcours sportif urbain - Compte d'attente
- Terrains de La Veyre - Entretien - Grillage, éclairage et arrosage
- Terrain multisports Pra
- Copet 1 - Augmentation du nombre de vestiaires
- Parcours sportif urbain - Crédit d'ouvrage

#### Inventaire :

- Ancien-Collège / pan d'escalade : adaptation et aménagement des locaux pour les écoles (combles)
- Vevey-Corseaux Plage - Assainissement installations techniques et infrastructures intérieures et extérieures (vestiaires, carrelage, etc.)

### Organisation du secteur

Le secteur est composé d'un responsable de secteur (1.0 EPT), soutenu dans sa tâche par une coordinatrice (0.7 EPT) et une employée d'adminis-

tration (0.2 EPT), ainsi que par un répondant technique des installations sportives (0.8 EPT). Le personnel de la piscine complète l'équipe.

### Ressources humaines

Composition au 31.12.2024 :

Personnel permanent : 9 personnes (7.55 EPT) comprenant :

Responsable de secteur : 1 personne (1.0 EPT).

Répondant des installations sportives : 1 personne (0.8 EPT).

Coordination : 1 personne (0.7 EPT).

Administration : 1 personne (0.2 EPT).

Responsable piscine : 1 personne (1.0 EPT).

Employés de piscine : 3 personnes (3.0 EPT).

Nettoyeur : 1 personne (0.85 EPT).

Personnel auxiliaire : 7 gardes-bain et 4 auxiliaires de caisse pour la piscine et env. 30 monitrices et moniteurs pour le sport scolaire facultatif.

### Changement de personnel

Engagement d'une nouvelle employée d'administration à 20% au 01.02.2024.

### Activités, prestations et projets

#### Activités en faveur de la jeunesse

Sport Scolaire Facultatif : la 25<sup>e</sup> édition du programme des Loisirs Sportifs a offert une palette variée d'activités à toutes et tous élèves de Vevey. 45 cours ont été assurés par vingt monitrices et moniteurs issus de sept clubs veveysans. Plus de 600 jeunes entre 5 et 17 ans (616 inscriptions) ont pratiqué gratuitement plus de 700 heures d'activité physique en dehors des heures d'école. Le SEPS participe au financement des salaires des monitrices et moniteurs, ainsi qu'aux frais administratifs (Fr. 19'022.30 pour l'année scolaire 2023-2024). Les sociétés sportives veveysannes sont associées et mettent à disposition le matériel spécifique et le personnel J+S. L'annonce des cours à J+S, via la plateforme Sportdb, a permis d'obtenir Fr. 6'814.72 de subventions supplémentaires redistribuées aux clubs pour les encourager à développer des projets pour les jeunes.

Jeux internationaux des écoliers : une délégation de 34 athlètes s'est rendue à León (Mexique) du 12 au 21 juillet pour la 56<sup>e</sup> édition des jeux d'été. Les athlètes ont concouru en athlétisme, basketball 3x3, football, natation, taekwondo et tennis avec quelques médailles à la clé.

Open Sport : le secteur collabore avec le bureau de l'Animation-jeunesse pour la mise à disposition de salles et de matériel sportifs. Six salles ont été ouvertes entre le 8 novembre 2023 et le 28 mars 2024, soit 19 heures par semaine pour du sport en accès libre.

Une subvention cantonale (SEPS et DGS) de Fr. 15'000. a été versée à la Ville. Elle couvre une partie des frais liés à l'organisation des activités (défraiement et formation des monitrices et moniteurs, location des salles). L'édition 2024-2025 a commencé dès le 6 novembre 2024 et se terminera le 11 avril 2025.

#### Activités pour toutes et tous

Sport Pour Toutes et Tous : le secteur a ouvert les salles de sport les samedis et dimanches du 28 octobre 2023 au 28 avril 2024 avec des activités gratuites telles que badminton, capoeira, grimpe, gym poussette, gym douce seniors, yoga parents-enfants, yoga du rire, initiations skateboard, ainsi que deux éditions de Sunday Training. 1'369 participations ont été enregistrées. Encadrées par des monitrices et moniteurs au bénéfice d'une formation, les

activités annoncées au Canton dans le cadre du Projet SportSanté ont été subventionnées à hauteur de Fr. 5'393.-. Cette offre a été reconduite dès le 27 octobre 2024 pour se terminer le 27 avril 2025. Vevey-sur-Lac : la cinquième édition du programme a eu lieu du 5 mai au 29 septembre 2024 avec une multitude d'activités sportives (standup paddle, yoga du rire, pilates, zumba, urban training, gym douce seniors et gym poussette) organisées à la piscine de Vevey-Corseaux Plage ou en extérieur. L'entrée à la piscine a été offerte cinq demi-journées dès 14h : les mercredis 3 et 17 juillet, 7 et 21 août et 4 septembre. 2'183 participations ont été enregistrées, dont 1'050 uniquement à la piscine. Encadrées par des monitrices et moniteurs, les activités annoncées au Canton dans le cadre du Projet Sport-Santé ont bénéficié d'une subvention (Fr. 6'107.-).

### Projets locaux et régionaux

Urban Training : pour la 13<sup>e</sup> année consécutive, 19 séances gratuites ouvertes à toutes et tous (324 participations) ont eu lieu les lundis soir de juin à octobre, contre 18 (321 participations) en 2023. D'autres cours de tai chi, pilates, yoga et zumba en plein air ont également été bien fréquentés (194 participations).

### Projets pour le personnel communal

Midi-actifs : dans le cadre de la promotion du mouvement au travail via une activité physique gratuite pour le personnel, l'entrée à la piscine de Vevey-Corseaux Plage a été offerte la semaine entre 12h et 14h durant toute l'année civile. Une initiation au stand-up paddle pour le personnel de la Ville a également été proposée au départ de Vevey-Corseaux Plage, comme les années précédentes. Depuis septembre 2024, des cours de pilates sont offerts une fois par mois dans la salle du bâtiment du Feu. Ces cours remportent un grand succès avec une fréquentation allant de 20 à 30 personnes par session.

*Bike to work* : une troisième édition de cette mesure a été pilotée par le secteur Sport, avec un total de 4'046 km qui ont été parcourus par une vingtaine de personnes de la Ville de Vevey pendant les mois de mai et juin.

### Gestion et utilisation des infrastructures sportives

#### Infrastructures sportives communales

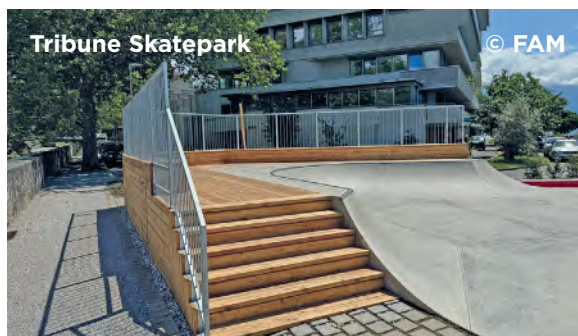
Le secteur gère les plannings d'utilisation de toutes les installations sportives intérieures, plein air et libres d'accès de la Ville de Vevey, soit 12 salles de sport, une salle de rythmique, une salle polyvalente (Galeries du Rivage), trois terrains de football et un terrain multisport en gazon (Crédeiles). Quatre salles spécifiques (dojo, salle d'armes d'escrime, salle de musculation, salle de grimpe), deux terrains multisports, deux fitness extérieurs, deux terrains de beach-volley, un terrain d'athlétisme, deux piscines (50 m plein air et 25 m couverte), une piste finlandaise, une patinoire mobile couverte et plusieurs terrains extérieurs dédiés au sport et au jeu complètent le dispositif.

Locations extérieures : par manque de salles sur le territoire, le secteur en a loué à l'extérieur de la Ville pour l'équivalent de 2'500 heures d'activités. Révision des salles : afin de garantir la sécurité des usagers et usagères et être conformes aux directives du SEPS, 5 salles de sports sur 14 (y compris l'équipement) ont été révisées en 2024.

Contrôles : le secteur a assuré des contrôles hebdomadaires et mensuels des installations sportives en allant à la rencontre des utilisatrices et utilisateurs.

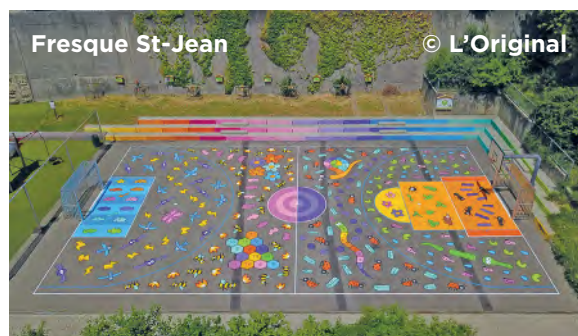
Rénovations : le secteur a été très activement impliqué dans la gestion des travaux de rénovation de la salle du bâtiment du Feu (réfection des sols sportifs, remplacement du matériel fixe et de l'éclairage, rafraîchissement général).

Skatepark : le secteur a coordonné l'installation de la tribune en bois au printemps. Il a également été sollicité lors des travaux d'intégration paysagère et compensation végétale (désimperméabilisation d'enrobé bitumineux et de dalles à proximité de l'installation).



Fresque St-Jean : dans l'optique de continuer à rendre les aires de jeu et plus particulièrement les terrains de sport plus attrayants pour les jeunes et moins jeunes, le secteur a invité l'artiste Nicolas L'Original Bamert pour travailler sur le terrain de sport de St-Jean. La fresque monumentale qu'il a dessinée, baptisée Zoo des petites bêtes, s'inspire des insectes et petits animaux évoluant aux abords de l'école des Crossets : elle a été intégrée dans cette installation pédagogique. Son intervention colorée et enthousiaste sur le terrain de Saint-Jean vise à encourager chacune et chacun aux jeux et à l'activité physique.

Le secteur a également procédé aux réparations de l'enrobé du terrain, au remplacement des buts de football, ainsi qu'à l'installation d'un pare-balloon protégeant la place de jeu.



Quatre nouveaux casiers connectés BoxUp ont été installés au Jardin Doret contenant du petit matériel sportif mis à disposition de la population (ballon de beach-volley, jeu Molkky, SpikeBall et raquettes de ping-pong).

Le secteur a financé l'achat de deux tables de ping-pong et deux tables d'échecs installées dans le préau du Collège Jean Kratzer.

#### Piscine de Vevey-Corseaux Plage

Personnel auxiliaire : l'ouverture estivale du bassin extérieur du 11 mai au 16 septembre (96 jours continus entre 9h et 20h) a requis l'engagement de six personnel surveillant auxiliaire et de deux auxiliaires de caisse.

Fréquentation : le système de comptage automatique installé à l'entrée a indiqué 129'439 passages (132'437 en 2023), dont 82'355 durant l'ouverture estivale.

Interventions : 25 interventions de sauvetage liées à des malaises, des accidents et des débuts de noyade, aussi bien en piscine qu'en lac, ont été assurées par le personnel dans le courant de l'année. La période estivale a été particulièrement marquée avec 19 interventions.

En attendant la transformation de la pataugeoire du Jardin Doret, les autorités veveysannes ont prolongé la gratuité de l'accès à la piscine de Vevey-Corseaux Plage à deux personnes (au maximum) accompagnant les enfants de moins de six ans pendant toute la période d'ouverture de la piscine extérieure. Cette mesure a permis à 7'786 enfants de moins de six ans, 1'021 enfants de plus de six ans et 10'021 adultes d'entrer gratuitement à la piscine. L'activité de stand-up paddle, gérée dans l'enceinte de VCP par SwissPaddle a induit plusieurs centaines d'entrées.

Le Meeting du Lac a accueilli quelque 300 nageurs et nageuses les 29 et 30 juin à VCP. Une centaine de participants et participantes a pris part au Kids' Triathlon de Vevey, le dimanche 1<sup>er</sup> septembre.

### Patinoire de Vevey

Pour l'édition 2023-2024, la patinoire couverte a été montée dans une version réduite, à la Place du 14-Juin sur la base d'un permis de construire provisoire de 3 mois au maximum. Ouverte du 2 décembre 2023 au 3 mars 2024, elle a remporté un franc succès auprès des écoles de Vevey (EP et EPS) qui ont pu la fréquenter de manière exclusive et gratuitement sur l'horaire scolaire (2'452 entrées). S'ajoutent à cette fréquentation 4'551 entrées enfants et 1'312 entrées adultes. Sa gestion a été coordonnée par le secteur avec un prestataire privé externe.

Pour son édition 2024-2025, la patinoire dans sa version standard a été installée au sud de la Place du Marché, du dimanche 24 novembre 2024 au dimanche 23 février 2025 également dans le cadre d'un permis de construire provisoire et de moins de trois mois ; sa gestion est assurée par l'exploitant habituel, l'Association Vevey-sur-Glace.

### Patinoire 2024-2025

© FAM



## Organisation et soutien à des événements sportifs

### Organisation de manifestations

*Wake Up and Run* : pour la deuxième année consécutive, Vevey a accueilli cette course le vendredi 21 juin 2024. 364 coureuses et coureurs ont pris le départ à 5h30 du matin pour un parcours de 5 km se terminant par un petit-déjeuner au Jardin du Rivage.

Mérites sportifs veveysans : organisés chaque année par le secteur, les mérites récompensent les athlètes ayant obtenu de très bons résultats régionaux, nationaux ou internationaux. Le 20 novembre, 166 athlètes, 23 équipes et groupes issus de 21 clubs différents et un brevet J+S ont reçu une médaille et un diplôme lors de la cérémonie organisée à la salle del Castillo : 515 lauréats et lauréates au total, encore un record !



Mérites sportifs veveysans

© Céline Michel

La Ville de Vevey a également accueilli pour la 4<sup>e</sup> fois la cérémonie de remise des Mérites Sportifs Vaudois le 28 novembre 2024 à la Salle del Castillo.

### Soutien logistique du secteur

Départ d'une étape du Tour de Suisse féminin donné le lundi 17 juin de la Place du Marché.



Tour de Suisse  
Women

© FAM

Edition du Vevey-Lavaux Up axée sur la mobilité douce le dimanche 9 juin entre Vevey et Cully.

FanZone de retransmission des matchs de l'Euro 2024 sur écran géant au Jardin du Rivage entre le 14 juin et le 14 juillet.

### Gestion et distribution des subventions

Subventions communales aux manifestations : des subventions sont octroyées sur la base d'une analyse des dossiers et selon les critères d'engagement en faveur de la jeunesse ou de popularité. Fr. 33'950.- ont été distribués en 2024 pour les petites manifestations et Fr. 19'405.- pour des manifestations veveysannes de grande importance.

Fonds de soutien pour jeunes espoirs de la ville de Vevey : ce fonds soutient et encourage la formation des jeunes sportives et sportifs de 10 à 20 ans encadrés et encadrées par du personnel formé. En 2024, Fr. 100'947.- ont été versés aux clubs veveysans pour 1'596 membres licenciés et licenciées, soit Fr. 63.25 par jeune membre licencié (Fr. 100'969.80 pour 1'563 membres licenciés et licenciées, soit Fr. 64.60 en 2023).

Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives : ce fonds en faveur des clubs en charge

de la formation des jeunes est alimenté à hauteur de Fr. 7.20 par habitante ou habitant. En 2024, Fr. 598'065.50 ont été distribués aux clubs de la région, respectivement Fr. 62.50 par jeune membre (Fr. 587'492.60, soit Fr. 64.- en 2023), selon des critères d'activité et d'âge (520 ans). Vevey a participé à hauteur de Fr. 145'116.- en 2024 pour une redistribution de Fr. 232'125.- en faveur des clubs veveysans (3'714 juniors).

Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage : participation de la Ville à hauteur de Fr. 0.50 par habitante ou habitant, soit Fr. 10'077.50.

Coopérative des Pléiades : la Ville de Vevey a contribué à la couverture du déficit d'exploitation par un versement annuel de Fr. 102'379. (Fr. 5.-/habitante ou habitant). Elle finance également 25% des frais annuels pour l'entretien des pistes de fond des Pléiades, soit Fr. 4'421.65 en 2024.

Athlètes d'élite : 31 athlètes habitant sur territoire veveysan en possession d'une Swiss Olympic Card Or, Argent, Bronze, Elite ou une Swiss Olympic Talent Card Régionale ou Nationale ont bénéficié d'aides individuelles pour un montant total de Fr. 45'000.-. 9 athlètes ont obtenu une subvention Sport-Art-Etudes pour un montant global de Fr. 13'200.-. Seule une subvention Challenge pour un montant de Fr. 1'000.- a été octroyée.

#### *Développement et coordination d'actions intercommunales*

Abonnement régional des piscines : valable dans les installations de Vevey, La Tour-de-Peilz, Montreux et Villeneuve depuis 2014, 70 abonnements ont été acquis, en plus des 174 abonnements locaux vendus (37 et 57 en 2023).

#### **Autres projets**

Le secteur a continué le processus de labellisation Commune en santé ; le dépôt du projet est prévu en 2025.

Il a également organisé des séances préparatoires et de coordination en vue de la création de l'UrbanSkate qu'il pilotera en vue de son ouverture au 2<sup>e</sup> semestre 2025 à côté de la Place du 14 Juin.

#### **Collaborations et représentations**

La commission municipale du sport s'est réunie le 4 décembre. Le responsable du secteur et la municipale ont participé à l'assemblée générale du Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives, administré par le SAI, le 20 juin.

Le secteur est membre des associations suivantes: Association Suisse des Services des Sports section romande et tessinoise (ASSSSRT), Association Suisse des Managers du Sport (ASMS), Association des Piscines Romandes et Tessinoises (APRT), Association Romande des Maîtres de Bains (ARMB), Association Vaudoise de l'Education Physique Scolaire (AVEPS), et Association Internationale des Equipements de Sport et de Loisirs (IAKS Section Suisse). Il a également collaboré étroitement avec les deux établissements scolaires de Vevey, le service de l'Education physique et du sport du Canton et de très nombreux partenaires sportifs et associatifs veveysans et de la région.

*Piotr Wiacek, responsable du secteur sport*

*Manon Fawer, cheffe de service  
Laurie Willommet, municipale*

#### **Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2023 :**

Vœu 15/2024

La Commission de gestion souhaite que les aides musicales soient promues pour qu'un plus grand nombre d'élèves puissent en bénéficier.

Réponse : : Le secteur éducation a rencontré les responsables du Conservatoire de Montreux-Vevey-Riviera et de l'Ecole de musique Crescendo. A l'issue de ces échanges, il a été décidé de diffuser un flyer d'information sur les aides financières proposées par la Ville. Ce document a été joint en septembre à la facture semestrielle envoyée par pli postal. Les deux écoles de musique précitées présentent également cette possibilité de soutien aux familles sur leur site internet respectif.

A la suite de cet envoi, le secteur a traité une dizaine de demandes de subsides.

Le flyer sera transmis à nouveau avec la facture du deuxième semestre.

**LEXIQUE**

ACC :	classe d'accueil
AFP :	Attestation Fédérale de Formation Professionnelle
APE-Vaud :	Association des Parents d'Elèves, section vaudoise
ASSS-SRT :	Association Suisse des Services des Sports – Section Romande et Tessin
ASE :	Assistant Socio-Educatif ou Assistante Socio-Educative
AVASAD :	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
BAT :	Service bâtiments, gérance et énergie
BCI :	Bureau Cantonal pour l'Intégration des étrangers et de la prévention du racisme
CAT :	Centre d'Accueil Temporaire
Centre OSP-Est :	Centre d'Orientation Scolaire et Professionnelle Région Est
CETV :	Conseil d'Etablissements de Vevey
CFC :	Certificat Fédéral de Capacité
CFF :	Chemins de Fers Fédéraux
ClasseCERT :	Classes de 12 <sup>e</sup> année certificative
COS :	Service de la Cohésion Sociale
CSP :	Centre social protestant
CSR Riviera :	Centre Social Régional Riviera
DGEJ :	Direction générale de l'enfance et de la jeunesse
DGEO :	Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire et de la Pédagogie Spécialisée
DGS :	Direction Générale de la Santé
EP :	Etablissement Primaire de Vevey (16 P)
EPS :	Etablissement Primaire et Secondaire de Vevey (7P11S)
FAJE :	Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants
FAM :	Service famille, éducation et sport
FRAJE :	Faîtière des Réseau d'Accueil de Jour des Enfants
J+S :	Jeunesse+Sport. Programme de l'Office Fédéral du Sport OFSPO
LAJE :	Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants
LVC :	Ligue Vaudoise contre le Cancer
LEO :	Loi sur l'Enseignement Obligatoire
MOB :	Chemin de fer Montreux Oberland bernois
OCL :	Orchestre de Chambre de Lausanne
PPLS :	Service cantonal de prestations de psychologie, psychomotricité ou logopédie en milieu scolaire
Re'log	
Réseau VV :	Réseau d'accueil de jour des enfants de Vevey
RKC :	Rocking Chair Vevey
SAI :	Service des affaires intercommunales
SCAJE :	Service cantonal d'accueil de jour des enfants
SEPS :	Service de l'éducation physique et du sport (Canon de Vaud)
TRA :	Service travaux publics, espaces verts et entretien
UAP :	Unité d'accueil parascolaire
UOP :	Unité organisation et planification de la
URB :	Service urbanisme et mobilité
VCP :	Piscine de Vevey-Corseaux Plage
VIFF :	Vevey International Funny Film Festival
VMCV :	Transport public Vevey Montreux Chillon Villeneuve

# 231

A travers ses secteurs d'activité pluridisciplinaires - propreté, gestion des déchets, logistique pour les manifestations, entretien des espaces verts et du cimetière, gestion des ports, infrastructures, atelier mécanique et administration - le service des Travaux publics, espaces verts et entretien est en charge de l'entretien, de la gestion et de l'embellissement du domaine public.

## **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, ESPACES VERTS ET ENTRETIEN**



Massif sur le Quai Perdonnet

## Présentation

Le service des Travaux publics, espaces verts et entretien a la charge de l'embellissement de la ville, de l'entretien et de la propreté du domaine public, ainsi que de la gestion des ports, des infrastructures souterraines et de l'éclairage public. Le service peut compter sur l'engagement de collaboratrices et collaborateurs compétents et pluridisciplinaires qui gèrent une multitude de tâches au sein de divers secteurs comme la voirie, les espaces verts, l'atelier mécanique (garage) et le secteur de l'infrastructure.

Une équipe administrative complète l'ensemble et contribue au fonctionnement homogène du service. Ses missions principales sont les suivantes :

- prélèvement de la taxe de base des entreprises ;
- prélèvement des taxes d'amarrage, gestion du registre des ports et attribution des places ;
- prélèvement de la taxe « eaux usées, eaux claires » en collaboration avec le service des Finances ;
- gestion du cimetière et des inhumations ;
- facturation de l'entretien des tombes, des dés-affectations et de la vente de concessions ;
- facturation des taxes liées à l'occupation temporaire du domaine public, à la location de matériel pour les manifestations privées et à la participation aux coûts de l'éclairage public ;
- dépôt et suivi des plaintes dues aux actes de vandalisme ;
- contrôle budgétaire et suivi des dépenses ;
- traitement des demandes des citoyennes et citoyens.

## Organisation

Le service des Travaux publics, espaces verts et entretien a été dirigé lors du premier semestre de l'année 2024 par les adjoints administratif et technique en remplacement du chef de service absent. Pendant le second semestre, l'adjoint administratif a procédé au remplacement de l'adjoint technique et du chef de service absents.

Le service est divisé en divers secteurs pluridisciplinaires, notamment :

- le secteur « administration » est géré par un adjoint administratif. Il compte 5.5 EPT + un apprenti employé de commerce ;
- le secteur « technique et infrastructure » est géré par un adjoint technique. Il compte 3.8 EPT ;
- le secteur « voirie » est géré par un responsable de la voirie. Il compte 31.5 EPT ;
- le secteur « espaces verts » est géré par un responsable des espaces verts. Il compte 24.8 EPT + 5 apprenties et apprentis horticulteur/floriculteur ;
- le secteur « atelier mécanique » est géré par un responsable de l'atelier mécanique. Il compte 2.5 EPT + une apprentie mécanicienne en maintenance d'automobile.

## Faits marquants

Tout au long de l'année 2024, le service des Travaux publics, espaces verts et entretien a été géré, au cours du premier semestre, par les adjoints administratif et technique, en remplacement du chef de service absent. Durant le second semestre, l'adjoint administratif a assuré le remplacement de l'adjoint technique et du chef de service absents. En 2024, le service a acquis huit nouveaux véhicules et machines électriques dans le cadre du renouvellement du parc, principalement avec des motorisations 100% électriques, dont une hydro-décapeuse qui sera mise en fonction pendant le premier trimestre 2025. Elle permettra au secteur de la voirie d'améliorer considérablement ses opé-

rations de nettoyage des rues et des trottoirs. Au sein du secteur de la voirie, de nouvelles stations de tri en acier inoxydable ont été réalisées et seront installées en avril 2025, en remplacement des totems existants.

En ce qui concerne les espaces verts, l'année a été particulièrement marquée par l'installation d'un aménagement provisoire à la place Robin, ainsi que par la première phase de la coupe d'entretien de la forêt des Bosquets, qui a débuté en octobre 2024.

Au cours de l'année, le service a également mené divers projets. Il a notamment déposé le préavis concernant le futur espace aquatique du Jardin Doret en remplacement de l'actuelle pataugeoire. De plus, le secteur de l'infrastructure a procédé à l'entretien des armatures du pont du quai Perdonnet. Cet ouvrage, âgé de 85 ans, nécessite une attention particulière.

## Préavis et rapport-préavis, communications

- P N° 11/2024 : « Demande de crédit d'étude de Fr. 615'000.- pour le projet des jeux d'eau du Jardin Doret, du réaménagement des quais, de la rénovation de la place de jeux et de l'aménagement d'un accès au Léman » ;
- P N° 27/2024 : « Demande de trois crédits d'investissement d'un total de Fr. 2'095'000.- pour la réfection des réseaux communaux - des canalisations et des routes : Fr. 825'000.- pour le projet de la rue du Collège Fr. 1'165'000.-, pour le projet de l'avenue Ernest-Biéler Fr. 105'000.-, pour le projet de la RC 780 et demande d'adoption, en application de la Loi sur les routes du 10 décembre 1991 (LRou), du projet de piétonnisation de la rue du Collège (2024/P27) » ;

## Les travaux techniques

### L'éclairage public

#### *Les luminaires*

L'éclairage public veveysan, qui compte environ 2'800 points lumineux, est de plus en plus vieillissant. Il est constitué d'environ 40 % de très anciennes sources lumineuses (ampoules à vapeur de mercure, ampoules halogènes, tubes fluorescents) qui ne sont plus autorisées et par conséquent, plus disponibles. Sujets à de nombreuses pannes, les luminaires équipés de telles sources ne peuvent plus être réparés. Dans les cas simples, seules les têtes lumineuses sont remplacées par un modèle actuel en LED après adaptation des mâts supports. Actuellement, les sources LED représentent environ 1/3 de l'ensemble du parc. La rénovation du parc de l'éclairage public, plus particulièrement l'alimentation électrique en infrastructure et les sources lumineuses, s'opère par opportunité selon les différents projets d'aménagements urbains et travaux d'entretien du domaine public. Ces dernières années, l'accent a également été mis sur la modernisation des armoires d'alimentation, en mettant les installations d'éclairage public sous compteurs, permettant ainsi de connaître les consommations électriques effectives et de mieux quantifier les économies d'énergie effectuées.

#### *Les mâts*

Le contrat de maintenance signé en 2018 avec notre prestataire comprend un contrôle mécanique des mâts tous les cinq ans. Cependant, en fonction de l'étendue du parc, seuls environ 20% des mâts peuvent être vérifiés chaque année. Les résultats obtenus démontrent des risques plus ou moins importants concernant la sécurité structurelle de certains mâts âgés. Selon les signes

d'usure ou de corrosion relevés sur les mâts, leur remplacement est entrepris rapidement. Cela implique d'ouvrir le sol, d'installer de nouveaux socles en béton et éventuellement de remplacer certains tronçons de câbles. Toutes ces interventions sont souvent réalisées de manière ponctuelle par l'équipe génie civil en collaboration avec Romande Energie. L'effort se poursuivra ces prochaines années en fonction des résultats des derniers contrôles mécaniques.

**Concept directeur de l'éclairage public**

La modernisation du parc de l'éclairage public de la ville passera par un concept directeur de l'éclairage public. L'étude de ce projet nommé « iMagine » a été présentée en Municipalité en 2024. Un préavis proposant un crédit-cadre au législatif est en cours de rédaction. En effet, l'absence prolongée de l'adjoint technique du service des Travaux publics, espaces verts et entretien, en charge de ce dossier, n'a malheureusement pas permis de finaliser ce préavis.

**Convention d'objectifs cantonale (COC)**

Faisant suite à la COC signée en 2023 avec la direction de l'énergie (DGE-DIREN) concernant les grands consommateurs d'énergie, cette convention consiste à mettre en œuvre, dans un délai de dix ans, des actions de performances énergétiques liées à l'éclairage public et permettant d'atteindre une efficacité énergétique de 120%, en partant d'une efficacité de 100%, tout en respectant des objectifs intermédiaires minimaux.

**L'éclairage attractif de Noël**

À l'instar de l'année dernière et de manière à réduire la consommation en contribuant aux efforts collectifs en la matière, la durée de fonctionnement de l'éclairage attractif pour la période des fêtes de fin d'année a été limitée à la plage 17h-22h. Une partie des très vieilles décorations lumineuses a été remplacée par des décorations plus modernes.

Le secteur de la voirie a coordonné les travaux d'installation des différents éclairages festifs pour la période de Noël.

**Les permis de fouille et d'occupation du domaine public**

Pour rappel, toute occupation du domaine public fait l'objet d'un permis délivré par la commune et est assujettie à une taxe. Cela comprend aussi bien les travaux exécutés sur le domaine public (fouilles), que son occupation par des installations de chantier et/ou des échafaudages. Après la fin des travaux, les titulaires sont tenus de remettre le domaine public en état à leurs frais et aux conditions fixées par la commune. Tous les permis délivrés au SIGE, à la Compagnie

2023	2024
Nouvelles demandes payantes 534	Nouvelles demandes payantes 507
Permis d'occupation 281 Prolongation 37	Permis d'occupation 229 Prolongation 80
Permis de fouille 253 Prolongation 22	Permis de fouille 168 Prolongation 30
Permis gratuit 125	Permis gratuit 96

du Gaz, à la Romande Energie, aux CFF (si travaux liés pour l'amélioration à la clientèle) ainsi qu'aux différents services de la Ville sont gratuits. Pour Swisscom, il est facturé la taxe minimum par permis de fouille et/ou de dépôt, soit Fr. 50.-.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessus les différents permis traités.

Les taxes prélevées se sont montées à Fr. 52'533.10, les frais administratifs à Fr. 5'885.00 pour un total de Fr. 58'418.10.

Tarif pour les occupations « par m² et par semaine à Fr. 1.- » et pour les fouilles « Fr. 5.- par mètre courant », mais au minimum Fr. 50.- pour les deux tarifs. Les grands chantiers facturés ont été les suivants :

- Avenue Gustave-Doret 17 Fr. 4'071.00
- Avenue Gustave-Coindet 16 Fr. 3'400.00
- Avenues de Beauregard et Majord-Davel Fr. 2'400.00

69 demandes de permis de fouille, pour le déploiement de la fibre optique, ont été déposées par la société Swisscom.

**Le patrimoine**

**Fontaines historiques**

Après avoir inauguré la rénovation de la fontaine du Guerrier, en 2016, la direction générale des immeubles et du patrimoine du Canton (DGIP) a souligné le devoir de la Commune de Vevey d'entretenir les fontaines situées sur le territoire communal conformément à la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites.

Après avoir procédé à l'inventaire de toutes les fontaines situées sur le territoire communal, le service a recensé 25 fontaines historiques classées faisant partie du patrimoine de la Ville.

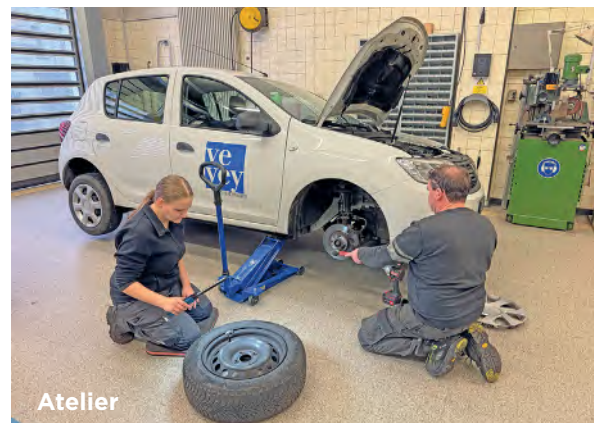
Comme chaque année, l'entretien et le nettoyage des bassins et fontaines ont été effectués de manière classique et sans l'utilisation de produits chimiques. La totalité des fontaines de la ville a été équipée d'un compteur d'eau. Cela permet de mesurer de manière précise la consommation effective sur chaque site dans le but de diminuer drastiquement la consommation de cette ressource précieuse. Nouvellement équipées d'électrovannes pilotées (modules Bluetooth), les fontaines peuvent désormais être gérées chacune avec un horaire de fonctionnement spécifique et être coupées durant la nuit.

Des fontaines à boire avec bouton-poussoir ont également été installées dans la place de jeux du Panorama et dans le haut du Jardin Doret. D'autre part, des travaux de remise en valeur ont débuté sur la fontaine située dans le parc Sina.

**Le secteur de l'atelier mécanique (Garage)**

**Organisation et rôle de l'atelier**

Les travaux de réparation, de maintenance et d'assistance technique en faveur de l'ensemble des uti-



lisatrices et utilisateurs des véhicules et machines communaux sont assurés par le responsable du secteur, un aide-mécanicien, un collaborateur du secteur de la voirie à temps partiel et une apprentie mécanicienne en maintenance d'automobiles. Toutes les mesures organisationnelles sont prises de façon à immobiliser les véhicules le moins de temps possible.

Le responsable de l'atelier collabore à la mise en œuvre du processus de renouvellement de véhicules de la Ville et veille à l'application des principes de la directive sur les achats responsables.

### Activités

En 2024, près de 470 réparations mécaniques et dépannages ainsi que 14 préparations de véhicules aux contrôles périodiques ont constitué l'activité du secteur à laquelle se sont ajoutées les démarches d'immatriculation, la formation de l'apprentie ainsi que les diverses formations des chauffeurs et des machinistes. Également des formations spécifiques liées aux nouvelles technologies de véhicules 100% électriques.

Le parc se compose de 200 machines et de 72 véhicules dont :

- 30 « diesel » ;
- 5 « gaz naturel » ;
- 19 « essence » ;
- 18 « électrique ».

### Gestion

La gestion administrative du garage traite l'ensemble des prestations sur une application informatique facilitant la facturation sur les rubriques budgétaires correspondantes.

Le préavis accordé par la Municipalité en novembre 2022 permet le renouvellement du parc de véhicules et machines principalement avec des motorisations 100% électriques. Cette stratégie de renouvellement est prévue jusqu'à la fin de l'année 2026, en collaboration avec l'entreprise Hymexia pour la préparation des cahiers des charges et l'élaboration des marchés publics. En 2024, le service des Travaux publics, espaces verts et entretien a fait l'acquisition de huit nouveaux véhicules et machines électriques.

Actuellement, le parc de véhicules est âgé de plus de 15 ans, ce qui pose un problème en termes de coûts de réparation et de fiabilité, sans compter sur le fait que certains fournisseurs ne peuvent plus garantir l'approvisionnement en pièces détachées.

### Le secteur de la voirie

#### Les ports

Les trois ports veveysans offrent 140 places d'amarrage de diverses catégories, en fonction de la taille des bateaux, et 13 places réservées aux ba-

teaux en visite. La gestion technique et la surveillance des ports sont assurées par un garde-port. La gestion administrative des ports est assurée par l'équipe administrative, en collaboration avec le garde-port.

La répartition des places d'amarrage entre les trois ports est la suivante :

- port de Plaisance, 101 places + 4 visites ;
- port de la Pichette, 30 places + 2 visites ;
- port Creux-de-Plan (port Eiffel), 9 places ;
- bas de la place du Marché, 7 places visiteurs.

En 2024, trois locataires ont résilié leur contrat de location. Ces places ont été réattribuées en respectant l'ordre de la liste d'attente. La situation des listes d'attente au 31 décembre 2024 est la suivante :

- nouvelles inscriptions sur les deux listes d'attente : 84 ;
- nombre d'inscrits sur la liste « domicile à Vevey » : 196 ;
- nombre d'inscrits sur la liste « domicile hors Vevey » : 573.

### Nouveau local pour le garde-port

À la fin de l'année 2024, le garde-port a eu le plaisir de recevoir les clés de son nouveau local-bureau dans un bâtiment situé juste en face du port de Plaisance.

### Amarrage des bateaux

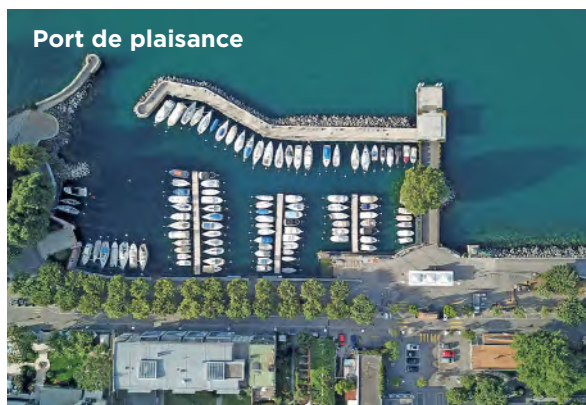
Le secteur s'est concentré sur l'entretien courant des amarrages des ports de Plaisance et de la Pichette. À la suite d'une plongée de contrôle, le garde-port a constaté que beaucoup de chaînes « régères » des amarrages de la digue présentaient des signes d'usure et étaient envahies de moules Quagga. C'est donc une vingtaine de chaînes qui ont été remplacées à titre préventif. En ce qui concerne le port Creux-de-Plan (port Eiffel), le secteur de la voirie a mandaté un prestataire externe pour draguer le fond du port et augmenter considérablement le tirant d'eau, permettant ainsi un très bon accès aux places d'amarrage. La réfection de tous les amarrages du port a également été effectuée.

### Hivernage

Comme chaque année, l'opération d'hivernage a eu lieu au début du mois de novembre. Ainsi, les demandes d'une vingtaine de navigatrices et navigateurs ont pu être satisfaites et leurs bateaux ont trouvé une place d'hivernage au port de la Pichette.

### Algues dans les ports

L'année 2024 a été une année relativement calme au niveau de la prolifération des algues.



### Moules Quagga

Les moules Quagga, dont l'existence est un phénomène courant dans les ports lémaniques, sont également présentes dans les ports de Vevey. Il faut savoir que les moules Quagga, en plus d'avoir un effet dévastateur sur la flore et la faune du lac, s'accrochent sur les chaînes d'amarrage, les rendant très lourdes et accélèrent leur usure. Comme chaque année, une campagne de nettoyage des chaînes d'amarrage a été effectuée à la fin de l'année 2024.



### Relevage des enrochements

Les enrochements ont pour but de protéger les digues des assauts des vagues lors de tempêtes. Leur relevage consiste à remonter les blocs de pierre qui sont tombés dans le lac à cause des tempêtes hivernales. Certains de ces blocs ont roulé trop loin au large, étant impossible de les récupérer. Il est donc nécessaire de combler les trous avec des blocs de remplacement. Comme chaque année, une campagne de relevage des enrochements a donc été effectuée.



### Dragage des galets du glaciis de la place du Marché

Chaque année, des quantités importantes de galets sont charriées par les courants lacustres, depuis l'embouchure de la Veveyse jusqu'au glaciis de la place du Marché. Le dragage des galets est une opération qui permet de maintenir une profondeur adéquate au bas de cette place et de faciliter ainsi l'amarrage des bateaux visiteurs et l'exploitation



des pédalos en toute sécurité. En 2024, c'est environ 700 m<sup>3</sup> de galets qui ont été dragués et évacués. Ils sont noyés à un emplacement défini par la direction générale de l'environnement (DGE).

### Manifestations

Le secteur de la voirie a pu répondre à 205 demandes, émanant des organisatrices et organisateurs de manifestations, pour la mise à disposition et la livraison de matériel. Ce sont environ 1'320 heures de travail qui ont été consacrées à cette activité.

Il est également à relever l'engagement et la participation active du service des Travaux publics, espaces verts et entretien, notamment par ses secteurs de la voirie et des espaces verts, à la cellule technique qui évalue et accompagne l'organisation de manifestations, participant ainsi à la bonne marche technique de celles-ci.

### La Plage

Cet espace de détente, très apprécié de la population locale et des visiteurs, a pu être installé en 2024. Le montage et le démontage de la Plage ont nécessité environ 250 heures de travail et près de 400 heures pour en assurer la surveillance et la maintenance.

### Service hivernal et déneigement

Le dispositif d'intervention a été mis en place entre la mi-novembre 2023 et la mi-avril 2024. En 2024, la météo a été clémente, de ce fait ce dispositif n'a pas été mis en œuvre fréquemment.

Seules quelques interventions ponctuelles et de surveillance ont été effectuées, et ont généré une centaine d'heures de travail et l'utilisation de 30 tonnes de sel. Même si les interventions ne sont pas nombreuses, le secteur de la voirie se doit de maintenir son dispositif en fonction pour assurer le déneigement et le salage du domaine public en fonction des conditions météorologiques. Le service hivernal est assuré par le personnel du secteur de la voirie et du secteur des espaces verts. Une douzaine de personnes assurent le service de piquet chaque semaine, et quatre véhicules et quatre tracteurs, tous équipés de lames à neige et de saieuses sont utilisables.

### Les ateliers

Des prestations telles que des travaux de menuiserie, de peinture, de serrurerie, de maçonnerie et d'installations sanitaires ont été fournies par les collaborateurs spécialisés du secteur de la voirie. Elles concernent en principe des travaux d'entretien du domaine public et des installations publiques (dont certaines au bénéfice d'autres services de la Ville), comme indiqué ci-après :

#### Atelier serrurerie

- Entretien/réparation des portes et serrures des WC publics ;
- maintenance et entretien des locaux spécifiques au secteur de la voirie ;
- participation soutenue aux chantiers de rénovation des WC publics ;
- nombreuses réparations sur les trappes des IFUT de la place du Marché.

#### Atelier peinture

- Entretien des bancs équipés de lames en bois (modèle Husson et historique) ;
- traitement des graffitis sur domaine public et dans les WC publics ;
- maintenance et entretien des locaux spécifiques au secteur de la voirie.

#### Atelier menuiserie

- Gestion du matériel de manifestation ;
- gestion du stock des machines, outillage et vêtements de travail ;
- réparation des barrières en bois ;
- réparation des bancs publics en bois ;
- réparation du matériel de manifestation ;
- maintenance et entretien des locaux spécifiques au secteur de la voirie.

#### Atelier sanitaire

- Entretien et lavage des fontaines et bassins, gestion des ouvertures et fermetures selon la saison ;
- maintenance des installations spécifiques ;
- entretien et nettoyage des grilles de route ;
- participation soutenue aux chantiers de rénovation des WC publics ;
- participation soutenue à la rénovation des fontaines historiques ;
- modification des fontaines pour l'intégration d'une régulation des débits.

#### Atelier génie civil

L'équipe de génie civil a été fortement sollicitée pour des travaux liés à la rénovation des fontaines et pour d'autres travaux d'entretien courant, à savoir :

- Réparation et réfection du revêtement des rues et des trottoirs ;
- installation du nouveau mobilier urbain tel que les arceaux à vélo, les bornes, les bancs, les poubelles, etc. ;
- pose des panneaux d'affichage pour les campagnes culturelles, les votations et les chantiers gérés par la Ville.
- création de nouvelles chambres pour la régulation du débit, le remplacement de la distribution et de l'adduction principale lors de chantiers de rénovation des fontaines.
- nombreuses interventions de remplacement des socles de luminaires dont les mâts sont corrodés dans le domaine de l'éclairage public.

#### Collecte des déchets et nettoyage du domaine public

La collecte des déchets et le nettoyage du domaine public sont des tâches essentielles du secteur de la voirie, notamment :

- le balayage mécanique et manuel ;
- le vidage des poubelles publiques ;
- la collecte des déchets sauvages ;
- le ramassage des feuilles mortes ;
- l'entretien des écopoints ;
- le nettoyage et l'entretien des WC ;
- l'entretien et le nettoyage des fontaines ;
- le nettoyage et l'effacement des graffitis ;
- le nettoyage des enrochements ;
- l'évacuation du bois du lac ;
- le nettoyage et l'entretien des talus et des sentiers ;
- le nettoyage et l'entretien des berges et rives du lac.

#### Laveuse de rues et trottoirs

Pour assurer le nettoyage des rues et des trottoirs, le secteur de la voirie utilisait une machine avec une rampe de lavage à haute pression. Cette machine, âgée de plus de vingt ans, a dû être mise hors service dans le courant de l'année en raison de pannes récurrentes. Pour la remplacer, l'achat d'une laveuse hydrodécapeuse a été finalisé, beaucoup plus puissante et polyvalente. Cette nouvelle machine sera mise en fonction pendant le premier trimestre 2025. Elle permettra au secteur d'amé-

liorer considérablement ses opérations de nettoyage des rues et des trottoirs.

#### Balayeuses

Fidèle à l'étude réalisée en 2023, le secteur de la voirie a mis en place un nouveau plan d'engagement des balayeuses, dans le but de limiter le recours à celles-ci. Une étude plus poussée pour disposer d'un indice de propreté mesuré par une caméra embarquée sur les balayeuses a commencé en fin d'année et se poursuivra en 2025. L'objectif est d'être encore plus pointu dans l'utilisation des balayeuses. Actuellement, un coordinateur parcourt la ville tous les matins, hormis les week-ends, dès 6h pour déterminer les besoins d'engagement des balayeuses. En fonction de ce que le collaborateur a constaté sur le terrain, il engage une, deux ou trois balayeuses. L'engagement des balayeuses tient également compte de la fréquentation attendue dans la ville et sur les quais, ainsi que des manifestations prévues. Il faut aussi tenir compte de la particularité de l'automne et de la chute des feuilles mortes qui peuvent être dangereuses en cas de pluie ou de gel. Le recours à une troisième balayeuse pour le ramassage des feuilles mortes a été très fréquent, ce qui a eu un impact très important sur le nombre d'heures d'utilisation des balayeuses.

#### Aspirateurs Glutton

Deux aspirateurs électriques « Glutton » complètent le dispositif de balayage mécanique. Ils sont particulièrement efficaces dans des petites rues et ruelles où une balayeuse ne peut pas être engagée, notamment dans la vieille ville et dans les parcs et jardins de la ville.



Aspirateurs Glutton

#### Balayage mobile

Le secteur de la voirie dispose de deux vélomoteurs-tricycles électriques avec remorque nommés « Kyburz », permettant aux employés de parcourir une plus grande distance dans une journée, et donc d'assurer une présence plus soutenue dans les différentes zones de la ville. Avec ces véhicules, le secteur améliore considérablement son efficacité en matière de balayage de quartier et diminue la pénibilité des collaborateurs.

#### Vidage des poubelles publiques

Deux véhicules sont engagés tous les jours de l'année pour le vidage des poubelles publiques. Le secteur de la voirie a reconduit en 2024 les tournées supplémentaires de vidage des poubelles publiques, sur le littoral et dans la vieille ville, le vendredi soir, le samedi soir, le dimanche après-midi et le dimanche soir, entre début avril et fin octobre. Ces vidages supplémentaires sont décidés en fonction des prévisions météorologiques et de la fréquentation attendue. Ce dispositif permet au

secteur d'améliorer la propreté des zones touristiques pendant la belle saison.

### Stations de tri sélectif

Comme l'année dernière, le secteur de la voirie a mis en place sur les quais et dans les jardins très fréquentés une quinzaine de totems de tri permettant de récolter séparément les bouteilles en PET, les canettes alu, le verre et les déchets incinérables. Malgré certains manquements aux règles de tri, le secteur a pu remarquer que la qualité des déchets collectés dans ces stations de tri était relativement correcte. Par ailleurs, le secteur a constaté que certaines personnes profitent de ces stations de tri pour se débarrasser de leurs déchets sans utiliser le système des sacs taxés, et les filières officielles de collecte de déchets. Ces stations de tri débordent fréquemment, malgré les vidages journaliers. Le secteur a donc travaillé sur un projet de nouvelles stations de tri, en collaboration avec l'entreprise sociale AFIRO. Les nouvelles stations de tri, inspirées de modèles existants sur le marché, fabriquées en acier inoxydable, ont fait l'objet d'une adaptation pour correspondre aux besoins du secteur, notamment en matière d'efficacité pour le remplacement des sacs. Ces nouvelles stations de tri seront installées au mois d'avril 2025, en remplacement des totems existants.



Nouvelles stations de tri

### Nettoyage et effacement des graffitis, affichage sauvage

Le nettoyage et l'effacement des graffitis et des tags font également partie des tâches du secteur de la voirie, au même titre que l'enlèvement des affiches sauvages. Ces travaux de nettoyage sont effectués par notre atelier peinture. Les graffitis et les tags sont soit nettoyés, soit effacés par une couche de peinture, selon le support sur lequel ils se trouvent. Au vu de la quantité importante de tags et graffitis dans la ville, il n'est pas possible de les traiter rapidement, sachant que le secteur traite en priorité les tags ou graffitis aux images et messages obscènes et injurieux. Il faut également noter que le secteur ne s'occupe que des tags et graffitis sur le domaine public.

### Nettoyage des WC publics

Le nettoyage des WC publics est assuré par les employés de la voirie tous les jours de l'année, week-ends et jours fériés compris. Ils assurent un à deux passages journaliers par édicule, voire trois passages sur certains édicules très fréquentés pendant la saison estivale. Ceci représente environ 8'000 passages par année. Certains WC publics sont régulièrement utilisés à d'autres fins que celles initialement prévues, comme, pour y dormir ou s'y droguer. Face à de pareilles situations, les collaborateurs sont souvent confrontés à des si-

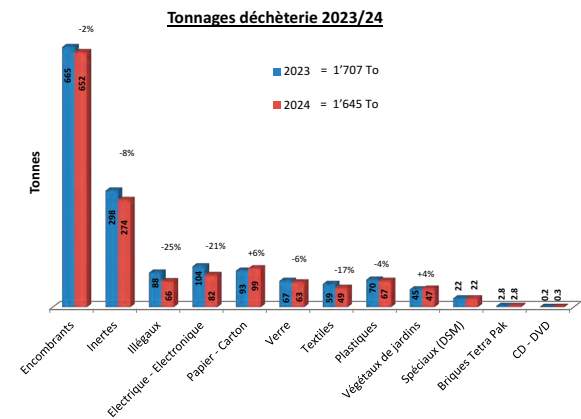
tuations conflictuelles, nécessitant l'appel à la police (ASR). Au vu de la recrudescence de ces cas et de la dégradation du climat sécuritaire, le nettoyage des toilettes publiques est assuré par deux personnes depuis le mois de juillet 2024. Malheureusement, le secteur est régulièrement confronté à toutes sortes d'incivilités. Les dégâts constatés dans les WC publics sont réparés principalement par le personnel des ateliers, mais il est parfois nécessaire de recourir à des entreprises externes.

### Heures consacrées pour effectuer les tâches principales de la voirie



### Déchetterie

En 2024, la déchetterie communale a été ouverte toute l'année, quatre jours par semaine, et a enregistré près de 48'000 passages. Le volume de déchets évacués dans les différents exutoires représente environ 500 bennes de 10 à 36 m<sup>3</sup>.



### Le dispositif de gestion des déchets

Le dispositif en vigueur est le suivant :

- une déchetterie avec 30 matières collectées ;
- 26 écopoints à disposition de la population pour la collecte des déchets organiques, du verre, de l'alu-fer blanc, et pour certains du textile usagé ;
- les collectes porte-à-porte des incinérables, du papier/carton et des végétaux de jardin ;
- une collecte aux écopoints des déchets organiques de cuisine des ménages ;
- une collecte du « verre mélangé » aux écopoints (environ 520 tonnes) ;
- les encombrants, collectés sur rendez-vous pris auprès de la centrale d'appels (908 rendez-vous en 2024) ;
- la collecte régulière des déchets illégaux effectuée lors de la tournée d'entretien des écopoints.

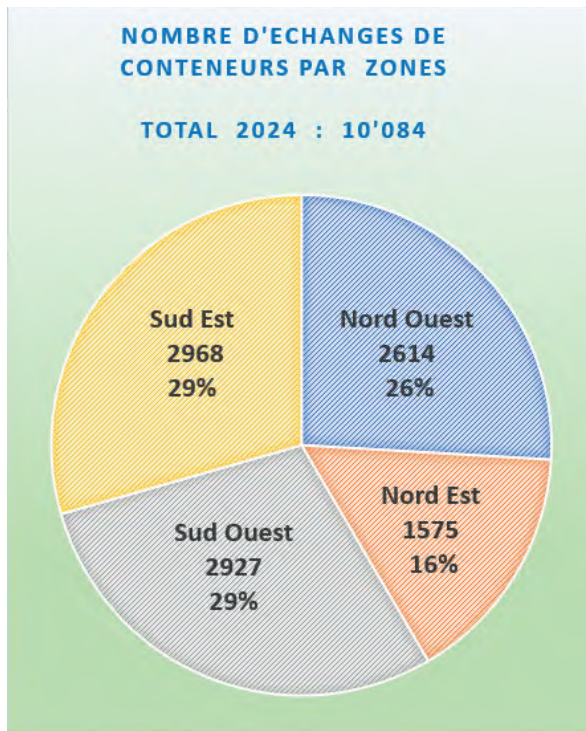
### Collecte des déchets porte-à-porte

Pour la collecte porte-à-porte des déchets incinérables, du papier-carton et des déchets végétaux,

la Ville de Vevey collabore avec les Villes de Montreux et de La Tour-de-Peilz sous la forme d'une entité appelée « 3 Villes ». Une brigade de propreté gère toutes les collectes et les relations avec les prestataires.

### Déchets organiques aux écopoints

Les restes d'aliments des ménages et les déchets de cuisine, que les citoyennes et citoyens apportent aux écopoints, sont au centre des préoccupations du secteur de la voirie. En effet, la qualité des déchets, péjorée par la présence de nombreux sacs plastiques non conformes et d'autres déchets indésirables, doit être améliorée pour permettre le traitement de ces déchets organiques dans les filières de compost et de biogaz. Malgré ces problèmes de déchets indésirables, c'est près de 90% des déchets organiques récoltés à Vevey qui sont valorisés dans les bonnes filières. Afin d'éviter que les conteneurs de ce type de déchets ne débordent, le rythme de vidage a été adapté, en collaboration avec le prestataire mandaté à cet effet. Il est utile de souligner que certains écopoints sont vidés jusqu'à six fois par semaine et même le dimanche si nécessaire. En raison des températures élevées pendant l'été, le niveau de remplissage des bacs, déclenchant l'échange des bacs, a été abaissé pour éviter les odeurs nauséabondes générées par la décomposition des déchets. En 2024, 460 tonnes de déchets organiques ont été collectées, soit environ 25 tonnes de moins que l'année précédente. Cela représente 10'084 échanges de bacs.



### L'info déchets

Les collaboratrices et collaborateurs d'une centrale d'appel spécialisée - prestation externalisée pour des raisons évidentes d'efficacité - ont traité, en 2024, 1'548 appels liés aux déchets (1'538 appels en 2023) à savoir une moyenne de 129 appels par mois.

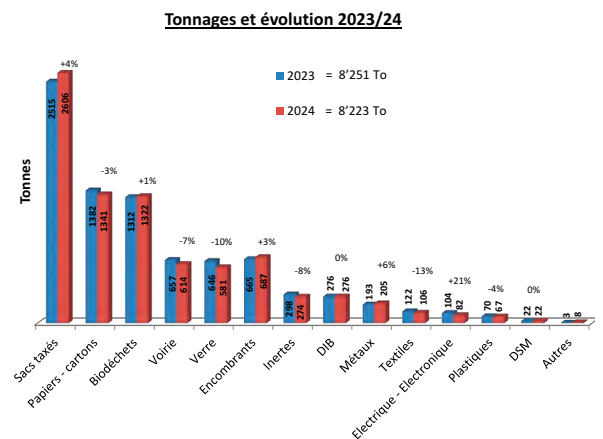
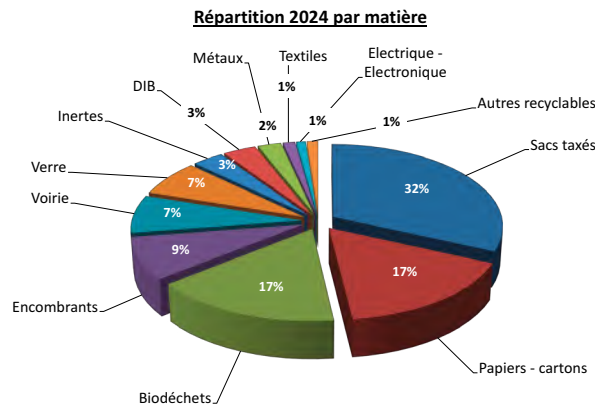
L'essentiel des appels traités par ce prestataire concerne notamment :

- l'information sur la gestion des déchets à Vevey;
- le recyclage et sa valorisation ;

- la gestion de l'agenda partagé pour la prise en charge des déchets encombrants ;
- les annonces concernant les dépôts de déchets illégaux.

Les questions complexes ont été transmises au service des Travaux publics, espaces verts et entretien pour réponse, en particulier les complications relatives au domaine privé - propriétaires et gérances - ainsi que l'accompagnement des architectes sur la gestion des déchets dans la phase d'élaboration de projets.

En 2024, un total de 8'223 tonnes de déchets a été collecté (8'251 tonnes en 2023).



### Déchets - Avertissements/Dénonciations

La brigade de propreté a interpellé 32 contrevenants et contrevenants pour des infractions au règlement communal sur la gestion des déchets. Sur ces 32 infractions, 19 avertissements ont été donnés et 13 dénonciations ont été faites à la commission de Police.

### Déchets - Sensibilisation

#### Net'Léman Vevey 2024

La 12<sup>e</sup> édition a eu lieu le samedi 25 mai 2024. Co-organisée avec l'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL), Net'Léman Vevey a mobilisé



49 bénévoles à terre, 13 en plongée et un en pad-dle. 158 kg de déchets ont été collectés dont 2'200 mégots (4'000 mégots en 2022). Un stand de sensibilisation à la fragmentation des plastiques dans l'environnement a été mis en place pour le public.

#### *Coups de balai 2024*

- Quatre journées « Coups de balai - Écoles » ont eu lieu en mars et octobre 2024, réunissant 320 élèves pour cette troisième édition née d'une belle collaboration entre le service des Travaux publics, espaces verts et entretien et le secteur Education de la Ville. Au programme : ateliers de sensibilisation ASL et visite de la déchetterie. Les notions de tri, de réduction des déchets, de civilité et de l'impact des déchets sur l'environnement ont été abordés avec les enfants.
- En collaboration avec La Maison de la Rivière (association de recherche et d'éducation sur les milieux naturels locaux), le secteur de la voirie a organisé des « Coups de balai - Entreprises ». Ces actions de nettoyage sont des occasions pour parler de l'impact des déchets sur les écosystèmes de la région.
- En partenariat avec Summit Foundation, le secteur de la voirie a participé à l'action « Water Lover Challenge 2024 » organisée par l'association Objectif Environnement. Cette action citoyenne vise à impliquer la population à collecter les mégots de cigarette.

Ces diverses interventions ont permis de collecter environ 25'000 mégots de cigarette. Pour rappel, un mégot contient plus de 150 substances toxiques pour l'environnement et peut polluer jusqu'à 1'000 litres d'eau.

#### *Chasse aux mégots*

- Distributeur de cendrier de poche : est un projet pilote qui a démarré en 2023. Ce prototype développé en collaboration avec Summit Foundation rencontre un franc succès auprès des établissements qui le mettent à disposition (bars, restaurants, kiosques, etc.).
- Cendrier de vote : 50 cendriers de vote permettant aux fumeuses et fumeurs de se débarrasser de leur mégot via une question drôle ou ludique. Au-dessus du cendrier a été placé un message (bulle BD) de sensibilisation sur l'impact du mégot sur l'environnement.

#### *Panneaux bulles BD*

Les panneaux bulles BD sensibilisent par une approche positive les usagères et usagers de l'espace public à la problématique du littering,

#### *Guide des déchets 2024*

En collaboration avec les 3 Villes (Montreux - La Tour-de-Peilz - Vevey) et le prestataire Équateur nous avons édité un nouveau guide des déchets. Cette nouvelle version offre une meilleure lisibilité tant dans sa conception que dans son graphisme.

### **Le secteur des espaces verts**

Le secteur des espaces verts a la charge de l'entretien des parcs publics, de la production horticole, du bon maintien du cimetière, ainsi que du contrôle et suivi des places de jeux, du patrimoine arboré et des forêts.

Le secteur forme également cinq apprenties et apprentis horticulteur-paysagiste et floriculteur.

En 2024, le secteur a accueilli plus de 20 jeunes pour des stages de découverte et il participe également à l'intégration de personnes migrantes



dans le monde du travail en accueillant un collaborateur de l'EVAM.

### **Systèmes d'entretien**

L'entretien différencié est essentiel pour le secteur. Cette pratique permet une application complète des méthodes biologiques. Elle demande une adaptation des espaces en lien avec leur situation géographique.

Cela comprend entre autres la réduction des surfaces de gazon et la mise en feuille en période automnale, permettant ainsi la suppression d'outils motorisés.

Le secteur a supprimé certains massifs nécessitant un arrosage conséquent ainsi que de nombreux traitements, par des massifs de plantes vivaces, moins gourmands en eaux et ne nécessitant pas de traitements phytosanitaires.

### **Collaborations**

Le secteur des espaces verts collabore avec l'ensemble des services de la Ville. Il a notamment mis en place divers aménagements urbains pour les services de l'Urbanisme et de la Culture ainsi que pour le secteur Education. De manière générale, les aménagements urbains permettent de travailler avec des matériaux locaux ou même recyclés (bancs, bacs, tables, etc.).

Cette année a été particulièrement marquée par l'implantation d'un aménagement provisoire à la place Robin et par des travaux d'entretien et de rénovation pour divers projets des services de la Ville. De plus, les bonnes collaborations internes ont également rendu possible l'extension de zones vertes. Par exemple, des zones de stationnement ont été transformées en parkings perméables ou semi-perméables, améliorant ainsi certaines zones de la ville comme, la rue des Marronniers et le parc du Panorama.

Ces diverses collaborations permettent au secteur de promouvoir et de conseiller les partenaires sur les principes de l'entretien différencié.

### **Manifestations**

Le secteur des espaces verts a participé à diverses manifestations durant l'année 2024. Il a notamment organisé et participé au marché aux plantes de ProSpecieRara, dont la mission est de préserver la diversité génétique et historico-culturelle. Grâce à cette participation active et aux diverses prestations fournies, la Ville de Vevey est labélisée ProSpecieRara. À cette occasion, le sec-

teur a produit et vendu environ 4'500 plantons. Il a profité de cet événement pour inviter et sensibiliser la population à l'utilisation de matières premières issues des forêts, en proposant des ateliers de création de jeux de société. Il a également participé à Passeport Vacances, Animal, La Fête de la Nature, Les Grangettes et La Plage.



Marché ProSpecieRara

### Établissement horticole

Les serres de la Ville de Vevey fournissent en partie le service des Espaces verts de la Commune de Blonay-St-Légier. La Commune de Blonay-St-Légier est labélisée « Bio Suisse » et a donc des exigences strictes quant à la culture de ses plantes. Le centre horticole répond parfaitement à ces impératifs, à la suite de son adaptation dans la gestion des cultures tout au long de ces dernières années.

En 2024, le centre horticole de la Ville de Vevey a cultivé au total 115'000 plantes permettant ainsi d'agrémenter l'ensemble des locaux administratifs, les massifs et les manifestations.

Une partie de ces plantes sont légumières ou condimentaires et sont intégrées aux massifs de la ville, permettant ainsi de maintenir la distribution gratuite de légumes à la population, prestation qui rencontre un véritable succès.

De plus, le secteur a initié la plantation de vivaces au sein des massifs afin de réduire la consommation d'eau et favoriser la multiplication des plantes mellifères en ville.



Distribution de légumes

### Cimetière

Le cimetière de Saint-Martin compte environ 2'500 tombes et monuments. Un jardin du souvenir complète l'offre à l'attention des proches des défunts et défuntés.

En 2024, le secteur a dénombré 32 inhumations de corps, 92 inhumations de cendres, sur 109 décès veveysans, ce qui représente une proportion de 73% de personnes ayant choisi l'incinération.

Le centre funéraire a enregistré 459 nuitées dans les chambres mortuaires sur 100 défunts et défuntés et 44 cérémonies ont été organisées dans les locaux. Le cimetière a changé sa manière de travailler informatiquement, passant d'une gestion Excel à une gestion avec le programme QGIS. Ce nouveau système a été mis en production en date du 21 décembre 2023 et regroupe le travail du bureau des inhumations et du cimetière. Il permet l'enregistrement de toutes les données sur un seul programme, à savoir, les informations concernant les défunts et défuntés et les tombes du cimetière de Saint-Martin ainsi que toutes les données pour les cérémonies, les inhumations, l'entretien des tombes, etc. Certains points méritent encore quelques adaptations, cependant le service est entièrement satisfait de ce nouvel outil proposé par le service Informatique.

### Entretien des tombes

Le système d'abonnement annuel, ou de contrat à long terme, permet aux jardinières et jardiniers de la Ville d'assurer la continuité de la décoration florale des tombes durant l'année et l'entretien paysager du site. Un peu moins de 600 abonnements et environ 130 contrats représentent un revenu annuel d'environ Fr. 115'000.-.



Entretien des tombes

### Paysagisme : arbres du domaine public/privé

#### Règlementation

En janvier 2023, le Canton de Vaud a abrogé la Loi sur la protection de la nature des monuments et des sites (LPNMS). Une nouvelle loi cantonale dans le domaine de la nature et du paysage est entrée en vigueur (LPrPNP). Cette loi, complétée

par un règlement d'application en juillet 2024, a exigé d'entreprendre un relevé des arbres remarquables. À la suite de cet inventaire, 32 arbres ont été inscrits à l'inventaire des arbres remarquables cantonal 2024. Depuis la fin de l'année 2024, le secteur des espaces verts collabore avec d'autres communes afin d'élaborer un nouveau règlement d'application. Cette collaboration se poursuivra durant l'année 2025 avant sa soumission au Conseil communal.

#### *Arbres du domaine public/privé*

En 2024, le secteur des espaces verts a procédé à un contrôle d'environ 1'000 arbres grâce à son personnel formé selon la méthode VTA (Visual Tree Assessment). Ces vérifications ont permis d'entreprendre des mesures nécessaires et optimales à la protection des arbres en ville. Ces contrôles ont également découlé sur une sollicitation d'entreprises privées afin d'investiguer de manière plus approfondie sur une dizaine d'arbres. Ces contrôles ont permis de détecter des anomalies et d'entreprendre la mise en place de protection sur certains sujets ou malheureusement l'abattage d'arbres devenus dangereux. Au vu des nombreux travaux et des manifestations présentes dans l'ensemble de la ville, le secteur des espaces verts est de plus en plus sollicité à contrôler le respect des directives de protections des arbres. Une sensibilisation à l'attention des entreprises privées entreprenant des travaux sur le domaine privé ou public est nécessaire afin qu'elles garantissent le respect de la végétation environnante.



Entretien du patrimoine arboré

#### **Forêts**

Le service des Travaux publics, espaces verts et entretien est en charge du suivi et de l'entretien des forêts appartenant à la Ville de Vevey. En 2023, le secteur des espaces verts a entrepris, en collaboration avec le garde forestier du district, l'élaboration d'un programme sylvicole visant à entreprendre des coupes et un entretien des parcelles forestières échelonnées sur dix ans. Le garde forestier relevait que la Ville de Vevey n'entreprenait pas assez l'entretien de son terri-



Coupe forestière

toire. Dès lors, il a été décidé d'établir un plan d'entretien sur les dix prochaines années. Au vu des montants prévisionnés et afin de travailler en adéquation avec les actions à mener, un préavis a été rédigé et validé par le Conseil communal en décembre 2023. Ce préavis de Fr. 1'005'000.- permettra d'effectuer des travaux conséquents, des adaptations ainsi qu'une remise en état des infrastructures forestières.

La première phase de ce préavis a débuté en octobre 2024 avec la coupe d'entretien de la forêt des Bosquets, une forêt traversant la ville, bordée par des infrastructures routières, des habitations, ainsi que par de nombreux chemins très fréquentés. De plus, cette forêt protectrice permet la limitation des glissements de terrain.

Plusieurs techniques ont été envisagées pour cette coupe et l'utilisation d'un hélicoptère s'est avérée être la plus rationnelle et sécuritaire. Cette méthode présente plusieurs avantages, notamment sécuritaire, l'absence de dégâts sur les arbres environnants, la continuité d'accès aux infrastructures ainsi que la rapidité d'exécution.

En raison de la particularité du terrain et de la difficulté de la coupe, la forêt a dû être fermée dans sa globalité. Malgré quelque aléa météorologique, les travaux de la coupe se sont déroulés sans encombre et ont répondu aux exigences du garde forestier. Cette coupe a permis un apport important de lumière permettant ainsi à de nouveaux arbres de se développer.



Coupe forestière

## Le secteur de l'infrastructure

Le secteur de l'infrastructure a pour mission le développement et le maintien du réseau d'assainissement des eaux, du réseau routier et des ouvrages d'art.

La densité des réseaux souterrains en milieu urbain, l'augmentation des projets ainsi que les gênes engendrées par les interventions rendent la tâche du personnel, des mandataires et des entreprises de plus en plus exigeantes.

### Planifications générales d'entretien

*Plan général d'entretien des ouvrages d'art (PGEOA)*

En 2020, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 488'000.- pour financer la première phase du Plan général d'entretien des ouvrages d'art (PGEOA) qui consiste à réaliser un diagnostic des structures des huit ouvrages suivants : le pont Saint-Antoine, les ponts d'Entredeux-Villes, le pont de l'Arabie, le pont de Copet, le pont du Boulevard Saint-Martin, le pont Aimé-Steinlen, la passerelle de l'Europe et la passerelle Louis-Meyer. En 2023, un mandataire spécialisé a réalisé une campagne d'essais sur les bétons de ces ouvrages. Les résistances à la compression, les niveaux de corrosion et les effets de la réaction alcali-granulats ont été analysés et permettront de définir une planification de la maintenance de ces ouvrages d'art. En 2024, plusieurs rapports reçus indiquent que, même si la sécurité des ouvrages est garantie, des investissements d'entretien devront être entrepris au cours des dix prochaines années.

#### *Entretien du pont du quai Perdonnet*

Le secteur du quai Perdonnet, compris entre la place de l'Ancien-Port et la place du Marché, est un ouvrage en béton armé de type « pont ». Il est constitué par une dalle fixée sur des sommiers reliés à des piliers. Cet ouvrage, âgé de plus de 85 ans et réalisé avec la qualité du béton armé de l'époque, nécessite une attention particulière ainsi qu'une réfection régulière.

Profitant de la période des basses eaux quadriennales de la mi-mars à la mi-avril 2024, un entretien du béton et des armatures corrodées a été réalisé. Une inspection plus poussée de l'ouvrage a également été effectuée, montrant qu'un entretien conséquent doit être planifié lors des prochaines basses eaux quadriennales.



#### *Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)*

Les actions définies dans le PGEE communal se poursuivent annuellement. Cette année, la séparation des eaux claires des eaux usées (système séparatif) a été réalisée sur les tronçons suivants : chemin du Point-du-Jour, boulevard Louis-Dap-

ples et au chemin des Cyprès (tronçon est). Diverses autres actions définies dans ce PGEE ont également été poursuivies en 2024. On peut citer le suivi des rejets dans le milieu naturel ainsi que l'analyse des systèmes de traitement des eaux de chaussée et des solutions associées.

#### *Plan général d'entretien des routes (PGERoutes)*

L'objectif principal du PGERoutes est d'établir une planification quinquennale de l'entretien du réseau routier communal par le biais de mesures concrètes. Le PGERoutes établi initialement en 2017 a été remis à jour en 2024.

À titre informatif, la longueur du réseau routier veveysan est de 42'125 km, dont 38'885 km (92.3%) de routes carrossables et 3'240 km (7.7%) de cheminements piétons (hors trottoirs).

### Travaux liés aux divers préavis

1. Préavis N° 18/2023 « Demande de crédit de Fr. 3'095'000.- pour la réfection des réseaux communaux des canalisations et des roues en 2023 ». En date du 24 avril 2023, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit-cadre total de Fr. 3'095'000.- :

- Fr. 850'000 concernent le « chemin du Point-du-Jour et le boulevard Louis-Dapples » : les travaux du chemin ont débuté le 22 janvier 2024 et se sont terminés en décembre 2024. Le projet a permis la mise en séparatif du réseau d'égouts, le pavage d'une partie du chemin du Point-du-Jour, l'aménagement du carrefour Point-du-Jour - St-Martin et la perméabilisation d'une partie du trottoir du boulevard Louis-Dapples ;
- Fr. 995'000.- concerne le « boulevard d'Arcangier » : les travaux ont commencé en novembre 2024 avec la fouille réalisée par la Romande Energie, incluant l'éclairage public côté ouest. L'exécution principale du projet d'aménagement et de réfection routière se déroulera pendant une grande partie de l'année 2025.



### Entretien des routes, des canalisations et des ouvrages

Il s'agit des interventions significatives entreprises dans le cadre du budget 2024.

Réfections ponctuelles de la chaussée à l'avenue du Général-Guisan et à l'avenue de Gilamont

Les routes précitées ont fait l'objet de réfections routières ponctuelles en novembre 2024. La chaussée comportait de nombreux nids-de-poule, affaissements et faïençages du revêtement bitumeux, rendant la chaussée inconfortable et favorisant une dégradation rapide. Les travaux de réfection ont ainsi amélioré la sécurité des utilisatrices et utilisateurs.

Des campagnes de réfections routières superficielles ont lieu chaque année.

L'enrobé bitumineux coulé à froid et le pontage (colmatage) de fissures sont des techniques utilisées pour maintenir l'état routier de chaussée en bitume et prolonger ainsi leur durée de vie.

*Quai Perdonnet*

La surveillance des tassements du quai se poursuit chaque année. L'étude hydrogéologique du quai réalisée en 2017 avait permis de conclure qu'un glissement important et soudain était peu probable.

Selon les observations de ces quatre dernières années, un retour à de faible vitesse de tassement naturelle se confirme. La surveillance de ces tassements est donc toujours active avec un rythme moins soutenu et se poursuivra ces prochaines années.

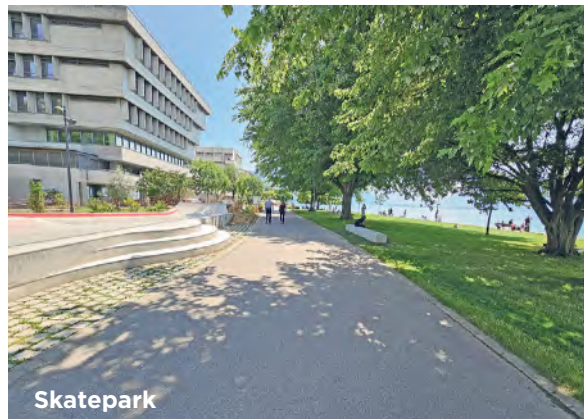
*Projet de compensation végétale et intégration paysagère du skatepark au quai Maria-Belgia*

Avec le préavis N° 20/2021, le Conseil communal a conditionné la réalisation du skatepark projeté à l'angle des quais de la Veveyse et Maria-Belgia à des mesures de compensation. De nouvelles surfaces de verdure doivent être créées et les trois arbres abattus doivent être replantés.

Ainsi, sur un périmètre proche du skatepark, 420m<sup>2</sup> d'enrobé bitumineux (contre 273m<sup>2</sup> de surface bétonnée) ont été désimperméabilisés et quatre arbres de taille équivalente à ceux abattus, plus un arbre majeur, ont été plantés.

Le projet d'intégration paysagère crée une harmonie avec les volumes du skatepark et les vo-

lumes végétalisés, composés d'une trentaine d'arbrisseaux plantés le long de la promenade de Mülheim.



*Vincent Imhof, municipal  
Alessandro Sfameni, adjoint administratif*

**Suite aux vœux de la commission de gestion,  
exercice 2023 :**  
Néant.

ACTIS :	Plateforme pour le dépôt de demandes d'autorisation de construire	DECT :	Digital Enhanced Cordless Telecommunications. Il s'agit du standard européen de radiocommunication vocale entre un téléphone sans fil et sa station de base
ACV :	Association des Commerçants de Vevey (dissoute en juin 2022)	Déduplication :	Technique de stockage de données, consistant à factoriser des séquences de données identiques afin d'économiser l'espace utilisé, en ne stockant qu'une seule fois ces séquences
Adresse IP :	ou TCP/IP adresse unique sur internet attribuée à chaque PC faisant partie d'un réseau	DGE :	Direction Générale de l'Environnement
AFM :	Association de la Ferme Menthée	DGIP-MS :	Section Monuments et Sites de la Direction Générale des Immeubles et du Patrimoine
Appliance :	Serveur propriétaire dédié à faire fonctionner une application unique, avec laquelle il est vendu	DGMR :	Direction Générale de la Mobilité et des Routes
Armoire de brassage :	Armoire métallique murale ou posée sur le sol, abritant la connectique du bâtiment. C'est là que sont centralisés les connecteurs RJ45 cuivre et là qu'aboutissent les fibres optiques. Les équipements actifs, comme les commutateurs, prennent place dans ces armoires où vont se faire les branchements qui permettent les connexions souhaitées	<i>Disaster Recovery</i> :	Reprise d'activité à la suite d'un problème important (=désastre)
ASIT :	Association pour le Système d'Information du Territoire	DP :	Domaine Public
ASL :	Association pour la Sauvegarde du Léman	DUR :	Durabilité
ASR :	Association Sécurité Riviera	ECA :	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
ATE :	Association Transports et Environnement	EPS :	Etablissement Primaire et Secondaire
BAT :	Bâtiments, Gérance et Energie	EPT :	Equivalent Plein-Temps
Bit :	0 ou 1 en binaire. Elément d'information de base traité par l'ordinateur. 8 bits composent un octet (byte en anglais) et sont nécessaires pour coder un caractère alphanumérique. 1 Mbits = 1 million de bits. 1 Gbits = 1 milliard de bits	ERP :	Enterprise Resource Planning ou PGI (Progiciel de Gestion Intégré) en français, (mais désuet) : ensemble logiciel couvrant la gestion du système d'information de l'entreprise
CAD :	Chauffage à Distance	FAM :	Famille, Education et Sports
CAMAC :	Centrale des Autorisations en Matière de Constructions	FAO :	Feuille des Avis Officiels
CAT :	Commission d'Aménagement du Territoire	FAR :	Festival des Artistes de Rue
CDAP :	Cour de Droit Administratif et Public du Tribunal cantonal	FC :	Fiber Channel, protocole permettant la connexion haut débit (usuellement 8 Gbits/s voire 16 Gbits/s) d'un serveur à un système de stockage
CEPV :	Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey	FEDD :	Fonds pour l'Energie et le Développement Durable
CFF :	Chemins de Fer Fédéraux suisses	FO :	Fibre Optique, fil en verre permettant le transfert rapide d'une grande quantité de données sur de longues distances (plusieurs kilomètres). L'information y circule sous forme de lumière avec des débits bien supérieurs à ceux des câbles cuivre
CGN :	Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman	GED :	Gestion Electronique des Documents, désigne un procédé informatisé permettant d'organiser et gérer des informations et des documents électroniques au sein d'une organisation. Le terme GED désigne également les logiciels de gestion de ces contenus documentaires
CITS :	Commission Intercommunale de la Taxe de Séjour	GIEC :	Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
COGEST :	Commission de Gestion	Gigabits/s :	ou Gbits/s débit de 1 milliard de bits par seconde, soit 125 Méga octets par seconde
ComEn2 :	Commission permanente Environnement et énergie	HEIG :	Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion
Commutateur :	ou switch, Equipement de communication "intelligent" utilisé pour interconnecter PC et serveurs via le câblage réseau. C'est une sorte de central téléphonique informatique		
COS :	Cohésion Sociale		
Cosedec :	Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets		

ICOMOS :	Conseil International des Monuments et des Sites		
ISOS :	Inventaire des Sites construits à protéger en Suisse		
JRG2023 :	Journée romande de la géoinformation 2023	OP :	Office de la Population
kVA :	kilovoltampère, unité de mesure de puissance électrique. 12 kVA correspondent à 9.6 kW	OFT :	Office Fédéral des Transports
LAT :	Loi fédérale sur l'Aménagement du Territoire	OPB :	Ordonnance sur la Protection contre le Bruit
LATC :	Loi cantonale sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions	OSEO :	Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière
LE :	Logements destinés aux Etudiants	PA :	Plan d'Affectation
LED :	Light-Emitting Diode	PABR :	Plan d'Assainissement du Bruit Routier
LHand :	Loi sur l'égalité pour les Handicapés	PAC :	Pompe à chaleur
LLA :	Logements à Loyer Abordable	Pare-feu :	Firewall en anglais, un pare-feu est un logiciel et/ou un matériel, permettant de faire respecter la politique de sécurité du réseau. Il filtre sur la base de règles définies en fonction des besoins de l'entreprise quel protocole peut entrer ou sortir du réseau et cela de quelle adresse vers quelle adresse
LLM :	Logements à Loyer Modéré	PC :	Police des Constructions
LP :	Logements Protégés	PDCEn :	Plan Directeur Communal des Energies
LPE :	Loi fédérale sur la Protection de l'Environnement	PDCom :	Plan Directeur Communal
LPNMS :	Loi sur la Protection de la Nature, des Monuments et des Sites	PDE :	Plan Directeur des Energies
LPPL :	Loi sur la Préservation du Parc Locatif vaudois	PDMD :	Plan Directeur de la Mobilité Douce
LPPrCI :	Loi sur la Protection du Patrimoine Culturel Immobilier	PDStat :	Plan Directeur du Stationnement
LRou :	Loi sur les Routes	PET :	Polyéthylène Téréphtalate
LSP :	Loi sur la Santé Publique	PGA :	Plan Général d'Affectation
LUP :	Logements d'Utilité Publique	PGEE :	Plan Général d'Evacuation des Eaux
MEP :	Mandats d'Etude Parallèles	PGEOA :	Plan Général des Ouvrages d'Art
MOB :	Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland Bernois	PGERoutes :	Plan Général d'Entretien des Routes
MVR :	Transports Montreux-Vevvey-Riviera	PI :	Point d'Information touristique
MVT :	Montreux Vevvey Tourisme	PMR :	Personnes à Mobilité Réduite
Nest :	Solution informatique suisse pour les villes et les communes permettant notamment de gérer la population (contrôle des habitants), les biens fonciers, le rôle électoral et d'émettre les factures débiteurs. En Suisse, 400 communes utilisent Nest et gèrent avec ce logiciel une population d'environ 2.5 millions d'habitants	PMU :	Plan de Mobilité et d'Urbanisme intégré
Octet :	(Byte en anglais), 1 octet = 8 bits. C'est l'unité de taille en informatique, un octet permettant de coder un caractère. 1 Mo = 1 mégaoctet, soit 1 million d'octets. 1 Go = 1 gigaoctet, soit 1 milliard d'octets. 1 To = 1 téraoctet, soit 1'000 Go (ou 1'000 milliards d'octets)	PoE :	Power over Ethernet, norme d'alimentation électrique d'un appareil compatible à travers le câblage réseau. Ce sont usuellement des téléphones IP et des antennes Wi-Fi qui sont alimentés ainsi
OENE :	Ordonnance sur l'Energie	PSC :	Project Steering Committee (comité directeur)
OFS :	Office Fédéral de la Statistique	QField :	Version nomade Android de QGIS
Onduleur :	L'onduleur permet de basculer sur une alimentation par batteries en cas de microcoupure ou de coupure franche du réseau électrique, de pics de tension ou de sous-tension. Cet équipement protège donc les systèmes informatiques contre les petites coupures électriques ou permet d'arrêter proprement les serveurs dans le cas où la coupure se prolongerait	QGIS :	Logiciel SIT professionnel
		RAID :	Redondant Arrays of Inexpensive Disks, technique permettant de répartir des données sur plusieurs disques durs afin d'éviter la perte de celles-ci en cas de défaillance d'un des disques
		RC :	Route Cantonale
		RCB :	Registre Cantonal des Bâtiments
		RCV :	Règlement sur les Constructions de la Ville de Vevey

RegBL :	Registre fédéral des Bâtiments et des Logements		néralisé ensuite de façon quasi universelle dans les entreprises et chez les particuliers
RJ45 :	Prises réseau de type câblage universel, pouvant être utilisées aussi bien pour les équipements informatiques que pour desservir des téléphones traditionnels sur un réseau séparé	Téléphone IP :	Téléphone utilisant le réseau informatique (et le protocole TCP/IP) pour communiquer avec le central téléphonique
RLATC :	Règlement d'application de la Loi sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions	TEKSI :	Logiciel libre pour la gestion des réseaux souterrains – association à but non lucratif
SDV :	Société de Développement de Vevey	TRA :	Travaux publics, espaces verts et entretien
Serveur proxy :	Machine faisant fonction d'intermédiaire entre les ordinateurs d'un réseau local et internet. Il relaie les demandes des PC et va chercher de manière centralisée les informations consultées sur internet, ce qui permet d'augmenter la sécurité (filtrage anti-virus des pages et blocage des sites non autorisés) et d'améliorer la vitesse d'affichage des pages (les pages déjà consultées étant gardées en cache et pouvant être affichées sans devoir aller chercher à nouveau l'information sur internet)	URB :	Urbanisme et mobilité
SIC :	Société Industrielle et Commerciale de Vevey et environs	USSP :	Union Suisse des Services des Parcs et Promenades
SIGE :	Service Intercommunal de Gestion	VLS :	Vélos en Libre-Service
SIT :	Système d'Information du Territoire	Virtualisation :	Du fait de la puissance accrue des nouveaux serveurs multi-cœurs, il est possible de faire tourner de nombreuses applications sur un seul serveur physique. Cependant, pour des raisons de sécurité, de disponibilité des machines et d'incompatibilité des programmes, il serait très problématique d'installer de multiples applications sur un serveur. La virtualisation permet de résoudre, entre autres choses, ce problème. Ainsi, on fait tourner plusieurs environnements virtuels, par exemple deux serveurs Windows 2003, un serveur Windows 2008 et un serveur Linux sur un seul serveur physique. Ces machines virtuelles sont cloisonnées et gérées séparément comme s'il s'agissait physiquement de serveurs distincts. Le logiciel de virtualisation le plus connu se nomme VMWare
Smartphone :	Téléphone mobile doté des fonctions d'assistant personnel. Outre son usage comme téléphone, il offre des fonctionnalités comme l'agenda, la consultation de courrier électronique et la navigation sur le web. Un clavier ou un écran tactile permet d'effectuer la saisie des données	VMCV :	Transports publics Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve
SMTP :	Simple Mail Transfer Protocol, protocole de communication utilisé pour transférer le courrier électronique vers et entre des serveurs de messagerie	VoIP :	Voice over IP, le « nouveau » concept de téléphonie faisant circuler les communications téléphoniques (Voice) sur le réseau informatique au lieu d'un réseau téléphonique dédié
SPd :	Surface de Plancher déterminante	VTA :	Visual Tree Assessment
SSD :	Solid-state drive, matériel informatique permettant le stockage des données sur une mémoire flash (mémoire de type clé USB ou carte d'appareil photo)	Wi-Fi :	Protocole de communication permettant de créer des réseaux locaux sans fil. Tous les ordinateurs portables actuels, ainsi que les smartphones, incorporent cette technologie et peuvent donc se connecter sur des réseaux Wi-Fi
TCP/IP :	Protocole réseau (comme un langage avec ses règles et conventions de communication) utilisé d'abord sur internet, qui s'est gé-	ZA :	Zone Artisanale

